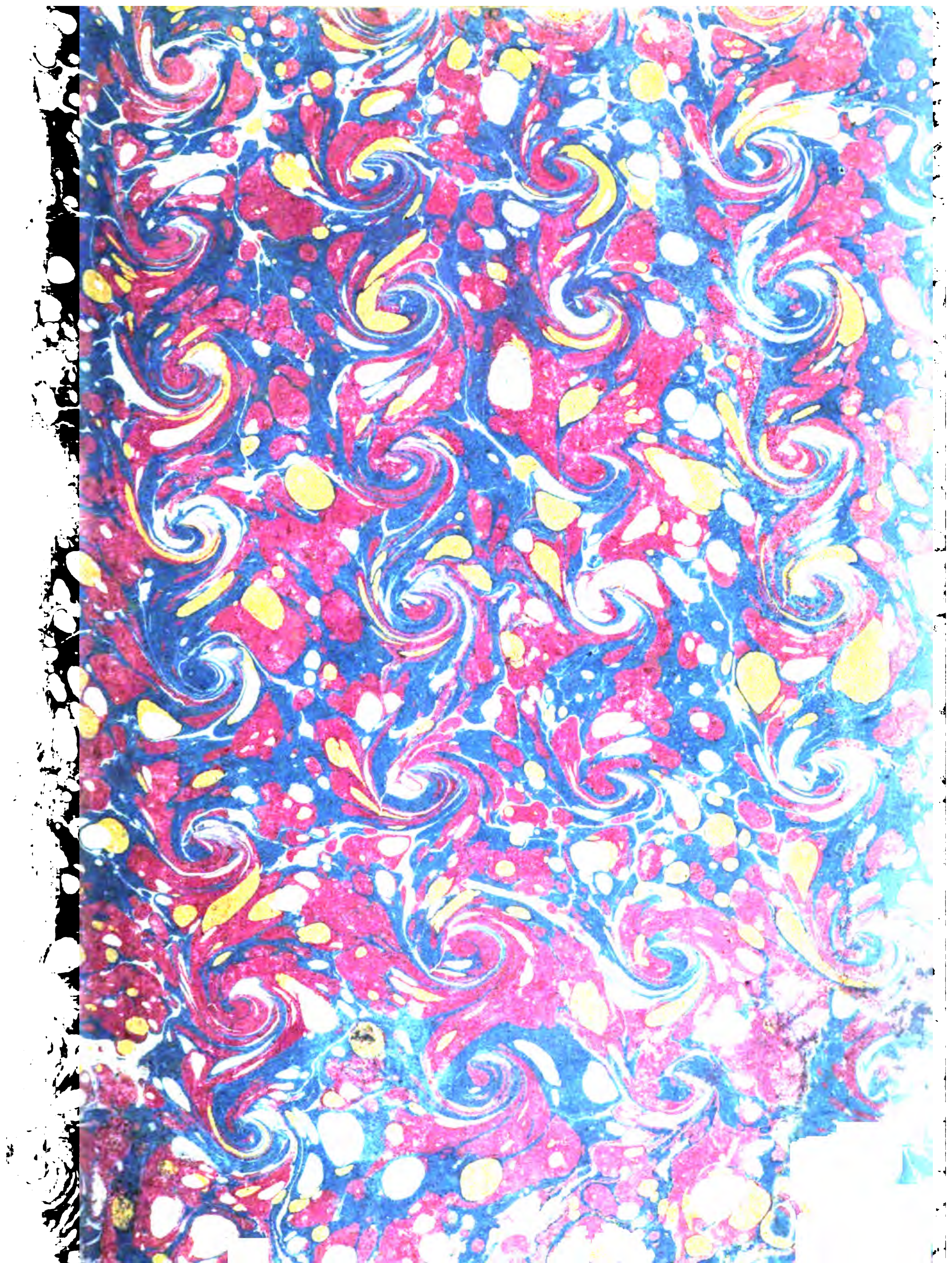






# JUGEMENS
## DES
# SAVANS
## SUR LES
# PRINCIPAUX OUVRAGES
## DES
# AUTEURS

PAR

ADRIEN BAILLET.

Revûs, corrigés, & augmentés par M. DE LA MONNOYE de l'Académie Françoise.

TOME SEPTIEME.

Les Satires personnelles qui portent le titre d'ANTI.



A PARIS.

Chés
- CHARLES MOETTE, ruë de la Bouclerie, près le Pont S. Michel.
- CHARLES LE CLERC, Quai des Augustins.
- PIERRE MORISSET, ruë Saint Jacques.
- PIERRE PRAULT, Quai de Gêvres.
- JACQUES CHARDON, Imp. Libraire, ruë du Petit-Pont.

M. DCCXXII.

*Avec Approbations & Privilége du Roi.*





# A MONSIEUR D'ARZEILLE SIEUR DE LA COUR-D'ORONNE, (1) &c.

MONSIEUR,

*J'ai souffert volontiers que vous m'accusassiés de lenteur, lorsqu'il s'agissoit de vous envoyer l'Ecrit que je vous avois promis, parce que je ne voulois pas vous donner sujet de vous plaindre de mon éxactitude.*

*Si je vous avois crû de l'humeur de ceux qui préférent la promptitude à la prudence lorsqu'il s'agit de leur service, je n'aurois pas resisté si opiniatrément à l'impétuosité de mon naturel, qui ne me permettoit presque pas d'écouter ou de suivre autre chose que le zéle que j'avois de satisfaire incessamment à la demande que vous m'aviés faite de cet Ecrit.*

*Mais prévoyant l'usage que vous en deviés faire, je me suis persuadé que le Public, auquel vous aviés intention de le communiquer ne m'auroit point pardonné ma précipitation avec autant de facilité que vous. Que n'aurois-je pas dû appréhender de sa severité d'ailleurs, si faute d'avoir pris un peu de*

1 ¶ *D'Arzeille* par transposition de lettres est *Dezallier* Libraire de Baillet. *La Cour-d'Oronne* c'est *la Couronne d'or* nom de l'enseigne de Dezallier.

*loisir, je lui avois donné lieu de s'appercevoir de mes négligences & des défauts de ma mémoire?*

*Le détail que je vous fais dans cet Ecrit de la première Conversation que nous avons eue avec Mr de Rintail, vous paroitra peut être assés bien circonstancié pour vous faire juger qu'il demandoit plus de tems qu'il n'en faut pour une simple Lettre de civilité. Quant à la fidelité que j'ai tàché d'y apporter, je la crois si bien garantie par la bonne opinion que vous avés de ma sincerité, que je la mettrois volontiers à l'épreuve de tous les soupçons. En cas de scrupule, je suis prèt à produire Mr de Brillat pour mon garant. Comme il a eu grande part à cette Conversation & à toutes les suivantes; & comme il m'a beaucoup aidé à rappeller les choses dans l'ordre, & même dans les termes qu'elles ont été dites, c'est à son témoignage que vous pouvés vous en rapporter.*

*Sa mémoire seule étoit capable de me fournir tout ce que j'aurois pû souhaiter pour mon dessein, & j'aurois toujours pû me contenter de ce qu'il m'auroit dicté sans préparation. Mais pour ne rien omettre de ce qui pourroit rendre votre satisfaction & celle de vos Amis plus entiere, j'ai obtenu de Mr de Rintail qu'il me préteroit ses cahiers, afin de ne me point écarter de la suite qu'il a gardée, & de ne laisser échapper aucun des* ANTI *dont il a fait le dénombrement.*

*Il faut, s'il vous plaît, que vous me passiés le mot d'*Anti, *& que vous accoutumiés votre oreille, toute délicate qu'elle est, à le souffrir. Il vous sera aisé de juger que je ne voudrois pas l'employer, si j'avois trouvé quelque chose de plus court & de plus propre pour marquer en un seul mot tout ce que j'ai dessein de vous faire savoir dans le récit de cette première Conversation, & dans celui des trois suivantes que j'espere vous envoyer au plutôt.*

*On peut dire que ce terme d'*Anti *est l'ame de tout l'ouvrage dont il est question, & que vous prétendés publier sous le titre de* SATIRES PERSONNELLES: *On peut dire qu'il en fait toute l'essence. Enfin c'est assés qu'il serve à le caractériser & à le faire distinguer de tous les ouvrages qui ont paru jusqu'ici dans le monde, pour me donner la liberté d'en user.*

*Je consens que vous le fassiés consacrer, en telle sorte qu'il ne soit permis à personne de l'employer à d'autres usages.*

*On n'accusera pas au reste Mr de Rintail de l'avoir fait. Aussi, quand le Public seroit tenté de l'adopter ou de se l'approprier, Mr de Rintail n'auroit rien à y revendiquer: & il seroit peut-être aussi mal reçu dans ses oppositions, qu'un homme qui dans une Supplique réguliére oseroit proposer un pareil mot à l'Assemblée de Messieurs de l'Académie Françoise pour lui*

*faire obtenir ses Lettres de naturalité dans notre Langue.*

*Vous verrés donc,* Monsieur, *dans ce que je vous envoye aujourd'hui, & dans ce que je vous prépare pour la semaine prochaine, une suite assés nombreuse d'*Anti, *ou de piéces, satiriques pour la plupart, dont les titres sont asses souvent monstrueux, & presque toujours offensans. Vous n'en trouverés pas devant les* Anti-Catons, *ni après l'*Anti-Baillet. *Ce sont les deux termes que Mr de Rintail a mis à son Recueil des* Anti, *quelque recherche qu'il ait pú faire pour tâcher d'en faire remonter l'origine & l'usage jusqu'à la plus haute antiquité.*

*Mais vous me permettrés de vous dire que je ne vois point par quel titre ce Recueil pourroit avoir merité le nom que vous voudriés lui donner* de Prodrome *ou* Précurseur de l'Anti-Menage, *ou même* de Premier Anti-Menage, *comme s'il devoit être suivi d'un second & d'un troisiéme.*

*Je ne voudrois pas nier que l'Anti-Baillet de Mr Menage eût donné occasion à ce Recueil. Mais que doit on raisonnablement conclure de-là, sinon, que c'est indirectement à Mr Menage que le Public aura obligation de l'utilité ou du divertissement qu'il pourra trouver dans cet Ecrit que je vous adresse pour lui?*

*S'il falloit appeller* Anti-Menage *un Ecrit historique comme est ce Recueil, parce qu'il ne s'est point presenté de prétexte assés honnête pour louer ou congratuler Mr Menage lorsqu'on s'est trouvé engagé à rapporter en son rang la Satire ou l'invective qu'il vient de publier sous le nom d'*Anti-Baillet: *n'auroit-on pas autant de raison de lui donner aussi le nom d'*Anti-César, *d'*Anti-Cardan, *d'*Anti-Coignet, *d'*Anti-Scherzer, *d'*Anti-Hotman, *d'*Anti-Beni, *&c.? Il n'y a pas un de ces titres qui ne se fût trouvé pour le moins aussi propre & aussi juste pour cet Ouvrage, que celui d'Anti-Menage, puisqu'on n'a pas cru devoir y épargner César pour ses Anti-Catons, ni Cardan pour son Anti-Gorgias, ni Du Coignet pour son Anti-Coton, ni Scherzer pour son Anti-Bellarmin, ni Hotman pour son Anti-Choppin, ni Beni pour son Anti-Crusca &c. On n'a pas même eu pour la plus grande partie de ces Auteurs l'indulgence dont on a bien voulu user à l'égard de Mr Menage par rapport à son Anti-Baillet.*

*D'ailleurs je sai de Mr de Rintail que ce seroit causer à Mr Baillet un chagrin très-sensible de faire porter à mon Ecrit le titre surprenant de* Prodrome à l'Anti-Menage. *Cette conduite pourroit déterminer le Public à croire que Mr Baillet se prépareroit à faire porter la peine du Talion à Mr Menage: pensée qui ne seroit pas moins injurieuse aux inclinations de Mr Baillet & aux dispositions présentes de son ame, qu'elle paroit contraire aux maximes du Christianisme, & peu conforme même à la politesse du siécle où nous vivons.*

*Je veux croire qu'on ne s'aviseroit pas d'attribuer à Mr Baillet un Ecrit qui porte mon nom. Cependant les habitudes qui me tiennent aussi étroitement uni avec lui qu'avec Messieurs de Rintail & de Brillat pourroient bien rendre nos correspondances suspectes d'un peu trop d'intelligence mutuelle dans mon Ecrit, pour empêcher le monde de penser qu'il auroit consenti qu'on lui laissât porter le titre de* Prodrome à l'Anti-Menage.

*Ainsi, Monsieur, j'ai tout sujet d'esperer que vous & vos amis voudrés bien travailler avec moi pour épargner à Mr Baillet le déplaisir qu'il pourroit avoir dans la suite de se voir compté pour un mot parmi les Auteurs Satiriques; & pour ôter à Mr Menage la consolation d'avoir pû trouver un compagnon dans l'art de dire de gros mots, & le plaisir d'avoir sû attirer un* Anti-Menage *contre son Anti-Baillet.*

*Toutes les conversations que nous avons eüës sur ce sujet, se réduisent à quatre Entretiens dont je vous ai promis autant de Rélations différentes, que j'espere vous envoyer à diverses fois par la commodité de notre Ordinaire. Ces Entretiens ne sont pas égaux, parce qu'ils n'ont pas été tenus dans une Assemblée de l'espéce de celles qui réglent leur commencement & leur fin sur l'horloge. Leur inégalité n'aura rien qui puisse vous déplaire, & vous remarquerés aisément que leur matiére & quelques incidens survenus à la conversation l'ont renduë nécessaire.*

*Le premier est le plus court de tous, parce qu'il ne contient presque que les vuës générales du dessein qu'avoit eu Mr de Rintail, avec quelques éxemples d'*Anti *qu'il ne vouloit point renfermer dans la généalogie de l'Anti-Baillet de M. Menage. Il finit par la division & la méthode qu'il a voulu observer dans la lecture qu'il nous a faite de ses cahiers.*

*C'est au second Entretien que commencera tout sérieusement l'histoire des Prédécesseurs de l'Anti-Baillet. Vous verrés à la tête du troisiéme une autre espéce de petit Entretien qui vous paroîtra étranger à notre sujet. C'est pour vous seul que j'ai eu soin de le copier en faveur de cette curiosité que vous m'avés témoignée de savoir à quels ouvrages sont presentement occupés certains Auteurs qui sont de la connoissance de nos amis. Si vous êtes resolu de faire part au Public de cette digression d'un quart d'heure, faites-moi au moins l'amitié d'ordonner qu'on la distingue de caractéres d'avec le reste des Entretiens, afin que le Lecteur ne soit point obligé de recourir à d'autres témoignages qu'à celui de ses yeux pour se persuader que cela n'est pas du corps de l'ouvrage. Les conversations ont leurs intermédes aussi bien que les Représentations du Théatre. Les nôtres n'en auroient pourtant pas eu; si, lorsqu'il étoit question de notre troisiéme Entretien sur les* Anti, *nous n'avions été prévenus par une compagnie étrangére qui se trouva chés Mr de Rintail avant que nous y fussions arrivés. Ce qui s'y dit jusqu'à ce que*

*la Compagnie se retira, concernoit les nouvelles de la litérature; & le récit succint que je vous en ferai est ce que j'appelle l'interméde de nos conversations, qui par la différence des caractéres de son impression avertira le Lecteur de passer droit au commencement de notre troisiéme Entretien s'il ne veut point s'arrêter à la lecture de ce petit interméde.*

*Le quatriéme Entretien vous paroitra le plus long de tous, parce que Mr de Rintail se voyant à la fin de la liste des* Anti *qu'il appelloit les Prédécesseurs de l'Anti-Baillet, fit scrupule de nous laisser revenir une cinquiéme fois chés lui pour entendre la lecture d'une autre espéce d'Anti qu'il appelloit* Réels. *Comme il ne prétendoit pas faire la Critique de ces derniers qui n'avoient rien de commun avec l'Anti-Baillet, il en retrancha un grand nombre en notre présence* (1), *& il sut abreger ce qu'il en voulut retenir, de telle sorte que ce que vous en verrés, ne vous paroîtra que comme une dépendance du dernier Entretien; mais qui étoit nécessaire au dessein qu'il avoit de montrer à Mr Menage des modéles sur lesquels il auroit pû réformer le titre de sa Satire.*

*Vous ne comprendrés peut-être pas entiérement ma pensée que vous n'ayés lû la Relation que je vous envoye de notre premier Entretien. C'est là que vous verrés la différence qu'il établit entre les* Anti *Personnels qu'il appelle les Prédécesseurs naturels de l'Anti-Baillet, & les* Anti *Réels au nombre desquels il estime que Mr Menage devoit ranger son ouvrage pour en rendre au moins le titre irrépréhensible.*

*Pour ce qui est de la forme de ces Entretiens je ne prétens point prévenir la pensée que vous en pourrés avoir. Mais je me flate que le Public y fera aussi peu de réflexion que les Personnes qui les ont tenus. Je puis vous assurer que nous n'avons pas pris garde s'il y avoit parmi les Anciens & les Modernes des* Dialogistes *dont il fallut suivre ou éviter les traces dans nos Entretiens. Ni Mr de Rintail, ni Mr de Brillat, ni moi, n'avons mis en aucune délibération si l'on prendroit Platon, ou Ciceron, ou Lucien, pour modéle. On s'est assemblé de bonne foi, non pas tant pour discourir ou pour agiter des questions, que pour entendre lire. Il est vrai que l'interruption de cette lecture faite de tems en tems par des personnes libres, qui n'ayant ni supérieur ni inférieur dans leur assemblée avoient la liberté de proposer, de répondre & de répliquer, semble avoir donné la forme de Dialogues à nos Entretiens. Mais on reconnoîtra bientôt que ces Entretiens ne sont pas de la nature de ces Dialogues où l'on dit peu de choses en beaucoup de paroles. Vous y verrés*

1 Entre autres les *Antirrhetiques* du P. Sirmond contre P. Aurelius, & du P. Hard. contre Janus Pidius Valens; Les *Antidotes* figurés; Les *Antimoines* figurés; Les *Antilogies*; Les *Antithèses*; Les *Antigraphes*; Les *Anticharites*; Les *Anti-Bibliques*; &c. Item les *Anti* pour les *Ante* des Latins comme les *Anti-Diluvianes*; Les *Anti-Camerales*, &c.

*Mais ces Messieurs n'avoient pas été choisis par Mr de Rintail comme Mr de Brillat & moi. Ce n'est que la rencontre ou quelque incident étranger qui les a fait entrer dans nos conversations, & je ne vous crois pas trop curieux de les connoître plus particuliérement.*

*Pour Messieurs de Brillat & de Rintail, je me contenterai de vous dire que l'amitié qui est entre eux & moi est si ancienne, si étroite & si naturelle, que j'ai tout sujet de croire que nous avons été faits l'un pour l'autre. La conformité qui se trouve dans notre état, dans nos emplois & dans nos études, mais beaucoup plus encore dans nos inclinations ne contribuë pas peu à entretenir entre nous une sympathie parfaite dont la nature nous avoit donné d'abord les semences. Si je ne puis vous faire croire sur les apparences extérieures que nous n'avons qu'une tête à trois, comme il est certain que nous n'avons qu'un cœur: il faut au moins que vous soyés persuadé que nous tenons à une chaîne qui nous rend inséparables de sentimens & d'interêts.*

*Ainsi, Monsieur, il suffit que j'aye l'honneur d'être connu de vous, pour que vous puissiés connoître aussi ces deux autres Messieurs: & comme nous sommes en usage de répondre l'un pour l'autre, je ne crains pas d'être désavoué d'eux en vous offrant leurs services avec ceux de*

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,
ALBERT LAINIER DE VERTON.

A Paris le XXII. de Mars 1689.

DES



DES

# SATYRES (1) PERSONNELLES.

# TRAITÉ

## HISTORIQUE ET CRITIQUE

## De celles qui portent le Titre d'*Anti* (2).



### PREMIER ENTRETIEN

### Entre Messieurs de Saint Yon, de Rintail, de Brillat, & de Verton.

*Envoyé à Mr de la Cour d'Oronne.*



NOus nous entretenions insensiblement des choses qui faisoient alors le sujet ordinaire des conversations. Nous parlions de l'accident des Villes de Naples & de Benevent, de la fortune de Soliman III. de la derniére Ambassade de Siam, de la catastrophe de l'Angleterre : & sans y songer nous entrions déja dans les matiéres qui regardent l'Electorat de Cologne, les Bulles

1 ¶ Je pense avoir déja observé que Baillet écrit toujours *Satyre* quoique ce mot, dans le sens qu'il lui donne, vienne du Latin *Satira*, & non pas du Grec Σάτυρος. L.

2 * Ce Traité a été imprimé pour la premiére fois en 2. vol. *in*-12. à Paris 1689.

des Evêques, & la nature des excommunications de Rome, lorsque Mr de Brillat dit à Mr de Rintail qu'il lui demandoit une tréve pour les nouvelles étrangéres. Les affaires des Grands, dit-il, ne nous regardent pas. Nous ne sommes pas faits apparemment pour gouverner ni pour réformer les Etats de ce monde. Laissons là le Pape & le Turc; je suis bien-aise de vous avertir que nous ne sommes venus aujourd'hui Mr de Verton & moi que pour entendre la lecture du Recueil que vous avés fait des *Anti*.

Vous commencés de bonne heure à vous divertir, lui dit Mr de Rintail. Vous devriés vous souvenir que ce n'étoit qu'en riant & sans aucune conséquence que je vous dis l'autre jour que je vous ferois voir mes *Anti*. Je sai de bonne part que Mr de Verton n'a pas oublié ce mot, qu'il en a déja prévenu cinq ou six personnes de Lettres en une seule compagnie: mais je doute qu'il pût être au goût de tout le monde, tout nécessaire qu'il vous paroisse pour caractériser mon Recueil.

Je vis bien à sa mine que je ne devois pas négliger de mettre ma discrétion à couvert, & je lui répondis que je ne voyois rien de trop nouveau ni de trop surprenant dans le terme d'*Anti*. Que si le Mascurat de Naudé, qui n'étoit pas d'une profession à faire de nouveaux établissemens dans la République des Lettres, avoit eu assés de crédit pour faire recevoir celui de *Proto*; je ne voyois pas beaucoup de danger à exposer celui d'*Anti*, venant d'une personne qui avoit quelque caractére dans le monde au-dessus de Mascurat.

Le jeune Mr de S. Yon qui nous écoutoit tranquilement, se mit à rire du plaisant effet que ces expressions produisoient dans son imagination. Mais pour lui faire connoître que je voulois bien entendre raillerie avec lui, je lui dis que Mascurat marque au commencement de ses Entretiens avec Saint Ange (1) que Mr *Renaudot l'avoit fait le* PROTO *de son Imprimerie contre les Médecins de Paris*.

Mr de S. Yon, me répondit d'un air enjoué qu'il ne pouvoit qu'admirer la facilité des Magistrats qui gouvernent la République des Lettres, en ce qu'ils avoient bien voulu accepter le terme de *Proto* qui leur étoit proposé par un homme d'aussi petite considération qu'étoit Mascurat. Car je vous dirai par la permission de Mr de Rintail, ajouta-t-il, que j'ai lû tous ces Entretiens de Mascurat & de Saint Ange, que cette lecture m'a diverti fort agréa-

1 Pag. 78.

blement, & que j'en ai tiré même quelque utilité. Mais après tout, ce ne ſont que des Entretiens de la lie du peuple, tels que les Artiſans ont coutume de fournir entre eux, lorſqu'ils boivent enſemble; & ſi vous vous en ſouvenés, Saint Ange n'étoit qu'un petit Libraire de bale, & Maſcurat un drole qui ſavoit quelque choſe, mais qui de méchant Imprimeur étoit devenu Colporteur de livres bleus, de gazettes, & d'autres feuilles volantes.

A dire le vrai, reprit Mr de Brillat, le mot de *Proto* a bien de l'air d'un terme de boutique où il me ſemble que les expreſſions les plus nobles, & les locutions les plus rélevées, tombent ſouvent dans le Comique & le bas burleſque. Mais, continua-t-il, on peut très-volontiers paſſer cela ſoit à des Ouvriers d'Imprimerie, ſoit à des Valets de Collége, ſoit même à des Clercs de Notaires & de Procureurs qui entendent ſouvent parler de *Proto-Notaires*, *Proto-Coles*, &c.

Patience, dis-je, vous ne vous ſouvenés pas qu'on ne parle plus de la ſorte, mais qu'il faut prononcer PROTE-COLE, PROTE-NOTAIRE: *c'eſt comme parlent ceux qui parlent bien* (1).

Vous ne voyés pas, ajouta Mr de Rintail, que Mr de Verton nous débite du *Menage* tout pur: je ne croyois pas qu'il eût ſeulement lû une page des Ouvrages de cet Auteur. Mais Mr Menage voudroit-il que nous diſſions auſſi *Prote-Syncelle*, *Prote-Pape*, &c (2)?

Non, répondis-je: parce que Mr Menage n'avoit entrepris d'établir cette prononciation que pour les *Proto* qui auroient trois O de ſuite, comme ſont les deux premiers mots que Mr de Brillat vient d'alléguer, & comme pourroient être encore *Proto-Foreſtier*, *Proto-trone*, &c. que je ne prononcerois pas impunément de la ſorte en préſence de Mr Menage (3).

Si nous nous engageons dans des diſcours vagues, dit Mr de Brillat, nous perdrons le tems que nous avons deſtiné pour voir les *Anti*. Encore une fois croyés que cela doit faire tout le ſujet de la viſite que nous vous rendons aujourd'hui. Dans quelque digreſſion que vous vous laiſſiés engager, je vous ferai toujours revenir à ce point-là.

1 Obſervat. ſur la L. Fr. ch. 167. p. 375. ſeconde Edition.

2 V. Codin de Offic. Conſt.

3 ¶ Il ſe moque de Ménage avec raiſon. L'uſage eſt pour Protocole, & pour Protonotaire. §



*ANTI en général.*

MR de Rintail vid bien alors que nous ne demandions pas à perdre notre tems, & il prit le porte-feuille où étoient les cahiers dont il vouloit nous faire la lecture. Il nous fit connoître d'abord que ce que nous appellions les *Anti*, n'étoit autre chose que des Ecrits Satiriques pour la plupart, c'est-à-dire des *Satires Personnelles*, dont les Auteurs avoient eu intention de choquer leurs Adversaires dès le premier mot du Titre.

Sur ce que je témoignai être en peine de savoir s'il prenoit le mot de *Satire* dans le sens naturel & dans sa premiére signification, & pourquoi il spécifioit ces sortes de Satires par le nom de *Personnelles*, il nous dit que les Satires dont il nous parloit n'avoient rien de commun avec celles des Anciens Grecs, & qu'on ne pouvoit pas aisément les rapporter à aucune des espéces qu'on a vû introduites parmi les Romains: mais que la plupart pouvoient être appellées des *censures accompagnées d'invectives & de médisances.* Je les appelle *Personnelles*, continua-t-il, afin de les mieux distinguer des Satires *Réelles.*

Monsieur, dit le jeune Mr de Saint Yon parlant à Mr de Rintail, je ne comprens pas bien la force de ces termes. Est-ce que les Satires personnelles sont moins réelles que les autres?

Ce n'est point cela, repartit Mr de Rintail, le terme de *Réel* ne veut pas dire en cette occasion quelque chose de *vrai*, d'*effectif*, de *solide*. *Réel* doit se prendre ici comme on le prend dans les Livres de Droit, & suivant la notion que nous donne son étymologie de la maniére que l'on dit *Servitude réelle*; *Action réelle.* Ainsi une Satire réelle est celle qui ne regarde que les choses sans en vouloir à la personne; elle ne s'en prend qu'aux vices de l'ame ou aux erreurs de l'esprit; au lieu que les Satires personnelles attaquent directement la personne du Vicieux ou de l'Errant, si bien qu'elles paroissent opposées encore plus que les autres au premier institut de la Satire.

Je l'interrompis pour le prier de nous en nommer quelques-unes de l'une & de l'autre espéce, afin de rendre encore plus nette & plus distincte l'idée qu'il nous en vouloit donner.

Je ne prétens pas, me dit-il, m'engager présentement à vous répondre du fonds de ces Ouvrages, dont quelqu'un de nos amis aura peut-être occasion de traiter plus à propos dans quelque tems.

Mais pour ne m'arrêter qu'au Titre, & pour me renfermer dans les bornes de notre espéce que vous appelés des *Anti*, je vous nommerai parmi les *Satires personnelles* des *Anti Catons*, des *Anti-Choppins*, des *Anti-Cottons*, & d'autres de cette nature que vous allés voir dans ma liste: & parmi les *Satires réelles*, je mets les *Anti-Paradoxes*, les *Anti-Sophistiques*, les *Anti-Grammaires*, les *Anti-Rosaires*, &c. Si quelqu'un a eu raison de dire (1) que le Titre d'un Livre doit en être l'abrégé; qu'il en doit renfermer tout l'esprit & tout le sens autant qu'il est possible: ou les Anti-Bellarmins, les Anti-Baronius, les Anti-Copernics, les Anti-Walenburchs sont de méchans Livres, ou il n'y a pas un mot dans ces sortes de Livres qui ne soit directement contre la personne de Bellarmin, de Baronius, de Copernic, des deux Wallembourg, &c.

Je trouve, dit Mr de Brillat, votre argument fort embarassant pour la réputation des *Anti*. Vous les réduisés avec votre dilemme à la nécessité d'être mal faits en qualité de Livres qui ne répondent pas à leur Titre, ou de passer pour des Satires personnelles qui ne valent guéres mieux que des Libelles diffamatoires lorsque le corps du Livre est conforme à la tête.

C'est pour lors, reprit Mr Rintail, qu'on peut considérer les *Anti* ausquels on attache les noms des personnes à qui on en veut, comme des poteaux ou des pieux où sont liés ceux contre lesquels on prétend décocher ses traits avec plus d'assurance. C'est ainsi qu'on se fait une butte de son Adversaire: c'est le moyen de ne le perdre jamais de vûë; en un mot, c'est le secret de le massacrer à son aise.

Vous êtes donc persuadé, lui dis-je, que ceux qui ont attaché le nom de leur Adversaire à un *Anti* (permettés-moi d'user de vos termes) ont eu dessein d'attaquer la personne de l'Adversaire.

C'est, repliqua-t-il, la premiére pensée que nous donne le Titre de ces sortes d'Ouvrages, & si l'on veut suivre les Maximes de la Jurisprudence qui se pratique dans la République des Lettres à l'égard des Livres, on a droit de juger leurs Auteurs sur le seul Titre; & ils ne pourront pas se plaindre que leurs Juges commettent aucune injustice à leur égard.

Mais, dit Mr Brillat, s'ils étoient reçûs à prouver que leur Titre n'est pas juste, & que leur Ouvrage n'a rien de commun avec lui, ne devroit-on pas réformer le jugement qu'on auroit prononcé contre eux?

Je crois au moins que cela se pourroit faire, répondit Mr de Rintail,

(1) Tom. 1. des Jugem. des Sav. pag. 259.

mais en même tems on ne pourroit ſe diſpenſer de les condamner ſur un autre chef qui leur ſeroit beaucoup plus ſenſible. On les obligeroit de renoncer à la qualité d'Auteur, ou de ſe contenter de celle de méchant Auteur. De ſorte que pour peu que l'on connoiſſe le génie de la plupart des Auteurs, on ſe perſuadera aiſément qu'il y en a peu qui n'aimaſſent mieux paſſer pour des médiſans, que pour de malhabiles gens; & qui ne vouluſſent, pour ainſi dire, vendre leur ame afin de ſauver leur eſprit.

Mais tout perſuadé que je ſuis que le Titre d'un Livre eſt ſouvent la marque du jugement de ſon Auteur : je ne voudrois pourtant pas accuſer indifféremment d'inhumanité, & de malignité, tous les Ouvrages dont j'ai à vous parler dans notre Entretien, encore qu'il ſoit difficile de trouver pluſieurs *Anti* en Titre de Livres, qui ne laiſſent dans l'eſprit l'idée de quelque choſe de cruel ou de malhonnête envers ceux qui en font le ſujet. Il y a toujours dans un *Anti* de cette nature je ne ſai quoi qui choque d'abord, ou du moins qui arrête l'eſprit du Lecteur, & qui réveille rudement ſon imagination. De ſorte que nous avons toujours quelque violence à nous faire pour tâcher de ſuſpendre le préjugé où nous ſommes pour l'ordinaire à l'égard de ces ſortes d'Ecrits, lors même qu'on eſt perſuadé d'ailleurs qu'il n'y a rien de trop ſatirique dans le corps de l'Ouvrage, & que leurs Auteurs ont èu intention de prendre les interêts de la juſtice ou de la vérité, ſoit dans la Religion comme les Auteurs des *Anti-Socins*, & de l'*Anti-Alcoran*, ſoit dans la Politique comme l'Auteur de l'*Anti-Machiavel*, ſoit même dans la Philologie comme l'Auteur des *Anti-Triſtans*. Je ne ſuis pas au reſte de l'opinion de ceux qui voudroient bannir les *Anti* du commerce des Lettres, ſous prétexte qu'ils ont pour l'ordinaire une apparence monſtrueuſe. Quelques difficiles que ſoient ceux qui ſe diſent Gens de Lettres, je ne les crois ni plus délicats, ni plus dégoûtés que la Nature-même qui ſouffre bien d'autres monſtres parmi les Plantes & les Animaux, je ne dis pas ſeulement dans les déſerts de la Libye, ou dans les Pays abandonnés du Genre humain, mais encore dans nos jardins (1) & dans nos baſſe-courts où l'on a vû & ſouffert de tout tems les Mulets (2) & les *Burdons* (3), pour me ſervir des termes des Latins; les *Hibrides*, (4) les *Muſmons* (5), & les *Tityres* (6). Les *Anti* tirent pour la plupart leur origine de deux eſpéces encore plus

1 Peſcheprune, Pommepoire, Arbres greffés.

2 D'un Aſne & d'une Cavale.

3 D'un Cheval & d'une Aſneſſe.

4 D'un Verrat & d'une Laye, ou d'un Sanglier & d'une Truie.

5 D'un Belier & d'une Chévre.

6 D'un Bouc & d'une Brebis.

éloignée que celles qui composent tous ces Monstres domestiques dont nous venons de parler. La premiére de ces espéces est toujours grecque comme personne n'en doute : L'autre est tantôt Latine comme dans l'Anti-Silvius, l'Anti-Claudien, l'Anti-Martin, l'Anti-Fontaine, &c. Tantôt Italienne, Françoise, Allemande, selon le nom de ceux qui en font le sujet; quelquefois même Hébraïque & Arabes comme dans les Anti-Jésuites, & l'Anti-Alcoran.

Je ne voulus pas laisser continuer Mr de Rintail, voyant qu'il commençoit à tourner ses raisonnemens en plaisanterie, & qu'il étoit plus d'humeur à se divertir sur les *Anti*, qu'à nous faire des leçons graves & sérieuses. C'est pourquoi je lui dis, comme si j'eusse voulu enchérir sur son rafinement, que je ne doutois pas que tous les *Anti* qui ne sont pas composés de deux espéces Grecques ne fussent au moins monstrueux par la tête: & qu'ainsi j'opinois à leur laisser le nom de *Satires*.

Quoi, dit le jeune Mr de Saint Yon, ces *Satyres*, ces monstres humains qui demeuroient dans les bois, qu'on faisoit passer à nos Ancêtres pour des Demi-Dieux tout velus, qui avoient des cornes à la tête, & des pieds de chévre?

L'application n'est pas mauvaise, repartit Mr de Brillat, & je suis ravi que Mr de Saint Yon ait si bonne grace dans ses jeux d'esprit. En effet je ne vois rien qui nous empêche de comparer le Titre des *Anti* à la tête des Satyres.

Mr de Rintail l'interrompit en disant qu'il nous falloit rentrer dans notre sérieux, & laisser de bonne foi aux *Anti* le Titre de Satires personnelles, qu'il leur avoit donné d'abord sans s'arrêter à des équivoques. Que cette expression étoit plus douce que celle de *Libelles diffamatoires* dont j'étois presque d'avis que nous nous servissions, & qui dans le fonds ne convenoit pas à la moitié des *Anti*.

Mr de Brillat auroit été fort éloigné de me donner son approbation, lui que le seul nom de Satire faisoit trembler, tant l'expression lui paroissoit odieuse.

Je n'ai jamais pû, dit-il, réconcilier mon esprit avec l'idée que je me suis autrefois formée des Ouvrages qui portent le Titre de Satires, qu'en y joignant des noms aussi heureux que ceux d'Horace, de Despreaux, &c.

Vous voulés peut-être nous faire connoître par-là, reprit Mr de Rintail, que votre esprit s'apprivoiseroit plutôt avec des Satires en Vers, au moins celles qui auroient le sel & les agrémens de ces deux Auteurs, qu'avec des Satires en Prose. Si cela est, j'ai grand sujet de

craindre pour nos *Anti*, car je ne puis vous dissimuler que la plupart sont écrits en Prose. Demandons à Mr de Verton, dit-il en souriant, ce qu'il en pense: & prions-le de nous dire ingénûment s'il n'auroit pas aussi bonne opinion d'un *Prosateur* satirique, que d'un Poëte satirique.

Apprenés, lui dis-je, pour lui rendre sa plaisanterie, que *Prosateur* ne vous appartient pas, & qu'il n'a point été fait pour vous. Il a été forgé dans la boutique de l'*Observateur de la Langue Françoise*, & il n'en est pas encore sorti. Il y a même beaucoup d'apparence que son Auteur soit par jalousie, soit par amour propre, soit par honte, soit par tel autre motif qu'il vous plaira, l'a retenu pour lui seul; & qu'il s'est réservé le droit de s'en servir à l'exclusion des autres.

Mais, repartit Mr de Brillat, croyés-vous qu'*Observateur* ne soit pas unique aussi-bien que *Prosateur*. Etes-vous tellement ennemi des périphrases, que de n'aimer pas mieux dire l'*Auteur des Observations sur la Langue Françoise*, que l'*Observateur de la Langue Françoise*.

Non, lui repliquai-je, le nom d'*Observateur* ne me paroît pas unique, vous ne m'accuserés pas de l'avoir fait, ou de me l'être attribué par voie d'usurpation, si vous songés qu'il s'est communiqué dans le monde par l'usage qu'en ont fait d'Ablancourt, Patru, & plusieurs autres bons Ecrivains qui ont vécu devant, & après eux. Quand d'Ablancourt, Patru, & tous les bons Ecrivains viendront à me manquer, j'aurai mon recours à l'Auteur d'une grosse Lettre Apologétique forgée en 1688. sur l'enclume de Pierre Marteau dans la boutique duquel vous savés que la plupart des Libelles des Mécontens du tems ont pris naissance; & je vous ferai voir en moins de vingt-deux pages dans la seconde partie de cette Lettre Apologétique, qu'on appelle *Observateur* un Auteur d'Observations dont on a voulu faire les éloges.

Quant au mot de *Prosateur*, on sait assés dans le monde que celui qui s'étoit vanté de l'avoir fait, n'en a jamais pû avoir le débit, & qu'il n'a pas eu le crédit de le faire recevoir.

Il est plus aisé, dit Mr de Rintail, de faire de la fausse monnoie, que de lui donner du cours. Je vous trouve bien délicats sur la nouveauté, & sur la mine étrangére de *Prosateur*. Un petit mouvement de compassion pour sa disgrace, m'avoit porté à l'exposer. Mais puisqu'il n'a point le bonheur d'agréer à Mr de Verton, renvoyons-le à son Observateur sans le maltraiter: & au lieu d'appeller ceux des Auteurs de nos *Anti* qui ont écrit en Prose des *Prosateurs* satiriques, contentons-nous de les qualifier d'Auteurs de Satires en Prose.

Mr

Mr de Brillat qui venoit d'entendre dire que les *Anti* quoique du nombre des Satires n'avoient pourtant rien qui approchât du caractére de celles des Anciens Grecs ou de celles des Romains, me dit en me regardant qu'il se souvenoit pourtant que Varron avoit introduit parmi les Romains une espéce nouvelle de Satire où la Prose se trouvoit mêlée parmi les Vers.

Je l'avouë, dit Mr de Rintail, mais ce mélange de Prose & de Vers, de Philosophie & de belle Literature, n'empêchoit pas que ces Satires ne fussent toujours de vrais Poëmes, comme Ciceron appelle celle de Varron, *Poëma elegans & varium* (1). Quoique nous ayons perdu ces agréables Satires de Varron, il nous en est resté néanmoins assés de morceaux pour juger de la variété des sujets que ce savant homme y avoit traités. Ce qui nous suffit pour faire voir que les Auteurs de nos *Anti* ne doivent rien prétendre à la gloire de ces ingénieux Ecrivains de l'Antiquité.

Je crus que Mr de Rintail alloit intéresser l'honneur de tous les Satiriques modernes dans celui de ses *Anti*. Je voulus donc le prévenir en lui disant que j'étois très-persuadé que beaucoup d'Auteurs de ces deux derniers siécles soit dans leurs Satires de Prose pure, soit dans celles de Prose mélée qui portent ordinairement le nom de ce Menippe de Gadare ancien Philosophe Cynique, avoient attrapé un peu le goût de Varron, de Seneque (2), de Petrone, de Lucien, & de Julien l'Apostat. Je m'offris même à lui en nommer sur le champ plus d'une trentaine des plus belles.

Si c'est pour me convaincre, repartit Mr de Rintail, je vous en dispense. Je suis entiérement de votre avis pourvû que vous ne prétendiés pas faire entrer nos *Anti* dans ce nombre. Au lieu de cette délicatesse, de ce sel ingénieux, de cet enjoument de style, de cette agréable raillerie, de ces maniéres fines & adroites qui font le prix de ces belles Satires dont vous voulés me parler, vous ne trouverés dans la plupart de nos *Anti* que des traits de colére, des déclarations de chagrin, des effusions de bile, souvent de la malignité, & de la médisance, quelquefois des injures, des calomnies, des excès de brutalité que nous ne pouvons point pallier plus favorablement qu'en les appellant des duretés de style, & des grossiéretés de maniéres.

Il n'importe, dit Mr de Brillat, voyons toujours la liste de vos *Anti*; nous n'éxigerons pas d'eux ce qu'ils n'ont pas reçû de leurs Auteurs.

1. Academ. q. lib. 1.

2. Sur la mort de Claudius.



## ANTI des Anciens.

## ANTI-CATON.

1 ALors Mr de Rintail prit son premier cahier, & nous dit : Je n'en ai point encore pû trouver de plus anciens que les deux *Anti-Catons*. S'il y en a eu, la Postérité s'est si peu intéressée à leur conservation, qu'elle en a laissé perdre la mémoire, sans en sauver même les noms. Il faut avouer qu'elle n'a pas été beaucoup plus curieuse au sujets des Anti-Catons : mais au moins n'a-t-elle pû empêcher que le nom n'en soit venu jusqu'à nous par les soins de Suetone (1), de Quintilien (2), de Juvenal (3), de Plutarque (4), & de Servius (5), que je vous nomme tous cinq avec honneur par une espéce de reconnoissance pour nous en avoir conservé la mémoire.

Si l'on se souvient que l'Auteur de ces deux Piéces étoit Jules Cesar, doutera-t-on que la réputation d'un si grand homme n'ait un peu aidé le Titre de ces Piéces à passer avec elle jusqu'à ces derniers siécles ?

Vous me surprenés, dit Mr de Brillat : Quoi, Cesar se donner le loisir de faire des Satires ? Oui Cesar, repartit Mr de Rintail, & pour vous étonner davantage, Cesar occupé de toutes les affaires de l'Empire, embarassé dans les guerres civiles entre la défaite de Pompée le Grand, & celle de son fils. Car il étoit à la veille de la bataille de Munde en Espagne, lorsqu'il y travailla, si nous en croyons Suetone.

Pour reprendre la chose un peu plus haut, vous me permettrés de vous dire qu'au mois d'Octobre de l'année que se donna la bataille de Pharsale, Ciceron (6) qui ne s'y étoit pas trouvé sous prétexte d'une maladie qui lui étoit survenuë, ayant appris que Cesar étoit arrivé à Tarente pour revenir à Rome, partit de Brindes où il s'étoit retiré depuis le mois de Juin pour aller au devant de lui. Vous savés l'accueil que lui fit Cesar, & la distinction honorable qu'il mit entre lui & les autres qu'il reçût dans ses bonnes graces dès qu'il fut arrivé à Rome. Ciceron voulut profiter de cette favorable conjoncture, & s'étant renfermé dans son cabinet pendant que Cesar étoit allé en

1 Suet. Vit. Jul. cap. 56.
2 Quintil. Instit. lib. 3. cap. 7.
3 Juvenal. Sat. 6.
4 Plut. vit. Ciceron.
5 Servius in 8. Æneid.
6 Cicer. lib. 14. Epist. ad Famil. xx.

Afrique contre Caton, Scipion, Petrejus, & le Roi Juba, il s'appliqua à faire des Livres, & à écrire des Lettres aux uns & aux autres.

Ayant appris la mort de Caton, il composa un Livre des louanges de ce grand homme; & sans examiner s'il seroit dans l'approbation de Cesar, il donna aux vertus de Caton tout le jour, & tout l'éclat que son éloquence fut capable de produire. L'Ouvrage portoit le nom même de *Caton* pour Titre. Mais ce beau Titre joint à l'excellence du Livre, & au mérite de son Auteur, ne l'a pû garentir de la perte que nous avons fait de cet Ouvrage. Cependant Cesar étoit de retour à Rome au milieu des honneurs de quatre triomphes qu'il venoit de remporter, & dans les commencemens embarassans de sa nouvelle dignité de Dictateur perpétuel. Il étoit occupé à lire, & à écouter tout ce qui l'abordoit de tous les côtés de l'Empire, à écrire, & à répondre à toute la terre. Il étoit actuellement enfoncé dans des opérations abstraites de Mathématiques, dans les supputations épineuses d'Astronomie & de Chronologie pour régler le cours du Soleil, pour réformer les Fastes & l'année des Romains. Enfin il falloit partir incessamment pour la Guerre d'Espagne contre le jeune Pompée. Toutes ces occupations ne l'empéchérent pas d'éxaminer le Caton de Ciceron. Et quoiqu'il s'y trouvât intéressé d'une maniére qui lui faisoit connoître que Ciceron s'étoit peu soucié de l'offenser indirectement en faisant le Panégyrique du plus ancien & du plus envénimé de ses ennemis; quoiqu'il n'y remarquât aucune des mesures que l'Auteur auroit dû prendre pour les égards dûs à sa nouvelle Souveraineté, il voulut faire voir encore en cette rencontre qu'il savoit aussi-bien se vaincre lui-même que ses ennemis, & n'employer que la plume contre Ciceron. Il s'y comporta avec autant de soin & de zèle que s'il avoit eu le loisir de Ciceron. Et ce qu'il y a de bien remarquable, c'est qu'en attaquant les mœurs de Caton & en faisant la peinture de ses vices, il épargna toujours Ciceron, contre lequel il auroit dû ce semble décharger particuliérement son chagrin, s'il en falloit juger par la conduite déréglée de nos derniers Faiseurs d'*Anti* qui n'ayant pas la modération au moins apparente de Cesar, n'auroient pas manqué d'appeller un Ouvrage de cette Nature *Anti-Ciceron* plutôt qu'*Anti-Caton*. Mais Cesar jugeoit sagement que ce n'étoit point la personne qui avoit fait le Livre, mais le sujet même du Livre qu'il falloit combatre.

Loin de cela (1), Plutarque nous fait remarquer que Cesar donna de

1. Plut. Vit. Ciceron.

grands éloges d'ailleurs à Ciceron, & qu'il *loua hautement dans l'Anti-Caton, les mœurs & l'éloquence de Ciceron comme étant semblable à celle de Pericles & de Theramenes.*

Ce témoignage, dis-je en interrompant Mr de Rintail, suffit seul pour faire voir que l'*Anti-Caton* ne devroit pas être mis au rang des Satires personnelles. Si nos Modernes n'ont point trouvé d'autre modéle que celui-là pour établir leurs Satires d'*Anti* dans l'Antiquité Romaine, je les plains de s'être trompés si lourdement : & si l'*Anti-Caton* n'est point une Satire faite contre la personne de Ciceron, je les tiens déchûs en éxemples de plusieurs centaines d'années, & je les crois réduits à placer leur origine dans la barbarie des siécles les plus grossiers.

Quelque chose que nous puissions dire de la prudence, & de la circonspection prétenduë de Cesar, reprit Mr de Rintail, Ciceron n'en a point paru moins inquiet que s'il eût été Caton lui-même. A voir l'embarras qu'il fit paroître dans ses Lettres au sujet de l'Anti-Caton, vous diriés qu'il s'y agissoit de sa vie & de ses mœurs, & que Cesar y avoit fait une information de ses vices & de ses déréglemens, plutôt que de ceux de Caton. Mr de Saint Yon nous pourra dire les termes ausquels il marque ses inquiétudes sur ce sujet à son ami Attique.

Alors le jeune Mr de Saint Yon dit qu'il se souvenoit fort bien que c'étoit à Hirtius que Ciceron, Attique, & les autres devoient la connoissance qu'ils avoient de l'Anti-Caton de Cesar, & que Ciceron avoit été amplement informé du sujet de cette Satire par un Ecrit qu'Hirtius lui avoit adressé exprès, & qu'il appelle tantôt un *Livre*, & tantôt une simple *Lettre*. Mr de Saint Yon savoit tous ces endroits de Ciceron par cœur. Néanmoins comme il est déja grand ennemi de l'ostentation pour un enfant de son âge, il aima mieux prendre à la tablette de Mr de Rintail, le volume des Epitres à Attique, & nous lire les endroits qu'il avoit remarqués touchant l'Anti-Caton. J'eus la curiosité de les copier sur la lecture qu'il nous en fit, & je vous les envoye pour vous épargner la peine de les chercher dans l'original. Le premier porte (1) : *Hirtii Epistolam si legeris, quæ mihi quasi* Πρόπλασμα *videtur ejus vituperationis quam Cæsar scripsit de Catone, facies me, quid tibi visum sit, si tibi erit commodum, certiorem.* Le second vous fera peut-être conjecturer qu'Attique lui en ayant mandé son sentiment, lui remplit l'esprit de confiance & de courage au sujet de l'Anti-Caton. C'est pourquoi il lui récrit pour le porter à divulguer l'Ecrit d'Hirtius, & à

1 Epistola 41. lib. 12. ad Atticum.

en faire multiplier les copies par ses gens, afin que la maniére dont il étoit traité dans l'Anti-Caton, pût contribuer à rehausser encore le mérite & le prix de son Panégyrique de Caton. *Illius* (Hirtii) *Librum quem ad me misit de Catone propterea volo divulgari à tuis, ut ex istorum vituperatione sit illius major laudatio* (1). C'est à quoi il l'éxhorte dans une autre Lettre (2) en ces termes: *Tu verò pervulga Hirtium; id enim ipsum putaram quod scribis; ut cùm ingenium amici nostri probaretur, ὑπόθεσις vituperandi Catonis irrideretur.*

Vous jugeriés peut-être sur ces expressions que Ciceron auroit pris l'Anti-Caton pour un Ouvrage qui lui auroit été injurieux, ou qu'il se seroit rangé du côté de ceux qui ne l'approuvoient pas. Mr de Saint Yon nous lût encore quelques passages qu'il avoit retenus, pour nous ôter cette pensée, & pour appuyer ce que Mr de Rintail avoit avancé de la modération de Cesar. Voici les termes ausquels Ciceron (3) s'en est expliqué sur la seule lecture qu'il avoit faite de l'Ecrit d'Hirtius (qui étoit auprès de Cesar à la guerre d'Espagne lorsqu'il le lui envoya) avant que d'avoir vû l'Anti-Caton. *Qualis futura sit Cæsaris vituperatio contra laudationem meam perspexi ex eo libro quem Hirtius ad me misit, in quo colligit vitia Catonis, sed cum* MAXIMIS LAUDIBUS MEIS. *Itaque misi librum ad Muscam, ut tuis Librariis daret. Volo enim eum divulgari, quod quò faciliùs fiat imperabis tuis.*

Vous voyés, Monsieur, que l'amour propre de Ciceron trouvoit une bonne partie de son compte dans la maniére dont Cesar l'avoit traité, & que tout Panégyriste qu'il s'étoit fait des vertus de Caton, l'intérêt de cet ami mort lui étoit un peu moins précieux que le sien.

Ciceron étant parvenu, enfin à pouvoir lire l'Anti-Caton, ne rétracta point l'approbation qu'il lui avoit donnée par avance. Il voulut même la confirmer par une Lettre de compliment qu'il en écrivit à Cesar, & il en donna avis à son ami Attique (4), après que Balbus & Oppius qui avoient marqué à Cesar la satisfaction que Ciceron avoit reçuë de la lecture de l'Anti-Caton, lui eurent mandé qu'ils n'avoient jamais rien lû de meilleur que cette Lettre qu'il leur avoit adressée (5), & qu'ils n'avoient pas manqué de la faire tenir à Cesar par le moyen de Dolabella, comme Ciceron les en avoit priés.

Il mande encore à Attique dans une autre Lettre qu'il lui écrivit

1 Epist. 44. libri 12. ad Atticum.
2 Epist. 45. lib. ejusd.
3 Epist. 40. lib. ejusdem.
4 Epist. 50. lib. 13. Me legisse libros contra Catonem, & vehementer probasse.
5 Rescripserunt nihil unquam se legisse melius, &c. *ibidem.*

depuis (1), que s'il ne lui avoit pas envoyé une copie de ſa Lettre à Ceſa, ce n'étoit point par aucune appréhenſion qu'il eût de paſſer auprès de lui pour un des flateurs de Ceſar & des eſclaves de ſa nouvelle fortune. „ Je lui ai écrit, dit-il, comme à un égal ſans baſſeſſe & „ ſans oublier le rang que je tenois avant la révolution des affaires. Si „ j'ai dit du bien de ſon Ouvrage contre Caton, c'eſt que je n'ai oſé „ trahir ma conſcience ni contredire ma penſée ; & quoique d'un „ autre côté, il ſemble que je lui aye parlé avec aſſés peu de ménagement, je ſuis pourtant très-perſuadé que ma liberté ne l'offenſera point. *Nec mehercule ſcripſi aliter, ac ſi πρὸς ἴσον ὅμοιόν que ſcriberem. Bene enim exiſtimo de illis libris ut tibi coram. Itaque ſcripſi & ἀκολακεύτως & tamen ſic, ut nihil eum exiſtimem lecturum libentius.*

Mr de Saint Yon remettoit le volume des Lettres à Attique, lorſque Mr de Brillat s'aviſa de dire que ſur ce qu'il venoit d'entendre de Ciceron, il lui paroiſſoit que Ceſar ne s'étoit pas contenté d'un Livre contre Caton.

Non dit Mr de Rintail, il eſt conſtant qu'il en avoit compoſé deux; & l'on peut dire que ce n'étoient pas même deux Livres d'un ſeul Ouvrage, mais deux Traités ſéparés & connus parmi les Anciens ſous le Titre de *Premier* & de *Second Anti-Catons*. Il les avoit faits de ſuite ſans attendre que Ciceron ou quelque autre Partiſan de Caton euſſent répondu au premier pour leur oppoſer le ſecond. S'il l'avoit attendu, il n'en auroit jamais fait plus d'un, puiſque la paſſion de répondre ſans vouloir céder, de parler le dernier, & d'avoir toujours raiſon ne paroiſſoit pas ſi violente en ces tems-là qu'elle ſemble l'avoir été dans ces derniers ſiécles, où nous voyons que les ſeconds, les troiſiémes & les quatriémes *Anti-Pappus*, *Anti-Pareus*, *Anti-Sturmius* : *Anti-Triſtanus*, &c. ne ſont que des repliques qui ont été faites à des réponſes, & des *tripliques* lancées contre des *dupliques*, s'il eſt permis d'employer ces expreſſions devant des gens qui ont l'oreille auſſi délicate que vous. Il n'y a donc eu, repliquai-je, que l'abondance de la matiére qui ait porté Ceſar à faire un ſecond Livre des vices de Caton? Combien de Volumes auroit-il fallu pour décrire ceux de Clodius, de Sallufte, de Verrès, de Catilina & de quantité d'autres auprès deſquels Caton étoit un grand Saint?

Vous ne doutés pas, reprit Mr de Rintail, que Caton n'ait eu ſes défauts. Peut-être auroit-on été obligé de lui en imputer de chimériques ou de lui attribuer ceux d'autrui, s'il en avoit fallu trouver ſuffi-

1. Epiſt. 51. lib. 13.

ſamment pour remplir deux gros Livres. Mais on jugera aiſément que Ceſar n'aura pas été obligé de recourir à cet artifice, lorſqu'on ſaura que ſes deux Anti-Catons n'étoient que de fort petits Traités.

Puiſque ce ſont des Ouvrages perdus, dit Mr de Brillat, il vous ſera aiſé de leur donner tel poids & telle meſure que vous jugerés à propos, ſans qu'on puiſſe vous obliger à la garantir.

Je ne parle pas tout-à-fait en l'air, répondit Mr de Rintail, & ſi vous vouliés un garant, je pourrois vous livrer Juvenal qui témoigne aſſés les avoir meſurés.

Je m'en rapporte volontiers, repartit Mr de Brillat, à Mr de Saint Yon qui pourra nous répondre la-deſſus (1), car pour moi je ne me ſouviens plus de cela.

Je vous ſai bon gré, continua Mr de Rintail, de l'avoir oublié, & je ſerois fâché que Mr de Saint Yon en eût jamais chargé ſa mémoire. L'endroit ſe trouve dans une Satire (2) qui devroit être ſupprimée pour ſon infamie, & que je ſouhaiterois perduë à la place des Anti-Catons. Je ne crois pas que perſonne ait jamais mieux réuſſi à deshonorer Ceſar; rien n'eſt plus propre pour nous inſpirer de l'averſion & de l'horreur des deux Anti-Catons, que la place que ce Poëte lui a donnée au milieu de ſes ordures. Ainſi je crois que pour épargner notre imagination, nous devons parler d'autre choſe.

Mais encore, lui dis-je, faites-nous connoître au moins en géneral, & en des termes honnêtes ce que Juvenal a voulu dire. La choſe ne vaut pas la peine de ſe gêner, reprit-il: vous ſaurés à peu près ce qu'il faut ſavoir de ſa penſée, ſi vous vous ſouvenés de ce que vous diſiés l'autre jour chés un Libraire de la ruë S. Jacques en voyant paſſer Mr de la Renaudiere: *Que ſon nés étoit plus long que deux des Sermons de Mr l'Abbé* .......... (3)

Laiſſons-là Mr l'Abbé, dit Mr de Brillat, il eſt de nos amis. Il n'a pas beſoin de nous pour devenir ridicule. N'inſultons point à la briéveté de ſes Sermons. S'il en faiſoit de plus longs, ce ſeroit encore pis.

1 ¶ Ceci ſuppoſe que Baillet avoit expliqué à ſon Diſciple agé pour lors de 12. à 13. ans cet endroit de Juvénal. §

2 Sat. 6.

3 ¶ Il auroit falû pour rendre la comparaiſon juſte que les Sermons de cet Abbé euſſent été roulés comme Juvenal donne à entendre que l'étoient alors les livres, apelés par cette raiſon *volumina* du verbe *volvere*.

## ANTI-HOMERE, ou ANT-HOMERE.

2 MR de Saint Yon qui avoit souvent jetté les yeux sur le cahier de Mr de Rintail pendant qu'il nous en faisoit la lecture voyant que personne ne parloit plus, s'avisa de lui dire. Vous avés avancé devant ces Messieurs que de tous vos *Anti*, vous n'en aviés pas trouvé de plus anciens que les deux *Anti-Catons*; & que s'il y en a eu, la Postérité en a perdu la mémoire. Cependant je viens d'appercevoir un *Anti-Homere*, & un *Anti-Gorgias* dans la suite de ceux que vous avés recueillis. Si l'Anti-Homere en veut au Patriarche des Poëtes; si l'Anti-Gorgias regarde ce fameux Rhéteur de Leontie (1) qui vivoit du tems de la guerre du Peloponese, & qui selon que je me souviens de vous l'avoir oui dire lorsque j'étudiois ma Rhétorique, a été l'un des principaux Auteurs de l'Art-Oratoire chés les Grecs : il faut que les Anti-Catons cédent le pas à l'Anti-Homere, & à l'Anti-Gorgias comme à leurs Anciens. Car je ne mets pas beaucoup moins de quatre cens ans entre Gorgias & Caton; & ceux qui travaillent à rapprocher Homere le plus près de nous qu'il leur est possible, ne feront jamais difficulté de nous accorder qu'en matiére d'Antiquité, Homere a pour le moins sur Gorgias la supériorité & l'avantage que celui-ci pourroit avoir sur Caton.

Ce n'est point par les personnes qui sont l'objet de nos *Anti*, dit Mr de Rintail, mais par les Auteurs qui les ont composés, que nous considérons le tems de leur antiquité. Oui Homere & Gorgias ont paru dans le monde long-tems avant Caton : mais l'Auteur des Anti-Catons a vécu près de 200. ans avant celui de l'Anti-Homere, & plus de 1600. devant celui de l'Anti-Gorgias.

Nous attendons, reprit Mr de Brillat, que vous nous contiés l'histoire de ces deux Auteurs, le récit que vous en ferés sera le meilleur moyen de nous persuader de ce que vous nous en dites.

Je n'ai que deux mots à vous dire de celui qui a fait l'*Anti-Homere*, repartit Mr de Rintail. Cet Auteur n'est autre qu'un Grammairien d'Alexandrie nommé *Ptolomée*, & surnommé *Chennus* qui vivoit du

1 ¶ Il paroit que comme de *Byzantium* on ne dit pas *Byzantie* mais *Byzance*, on devroit aussi de *Leontium* dire plutot *Léonce* que *Léontie*. Je croirois même que comme en retenant sa terminaison Latine on dit en François *Latium*, *Actium*, *Clusium*, &c. Le meilleur seroit d'y dire aussi *Leontium*. Il sembleroit si l'on disoit *Léontie* que ce seroit un féminin qui viendroit de *Leontia*. §

tems

tems des Empereurs Trajan, & Adrien (1). C'est ce qu'on peut vous rapporter sur la foi de Suidas à qui nous avons l'obligation de nous avoir fait connoître au moins les noms de divers Auteurs, & les Titres de plusieurs de leurs Ouvrages que le tems & la barbarie nous ont fait perdre. Suidas (2) nous apprend que ce Ptolomée étoit fils d'Hephæstion, & cette circonstance peut nous servir comme une petite lumiére capable de nous faire découvrir le même Auteur dans la Bibliothéque de Photius Patriarche de Constantinople (3). Là nous trouvons un abrégé assés curieux de l'*Histoire nouvelle* de Ptolomé *fils d'Hephæstion.* Mais, bon Dieu, quelle Histoire! Nous trouverions peut-être moins à redire au Titre de cet Ouvrage, s'il ne s'y étoit point appliqué plus sérieusement que Lucien dans son *Histoire véritable*, ou Rabelais dans son *Pantagruel.* Avouons pourtant que l'extrait que nous en donne Photius, n'est point inutile à ceux qui recherchent les Antiquités fabuleuses, & que Ptolomée avoit l'esprit entiérement tourné vers la Fable autant qu'on en peut juger encore par d'autres de ses Ouvrages, & sur tout par son Roman du Sphinx dont Suidas fait mention. Anti-Homere.

Il ne faut pas douter, lui dis-je, que son *Anti-Homere* ne soit de cette catégorie. A juger de l'Ouvrage par ce Titre, je n'attens rien moins qu'une réformation de la Mythologie d'Homere, ou quelque Critique de ce Pere des Fables.

C'est se laisser prendre à l'ambiguité de cet *Anti*, me répondit-il, que d'avoir cette pensée. Il faut vous guérir de votre erreur, en vous disant que l'Anti-Homere, ou plutôt *l'Anthomère*, comme il a plû à Ptolomée de l'appeller par syncope, étoit un Poëme Grec qui paroît n'avoir pas eu d'autre rapport avec les Ouvrages d'Homere, que celui d'être divisé en Vingt-quatre Livres comme son Iliade, ou comme son Odyssée. C'est au moins l'opinion d'un Savant de ces derniers siécles (4) qui semble avoir voulu porter ses vûës plus loin que Suidas qui s'étoit contenté de nous dire que l'Anthomere étoit un Poëme de vingt-quatre Livres, sans éxaminer les intentions de l'Auteur dans son Titre, & sans y chercher autre chose que des mots.

1 ¶ Après l'Anticaton, il y avoit lieu de parler d'un *Anti* plus ancien de quelque cent ans que celui de ce Ptolomée, savoir de l'*Antibucolica* dont il est fait mention dans la vie de Virgile publiée sous le nom de Tiberius Claudius Donatus, en cet endroit où il est dit que les Bucoliques de Virgile ayant paru, un badin qui n'est point nommé en parodia ridiculement deux Eglogues, & intitula ces parodies *Antibucolica.* Ce passage est corrompu dans les éditions communes, mais voici comme il se lit dans les plus correctes: *Prolatis Bucolicis, innominatus quidam rescripsit Antibucolica, duas modo Eclogas, sed insulsissime παρῳδήσας.*

2 Suid. Lexic.

3 Myriobibl. sect. 190.

4. Voss. de Histor. Græc. lib. 2.

Anti-Homere. J'entens, lui repliquai-je, ce qu'a voulu dire votre Savant. Il faut ſelon lui que nous conſidérions Ptolomée comme un Singe d'Homere, au lieu d'un Adverſaire que le Titre d'Anthomere ſembleroit d'abord repréſenter à notre eſprit.

Eſt-il poſſible, dit Mr de Rintail en ſe tournant vers Mr de Brillat, que nous ne venions pas à bout d'ôter à Mr de Verton le préjugé odieux où il paroît être à l'égard des *Anti*. J'attens au moins ce bon effet de ce que je pourrai vous dire dans la ſuite de mon cahier, lorſqu'il ſera queſtion de l'Anti-Claudien. J'eſpére vous faire voir en cet endroit qu'il peut ſe trouver des *Anti* de ſimple imitation, comme il y en a de contradiction ou d'oppoſition.

Pour moi, dit Mr de Brillat, je n'oſe pas condamner Mr de Verton ſi promptement, & je ne le juge pas extrémement coupable de préoccupation pour n'avoir pas une opinion fort avantageuſe du Poëme d'un Egyptien ſur un Titre d'Anti-Homere, lorſqu'on préſume avec lui que le mérite de cet Ouvrage conſiſtoit peut-être dans l'induſtrie que l'Auteur avoit euë, de couper ſon Poëme en vingt-quatre morceaux, afin de le rendre au moins par cette conſidération, ſemblable à l'un des deux célébres Poëmes d'Homere.

Pauvre induſtrie, repartit le jeune Mr de Saint Yon! S'il ſuffiſoit de faire des Poëmes Grecs de vingt-quatre Livres pour mériter le Titre d'*Anti-Homere*, il n'en faudroit que douze en Vers Latins pour porter celui d'*Anti-Virgile*. L'Ignatiade du P. le Brun, le Conſtantin du P. Mambrun ſeroient à ce compte-là des plus parfaits d'entre les *Anti-Virgiles*, ſur tout lorſqu'on y joindroit leurs Eglogues & leurs Géorgiques ſpirituelles.

On peut vous paſſer votre réfléxion, dit Mr de Rintail à Mr de Saint Yon. Mais les deux Poëtes dont vous venés de nous parler, ont été trop judicieux pour ſouffrir à la tête de leurs Poëſies un Titre d'auſſi mauvais augure que celui d'Anti-Virgile. L'un d'eux ne voulant pas nous laiſſer perdre ſon modéle de vûë a mieux aimé faire porter à ſon Ouvrage le nom de *Virgile Chrétien*. Il a fait encore l'*Ovide Chrétien*, comme le P. Jonin avoit fait l'*Anacreon Chrétien*, le *Bion Chrétien*, & comme deux Poëtes Latins d'Allemagne nous ont donné des *Terences Chreſtiens*. Ces Auteurs pouvoient alléguer deux prétextes aſſés ſpécieux pour appeller leurs Ouvrages *Anti-Terence*, *Anti-Bion*, &c. l'un d'avoir tâché d'imiter ces Anciens Poëtes dans le ſtyle & la méthode, l'autre de s'être étudié à oppoſer des ſentimens Chrétiens à ce qu'ils pouvoient avoir de profanes. Mais enfin ils n'ont pas jugé à propos de deshonorer leur Ouvrage.

## ANTI-GORGIAS.

3 JE prévois, interrompit Mr de Brillat, que vous allés nous engager dans de longs égaremens qui aboutiront à des embarras infinis, si vous n'abandonnés la foule des Imitateurs qui ont pû attacher leurs modéles à des *Anti*, & qui n'en ont rien fait. Croyés-moi, rentrons dans notre sujet, & dites-nous l'Auteur & la matiére de l'Anti-Gorgias dont vous nous avés déja prévenus.

Cet Auteur, répondit Mr de Rintail, n'est autre que Jerôme Cardan de Milan Philosophe & Médecin connu de presque toute la Terre. Son Ouvrage est entre les mains de tout le monde, mais il ne parut qu'en 1566. pour la premiére fois. Je veux dire qu'il étoit déja sur l'âge lorsqu'il y travailla & qu'il avoit soixante-six ans lorsqu'il l'envoya imprimer à Bâle.

Il n'y a pas huit jours, lui répondis-je, que j'ai lû les trois amples Traités que Cardan a faits touchant ses propres Ouvrages. Il en donne ce me semble un assés grand détail, & on a tout sujet de croire que la liste qu'il en fait dans tous ces Traités doit être éxacte. Cependant je ne me souviens pas d'y avoir remarqué l'Anti-Gorgias.

Je ne m'en étonne pas, repartit Mr de Rintail, parce que l'Anti-Gorgias n'étoit pas encore au jour lorsque Cardan fit & refit le catalogue de ses Ouvrages. Mais il n'en est pas moins de lui, & il n'est pas le seul des Traités de Cardan qui se trouve exclus du catalogue. On a eu soin de l'insérer dans le premier des dix grands Volumes de l'édition magnifique qui se fit de toutes les œuvres de Cardan *in-folio* l'an 1663. a Lyon, & qui fut dédiée au Premier Président de Lamoignon. Si vous en doutés encore après ces apparences, il faut vous renvoyer à l'Histoire que Cardan a faite lui-même de sa propre vie un an avant sa mort. Vous y trouverés l'Anti-Gorgias, & vous pourrés même corriger la faute de l'endroit où l'on a marqué mal à propos que cet Ouvrage est en cinq Livres.

Quel démélé donc Jerôme Cardan avoit-il eu avec Gorgias, dit Mr de Brillat? De quoi s'est-il avisé d'attaquer un mort depuis deux mille ans?

L'Anti-Gorgias, repartit Mr de Rintail, n'est pas contre la personne de cet ancien Gorgias qui étoit de Léontie en Sicile, qui avoit été disciple d'Empedocle, & qu'on prétend avoir vécu cent huit ou neuf ans, mais contre le Gorgias de Platon, c'est-à-dire, contre le Dia-

C ij

Anti-Gorgias. logue auquel ce Philosophe avoit mis le nom de Gorgias, pour servir de Titre à tout ce qu'il vouloit nous débiter sur la Rhétorique. Il est vrai que c'est chés l'un & chés l'autre le nom d'un seul & même Gorgias: mais il semble que Cardan loin de vouloir l'attaquer, ait eu intention de réhabiliter sa réputation qu'il croyoit avoir été mal ménagée par Platon. C'est en quoi l'on peut établir la principale différence de l'Anti-Gorgias d'avec l'Anti-Caton; quoiqu'il semble que Cardan ait eu dessein d'imiter Cesar dans ce Titre, & qu'il se soit abstenu peut-être d'appeller son Ouvrage *Anti-Platon*, parce que Cesar n'avoit pas nommé le sien *Anti-Ciceron*. C'est à ceux qui peuvent deviner, repliquai-je, le détail des choses qui se trouvoient particularisées dans le Caton de Ciceron, à nous justifier le Titre de Cesar. Mais pour moi qui me souviens d'avoir lû autrefois le Gorgias de Platon, je cherche dans tout ce que j'ai retenu de ce Dialogue, de quoi soutenir le Titre de Cardan, & je ne trouve rien.

Aussi faut-il avouer, dit Mr de Rintail, qu'il seroit très-difficile de remarquer dans tout cet Ouvrage de Cardan autre chose que le Titre qui fût satirique, ou diffamant. Je vous ai déja dit que c'est une espéce d'Apologie pour le vrai Gorgias: ce seroit donc sur la tête de Platon que les efforts de Cardan devroient être tombés. Cependant il n'y est parlé de Platon que pour un trait d'Histoire qui ne regarde point le sujet qui est en question: & Cardan a eu si grand soin de faire paroître sa modération selon moi, ou peut-être, sa dissimulation selon vous, qu'il n'a pas même voulu reconnoître qu'il étoit redevable à Platon, de la matiére qu'il a traitée, de la forme de son Dialogue, & des noms-mêmes des Personnages qu'il y a introduits, de peur de nous faire réfléchir le moins du monde sur ce Philosophe.

Vous savés Messieurs, continua-t-il, que Platon dans le Dialogue qu'il a intitulé Gorgias, ne s'est point tant étudié à nous donner des régles pour l'Art de la Rhétorique, qu'à réfuter les Sophistes qui en abusoient par leur malice, ou qui le deshonoroient par leur ignorance. Il paroît que Cardan s'y est trompé, lorsqu'il a cru que Platon avoit condamné l'usage de la Rhétorique en général, sans considérer qu'il n'en vouloit qu'à celle qui étoit débitée par ces Charlatans & ces faux Rhéteurs. De quelque maniére que nos Critiques veuillent expliquer la pensée que Ciceron en a euë (1), je ne me départirai jamais de l'opinion où j'ai toujours été, que Platon dans la premiére partie de son Gorgias, avoit à la vérité songé à détruire la fausse Rhétorique

1 Lib. 1. de Orat.

mais que dans la seconde, il avoit travaillé à établir la véritable, c'est-à-dire celle qui peut servir à nous retirer du vice, à réformer nos moeurs, & à nous faire embrasser la vertu. Anti-Gorgias.

Cardan n'a pû souffrir apparemment que Platon ait fait triompher Socrate des Sophistes & des Rhéteurs dans son Dialogue. C'est pourquoi il a entrepris dans le sien de rétablir l'honneur des Rhéteurs, & de rendre Gorgias victorieux de Socrate, & des autres Philosophes qui n'avoient pas assés bonne opinion de l'Art Oratoire, & qui le croyoient fort inutile, & souvent nuisible au bien de l'Etat, & des Particuliers.

Mais dans le fonds l'on ne voit pas que Cardan soit fort éloigné des sentimens de Platon lorsqu'il s'agit d'expliquer sa pensée sur les biens & les maux de ce monde, sur le bon & le mauvais usage de la Rhétorique. Il veut aussi-bien que lui, qu'elle puisse nous servir à bien vivre, & il semble qu'il en ait voulu faire la principale maxime de son Anti-Gorgias, puisqu'il en a fait le Titre de son Ouvrage en ajoutant: *De recta vivendi ratione.*

Cela ne l'a point empêché de garder la bien-séance entre les Philosophes, & les Orateurs. Vous croiriés peut-être que ce seroit celle de parler en Chrétien parce qu'il faisoit profession au moins extérieure du Christianisme, & qu'il devoit être mieux instruit que Platon: mais vous vous tromperiés. La bien-séance qu'il a gardée, est de s'être rendu un Casuiste plus facile, & plus accommodant que Platon, sur les injures, sur la vengeance, sur l'usage des honneurs, des richesses, & des plaisirs de cette vie, parce qu'il n'avoit pas crû pouvoir mieux plaider la cause des Rhéteurs & des Orateurs, qu'en tâchant de rendre un peu odieuse la sévérité des maximes de la Philosophie que Platon faisoit soutenir à Socrate.

Vous pourrés juger, Monsieur, du plaisir que nous devions avoir d'entendre parler Mr de Rintail. Mais Mr de Brillat qui songeoit à la suite des *Anti*, & qui commençoit à se plaindre de la briéveté du tems que nous avions à lui donner, jugea à propos de l'interrompre sur le fonds de la doctrine de l'Anti-Gorgias, pour lui demander quelque chose de la constitution de la piéce.

Si jamais l'Anti-Gorgias tombe sous la main de quelque Critique sévére, reprit Mr de Rintail, il n'aura pas moins à craindre pour sa forme, que pour sa matiére. Le Critique sur toutes choses voudra savoir ce qu'étoit devenuë la mémoire & le jugement de Cardan, lorsqu'ayant voulu contrefaire Platon, & qu'ayant donné à son Anti-Gorgias la même époque pour les tems, que celle du Gorgias de ce

Anti-Gorgias. Philosophe, il a oublié de tems en tems, ou perdu de vûë le modéle qu'il avoit à suivre. Il n'a point manqué d'emprunter tous les cinq personnages que Platon avoit fait parler dans son Dialogue: mais il devoit aussi se mettre lui-même à la place de Platon, & faire au moins comme s'il n'avoit eu aucune connoissance de tout ce qui est arrivé dans le monde depuis le tems auquel Platon faisoit son Dialogue. Cependant il a eu assés peu de discrétion pour faire dire à Gorgias dès le commencement de son Ouvrage, que Socrate étant mort, il étoit d'avis qu'on l'épargnât; quoique Socrate parle ensuite jusqu'à la fin de l'Entretien, & qu'il y dise lui-même qu'il avoit alors près de soixante-dix ans. Si j'ajoute que Socrate & Gorgias y parlent non seulement de plusieurs Athéniens qui leur ont été postérieurs, & de diverses autres personnes de la Gréce qu'ils n'ont pas pû connoître, mais encore de quelques Romains de distinction, comme d'Attilius Regulus, de Crassus, de Pompée, &c. vous n'aurés pas sujet de me demander d'autres preuves de ce que je viens de vous dire touchant le jugement, ou la mémoire de Cardan. Passons à l'Anti-Claudien.

☞ Avant que de changer de discours, je souhaiterois, lui dis-je, que vous nous voulussiés au moins fixer les deux extrémités de la vie de Cardan. Vous ne sauriés croire combien l'esprit trouve de satisfaction dans la connoissance de la vie & des moeurs d'un Auteur, quand il s'agit de ses Ecrits.

Je suis assés de votre goût, me répon[illegible]; & ce n'étoit que pour abréger que je voulois passer ici ces circonstances. J'avois marqué d'abord la naissance de Cardan au vingt-quatriéme jour d'Août à six heures quarante minutes du soir de l'an 1501. suivant le Tomasini au premier Tome de ses éloges. L'Abbé Ghilini est d'accord avec lui, à un jour près qu'il lui donne de plus. La plupart des autres Auteurs conviennent de la même année, & du même mois, sans s'embarasser trop du jour. Mais je ne puis me vanter de pouvoir accorder cela avec ce que dit Cardan lui-même au 2. chapitre de sa vie, où il marque sa naissance *au premier jour d'Octobre* à 1. heure & 35. ou 36. minutes après minuit de l'an 1508. *Ortus sum anno* M. D. VIII. *Kalendis Octobris, horâ noctis primâ* (1) *exactâ, sed paulò magis dimidiâ, & tamen besse minore:*

On dit communément qu'il naquit à Milan, & il est inutile de produire une foule d'Auteurs qui l'ont ainsi avancé après que Cardan nous a assuré lui même que Milan étoit sa patrie. Cependant il dit en

1 Il ne comptoit pas à la Romaine.

un autre endroit (1) qu'il étoit né à Pavie, & qu'il ne fut transporté à Milan qu'en la quatriéme année de sa vie. Anti-Gorgias.

Pour ce qui regarde sa mort, je ne sai personne qui ait nié qu'elle soit arrivée à Rome, & que son corps ait été transporté ensuite à Milan pour être mis avec son pere dans l'Eglise de Saint Marc. On ne dispute non plus de l'année 1576. que des lieux: mais il n'en est pas de même du jour de la mort. Selon Mr de Thou, c'étoit le vingt-un de Septembre, mais c'étoit le vingt-huit d'Avril selon Mr Naudé. Il a vécu 76. ans achevés selon Silvaticus & divers autres Auteurs: mais il s'en faut trois jours selon Mr. de Thou qu'il n'ait vécu 75. ans entiers.

Vous voyés, Messieurs, les embarras où se jettent ceux qui ont recours à des calculs trop scrupuleux; & je ne puis assés admirer le bonheur de M. M...... de M. V........ (2) & de leurs semblables qui ont enlevé d'abord les suffrages de la Populace, sans leur donner des preuves de leur éxactitude, & sans qu'elle les ait rendus responsables de leurs supputations Chronologiques. Je ne leur porte pas envie: mais je vous promets que dans la suite de nos *Anti*, je ne m'amuserai plus à des supputations si scrupuleuses. Finissons seulement ce qui regarde Cardan, & disons que si au lieu de ce qu'on lit dans la vie qu'il a écrite: *Ortus sum an.* M. D. VIII. *Kalend. Octobr.* nous disions en séparant les chiffres: *Ann.* M. D. VIII. *Kalend. Octobr.* C'est-à-dire 1500. le 24. de Septembre, nous rapprocherions Cardan plus près des autres, & nous trouverions sans nous arrêter à ceux qui l'ont fait naître en 1501. qu'il auroit effectivement vécu 76. ans. Je ne vous dis rien de ses actions, de ses emplois, de ses mœurs, & de ses Ecrits. Vous pourrés consulter pour toutes ces choses, outre sa vie écrite par lui-même, celle que Mr Naudé en a faite, son Traité des horoscopes, & les trois Catalogues raisonnés qu'il a faits de ses propres Ouvrages.

ANTI-PAPINIEN ou ΑΝΤΙΠΑΠΙΝΙΑΝΟΣ. *Voyés les* ANTI *dans la Jurisprudence, art.* 127.

1 Cap. 4. de vit. propr.

2 M. M. & M. V. sont M. Mezerai & Mr Varillas.

## ANTI-CLAUDIEN.

4 MR de Rintail reprenant la suite de son cahier qu'il avoit interrompuë au sujet du jeune Mr de Saint Yon nous dit ensuite. L'Auteur de l'*Anti-Claudien* est beaucoup plus ancien que celui de l'Anti-Gorgias, mais il n'étoit pas contemporain de son Adversaire prétendu. La distance des tems qui se sont écoulés entre l'un & l'autre n'est pas fort différente de celle qui se trouve entre le siécle de Claudien & celui de Gorgias.

Sur ce que je lui demandai si l'on pouvoit savoir le nom de l'Auteur, celui de son Adversaire & le sujet de l'Ouvrage, il me promit satisfaction en ajoutant néanmoins que ces trois choses n'avoient pas toujours été dans l'évidence où on a tâché de les mettre depuis quelque tems.

Premiérement pour ce qui est de l'Auteur de l'Anti-Claudien, nous dit-il, il est constant que c'est un Flamand du treiziéme siécle nommé *Alain de l'Isle*, surnommé le *Grand*, & qualifié du Titre de *Docteur Universel*. C'étoit un fait tout connu & tout public de son tems. Henri de Gand qui lui étoit contemporain, qui lui étoit lié d'amitié, & qui mourut même un an devant lui (je parle toujours selon l'opinion commune pour les tems ausquels Alain a vécu) n'avoit pas fait difficulté de le garantir dans son Livre des Auteurs Ecclésiastiques. On avoit eu grand soin de marquer son nom à la tête de la plupart des copies qu'on avoit tirées de cet Ouvrage. Cependant je ne sai comme il est arrivé que sur les éditions de Bâle en 1536. & d'Anvers en 1621. diverses personnes sembloient avoir voulu douter qu'Alain fût l'Auteur de l'Anti-Claudien, sous prétexte que l'Ouvrage étoit Anonyme dans l'une & l'autre de ces éditions. Mais s'il y a jamais eu de l'incertitude sur ce point, on peut dire qu'elle a été fixée par Dom Charles de Visch Prieur de N. D. de Dunes en Flandres qui fit réimprimer l'Anti-Claudien avec les autres Ouvrages d'Alain de l'Isle à Anvers *in-folio* l'an 1653. Cet Alain passoit pour le plus habile homme de son siécle dans les sciences humaines comme dans la Théologie. Nous l'appellons communément Docteur de Sorbonne par une espéce d'anticipation. Car encore que Robert Sorbon soit mort plus de vingt ans avant lui, il est bon de vous dire qu'Alain avoit renoncé au Doctorat plus de quarante ans avant que Robert se fût avisé d'établir la Maison ou le Collége de Sorbonne.

Mais

Mais si vous m'obligiés à vous marquer précisément les deux extrémités de sa vie, le point de sa naissance & celui de sa mort : vous me jetteriés de nouveau dans les embarras d'une supputation scrupuleuse de Chronologie où j'ai promis de ne plus retomber en vous parlant de Cardan. Je ne m'arrête pas à Tritheme qui a mis sa mort en 1300. je veux m'en tenir, si vous le souhaités, au marbre de son Epitaphe où on lit à Cisteaux. Anti-Claudien.

*Mille duenteno nonageno quoque quarto*
*Christo devotus mortales exuit artus.*

Vous voyés que le voilà mort en 1294. Souvenés-vous qu'il assista au Concile Oecuménique de Latran sous le Pape Innocent III. en 1215. (1) qu'il étoit déja Frere Lay, ou Convers de la Maison de Cisteaux depuis plusieurs années après avoir gardé les brebis pendant quelques autres années dans l'enclos du Monastére. Ajoutés à ces notions qu'avant que de se retirer à Cisteaux, il avoit été Recteur de l'Université de Paris, qu'il avoit paru dans le monde avec éclat pendant plusieurs années en qualité de Docteur à la tête des Théologiens, & qu'il avoit composé un très-grand nombre d'Ouvrages. Joignés-y diverses circonstances de l'Université de ces tems-là qui font connoître qu'il devoit avoir plus de cinquante ans lorsqu'il renonça au monde. Après cela vous m'avouerés que je dois laisser à d'autres le soin de placer sa naissance où ils pourront. Chrysostome Henriquez qui en a fait un Bienheureux de son Ordre, prétend au trente de Janvier dans son Ménologe, qu'il a vécu plus de cent seize ans. Mais si Alain de l'Isle est l'Auteur du Commentaire que nous avons sur les *Prophéties de Merlin* (2), comme il n'est presque pas permis d'en douter, rien n'empêche qu'on ne lui donne *cent quatre-vingts* ans de vie, parce que cet Alain non content de marquer qu'il étoit natif de l'Isle, assure qu'il se souvenoit du tems auquel Thierri d'Alsace avoit été fait Comte de Flandre ; & qu'il étoit encore petit garçon lorsqu'il lui vit faire son entrée, ce qui arriva vers l'an 1128. C'est vous réduire à l'impossible de rien croire de tout ce que je viens de vous dire. Sur ma parole vous pouvés oublier ces difficultés, & adopter, si vous le jugés plus à propos l'opinion d'Alberic, ou Aubry Moine de Cisteaux dans l'Abbaye des Troisfontaines au Diocèse de Châlons en Champagne. Cet Auteur qui a poussé sa Chronique jusqu'en 1241. seulement, (circonstance essentielle à notre remarque) met la mort d'Alain

1 Au rang des Laics quoiqu'il fût Prêtre. 2 Merlin Ambros. Angl. edit. 1608. Francofurti.

Anti-Claudien. de l'Isle en 1202. en ces termes: *Apud Cistercium mortuus est hoc anno* (MCCII.) *Magister Alanus de Insulis Doctor famosus, & Scriptor ille Anti-Claudiani*, &c.

Voilà, Messieurs, ce que je voulois vous dire; mais sans rien conclure sur ce qui regarde la personne de l'Auteur de l'Anti-Claudien, il faut maintenant vous contenter sur celle de son Adversaire qui est le second point que vous m'avés demandé.

Il semble d'abord que cet Adversaire soit un Claudien, & que l'*Anti* auquel il se trouve attaché comme un prisonnier avec son soldat, nous le montre au doigt. Il faut avouer qu'Alain de l'Isle n'a pû envisager d'autre Claudien dans son Titre, que le fameux Poëte Latin de ce nom, qui vivoit du tems des Empereurs Arcade, & Honorius. Mais après tout, on ne voit pas qu'Alain de l'Isle ait commis des actes d'hostilité contre le Poëte Claudien hors de son Titre. C'est sans doute ce qui a fait dire à quelques Auteurs (1) que l'*Anti-Claudien* n'a point été composé contre Claudien, mais à l'imitation de Claudien, comme si son Auteur avoit voulu se mettre en paralléle avec ce Poëte.

Cette remarque parut frapper le jeune Mr de Saint Yon qui interrompit Mr de Rintail; pour nous dire qu'effectivement l'ἀντὶ des Grecs ne marque pas toujours *opposition*, mais qu'il insinuë tantôt une *alternative*, ou un réciproque, tantôt une *permutation* ou un échange, quelque-fois une *comparaison* ou un *paralélle*, quelquefois une *considération*, une *subrogation*, un *retour d'action*, un *motif*, une *cause*.

La réfléxion de Mr de Saint Yon n'est pas à mépriser, reprit Mr de Rintail, & s'il falloit même à toute rigueur raisonner de l'ἀντὶ des Grecs par l'*adversus* des Latins, nous pourrions alléguer l'Epigramme qu'Ennodius Evêque de Pavie a faite sur les Mâles de notre Pays à l'imitation de celle que Claudien avoit composée sur le même sujet. Ce seroit suivre du moins la pensée du P. Sirmond Jésuite, qui veut que le Titre de l'Epigramme d'Ennodius qui porte: *Adversus Claudianum*, ne soit pas une promesse d'opposition; mais seulement d'imitation (2). Le P. Schott de la même Compagnie, qui travailloit sur le même Auteur dans le même tems, en a été si persuadé, qu'il aime mieux que l'on sépare les mots d'*adversus Claudianum* pour dire *ad Versus Claudiani*, que de souffrir qu'on entende l'endroit d'autre chose que d'une simple imitation.

Mais pour ne point user de reserve avec vous, j'ajouterai qu'il s'est

1 Th. Demster hist. Eccl. Scot. Carol. Visch. præf. ad Alan.

2 Not. ad Carm. Ennod.

trouvé un ancien Auteur dont nous ne connoissons pas le nom, dans un sentiment assés éloigné de celui de ces deux Peres. J'appelle ancien pour cette fois seulement un homme du quatorze ou du quinziéme siécle, qui a fait le sommaire de l'Anti-Claudien qui se trouve à la tête de l'Ouvrage. Cet Auteur prétend qu'Alain ne lui a fait porter le Titre d'Anti-Claudien que par rapport à son sujet; parce que la matiére qu'il y traite, semble être contraire à celle que Claudien agite dans les commencemens de son Poëme contre Rufin. Comme Claudien fait assembler dans son premier Livre tous les vices, & toutes les pestes du genre humain pour pervertir Rufin, ou pour en composer un abrégé de tout ce qu'il y a de plus méchant dans le monde: de même Alain ramasse les vertus pour former l'homme de bien, ou l'homme véritablement heureux: & cet homme selon notre Auteur anonyme, s'appelle *Anti-Rufin*, comme l'Ouvrage d'Alain s'appelle Anti-Claudien, parce que c'est tout le contraire de Rufin. Anti-Claudien.

Vous voyés, Mr de Verton, qu'insensiblement je satisfais au troisiéme chef de votre demande: & pour continuer, j'ajouterai en deux mots qu'encore qu'il soit assés difficile de suivre sans interruption & sans égarement la pensée d'Alain, qui n'est pas lui-même toujours fort suivi, on voit qu'il a eu intention de traiter de quatre choses qui font tout dans le monde; de Dieu, de la Nature, de la Fortune, & du Péché ou du Vice. L'Ouvrage se divise en neuf Livres; il avoit d'abord pour Titre *Anti-Claudianus* de *Anti-Rufino*: mais pour expliquer plus nettement ce que c'étoit que cet Anti-Rufin, on a ajouté: *De Officio Viri boni & perfecti, Libri novem carmine Cyclopædiam universam, & multas res divinas ac humanas complectentes.*

Les Ouvrages de Dieu devoient ce semble tenir le premier rang: mais Alain a jugé à propos de commencer par ceux de la nature; parce que selon Saint Paul (1), les œuvres invisibles de Dieu, sa puissance éternelle, ses grandeurs, sa divinité deviennent comme visibles en se faisant connoître par ses Ouvrages sensibles depuis la création du Monde. Ce n'est donc qu'en second lieu qu'il parle des œuvres de Dieu. Après il traite de celles de la Fortune & ensuite de celles du Vice.

Après sa proposition & son invocation, il introduit la Nature qui délibére sur la production d'un homme qui seroit accompli. Comme la Nature n'en peut venir à bout étant seule, elle assemble les Vertus

1 Ad Rom. 1. 20.

Anti-Claudien. avec lesquelles elle tient conseil. On conclud que la Prudence sera députée vers le Ciel pour présenter à Dieu les vœux de la Nature & des Vertus, & pour le prier d'envoyer une ame pure & sans tache dans un corps, afin que cette union puisse faire un Homme heureux & accompli par le ministére de la Nature & des Vertus. Tout cela se trouve accompagné de fictions qui sont assés ingénieuses & qui ne laissent pas d'avoir leur agrément au milieu de ces nuages qui nous dérobent la connoissance de ce qu'il a voulu dire dans la plus grande partie de son Ouvrage. Dieu après avoir donné une audience favorable à l'Ambassade, crée une ame sur l'idée qu'on lui avoit proposée, & la commet aux soins de la Prudence pour la conduire surement en terre en lui recommandant de prendre garde sur tout aux malignités que les Planétes pourroient *influer* dans leur passage. La Prudence ayant remis son dépôt entre les mains de la Nature & des Vertus, la Nature lui fit un Corps, & les Vertus des ornemens chacune selon son état. Il n'y eut que la Noblesse qui ne pouvant rien contribuer de son fonds eut recours à la Fortune qui se transporta sur l'heure chés la Nature avec tous ses avantages pour en combler le nouvel Homme.

Sa perfection ayant donné de la jalousie à l'Enfer, Alecto l'une des Furies leve une armée de Vices qui viennent attaquer l'Homme, mais qui sont mis en déroute par ce nouveau Samson.

L'Auteur inconnu du Sommaire qui se trouve à la tête de l'Ouvrage, prétend que la matiére en est double, qu'elle est premiérement historique sous cette apparence continuelle de fiction; & qu'en second lieu elle est encore mystique, terme qui à mon avis doit s'entendre plutôt du sens que nous appellons Allégorique ou de celui qu'on nomme Tropologique, que du véritable Mystique à qui l'Ecole a donné le nom d'Anagogique. Quoique ce soit un Poëme assés Philosophique, Alain ne s'est pourtant attaché à aucune sorte particuliére de Philosophie. On y trouve divers traits de Morale & quelquefois de Mathématiques, mais qui sont souvent tournés d'une maniére Scholastique qui l'a fait considérer comme un adroit Sophiste par quelques Critiques. Enfin il n'a point oublié d'y faire entrer un peu de Théologie, de sorte qu'assaisonnant toutes ces choses de la Fable Païenne qu'il y répand en divers endroits, il a fait de tous ces mélanges une bigarrure continuelle dont la bizarrerie ne laisse pas d'avoir son prix autant que les choses irréguliéres en peuvent avoir.

Je vous avouë que nous fumes un peu surpris d'entendre parler si

avantageusement de l'Anti-Claudien, & Mr de Brillat me prévint Anti-Claudien.
lorsqu'il dit à Mr de Rintail. Si vous continués, vous pourrés bien vous brouiller avec Mr Baillet votre ami & le notre. L'idée qu'il nous a voulu donner de l'Anti-Claudien dans son Recueil de Jugemens sur les Poëtes Latins, pourra-t-elle se concilier avec tout le bien que vous venés de nous en dire?

Oui, nous répondit-il, si vous y joignés aussi le mal que j'en ai dit. Mr Baillet en a dit du bien & du mal. Qu'ai-je fait autre chose? Il a même ajouté plus que moi une circonstance qui est avantageuse à l'Anti-Claudien. C'est l'honneur d'avoir non seulement été traduit en François depuis près de deux cens ans, mais d'avoir encore été réduit en un bel abrégé & enrichi de digressions morales par Adam de la Bassée Chanoine de l'Isle qui étoit un homme d'importance vivant sur la fin du quatorziéme siécle.

---

5 SOnt-ce-là les Prédécesseurs de l'Anti-Baillet dont vous nous Anti en général.
prometiés l'histoire, dit Mr de Brillat à Mr de Rintail? Sont-ce-là ces Ancêtres dont la race est devenuë si odieuse? Si le recit que vous avés à nous faire des suivans, n'a rien de plus affreux que ce que nous venons d'entendre, je crains de ne pas remporter chés moi toute l'aversion que Mr de Verton m'en avoit donnée en venant ici.

Ayés patience, Monsieur, vous ne voyés pas, lui dis-je, que Mr de Rintail a voulu imiter ces Généalogistes ingénieux d'Espagne, & de Flandre, qui pour faire plus d'honneur à leur Noblesse, savent trouver les moyens d'en faire remonter l'antiquité jusqu'à Japhet. Mr de Rintail nous fait assés connoître qu'il n'a point eu l'intention de nous persuader que l'Anti-Baillet & ses semblables soient descendus en droite ligne de ces anciens *Anti*.

Trouvés-moi, répondit Mr de Rintail, quelque origine qui ne soit point fabuleuse, dès que vous cherchés à la placer dans l'Antiquité. Ne vous souvenés-vous pas qu'une Maison ne passe pas pour être des plus illustres lorsqu'on ne sauroit reculer sa généalogie au de-là de l'Histoire, & la faire passer jusqu'aux tems Héroïques. Je parle à des gens qui ont lû Diodore de Sicile, & qui par conséquent ne m'obligeront pas de leur donner une explication des tems Héroïques ou Fabuleux. Je ne me suis pas engagé à vous faire voir que l'Anti-Baillet & ses semblables fussent de la même espéce que ces anciens dont je vous ai rapporté quatre exemples. Loin de vous faire croire qu'ils fussent même du nombre de ces Descendans infortunés

qui ſont dégénérés, & qui ont laiſſé effacer les traces que leurs Aïeux leur avoient marquées, je ſuis prêt de vous montrer que leur véritable origine n'eſt pas fort éloignée de nous. Vous aurés ſans doute aſſés de pénétration pour juger qu'ils ne doivent leur naiſſance qu'à la corruprion du genre humain qui s'eſt gliſſée enfin dans la République des Lettres depuis deux cens ans avec autant de licence, qu'il s'en pourroit trouver dans l'armée la plus mal diſciplinée des Barbares, ou dans une ſociété de Bohemiens & de Brigands. Après cela je vous permettrai de comparer leur origine avec celles des Inſectes qui naiſſent de la corruption de la terre, je veux dire de l'infection & de l'ordure.

J'aurois ſouhaité, pour l'Anti-Baillet & ſes ſemblables, pouvoir découvrir une ſource plus pure, & moins proche de nous: mais pourquoi n'eſt-elle pas plus incertaine, & plus obſcure? Ne ſait-on pas que ce n'eſt qu'à la faveur de l'incertitude & de l'obſcurité que les d'Hozier, les du Bouchet, les du Cheſne peuvent conduire ſurement de certaines Généalogies, annoblir de certaines Maiſons, purifier leurs origines, & faire remonter leurs ſources juſqu'à la belle Antiquité.

Croyés-vous, lui dis-je en l'interrompant, que Mr de Brillat & moi nous nous intereſſions ſi fort dans l'honneur, ou dans la fortune de vos *Anti*? Qu'ils s'en prennent à leur deſtinée, ou à l'état de leur nature, s'ils ne peuvent pas être autre choſe que ce qu'ils ſont. Mais voyons toujours ces Prédéceſſeurs de l'Anti-Baillet, voyons ſi vous pourrés nous faire ſentir cette grande différence que vous prétendés mettre entre eux & les quatre anciens dont vous venés de nous faire l'hiſtoire.

---

6 MR de Rintail changeant auſſi-tôt de cahier, nous dit d'un air de compaſſion qu'il ne pouvoit nous diſſimuler que la plupart de ces *Anti* Modernes & Prédéceſſeurs de l'Anti-Baillet avoient eu le malheur de naître dans l'Héréſie, c'eſt-à-dire dans des Sociétés ſéparées de notre Communion; qu'il en avoit auſſi apperçû quelques-uns parmi les Catholiques, mais qu'il n'aſſuroit pas que ceux d'entre eux qui avoient pris des maniéres ſatiriques, même contre la perſonne des Hérétiques, n'euſſent pas deshonoré l'Egliſe. Il ajouta que les moins raiſonnables à ſon ſens, étoient ceux qui ſous le nom odieux d'*Anti* avoient prétendu traiter les matiéres de Religion qui demándent d'être maniées avec toute la ſageſſe, & tout le reſpect poſſible.

Je pris occasion de cette pensée, pour lui demander s'il y avoit du dessein dans son Recueil, & s'il y avoit fait entrer quelque division pour donner de l'ordre, ou de la méthode à la liste de ses *Anti*.

Il me répondit que ceux qui pourroient trouver du dessein dans son Recueil en la maniére que je l'entendois, seroient plus ingénieux que lui; que son intention avoit été simplement de faire un Catalogue plus ou moins raisonné, selon que les sujets lui avoient paru plus ou moins importans. Pour la méthode qu'il y avoit gardée, il nous dit qu'il n'avoi pas crû devoir s'assujettir à l'ordre des tems, parce qu'il ne s'agissoit que d'Ecrivains modernes des deux derniers siécles, & que plusieurs avoient vécu dans les mêmes tems.

Il s'étoit contenté d'une espéce de division que je veux vous rapporter ici avant que de finir la rélation de ce premier Entretien, afin de n'être pas obligé de la répéter à la tête du second dont je vous rendrai bon compte au premier jour. Il avoit partagé son Recueil, ou son Catalogue raisonné en deux principales parties. La premiére comprenoit les *Anti* que l'on trouve à la tête des Ouvrages de Théologie, & la seconde étoit pour ceux qui regardent les sciences humaines. Division de ce Traité.

La premiére partie se trouvoit encore divisée en divers chapitres assés inégaux entre eux suivant le nombre des *Anti* qu'ils contenoient. Le 1. Chapitre étoit destiné aux *Anti* des Protestans en général contre les Catholiques; le 2. à ceux des Protestans en particulier contre eux-mêmes, & premiérement des Luthériens contre les Calvinistes; le 3. à ceux des Luthériens contre les Luthériens leurs confréres; le 4. à ceux des Calvinistes contre les Luthériens; le 5. à ceux des Calvinistes contre d'autres Calvinistes; le 6. à ceux des Protestans en général contre les Sociniens & contre les Juifs; le 7. à ceux des Catholiques contre les Protestans; le 8. à ceux de quelques Catholiques entre eux: mais ce dernier Chapitre étoit si peu de chose, que Mr de Rintail vouloit que nous le comptassions pour rien.

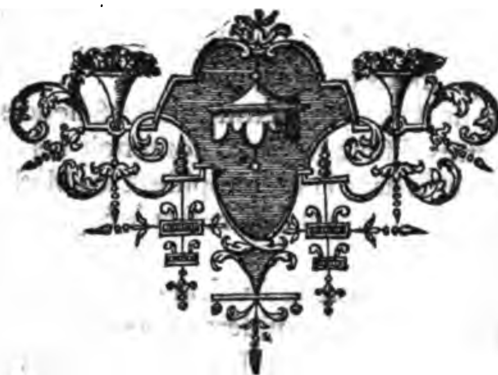
La seconde partie du Recueil qui étoit pour les Sciences humaines, avoit aussi ses Chapitres différens. Le 1. contenoit les *Anti* dans le Droit & la Politique; le 2. dans la Philosophie & les Mathématiques; le 3. dans la Médecine; le 4. dans l'Histoire sacrée & profane; le 5. dans les belles Lettres.

Voilà, Monsieur, quelle étoit la division des *Anti* qu'il appelloit personnels, & qu'il nous faisoit considérer comme des Piéces satiriques & injurieuses au moins dans leur Titre. Il avoit fait un autre cahier pour les *Anti* réels qui ne regardentque les choses sans en vouloir aux personnes: il n'en désapprouvoit pas le Titre, & nous disoit que

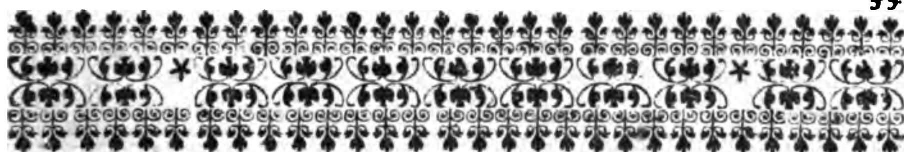
la plupart des *Anti* personnels auroient eu plus de justesse, s'ils n'avoient été que réels. Il nous en a promis la lecture & de mon côté je vous en promets au moins un abrégé en son tems.

Mr de Rintail avoit donc pris déja le cahier sur lequel il avoit à nous entretenir touchant les *Anti* des Protestans contre les Catholiques, & il commençoit à nous faire faire quelques réflexions générales sur les *Anti-Becans*, & les *Anti-Bellarmins* qui se rencontroient les premiers sur sa feuille, lorsque nous vîmes entrer chés lui une compagnie qui lui fit remettre le cahier dans le tiroir de sa table. C'étoient le P. Briet, & le P. de Billy accompagnés de l'Abbé Nitar de Bellay. Le premier en qualité de parent, & les deux autres comme alliés de Mr de Rintail ne devoient pas être du nombre des Fâcheux dont la présence fait suspendre la liberté des Entretiens, & qui troublent ce que la familiarité peut avoir d'agrément dans une Compagnie. Mais nonobstant leur privilége, Mr de Rintail nous fit assés connoître qu'il ne les avoit pas choisis pour être ses Auditeurs dans la lecture de ses *Anti*. Les deux Peres & Mr l'Abbé sembloient n'être venus que pour complimenter Mr de Saint Yon sur le succès d'une nouvelle expédition de Mr le Marquis de Valbeil son Pere, & pour apprendre des nouvelles d'Angleterre. Mr de Brillat s'étant levé & moi avec lui, nous prîmes congé de Mr de Saint Yon qui nous somma de revenir, & Mr de Rintail nous dit adieu tout bas pour trois jours.

Je suis, Monsieur, votre, &c.
Alb. Lain de VERTON.



SATIRES



# SATIRES PERSONNELLES.

## SECOND ENTRETIEN,

### Où commence l'Histoire des Prédéceſſeurs de l'Anti-Baillet.

### Entre Meſſieurs de Saint Yon, de Rintail, de Brillat, Terlaine, & de Verton.

*Envoyé à Mr de la Cour d'Oronne.*

---

## *ANTI des Modernes.*

### PREMIERE PARTIE.

*ANTI qui ſe trouvent à la tête des Ouvrages de Théologie.*

7 J'AI conſidéré, Monſieur, la ſatisfaction que vous m'avés témoignée de la Rélation que je vous ai envoyée de notre premiére converſation avec Mr de Rintail comme un engagement honnête à vous envoyer encore celle de la ſeconde, & à vous faire eſpérer celles des ſuivantes ſi vous continués d'en être content.

Au bout des trois jours marqués par Mr de Rintail, je fus chés Mr de Brillat que je trouvai levé de table & tout prêt de me venir prendre ſi je ne l'avois prévenu. Il avoit donné à diner à Mr *Terlaine d'Alby* qui ſoit par conjecture, ſoit par l'entretien qu'il avoit eu à table, s'étoit douté que Mr de Brillat devoit donner l'après midi à Mr de Rintail qu'il avoit vû depuis notre premiére viſite. Il nous ſurprit lorſqu'il nous fit connoître qu'il ſavoit le ſujet de l'Entretien

que nous devions avoir avec Mr de Rintail, & voyant que nous ne le pressions pas de se joindre à nous pour aller à l'Hotel de Valbeil, il se pria lui-même en nous assurant qu'il ne gâteroit rien, & que tout nouvellement converti qu'il étoit il ne seroit point scandalisé de ce qu'il nous entendroit dire des Protestans.

Nous trouvâmes Mr de Rintail seul, & comme je savois que Mr de Saint Yon étoit dans ses exercices, je menai ma compagnie pour le saluer. Dès qu'il nous eût apperçû, il finit avec son Maître de Mathématiques, & il remercia pour ce jour-là son Maître à danser en notre considération. Il nous fit remonter ensuite dans le Cabinet de Mr de Rintail qui avoit déja le cahier en main. Chacun prit son siége, Mr de Rintail s'adressant à Mr Terlaine, lui dit. Nous allons mettre à l'épreuve les restes de l'affection que vous pourriés avoir conservés pour vos anciens confréres.

Sont-ce des Satires que vous allés débiter contre eux, lui répondit Mr Terlaine? Non, repartit Mr de Rintail, ce sont des Satires qu'ils ont faites contre les Catholiques; & je sai que les honnêtes gens de votre caractére ne sont point pour ceux qui font souffrir, mais pour ceux qui souffrent les injures. Je prévois que vous aurés à souffrir vous-même, si je vous remets devant les yeux les marques qui nous sont restées de leurs emportemens contre nous.

Il n'est pas extraordinaire à des nouveaux Convertis, reprit Mr Terlaine, de conserver encore après leur conversion des restes de leurs premiéres habitudes. Constantin & Clovis ne se dépouillérent pas aisément de certaines inclinations qu'ils avoient euës dans leur Paganisme. Mais par la grace de Dieu je ne me trouve point obligé de changer d'inclination pour le point dont vous allés nous entretenir. Avant la grace que Dieu m'a faite de me restituer à son Eglise je vivois dans la Société des Prétendus Réformés, sans approuver les excès de leur plume, & je n'avois même guères de commerce qu'avec les plus modérés & les plus éclairés de leur Communion. En tout cas, je puis vous répondre pour éviter les longs raisonnemens que Terlaine Catholique a renoncé sincérement aux interêts de Terlaine Protestant.

Et moi, je suis persuadé, dit Mr de Brillat, qu'il n'y a point de Protestant, fût-ce Mr Jurieu, qui ne fût très-content de la modération & de la briéveté de Mr de Rintail, s'il étoit présent à la lecture qu'il va nous faire de ses *Anti*.

Je suis ravi, reprit Mr de Rintail, que vous ayés mis en jeu ma briéveté avec ma modération. Je ne vous dédirai pas, & vous allés

voir que mon Recueil eſt moins un Commentaire Hiſtorique qu'un ſimple Catalogue des *Prédéceſſeurs de l'Anti-Baillet*.



## CHAPITRE I.

### ANTI des Proteſtans contre les Catholiques, ou *ANTI-Catholiques Proteſtans*.

### ANTI-BECAN.

8 LE premier que je trouve non pas dans l'ordre des tems, mais dans celui de mon cahier, eſt l'*Anti-Becan*, dont il eſt fait mention dans les Indices des Livres défendus par l'Inquiſition Eſpagnole & Romaine.

Vous débutés, dit Mr Terlaine, par un endroit qui n'eſt pas capable d'augmenter de beaucoup l'averſion que les Catholiques François pourroient avoir pour l'*Anti-Becan*. Ils n'ont pas coutume de s'effrayer au mot d'Inquiſition, & j'ai connu tel Auteur en France qui ſouhaitoit de voir ſon Ouvrage dans l'*Index*, afin que cet honneur pût lui donner du cours & de la réputation.

Ha! Monſieur, dis-je à Mr Terlaine, vous m'avouerés que voilà déja un petit trait des impreſſions que vous pouvés avoir reçûës autrefois parmi vos Meſſieurs de la Religion prétenduë Réformée. Car enfin ſans la gloſe que vous venés de donner à la penſée de Mr de Rintail, je n'y aurois apperçû autre choſe qu'une citation fort indifférente des Livres de l'*Index*, que l'on peut ce me ſemble alléguer avec auſſi peu de conſéquence que nous ferions des Auteurs ſujets à réviſion.

Ne conteſtés pas, Meſſieurs, reprit Mr de Rintail, ſur l'autorité des Cenſeurs de Rome ou de Madrid. Elle nous eſt ici fort inutile. Ils n'ont cenſuré qu'un *Anti-Becan*, parce qu'ils n'en ont pas connu davantage. Ils n'en ont marqué ni l'Auteur, ni le pays, ni l'âge, ni le ſujet; de ſorte que de tous les *Anti-Becans* qui ſe ſont élevés dans la République des Lettres, nous n'en pourrions pas convaincre un ſeul en particulier d'avoir été mis dans leur *Index*.

Vous me ſurprenés, dit Mr de Brillat, avec votre multitude d'*Anti-Becans*. Il faut que cette race d'*Anti* ſoit bien féconde pour en pro-

Anti-Becan. duire tant de chaque eſpéce différente.

Je ne vous en rapporterai que trois de l'eſpéce dont nous parlons maintenant, répartit Mr de Rintail, parce que les autres me ſont inconnus. De ces trois Anti-Becans il y en a deux qui doivent leur naiſſance à des Luthériens, & un qui doit la ſienne à un Calviniſte.

§. I.

Le premier eſt celui d'un Allemand nommé Jean-Mathias Mayfart qui le fit paroître à Leipſick en deux tomes *in*-8°. l'an 1627. Ce Mayfart étoit actuellement Régent du Collége de Coburg lorſqu'il fit ſon *Anti-Becan*. Il n'avoit alors que trente-ſept ans, mais il y avoit près de trois ans qu'il s'étoit fait paſſer Docteur en Théologie Luthérienne dans l'Univerſité de Jhéne. C'eſt une circonſtance que je vous rapporte, afin que vous l'excuſiés de s'être mêlé d'écrire ſur des matiéres Théologiques lorſqu'il ne paſſoit encore que pour un Humaniſte. Depuis ce tems-là il fut Profeſſeur en Théologie dans la Ville d'Erphord ou Erfurt qui eſt la principale de Turinge. Après il parvint aux premiers honneurs de la Profeſſion, je veux dire à la dignité d'Ancien ou *Senieur du Miniſtére* & à celle de *Paſteur des Prédicateurs* parmi les Luthériens, & il mourut en 1642. âgé de 52. ans

Voilà, dit Mr de Brillat, le portrait d'un homme aſſés heureux qui a fait fortune parmi les gens de ſa ſorte; mais je voudrois celui d'un homme habile dans ſa profeſſion.

Je ne vous conſeille pas, lui répondit Mr Terlaine, de preſſer Mr de Rintail ſur l'habileté de Mayfart après ce que j'ai vû de lui lorſque je m'appliquois à la lecture de toutes ſortes de Proteſtans. Cet Auteur a perdu preſque toute mon eſtime depuis que je ſuis tombé ſur ſon *Suſcitabulum proponens abſurda abſurdorum abſurdiſſima.*

Mais au moins, repartit Mr de Brillat, que prétendoit Mayfart dans ſon *Anti-Becan*? A qui en vouloit-il?

Mayfart, dit Mr de Rintail, en vouloit à un célébre Théologien de l'Egliſe Romaine. Vous ſavés que Becan Jéſuite du Brabant qui a profeſſé la Théologie avec ſuccès en diverſes Villes de l'Allemagne, & qui fut enſuite Confeſſeur de l'Empereur Ferdinand II. avoit compoſé un *Manuel des Controverſes* qui fut jugé très-utile pour ramener les Proteſtans à l'Egliſe, & qui eſt effectivement l'un des meilleurs Ouvrages de ce Pere. Les Paſteurs & Docteurs Luthériens qui trouvoient à redire de jour en jour au nombre de leurs

Ouailles crurent qu'ils devoient s'en prendre au Manuel des Controverſes de Martin Becan, & ils employérent tout ce qu'ils avoient d'induſtrie & de capacité pour repouſſer cet Adverſaire. Ehinger, Hannekin & pluſieurs autres firent voler divers Libelles: mais perſonne ne ſe montra plus animé que notre Mayfart, qui voulut faire de ſon *Anti-Becanus* un rempart à l'Héréſie. Anti-Becan.

§. II.

Le ſecond ANTI-BECAN Luthérien, continua Mr de Rintail, a pour Auteur un autre Allemand nommé Gilles Hunnius, dont j'aurai encore occaſion de vous parler dans la ſuite de mon Recueil. Je me contente de vous dire ici que ſon Ouvrage parut *in*-4°. dans une des principales Villes de la Saxe (1) pluſieurs années avant celui de Mayfart; & que s'il falloit juger de ces Ouvrages par la réputation de leurs Auteurs, celui de Hunnius devroit être un peu moins mauvais que celui de Mayfart.

§. III.

Le troiſiéme ANTI-BECAN eſt celui de Jean Crocius Calviniſte, ou ſi vous voulés, Luthérien-Calviniſte du Lantgraviat de Heſſe qui a fait grand bruit en Allemagne par ſes Ecrits, & qui a eu encore plus d'affaires à démêler avec les Proteſtans qu'avec les Catholiques, ſur divers points de Théologie, & ſur la conciliation de la Confeſſion de Genève avec celle d'Auſbourg.

Ce Crocius dont je vous entretiendrai encore ailleurs, avoit commencé de bonne heure à plaider contre le P. Becan. Il y avoit déja vingt-trois ans qu'il avoit publié contre lui ſon Enneade de Diſſertations Théologiques à Francford, lorſqu'en 1643. il s'aviſa de faire imprimer ſon *Anti-Becan* in-4°. dans la Ville de Caſſel.

Tous ces Anti-Becans, dit Mr de Brillat, ſont-ils demeurés ſans replique? Oui, lui répondit Mr de Rintail, au moins de la part du Pere Becan qui étoit mort avant que ceux de Mayfart & de Crocius euſſent paru dans le monde; & je ſuis perſuadé qu'il n'auroit eu que du mépris pour eux, s'il eût vécu aſſés long-tems pour les voir naître, ou qu'il les auroit traité avec autant d'indifférence, qu'il avoit fait celui de Hunnius.

Il faut être bien malhonnête homme, dis-je en me tournant vers Mr Terlaine, pour attaquer ainſi le nom, & la perſonne des morts, ſur tout lorſqu'on n'a point eu de différends avec eux de leur vivant.

1 On en vit une édition nouvelle en 1625.

Anti-Becan. Que voulés-vous, me repartit Mr Terlaine? S'il y a des personnes modérées parmi les Hérétiques, comme j'en ai connu plusieurs certainement parmi les Protestans; croyés que ce n'est pas l'esprit de l'Hérésie qui leur inspire la modération : c'est souvent le tempérament, c'est quelquefois l'éducation.

Revenons Messieurs, dit Mr de Rintail, à la demande de Mr de Brillat. Je vous ai répondu que les Anti-Becans étoient demeurés sans replique de la part de Becan: mais sa cause qui étoit celle de l'Eglise Catholique, n'est pas demeurée sans défense. Elle fut avantageusement vangée par divers Auteurs Catholiques; & il se trouva entre les autres un Jésuite de Westphalie nommé Melchior Cornæus qui voulut en particulier faire une réponse à l'*Anti-Becan* de Crocius; comme nous l'apprenons du P. Sotwel. Son Livre a pour Titre, *Animadversiones in Anti-Becanum Joannis Crocii Professoris Cassellensis.* Il fut imprimé à Maïence *in*-4°. l'an 1647. Mais je ne puis vous dire si cet Ouvrage est différent d'un autre allégué par Mr Lipen dans son premier Tome des Théologiens sous le Titre de *Theologorum Moguntinensium Animadversiones in Anti-Becanum contra Crocium* imprimé in-4°. dans la même Ville. Il n'est pas incroyable que le P. Cornæus soit devenu en cette occasion le Sécretaire de la Faculté de Théologie à Maïence, où il a vécu fort long-tems premiérement en qualité de Professeur en Théologie, puis en celle de Recteur du Collége, & enfin comme Théologal, ou Prédicateur des Dominicales.

Quoiqu'il en soit, Crocius ne trouva pas qu'on eût assés ménagé son Anti-Becan, il songea quelque tems après à le venger de son Adversaire, & l'an 1654. il fit paroître à Marpurg dans cette inténtion un Livre Latin intitulé *Anti-Becani justa vindicatio.* Crocius fit si bien par cet Ouvrage, qu'il s'attira quatre ans après un *Anti-Crocius* que l'on vit sortir de la Ville de Wurtzbourg en Franconie de la part du Pere Melch. Cornæus, qui par ce moyen ôta à Crocius l'occasion de tirer vanité d'avoir écrit le dernier.

☞ Le P. Becan étoit né l'an 1563. dans une Bourgade du Brabant nommée Hilverenbeck au Pays de Kempenland, ou pour parler plus juste dans le quartier d'Oosterwick. Il se fit Jésuite en 1583. il professa la Philosophie pendant quatre ans, & la Théologie pendant vingt-deux à Wurtzbourg en Franconie, à Maïence, à Vienne en Autriche. Après il fut Confesseur de l'Empereur Ferdinand II. & il mourut de la colique à Vienne le 24. de Janvier de l'an 1624.

## ANTI-BELLARMIN.

9 NE croyés pas, Messieurs, continua Mr de Rintail, que sous le Titre d'*Anti-Bellarmin* je veuille vous faire l'Histoire des Ecrits qu'on a publiés contre le célébre Cardinal Bellarmin, ou même vous donner une liste de ses Adversaires. Vous en trouverés des Catalogues tout faits lorsque vous en serés en peine, mais je vous conseille d'y joindre en même tems celui de ses Défenseurs qui a été composé par Berald Italien. Il ne s'agit ici que de cinq ou six de ses Adversaires qui semblent avoir voulu prendre à partie le nom ou la personne de Bellarmin, au lieu de se réduire à l'éxamen de ses Ecrits.

### §. I.

Le premier de ces Adversaires outrageans qui soient venus à ma connoissance, est un Luthérien du commencement de notre siécle nommé Samuel Huber qui voulut diviser son ANTI-BELLARMIN en six Livres & le publia l'an 1607. *in*-8°. à Goslar Ville Impériale de la Saxe dans le Duché de Brunswick sous le Titre d'*Anti-Bellarminus*, id est, *Confutatio eorum quæ adversus Christianam Fidem disputavit Robertus Bellarminus* (1). Voilà le Titre d'une Edition que je n'ai point vûë, & pour vous dire, ce que j'en pense, cette Edition *in*-8°. ne m'est pas moins suspecte que le Titre.

Si je n'avois eu l'avantage, dit Mr Terlaine, de connoître Bellarmin d'ailleurs, j'aurois juré sur l'expression de ce Titre que cet Auteur étoit quelque Juif ou quelque Déiste du caractére de ce Spinosa que nous avons vû mourir en Hollande depuis dix ou onze ans (2). C'est ainsi que de faux Titres imposent à ceux qui ne connoissent point d'ailleurs les Livres ausquels on les fait porter. Je donnerois volontiers ma voix pour condamner ces Faussaires, & j'estime que l'on devroit considérer plus qu'on ne fait, les fâcheuses conséquences que peut produire la licence qu'on se donne de mettre dans un Titre tout ce que l'on veut, ou ce qu'une passion déréglée peut suggerer à un Auteur.

Il se peut faire, continua Mr Terlaine, que ce Samuel Huber ait

1 L'édition in-fol. porte un Titre un peu différent.

2 ¶ Spinosa mourut l'an 1677. dans sa 45. année. ¶

Anti-Bellarmin. montré ſur ſon étiquette plus de fiel & de malignité qu'il ne s'en trouve dans le fond de ſon ſac ; & je n'ai pas oui parler de lui comme d'un Adverſaire capable de faire grand tort à la réputation de Bellarmin, moins encore à la cauſe de l'Egliſe Catholique.

C'étoit un eſprit aſſés chagrin, reprit Mr de Rintail, ſujet à tomber de tems en tems dans la mélancholie. Il ne ſe pouvoit peut-être rien ajouter au zèle qu'il témoignoit pour ſon Luthéraniſme. Cependant vous diriés que les Catholiques lui étoient plus indifférens que les Calviniſtes, & qu'il avoit entrepris une guerre irréconciliable avec ces derniers. Mais ſes Ecrits étant compoſés pour la plus grande partie en Allemand, ils n'ont pas fait grand bruit parmi les Calviniſtes de France & d'Angleterre.

Après tout, Meſſieurs, je crois que Mr Terlaine auroit témoigné un peu plus de compaſſion pour Huber, s'il avoit vû le Titre de l'Edition de ſon Anti-Bellarmin *in-folio*. Du moins ne le ſoupçonneroit-il pas d'avoir voulu donner lieu aux Ennemis de l'Egliſe Catholique d'accuſer un ſi docte & ſi pieux Cardinal d'Athéïſme ou de Déïſme comme Joſeph Scaliger avoit l'effronterie de le publier (1). Car enfin s'il prétend dans ce Titre que Bellarmin *a écrit contre la Foi de* JESUS-CHRIST, au moins reconnoît-il au même endroit que ç'a été *pour la défenſe de la Religion Romaine*.

Je vous ai marqué plus haut que l'Edition *in*-8°. m'eſt fort ſuſpecte auſſi-bien que ſon Titre, nonobſtant l'autorité de deux ou trois ſavans d'Allemagne & d'Angleterre ſur laquelle on prétend qu'il eſt en cette forme dans la Bibliothèque d'Oxford. Quelle apparence y a-t-il qu'un Livre d'une groſſeur auſſi monſtrueuſe qu'eſt l'Anti-Bellarmin de Huber ait été imprimé en deux formes differentes dans une même année & dans une Ville où le commerce des Lettres n'eſt pas fort grand. Mes yeux me montrent tous les jours que l'Edition *in-folio* eſt de l'an 1607. à la réſerve des deux derniers Tomes ou Livres qui ſont de 1609. Draudius qui nous donne d'ailleurs un détail aſſés éxact de l'impreſſion des ſix Tomes *in-folio*, nous en repréſente encore une autre Edition faite à Francford chés Feyrabendt en la même forme & en la même année de 1607. Cela ne ſert qu'à multiplier nos difficultés ſur un Ouvrage qui devoit ce ſemble être auſſi incommode à ſes Libraires qu'il l'a été au Public, à moins qu'on ne diſe que le Libraire de Goſlar ſe ſeroit accommodé avec celui de Francford, & que celui-ci auroit fait une premiere feuille pour lui.

1 § Dans le 2. Scaligerana au mot *Bellarminus*.

Ce

Ce Huber, ou Hubern comme il est appellé dans les Livres écrits en Allemand, étoit un Suisse de la Ville de Berne; mais ayant quitté son pays, il se fit Luthérien & alla professer la Théologie à Wittemberg en Saxe. Il se brouilla avec ses Collégues & divers autres Théologiens de sa propre Communion sur le sujet de l'Election ou de la Prédestination qu'il croyoit universelle tant pour les enfans du Diable que pour ceux de Dieu. Il n'étoit pas moins extraordinaire sur la Justification & la Rédemption: de sorte qu'ayant fait beaucoup d'Ecrits pour la défense de ses opinions, il est devenu Chef d'un Schisme & d'une Secte nouvelle parmi les Luthériens qui porte le nom de *Huberianisme*. Anti-Bellarmin.

§. II.

Le second ANTI-BELLARMIN dont j'ai à vous dire un mot est le dernier de tous dans l'ordre des tems: mais grace à la réputation de son Auteur, il devient insensiblement le premier dans l'esprit des Protestans de l'Allemagne. Cet Auteur est feu Mr Schertzer mort depuis cinq ou six ans, chargé de titres & de dignités. Il publia son *Anti-Bellarmin* à Leipsick l'an 1681. *in*-4°. sous le titre de *Johannis Adami Scherzeri ingenui Præsulatus Misn. &c. Anti-Bellarminus, sive in quatuor Tomos controversiarum Rob. Franc. Rom. Bellarmini Polit. Jes. E. R. Card. Presb. & Archiep. Capuani Disputationes Academicæ* (1). Mais vous, Mr de Verton, que vous semble d'un si beau Titre où l'on donne quatre noms propres, & quatre appellatifs à Bellarmin?

Pure turlupinade, lui répondis-je, mais il est probable que Mr Schertzer vouloit nous apprendre que Bellarmin s'appelloit François Romulus.

Passons-lui cela, reprit Mr Terlaine: mais croyés que si j'étois en peine de savoir de quel pays, ou de quelle profession étoit ce Cardinal, je ne m'aviserois pas d'aller chercher un *Anti-Bellarmin*. Pour moi, dit le jeune Mr de Saint Yon, quand j'ai entendu prononcer tant de noms, & tant de qualités au commencement de l'Anti-Bellarmin, j'ai conçû aussi-tôt l'idée de quelque Oraison funébre qu'on auroit voulu faire de Bellarmin.

J'ai vû, dit Mr de Brillat, le petit Extrait que Messieurs Menken, Rechemberg, &c. ont publié de l'Anti-Bellarmin de Scherzer au premier Tome de leurs Actes des Savans à Leipsick: mais le Titre qu'ils en représentent, n'a rien de cette affectation à laquelle vous donnés tous un tour si ridicule.

1 Witten Memor. Theolog.

Anti-Bellarmin. Ces Messieurs, repartit Mr de Rintail, avoient des liaisons particuliéres avec Mr Scherzer; ils ont employé leur prudence pour ménager la réputation de leur ami, si bien qu'ils se sont contentés de rapporter les noms, & une partie des qualités de l'Auteut de l'Anti-Bellarmin en retranchant celles de Bellarmin, sachant bien qu'on devoit les chercher ailleurs.

Mais si quelque zélé du nombre de ceux qui ne sauroient souffrir qu'on ait ainsi profané le grand nom de Bellarmin, avoit quelque *Anti-Scherzer* en tête, il pourroit pour vanger Bellarmin de Scherzer en explication de son Titre, ranger ainsi les qualités de Mr Scherzer à la tête de son Ouvrage.

*Incomparabilis Theologus*
*Vir*
*Summe Reverendus, Magnificus,*
*Amplissimus, atque Excellentissimus,*
*SS. Theologiæ Doctor,*
*Ejusdemque in alma Philuræa* (1)
*Professor Primarius.*
*Ingenui Præsulatus Misnensis* (2),
ou bien,
*Canonicorum Ingenuæ Misenensis,*
*Custos, Cantor, ac demùm*
*Præpositus ac Senior.*
*Capituli ad D. Petri Budissinens. resp. itidem* (3)
*Præpositus ac Senior.*
*Polonicæ Nationis* (4), *& Facultatis Theologicæ*
*Senior ac Decanus.*
*Synedrii Electoralis* (5) *ac Ducalis*
*Assessor.*
*Majoris Principum Collegii collegiatus, ejusdem Decanus Procancellarius,*
*Ac bis Præpositus.*
*Alumnorum Electoralium Ephorus.*
*Academiæ Decemvir.*

Ah, le grand homme, m'écriai-je! qui a sû réunir tant d'offices & tant de bénéfices sans incompatibilité: il ne falloit pas un homme

1 Nom de l'Université de Leipsick.
2 Misnie ou Meissen.
3 A Bautzen dans la Luzance.
4 Dans l'Université de Leipsick.
5 Saxonie

moins bien escorté contre un Bellarmin. Un homme si qualifié mérite bien que vous nous disiés un mot de sa vie, afin de nous faire mieux connoître son mérite. Anti-Bellarmin.

☞ C'est une justice que je dois à sa mémoire, me répondit Mr de Rintail. Vous saurés donc que Mr Scherzer étoit un Bohémien fils d'un Avocat d'Egra; qu'il vint au monde l'an 1628. que son Pere ayant été chassé du pays pour le fait de Religion, il fut le compagnon de son exil n'étant encore qu'un enfant; qu'il fit ses études comme il put en diverses Villes d'Allemagne; jusqu'à ce qu'en 1550. il vint à Leipsick qui devoit être le lieu de sa stabilité. Au bout de quelque tems il fut incorporé à l'Université; & déclaré capable d'entrer dans toutes les Charges. En 1658. il fut fait Professeur en Hébreu; il passa Docteur en Théologie l'an 1666. après quoi on le fit Professeur dans la sacrée Faculté où tous les honneurs & les plaisirs vinrent le chercher. Il avoit épousé deux femmes, l'une en 1659. & l'autre en 1670. mais il eut le déplaisir de les voir mourir toutes deux devant lui avec la plupart des enfans qu'il en avoit eus. On prétend que ces malheurs domestiques contribuérent un peu à lui avancer ses jours. C'étoit dommage: car Mr Scherzer étoit l'un des plus galants Théologiens, & des plus mignons Ecclésiastiques que les Luthériens eussent encore eus parmi eux. J'ai oui dire à un Gentilhomme de Saxe qui avoit étudié sous lui en Théologie, qu'il appréhendoit tellement de rien faire qui parût indigne du nom qu'il portoit, qu'il n'oublioit rien pour mériter la qualité de courtisan, & pour s'attirer les bonnes graces du beau séxe (1).

Après cela, interrompit Mr Terlaine, je ne serai pas surpris que l'on vienne nous dire que l'Anti-Bellarmin de Scherzer est plus enjoué que celui de Huber que l'on nous fait passer pour un mélancholique.

Vous jugés bien, reprit Mr de Rintail, qu'un homme qui fait son étude de la complaisance, ne doit pas être si sévére en matiére de conscience, & qu'il ne croit pas devoir s'assujettir aux maximes étroites de la bonne foi. Il met son industrie & son mérite à savoir dupper agréablement; & pour revenir à l'Auteur de l'Anti-Bellarmin, j'ajouterai que le Gentilhomme dont je vous ai parlé, me témoigna être dans une étrange surprise de voir qu'un aussi honnête homme que Mr Scherzer, pour lequel il avoit eu une estime presque infinie, eût imposé dans ses Ecrits, & dans ses discours mille faussetés aux Ca-

1 *Scherzer*, veut dire un homme qui fait l'agréable, le poli, le plaisant, le rieur, &c.

Anti-Bellarmin. tholiques, pour les rendre odieux à ses Ecoliers, & à ses bonnes amies. Le Gentilhomme s'étoit éclairé & convaincu par lui-même de la mauvaise foi; personne ne lui avoit donné d'instructions là-dessus parmi les Catholiques de France; ce qu'il avoit appris à Leipsick joint à ce qu'il a entendu & lû parmi nous, a produit cet effet.

Pour finir ce que j'avois commencé à vous dire de la vie de Mr Scherzer, j'ajouterai qu'il mourut le vingt-troisiéme jour de Décembre l'an 1683. *avec une foi & une espérance d'Achille* (1), dit Mr le Recteur de l'Université de Leipsick dans son Oraison funebre, où il nous apprend que ce *fut principalement dans sa derniére maladie, qu'il se rendit vrai Théologien de Pratique*, comme il l'avoit été de spéculative pendant sa vie.

§. III.

Après ces deux Anti-Bellarmins d'une forme gigantesque, je veux vous en faire voir un autre, qui semble néanmoins avoir voulu passer pour un ANTI-BELLARMIN en petit. C'est celui de Conrad Vorstius qui parut dans la Ville de Hanaw l'an 1610. *in-4°.* sous le titre d'*Anti-Bellarminus contractus*. Cela vous doit suffire pour vous faire juger que ce n'est qu'un abrégé des Controverses émuës entre les Catholiques & les Protestans. J'ajouterai que c'est en faveur des derniers que cet Anti-Bellarmin fut dressé, parce que nonobstant son Titre, vous auriés peut-être fait scrupule de le croire, lorsqu'on vous auroit averti que son Auteur étoit de Cologne, c'est-à-dire d'une Ville où les Habitans sont assés bons Catholiques.

Il est vrai que Vorstius étoit né à Cologne l'an 1569. mais il n'y passa point sa vie. Il fut quelque tems Professeur en Théologie à Steinfurt & ailleurs jusqu'à ce qu'en 1610. sa réputation l'ayant fait connoître en Hollande, les Curateurs ou Eschevins de la Ville de Leyde, ou plutôt les Remontrans le firent venir pour succéder à Arminius dans la chaire de Professeur en Théologie. Mais il est inutile de vous dire ici combien il fut traversé non seulement par les Gomaristes de Hollande & les Religionnaires du Prince d'Orange, mais encore par les Protestans d'Angleterre & sur tout par le Roi Jacques, qui fit brûler son Traité *De Deo* l'an 1611. par la main du bourreau (2). Les alarmes qu'on avoit prises sur sa vocation n'étoient pas sans fondement. Car il étoit déja dans l'ame ce dont il s'étoit rendu suspect dans l'esprit des plus clair-voyans, je veux dire Socinien. Il

1 Achilleâ fide ac spe.

2 V. Præstantium Theol. Epistol. Eccle. (Remonstr.) in-fol.

mourut tel à Tonning l'an 1622. le 29. de Septembre, c'est-à-dire selon nous le 9. d'Octobre. Anti-Bellarmin.

§. IV.

Le quatriéme Anti-Bellarmin est celui d'un autre Allemand nommé George Albert ou Albrecht. Quoiqu'il eût entrepris d'attaquer tous les quatre Tomes des Controverses, il paroît n'avoir voulu chicaner Bellarmin que sur l'intelligence des saintes Ecritures, c'est ce qui l'a porté à donner à son Livre le Titre d'*Anti-Bellarminus Biblicus*. L'Ouvrage est divisé en deux parties, & il fut imprimé à Nordlingue l'an 1634. *in*-4°. (1)

Cet Albrecht étoit du Palatinat de Baviére, il naquit à Pilenhof au Duché de Neubourg l'an 1601. le premier jour d'Août. Son Pere étoit Ministre à Ausbourg, & sa mere fille de Ministre du même lieu, c'est en quoi consistoit son origine Lévitique dont il se vantoit. Après avoir reçû les dégrés à Tubingue, & s'être exercé quelque tems dans Strasbourg à faire des Catéchismes & des Homélies, il s'en retourna à Ausbourg où son pere le fit Diacre avec les autres Ministres. En 1629. le huitiéme d'Août il fut chassé d'Ausbourg avec les autres Ministres Luthériens par les Impériaux; il fit pendant quelque tems les fonctions de Prédicant à Gaildorf au Duché de Limbourg jusqu'à ce qu'en 1641. il fut appellé pour être Pasteur, & Surintendant de Nordlingue en Suabe.

Y a-t-il compatibilité, dit le jeune Mr de Saint Yon entre la Charge de Surintendant, & celle de Pasteur? Qu'est-ce qu'une Surintendance en Allemagne? Messieurs les Protestans qui ont prêché si haut la Réformation, souffrent-ils que leurs Pasteurs joignent des emplois séculiers avec le Ministére Ecclésiastique?

Mr de Saint Yon a raison, reprit Mr de Rintail en se tournant vers nous, de nous arrêter ici. C'est l'équivoque du nom de *Surintendant* qui le brouille, & qui en brouilleroit bien d'autres qui ont quatre & cinq fois son âge. A dire le vrai, nous ne nous croyons pas obligés en France de savoir si un Surintendant en Allemagne n'est autre chose qu'un Inspecteur général sur le Clergé d'un Diocèse où il n'y a plus d'Evêque depuis que les Protestans se sont rendus les maîtres des Villes Episcopales, & Archiépiscopales. Mais cela suffit pour nous faire connoître les deux choses dont Mr de Saint Yon est en peine. 1. Que la Surintendance n'est pas un emploi séculier parmi les Protestans. 2. Qu'elle n'est pas plus incompatible avec le Ministére de

1 Georg. Hauffen. ap. Wit. Memor Theolog. pag. 664.

Anti-Bellarmins leurs Pasteurs, qu'un Grand-Vicariat d'Evêché avec une Cure parmi les Catholiques.

Enfin le Surintendant Albrecht ayant eu quinze enfans de sa femme, mourut le vingt-uniéme de Novembre de l'an 1647. âgé seulement de quarante-six ans. On dit une chose remarquable de lui, qu'en moins de 22. ans qu'il fut Ministre, il fit 2712. Prônes ou Homélies, & qu'il en fit 707. à Nordlingue.

## §. V. & VI.

Je passerai légérement sur les deux ANTI-BELLARMINS qui me restent dans mon Mémoire. Le premier est celui d'un Amandus Polanus à Polansdorf qui naquit à Oppaw en Silesie l'an 1561. le seiziéme de Décembre, & mourut l'an 1610. le dix-huitiéme de Juillet dans la Ville de Bâle ou il étoit Professeur des saintes Ecritures depuis quatorze ans. L'Ouvrage qu'il a fait contre Bellarmin, est appellé dans les Ecrits de quelques Auteurs *Anti-Bellarminus*, mais son véritable Titre est *Collegium Anti-Bellarminianum*, qui semble avoir quelque chose de moins dur, & qui ne veut dire autre chose qu'un Recueil de Thèses opposées à celles de Bellarmin. Il fut imprimé à Bâle l'an 1613. *in*-8°.

Le second est celui de Louis Crocius Théologien Calviniste de Breme, parent de ce Jean Crocius dont je vous ai déja parlé. Mais on peut dire que ce n'est un Anti-Bellarmin qu'en la maniére de celui de Polanus à Polansdorf, ou que c'en est un en abrégé comme celui de Vorstius. Il est réduit à 54. Thèses ou Disputes *Anti-Bellarminiennes* pour parler comme Crocius, & il fut imprimé à Breme l'an 1632. *in*-8°. Je n'ajoute rien au sujet de Crocius, parce qu'il sera encore question de lui sous notre Anti-Crocius. Ainsi, Messieurs, il ne vous reste plus qu'à me remercier d'avoir enfin fini mes Anti-Bellarmins parce que je présume que vous n'en étiés pas moins las que moi.

## ANTI-BERTIUS.

10 APrès que Mr de Rintail eût cessé de parler, Mr de Brillat prit la parole, & dit en s'adressant à lui. Vous ne jugés pas assés équitablement de notre retenuë, & de notre discrétion. J'aurois eu vingt questions différentes à vous faire sans le scrupule que j'ai eu de vous interrompre. Je m'assure que ces Messieurs ne conviendront pas que ce soit être las que de ne vous pas fatiguer d'interrogations: condamnés notre silence tant qu'il vous plaira, mais ne discontinués pas votre lecture.

Continuons donc, repartit Mr de Rintail, puisque vous affectés de paroître infatigables, mais soyons plus courts dans la suite de nos *Anti*.

L'Anti-Bertius que je trouve dans mon cahier immédiatement après le dernier des Anti-Bellarmins a été composé par un Hérétique nommé Jean Corberus Allemand de Franconie autant que je puis m'en souvenir. Ce Bertius contre lequel il a été dressé, n'est autre que le Géographe Pierre Bertius qui mourut à Paris l'an 1629. & Mr de Verton qui paroît si curieux de recueillir toutes les Epitaphes de nos Eglises & de nos Cimetiéres, nous dira si celle de Bertius se trouve encore dans l'Eglise des Carmes où il se fit enterrer.

☞ Etoit-ce un François, dit Mr de Saint Yon? Non, reprit Mr de Rintail. Il étoit né à Biévre ou Beveren en Flandre sur les confins des Diocèses de Bruge & d'Ypre l'an 1565. le 14. de Novembre. A sept ans il fut transporté en Angleterre par motif de Religion, & cinq ans après à Leyde en Hollande, où il passa la plus grande partie de sa vie à régenter, soit après soit devant un assés long voyage qu'il fit dans les Pays Septentrionaux (1). Dans les bruits survenus en Hollande, entre les Gomaristes & les Arminiens, il se trouva lié d'interêt & d'inclination avec les derniers, & par conséquent du nombre des plus foibles. Le désir de s'éclaircir à fonds des matiéres contestées l'ayant porté à revoir l'Ecriture & les Peres avec toute l'éxactitude dont il étoit capable, la bonne foi qu'il y apporta lui fit remarquer que les uns & les autres étoient dans l'erreur, & pour ne point abuser de la grace que Dieu lui fit de lui ouvrir les yeux, il se fit Catholique, & il

1 Voss. de scient. Mathemat. Val. And. Dessel. Swert. &c.

quitta la Hollande en 1620. pour se retirer à Paris où il enseigna pendant quelque tems au Collége de Boncourt comme Professeur Royal, ayant été gratifié par le Roy Louis XIII. dès l'an 1618. du titre de Géographe de Sa Majesté avec pension.

Vous savés qu'il est assés ordinaire à ceux des nouveaux Convertis à qui Dieu a donné du talent pour écrire, de publier les motifs de leur conversion tant pour édifier les Catholiques que pour exciter les autres Errans à suivre leur exemple. Ce fut pour avoir voulu pratiquer cette louable coutume que Bertius s'attira un *Anti-Bertius* de la part des Protestans.

Il avoit fait imprimer à Paris chés Claude Morel en 1620. *in*-4°. puis à Anvers en 1621. *in*-8°. un discours Latin contenant les raisons qui l'avoient porté à quitter l'Hérésie pour l'Eglise Catholique & à transporter son ménage de Leyde à Paris. Vossius son Ecolier & son successeur dans la chaire de Professeur, Grotius Pensionnaire de Roterdam, & les autres savans les plus modérés de Hollande n'y trouvérent point à redire au moins publiquement. Je ne connois qu'un Allemand, qui est ce Corber dont je vous ai parlé, lequel n'étant pas satisfait de la conduite de Bertius ni du Discours où il en avoit expliqué les motifs, fit une espéce d'Invective ou de Satire contre lui, & la mit en lumiére à Nuremberg l'an 1623. *in*-4°. sous le Titre d'*Anti-Bertius*, seu, *Refutatio XII. Rationum quas Petrus Bertius pro sua ad Romanam Ecclesiam accessione in lucem prodire jussit.*

---

## ANTI-CICHOU.

11 JE me trouve obligé, continua Mr de Rintail, de recourir
§. 1. à la conjecture pour vous parler de l'ANTI-CICHOU. Son Auteur qu'il ne m'a point encore été possible de découvrir personnellement jusqu'ici, étoit un Socinien autant que j'ai pû me l'imaginer sur la maniére dont je l'ai vû allégué dans les Ecrits de divers Auteurs. S'il est permis de pousser la conjecture plus loin, j'ose vous dire que l'Auteur de l'Anti-Cichou m'a paru n'être autre qu'un Gentilhomme Polonois nommé Jonas Slichting, ou du moins André Wissowatz autre Gentilhomme de Pologne petit-fils de Socin qui mourut à Amsterdam en 1678. Tous deux ont écrit contre le Pere Nicolas Cichou ou Cichovius Jésuite Polonois: mais comme les Livres de Wissowatz contre Cichou sont encore manuscrits, il ne nous reste plus que Slichting à qui nous puissions attribuer l'*Anti-*

*Cichou*, quoique de quatre ou cinq Ouvrages que nous avons de lui imprimés contre le P. Cichou, il n'en paroisse aucun sous le Titre d'*Anti-Cichou*. S'il étoit vrai que ce Titre eût disparu nonobstant la conservation de l'Ouvrage qui le portoit, il y auroit lieu ce semble d'attribuer la chose à la discrétion de ceux qui ont eu soin des éditions postérieures. Anti-Cichou.

Mais leur industrie auroit été inutile pour en faire périr la mémoire, à moins que de supprimer en même tems la Réfutation que Mr Fellwinger Professeur d'Altorf en Franconie a faite de l'Anti-Cichou. Tant que ce monument durera, il reprochera aux Sociniens qui se picquent d'honnêteté & de modération à notre égard au-dessus des Protestans, que l'Auteur de leur Anti-Cichou s'est écarté de leur méthode dès le Titre de son Ouvrage.

Que dites-vous, interrompit Mr de Brillat? Un Professeur d'Altorf refuter l'Anti-Cichou, une piéce faite contre un Catholique Romain? Quoi un Protestant seroit venu au secours d'un Jésuite? Et vous passés si légérement sur une merveille aussi rare, aussi singuliére que celle-là?

Ne croyés pas, répondit Mr de Rintail, que Mr Fellwinger ait eu intention de rendre service au Pere Cichou. Il y a dans les Livres des Sociniens de quoi donner de l'éxercice aux Protestans encore plus qu'aux Catholiques. Mr Fellwinger dans la Réfutation de l'Anti-Cichou ne s'est intéressé que pour les Protestans, croyés qu'il n'y est pas beaucoup plus favorable au Pere Cichou qu'à son Adversaire. Si le Pere Cichou n'a point jugé à propos de réfuter l'Anti-Cichou pour les Catholiques, j'estime que c'est, parce qu'il se voyoit attaqué personnellement dans cet Ouvrage, & qu'il appréhendoit de mêler ses propres interêts dans la cause de Dieu. Mais ne vous imaginés pas que les Sociniens, les Samosaténiens ou Arriens comme il vous plaira, ayent eu lieu de se glorifier du généreux mépris que fit ce Pere de cette piéce satirique. Il les a vigoureusement poussés en toute autre occasion, & nous avons de lui plus de six Volumes qui en feront foi à toute la Postérité.

☞ Jonas Slinchting ou Schlighting Sieur de Buckowiecz que je prens pour l'Auteur de l'Anti-Cichou étoit d'une famille très-noble dans la Pologne. Il vint au monde l'an 1592. & ayant fait ses prémiéres études, il employa sa jeunesse à faire divers voyages pour étudier le Monde, connoître les mœurs des Peuples, la Police des Etats, & la différence des Sectes dans la Religion. Après son retour dans la Pologne il professa publiquement le Socinianisme. Il fut d'abord Mi-

Anti-Cichou. nistre de ceux de sa sorte à Rackaw ou Racovie, & ensuite à Lucklawicz. Mais les Remarques qu'il avoit faites sur le Sermon de Vechner touchant le commencement de l'Evangile de Saint Jean ayant été déférées à la Diéte de Warsovie l'an 1647. il fut condamné, & chassé du pays après que son Livre qui contenoit sa Confession de foi eût été brûlé par la main du boureau. Il erra quelque tems le long du Nieper & de la Mer noire parmi les Cosaques, les Tartares & les Turcs, jusqu'à ce qu'en 1654. il se cacha dans Lucklawicz pour écrire contre Josüé de la Place, Ministre de Saumur, & contre le Pere Cichou dont il est quéstion. L'an 1655. il se mit sous la protection du Roi de Suéde qui faisoit la guerre en Pologne. En 1657. il se retira à Stetin en Pomeranie chés son allié Stanislas Lubieniecki qui étoit de sa Secte. Mais ne s'y croyant pas en sureté à cause des Guerres, il en sortit en 1660. au mois de Février ayant perdu sa femme quelque tems auparavant sur la fin du siége de la Ville. Mais il fut pris à Stargard par les Soldats de l'Electeur de Brandebourg, mené prisonnier au Château de Spandaw le 23. de Février, puis conduit à Berlin devant l'Electeur qui le mit en liberté & l'honora même de sa table. Il se retira ensuite à Zelichow chés une Dame nommée Elizabeth Falkenrehd, & il y mourut le premier jour de Novembre de l'an 1661. âgé de 69. ans (1).

Pour le P. Nicolas Cichou, il étoit de la grande Pologne, & il vint au monde l'an 1598. Il fut reçû chés les Jésuites l'an 1615. & son humilité lui ayant fait demander seulement le rang de Frere servant, on le fit portier pendant trois ans. Mais les Supérieurs ayant remarqué qu'il étoit capable d'autre chose, le retirérent pour le mettre à l'étude, où il fit de si grands progrès qu'il enseigna la Philosophie à Posna pendant trois ans, la Théologie Scholastique pendant cinq, & l'Ecriture-Sainte pendant trois autres années. Après il fit diverses Missions, & il réussit si bien dans la guerre qu'il déclara aux Sociniens que son Livre intitulé le *Credo* des Arriens fut cause de la proscription ou bannissement général de tous les Sociniens hors du Royaume de Pologne sous peine de la vie sans excepter la Noblesse. Le P. Cichou mourut à Cracovie le 27. de Mars de l'an 1669. âgé de 71. ans.

1 ¶ Sandius qui dit 59. se trompe. §

## ANTI-COCHLE'E.

11 §. 2. LEs Luthériens comptent l'ANTI-COCHLE'E au nombre des trophées qu'ils ont prétendu dresser à l'honneur de leur Parti pour nous faire insulte. C'est peut-être le plus ancien des *Anti* que les Protestans ayent imaginé contre les Catholiques. L'Auteur de l'Anti-Cochlée étoit un Lorrain natif de Dieuse du côté de l'Alsace nommé Wolffgang Musculus (1). Il étoit né l'an 1497. d'un pauvre Tonnelier qui n'ayant pas le moyen de le nourrir, l'envoya chercher son pain de porte en porte, en chantant selon la coutume des Mendians de ces pays-là. Il trouva moyen d'aller à l'école par la charité d'une bonne veuve qui l'entretint jusqu'à l'âge de quinze ans, qu'il entra dans un Monastére de Bénédictins (2) où il fut reçû gratuitement à cause qu'il avoit bonne voix. Il y prit les Ordres sacrés, & y demeura jusqu'à l'âge de trente ans. La lecture des Livres de Luther avoit commencé dès l'an 1518. à le pervertir, de sorte qu'ayant conçû le dessein d'apostasier, il refusa la Charge de Prieur, dont les Religieux ses confréres vouloient le revêtir. Au lieu de cela il sollicita une jeune fille parente du Prieur qu'il avoit fait élire à sa place. (3). Le Prieur pour les congédier de meilleure grace, leur fit un beau festin, à la fin duquel Musculus fit un adieu si pernicieux aux Moines ses confréres, que de six qu'ils étoient restés en tout, il y en eut trois qui le suivirent dans l'Apostasie peu de jours après.

Le Prieur (4) non content de l'avoir bien régalé, lui donna encore de l'argent pour faire le voyage de Strasbourg où il épousa publiquement la fille qu'il avoit enlevée au sortir du Couvent. Ayant mangé l'argent de son Prieur avec sa nouvelle épouse, il tomba dans une gueuserie si affreuse qu'il fut obligé de mettre sa femme en service, & d'apprendre un métier pour gagner du pain de son côté. Il se mit en apprentissage chés un Tisserand Anabaptiste qui le mit dehors au bout de deux mois. Musculus se vit ensuite contraint de porter la hotte, & de servir les Massons jusqu'à ce qu'étant parvenu à la connoissance de Bucer qui étoit Ministre de Strasbourg, il devint son Copiste. Les Protestans comptent parmi ses mortifications les plus héroïques celle d'avoir couché sur la dure, parce qu'il avoit eu la générosité d'abandonner à sa femme le lit qu'il avoit apporté de son Couvent, d'autant

1 Meusel.
2 Welstrich au Palatinat.
3 Melch. Ad. Vit. Theol. Germ.
4 Brisacius.

Anti-Cochlée. qu'elle en avoit besoin pour ses couches. La fortune commençant à le regarder un peu plus volontiers, il fut fait Diacre de la nouvelle Eglise de Strasbourg, & enfin Ministre à Ausbourg en 1531. l'année d'après la fameuse Confession des Protestans dressée en cette Ville. L'an 1541. Messieurs d'Ausbourg le députérent à la Diéte de Ratisbonne, & il fut le Sécretaire de la Conférence qui s'y tint entre Eckius & Melanchthon. Il fit dans la même Diéte deux Sermons sur la Messe qu'il fit imprimer à Wittemberg, puis à Ausbourg avec une addition *des abus etrangers de la Messe.*

Vous savés, Messieurs, ce que signifie *Abus de la Messe* dans la bouche des Protestans en général, & particuliérement dans celle des transfuges qui ont abandonné l'Eglise Catholique.

Jean Cochlée qui étoit l'un de ces Avocats volontaires qui s'étoient alors chargés de la cause de l'Eglise sans commission, ne jugea point à propos de laisser Musculus triompher si vainement de l'un de nos mystéres. Il fit pour réfuter ses deux Discours imprimés, un Traité Latin sous le Titre de *Sacerdotii & Sacrificii novæ Legis Defensio adversus Wolfgangi Musculi arrosiones*, & il le publia l'an 1544. à Ingolstadt en Baviére. Musculus répondit par l'*Anti-Cochlée* qu'il composa en Latin & en Allemand, & qu'il publia dès la même année sous le Titre d'*Anti-Cochlæus, id est, adversùs Libellum pro Sacerdotii ac Sacrificii novæ Legis defensione.* Cet Ouvrage ne demeura pas sans replique de la part de Cochlée à qui les Livres ne coutoient plus guères depuis qu'il s'étoit aguérri contre Luther, Melanchthon, & les autres Prédicateurs du nouvel Evangile en Allemagne. Ceux qui ont eu soin de recueillir les Ouvrages de Musculus, ne parlent d'aucune réponse qu'il ait opposée à la Replique sur l'Anti-Cochlée. Mais pour peu qu'on réfléchisse sur l'humeur de Musculus, on jugera aisément que ce fut moins la volonté que la commodité qui lui manqua. L'arrivée de Charles-Quint à Ausbourg en 1547. ne put apporter que de l'embarras & du désordre à ses affaires, & l'*Interim* qui fut reçû par les Habitans de la Ville l'année suivante, l'obligea d'en sortir après dix-huit-ans de ministére. Il erra long-tems de Ville en Ville par la Suisse, & les pays voisins, jusqu'à ce qu'il trouva une retraite stable dans la Ville de Berne où il mourut l'an 1563.

Mr Terlaine voyant que Mr de Rintail finissoit pour passer à un autre *Anti*, prit la parole, & nous dit. Rien au monde à mon avis ne satisfait plus l'esprit de l'homme que l'histoire de son semblable. Le moyen de combler le contentement que nous venons de recevoir au sujet de l'Auteur de l'Anti-Cochlée, est de nous dire aussi

quelque chose de la vie de Cochlée. Anti-Cochlée.

☞ Il suffit de vous dire que Cochlée étoit Catholique, répondit Mr de Rintail, pour vous faire connoître qu'il ne me seroit pas aussi aisé de vous raconter son histoire, que celle de Musculus. Vous savés que les Catholiques, hors les Religieux, n'ont pas témoigné autant de curiosité, qu'en ont fait paroître les Hérétiques des derniers siécles pour publier la vie, ou les éloges de leurs Hommes illustres. D'ailleurs il s'en faut beaucoup que Cochlée tienne parmi les Catholiques un rang égal à celui que les Protestans ont donné à Musculus parmi eux. Musculus est un de leurs Héros, Cochlée n'a point encore été retiré de la foule de nos Controversistes du commun, pour faire distinction. Messieurs les Pasteurs, & autres Ministres Ecclésiastiques des Protestans trouvent dans leurs familles toujours quelques personnes interessées à leur réputation, & particuliérement leurs Enfans qui publient tantôt la vie, tantôt les éloges, & quelquefois l'Apologie de leur Pere. La mémoire des Ecclésiastiques de l'Eglise Romaine est souvent en danger par cet endroit de tomber dans l'oubli: ils n'ont point d'enfans qui puissent leur rendre ces devoirs de piété, & s'ils ont des neveux, ils paroissent souvent plus curieux de recueillir leur Bénéfice, ou leur succession, que leurs actions. Il semble que Cochlée ait tâché de pourvoir en quelque maniére à ce défaut en publiant le Catalogue de ses propres Ouvrages. Mais ce Catalogue ne sert qu'à nous faire voir qu'il a trop écrit. Il est vrai qu'il a souvent dit quelque chose de lui-même dans ses Préfaces. Mais avec tous ces secours, je ne puis vous dire autre chose de Cochlée, sinon qu'il étoit né à Nuremberg, ou plutôt à Wendestein autre Ville de Franconie l'an 1503. Qu'il fut pendant quelque tems Doyen de l'Eglise de Notre-Dame à Francfort sur le Mein. Qu'ayant été obligé de sortir de ce lieu par la violence des Hérétiques, il se rétira à Maïence où on le fit Chanoine de Saint Victor: Que selon Olearius il avoit été auparavant Chanoine à Worms où il avoit commencé à lever l'étendart contre Luther: Qu'enfin il se transporta à Breslaw en Silésie où il fut revêtu d'un autre Canonicat: Que selon Aubert le Mire, il mourut dans cette Ville l'an 1552. & fut enterré dans l'Eglise de Saint Jean-Baptiste, mais que selon Simler, sa mort arriva dans la Ville de Vienne en Autriche en l'année que nous venons de marquer.

## ANTI-COPPENSTEIN.

12 DE's que Mr de Rintail eut nommé l'*Anti-Coppenstein* pour nous en faire l'histoire, ce nom me frappa d'abord, & je lui demandai si ce n'étoit pas encore un Allemand? Oui, me répondit-il, & vous en aurés peut-être meilleure opinion de l'*Anti-Baillet*. Comment cela, reprit Mr de Brillat? C'est, dit Mr de Rintail, qu'encore que l'Anti-Baillet ne soit point un Allemand de naissance, la plupart de ses Prédécesseurs ont été Allemands. Vous l'avés vû dans tous les Anti-Becans, dans tous les Anti-Bellarmins; dans l'Anti-Bertius, & l'Anti-Cochlée, mais vous le verrés encore mieux dans les *Anti* suivans.

Pourquoi donc, repliquai-je, voudriés-vous que nous en eussions meilleure opinion de l'Anti-Baillet?

Si ce n'est pas un grand avantage à l'Anti-Baillet, repartit Mr de Rintail, d'avoir eu des Allemands pour Ancêtres, ou pour Prédécesseurs; vous ne disconviendrés pas au moins que ce ne soit pour lui beaucoup d'honneur de pouvoir se vanter d'une origine semblable à celle des Peuples les plus célébres qui soient aujourd'hui dans la partie la plus considérable de l'Europe. Ne reconnoissons-nous pas en France les anciens Francs, les Bourguignons, une partie des Gots, & les Normans pour nos Ancêtres? Les Italiens peuvent-ils renoncer les Ostrogots, les Herules, les Huns, & les Lombards? Les Espagnols ne doivent-ils pas une partie de leur naissance aux Wisigots, & aux Vandales? l'Angleterre n'est-elle pas encore peuplée par les Descendans des Pictes, des Angiles, & des Saxons?

Voilà, dit Mr Terlaine, des origines tout-à-fait Allemandes, ou du moins Germaniques, pour parler un peu plus juste. Il faudroit que l'Anti-Baillet fût bien fier, je dis plus, bien ingrat, & bien dénaturé pour refuser de reconnoître des Peres, & des Aïeux d'un pays qui en a donné à tout ce qu'il y a de plus noble, & de plus qualifié dans l'Europe.

Quoiqu'il en soit, reprit Mr de Rintail; l'*Anti-Coppenstein* étoit d'Allemagne comme plusieurs autres *Anti*. Il fut mis en lumiére l'an 1626. *in*-4°. dans la Ville d'Erfurt en Turinge sous le Titre d'*Anti-Coppensteinius, sive, Spongiæ Coppensteinianæ contra Papæo-Calvinismum directæ modesta & methodica Refutatio*. Il avoit pour Auteur un Théologien Protestant nommé Jean Himmelius qui avoit publié

contre les Calvinistes, & contre nous quelques *Papæo-Calvinisme* que je n'ai point vû, & qui n'est peut-être autre chose que le Livre intitulé *Calvino-Papismus*, *sive Harmonia Calvino-Papistica Theoretico-practica*, & imprimé dans la même Ville d'Erfurt *in*-4°. l'an 1624. Anti-Coppenstein.

Un Auteur Catholique nommé Jean-André Coppenstein entreprit de repousser cet Adversaire, & voulut lui montrer que ce n'étoit pas aux Catholiques Romains, mais aux Luthériens qu'il devoit associer les Calvinistes. Il donna pour Titre à son Ouvrage *Concordia Lutherano-Calvinistica* qui fait partie de son *Luthero-Calvinisme* composé de trois Tomes *in*-4°. en 1624.

Himmelius ne manqua point de repliquer par un nouveau Livre, qu'il intitula *Concordia concors Papæ-Calvinistica opposita Concordiæ Lutherano-Calvinisticæ Joh. Andreæ Coppensteinii*, & qu'il fit imprimer à Jhéne (1) dans les terres du Duc de Saxe-Weimar. l'an 1625. *in*-4°.

Coppenstein ne crut pas devoir laisser ce dernier Ouvrage sans Réponse. Celle qu'il lui prépara, fut publiée l'année suivante à Francford sur le Mein *in*-8°. sous le Titre de *Spongia concordiæ Papæ-Calvinisticæ, quam Joh. Himmelius Concordiæ Lutherano-Calvinisticæ opposuerat, &c.* Il seroit superflu maintenant de vous dire que c'est ce Livre de l'Eponge qui a fait naître l'*Anti-Coppenstein*.

Je trouve, dit Mr de Brillat, la suite historique que vous venés de nous donner des Ecrits à qui l'Anti-Coppenstein est redevable de ce qu'il est, assés courte, & assés claire. Nous ne serions pas moins curieux d'apprendre aussi quelque chose de la vie de son Auteur, & de celle même de Coppenstein. Souvenés-vous donc de ce que Mr Terlaine vous a dit sur ce sujet à l'occasion de l'Anti-Cochlée.

☞ Je ne me suis pas trompé, répartit Mr de Rintail, lorsque j'ai répondu à Mr Terlaine que la vie & les actions des Ecrivains Catholiques, sur tout de ceux qui n'ont été d'aucun Ordre Régulier, nous sont ordinairement moins connuës que celles des Ecrivains Protestans. Admirés tant qu'il vous plaira cette bizarrerie, & tirés-en telles conséquences que vous voudrés. Je vous dirai que Jean Himmelius naquit à Stolpe en Poméranie l'an 1581. le jour de Saint Jean l'Evangéliste qui étoit un Mardi, & qu'il fut jumeau d'une sœur qui vécut un an moins que lui. Il étudia en diverses Villes de la Saxe qu'il est peu utile de vous nommer. Après quelques voyages qu'il

1 ¶ Il faut écrire & prononcer *Iéne*, comme on écrit & prononce *ïambe*, *Ionie*, &c.

fit jusqu'aux extrémités de l'Allemagne, le Marquis de Bade George Frederic le fit Principal du Collége de Durlach ; & au bout de quatre ans, c'est-à-dire en 1612. il eut le même emploi à Spire pendant deux ans, après lesquels on le fit Théologal, ou Prédicateur de la Ville. Il passa Docteur en Théologie à Giessen en 1615. Ayant été ensuite ordonné Ministre à la Luthérienne, il devint Professeur en Théologie au Collége de Sall, je veux dire dans l'Université de Iéne en Saxe. Il avoit épousé deux femmes dont la premiére lui avoit donné beaucoup d'enfans. Il mourut l'an 1642. après avoir choisi lui-même le texte de son Oraison funébre.

Pour Coppenstein, il faut vous avouer que je n'ai encore pû découvrir ni le lieu, ni le tems de sa naissance, & de sa mort. J'ignore encore quels ont été ses emplois & sa profession ; je sai seulement qu'il a trompé quelques Auteurs qui l'ont pris en quelques rencontres pour un Calviniste sur les Titres de quelques Livres mal énoncés. Ses Ouvrages qui sont en assés grand nombre, & d'une maniére de controverse assés approchante de celle de Cochlée, sont tous suffisans pour détromper ceux qui seroient encore dans cette opinion, & entre les autres, celui qui parut à Francfort l'an 1627, sous le titre *Re-excalvinizatio catechetica adversus Blasium Tigurinum Calvino-Heidelbergensis Catechismi Excalvinizati Recalvinizatorem.*

---

## ANTI-CORNÆUS.

13 L'ANTI-CORNÆUS est encore un fruit des Luthériens d'Allemagne. Il a pour Auteur un Théologien de Rostock nommé Jean-George Dorschæus, mais il faut vous dire en deux mots ce qui a donné occasion à cet *Anti.* Il paroit que le Pere Wolffgang Herman, ou quelque autre Jésuite d'Allemagne avoit intenté procès aux Protestans de la Confession d'Ausbourg, pour n'avoir pas bien expliqué le Mystére de la Sainte Trinité. Dorschæus voulant justifier ses Confréres contre cette accusation, composa un Livre Latin qu'il fit imprimer à Francford l'an 1645. in-12. sous le Titre de *Interventio pro Mysterio SS. Trinitatis ad actionem læsæ SS. Trinitatis, Ecclesiis August. Confess. à Jesuitis intentatam contra Wolffg. Hermannum.* Non content de s'être porté pour défenseur des siens, il voulut attaquer les nôtres à son tour, & dressa une accusation contre les Catholiques touchant le même Mystére, & principalement sur la Divinité du Fils de Dieu. Il publia ce nouvel écrit à Strasbourg l'an 1646. *in-12.* sous le

le Titre de *Detectio malæ fidei Papalis circa probationes SS. Trinitatis, & sigillatim Deitatis Filii Dei adversùs Wolfg. Hermannum.* Anti-Cornæus.

Nous ne voyons pas que le Pere Wolfgang Herman (hors son Anti-Muller) ait entrepris de répondre à ces deux Libelles. Il ne crût peut-être pas devoir y perdre le tems qu'il employoit plus utilement à des Ouvrages de piété, & de Théologie Ascétique. Mais le Pere Melchior Cornæus se chargea de cette commission d'autant plus volontiers, qu'il faisoit sa principale occupation de combattre les Protestans par des Ecrits Polémiques. Il repoussa rudement Dorschæus sur le Mystére de la Sainte Trinité, & sur divers autres sujets que le même Auteur avoit remués de son tems. Voilà ce qui irrita ce Protestant contre le P. Cornæus, & qui lui fit composer l'Ouvrage dont il est question. Il le fit imprimer à Strasbourg l'an 1649. in-4°. sous le Titre d'*Anti-Cornæus*, sive *Vindiciæ Interventionis pro Mysterio Trinitatis contra Cornæum*, &c. Cet Ouvrage réveilla le Pere Wolffgang Herman qui avoit affecté de ne point répondre à Dorschæus sur les choses dans lesquelles il l'avoit attaqué personnellement. Voyant donc que ce n'étoit point de l'interêt particulier de Cornæus son confrére ni du sien propre, mais de la cause publique de l'Eglise Catholique qu'il s'agissoit en cette rencontre, il prit la plume pour réfuter Dorschæus avec quelques autres Protestans dans un Livre écrit en Allemand dont j'espére vous parler en un lieu plus commode.

☞ Jean-George Dorschæus étoit né à Strasbourg l'an 1597. le 13. de Novembre d'un pere qui étoit de Würtzbourg en Franconie, mais qui étoit venu se marier à Strasbourg. Ayant fait ses études dans son pays, il fut établi Ministre d'Ensisheim en Alsace l'an 1622. deux ans après il fit un long voyage dans les principales Universités de Franconie, de Hesse & de Saxe, & fut rappellé à Strasbourg au bout de trois ans pour remplir une Chaire de Théologie. Si nous en croyons Mr. Quistorp Ministre de Rostock, il ne manquoit dès-lors à Dorschæus que la seconde qualité de celles que l'Apôtre requiert dans un Evêque. Cette qualité si importante est celle *d'avoir une femme*, suivant l'explication que cet Auteur grave donne aux paroles de Saint Paul (1). Si bien que Dorschæus voyant qu'il tenoit à si peu de chose pour devenir un Evêque complet prit une femme qui ne lui donna que six enfans quoi qu'il eût vécu vingt-sept ans avec elle. L'an 1653. il quitta la Ville de Strasbourg pour aller s'ha-

1. Ad Timoth. c. 3. *unius uxoris virum*. Quistorp. ap. Wit. memor. Theol. pag. 1349.

bituer à Rostock Ville Hanséatique du Duché de Mecklebourg dans la Basse Saxe près de la Mer Baltique. En 1654. il y fut reçû premier Professeur en Théologie & en 1657. il se remaria à une veuve du pays. Mais il fallut quitter cette nouvelle épouse avec la vie le jour de Noël de l'an 1659. après 62. ans & plus d'un mois de vie.

Tel a été l'Auteur de l'Anti-Cornæus, il est juste que je vous apprenne aussi ce que je sai de Cornæus. Il n'aquit à Brilow dans la Westphalie l'an 1598. il fut reçû dans la Compagnie de JESUS l'an 1618. & y enseigna le Grec & la Rhétorique jusqu'à ce que l'armée des Suédois qui s'étoit répanduë dans l'Allemagne lui servit de prétexte pour se retirer en France durant la Guerre. Il professa la Philosophie à Toulouse pendant sept ans. Après son retour en Allemagne, il enseigna la Théologie Scholastique & la Controverse à Maïence & à Würtzbourg durant l'espace de quinze ans. Il fut aussi Recteur des Colléges de sa Compagnie dans ces deux Villes, puis Prédicateur de Dominicales à Maïence où il mourut le treize de Mars l'an 1665.

☞ On parle d'un autre ANTI CORNÆUS fait par le Sieur Seldius Luthérien. Je pourrai vous en dire un mot à l'article 27.

---

## ANTI-COSTER.

14 VOus avés peut-être oui dire, continua Mr de Rintail, que les Calvinistes ont presque toujours affecté de paroître plus sérieux que les Luthériens dans leurs écrits.

Je ne vous dirai rien de leur sérieux, dit Mr de Brillat, mais il m'a toujours paru qu'ils étoient moins féconds dans leurs Satires (1).

Leurs Satires, ajouta Mr Terlaine, ne sont peut-être pas si nombreuses que celles des Luthériens. Mais je vous répons qu'elles sont souvent plus vives, plus serrées & qu'elles ne leur cédent pas en aigreur.

Joignés, reprit Mr de Rintail, vos sentimens sur les Satires des Calvinistes avec ce que je vous dis de leur sérieux, & vous ne serés pas surpris de m'entendre dire que les Calvinistes ayent fait moins d'*Anti* que les Luthériens, soit qu'ils ayent appréhendé que l'Idée de ce Titre ne donnât quelque caractére de badinerie à leurs Satires,

1 ¶ Baillet a voulu dire *moins féconds en Satires*. ¶

soit qu'ils ayent eu plus de soin de renfermer leur fiel dans les choses que dans les mots. Ceux qui ont vû l'Anti-Coster, l'Anti-Coton & d'autres semblables Satires des Calvinistes contre les Catholiques ne me demanderont pas d'autres preuves de ce que je vous dis. Anti-Coster.

L'ANTI-COSTER a pour Auteur un fameux Calviniste, je dis plus, un Chef de Sectes parmi les Calvinistes, c'est-à-dire, François Gomar Pere des Contre-Remontrans appellés Gomaristes de son nom. Pour savoir l'Histoire de son Anti-Coster, il faut remarquer que le Pere François Coster Jésuite avoit composé en Latin un Abrégé ou Manuel des Controverses, qu'il fit imprimer pour la premiére fois l'an 1585. à Cologne; puis réimprimer avec des corrections & des augmentations à Tournon en 1591. & en diverses autres Villes Catholiques sous le Titre d'*Enchiridion Controversiarum præcipuarum nostri temporis de Religione* La multitude des éditions de cet Ouvrage jointe à diverses Traductions qui s'en firent en Flamand, en Allemand, en François, en Italien, & peut-être en Espagnol, allarma un peu les Protestans qui prévoyoient ce qu'ils avoient à craindre de ce Livre pour leur parti. Gomar fut un de ceux qui firent paroître le plus d'inquiétude sur ce sujet. Il entreprit de refuter le Manuel du P. Coster, & il voulut faire voir en même tems qu'il en vouloit aussi à la personne de l'Auteur par le Titre d'*Anti-Costerus* qu'il donna à sa Réponse. Il divisa son Ouvrage en deux parties dont la premiére fut imprimée à Anvers *in*-8°. l'an 1599. & la seconde à Leyde l'année suivante dans la même forme. Gomarus prétendoit faire voir dans le premier Livre de la premiére partie de l'Anti-Coster en quoi consiste la différence qu'il y a entre les Hérétiques & les Catholiques, & dans le second il avoit entrepris de traiter de l'Ecriture-Sainte. Mais pour la seconde partie, elle étoit destinée à représenter *le miroir de la vraie Eglise de* JESUS-CHRIST. C'est au moins ce qu'il faisoit espérer au Public dans les Titres de ces deux Volumes.

Le Pere Coster qui avoit d'ailleurs assés bonne opinion du savoir & de l'esprit de Gomar, & qui voyoit qu'il ne s'étoit pas rendu méprisable parmi ceux de sa communion, ne jugea point à propos de le mépriser. Il lui prépara diverses Réponses moins pour ses interêts personnels que pour la cause publique de l'Eglise. Il commença par un petit Avis qu'il lui adressa sous le Titre d'*Epistola ad Franciscum Gommarum Anti-Costerum*, & qu'il fit imprimer à Cologne l'an 1600. *in*-8°. Ce Prélude fut suivi peu d'années après d'une Apologie réguliére pour son Manuel des controverses. Elle parut dans la même Ville & dans la même forme l'an 1604. Dès la même année il fit encore

Anti-Coton. fus si surpris de l'air décisif dont l'Auteur de cette vie en a parlé, que je voulus prendre le passage sur mes tablettes pour en faire part à d'autres. Il porte ces termes (1) *Post nefariam magni Regis cædem Molinæus Librum edidit cui titulus est* Anti-Coton. *Libro nomen suum non apposuit Molinæus. Eum tamen Libri Auctorem fuisse nemo dubitavit* (2). Mais vous allés voir que cet Auteur a trop avancé, lorsqu'il a prétendu que personne n'a douté de ce fait.

L'autre personne est un nommé *Pierre du Coignet*, qui dans l'esprit de divers François, & de quelques Anglois (3) a passé long-tems pour l'Auteur de cette Satire. Il semble même qu'il ait été reconnu pour tel par plusieurs Jésuites, du nombre desquels je ne puis vous nommer présentement que le Pere Richeome, & le Pere Garasse. Leur soupçon avoit pour fondement les trois lettres Capitales P. D. C. avec lesquelles l'Auteur de l'Anti-Coton avoit signé son Epitre dédicatoire à la Reine.

Je me souviens, dit Mr de Brillat, d'un *Pierre du Coignet*, c'est-à dire d'un fantôme ridicule que la populace autrefois animée par les Partisans de la Cour de Rome avoit formé pour lui servir de jouet sur le nom du célébre *Pierre de Cugneres* Avocat Général du Parlement de Paris, Défenseur rénommé de la Souveraineté de nos Rois, & des Droits de leur Couronne.

Je m'étois imaginé d'abord, reprit Mr de Rintail, que l'on pouvoit avoir eu recours à un semblable spectre pour remplir le vuide des trois Lettres capitales de notre Auteur: Mais je me suis blâmé moi-même de cette précipitation depuis que j'ai appris qu'il y avoit eu dans Paris un Pierre du Coignet vivant du tems de Henri le Grand, & qu'il étoit l'ami d'Etienne Pasquier (4).

D'Etienne Pasquier, dit Mr Terlaine; il n'en faut pas d'avantage pour le juger capable d'avoir fait l'Anti-Coton. Mais étoit-ce un Calviniste?

Je ne connois pas assés du Coignet pour vous dire de quelle Religion il étoit, repartit Mr de Rimail. A vous dire le vrai, j'appréhende que quelque censeur ne vienne m'accuser d'avoir mal

1 Pag. 705. Coll. Batesf. edit. Londin.

2 ¶ Ces paroles qui se lisent tout à la fin du 4. chap. de l'Anti-Coton; *car ce sont mots trop difficiles pour nous qui n'entendons que le Latin d'Accurse*, pourroient faire croire que c'est plutot l'ouvrage d'un Jurisconsulte que d'un Théologien. §

3 Th. Hyd. & alii pass. Alb. Idal. N.

4 ¶ Il est fait mention d'un Ogier Coignet pag. 592. du Dialogue des Avocats par Loisel. Cet Ogier mal nommé Ange pag. 530. du même Dialogue, étoit, sinon ami, du moins contemporain de Paquier. La prétenduë amitié de celui-ci & de Pierre du Coignet, est une fiction burlesque du P. Garasse dans ses Recherches des Recherches de Paquier. §

placé l'Anti-Coton en le mettant au rang des Satires des Hérétiques contre les Catholiques. J'avouë que la plupart de ceux qui l'ont refuté par leurs Ecrits, nous ont dépeint son Auteur comme un Hérétique & comme un des plus fins, & des plus dissimulés d'entre les Huguenots de France, qui avoit affecté de paroître Catholique pour mieux jouer son personnage (1). Mais d'un autre côté lorsque je vois que de divers Ecrivains des Jésuites qui en ont parlé, les uns l'ont exhorté à faire pénitence de ses médisances, & de ses mensonges, comme on exhorteroit de mauvais Catholiques; & que les autres nous assurent qu'il s'est repenti sérieusement, & qu'il s'est fait Religieux pour avoir lieu de rendre sa pénitence plus solide, & plus persévérante : je me crois obligé de reconnoître que si du Coignet étoit Huguenot, il n'est pas l'Auteur de l'Anti-Coton. Ainsi, Messieurs, vous me voyés rentrer dans l'état d'où j'avois essayé de sortir, j'entens, dans mon ignorance. Anti-Coton.

J'avois donc raison, Monsieur, lui répondis-je, de vous dire que vous pouviés laisser l'Auteur, & vous contenter de nous faire l'histoire de l'Ouvrage.

Pour ne vous pas refuser cette satisfaction, dit Mr de Rintail, je commencerai l'histoire de l'Anti-Coton par un petit Ecrit que le Pere Coton publia quelques mois après la mort du Roi Henri le Grand le douze de Juillet de l'an 1610. à Paris *in-8°.* sous le Titre de *Lettre déclaratoire de la doctrine des Peres Jesuites conforme aux Decrets du Concile de Trente.* Cette Lettre étoit adressée à la Reine Régente Mere de Louis XIII. & on lui marquoit que les ennemis de la Compagnie de Jesus voulant profiter de l'absence des principaux de ses Peres occupés à la translation du cœur du Roi à la Fléche, avoient répandu des calomnies atroces contre la Compagnie à l'occasion d'un mauvais Livre composé par Mariana Jésuite Espagnol. Comme si les Jésuites de France devoient être responsables des opinions particuliéres d'un étranger qu'ils avoient condamné dans une assemblée Provinciale, aussi-bien que le Parlement de Paris (2).

Cette Lettre ayant donné du chagrin à ceux qui souhaitant de nuire aux Jésuites, n'étoient pas contens que le Pere Coton se rangeât si volontiers du côté du Parlement & de la Sorbone, ne manqua point d'attirer divers Libelles sur la personne du Pere Coton, & sur toute sa Compagnie. Mais il n'en parut pas de plus violent

1 Exa. Categ. pag. 39. 2 Mercure François année 1610. fol. 494. 500.

Anti-Coton. violent que la fameuse Satire de l'ANTI-COTON qui effaça presque tous les autres Libelles par son éclat. Cette Satire fut mise au jour dans Paris le douziéme Septembre de la même année 1610. sans nom d'Auteur & d'Imprimeur sous le Titre d'*Anti-Coton*, ou, *Réfutation de la Lettre déclaratoire du Pere Coton*, *&c.* C'est un Ouvrage de cinq chapitres qui se trouva en très-peu de tems répandu dans les principales Villes du Royaume.

Les ennemis du Pere Coton, ou plutôt de la Compagnie entiére des Jésuites craignant que cette Satire composée en Langue vulgaire ne pût point franchir les limites de la France, usérent de tant de diligence pour la traduire en Latin, qu'elle se trouva dès la même année exposée en vente à la Foire de Francford. L'année suivante, il en parut encore une Version Angloise imprimée à Londres *in*-4°. & une autre en Italien presque dans le même tems sans qu'on y exprimat le lieu de l'impression. Mais cette Version Italienne fut la plus mal traitée de toutes pour avoir osé paroître en un Pays d'Inquisition (1).

Alors le jeune Mr de Saint Yon me dit à l'oreille qu'il savoit bien la disgrace qui étoit arrivée à l'Anti-Coton Italien. Je lui demandai quelle étoit cette disgrace: Il me répondit en riant, *qu'il avoit été immolé à Vulcain par un Sacrificateur de la race de Monsignor Gigolo.*

Mr de Rintail qui l'entendit, ne put s'empêcher de sourir. Il faut, dit-il, passer ces expressions échappées à un jeune Humaniste qui aime quelquefois à se divertir. Mr de Saint Yon s'expliquera d'une maniére plus simple, & plus grave, lorsque l'âge l'aura meuri.

Revenons à l'Anti-Coton François, dit Mr. de Brillat, & apprenés-nous quelle fut sa fortune.

Ses avantures, reprit Mr de Rintail, furent assés bizarres, selon qu'il lui arriva de tomber dans les mains de personnes bien ou mal intentionnées pour l'Etat, ou pour les Jésuites. Vous pourrés les apprendre plus surement du Pere d'Orléans Jésuite qui en a rapporté une partie dans la vie du Pere Coton que vous voyés sur cette tablette parmi mes Livres. Il suffira que je vous fasse la lecture de cet endroit.

Aussi-tôt Mr de Saint Yon se leva pour prendre le Livre sur la tablette, & demanda à Mr de Rintail qu'il lui fût permis de faire lui-même la lecture à la compagnie. Nous fûmes ravis d'entendre lire

1. Decr. Cong. 16. Mart. 1621. Ind. Al. VII.

avec

avec tant de grace & de netteté, & peut-être contribua-il un peu au contentement que nous eûmes de ce que le Pere d'Orleans a écrit de l'Anti-Coton. Comme je sai que vous n'avés pas le Livre, j'ai voulu vous épargner la peine de le chercher, en copiant l'endroit que je vous envoye (1). Anti-Coton.

„ Le Pere Coton ne fut pas plutôt retourné à la Cour, qu'il trouva „ la fameuse Satire de l'Anti-Coton qui couroit le monde. C'étoit „ un Libelle où toute la haine des ennemis de la Compagnie, & „ toute l'envie de ceux du Pere Coton s'étoit répanduë avec d'autant „ moins de ménagement, qu'elle avoit été plus long-tems retenuë „ par l'autorité du feu Roi; de sorte que comme un torrent qui „ vient une fois à forcer ses digues, fait payer son retardement par „ tout où il porte ses flots, de même la fureur de ceux qui ne pou- „ voient souffrir ni la prospérité des Jésuites, ni la faveur du Pere „ Coton, ne trouvant plus dans son chemin le Grand Henri pour „ l'arrêter, répandit sur eux tout le fiel qui peut entrer en des ames „ déterminées à ne rien épargner pour nuire.

„ On douta si l'on répondroit. Le serviteur de Dieu ne le vouloit „ pas. Il avoit appris du feu Roi son Maître que ces Satires ne dé- „ crient que leurs Auteurs, dont le nom seul sert d'Apologie à ceux „ contre qui ils écrivent. Il étoit persuadé que de tels Ouvrages „ portent avec eux leur contre-poison dans la passion qui y paroît, „ comme le monstre de Tobie portoit dans son fiel le reméde de „ son venin; & l'expérience lui ayant fait voir que ce grand nombre „ de Libelles qu'on a faits de tous tems contre la Compagnie, ne „ l'avoit pas empêchée jusques-là de devenir assés considérable „ pour mériter la haine des Libertins, il regardoit ces sortes d'écrits „ comme des armes émoussées qui au lieu de faire des plaies par leurs „ calomnies, peuvent servir par des avertissemens utiles de préserva- „ tifs contre de véritables fautes.

„ Mais l'usage du tems étoit de répondre, & des Gens sages ayant „ remontré au Pere Coton, qu'il falloit quelque-fois convaincre la „ médisance, pour la décréditer, l'obligérent à faire la Réponse „ qui parut au Libelle de l'Anti-Coton, où après avoir refuté ce „ que ses Adversaires objectoient à la Compagnie en général, il fit „ voir la fausseté de ce qu'ils lui imposoient à lui en particulier par „ des témoignages si authentiques de Villes & de Provinces en- „ tiéres, qu'il eût pû ôter pour jamais l'envie d'écrire aux faiseurs

1 Liv. 3. pag. 148. & suiv.

Anti-Coton. „ de Libelles, si telles Gens n'aimoient mieux souffrir la confu-
„ sion d'être repris de mensonge que de se priver du plaisir de
„ médire.

„ Mais il n'y eut point de meilleure Apologie pour le Pere Coton „ & pour sa Compagnie que l'horreur extrême qu'eut la Reine & „ la plus saine partie de la Cour d'un Libelle si emporté. Ainsi il „ fit du bien aux Jésuites, au lieu de leur faire du mal. Car comme „ la Reine avoit bien vû que cet Ouvrage n'avoit été mis en lumiére „ qu'à dessein de l'aliéner de cet ordre, & de faire perdre au Pere „ Coton, en le lui rendant odieux, la place qu'il tenoit auprès du „ Roi, elle s'attacha d'autant plus à vouloir qu'il accompagnât le „ jeune Monarque dans tous ses éxercices de dévotion. Elle donna „ même aux Ennemis du Serviteur de Dieu le chagrin de lui con- „ server l'emploi de Confesseur du Roi qu'il éxerça publiquement à „ la cérémonie du Sacre.........

„ Telle fut la destinée de cette Satire. L'Anti-Coton (ajoute le Pere „ d'Orleans dans la suite de son Livre) en pouvoit avoir une plus „ glorieuse à ceux contre qui il avoit été fait, si la modestie de celui „ qui y étoit le plus intéressé, l'eût voulu permettre. L'Auteur étoit „ un homme en qui la haine n'avoit pû étouffer la conscience. Les „ remords en furent si vifs, qu'ils l'obligérent à quitter le monde, „ & à se retirer dans un Cloître pour y faire pénitence de son péché. „ Sa retraite n'appaisa pas la syndérèse : plus il approcha de Dieu, „ plus Dieu lui fit sentir la nécessité de réparer l'injure qu'il avoit „ faite à son prochain. Dans cet état, il s'adresse au saint Homme, & „ lui fait offre de se retracter de tout ce qu'il avoit dit dans l'Anti- „ Coton par un Ecrit public, & authentique. On peut juger quel „ avantage une pareille rétractation auroit donné dans le monde à „ la cause des Jésuites. Le Serviteur de Dieu ne voulut pas néan- „ moins donner cet embarras à ce Religieux, ni faire cette confu- „ sion à ses ennemis. Le Public ayant fait justice à l'innocence, il „ crut qu'il devoit faire quelque miséricorde au crime, sur tout dans „ un homme qui le reconnoissoit, & qui en faisoit une si grande „ pénitence.

Voilà, Monsieur, ce que j'ai tiré du Livre du Pere d'Orleans sur l'Ouvrage & l'Auteur de l'Anti-Coton dans le dessein de vous faire plaisir. Je reviens à la suite du cahier de Mr de Rintail qui reprit la parole après que Mr de Saint Yon eut cessé de lire. Ne vous imaginés pas, nous dit-il, que la Réponse dont il est parlé dans la vie du Pere Coton ait été la seule que l'on ait opposée à l'Anti-Coton.

Ce Pere avoit peut-être raiſon, lorſqu'il eſtimoit qu'on devoit abandonner cette Satire à ſa mauvaiſe fortune, & la laiſſer périr dans l'oubli & dans le mépris du genre humain. Mais s'étant laiſſé perſuader par d'autres raiſons, qu'il devoit une Apologie publique à ſa Compagnie, & à ſoi-même, ſon éxemple eut tant de ſuite, que l'on vit naître en fort peu de tems neuf ou dix autres Réponſes qui par leur groſſeur, & par la qualité de leurs Auteurs, firent certainement plus d'honneur à l'Anti-Coton qu'il n'en méritoit. Anti-Coton.

Ces Réponſes, dit Mr de Brillat, ont-elles fait reſtitution à l'Anti-Coton? Lui ont-elles renvoyé ſes injures, & ſes médiſances? N'ont-elles rien laiſſé perdre?

Voudriés-vous, reprit Mr de Rintail, qu'on eut tout ramaſſé? Le moyen de ne rien laiſſer tomber? Ce que je puis vous dire, c'eſt qu'il s'en trouve parmi ce grand nombre qui n'ont pas moins de feu que l'Anti-Coton, & qui n'ont pas même fait difficulté de porter ſur leur front un caractére de véritable Satire. Mais vous remarquerés s'il vous plaît, que pas une n'a été caractériſée du nom d'*Anti*; & que de tous ceux qui ont attaqué du Moulin, ou du Coignet qu'ils croyoient caché ſous le maſque d'Anti-Coton, il ne s'en eſt pas trouvé qui euſſent voulu donner à leur Réponſe le Titre d'*Anti-Coignet*, ou d'*Anti-Moulin*. Car vous me permettrés de compter pour rien ce que l'un d'entre eux a dit de lui-même pour plaiſanter par une piéce élégiaque inſérée dans une eſpéce de Satire Ménippée lorſqu'il s'eſt appellé *Anti-Molendinus*, *Anti-Carentonius*.

Je ne m'aſſujettirai pas, continua Mr de Brillat, à vous marquer l'ordre des tems auſquels ces Réponſes commencérent à paroître: mais je vous dirai qu'on délibéroit encore à Paris ſi l'on devoit répondre à l'Anti-Coton, lorſqu'on vit ſortir une Réponſe des Preſſes d'Ingolſtad Ville de Baviere.

Vous me ſurprenés, dit Mr Terlaine; il faut qu'il y ait du myſtére dans ce que vous dites.

Il n'y en a pas plus que dans votre étonnement, repartit Mr de Rintail. Vous connoiſſés Jacques Gretſer ce fameux Jéſuite Allemand l'un des plus vigoureux Athlétes que la Compagnie de Jéſus ait fournis à l'Egliſe Romaine contre les Proteſtans; cet homme qui jettoit les Livres en moule; à qui les Volumes ne coûtoient que ce que les pots coûtent à un habile Potier. Gretſer n'eut pas plutôt vû un éxemplaire de la Traduction Latine de l'Anti-Coton tout fraichement arrivée à la Foire de Francfort, qu'il prit la plume pour le refuter, ne jugeant pas qu'il fut beſoin de délibération pour

I ij.

Anti-Coton. repouſſer un mal ſi préſent. Il écrivit ſa Réponſe en Latin, & la publia dès l'an 1610. ſous le Titre de *Lixivium Anonymo Fabulatori, ſeu, ut vocant, Novellanti qui cædem Henrici IV. Regis Galliæ in Jeſuitas confert.* L'Ouvrage fut jugé digne d'être lû par les femmes, & par le petit peuple d'Allemagne, afin de prévenir les eſprits contre la Satire. Ce fut dans cette intention que le Pere Conrad Wetter prit la peine de traduire en Langue vulgaire l'Ouvrage de ſon confrére, & lui donna un Titre équivalent à celui que Gretſer avoit mis au Latin, ſi ce n'eſt qu'il ajouta que *cette leſſive étoit pour laver la tete mal-ſaine d'un Miniſtre anonyme* pour faire voir qu'on croyoit en Allemagne que l'Anti-Coton étoit l'ouvrage d'un Miniſtre.

Je ne prétens pas me ſervir de cet éxemple pour rélever le zéle des Allemans au-deſſus de celui des François. Il ſe trouva dans notre pays bien des Gens qui ne furent pas les maîtres de leur indignation, & qui ne crurent pas devoir imiter la patience de Pere Coton. On en apperçût des marques dans la conduite de ceux qui publiérent dans Paris *le Fleau d'Ariſtogiton* quelques mois après l'Anti-Coton, dont on peut dire qu'il preſſoit les talons dans toutes les maiſons de la Ville où il entroit.

Peu de tems après, mais toujours la même année, on vid venir ſur les rangs diverſes autres perſonnes qui faiſoient profeſſion de n'épouſer dans cette querelle que les intérêts communs de l'Egliſe Catholique.

Tels furent Mr de Montreal, Mr Pelletier, & Mr de Courbouzon Montgommery (1), que le Pere Richeome appelle des *Gentils-hommes d'honneur & de vertu, & très-bien informés des maximes de la ſecte de l'Anti-Coton & de la doctrine des Jéſuites* (2). Cet Auteur ajoute que *beaucoup d'autres perſonnes* (3) *ſous divers noms donnérent alors pluſieurs piéces de leurs éloquens & pieux Ecrits en faveur de la cauſe des Jéſuites, & qu'ils ſoutinrent vaillamment le droit de leur Compagnie.* Je n'aſſurerai pas que Montreal, Pelletier, & Courbouzon fuſſent des noms empruntés par ceux qui ne vouloient point paroître ſur la Scéne le viſage découvert : mais je puis vous dire que l'année 1610. n'étoit pas encore expirée que l'on vid ſortir de la Preſſe à

1 ¶ Bayle a fort bien remarqué au mot *Gournai*, lettre C. que l'écrit de Louis de Montgommery Sieur de Courbouzon n'a point paru après le *fleau d'Ariſtogiton*, puiſque *le fleau d'Ariſtogiton* eſt l'écrit propre de Louis de Mongommery qui ne s'y qualifie pourtant point Sieur de Courbouzon. §

2 Pag. 177. de l'Examen categ. & pag. 37.

3 Il y eut une Femme de ce nombre, mais on ſe contente de l'appeller Amazone ſans la nommer.

Niort en Poitou *in*-8°. un Libelle contre le dernier en faveur de l'Anti-Coton sous le Titre de *Remerciment des Beurriéres de Paris au sieur de Courbouzon.* Anti-Coton.

L'année suivante produisit encore un grand nombre de Réponses à l'Anti-Coton. Je me souviens entre les autres de celle de Behote, de celle d'Eudémon-jean, & de celle de Bonald. Adrien Béhote n'étoit point de la Compagnie du Pere Coton. C'étoit un Archidiacre de Rouen à qui l'on a donné la qualité de pieux, & de discret pour son tems. Son Livre parut à Rouen l'an 1611. *in*-8°. sous le Titre de *Réponse à l'Anti-Coton pour la défense des Peres Jésuites.* Pour André Eudæmon-jean, c'étoit un Jésuite Grec venu de la Canée en Gandie, & issu de la famille Impériale des Palæologues de Constantinople. Ayant été élevé à Rome, il mit toute son étude dans la Controverse qu'il employa ensuite contre les Protestans. Il ne crut pas sortir des desséins qu'il avoit pris de consacrer ses talens à la défense de l'Eglise Catholique, lorsqu'il entreprit de refuter l'Anti-Coton. Ce qu'il fit sur ce sujet parut à Maïence l'an 1611. *in*-8°. sous le Titre de *Confutatio Anti-Cotoni, quâ respondetur calumniis ex occasione cædis Regis Christianissimi, & sententiâ Marianæ ab Anonymo quodam in Petrum Cotonem & Socios ejus congestis.*

La réponse de François Bonald à l'Anti-Coton fut encore une des productions de l'an 1611. *in*-8°. je sai que le P. Alegambe, le P. Sotwel, & les autres qui ont tâché de recueillir les Ectits du P. Bonald n'ont point fait mention de cet Ouvrage, mais je veux vous montrer un chemin plus court pour abréger la peine que vous donneroit cette recherche. Vous voyés sur ma table ce volume *in*-8°. couvert d'un parchemin usé de vieillesse, prenés la peine de l'ouvrir, & vous y trouverés la Réponse de Bonald qui fait la troisiéme des piéces de ces tens-là qui se trouvent ramassées dans ce Recueil. Bonald étoit un Jésuite de Mande en Givaudan qui mourut à Moulins trois ans après la publication de sa Réponse à l'Anti-Coton.

Nous pourrions compter aussi parmi les productions de la même année deux autres Ouvrages composés par deux Peres de la même Compagnie, l'un en Latin par Jean Perpezat Jésuite de Brive au Diocèse de Saint Flour, imprimé à Lyon *in*-8°. sous le Titre d'*Apologetica Responsio adversus Anti-Cotoni & Sociorum criminationes:* L'autre en Anglois par Thomas Owen ou Odoënus Jésuite d'Angleterre, publié à Saint Omer sous un Titre assés semblable. Mais l'un & & l'autre de ces Ouvrages ne sont que des Traductions du François

Anti-Coton. de la Réponse Apologétique dont il est parlé dans la vie du Pere Coton, & c'est par un erreur qui ne se trouve pas dans Alegambe, que Sotwel a écrit (1) que le Latin du Pere Perpezat est une traduction du François du P. Louis Richeome.

Je replique pour Sotwel, dit Mr Terlaine en interrompant Mr de Rintail; je me souviens d'avoir vû autrefois une Réponse de Richeome à l'Anti-Coton en François. Est-il impossible que le Latin de Perpezat soit une Traduction du François de Richeome?

Il n'y a, reprit Mr de Rintail, qu'une difficulté qui m'empêche de vous avouer que cela est possible. C'est que Richeome n'a publié son écrit que deux ans après Perpezat. Mais quand vous voudrés vous convaincre que la chose, possible ou non, n'est point ainsi actuellement, confrontés Perpezat avec Richeome.

L'Ouvrage de ce dernier que vous qualifiés de Réponse, fut imprimé à Bourdeaux l'an 1613. *in*-8°. sous le Titre d'*Examen catégorique du Libelle Anti-Coton, auquel est corrigé le Plaidoyé de Maître Pierre de la Marteliere, Avocat au Parlement de Paris, & plusieurs calomniateurs des Peres Jésuites réfutés, & les Droits inviolables de la Majesté & Personne des Rois défendus.* Le Livre est gros, mais sa Grosseur ne doit pas être un préjugé contre la diligence de son Auteur, qui n'a jamais été accusé de paresse quand il étoit question de prendre la plume pour la défense de sa Compagnie. Il l'avoit envoyé à Paris dès l'an 1611. pour y subir la Presse; mais les Jésuites & quelques Seigneurs de la Cour, estimant que les Réponses qu'on avoit déja faites à l'Anti-Coton étoient suffisantes, le Pere Richeome acquiesça pour quelque tems à leur sentiment, jusqu'à ce que s'étant apperçû que l'Anti-Coton donnoit encore quelque signe de vie, il crut *qu'il falloit continuer la batterie par reprises réitérées, & le lapider à plusieurs bras & cailloux*, pour me servir de ses expressions (2).

Je souhaiterois, dit Mr de Brillat, qu'en nous faisant le dénombrement de tant de Réponses, vous voulussiés nous distinguer celles que vous disiés porter un caractére de Satire d'avec celles qui sont de simples Réfutations ou des Défenses Apologétiques.

Jusqu'ici, repartit Mr de Rintail, je ne vous ai point donné lieu de me soupçonner de dissimulation en faisant passer des Satires pour Réponses. Je ne connois que deux Satires de celles qu'on a pû répandre contre l'*Anti-Coton*, encore n'ont-elles pas deux Auteurs différens. La premiére est le Testament d'Anti-Coton avec com-

1 Pag. 487. 2 Epitr. au Chancel. de Silleri.

mentaire, dressé sur le modéle ancien du fameux Testament de Grunnius Corocotta Porcellius que Mr de Saint Yon vous récitera par cœur quand il vous plaira. Cette piéce a pour Titre *Testamentarius Anti Cotonis Codex nuper inventus & ad fidem Manuscriptæ membranæ castigatus reformatusque.* Cet Ouvrage n'est point différent de celui qui court par le monde sous le nom d'*Elixir Calvinistique*, & qui paroît avoir été imprimé à Anvers, quoique la premiére feuille marque que ce fut à Charenton chés Jean le Meusnier l'an 1615. *in-8°*. L'autre Satire avoit paru dès l'année précédente sous le Titre d'*Horoscopus Anti-Cotonis, ejusque Germanorum Martillerii & Hardivillerii vita, mors, cenotaphium, Apotheosis.* Elle est du même Auteur, de la même forme & de la même boutique que l'Elixir; & quoique le nom du lieu de l'Impression n'y soit pas marqué, celui de l'Imprimeur Jerôme Verdussius nous fait assés connoître la Ville d'Anvers. Mais il est à remarquer que ni le Pere Coton ni les autres Peres Jésuites n'ont voulu prendre aucune part à ces Libelles, ne jugeant pas que leur Compagnie eût besoin de recourir à la Satire pour se défendre. En quoi l'on peut dire que l'Inquisition des Pays étrangers s'est trouvée d'accord avec eux, puisque nous trouvons l'Horoscope de l'Anti-Coton dans l'*Index* des Livres défendus (1). Anti-Coton.

Est-ce donc à dessein, lui dis-je, que vous vous êtes abstenu de nommer l'Auteur de ces deux Satires? Sont-elles anonymes, & du nombre de ces Enfans qui ne connoissent pas leurs Peres, ou qui n'en sont pas reconnus?

Elles sont de cette derniére espéce, me répondit-il, quoiqu'elles ne soient pas anonymes. Je vous dirai, si vous le souhaités le nom de leur Auteur, mais je ne crains pas de l'exposer par cet endroit au danger de vous le rendre reconnoissable. Il s'est appellé André Scioppius, frere de Gaspar (2).

C'est se mocquer de nous, repartit Mr de Brillat, de nous dire qu'un homme est frere de Gaspar Scioppius, & de prétendre qu'il ne laissera pas de nous être inconnu. Y a-t-il un nom plus connu dans toute la République des Lettres que celui de Scioppius?

Assurément, ajouta Mr Terlaine, il y a du mystére à tout cela. Je me picque un peu de science généalogique dans les familles des

1 Pag. 153. Ind. Sotomajor.

2 Scioppius pour les Italiens, Schoppius pour les Allemans.

¶ Ce faux André Scioppius Auteur de l'*Horoscopus* & de l'*Elixir* n'est autre que le P. Garasse Jésuite, comme le reconnoit Baillet lui même dans sa Liste alphabétique des Auteurs déguisés, & après lui Bayle au mot *Scioppius*, lettre S. §.

Anti-Coton. Savans. Mais je suis prêt de parier, ou que Gaspar Scioppius n'a point eu de frere, ou qu'il n'en a point eu qui ait écrit. Je sai qu'il y avoit au commencement de notre siécle un André Schoppius dans la Saxe qui étoit Luthérien, mais on ne me persuadera pas qu'il fût proche parent de Gaspar.

Vous êtes trop bon, dit Mr de Rintail à Mr Terlaine, de vous arrêter à la propriété des mots. Vous qui avés été nourri & formé parmi les Protestans, vous êtes encore excusable de ne connoître point d'autre fraternité ni d'autre paternité que la naturelle. André Scioppius pouvoit être frere de Gaspar comme Saint Augustin l'étoit de Petilien, aux termes de Saint Augustin. Je dis plus, Gaspar pouvoit sans mentir, & dans le langage ordinaire à l'égard des Religieux, appeller André son frere. Mais j'ai à vous prier de ne me pousser point à l'extrémité sur la révélation du sécret que je veux garder à notre prétendu Scioppius. Croyés seulement qu'en matiére de Satires s'il n'étoit point le frere de Gaspar il méritoit de l'être.

Ce n'étoit pas à un homme de ce caractére que la Compagnie des Jésuites avoit confié sa cause & sa défense. Cet honneur avoit été conféré tout d'une voix à l'Auteur de la *Réponse Apologétique à l'Anti-Coton*, qui parut dès l'an 1611. au mois de Janvier imprimée à Paris. Le Public eut pour cet Ouvrage toute la considération que mérite une piéce autorisée, aussi fut-ce sur lui que tomba principalement le chagrin des amis ou des défenseurs de l'Anti-Coton. Je ne mets pas de ce nombre ceux qui portérent la Faculté de Théologie assemblée en Sorbone le premier jour de Février de la même année à éxaminer quelque point de cette Réponse, parce qu'ils ont protesté dans la même assemblée qu'ils ne prétendoient pas *noter cette Apologie*, en quelque façon que ce fût, mais seulement demander à la Faculté un éclaircissement sur l'autorité du Concile de Constance, de crainte que sur la foi de cet Ouvrage on ne crût que *Mariana ne fût d'accord avec les Décrets de Sorbone* touchant une opinion condamnée par le Parlement & par la Sorbone même (1).

Je n'y mets pas même ceux de la même Faculté qui ont fait un Extrait de l'Examen catégorique de l'Anti-Coton, ni quelques personnes qualifiées dans le Clergé (2) que l'on accuse en l'air d'avoir dit du bien de l'Anti-Coton, & du mal de la Réponse Apologétique, parce que notre créance n'est pas pour les rapports légers &

1 Canons des Concil. avis & censf. in-8. pag. 39. & 232. Item Recueil d'Actes in-4. &c.

2 Perroniana pag. 12.

les

les discours frivoles. Mais je ne puis me dispenser d'y mettre le célébre Humaniste Isaac Casaubon qui fit une grosse Dissertation Latine contre la Réponse Apologétique, où il attaque diverses personnes de la Compagnie de Jésus. Ce qui ne l'empêcha pas de l'addresser à un Jésuite de ses amis nommé Fronton du Duc à qui il l'envoya au mois de Juillet de l'an 1611. Elle se trouve imprimée parmi ses Lettres au nombre 624. (1)

☞ Voilà, Messieurs, ce que j'avois à vous dire de l'Histoire de l'Anti-Coton. Vous me dispenserés de vous faire celle de Pierre du Moulin puisque vous ni moi ne le croyons pas Auteur de cette Satire. Pour celle du Pere Coton, souffrés que je vous renvoye aux Auteurs de sa Compagnie qui ont fait sa vie ou ses éloges, & contentés-vous de savoir qu'il étoit né à Néronde au Pays de Forez le 7. de Mars de l'an 1564. & qu'il mourut à Paris le 19. de Mars de l'an 1626.

1 Edit. Græv. 1656. pag. 705.

---

## ANTI-CUYCKIUS.

15 N'Attendés pas, Messieurs, continua Mr de Rintail,
§. 2. une Histoire de l'Anti-Cuyckius aussi longue que celle que je vous ai faite de l'Anti-Coton. Tous les Catholiques qui sont devenus les objets de la Satire ou des *Anti* des Hérétiques, ne sont point de la réputation du P. Coton. A Dieu ne plaise pourtant que je voulusse rien diminuer de celle du savant & pieux Prélat Henri Cuyckius. Peu d'Athlétes de l'Eglise Catholique ont fourni une carriére plus honorable contre les Hérétiques des Pays-Bas : il étoit même l'ami particulier des Jésuites & peut-être du P. Coton. Ce fut à la priére de leur Provincial des Pays-Bas & pour faire honneur à leur Compagnie qu'il traduisit quelques Rélations de leurs Missions Orientales. Mais avec tout cela, je n'ai pas entrepris de vous faire voir que l'Anti-Cuyckius ait donné autant d'éclat au mérite de Cuyckius que l'Anti-Coton a fait à celui du Pere Coton.

L'Auteur de l'Anti-Cuyckius étoit un Prêtre Brabantin qui avoit apostasié parmi les nouveaux Réformés de Hollande. Il s'appelloit Henri Boxhorn ou Boxhornius, & quelquefois Bochorinck, mais je ne vous dirai pas si c'est par corruption, ou si c'étoit le nom de sa famille qu'il avoit changé contre celui de Boxhorn, soit pour cacher

Anti-Cuickius. la bassesse de son extraction sous le nom d'une Noblesse empruntée, soit pour se déguiser à ses Compatriotes & à ses anciens confréres de Religion. Sa chute ne fut pas indifférente à Cuyckius qui avoit un amour très-sincére & très ardent pour la vérité Orthodoxe & pour la gloire de l'Eglise Catholique. Il en eut une véritable compassion; & il ne pût s'empêcher de lui en écrire pour l'exhorter à rentrer dans le sein de l'Eglise qu'il avoit abandonnée. Son exhortation fut imprimée à Louvain l'an 1596. *in*-8°. avec d'autres piéces sous le Titre d'*Epistola Parænetica*, &c. Mais elle trouva Boxhornius dans de si mauvaises dispositions, que loin de produire l'effet qu'elle devoit avoir suivant l'intention de son Auteur, elle l'irrita & l'aigrit jusqu'à le mettre en fureur, & à lui faire vomir mille injures contre un bienfaiteur qui n'avoit eu que de la charité pour lui.

Cuyckius ne se rebuta point & lui récrivit avec plus de force que la premiére fois, mais avec aussi peu de fruit. Ce fut ce second effort qui lui attira un *Anti-Cuyckius* de la part de Boxhornius qui de Renegat voulut s'ériger en Auteur Polémique. Cette Satire fut imprimée à Leyde en Hollande *in* 8°. l'an 1598. Si elle n'a point eu d'autre suite, je crois qu'on peut s'en prendre au mépris qu'en fit Cuyckius.

☞ Henri Boxhornius étoit de cette partie du Brabant qui obéït maintenant aux Hollandois, d'une naissance que personne ne lui reprochoit & d'une parenté à l'obscurité de laquelle on ne trouvoit point à redire. Mais lorsqu'il fut question de prendre une femme à la place de son Bréviaire & de se rendre homme de qualité, il se dit de la Maison des Boxhorns, Noblesse connuë dans le Brabant. Cuyckius crut qu'il devoit revoquer la chose en doute pour rabatre quelque chose de sa vanité, quoique cela ne fût point essentiellement nécessaire à leur controverse. Boxhornius avoit fait ses études à Louvain avec assés de succès, & ayant embrassé l'état Ecclésiastique, il se mit sur les bancs de Théologie & fut licencié dans la Faculté.

Il devint ensuite Doyen du Chapitre de Tienen ou Tillemont en Brabant, & son zèle pour l'Eglise Romaine le fit choisir pour être Inquisiteur. Mais le dégoût du célibat & l'amour des nouveautés le pervertirent, & lui firent prendre parti dans les Hérésies du tems. Il fut Ministre premiérement à Berg ou Monts près de Cléves dans les terres de l'Electeur de Brandebourg, puis à Woerden petite ville de Hollande à cinq milles de Leyden, & enfin à Bréda dans le Brabant Hollandois dans le tems que le Prince Justin de Nassaw étoit Gouverneur de cette Ville. Sa fille mariée à un Ministre de Berg-op-

Zoom nommé Jacques Zuers, fut mere de Marcus Zuerius Boxhornius qui s'est fait connoître par ses écrits.

Henri Cuyckius étoit aussi du Brabant Hollandois, ou pour parler plus juste de la Gueldre unie, puisqu'il étoit natif de Culembourg Ville située sur le Leck entre la Seigneurie d'Utrecht & la Bétuve. Il fit ses Humanités à Utrecht sous George Macropede ou Langwelt qui passoit pour le premier Maître du Pays. Après on l'envoya à Louvain faire sa Philosophie avec son frere Corneille. Il passa ensuite dans l'Ecole de Théologie où il fut Bachelier. Il y avoit neuf ans qu'il étoit à Louvain lorsqu'il fut engagé d'enseigner la Théologie chés les Chanoines Réguliers de Saint Martin, puis à Sainte Gertrude. Ensuite il fut Professeur de la Philosophie Morale dans l'Université pendant quatorze ans. Après il prit le bonnet de Docteur en Théologie; il fut Vicaire Général de l'Archevêque de Malines, & son Official; puis Doyen de Saint Pierre de Louvain, & enfin Evêque de Ruremonde dans la Gueldre Espagnole. Il mourut le septiéme jour d'Octobre de l'an 1609. dans sa Maison Episcopale.

---

## ANTI-FONTANUS.

16 JE vous citerai seulement l'ANTI-FONTANUS de Jean Botsaccus imprimé à Dantzick *in*-12. l'an 1646. puis je passerai à un autre *Anti*.

Pourquoi tant de précipitation, dit Mr de Brillat à Mr de Rintail? Avés-vous remarqué que nous ayons bâillé durant l'histoire de l'Anti-Coton, & de l'Anti-Cuyckius? si c'est vous-même qui vous lassés, donnés-moi votre cahier, je vous soulagerai du moins en ce qu'il n'y aura qu'à lire.

Je ne m'estime pas moins courageux que vous, lui répondit Mr de Rintail. Ce n'est pas la fatigue que m'a pû donner la lecture de ces deux *Anti* qui me fait passer si légérement sur l'*Anti-Fontanus*. C'est le défaut de connoissance pour cet *Anti* dont je n'ai jamais vû d'exemplaire. Je ne sai pas même si ce Fontanus qu'on attaque dans cet Ouvrage étoit Catholique, ou Protestant; parce que Botsaccus écrivoit assés indifféremment contre les Catholiques, les Protestans, & les Sociniens même, comme vous le verrés lorsque je vous parlerai de son *Anti-Crellius* & de son *Anti-Stegmannus*. De quinze ou seize Fontanus de ma connoissance, je n'en vois pas un que l'on puisse prendre pour l'Adversaire de Botsack. Je n'ai donc rien

à vous dire jusqu'à ce que quelqu'un de vous, ou de vos amis m'ait procuré la lecture de l'Anti-Fontanus.

Sachons au moins, dit Mr Terlaine, qui étoit ce Botsaccus, cet Auteur de tant d'*Anti*. Il faut, répondit Mr de Rintail, vous réserver cela pour l'Anti-Crellius. Voyons maintenant l'*Anti-Forer*.

---

## ANTI-FORER.

17 POur vous dédommager de l'Anti-Fontanus, je vous donne deux ANTI-FORERS. Vous y mettrés le prix qu'il vous plaira : ils viennent tous deux d'Allemagne. L'un est de Pregitser, & l'autre de Haberkorn tous deux Théologiens Protestans.

L'ANTI-FORER de Pregitzer vid le jour à Tubingue en Suabe l'an 1624. dans la forme que nous appellons *in*-4°. L'Auteur en vouloit au Pere Laurent Forer, l'un des plus ardens des Controversistes de l'Eglise Catholique qui fussent en Allemagne après Gretzer. Ce Pere avoit fait imprimer à Dilling l'an 1623. *in*-4°. un Traité Latin pour la défense des vœux Monastiques qui se pratiquent parmi nous. Voilà tout le sujet de l'*Anti-Forer*, dans lequel Pregitzer a ramassé tout ce qu'il a eu de force pour attaquer les vœux & le célibat.

Cette dispute, dit Mr Terlaine, n'a-t-elle pas eu de suite? Je n'ai remarqué que cela dans mon cahier, repartit Mr de Rintail. Il me paroît que le Pere Forer ne faisoit point grand cas de son Adversaire, & qu'il aima mieux combattre contre un autre Protestant de l'Université de Tubingue nommé Melchior Nicolai qui lui disputa toutes ses victoires avec plus d'opiniâtreté.

☞ Il faut avouer pourtant que Pregitzer n'étoit pas en petite considération parmi les siens. Il s'appelloit Jean Ulric, il étoit né l'an 1577. dans un village de Souabe nommé Custerding à trois quarts de lieuë de Tubingue; & je m'étonnerois qu'il eût lâché si-tôt le pied devant le Pere Laurent Forer lui qui avoit une barbe capable de faire peur à une armée de François.

Ce petit mot étoit sans doute pour le jeune Mr de Saint Yon qui se mit à rire, & qui repliqua sur le champ qu'il ne faudroit pas oublier cet article dans la continuation que l'on feroit de l'*Apologie de Pierius pour les grandes barbes des gens d'Eglise*. Mr de Rintail pour divertir la compagnie, nous dit que cette petite plaisanterie étoit

fondée sur ce qu'un jour les Officiers de l'armée Françoise qui étoit Anti-Forer.
en quartier d'hiver à Tubingue, ayant apperçû Mr le Docteur Pregitzer, dont la mine leur avoit frappé l'imagination, allérent trouver Mr de Turenne leur Général pour l'en divertir, en lui disant, qu'ils *venoient de voir un homme qui avoit plus de barbe lui seul que tous les hom-
„ mes de France ensemble.* C'étoit sans y penser faire l'éloge de Pré-
„ gitzer, dit gravement un Auteur Allemand dans son Panégy-
„ rique (1), parce qu'ils faisoient voir combien les Allemands sont
„ plus graves que les François lorsqu'ils ne vivent pas à la Françoise;
„ étant certain que si sa barbe ne marquoit pas en lui un grand Phi-
„ losophe, elle faisoit voir au moins que c'étoit un homme, selon le
„ même Panégyriste.

Il fut d'abord Diacre, puis Pasteur, Doyen, & Inspecteur de divers Eglises de son voisinage. Après il fut Professeur en Théologie à Tubingue, & Recteur de l'Université à diverses fois, puis Doyen de la Faculté de Théologie; jusqu'à ce qu'en 1652. le Duc Eberhard de Wirtemberg le fit Prévôt de l'Eglise de Tubingue, & Chancelier de l'Université. Il mourut l'an 1656.

L'Anti-Forer de Haberkorn est un peu plus récent. Son Auteur le publia à Giessen dans la Hesse l'an 1654. *in-quarto* Ce Protestant prétendoit répondre sous ce Titre à quatre questions qui avoient été proposées aux Luthériens par le Pere Forer, & par d'autres Auteurs Catholiques sur la nature de la nouvelle Réformation, sur l'état de l'Eglise avant Luther, sur son invisibilité, & sur la propagation des Enfans de Dieu par le ministére d'un Sacerdoce corrompu. Le Pere Forer étoit encore au monde pour lors. Et si son grand âge, ou ses autres occupations l'empêchérent d'entrer encore en lice avec les Adversaires de l'Eglise Catholique, il y a grande apparence qu'il se déchargea du soin de réfuter Haberkorn sur quelqu'un de ses Confréres plus jeune & moins occupé. Mais ce Pere étoit mort depuis quelques années, lorsque Haberkorn entreprit la défense de son *Anti-Forer.* Il donna d'abord les Réponses qu'il avoit préparées sur la matiére de l'Eglise (2), & sur quelques autres sujets, & il les fit imprimer à Giessen *in-quarto* l'an 1662. sous le Titre de *Vindiciæ Anti-Foreri*, &c. Deux ans après il mit en lumiére le reste de ses défenses dans la même Ville sous le Titre d'*Apologia pro Anti-Forero in* XXXV. *disputationib.* &c.

1 Tob. Wagner in vit. Pregitzeri pag. 1171. ap. Witt. 2 Lipen. Bibl. Theol. Real.

Anti-Forer. Voilà, Messieurs, ce que j'avois à vous dire de notre second Anti-Forer, & de sa suite; & il y a lieu de s'étonner que Mr Henning Witte avec toute sa curiosité, & son éxactitude n'ait fait aucune mention de ces trois Ouvrages dans le Catalogue qu'il nous a donné des Livres de Pierre Haberkorn.

☞ Il étoit né à Butisbach dans la Wétéravie l'an 1604. le neuviéme de Mai (1). Il fit sa Théologie à Marpurg, où il passa Docteur de la Faculté, & à l'âge de trente-deux ans il fut retenu pour professer la Physique. Mais au bout d'un an le Lantgrave de Hesse le fit Prédicateur de sa Cour, & vers le même tems il prit une femme qui lui donna quatorze enfans, & quarante-six petits-fils qu'il eut le plaisir de voir naître. Il mourut l'an 1676. âgé de près de 72. ans.

Pour le Pere Forer qui s'est trouvé en butte aux traits satiriques de ces deux Adversaires, il étoit né à Lucerne parmi les Suisses l'an 1580. Il fut reçû dans la Compagnie de Jesus âgé de vingt ans & fit les quatre vœux (2). Il enseigna d'abord la Philosophie, puis la Théologie Morale, & la Controverse. Après il fut Chancelier de l'Université de Dilling, puis Recteur du Collége de Lucerne, & enfin Confesseur de l'Evêque d'Ausbourg. Il mourut d'apopléxie à Ratisbonne le septiéme Janvier de l'an 1659. (3).

1 Mich. Heiland apud Witt. Theol.
2 Nath. Sotwel.
3 § Scioppius sous le nom d'Alphonsus de Vargas a plus maltraité le P. Forer que n'ont fait Haberkorn ensemble & Prégitzer. §

## ANTI-GARASSE.

18 MR Terlaine ayant entendu prononcer le nom d'*Anti-Garasse* (1) à Mr de Rintail, parut surpris comme un homme qui se réveille brusquement. Quoi, s'écria-t-il, le Pere Garasse a été aussi honoré d'un *Anti*? J'en ai d'autant meilleure opinion de lui, & je veux le considérer dans la suite plus que je n'ai fait jusqu'ici. Assurément, lui dit Mr de Rintail, il n'appartient pas à tout le monde de parvenir à l'honneur de voir son nom attaché à un *Anti*. C'est toujours un service que l'on reçoit de ses ennemis: c'est un moyen que ceux-ci ont trouvé d'immortaliser les noms sans qu'on soit obligé de leur en témoigner aucune reconnoissance.

Il n'y a qu'un François, dit Mr de Brillat, qui ait été capable de faire un Anti-Garasse, non plus qu'un Anti-Coton.

Il paroît, reprit Mr de Rintail, que c'est en faveur des Allemans que vous voulés parler: mais les deux éxemples que vous venés de nous alléguer, ne seront pas les seuls qui pourront faire voir que l'on a très-grande raison de dire que les Allemans ne sont pas les seuls Auteurs d'*Anti*. Je suis persuadé comme vous que l'Auteur de l'*Anti-Garasse* (2) est un François. Mais du tems du Pere Garasse, il y avoit tant de François du nombre de ceux qu'il considéroit comme des Athées, comme des Libertins, ou comme des Hérétiques, & par conséquent comme des gens capables de faire des *Anti-Garasses* qu'il n'a point été nécessaire de jetter les yeux sur des Catholiques

1 ¶ Il n'y a jamais eu de livre imprimé sous le titre d'*Anti-Garasse*, mais seulement une Réponse au P. Garasse, intitulée *Défense pour Etienne Paquier* &c. imprimée à Paris in-8. l'an 1624. Elle a été attribuée avec beaucoup de vraisemblance à Nicolas & Gui Paquier enfans d'Etienne par le soin desquels on présume qu'elle a été faite. Ce n'est que pour abréger qu'on a dit l'Anti-Garasse, de même qu'au lieu des *Recherches des Recherches d'Etienne Paquier*, bien des gens disent l'*Anti-Recherches* ou *l'Anti-Paquier*. Bayle dans son Dictionnaire attribuë aux enfans d'Etienne Paquier la Défense qui parut pour leur pére, mais il faut entendre par-là que pour venger sa mémoire ils empruntérent quelque bonne plume. Nul des enfans d'Etienne Paquier n'étoit capable d'une composition si vive. Qu'on voie ce que Nicolas Paquier a essayé la dessus dans le 10. livre de ses Lettres; rien n'est plus froid, ni plus languissant. §

2 Imprimé en 1626.

¶ Le livre vulgairement nommé l'*Anti-Garasse*, quoiqu'il n'ait, comme je l'ai remarqué, jamais eu d'autre titre que *Défense pour Etienne Paquier &c.* fut imprimé l'an 1624. & non pas l'an 1626. ce fut à la vérité en 1626. que la *Somme des fautes de la Somme Théologique du P. Garasse*, fut imprimée, livre qui auroit bien pu être intitulé l'*Anti-Garasse*, mais qu'il ne paroit pas que Baillet ait eu en vuë. §

Anti-Garasse. pour cela. Cependant je ne sai comme il est arrivé qu'il n'y ait presque eu que des Catholiques au moins de profession, qui ayent été accusés de ce fait. Je connois des Auteurs & des gens qui ne sont pas Auteurs, lesquels ne font point difficulté d'attribuer l'*Anti-Garasse* à Etienne Pasquier Avocat Général de la Chambre des Comptes. Et leurs raisonnemens sur ce point ne paroissent pas trop éloignés de la vraisemblance (1), lorsque l'on considére la Compagnie des Jésuites, ou même la seule personne du Pere Garasse par rapport à Pasquier. Ceux qui ont vû le Livre anonyme intitulé *les Recherches des Recherches* écrit contre Pasquier, & qui savent que le Pere Garasse en est l'Auteur selon la remarque même des Peres Alegambe, & Sotwel ne seront pas en peine de trouver les motifs qui auroient pû porter Etienne Pasquier à faire un Anti-Garasse. Mais d'un autre côté les parens & les amis de Pasquier qui se trouvent encore en assés grand nombre au Palais, ne veulent pas comprendre qu'un homme de sa gravité, établi dans la Magistrature eût voulu se deshonorer de la sorte par une si méchante Satire.

Cette réfléxion fit souvenir le jeune Mr de Saint Yon de ce qu'il avoit vû dans Mr Naudé sur ce sujet, & il nous dit que son Mascurat lui avoit paru raisonner d'assés bon sens touchant l'Anti-Garasse, & les autres Satires du même caractére. Il fut prié de nous faire part de l'endroit de Naudé, & Mr de Rintail ayant souffert volontiers cette interruption, Mr de Saint Yon ouvrit un Livre intitulé *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le Cardinal Mazarin*, & il nous lut ce qui suit aux termes de Mascurat.

„ *Poggius* n'a point noirci la bonne renommée de *Laurent Valle* en „ le chargeant des plus horribles médisances que l'esprit humain „ pouvoit inventer. Les deux célébres Philosophes *Patrice*, & *Liceti* „ n'ont jamais été soupçonnés de toutes les vilenies dont *Angelutius* „ & *Castro* les rendoient coupables. Cet impudent *Mastigophore de* „ *Fusil* n'a en rien flétri la bonne renommée de Mr Vivien. L'ANTI-„ GARASSE, *les Recherches des Recherches*; *l'Anti-Coton*, *le Banquet des* „ *sept sages*, *le Comtadin Provençal*, *la Milliade*, qui sont les plus san-„ glantes Satires de notre tems, n'ont apporté ni honte ni dommage „ aux *Garasses*, *Pasquiers*, *Cotons*, *Servins*, *Luines*, & *Richelieux* contre „ qui elles étoient faites. Et pourquoi cela ? Parce que, comme „ Claudien disoit fort sagement : *Opprobriis stat nulla fides*. Au con-

1 ¶ Le P. Garasse n'ayant écrit qu'en 1622. contre Etienne Paquier, il n'y a nulle vraisemblance à supposer que celui-ci, qu'on sait qui mourut en 1615. lui ait répondu par un *Anti-Garasse*. §

traire

„ traire Saint Chryſoſtome maintient que l'offenſé en ce combat
„ eſt beaucoup plus avantagé que celui qui offenſe.

Maſcurat, dit Mr de Rintail, eſt du ſentiment de toutes les perſonnes d'eſprit. C'eſt pour cela que je ne ſuis pas ſurpris que ceux qui s'intéreſſent encore maintenant à la mémoire d'Etienne Paſquier prétendent le diſculper de l'*Anti-Garaſſe* dont ils aiment mieux charger le Poëte Theophile (1) grand Adverſaire du P. Garaſſe qui a vécu dix ans depuis la mort de Paſquier (2).

D'autres eſtiment, ajouta Mr Terlaine, que l'Auteur de l'Anti-Garaſſe étoit un Huguenot diſſimulé, & je vous nommerois quelques Religieux de ce ſentiment ſi vous en étiés en peine.

Paſquier & Théophile reprit Mr de Rintail, ont paſſé pour tels dans l'eſprit de ceux qu'ils avoient autrefois attaqués par d'autres Satires, quoiqu'on les vît aller à la Meſſe, & le dernier eſt encore aujourd'hui conſidéré comme un Libertin. Avec ce denoument vous pourrés expliquer la penſée de ceux dans les Ecrits deſquels vous avés lû que l'Anti-Garaſſe eſt une production de l'Héréſie, ou de l'Athéïſme.

☞ Je ne vous dirai rien de la vie, & de la mort de l'Auteur de cette Satire juſqu'à ce que nous le connoiſſions avec toute l'évidence néceſſaire. Pour le Pere Garaſſe, vous ſerés bien aiſe de ſavoir qu'il étoit fils d'un habitant de la Ville d'Engoulême, qu'il nâquit l'an 1585. Qu'il fut reçû chés ſes Jéſuites l'an 1600. dans le tems du Jubilé ſéculaire. Qu'il fit ſes quatre vœux l'an 1618. & qu'il mourut de la peſte dans l'Hôpital de Poitiers le quatorziéme jour de Juin 1631. âgé de quarante-ſix ans.

1 ¶ Il y a deux piéces de Théophile contre le P. Garaſſe, l'une Latine, *Theophilus in carcere*, l'autre Françoiſe: *Apologie de Théophile*, mais on n'a non plus donné à l'une ni à l'autre le titre d'*Anti-Garaſſe*, qu'à la *Cenſure* qu'en 1623. le Prieur François Ogier, alors fort jeune publia contre *la Doctrine curieuſe* du même P. Garaſſe, ni qu'à la *Somme des fautes &c.* de laquelle j'ai parlé ci-deſſus.

2 ¶ Paquier mourut le dernier d'Aout 1615. & Théophile le 25. Septembre 1626. onze ans & 24. jours par conſéquent après Paquier. §.

## ANTI-GESAVITE, ou ANTI-ESAU.

19 QUel monstre d'*Anti* allés-vous nous faire voir, dit Mr de Brillat à Mr de Rintail, de quel Pays nous est venu ce nouvel *Anti*?

De Leipsick, répondit Mr de Rintail. Mais n'allés pas juger du mérite de cette belle & célébre Ville par une production qui lui fait si peu d'honneur. La Ville de Leipsick peut être considérée comme l'Athéne de la Saxe pour les Savans qu'elle renferme aujourd'hui, mais la beauté & la vertu d'une mere ne la rendent pas toujours assés heureuse pour n'avoir point d'enfans difformes & vicieux.

Votre Anti-Gesavite, lui dis-je, pourroit bien être quelque sotte allusion à l'Anti-Jésuite des Protestans (1). Et moi, reprit Mr Terlaine, j'estime qu'il y a encore plus de malignité que de puérilité dans la fiction de ce fantôme, & je m'imagine entrevoir l'opposition qu'on auroit voulu faire du nom d'un fameux Réprouvé ou qui est au moins la figure des Réprouvés avec le nom du Sauveur du Monde que porte une Société célébre dans l'Eglise (2).

C'est, repartit Mr de Rintail, tout ce qu'il vous plaira; je dis plus, c'est ce que je me soucie peu de savoir. Je me contenterai de vous dire qu'un Jésuite d'Allemagne nommé Jean de Mulhausen ayant mis au jour un Livre contre David Pareus Calviniste, Professeur en Théologie à Heidelberg sous le Titre de *speculum Miseriarum*. Un autre Professeur en Théologie à Leipsick, mais Luthérien nommé Jean Mulman voulut entrer dans la querelle de Pareus, & publia son *Anti-Gesavite* contre le Pere Jésuite l'an 1594. *in-12.* puis l'an 1608. *in-4°.* à Leipsick sous le Titre de *Disputationes Anti-Gesaviticæ de Verbo Dei scripto, in quibus speculum miseriarum sive mendaciorum contra Mulmannum à Johanne Mulhusiano Apostata fabricatum frangitur, tunditur, cernitur* (3).

Vous voyés que c'est sa propre cause que ce Mulman entreprend de défendre quoiqu'il paroisse que son Adversaire n'en ait voulu qu'à Pareus avec qui Mulman ne devoit pas avoir d'ailleurs grande liaison, lui qui avoit pris la plume contre les Calvinistes en d'autres occasions. Pour soudre la difficulté nous dirions que Jean de Mul-

1 Il est ainsi appellé dans Lipen, &c.

2 C'est dans le même esprit que Gretser est appellé outrageusement Monachus *Esauvita* par Leonhard Hutter. Et *Esauviticus* par Hailbrunner.

3 Ap. Witt. tom. 1. Theol. pag. 76.

hausen auroit encore fait un *speculum Miseriarum* différent de celui que nous avons cité, si quelqu'un l'avoit dit avant nous. Il est vrai qu'il fit depuis un supplément à son Ouvrage intitulé : *Auctarium speculi Miseriarum* imprimé à Maïence *in*-8°. l'an 1606. Mais cela regarde encore Pareus. Toutefois il se peut faire que Mulman ait considéré comme écrit contre lui un Livre où il avoit peut-être été repris & noté en passant.

☞ Jean Mulman étoit né dans une bourgade appellée Pegaw le 28. (18.) de Juin de l'an 1573. A vingt & un ans il vint à Leipsick faire sa Philosophie & sa Théologie. En 1599. il fut fait Diacre à Naumbourg ; en 1604. Pasteur ou Ministre à Lauch ; & neuf mois après Archidiacre de Saint Nicolas à Leipsick. Il y passa Licentié en Théologie l'an 1606. & fut ensuite Professeur en cette Faculté après la mort de Zacharie Schilter. Il se maria pour la première fois en 1599. & pour la seconde en 1608. Ayant laissé des Enfans de ces deux lits, il mourut l'an 1613. âgé de quarante ans & quelques mois.

Jean de Mulhausen dont le surnom paternel étoit Spitznaes, étoit né à Mulhausen Ville Impériale de Turinge, de parens Luthériens, & fut élevé dans la Religion du Pays. Parmi les préjugés dont les Protestans ont coutume de prévenir leurs enfans contre la Religion Catholique, on lui avoit fait entendre que le Pape étoit un monstre, & une bête à cornes. Lorsqu'il fut en état de voyager, il alla à Rome, & l'une de ses curiosités fut de voir le Pape. Il s'attendoit à voir un monstre, & se préparoit à compter ses cornes ; mais il fut si surpris de voir que le Pape n'étoit qu'un homme, que le dépit d'avoir été si grossiérement trompé jusqu'alors, le jetta heureusement dans l'Eglise Catholique, & de-là dans la Société des Jésuites où il fut admis le vingt-quatriéme jour de Juin de l'an 1585. Voilà ce qui lui a attiré le nom d'Apostat de la part de son Adversaire dans le Titre de son Anti-Gesavite. Après la Philosophie, il enseigna la Théologie à Maïence pendant huit ans. Mais ayant été établi Préfet, ou Principal du Collége des Jésuites de Treves, il y mourut d'apopléxie le dix-huitiéme jour de Septembre de l'an 1609.

## ANTI-GONTIER, ANTI-GOURNAY.

20 Voici, Messieurs, continua Mr de Rintail, une autre Satire contre quelqu'un des membres de la même Compagnie. Elle a deux Titres, celui d'ANTI-GOURNAY, & celui d'ANTI-GONTIER; je veux dire que c'est un monstre à deux têtes.

Le monstre, dit le jeune Mr de Saint Yon, n'est donc pas encore si effroyable que Cerbere.

Je n'ai presque rien à vous dire sur ce sujet, reprit Mr de Rintail en tournant la tête vers Messieurs Terlaine, & de Brillat, parce que je ne suis pas encore parvenu à pouvoir rencontrer cette piéce. Je vous avouë que le Titre d'*Anti-Gournay* (1) est un mystére pour moi, & j'ai sujet de douter même si je comprens quelque chose à celui d'*Anti-Gontier*. Il est vrai que le premier de ceux que j'aurois pû prendre pour objet de cette Satire, & qui soit venu à ma rencontre, a été le Pere Gontier, ou Gontery Jésuite célébre du tems de Henri IV. né à Turin en Piémont, mais élevé en France, & accoutumé à prêcher, à disputer, & à écrire en notre Langue. Cependant je trouve dans l'un des Livres du Pere Richeome que le Pere Theron autre Jésuite de ces tems-là, est traité dans l'*Anti-Gontier* comme le Pere Coton dans la Satire de l'Anti-Coton. Je vous rapporterai mot pour mot l'endroit de mon Auteur avec lequel je finirai.

L'*Anti-Gournai*, ou *Anti-Gontier* doit être mis ès premiers rangs entre les tiens (2), (il parle des compagnons ou associés de l'Anti-Coton, des conjurés contre la Compagnie des Jésuites) „ ton fils „ spirituel *Anti-redoublé* te ressemblant comme le corbeau ressemble „ au corbeau, Auteur à deux Titres, & Serpent à deux têtes. Son

1 § Bayle dans l'endroit que j'ai cité plus haut en son Dictionnaire au mot *Gournay*, lettre C. rapporte quelques passages du Libelle intitulé *Remercîment des Beurrières au sieur de Courbouzon*, desquels il conclud, sur ce que la Demoiselle de Gournay y est maltraitée, qu'elle avoit apparemment écrit quelque chose pour les Jésuites à l'occasion de l'Anti-Coton. C'est aussi elle indubitablement que le P. Richeome dans son *Examen categorique du Libelle Anti-Coton*, désigne sous le nom d'*Amazone*. A l'égard du P. Gontier ce furent plutot ses Prédications qui lui attirérent l'*Anti-Gontier* qu'aucunes Apologies qu'il eût publiées pour sa Société contre le même Anti-Coton. Le Pere Théron fut mèlé dans cette Satire par rapport à quelques vers de sa façon qui déplurent aux Adversaires des Jésuites. Touchant le talent de ce Pere pour la poësie Latine, voyés Balzac Lettre 5. du 6. livre à Chapelain, où *Teron* est écrit pour *Théron*. §

2 Exam. Catégor. du Lib. Anti-Co. pag. 255. 256.

„ œuvre eſt Françoiſe, & de grande importance, & doit être en-
„ tenduë de tous. C'eſt pourquoi il la gloſe en Grec par des additions
„ de trois à quatre Vers qui déclarent fort bien le ſens de ſa tête. Il ne
„ vomit que cantharides, que chiens, que ſcorpions, que mou-
„ cherons, que crocodiles, que viperes, que peſtes, & autres
„ ordures, & bêtes abominables. Il parle à trois Langues: Grec,
„ Latin, & François comme un Démon, & comme Toi. Et comme
„ un Serpent monſtrueux il jette le venin de toutes contre les Jéſuites,
„ leſquels il tuë, & chaſſe à grand erre, & dit que le loup ſauvage les
„ chaſſe, & dit vrai. C'eſt le loup infernal qui nous chaſſe par les hur-
„ lemens des Miniſtres qu'il a rendu Loups. Il te faudra prendre
„ garde à la ſanté de cettui-ci ſur tous, tu lui es obligé: car il louë
„ comme bon ſerviteur ton œuvre; qu'il appelle beau, docte, &
„ très-utile Livre, & en fait l'abrégé. Il calomnie le Pere Theron de
„ même façon que tu as calomnié le Pere Coton, &c.

L'Auteur de l'Anti-Gontier m'étant inconnu, je n'ai rien à vous dire de ſon hiſtoire, diſpenſés-moi auſſi de vous faire celle du Pere Gontier, & du Pere Theron, afin de paſſer plutôt à un autre *Anti.*

---

## ANTI-GRETSER.

21 JE connois peu d'Auteurs Catholiques qui ſe ſoient expoſés perſonnellement au chagrin, & à la mauvaiſe humeur des Proteſtans plus que Jacques Gretſer. C'étoit un homme de cœur à qui les dangers en matiére de Controverſe n'avoient jamais fait tourner le dos. Il attaqua ſouvent, & fut attaqué à ſon tour par divers ennemis de l'Egliſe Romaine. Vers le commencement de notre ſiécle, un habile Luthérien envoya de Wittemberg en Saxe un Anti-Gretser contre lui.

Si vous éties en peine de ſavoir ce que Gretſer a fait de ſon côté contre Hunnius, je vous citerois ſon *Labyrinthe* (1); & un autre Ouvrage où il répond aux Thèſes de Hunnius, imprimés l'un & l'autre l'an 1602. c'eſt-à-dire l'année même du fameux Colloque de Ratiſbonne dont il eſt tant parlé dans ces Ouvrages. Mr de Rintail paſſoit déja aux circonſtances de la vie de Hunnius, lorſque je pris la liberté de lui dire qu'en mon particulier je n'avois plus grand ſujet

1 Ce Labyrinthe eſt attribué ailleurs au P. Adam Tanner par Alegambe & Sotwel, ſelon Mel. Ad. tom. 1. p. 729.

Anti-Gretser. d'être satisfait de sa briéveté, d'autant qu'il supposoit souvent les choses au lieu de les expliquer, comme si ceux qui l'écoutoient eussent été obligés de les savoir comme lui.

Voudriés-vous, me répondit-il, que je m'étendisse en des récits d'affaires qui n'ont rien d'essentiel à mon dessein, qui n'ont pas même de rapport nécessaire avec mon sujet? Pour vous marquer néanmoins les égards que j'ai pour tout ce qui vient de vous, je vous dis en deux mots, mais sans conséquence pour l'avenir, que Philippes-Louis Duc Palatin de Neubourg, & Maximilien Duc de Baviére dans le dessein de contribuer quelque chose à la réünion des esprits sur les points de la Religion dans leurs Etats, convoquérent une assemblée de Théologiens tant Luthériens que Catholiques à Ratisbonne. Le Colloque commença sur la fin de l'an 1601. & ne finit apparemment qu'au commencement de l'année suivante. C'est l'expédient que je trouve pour accorder six ou sept Auteurs partagés dont les uns mettent le Colloque en 1601. & les autres en 1602. Notre Hunnius fut l'un des principaux Théologiens qui s'y trouvérent du côté des Luthériens; & je vous nomme le P. Gretser & le P. Tanner tous deux Jésuites entre les autres Théologiens que produisit le Duc de Baviére. Il en fut de ce Colloque comme des combats où la Victoire ne se régle pas sur le nombre des morts. Chacun prétendit en être sorti avec avantage, on en fit des Rélations de part & d'autre, & des Traités tant en Latin qu'en Allemand jusqu'au nombre de plus de vingt. Parmi ces Ecrits j'en ai remarqué un en Langue vulgaire concernant le triomphe des Jésuites imprimé à Tubingue Ville Luthérienne l'an 1603. *in-4°.* & un en Latin composé par Hunnius & publié à Wittemberg en Saxe la même année en la même forme sous le Titre d'*Epistola Consolatoria cum notis.* Je vous laisse à conjecturer de ces deux écrits de quel côté la Victoire s'étoit rangée, il me suffit de vous dire que Hunnius tâcha de vanger son parti par un *Anti-Tanner* dont je vous parlerai ailleurs, & par l'*Anti-Gretser* sur lequel le P. Gretser ne put s'empêcher de faire des Réflexions. Elles furent imprimées à Ingolstad quelque tems après, & insérées depuis parmi quelques autres de ses œuvres sous le Titre d'*Admonitio de Anti-Gretsero.*

(De Neubourg.)

Ce n'est pas assés d'avoir contenté Mr de Verton, continua Mr de Rintail en s'adressant à Messieurs de Brillat & Terlaine, il faut aussi donner quelque chose à votre satisfaction, vous qui demandés toujours des circonstances de la vie des Auteurs des Ouvrages desquels on vous entretient.

Gilles Hunnius naquit dans un Village du Duché de Würtemberg en Soüabe appellé Winend l'an 1550. le 21. de Décembre jour de Saint Thomas. Il fit ses premiéres études dans les Monastéres d'Adelberg & de Maulbrunn où il trouva des camarades dont il ne fut guéres satisfait. Il fit ensuite sa Théologie à Tubingue où il devint Préfet des Boursiers du Duc de Würtemberg. Après il fut Théologal à Marpourg dans le Lantgraviat de Hesse. Il prit une femme qui lui fit pratiquer le précepte de Saint Paul en le garantissant de l'irrégularité qui produit la Bigamie (1). Vous comprenés bien la nature de cette obligation qu'il avoit à sa fidéle compagne. Il eut beaucoup de combats à livrer & à soutenir tant de la part des Sacramentaires ou Calvinistes-Zuingliens, que de celle des Flacciens ou Illyriciens, c'est-à-dire, des Luthériens rigides. A propos de quoi il est bon de remarquer que ce fut lui qui après l'an 1580. introduisit dans les Ecoles Luthériennes l'opinion contraire au dogme de la Prédestination absoluë qui avoit été enseigné communément entre les Luthériens pendant près de 40. ans. Ce qui le fit accuser de Pélagianisme par ses Confréres. L'an 1592. il fut fait Professeur en Théologie à Wittemberg en Saxe & *Assesseur du Consistoire*; & deux ans après Pasteur & Surintendant de la Ville & Diocèse de cette Ville. Il mourut le 4 d'Avril de l'an 1603.

Anti-Gretser.

Jacques Gretser naquit à Marckdorff bourgade près du lac de Constance sur les confins de la Soüabe & des Suisses vers l'an 1561. Il entra chés les Jésuites l'an 1577. à Ingolstad en Baviére où il enseigna depuis la Philosophie, la Théologie Morale & Scholastique. Vous savés qu'il avoit joint une érudition fort diversifiée avec une vivacité d'esprit surprenante. De sorte que ses Compatriotes qui ne savoient pas qu'il avoit encore plus d'humilité que de science, députérent un jour à Ingolstad pour le tirer & le faire peindre, afin de pouvoir conserver dans leur Hotel de Ville le portrait d'un homme qui faisoit tant d'honneur à sa Patrie. Il renvoya les députés avec indignation, disant *que s'ils étoient curieux d'avoir son portrait, ils n'avoient qu'à faire peindre un Asne* (2): en quoi je trouve que sa vertu étoit un peu moins facile & moins complaisante que celle de quelques-uns de nos savans Réguliers qui veulent bien s'humaniser jusqu'à souffrir qu'on les tire & qu'on multiplie leurs portraits par le monde.

Gretser mourut à Ingolstad le 29. de Janvier de l'an 1625. âgé de 63. ans.

*Remettés ici l'*Anti-Hunnius *dont il est parlé à l'article 79.*

1 Unius uxoris maritus Vit. Hun. p. 730. M. Adam. 2 Aleg. & Sotwel. Bibl. S. J.

## ANTI-JANSENIUS.

22 SI vous n'eussiés nommé cet *Anti*, dit Mr de Terlaine à Mr de Rintail, j'allois vous demander s'il n'y avoit eu que des Jésuites parmi les Catholiques qui eussent eté exposés à la Satire, ou si vous voulés, à l'inhumanité des Hérétiques.

Pour moi, ajouta Mr de Brillat, je ne suis pas surpris d'entendre parler d'un *Anti-Jansenius*, quand je songe au grand nombre des Adversaires que Jansenius a eus dedans & dehors l'Eglise.

Je vous demande un peu de patience, reprit Mr de Rintail, afin de n'aller pas trop vîte dans nos jugemens, & de ne point confondre les objets de nos *Anti*.

L'Auteur de mon Anti-Jansenius étoit un Luthérien, Ministre de Hambourg, nommé Jean Müller qui n'avoit pû digérer l'affront que lui avoit fait Jansenius en réfutant un écrit qu'il avoit composé en faveur de son Luthéranisme. Le Livre de Jansenius sur ce sujet fut imprimé à Anvers l'an 1631. *in* 8°. sous le Titre de *Defensio Fidei Catholicæ & Apostolicæ Romanæ, opposita Appositioni necessariæ Joannis Mulleri Lutherani Prædicantis Hamburgensis.*

Muller se sentant poussé avec un peu plus de vigueur qu'il n'auroit souhaité pour la cause qu'il défendoit, prit à parti la personne-même de Jansenius, & se mit en devoir de lui répondre. Mais n'ayant pas meilleure opinion de la patience d'autrui que de la sienne, il lâcha par avance un précurseur de son *Anti-Jansenius*, je veux dire un prélude de la Réponse qu'il méditoit contre son Adversaire. Cela fut imprimé à Hambourg l'an 1632. *in* 12. sous le Titre de *Prodromus Anti-Jansenii.*

Mais l'année n'étoit pas encore à son mois de Décembre lorsqu'on vit enfin paroître la Réponse dans la même Ville, *in*-4°. sous le Titre d'*Anti-Jansenius, hoc est, necessaria Responsio ad defensionem Fidei Catholicæ Romano Apostolicæ*, ce qui fut réimprimé deux ans après dans la même Ville *in*-8°.

Voilà ce que je sai de cet Anti-Jansénius. Vous voyés que son histoire est courte. Quoi, dit Mr Terlaine, Jansenius en seroit demeuré là? Quoi il auroit fini le premier? Peut-être que non, répondit Mr de Rintail, si ses Supérieurs ne l'eussent occupé aux Missions & aux Prédications. Je vous dirai néanmoins qu'un de ses freres (selon la chair & le sang) s'étoit chargé de repliquer pour lui contre

contre Muller, mais l'Ouvrage fit naufrage avec son Auteur, qui périt malheureusement sur mer l'an 1636. dans un voyage qu'il faisoit de la Hollande à Rome. Anti-Jansenius.

Mr de Brillat ne paroissant pas entiérement satisfait de cette histoire prit la parole. C'est un énigme que vous nous proposés, dit-il, plutôt qu'un récit historique, que nous venons d'entendre. Vous nous avés parlé de Supérieurs à l'égard de Jansenius, comme s'il avoit été quelque Moine: & vous voulés sans doute nous faire deviner qu'il pourroit avoir eu des freres de Couvent lorsque vous nous avés cité un de ses freres selon *la chair & le sang*.

☞ Si vous croyés plaisanter, vous vous trompés vous-même, repartit Mr de Rintail; je vois bien maintenant que l'équivoque du nom de cet Auteur a mis de la confusion dans vos idées. Aprenés donc que ce Jansenius étoit un Religieux Dominicain de Hollande, nommé *Nicolas*, & surnommé quelquefois *Boy*. Il étoit natif de Ziriczée en Zelande, Licencié en Théologie, & célébre Prédicateur dans la Ville d'Anvers. Mais étant allé en Dannemarck en qualité de Missionnaire Apostolique pour travailler à la conversion des Peuples, il y mourut peu de tems après avoir publié ce qu'il avoit écrit contre Muller. Il avoit trois freres tous Religieux de Saint Dominique comme lui, savoir Leonard, Cornelius & Dominique; singularité que j'ai voulu vous faire remarquer. Cornelius étoit celui dont je vous ai parlé, qui se noya en allant à Rome, & qui avoit fait l'Apologie de Nicolas. Il portoit la qualité de Lecteur en Théologie à Boulogne, & il étoit au moins le troisiéme de son nom, & l'onze ou douziéme de son surnom dans la République des Lettres.

Pour Jean Muller Auteur de l'Anti-Jansenius, il étoit né a Breslaw en Silésie le seiziéme Juin de l'an 1598. Il fit ses études dans sa Ville natale, puis à Wittemberg, & ensuite à Leipsick. Après il fut Professeur en Philosophie à Wittemberg, & il compta pour beaucoup l'honneur qu'on lui fit de le loger dans la chambre que le Patriarche Luther avoit habitée lorsqu'il demeuroit à Wittemberg. Deux ans après il fut Inspecteur à Lunebourg, & Ministre ou Pasteur de la Paroisse de Saint Michel, & enfin Pasteur de Saint Pierre & Saint Paul à Hambourg en 1626. Il passa Docteur en Théologie à Wittemberg l'an 1641. & il fut créé Sénieur, ou l'Ancien du Ministére de la Ville & Diocése de Hambourg en 1648. Il étoit Bigame avant que d'être Docteur en Théologie. Il s'étoit marié pour la premiére fois en 1623. & pour la seconde en 1629. Il eut la joie de voir sortir

de l'un & de l'autre lit des enfans, & des petits-fils; puis il mourut subitemeut comme il alloit monter en chaire le jour de Saint Michel 29. de Septembre de l'an 1672. âgé de 74. ans seize semaines & deux jours.

---

## ANTI-JESUITES.

23 QU'avés-vous donc fait de l'Anti-Jansenius de Mr Moraines, dit Mr Terlaine à Mr de Rintail lorsqu'il le vit passer à d'autres *Anti*? Je vous ai écouté sans interruption, & sans impatience jusqu'à la fin de votre Anti-Jansenius de Muller, mais il n'est plus tems de dissimuler. Si je ne connoissois d'ailleurs l'Anti-Jansenius de Moraines, je ne me serois pas apperçu de votre omission, pour ne pas dire de votre infidélité.

Si vous connoissés ce Mr Moraines, répondit Mr de Rintail, vous devés vous souvenir que ce n'étoit pas un Hérétique; & que je ne vous parle ici que des *Anti* d'Hérétiques contre les Catholiques. Le seul Titre d'ANTI-JESUITE en feroit foi, quand tous les autres *Anti* de la conversation d'aujourd'hui seroient venus à me manquer.

Je ne sai si vous avés pris garde que les Hérétiques ont presque toujours fait l'honneur aux Jésuites de rendre le nom de leur Compagnie réciproque avec celui de l'Eglise Romaine. La notion du nom de Jésuite est souvent aussi étenduë dans la plupart des Ecrits des Protestans que celle du nom de Catholique : de sorte que soit qu'ils y ayent voulu entendre finesse, soit qu'ils ayent agi bonnement, ils n'ont jamais fait difficulté de publier que la doctrine des Jésuites est celle des Catholiques Romains, & la doctrine des Catholiques Romains celle des Jésuites.

Je vous vois venir, dit Mr de Brillat, vous tendés à nous faire conclurre qu'un *Anti-Jésuite* n'est donc autte chose qu'un *Anti-Catholique*, ou pour parler comme les Protestans un *Anti-Papiste*.

Vous l'avés dit, repartit Mr de Rintail; mais quoique personne ne s'avisât de chicaner les Protestans sur l'intention qu'ils ont euë de confondre l'espéce avec le genre, les Jésuites auront toujours sujet de leur reprocher cet esprit de singularité qui leur a fait inventer le nom d'Anti-Jésuite depuis que la Providence a fait venir Saint Ignace dans ce monde.

Où étoient donc, reprit Mr Terlaine, les Anti-Jésuites avant

Saint Ignace? Car enfin je ne ſuis pas en peine de trouver des Anti-Catholiques avant lui. Je ne vous oblige pas de me montrer des Anti-Papes avant Saint Pierre. Anti-Jeſuites.

Vous croyés me ſurprendre, repliqua Mr de Rintail, en me faiſant des queſtions ſemblables à celles que Tertullien faiſoit aux Hérétiques de ſon tems lorſqu'il leur demandoit où étoient les Marcionites avant Marcion. Mais je veux à mon tour vous faire une queſtion; & ſur la réponſe que vous me donnerés, je vous promets de régler la mienne. *Jeſus Fils de Marie eſt-il le Chriſt?* Oui certainement, répondit Mr Terlaine, & je tiens pour blaphémateur, & pour Juif tout homme qui oſeroit répondre autrement que moi à une pareille queſtion. Vous m'avouerés donc auſſi, repartit Mr de Rintail, que tout ce qui eſt oppoſé au *Chriſt* l'eſt auſſi à *Jeſus*. Je l'avouë, repartit Mr Terlaine. Si-bien repliqua Mr de Rintail, qu'un *Ante-Chriſt* eſt un *Anti-Jeſus*, & réciproquement un Anti-Jeſus ſera un Ante-Chriſt. Je le veux encore, dit Mr Terlaine: un Anti-Jéſuite ſera donc la même choſe auſſi qu'un Anti-Chrétien, reprit Mr de Rintail.

Alors Mr Terlaine ſe trouvant un peu embaraſſé, lui répondit: Je ne ſuis pas aſſés exercé dans l'art des Sophiſmes pour vous débrouiller ce qui fait ma difficulté dans votre raiſonnement. J'aime mieux vous accorder votre concluſion, que de retourner en Logique: mais quelle conſéquence prétendés-vous en tirer?

Je prétens, dit Mr de Rintail, vous faire conclurre qu'il y a eu des Anti-Jéſuites dès qu'il s'eſt trouvé des Anti-Chrétiens dans le monde, & qu'ils ſont par conſéquent auſſi anciens que Saint Jean l'Evangéliſte.

Alors Mr de Brillat voulant tirer Mr Terlaine d'intrigue, dit que Mr de Rintail ne parloit que dans un ſens général qu'on ne pouvoit pas nier, mais que Mr Terlaine qui n'enviſageoit que le ſens particulier n'avoit pas eu tort de rapprocher les *Anti-Jéſuites* au deça de Saint Ignace. Mais, ajouta-t-il, ceux qui aiment les longues généalogies ne pouvant faire remonter cette race d'*Anti*, je veux dire des ennemis des Jéſuites, au-deſſus de cé ſaint Patriarche, pourront la faire deſcendre juſqu'à la fin des ſiécles.

Il faut, dit Mr Terlaine, être inſpiré pour parler de la ſorte, je ne vous trouve pas aſſés obſcur pour un Prophéte, & je vous eſtime un peu trop hardi pour un homme qui n'a pas tout le crédit qu'il lui faudroit pour pouvoir cautionner l'avenir. Mais tout de bon, eſt-ce par inſpiration que vous avés appris qu'il y auroit des Anti-

Anti-Jésuites. Jésuites jusqu'à la fin du monde ?

Je crois voir la pensée de Mr de Brillat, reprit Mr de Rintail ; ou il me dira que je me trompe, ou il veut dire que l'on verra des Anti-Jésuites tant qu'il y aura des Jésuites. Mais il me permettra de lui dire que je ne souscrirois pas volontiers à son sentiment.

A vous dire le vrai, je suis assés de l'avis d'un Pere Jésuite qui a publié depuis quelque tems *la Défense des nouveaux Chrétiens*, &c. contre un Moraliste de Port-Royal, & contre un Ministre de Roterdam. Cet Auteur s'explique assés nettement sur la durée qu'il donne aux Ennemis de sa Compagnie que j'appelle toujours *Anti-Jésuites.*

Vous allés l'entendre parler (1). „Leur grand crime, (dit-il parlant des Jésuites) & qui sera toujours irrémissible, c'est d'avoir „des Prédicateurs dans les Chaires, des Ecoliers dans leurs Colléges, & des personnes qui suivent leur direction : c'est d'avoir „quelque part aux emplois Ecclésiastiques, & à la confiance des „Princes. Tant qu'ils seront coupables de ces péchés-là, tant qu'ils „auront quelque crédit dans le monde, & quelque zèle pour la „Religion, jamais ils ne cesseront d'être des esprits &c. Cela veut „dire qu'ils ne manqueront jamais d'*Anti-Jesuites*. Mais, continuë „l'Auteur, s'ils venoient quelque jour à ne plus prêcher, ne plus „confesser, ne plus enseigner, ne plus écrire, ne plus se méler „d'aucune des fonctions qui regardent le Prochain, ne plus s'opposer aux entreprises des Ennemis de la Foi : alors ils peuvent „s'assurer, &c....... c'est-à-dire qu'ils verront tomber alors tous les *Anti-Jésuites* à leurs pieds, & disparoître leur nom & leur mémoire de dessus la terre.

Si les Jésuites continuent de prêcher, d'écrire & de diriger jusqu'à la fin des siécles ; ou l'on me prendra pour un faux Prophéte, ou l'on verra les Anti-Jésuites durer jusques-là : & joindre leurs forces avec celles de l'*Ante-Christ* pour venir fondre sur notre Postérité.

Après tout il faut avouer qu'on n'a presque vû que des Hérétiques qui ayent osé porter le nom d'Anti-Jésuites à la tête de leurs Livres. Leurs autres ennemis se sont souvent contentés de l'être sous le masque sans en prendre la qualité. N'attendés pas que je vous donne ici quelque ample Catalogue des premiers. Je ne me suis jamais

1 Part. 1. pag. 2. 9.

senti trop de passion pour les lire, moins encore pour en faire des Recueils. Anti-Jésuites.

Le premier que je trouve sur ma feuille est l'ANTI-JESUITE *de Jean de Serre* Ministre Huguenot. C'est une piéce que je confondrois volontiers avec l'*Anti-Jésuite* qui parut *in-8°*. du tems de Henri le Grand sans nom d'Auteur, d'année, ni de lieu d'impression, circonstances ordinaires des Satires & Libelles diffamatoires. Je ne crois pas même qu'on le doive distinguer de celui dont le Pere Richeome fait mention parmi les Camarades de l'Anti-Coton. Voici ce qu'il en dit aux termes du langage de son siécle (1). Entre „ les premiers (il parle à l'Anti-Coton) est l'*Anti-Jésuite* ton Colla„ téral, & *Anti* comme toi. Ce pauvre Pantois passionné est toujours „ à la grosse haleine & n'en peut plus; tant il est échauffé & harassé „ à crier & heurler contre les Jésuites. Il les veut chasser de la „ France à fine force & sans rémission, & avec eux le Code & „ le Digeste, le Droit Canon, les Langues Latine & Grecque, & „ tous les bons Livres, afin que personne ne soit plus savant que „ lui.

Le second, continua Mr de Rintail disant qu'il ne s'arrêtoit pas éxactement à l'ordre des tems; le second, dit-il, est une piéce Latine pareillement anonyme, intitulée *Gratianus Anti Jesuita*, id est, *Canonum ex scriptis veterum Theologorum à Gratiano in illud volumen, quod Decretum appellatur, collectorum, & Doctrinæ Jesuiticæ ex variis istius sectæ Matæologorum scriptis excerptæ collatio, à quodam studioso veritatis instituta.*

Les Hérétiques firent imprimer cet Ouvrage pour la premiére fois l'an 1586. *in-8°*. & ils le remirent sous la Presse à Giessen l'an 1615. Je ne vous dirai rien du chagrin & de l'indignation avec laquelle les Catholiques regardérent ce Livre: je me contenterai de vous faire remarquer qu'on a eu grand soin de l'insérer dans l'index du Pape Alexandre VII. & dans celui de Sotomajor, je veux dire qu'il a été proscrit par les Inquisitions de Rome & d'Espagne (2).

Le troisiéme *Anti-Jésuite* est un Calviniste des plus animés contre les Catholiques. Comme il étoit fort connu sous son nom, & par ses emportemens, il eut la discrétion de se cacher sous le masque de Joachimus Ursinus; mais il fut assés hardi pour se donner le surnom d'*Anti-Jésuite*; au lieu de le laisser porter au Titre de son Livre.

1 Exam. Cat. p. 250. 2 Ind. lib. prohib. Alex. VII. p. 56. Ind. Ant. Sotomay. p. 474.

Anti-Jésuites. C'est donc sous le nom de *Joachimus Ursinus Anti-Jesuita* que cet ennemi de l'Eglise Romaine fit paroître une grosse & sanglante Satire en Latin non pas contre les Jésuites en particulier quoique ç'eût été son intention, mais contre les Religieux & le Clergé, & généralement contre tous les Chrétiens qui font profession de la foi Catholique sous la direction du Pape & des autres Successeurs des Apôtres. L'Ouvrage de cet Anti-Jésuite a pour Titre, *Jesuitici Templi stupenda. 1°. de Idololatrica invocatione, & salutatione Angelica, unà cum horrendis blasphemæ adorationis & superstitiosæ consecrationis creaturarum exemplis. 2°. De Patrociniis Sanctorum quos Monachi quibus rebus Deos atque Deas tutelares assignarint. 3°. De Sanctorum reliquiis &c.* & il fut imprimé à Francford *in*-8°. puis à Amberg en la même forme l'an 1610. Je ne vous dis rien maintenant de l'Auteur de cette Satire, mais nous pourrons y revenir lorsque je vous parlerai de l'Anti-Machiavel.

Celui que j'ai à vous proposer comme le quatriéme des *Anti-Jésuites* de mon cahier, continua Mr de Rintail, vient d'un Luthérien d'Allemagne nommé Herman Samson, & il se trouve renforcé d'un autre Anti-Jésuite que ce Samson lui donna pour être le compagnon inséparable de sa fortune. Ils parurent ensemble à Giessen au Lantgraviat de Hesse l'an 1605. *in*-4°. sous le Titre Latin de *Anti-Jesuita primus, & secundus, sive, Discussio & Confutatio solida quæstionum aliquot quas Laurentius Nicolai Jésuita tractat initio Libri sui quem inscripsit: Confessio Christiana de via Domini*, &c. Le Livre que le Luthérien attaquoit par ses deux Anti-Jésuites, avoit été publié à Cracovie en Pologne dès l'an 1604. *in*-4°. & le Pere Laurent Nicolaï de Nortwergue y avoit montré les vestiges du chemin que les Peuples de Danemarck, de Nortwegue, & de Suéde avoient tenu dans le Christianisme depuis six cens ans pour faire voir combien les Prétendus Evangéliques ou Réformés de ces Pays s'étoient écartés de cette route. Le procès que Samson voulut lui susciter sur ce sujet, n'eut pourtant pas beaucoup de suite; ainsi je finirai en vous disant en deux mots quels étoient ces deux personnages.

☞ Herman Samson qui s'est acquis beaucoup de réputation parmi les Protestans, étoit natif de Riga en Livonie qui est maintenant de la domination des Suédois. Il fut élevé en Allemagne, & fit ses études à Wittemberg, à Rostock, &c. Il retourna ensuite dans son Pays où on le fit professeur en Théologie, Pasteur dans la principale Eglise, & Surintendant (à la Luthérienne) de tout le Diocèse de Riga. Il mourut dans cette Ville l'an 1643.

Le Pere Laurent Nicolaï portoit véritablement le surnom de Nortwegue qui étoit celui de sa famille, quoiqu'il fût d'ailleurs natif du Royaume de ce nom. Il vint au monde l'an 1538. il étoit déja Prêtre, & Docteur en Théologie lorsqu'il entra dans la Compagnie des Jésuites. Il y vêquit pendant 59. ans tant en Pologne, en Autriche, en Bohéme, en Moravie, & dans les Pays-Bas, qu'en Suéde, & en Dannemarc. Il mourut à Vilna dans la Lithuanie le cinquiéme jour de Mai de l'an 1622. âgé de 84. ans.

Enfin, Messieurs, je veux à quelque prix que ce soit vous tenir la parole que je viens de vous donner, de finir ici l'article des *Anti-Jésuites*. C'est pour y être encore plus fidéle que je supprime ce que j'avois à vous dire de ceux de divers Protestans tels que Misler, Christians, Affelman, Grawer, Meyfart, & de quelques autres *Anti-Jésuites* que personne n'ose reclamer, & qui ont été abandonnés dès leur naissance comme des enfans illégitimes, ou comme des avortons, par ceux qui leur avoient donné le jour.

---

## ANTI-KEDDIUS.

24 JE vous ai délivrés, continua Mr de Rintail, des Anti-Jésuites généraux comme de Satires vagues, dont le récit ne pouvoit contribuer qu'à vous ennuyer. Mais ayant commencé une fois à vous faire un détail des Anti-Jésuites personnels, il me semble que je ne suis plus libre de soustraire à votre raillerie, & à votre censure l'*Anti-Keddius*, & les autres *Anti* qui attaquent quelques particuliers d'entre les Jésuites à qui ces *Anti* satiriques n'ont pas fait moins d'honneur que les Anti-Becans, les Anti-Bellarmins, l'Anti-Cornée, l'Anti-Coster, l'Anti-Coton, les Anti-Forers, l'Anti-Garasse, & l'Anti-Gretser dont nous avons déja parlé, en ont procuré contre l'intention de leurs Auteurs, aux Jésuites qu'ils attaquoient.

Le Pere Keddius, ou Keddens Jésuite Allemand a l'obligation de son *Anti* à un Protestant nommé Jean Reinboth, c'est une particularité que je n'ai trouvé que dans le Livre qu'un autre Protestant nommé Bosius, a fait pour servir d'entrée à la connoissance des Auteurs Ecclésiastiques (1). Dans le dessein de m'éclaircir sur ce fait, j'ai consulté la liste que Mr Witten nous a donnée des Ecrits

1 Pag. 46. Introd. in Not. Script. Ecclef.

Anti-Keddius. de Reinboth, j'y ai remarqué véritablement trois Ouvrages composés en Allemand contre le Pere Keddens: mais l'omission de celui qui porte le Titre satirique d'Anti-Keddius servira plutôt à nous persuader que la liste de ses Ecrits n'est point compléte qu'à nous prouver que Reinboth n'ait point fait d'*Anti-Keddius*.

☞ Jean Reinboth étoit né à Altenbourg en Misnie le quatorziéme de Février de l'an 1609. (1) Il fit ses études à Leipsick, & à Iéne, puis à Rostock, & à Coppenhague. Il passa ensuite du Dannemarck en Hollande à Leyde, & de Hollande en Angleterre à Oxford. Le Roi de Dannemarck Christiern IV. l'ayant rappellé, le fit établir Pasteur à Saint Nicolas de Flensburg, & lui donna la Prévôté des Eglises dépendantes de cette Ville avec la direction de son Conseil dant le même lieu. Au bout de deux ans, ce Prince le commit sur tout le Diocèse de Hattersleben, & le fit Pasteur, ou Prédicateur de la Cour. Mais six ans après il fut choisi par Frederic Duc de Sleswick & de Holstein, pour être Surintendant Général des Eglises de cette Duché, & il alla pour cet effet prendre le bonnet de Docteur en Théologie à Rostock. il se maria par trois fois, & vit ses trois femmes mourir devant lui. Le jour de sa mort arriva le vingt-septiéme de Juillet de l'an 1673. après soixante-quatre ans quatre mois & treize jours de vie.

Pour ce qui regarde le Pere Josse Kedd (car son surnom s'écrit ainsi aussi-bien que *Keddens* & *Kede*, & en Latin *Keddius*) vous saurés qu'il nâquit à Emmerick dans le Duché de Cléves l'an 1597. & qu'il se fit Jésuite à vingt ans. Après avoir enseigné les belles Lettres, & la Philosophie pendant quelque tems, il se donna à la Prédication, aux Missions, & à la Controverse; il mourut à Vienne en Autriche le vingt-septiéme Mars de l'an 1657.

1. Witt. Memor. Theol. pag. 1780.

ANTI-

## ANTI-KIRCHER.

25 SI tous les *Anti* m'étoient auſſi inconnus que celui que je viens de vous nommer, je ne vous donnerois pas la peine de revenir ici pour en écouter la ſuite, & cette ſeconde converſation que nous avons à leur ſujet, ſeroit aſſurément la derniére. Je ne puis vous nier que je connoiſſe au moins deux *Anti-Kirchers*, mais je vous avouë auſſi que je n'en ſai preſque autre choſe que le nom.

### §. I.

Le premier ſe trouve écrit en Allemand par un Luthérien nommé Jean Conrad Schragmuller; & il parut l'an 1654 *in-quarto* dans la Ville de Dortmund qui appartient aujourd'hui au Marquis Electeur de Brandebourg, & qui eſt ſituée entre la Weſtphalie, & le Comté de la Marck. Il ne s'agiſſoit pas d'un différend perſonnel entre Kircher, & Schragmuller, mais des matiéres conteſtées entre l'Egliſe Romaine, & la Secte des Luthériens: ainſi vous pouvés juger du tort qu'a eu ce Proteſtant d'appeller ſon Ouvrage Anti-Kircher.

### §. II.

Le ſecond quoiqu'un peu plus perſonnel, ſemble d'ailleurs un peu moins choquant par le tour que ſon Auteur lui a donné. Auſſi l'Auteur étoit-il plus en réputation d'habileté, & de diſcrétion, que Schragmuller, quoiqu'il n'eût que 31. ans lorſqu'il le fit paroître à Koniſberg en Pruſſe l'an 1643. *in-24*. Cet Auteur étoit le fameux Abraham Calovius chef de Secte parmi les Luthériens modernes oppoſé à George Calixte, & aux Calixtins qui vous ſont peut-être plus connus ſous le nom de Syncrétiſtes. Le deſſein de Calovius n'étoit pas en apparence de dire des injures à Kircher, mais ſeulement de réfuter les raiſons, ou les motifs qu'il avoit allégués de ſa converſion. C'eſt peut-être ſuivant cette penſée qu'il avoit intitulé ſon Libelle: *Examen Anti-Kircherianum* plutôt qu'*Anti-Kircherus*. Paſſons à un autre *Anti*.

## ANTI-LEON, ou plutôt ANTI-LEONIS.

26 IL me ſemble, dit Mr Terlaine à Mr de Brillat, que Mr de Rintail oublie ici ſa méthode. Il vient de nous entretenir de l'Anti-Kircher ſans nous avoir dit un mot de la vie, ou de la mort de ce Kircher qui eſt devenu l'objet de la Satire Luthérienne.

Vous n'auriés pas lieu de me faire ce reproche, répondit Mr de Rintail, ſi j'avois pû déterrer ſon regiſtre baptiſtére, ou ſon obituaire. Des quatre Kirchers Allemands que je connois pour s'être faits Auteurs, & dont il y en a eu deux Jéſuites, le nôtre qui portoit le nom de Jean, eſt celui de la vie & des emplois duquel je ſuis le moins inſtruit. Je crois que s'il étoit mort Luthérien, Mr Henning Witten lui auroit fait l'honneur de le placer dans ſes mémoires avec tant d'autres qui n'en étoient pas plus dignes que lui: un autre de ſes Confréres auroit fait quelque oraiſon funébre de lui, ou ſon éloge hiſtorique. Il ſe peut faire auſſi que ſi Kircher en paſſant du Luthéraniſme à l'Egliſe Romaine ſe fût rendu Religieux dans quelque Monaſtére, quelque Bibliothécaire ou autre curieux de ſon Ordre auroit pris le ſoin de recueillir ſes actions & ſes écrits & de le mettre parmi les Hommes illuſtres de l'Ordre qu'il auroit embraſſé. Mais j'ai trop bonne opinion de votre mémoire pour vous répéter ce que je vous ai dit dans l'article de l'Anti-Cochlée ſur ce ſujet, lorſque vous étiés en peine de ſavoir pourquoi les Ecrivains Proteſtans nous ſont généralement plus connus que les Ecrivains Catholiques; & pourquoi parmi ces derniers les Ecrivains Réguliers de quelque robe que ce ſoit le ſont ordinairement plus que les autres Catholiques.

Suivant ce raiſonnement, continua Mr de Rintail, je pourrois plus facilement vous rapporter quelque choſe de la vie de Marquardus Leonis contre lequel on a publié l'ANTI-LEON, ou plutôt *Le Collegium Anti-Leoninum.* Il eſt vrai que ce Leonis ou de Leon étoit un Religieux de Saint François, & qu'il doit par conſéquent tenir ſon rang parmi les *Ecrivains illuſtres* de ſon Ordre. Car il ſuffit d'être *Ecrivain* pour être *illuſtre* parmi les Religieux qui ont publié les *Hommes illuſtres* de leur Ordre. Auſſi voyons-nous que Wadding ne l'a point oublié dans le Recueil qu'il nous a donné des Ecrivains de l'Ordre des Fréres Mineurs. Mais il en a parlé d'une maniére ſi ſéche que je ne puis après lui vous dire autre choſe de Marquardus

Leonis, sinon que c'étoit un Cordelier Allemand de la Province de Strasbourg dont il a été même Provincial par deux fois, qu'il a été aussi Définiteur Général de son Ordre, & Professeur ou Lecteur émérite en Théologie : enfin qu'il a fait tant en Allemand qu'en Latin quelques Ouvrages pour le service de l'Eglise Catholique. Je ne connois ni le jour ni le lieu de sa naissance, de sa mort, & de sa profession. Ainsi l'on peut dire qu'il est trop connu pour un Religieux qui a fait profession d'une vie cachée & intérieure, & qu'il ne l'est point assés pour un Homme illustre. Ce n'est pas sur lui qu'en doit retomber la faute, c'est sur Wadding, qui pour la curiosité & l'éxactitude doit baisser le Pavillon devant Melchior Adam, Henning Witten, & les autres Protestans qui ont recueilli les Hommes illustres de leur Secte. Comme l'Auteur de l'*Anti-Leon*, c'est-à-dire Jean Himmelius, n'étoit pas sur les derniers rangs parmi eux, on s'étonnera encore moins qu'il soit beaucoup plus connu dans la République des Lettres que le Pere Marquard Leonis, & que sa vie qui se trouve dans les Mémoires de Mr Witten soit bien circonstanciée. Souvenés-vous que je vous en ai fait un petit abrégé lorsque je vous ai entretenu de l'Anti-Coppenstein.

Son Anti-Leôn fut imprimé à Iéne l'an 1630. *in*-4°. sous le Titre de *Collegium Anti-Leoninum*, c'est-à-dire, Recueil de Thèses dressées contre une *Catéchèse* ou exposition de la Foi que le Pere Marquard Leonis avoit publiée.

---

## ANTI-MARCEL, ou ANTI-MARCELLIUS.

27 TOut *hibride*, & monstrueux que l'Anti-Marcel est en lui-même, continua Mr de Rintail, il vous paroîtra sans doute moins barbare que la plupart des autres *Anti* que vous venés de voir avant l'Anti-Leon. Il a l'air extérieur aussi Romain qu'un Anti-Caton, ou un Anti-Claudien (1) : c'est pourtant encore une production de l'Allemagne moderne. Son Auteur étoit un homme considéré parmi les Protestans, & il s'appelloit Jean-Christophle Seldius. Son Adversaire étoit un Jésuite nommé Henri Marcel, ou plutôt Marcelli qui n'étoit pas moins considéré parmi les Catholiques. Le Pere Marcelli avoit fait une *Protestation Chrétienne* pre-

1 ¶ Il n'y a pourtant point eu de famille Romaine du nom de *Marcellius*.

Anti-Marcel. miérement en Allemand imprimée à Bamberg l'an 1645. *in-douze*, puis en Latin imprimée l'année suivante à Würtzbourg en la même forme. L'Ouvrage ne plut pas au sieur Seldius qui trouvoit que les intérêts de sa Secte n'y étoient point ménagés. Il prit l'Auteur à partie, & l'appella personnellement. Nous ne voyons pas que le Pere Marcelli acceptât le défi. Mr Seldius ne laissa point de passer outre, & attaqua d'abord le Pere Marcelli par un Livre intitulé, *Topica Marcelliana in sex locos Jesuiticæ Theologiæ proprios digesta, & per Thesim, Ecthesim, Apodixim, & Antithesim resoluta*, imprimé à Coburg l'an 1648. *in douze*.

Cet Ouvrage fut suivi de l'Anti-Marcellius dont il est ici question. Il fut imprimé l'année suivante dans la même Ville, & en même forme sous le titre d'*Anti-Marcellius*, hoc est, *Refutatio Protestationis Christianæ & salutaris in sola Religione Catholica assecurata ab Henrico Marcellio Jesuita Bambergensi.* Seldius n'étant pas content de n'avoir écrit que contre la Protestation Chrétienne de Marcelli, entreprit encore son Traité de la Justification, & il produisit un nouvel Anti-Marcellius sous le Titre d'*Exercitationes Anti-Marcellianæ, quibus Controversiæ* XVI. *de Justificatione ab Henrico Marcellio motæ deciduntur.* Cet Ouvrage fut imprimé dans la même Ville de Coburg l'an 1650. *in-douze*: mais il ne fut pas le dernier de ceux que Seldius voulut écrire contre Marcelli, puisque l'année suivante il en fit paroître encore un autre de la même forme, & dans le même lieu sous le titre de *Theologiæ Marcellianæ, & Hæreticæ Parallelismus geminus.* Les Auteurs de sa vie imprimée dans les Mémoires de Mr Witte, ne font mention dans le dénombrement de ses œuvres que d'une premiére partie de l'Anti-Marcellius sous le titre d'*Anti-Marcellii pars prior Exegetica, & Polemica.* Vous avés pû remarquer que les deux Anti-Marcellius dont je viens de vous donner les titres, sont des Ouvrages purement Polémiques sans qu'il y paroisse rien d'Exégétique. Cependant pour ne pas multiplier nos *Anti* sans nécessité, je crois que c'est de l'un des deux que l'on peut entendre cet *Anti - Marcellius Exégétique & Polémique.*

Les mêmes Auteurs alléguent aussi un ANTI-CORNÆUS comme un Ouvrage composé par le même Seldius contre un autre Jésuite nommé Melchior Cornæus. Mais je n'ai point eu assés d'éclaircissement à son sujet pour vous en parler en son lieu à la suite de l'Anti-Cornæus de Dorschæus.

☞ Seldius naquit à Hilperthuis en Franconie le premier de

Mai de l'an 1612. Ayant perdu son Pere à douze ans, sa mere l'emmena à Eisfeldt qui étoit son pays, & le mit aux petites écoles jusqu'à la fin de l'an 1628. qu'on l'envoya à Coburg Ville & Duché à la Maison de Saxe dans la Franconie. En 1636. il alla étudier dans l'Université de Iéne en Saxe où il passa Maître ès Arts, après il fut à Wittemberg où on le fit premiérement Adjoint, puis Doyen de la Faculté de Philosophie l'an 1644. La guerre l'ayant empêché de passer en Dannemarck pour occuper une Chaire de Théologie à Sore, il fut fait Ministre de Romhild l'an 1645. Il passa Licencié en Théologie la même année, & prit le bonnet de Docteur la suivante avec une femme qu'il épousa en même tems. En 1664. il fut fait premier Ministre, & Surintendant Général du Diocèse de Coburg, & Principal du Collége de la Ville. Il mourut le quatorziéme jour de Septembre l'an 1676.

Pour le Pere Henri Marcelli, il étoit né l'an 1593. à Sommor village du Diocèse de Bosleduc en Brabant. Il entra chés les Jésuites à Treves l'an 1613. & fit les quatre vœux dans la Société. Il enseigna la Philosophie, & les Mathématiques à Maïence: mais la guerre des Suédois l'en ayant chassé, il vint à Rheims où il enseigna la Théologie morale. Après son retour en Allemagne il professa la Théologie à Molsheim, puis à Bamberg où il prit le bonnet de Docteur. Il mourut en cette Ville le 25. d'Avril l'an 1664.

---

## ANTI-MARTYR.

28 CE n'est pas seulement l'Ordre de Saint Dominique, mais tout le Genre Humain qui a dû consentir que le nom d'un infame Parricide appellé de son vivant frere Jacques Clement fût effacé de ses Régistres. C'est contre ce scélérat que l'*Anti-Martyr* fût publié en François l'an 1590. & je ne sai pourquoi son Auteur a fait difficulté d'y mettre son nom.

Je m'apperçois, dit Mr de Brillat, que vous allés vous adoucir à l'égard de vos *Anti*; il semble que si vous trouvés mauvais que l'Auteur de l'Anti-Martyr ne vous ait pas fait connoître son nom, ce n'est que par le désir que vous auriés de dire du bien de lui, & de le féliciter de son Ouvrage.

Vous voyés, reprit Mr de Rintail, que je vous donne des marques de ma bonne foi. Si j'ai inséré l'Anti-Martyr dans ma liste, ce n'est pas pour le condamner entiérement, mais pour faire une exception

à la régle que je vous ai apportée des Satires personnelles. Aussi voyons-nous que le Titre de cet Ouvrage nous fait moins remarquer la personne du Criminel, que la qualité de son crime. Autrement vous ne devés pas douter qu'il n'eût appellé son Livre *Anti-Clement* plutôt qu'*Anti-Martyr*, & qu'il ne lui eût donné un style, & un air de Satire. Je ne prétends pas excuser & moins encore justifier l'Auteur de tout ce qu'il a avancé contre son devoir sous prétexte de défendre la justice. Mais je prendrois volontiers la défense du Titre de l'Anti-Martyr, sachant l'illusion dans laquelle les séditieux & les rebelles avoient fait tomber Jacques Clement pour lui persuader qu'il pourroit acquérir la gloire du Martyre par un crime détestable.

Je tiens donc que l'Anti-Martyr est bien nommé, sans vouloir entrer dans la discussion de l'Ouvrage. Mais je suis persuadé que vous n'en voudriés pas dire autant de l'*Anti-Mayer*.

---

## ANTI-MAYER, ou ANTI-MEJER.

29 D'Où est venu ce nouvel *Anti*, à qui en veut l'*Anti-Mayer*, dit Mr Terlaine?

Vous jugés aisément, répondit Mr de Rintail, que celui à qui il en veut n'est pas un François, je vous dis la même chose de son Auteur. L'Anti-Mayer parut au monde pour la premiére fois dans la Ville de Iéne en Saxe l'an 1626. *in*-4°. & on le vit renaître ensuite à Leipsick en 1633. *in*-12. Il avoit pour pere ce Jean Himmelius dont je vous ai déja parlé au sujet de l'Anti-Coppenstein, & de l'Anti-Leon, & dont j'aurai encore à vous parler dans cinq ou six articles de nos Entretiens.

☞ Mais pour ce qui regarde celui qui est attaqué personnellement dans la Satire, je ne vous céle point la surprise où j'ai été de voir que Mr Lipenius (1) ait pris cet homme pour un Calviniste du nombre de ceux que les Luthériens ont consideré comme leurs Adversaires. Vous saurés cependant que Christophle Mayer ou Meyer étoit un Catholique, & qui plus est un Jésuite natif d'Ausbourg sur les confins de la Souabe vers la Baviére, Ville célébre au moins par la Confession des Luthériens. Il vint au monde l'an 1568. Il remplit

1 Tom. 1. Theol. pag. 431.

diverses Chaires à Passaw (1) en Baviére, à Brixen au Comté de Tirol, à Gracz en Stirie, & à Vienne en Autriche où il mourut le onziéme d'Octobre de l'an 1626. âgé seulement de cinquante-huit ans dont il en avoit passé quarante-quatre dans la Compagnie de Jesus.

1 Quelqu'un a dit mal à propos à Padouë, & à Bresce.

---

## ANTI-MOGUNTIN.

30 L'*Anti-Moguntin* ou plutôt les *Anti-Moguntines* ( continua Mr de Rintail en excusant la Barbarie de cet *Anti* ) n'ont pas été dressées contre un simple particulier d'entre les Catholiques. Elles attaquent une Faculté entiére de Théologie qui subsiste encore dans l'Université de Maïence; & vous voyés que c'est le nom de cette Ville que George Calixte a voulu attacher à son *Anti*.

C'est donc George Calixte qui est l'Auteur des *Anti-Moguntines*, dit Mr de Brillat?

Oui, repartit Mr de Rintail, c'est ce fameux Calixte le Pere des Calixtins, qui a eu presque autant à combattre & à souffrir de la part des Luthériens ses Confréres, qu'Arminius & les Remontrans après lui de la part des Calvinistes. Il étoit né dans un Village du Holstein en Basse Saxe au Diocése de Sleswick près de la Ville de Flensburg le quatorziéme jour de Décembre de l'an 1586. Son Pere qui avoit été écolier de Melanchthon à Wittemberg lui donna les premiers principes des Langues Grecque & Latine, après il l'envoya étudier à Flensburg & de-là à Helmstadt dans l'Université qui porte le nom de Jules Duc de Brunswick-Lunebourg. Il commença à enseigner la Théologie dès l'an 1609. mais l'envie de voyager lui fit interrompre cette profession pour aller visiter les Universités d'Allemagne, & les Gens de Lettres répandus de côté & d'autre. Etant retourné à Helmstat petite ville du Duché de Brunswick du côté de Magdebourg d'où il étoit parti, il reprit sa Profession l'an 1611. & se mit à faire des Livres. Après il entreprit un plus long voyage en Hollande, en Angleterre, & en France: & des diverses habitudes qu'il contracta avec les Savans de différente Religion & de divers génies, il se forma cet esprit syncrétistique que vous savés. Il fut établi Professeur ordinaire en Théo-

logie à Helmstadt l'an 1614. pour commencer l'année suivante, & il prit le bonnet de Docteur en 1616. Après il fut fait Abbé de Lutter par le Duc Auguste de Brunswick-Lunebourg, & il épousa en 1619. une veuve dont il eut quatre enfans. Après trente-cinq ans de vie conjugale, il perdit avec sa femme & la santé & le goût pour la vie: si bien qu'ayant langui près de deux ans il mourut l'an 1656. le dix-neuviéme jour de Mars.

Ses *Anti-Moguntines* parurent à Helmstat *in*-4°. l'an 1644. mais il ne faut pas les confondre avec un autre Ouvrage publié la même année dans la même Ville sous le Titre Latin de Réponse 1. aux défenses des Théologiens de Maïence.

## ANTI-PAPISTE.

31. AH! s'écria le jeune Mr de Saint Yon, vous voila enfin parvenu au plus ridicule de vos *Anti*. Mr Terlaine, dit Mr de Rintail, n'étoit pas sans doute de cet avis-là avant son retour à l'Eglise Romaine. Le tems de mes tentations est passé, repartit Mr Terlaine, ainsi vous viendriés trop tard maintenant pour me surprendre avec de pareilles questions. Si vous vouliés vous souvenir de la bonne opinion que vous témoigniés avoir de ma retenuë, même avant notre réunion, vous en useriés sans doute avec plus de reserve à mon égard.

Mr de Brillat, & Mr de Verton, continua Mr de Terlaine, sauront répondre quand il leur plaira de l'inclination que j'ai toujours euë pour la paix de l'Eglise, & pour la réconciliation des esprits divisés sur la Religion, lors même que je songeois le moins à quitter les Protestans. Je ne pouvois souffrir que ces derniers qui ne sont jamais disconvenus qu'ils se soient séparés d'eux-mêmes, donnassent aux Catholiques des noms qui sentent le Schisme & le parti pour tâcher de les rendre odieux. Je voyois qu'encore que le nom de *Papiste* pût avoir autant d'étenduë que celui de *Catholique*, leur intention étoit de donner un air de nouveauté à l'Eglise Romaine, afin de la faire passer pour une Secte particuliére si cela eût été en leur pouvoir, & de lui faire perdre insensiblement son ancien nom de *Catholique*. Je trouvois plusieurs de mes amis Protestans comme moi dans les mêmes sentimens, & nous nous moquions assés souvent des Ecrivains de notre prétenduë Réforme qui employoient le mot de *Catholique* pour marquer ceux de leur parti, sans même avertir

avertir leur Lecteur de cette nouveauté. De sorte que les Protestans même qui ne pouvoient se défaire de l'habitude d'entendre ceux de l'Eglise Romaine par le mot de *Catholique*, y ont été pris les premiers, & sont tombés dans le désordre, & dans la confusion sans y penser en lisant ces sortes de Livres. Je vous avouë que c'est l'un des embarras qui m'a dégouté de la grosse *Panstratie* de Chamier, & de divers autres Ouvrages de cette nature. Les plus sensés d'entre les Protestans se sont apperçu de cet inconvénient, & ils y ont remédié d'assés bonne foi depuis ces tems-là. Mais en restituant le nom de Catholique, ils n'ont pas repris celui de *Papiste*, dont les Catholiques n'ont aucun besoin. Loin de cela, ils semblent en avoir voulu faire la butte de leurs traits, & de leurs cailloux pour percer & lapider les Catholiques, au moins en effigie. Ainsi ils n'ont osé prendre la qualité d'*Anti-Catholiques*: mais ils n'ont pas eu honte de prendre celle d'*Anti-Papistes* à la tête de leurs Ouvrages. En quoi je les trouve moins judicieux que les Hérétiques de l'ancienne Eglise qui appelloient les Catholiques Psychiques, Capitolins, Homousiens, & tout ce qu'il vous plaira. Car vous ne voyés pas que Tertullien, ni aucun autre Montaniste se soit appellé *Anti-Psychique*; que les Novatiens se soient qualifiés d'*Anti-Capitolins*, ni que les Arriens (1) ayent voulu porter le Titre d'*Anthoumousiens*. Anti-Papistes.

Ainsi Monsieur, continua Mr Terlaine parlant à Mr de Rintail, désabusés-vous à mon sujet, & permettés moi de vous dire avec Mr de Saint Yon que l'Anti-Papiste me paroît le plus ridicule de vos *Anti*, à moins qu'on ne voulût prendre pour *Anti-Papistes* ceux qui témoigneroient autant d'opposition ou d'aversion que j'en pourrois avoir pour le mot ridicule de *Papiste*.

Si les Protestans, reprit Mr de Rintail, avoient prévû que le terme d'*Anti-Papiste* pourroit être pris en ce dernier sens, ils n'auroient pas été si curieux de le mettre à la tête de leurs Livres. De près d'une vingtaine de ces sortes d'*Anti-Papistes* que j'ai recueillis dans mon cahier, je n'en ai pas remarqué un que l'on pût dire qui seroit le fruit d'une semblable réfléxion. De sorte que si vous me permettés de juger de tous ceux que je n'ai pas vûs par ceux dont je viens de vous parler, je conclurai qu'il n'y en a point qui dans la pensée même des Protestans, ne soit réciproque avec le terme d'*Anti Catholique*, ni par conséquent qui ne mérite d'être rejetté des Catholiques avec indignation.

1 ¶ Il faut écrire *Ariens*. ¶

Vous me dispenserés donc de vous les citer, & de vous en faire connoître les Auteurs qui sont presque tous étrangers, & presque aussi éloignés de nos mœurs, que de notre Communion. Ainsi je passe pour abréger ma lecture à d'autres *Anti* plus particuliers.

---

## ANTI-PISTORIUS.

32 JEan Pistorius Catholique d'Allemagne s'est trouvé honoré de trois *Anti* par les Adversaires de notre Religion depuis qu'il eut abandonné leur Communion & leur parti.

### §. 1.

Le premier des trois, est l'*Anti-Pistorius* de Christophle Agricola le Grison qui est le masque d'un Protéstant (1) que vous pourrés trouver levé parmi les Pseudonymes de celui qui s'est chargé du soin de nous découvrir les Auteurs déguisés. Son Livre parut à Franckford *in*-8°. sous le Titre de *Christophori Agricolæ Rhæti* ANTI-PISTORIUS, *sive*, *Exceptio prior contra primam Thesim Dodecamerii Symboli quod Pistorius defendendum suscepit Badæ Marchionum.* Mais ayant remarqué le peu d'effet qu'avoit eu cette premiére attaque, il revint à la charge quelque tems après, sans néanmoins vouloir passer pour aggresseur; & feignant de se mettre simplement sur la défensive contre les attaques de Pistorius, il publia à Franckford l'an 1592. *in*-4°. un nouveau Livre intitulé *Anti-Pistorianum propugnaculum*, sive, *Exceptio posterior ad primam Theseon Pistorian. Acroama Catholicum pro Tabulis divini juris contra Hæreticos Scripturi-fugas.*

### §. 2.

Le second *Anti-Pistorius* que j'ai remarqué est celui de Conrad Vorstius cet Arminien, ou (si vous l'aimés mieux) ce Demi-Socinien dont je vous ai déja parlé au Chapitre de nos Anti-Bellarmins. Ce qu'il fit contre Pistorius parut dans la Ville de Hanaw *in*-8° l'an 1607. en deux parties séparées sous le Titre de *Tessaradecas Anti-Pistoriana*, *seu*, *Responsio ad Librum Johannis Pistorii de quatuordecim articulis in Religione controversis.*

1 ¶ David Schram mort l'an 1615. touchant lequel on peut voir les Pseudonymes de Placcius, article 62. ¶

Anti-Pistorius.

§. 3.

Mais je crois qu'il est à propos que je vous arrête un peu plus long tems sur notre troisiéme *Anti-Pistorius*, & que je prenne cette occasion pour vous dire un mot de la personne & des Ecrits de Pistorius aussi-bien que de l'Auteur de cette derniére Satire.

Jean Pistorius de Nidde à qui nous sommes redevables de quantité d'Ouvrages, Historiques, Philosophiques & Théologiques, avoit été d'abord Médecin de profession; il s'étoit fait ensuite Jurisconsulte, & en cette qualité il étoit devenu Chancelier du Marquisat de Bade qui est une Principauté de l'Empire. S'étant appliqué à la lecture des Ouvrages de Luther avec beaucoup d'assiduité, il fut par la miséricorde de Dieu récompensé de la droiture de son cœur & de la sincérité qu'il avoit apportée à cette étude. Je veux dire qu'il renonça à la Secte de Luther qu'il avoit suivie jusqu'alors, & embrassa la Communion de l'Eglise Romaine. Peu de tems après il procura le même avantage au Prince Jacques Marquis de Bade qu'il rendit Catholique par les instructions qu'il lui fit sur les vérités de notre Religion. Voila le crime capital que les Protestans eurent à lui reprocher, voila toute la source de leur haine, & de la guerre qu'ils lui déclarérent depuis dans leurs Ecrits.

Pistorius ayant perdu sa femme eut la dévotion d'entrer dans la Cléricature & il y reçût l'Ordre de la Prêtrise. Ce fut pour lors que se voyant revêtu de ce caractére, il crut devoir sacrifier tous ses talens à l'honneur de l'Eglise Catholique, & qu'il entreprit de défendre par ses Ecrits la vérité Orthodoxe contre les Protestans. Comme il avoit été de leur nombre, & qu'il connoissoit mieux leur foible que la plupart des autres Controversistes, on doit moins s'étonner du succès qu'eurent ses Ecrits & ses Prédications. La réputation qu'il y acquit porta l'Empereur Rodolphe à l'attirer auprès de sa personne. Il le fit son Confesseur, & voulut qu'il fût aussi Conseiller de sa Cour. Le Pape Clement VIII. de son côté lui donna la Prévoté de l'Eglise Cathédrale de Breslaw en Silésie. Mais lorsqu'il fut question de prendre possession de ce Bénéfice, il trouva tant de résistance de la part de quelques Ecclésiastiques & de quelques Réguliers sous prétexte qu'il n'avoit point pris les dégrés ordinaires dans aucune des Universités Catholiques, que le Pape fut obligé de donner deux Brefs consécutifs pour les réduire, & de les menacer même

Anti-Pistorius. de l'Excommunication. Je ne puis vous dire ce que fit Pistorius ni ce qu'il devint depuis ce tems-là, & il faut vous renvoyer à d'autres mieux informés que moi pour vous apprendre le tems & le lieu de sa mort.

Mais je ne demeurerai pas si court sur ce qui concerne l'Auteur de notre troisiéme & dernier *Anti-Pistorius.*

Il s'appelloit Balthasar Mentzer, & il vint au monde dans Allendorff petite Bourgade du Lantgraviat de Hesse du côté de la Thuringe le vingt-septiéme jour de Février de l'an 1565. A douze ans son pere le mit au College de Hersfeld; à dix-huit on le fit passer Bachelier en Philosophie à Marpurg; à dix-neuf Maître ès Arts; à vingt Major ou grand Boursier: à vingt-quatre il fut commis sur l'Eglise de Kirtoff par Louis Lantgrave de Hesse. Il tint pendant sept ans ce riche Bénéfice en qualité de Pasteur, jusqu'à ce qu'il devint Professeur en Théologie à Marpurg, & Principal des Pensionnaires ou Boursiers du Lantgrave.

Il n'eut jamais qu'une femme à la fois; miracle d'Allemagne, qu'on veut nous faire passer pour la plus surprenante merveille de la vie de cet *irrépréhensible* Pasteur. Mr Terlaine n'en croira rien si je ne lui en produis des témoignages. Qu'il écoute donc le Panégyriste de B. Mentzer dans la belle Oraison funébre qu'il prononça à son honneur (1).

*Unius uxoris maritus fuit Mentzerus. Hic ronchos audio: Ohe! Mentzerus unius uxoris maritus! At comprime spiritum Montanista, & quicunque κωλύεις γαμεῖν. A Mentzero disce, quid sit unius uxoris esse maritum, sic ille.* (Ecoutés ce qui suit, ce sont les paroles de notre *incomparable Théologien.* Mentzer que le Panégyriste cite dans son discours funébre) „ Verbis istis Apostolicis ubi scribit Episcopum „ & Diaconum debere esse unius uxoris virum, prohibitum esse „ sacris Ordinibus ordinare eos qui quovis modo digami fuerint „ apertè falsum est. Nam Apostolus disertè affirmat, Rom. 7. 2. 3. „ mortem liberare à lege uxoris vel viri: & Corinth. 1. c. 7. v. 39. „ ait: Mulier alligata est legi quanto tempore vir ejus vivit. Quod „ si dormierit vir ejus, libera est ad nubendum cui vult, tantum in „ Domino. Et 1. Timoth. 5. 14. Volo, inquit Apostolus, juniores „ (*viduas*) nubere, filios procreare, domum administrare. Idem est „ judicium de viris viduis. Hæc vero verborum Apostoli vera senten- „ tia est, Episcopum non debere esse contaminatum peccatis contra

1 Menon Hanneken apud Witten Memor. Theol. pag. 237.

„ sextum præceptum, sed unius uxoris esse virum, hoc est, castè Anti-Pistorius.
„ vivere in legitimo conjugio secundùm ipsius Dei institutionem.
„ OPPONITUR IGITUR PARTICULA (*unius uxoris vir*) QUIBUSVIS CON-
„ JUNCTIONIBUS CUM SEXTO PRÆCEPTO PUGNANTIBUS, ET IN PRIMIS SCOR-
„ TATIONI ET (SIMULTANEÆ) POLYGAMIÆ. *Hactenus Mentzerus*, (continuë le Panégyriste) *qui & ibidem explicationem istam pluribus rationibus stabilit, adversusque Adversariorum strophas masculè defendit. Hinc nequicquam fremente & stridente Montanistico spiritu, piâ animi παρρησίᾳ primo, post primum secundo, post secundum etiam tertio conjugio se obstringi passus est.*

Ha! que de Montanistes parmi nous, à ce compte là, dit Mr de Brillat?

C'est la premiére fois de ma vie, ajouta le jeune Mr de Saint Yon, que j'ai entendu un Commentaire Luthérien sur l'Ecriture. Si tous les Commentateurs Protestans sont de ce caractére, je les trouve divertissans. Je n'oublierai pas sur toutes choses la belle explication des trois mots de Saint Paul *unius uxoris vir* pour un Evêque.

Vous voyés, reprit Mr de Rintail, que le Prélat de Kirtoff (1) en dépit du Paraclet Cataphrygien, se laissa enchaîner dans les liens de trois mariages non *simultanées*, mais consécutifs par une *pieuse liberté d'esprit* (2). Mais ne croyés pas qu'il ait jamais péché par une indulgence aussi philosophique que l'Empereur Marc Aurele, ou par une bêtise aussi burlesque que l'Empereur Claudius. Il a toujours eu grand soin d'ôter à toutes ses trois femmes les moyens de faire la Faustine, ou la Messaline.

Je cherchois depuis long-tems, dit, Mr Terlaine, la raison pour laquelle les Luthériens d'Allemagne témoignent faire tant de cas de la Théologie de B. Mentzer, & paroissent si affectionnés à sa mémoire. Je crois l'avoir trouvée, puisque selon la Morale de ce Docteur, il semble que la Poligamie *simultanée* ne sera défenduë aux Laïcs Luthériens qu'en cas qu'ils voulussent passer à l'Etat Ecclésiastique pour être Pasteurs, c'est-à-dire Diacres, & Evêques selon Saint Paul.

Pour moi, Monsieur, j'aurois eu grande envie de dire mon mot comme les autres sur une matiére si réjouissante. Mais voyant que notre tems s'usoit en réfléxions, j'interrompis Mr Terlaine pour prier Mr de Rintail de continuer sa lecture. Il le fit d'autant plus

1 Antistes Eccles. Kirtorff ibid p. 235. 2 Pia animi παρρησία

volontiers qu'il craignoit que quelques-uns des honnêtes Importuns du tems ne vinssent troubler la Compagnie avant qu'il eût achevé.

Je passe, dit-il, les autres circonstances de la vie de Mentzer pour venir droit à son *Anti-Pistorius*. Pistorius avoit publié l'an 1599. un Livre sous le Titre de *Guide* par lequel il avoit intention de faire rentrer dans les voies de la vérité ceux que l'Hérésie avoit séduits. Mentzer voyant que cela regardoit les Luthériens comme les autres Sociétés séparées de l'Eglise Catholique, entreprit de s'opposer au dessein de Pistorius. C'est ce qu'il tâcha de faire en deux maniéres, premiérement par un Ouvrage Latin composé de quatorze Disputes, & ensuite par un Livre écrit en Allemand sous le Titre de *Guide Evangélique*. L'Ouvrage Latin parut à Marpurg pour la premiére fois l'an 1600. & ensuite l'an 1612. ou plutôt 1614. *in-4°.* sous le Titre de *AntiPistorius*, seu, *Disputationes Theologicæ, & Scholasticæ de quatuordecim præcipuis Religionis Christianæ quibusdam capitibus contra Johannem Pistorium.* Et l'année 1600. ne se passa point qu'il ne mit au jour une défense de cet Ouvrage contre les Adversaires qu'il avoit eus dès sa naissance. Il la publia dans la même Ville, mais dans la forme *in-8°.* sous le Titre d'*Apologia Disputationis I. Anti-Pistorianæ.*

Mentzer après avoir professé la Théologie tant à Marpurg qu'à Giessen autre Ville du Lantgraviat de Hesse vers la Franconie pendant l'espace de trente-un ans, mourut l'an 1627. dans cette derniére Ville.

---

## ANTI-PUCCIUS.

33 JE me contenterai de vous nommer l'ANTI-PUCCIUS, continua Mr de Rintail, jusqu'à ce que quelqu'un veuille m'en apprendre quelque chose de plus que le nom. J'ai trouvé, je ne me souviens pas en quel endroit, que cet *Anti* avoit pour Auteur Luc Osiander fils d'André, pere d'un autre André, & Luthérien de la Confession d'Ausbourg qui mourut en 1604. Professeur en Théologie à Tubingue en Souabe. Il se peut faite que son *Anti-Puccius* prétendu ne seroit autre chose qu'un Ouvrage qu'il fit imprimer en 1593. *in-quarto* contre un François Puccius pour refuter l'Ecrit que cet Auteur avoit publié l'année précédente à

Goude en Hollande ſous le Titre *De Chriſti Servatoris efficacitate in omnibus hominibus aſſertio Catholica.* Anti-Puccius.

Si la choſe étoit auſſi certaine que je la trouve probable, je conclurois à releguer cet *Anti* parmi ceux que les Hérétiques ont dreſſé les uns contre les autres, & dont j'eſpére vous entretenir dans la premiére converſation que nous aurons enſemble. Car ce François Puccius ne me paroît autre que l'Auteur du Puccianiſme, c'eſt-à-dire d'une nouvelle Secte qui a duré trois jours, & qui eſt demeurée enſevelie ſous les Pierres dont elle fut accablée par les Calviniſtes, les Luthériens, & les Catholiques.

En remontant un peu plus haut, je trouve que ce Puccius pourroit bien être le même que Franceſco Pucci de Florence (1), qui s'étoit retiré à Bâle, & qui eut quelque conteſtation avec l'Héréſiarque Socin ſur l'état du premier Homme avant ſa chute l'an 1577. & qui tenoit l'immortalité de toutes les créatures, & par conſéquent de l'homme par la création.

Mais je n'aſſurerai pas que ce Florentin ſoit le même que ce Franciſcus Puccius Filidinus, dont il eſt parlé dans la premiére claſſe de l'Index des Auteurs & des Livres condamnés ſous le nom du Concile de Trente, où l'on a remarqué que c'eſt fauſſement que cet homme a pris le nom des Pucci.

Vous en jugerés, Meſſieurs, comme il vous plaira; pour moi je ſuis d'avis d'abandonner l'*Anti-Puccius*, & de paſſer à l'*Anti-Sixtus.*

1 ¶ C'eſt celui-là même. Bayle au mot *Puccio* en parle aſſés au long. Voyés auſſi plus bas l'article 69. §

## ANTI-SIXTE.

34 L'Auteur de l'ANTI-SIXTE (1), c'est-à-dire de la Satire qu'on publia sous ce nom contre le Pape Sixte-Quint pendant les troubles du Royaume, n'étoit pas un des fauteurs de la Ligue ni des Factions Espagnolle & Italienne, comme il vous est aisé de juger. Mais d'un autre côté si l'on veut s'en rapporter à quelques Religieux, à des Italiens ou à des Espagnols, on s'imaginera qu'il étoit engagé dans le parti des Huguenots. C'est ce qui le porta peut-être à supprimer son nom pour nous ôter sa connoissance. Mais nous avons appris par d'autres voies qu'il n'étoit autre que Mr du Fay, petit-fils du Chancelier de l'Hospital. Pour donner plus d'étenduë à cette découverte, j'ajouterai que cet Auteur est le même que celui à qui les fins connoisseurs attribuent un autre Livre anonyme qui parut en ces tems-là sous le Titre d'*Excellens & libres discours*, &c. Si je vous apprens qu'il a fait encore deux autres Ouvrages du même caractére, dont le premier s'appelle l'*Anti-Espagnol* (2), ou Exhortation à rentrer sous l'obéïssance de Henri IV. & l'autre, *Francophile contre les conspirations du Roi d'Espagne, du Pape, & des Rebelles de France*; vous n'aurés pas de repugnance à croire qu'il a été très-capable de faire l'*Anti-Sixte*. Mais si par respect pour le Saint Siége vous n'osés prononcer sur la Religion de l'Auteur de l'Anti-Sixte, vous ne ferés pas difficulté de reconnoître ailleurs que l'Auteur de l'Anti-Espagnol étoit un Catholique zélé pour son Roi contre le Pape & le Roi d'Espagne.

1 ¶ Bayle page 3049. de la 3. édition trouve que Baillet ne caractérise pas bien l'Anti-Sixte; & croit que ce livre est peut-être le même qui a pour titre: „ Moyens „ d'abus, entreprises, & nullités, du res- „ crit, & bulle du Pape Sixte V. du nom, „ en date du mois de Septembre 1585. con- „ tre le Sérénissime Prince Henri de Bourbon „ Roi de Navarre, & Henri de Bourbon „ Prince de Condé, par un Catholique, „ Apostolique, Romain, mais bon Fran- „ çois, & très-fidèle sujet de la Couronne „ de France. Mais il se trompe, ce livre n'étant autre que celui qu'indique Mr de Thou l. 82. de son Hist. page 48. & qu'il dit être de Pierre de Beloy Avocat du Roi au Parlement de Toulouse.

2 ¶ Dont il est parlé n. 122. §

ANTI

## ANTI-SOCOLOVIUS.

35 UN Polonois nommé Socolow, qui étoit né, ou du moins qui avoit été élevé dans les opinions nouvelles de ceux qui se sont séparés de l'Eglise Romaine, ayant depuis reconnu la vérité de la Religion Catholique dans ses lectures & dans ses conversations : s'étoit fait un devoir de conscience de changer de parti. Il avoit même fait quelque chose de plus en publiant les motifs de sa conversion, soit pour sa propre justification, soit pour contribuer à la conversion des autres égarés. C'est, Messieurs, contre ces motifs qu'un Protestant d'Allemagne nommé Sebastien FINCK, a mis en lumiére l'*Anti-Socolovius*. L'Ouvrage est écrit en Allemand. C'est ce qui m'oblige d'en demeurer là en vous marquant que le Livre paroît imprimé à Schleusing *in*-12. l'an 1633. La datte pourroit être suspecte de falsification par l'inadvertance de quelque Ouvrier d'Imprimerie, s'il étoit évident que ce Socolovius fût le même que Stanislas Socolow, qui étoit cinquante ans auparavant dans le sein de l'Eglise Catholique, & qui a publié pendant plus de trente ans divers Ouvrages pour la défense de la vérité à Cracovie, à Ingolstadt, à Cologne & dans diverses autres Villes soumises au S. Siége.

Si d'un autre côté je connoissois aussi particuliérement ce Sebastien Finck que je pourrois faire Gaspar FINCK, ou deux ou trois Allemands du même nom ; il me seroit moins difficile de juger de la datte de l'impression de son Livre, dont je n'ai jamais vû que le titre:

## ANTI-STAPLETON.

36 VOici, Messieurs, le premier des *Anti* qu'il me souvienne d'avoir vû sortir de l'Angleterre, continua Mr de Rintail. Vous allés voir deux Combattans qui ont fait plus de bruit dans le monde que Finck & Socolow. Mais je veux auparavant vous faire remarquer à la gloire de la Nation Angloise que ces Ecrivains dans leurs plus grands emportemens contre l'Eglise Romaine, se sont très-rarement deshonorés par ces Satires ridicules qui portent le Titre d'*Anti*.

Vous me surprenés, dit Mr de Brillat. Quoi parmi tant d'esprits déréglés depuis l'Apostasie de ces Insulaires ? Quoi parmi tant d'ennemis bizarres de l'Eglise Romaine, parmi ces monstrueux Chrétiens dont l'Angleterre a produit tant d'espéces différentes sous les noms

Anti-Stapleton. d'Indépendans, de Familistes, d'Anabaptistes de nouvelle espéce; de Quouacres ou Trembleurs, de Sabbataires & Anti-Sabbataires, de Hétéringhtoniens, de Brownistes, de Séparatistes, de Non-conformistes, de Robinsoniens, de Barrowistes, de Fanatiques, de Seckers & Waiters, d'Erastiens, &c? Quoi dit-il, parmi tant d'Adversaires de notre Religion, si peu d'*Anti* contre nous?

Les différends, repartit Mr de Rintail, que ces Sectataires ont eu à démêler avec les Conformistes & les Puritains, avec les Episcopaux & les Presbytériens, les ont tellement occupés, qu'ils n'ont guéres eu le loisir de songer à nous: & je puis vous assurer que l'*Anti Stapleton* ne nous est pas venu de leur part. Il a pour Auteur un célébre Théologien de l'Eglise Anglicane nommé Guillaume Whittacker, ou, selon notre maniére de prononcer, Ouitacre, qu'Amesius n'a point fait difficulté de ranger parmi les Puritains, quoiqu'il fût membre du Clergé.

Whittacker étant à Cambridge avoit écrit sur l'Ecriture-Sainte en 1588. mais il s'en étoit acquitté d'une maniére conforme aux préjugés de sa Secte. Il avoit entrepris de combattre principalement Bellarmin, espérant d'acquérir quelque nom aux dépens de celui d'un Adversaire si formidable. Bellarmin ne lui fit pas l'honneur de lui répondre, de sorte que Whittacker le jugeant un peu trop indifférent, fit un nouveau Livre sur le même sujet, qu'il fit imprimer deux ans après dans la même Ville. Quoiqu'il eut employé dans ce nouvel Ouvrage tout ce qu'il croyoit capable de réveiller un homme en léthargie, il eut d'un côté le chagrin de n'avoir pû émouvoir Bellarmin, & de l'autre il se vit repoussé par un Docteur de Louvain auquel il n'avoit point songé. C'étoit un Catholique Anglois, nommé Thomas Stapleton, retiré aux Pays-Bas Espagnols, mais que le grand âge & les fréquens combats pour la Foi Catholique avoient rendu expérimenté dans la Théologie Polémique contre les Hérétiques de son tems.

Stapleton fit donc un Ouvrage divisé en trois Livres pour défendre contre Whittacker la cause que Bellarmin avoit soûtenuë touchant l'autorité de l'Eglise sur ce qui concerne l'approbation ou l'explication de l'Ecriture, & il le publia à Anvers *in*-8°. l'an 1592. pour la premiére fois.

Whittacker se sentit rudement poussé dans cet Ouvrage, mais le déplaisir qu'il en conçût n'étoit pas l'unique source de son ressentiment contre Stapleton. Il se souvenoit encore de la mortification qu'il avoit reçûë de sa part peu de tems auparavant au sujet de son mariage, à l'occasion duquel il se trouvoit raillé de nouveau dans ce

dernier Ouvrage. De sorte qu'il ne crut pas pouvoir se vanger de lui qu'en lui opposant son *Anti-Stapleton*, qu'il fit publier dans la même Ville de Cambridge l'an 1594. *in*-8°. conjointement avec sa Duplique touchant l'autorité & l'*autopistie* de l'Ecriture-Sainte. Anti-Stapleton.

☞ Voila ce que je sai de l'Anti-Stapleton, mais voici deux mots de la vie & des emplois de son Auteur & de son Adversaire. Guillaume Whittacker naquit dans le hameau de Holme, dépendant de la Paroisse de Brundley au Duché de Lancastre l'an 1548. (1).

A treize ans on le mit au Collége à Londres, ou il avoit son oncle maternel Doyen de Saint Paul, qui l'envoya à dix-huit ans faire sa Philosophie au Collége de la Trinité dans l'Université de Cambridge, où il passa Bachelier & Maître ès Arts. Peu de tems après il fit ses essais de litérature par des versions Grecques qu'il fit du Catéchisme & de la Liturgie. Il étoit encore fort jeune lorsqu'on le fit Président des Actes de Philosophie. Mais il se défit de cet emploi pour s'appliquer à la Théologie & à la lecture des Peres, & l'on remarque que pour ménager sa santé au milieu de ses travaux, il se divertissoit l'été à l'arc, à l'arbalête & à la pêche, & l'hiver aux échecs: Etant devenu Professeur Royal en Théologie en 1579. il se mit à écrire de la controverse contre Campian, Durée, Sanders, Rainold, Bellarmin & notre Stapleton. Il passa Docteur en Théologie de la Faculté de Cambridge l'an 1582. & il devint Principal du Collége de S. Jean l'Evangéliste en 1586. Il passa à de secondes noces, & il mourut un Jeudi quatriéme jour de Décembre de l'an 1595. dans la 47. année de son âge.

Stapleton étoit de Hemfeld, petite Ville du Comté de Southsex (2) & il vint au monde la même année & le même mois que Thomas Morus fut décapité. Le nom de Thomas qu'on lui donna au baptême lui plut si fort, que pour en rêhausser la beauté il fit un Livre des trois illustres Thomas, savoir; Didyme l'Apôtre, Becket l'Archevêque de Cantorbery, & Morus Chancelier d'Angleterre. Il fit ses études à Winchester & à Oxford, après quoi il fut Chanoine de la Cathédrale de Chester. Mais la face de l'Eglise ayant changé en Angleterre, il se retira à Douay, où on le fit Professeur des Saintes Ecritures après qu'on eût reconnu son mérite. Le Roi d'Espagne l'honora ensuite d'une chaire de Professeur Royal en Théologie à Louvain, où il fut fait aussi Chanoine de S. Pierre, & Doyen du Collége de Hilvarbeck. Ce fut en vain que le Pape Clement VIII. voulut l'attirer à

1 Ex Abd. Asthon & M. Adam. 2 D'autres on dit à Chester.

Rome avec de grands avantages. Il mourut à Louvain le douziéme jour d'Octobre de l'an 1598.

---

## ANTI-TANNER.

37 HA, dit Mr Terlaine entendant prononcer l'*Anti-Tanner*, c'est l'*Anti* que vous nous avés promis lorsque vous faisiés l'Histoire de l'*Anti-Gretser*.

Vous me faites plaisir de vous en souvenir, répondit Mr de Rintail; puisque j'ai à faire à des Auditeurs qui ont si bonne mémoire, ils me dispenseront de répéter tout ce que j'ai dit en cet article touchant le Colloque ou la Conférence de Ratisbonne tenuë au commencement de notre siécle entre les Catholiques & les Luthériens par les soins du Duc de Baviére & du Duc Palatin de Neubourg.

J'abrége donc ce qui me reste à vous dire de l'*Anti-Tanner*. Les Protestans qui jusqu'ici n'ont pas eu sujet de se plaindre de leur stérilité pour les Satires, firent paroître deux *Anti-Tanners* en une même année. L'un est celui de Gilles Hunnius, dont je vous ai parlé, comme étant l'Auteur de l'Anti-Gretser. Il avoit vû la part que le Pere Tanner avoit euë au Colloque, & il avoit lû la Rélation historique que ce Pere en avoit faite pour faire cesser tous les faux bruits que les Hérétiques avoient répandus parmi le Peuple contre la vérité de ce qui s'étoit passé au Colloque. Mais il n'avoit pas été satisfait d'un récit trop peu favorable à son parti. Pour prévenir les effets qu'il craignoit de sa lecture, il fit une contre-Rélation, c'est-à-dire, une Histoire à sa mode du Colloque de Ratisbonne, qui parut en 1602. à Wittemberg en Saxe. Le Pere Tanner ne crut pas devoir laisser cet écrit sans Réponse : & non content d'avoir fait réimprimer sa Rélation en Latin & en Allemand à Munich en Baviére, il publia encore des Réflexions sur celle de Hunnius sous le Titre d'*Examen Narrationis quam Historicæ Relationis nomine insignitam de Colloquio Ratisbonensi edidit Ægidius Hunnius Prædicans* à Munich 1602. *in-4°.* C'est contre ce dernier Ouvrage que Hunnius écrivit son *Anti-Tanner*, qu'il fit imprimer dès la même année à Wittemberg. Cet Auteur ne survêquit pas long-tems à son Anti-Tanner, & il mourut dès le commencement du mois d'Avril de l'année suivante, comme je vous l'ai fait remarquer dans l'abrégé de sa vie. Cet accident ne fit point perdre au Pere Tanner le

dessein d'une Replique. Il en publia une dans laquelle il donna une Défense de sa premiére Réfutation de l'Anti-Tanner, & des Remarques sur la mort de son Auteur. Elle parut à Munich l'an 1603. in-4°. intitulée *Apologeticus pro compendiaria Relatione de Colloquio Ratisbonensi 1601. adversùs Anti-Tannerum, cum appendice de morte Ægidii Hunnii.* Anti-Tanner.

§. II.

L'autre *Anti-Tanner* a pour Auteur un Théologien de la même Secte nommé Jacques Hailbronner. Je ne puis vous dire s'il y avoit eu du complot & de la convention entre Hunnius & lui, mais je trouve une correspondance admirable d'humeurs comme de sentimens entre eux, lorsque je vois que tout éloignés qu'ils étoient de pays, ils ne laissérent pas de composer, & de faire imprimer en même tems & sur le même sujet chacun un Livre sous un Titre tout semblable. Car ce fut en 1602. que Hailbronner fit paroître son *Anti-Tanner* contre la Rélation que le Pere Tanner avoit faite du Colloque de Ratisbonne, mais ce fut à Francford qu'il la fit imprimer. Le Pere Tanner ne lui fit pas l'honneur de lui répondre, ainsi l'affaire finit de côté-là.

☞ Hailbronner ou Heilbrunnern étoit né l'an 1548. dans Eberting, Village du Baillage de Vaihing au Duché de Würtemberg en Souabe. Il fit ses études à Studtgard, & fut l'un des Boursiers du Duc Christophle dans Alpirsbach. Il alla continuer ensuite ses études à Maulbronn, puis à Tubingue, où il passa Maître ès Arts, & se mit sur les bancs de la Théologie. En 1573. il fit quelques voyages, & à son retour il se maria dans Tubingue le 12. de Juillet 1575. & trouva de l'emploi dans la Ville des Deux-Ponts, ou Zweibruck jusqu'en 1580. Il passa Docteur en Théologie à Tubingue l'an 1577. (1) Il fut apellé ensuite dans diverses fonctions de Prédicateur, de Pasteur & d'Inspecteur dans le Palatinat du Rhin & dans le Duché de Würtemberg, où il ne put s'accommoder. L'an 1581. on le fit Surintendant du Diocèse d'Amberg au Palatinat de Baviére, qui étoit alors du haut Palatinat du Rhin, dépendant du Comte Electeur, mais il y fut long-tems inquiété par son Prédécesseur qui avoit été déposé. Après un long & fâcheux procès, il fut obligé d'en sortir l'an 1585. & il passa à Neubourg, où il fut Prédicateur pendant près de trente ans. Il se trouva au fameux Colloque de Ratisbonne, qui commença au mois de Novembre de

1 Ex Thummio apud H. Witt.

Anti-Tanner. l'an 1601. où lui & les autres Protestans prétendirent vainement avoir eu l'avantage sur les Docteurs Catholiques. C'est le sujet de son *Anti-Tanner* aussi-bien que de celui de Hunnius. Le Prince Palatin Wolfgang Guillaume qui avoit procuré avec son Pere Philippe-Louis Duc de Neubourg le Colloque de Ratisbonne pour les Protestans, comme le Duc de Baviére pour les Catholiques, s'étant ensuite converti à l'Eglise Romaine, Hailbronner se vit obligé de sortir de son emploi, & vint se refugier dans son pays au Duché de Würtemberg l'an 1615. Il perdit sa femme dans ce voyage après quarante ans de société conjugale. Peu de tems après le Duc le fit Abbé de Bebenhus & Surintendant Général des Eglises qui en dépendoient. Aussi-tôt il se remaria, quoiqu'il fût dans la soixante-huitiéme année de son âge, puis il mourut d'apopléxie le six de Novembre 1619. (1).

Je ne ferai pas si long dans l'abrégé que je veux vous faire de la vie d'Adam Tanner. Il étoit d'Inspruck au Comté de Tirol, & étoit venu au monde l'an 1572. Il fut reçû chés les Jésuites l'an 1590. & après deux ans de Noviciat il acheva chés eux la Philosophie qu'il avoit commencée dans le monde. On le mit d'abord à la Théologie sans lui faire enseigner les Humanités ni la Philosophie selon la coutume de la Compagnie. Il professa la Langue sainte à Ingolstadt; la Controverse, puis la Morale à Munich. Après le Colloque de Ratisbonne, d'où Alegambe dit qu'il sortit triomphant avec Gretser & les autres Catholiques, il prit le bonnet de Docteur, & enseigna la Scholastique à Ingolstadt pendant quinze ans. Il fit les quatre voeux le 29. d'Août de l'an 1617. Il fut Professeur en Théologie à Vienne après Bécan, puis Chancelier de l'Université de Prague. Mais les Suédois étant entrés en Bohème, il voulut s'en retourner dans son pays du Comté de Tirol, & il mourut en chemin travaillé d'hydropisie & de léthargie dans le petit village d'Uncken le vingt-cinquiéme jour de Mai de l'an 1632.

Voyons l'*Anti-Valerien* qui suit l'Anti-Tanner dans mon cahier.

1 Je crois qu'il faut le 26. d'Avril.

## ANTI-TRINITAIRES.
## ANTI-SABBATAIRES.
## ANTI-SCRIPTURISTES, &c.

38 JE m'apperçois, dit Mr Terlaine, que vous vous attachés à quelque ordre alphabétique dans le dénombrement de vos *Anti*. Oui, répondit Mr de Rintail, mais seulement suivant les classes différentes dans lesquelles je les ai rangés, de sorte que vous me voyés à la fin de mon alphabet, parce que je me trouve à la fin des *Anti* des Hérétiques contre les Catholiques. Quand je vous ferai voir ceux des Hérétiques contre les Hérétiques, ce qui sera le sujet de notre premiére conversation, vous me verrés commencer de nouveau le même ordre alphabétique.

§. I.

Permettés-moi donc, repartit Mr Terlaine, de vous faire remarquer qu'en passant de l'Anti-Tanner à l'Anti-Valerien, vous omettés les *Anti-Trinitaires*. Vous ne me persuaderés pas que cette race d'*Anti* vous est inconnuë après tout l'éclat & les bruits qu'elle a faits dans l'Europe, s'étant multipliée jusqu'à fournir à Christophle Sandius de quoi faire du simple recueil de leurs Titres un juste Volume qu'on a imprimé après sa mort sous le Titre de *Bibliotheca Anti-Trinitariorum*.

Je ne vous nierai pas, repliqua Mr de Rintail, que cette Bibliothèque soit un Recueil d'écrits contre le Mystére de la Sainte Trinité, & contre la créance que les Catholiques, les Luthériens & les Calvinistes ont sur ce point. Mais croyés-vous que le titre odieux qu'on a mis à la tête de ce Recueil, soit celui que les Auteurs des écrits particuliers qui y sont rapportés auroient voulu donner à leurs Ouvrages. Je n'en connois pas un qui se soit qualifié d'Anti-Trinitaire, quoique les deux tiers le fussent dans le cœur comme dans leurs Ouvrages. Les Protestans se sont donnés eux-mêmes la qualité d'Anti-Papistes, comme nous l'avons vû, lorsqu'ils ont attaqué ceux qui reconnoissent l'autorité spirituelle du Pape. Les Sociniens & les nouveaux Ariens plus adroits & plus délicats empoisonneurs n'ont pas jugé à propos de les imiter dans ces maniéres offensantes, quoique plusieurs d'entre eux

Anti-Trinitaires. ne se soient pas moins ouvertement déclarés contre la Sainte-Trinité, que les Protestans contre le Pape. Je ne me souviens pas d'avoir remarqué d'autre *Anti* personnel dans toute cette Bibliothèque que l'*Anti-Wujeck* de Socin, outre ce que je vous ai rapporté de Vorstius. Car j'excepte toujours du nombre des Titres Satiriques les *Anti*-réels, tels que les Antapologies, les Anticrises, les Antapodixes que les Sociniens ont eu occasion d'employer aussi fréquemment que leurs Adversaires sans attaquer les Personnes.

§. II.

J'aurois à mon tour, poursuivit Mr de Rintail, quelque sujet de trouver à redire à l'éxactitude de Mr de Terlaine, qui n'a point remarqué l'omission des ANTI-SABBATAIRES & des ANTI-SCRIPTURISTES entre l'*Anti-Puccius* & l'*Anti-Sixtus*.

Les Anti-Sabbataires sont incomparablement moins nombreux & moins à craindre que les Sociniens, & je les crois aujourd'hui fort affoiblis, & renfermés dans les Isles Britanniques. J'ai évité à dessein de vous en parler, parce que je n'ai connu leurs personnes & leurs Ecrits que dans les Ouvrages de ceux qui les ont refutés ou de ceux qui nous en ont fait l'Histoire (1): leurs Livres ne sont pas encore venus jusqu'à moi. Cependant ils ne sont pas en si petit nombre que vous pourriés vous l'imaginer, & Wilkinson (2) les appelle *gigantea Anti-Sabbathariorum volumina* dans la Lettre qu'il écrivit l'an 1653. à un Curé d'Angleterre nommé Daniel Cawdrey qu'il loue d'avoir heureusement combattu ces Adversaires du Dimanche ou du Sabbat des Chrétiens. Il nomme parmi les principaux de ces Anti-Sabbataires, Trask, Broad, Oockford, Braburn, Pocklington, Heylin, Down, Ironsid, Fisher qui se qualifioit d'Ecuyer, & François White Evêque d'Ely.

§. III.

Les Anti-Sabbataires doivent être considérés comme étrangers à notre sujet, s'ils ne se sont donnés eux-mêmes cette qualité à la tête de leurs Livres, soit pour attaquer soit pour deshonorer leurs Adversaires.

Qui m'empêche, reprit Mr Terlaine, d'en dire autant des *Anti-Scripturistes* que vous venés de nommer? Rien ne vous en empêche,

1 Kemp. de trib. Hierarch. p. 334. 2 P. 151. Opusc. in VIII. de Jure divin. Diei Dominic.

répondit

répondit Mr de Rintail. Vous pourrés même ajouter que ces derniers qui sont une branche séparée des Indépendans, & qui peuvent passer pour les Freres des Trembleurs, sont encore plus éloignés de notre sujet que les Anti-Sabbataires. Il en est de ces Sectaires comme des *Anti Sacramentaires*, des *Anti-Adiaphoristes*, des *Anti-Mariens*; des *Antidico-Marianites*, des *Anti-Tactes*, des *Anti-Nomiens*, & des autres Hérétiques anciens & nouveaux dont vous ne seriés pas d'avis que j'eusse chargé mon cahier.

Je suis pour vous, dit Mr de Brillat, contre les amateurs de digressions; je suis assuré que Mr Terlaine consent maintenant que vous passiés à votre Anti-Valerien.

---

## ANTI-VALERIEN.

39 CEt *Anti-Valerien* dont j'ai peu de choses à vous dire, repartit Mr de Rintail en reprenant la suite de son cahier, est une invective de controverse écrite par un Luthérien de ces derniers tems contre un célébre Capucin de Milan nommé Valeriano Magni, que nos Ecrivains François appellent souvent Valere le Grand, & les Latins, Valerius Magnus & non pas de Magnis.

Le Protestant, reprit Mr Terlaine, ignoroit apparemment le surnom du Pere Capucin, puisqu'il n'a point appellé son Ouvrage *Anti-Magni*. Autrement je l'accuserois d'avoir eu moins d'adresse, & moins d'expérience que ses confréres, qui attachent non pas les noms de batême, mais les surnoms de leurs Adversaires à leurs *Anti*. Autant que je puis m'en souvenir, nous ne vous avons pas encore entendu alléguer d'Anti-Martin, d'Anti-Robert, d'Anti-Pierre, d'Anti-Jacques, ni d'Anti-Thomas.

A dire vrai, ajouta Mr de Brillat, je ne trouverois pas les Becans, les Bellarmins, & les autres assés bien désignés par ces sortes d'*Anti*, parce qu'enfin ils n'ont pas été les uniques Martins, ni les uniques Roberts de ce monde, & que cette pratique pourroit rendre les titres de ces Satires encore plus équivoques, qu'ils ne paroissent monstrueux.

Vos réflexions, dit Mr de Rintail, sont bonnes pour d'autres que des Capucins. Ces Religieux pour nous persuader que c'est sans réserve qu'ils renoncent au monde & à ses dépendances, lorsqu'ils font leurs vœux solemnels, ont coutume de laisser à la porte de leur Couvents les surnoms de leur famille, se contentant d'un nom de

Anti-Valerien. Calendrier auquel ils ajoutent ordinairement celui du lieu de leur naissance. Ainsi vous m'avouerés qu'un *Anti-Magni* n'auroit pas été propre à marquer une Satire faite contre une personne qui ne se faisoit connoître dans le monde que sous le nom de Valerien de Milan. Je ne disconviens pas que sa réputation extraordinaire n'ait fait faire une exception à cette pratique, & qu'on ne l'ait appellé aussi fort communément Valerius Magnus: mais comme sa famille étoit assés illustre, & nombreuse dans tout le Milanez, on auroit été en danger de prendre un Magni pour un autre. Il est vrai que c'est retomber par un autre endroit dans l'inconvénient de l'équivoque. Mais enfin je ne prétens pas justifier le titre d'Anti-Valèrien plutôt que celui d'Anti-Magni; & vous trouverés bon s'il vous plaît qu'un Catholique ne se croye pas obligé de s'intéresser dans l'imagination, ou dans la passion de l'un des ennemis de son Eglise.

L'Auteur de l'*Anti Valerien* qui étoit un Théologien Allemand nommé Haberkorn, conservoit depuis plus de dix ans la volonté de vanger son parti de la plaie que le Pere Valerien lui avoit faite, par un Livre de Controverse imprimé à Vienne en Autriche l'an 1641. sous le titre de *Judicium de Acatholicorum, & Catholicorum regula credendi*. Ce qu'il fit dans cette intention, parut à Giessen l'an 1652. *in-4°.* sous le titre d'*Anti-Valerianus*, id est *solida & succincta Refutatio duorum Tractatuum fallacissimorum Valeriani Mediolanensis Papistæ, quos vocat Judicium de Acatholicorum, & Catholicorum regula credendi*, &c.

Ce fut vers le même tems que l'on pratiqua une entrevûë entre le Pere Valerien & le Sieur Haberkorn; & il seroit à souhaiter que ce Pere se fut donné la peine d'écrire & de publier une Rélation de la Conférence qu'ils eurent ensemble sur le même sujet, comme Haberkorn eut la curiosité d'en composer une de son côté pour tâcher de prévenir le Public à son avantage. Mais ses Missions & les mouvemens continuels que lui donnoient son état de vie ambulante ne lui en laissérent pas le loisir. C'est ce qui me donne lieu de finir cet article en vous disant un mot de la vie de l'un & de l'autre.

☞ Pierre Haberkorn naquit à Butsbach dans la Weteravie Province d'Allemagne entre le Rhin & le Lantgraviat de Hesse le neuviéme jour de Mai de l'an 1604. Il devint orphelin dans son bas âge; mais il trouva des personnes charitables qui firent ensorte que cette disgrace ne se répandit pas sur ses études. A vingt-deux ans il alla étudier en Théologie dans l'Université de Marpurg; à trente-deux, il devint Professeur en Physique, & il prit les dégrés de la Faculté de Théologie. Dix ans après, il fut fait premier Inspecteur ou Surinten-

dant du Diocèse de Giessen qui est du Lantgraviat aussi-bien que Marpurg. L'Université de la Ville de Giessen ayant été rétablie pendant qu'il y demeuroit; il succéda à son beau-pere Fewrbon dans la chaire de premier Professeur en Théologie. Il mourut il y a environ treize ans (1) après en avoir vécu près de 72. & en avoir passé 42. & quatre mois avec sa femme.

Anti-Valerien.

Le Pere Valerien étoit de la Noble Maison des Magni, comme je vous l'ai déja fait remarquer. Il naquit à Milan ou dans le Milanez vers l'an 1587. mais ce ne fut qu'en recevant l'habit de Capucin qu'il prit le nom de Valerien. Il fut long-tems Maître des Novices & souvent Gardien des Maisons de son ordre. Il professa aussi la Philosophie & la Théologie, & comme il étoit fort expérimenté dans la Controverse, le Pape Urbain VIII. qui avoit beaucoup d'estime & de considération pour lui, le fit Missionnaire Apostolique par toute l'Allemagne, la Pologne, la Bohème & la Hongrie, & le déclara chef des Missions du Nord. On étoit persuadé qu'il n'étoit pas moins expérimenté dans la Politique que dans la Théologie, c'est ce qui porta les Puissances de l'Europe à l'envoyer en diverses Ambassades. Il se trouva par ces routes fort près du Cardinalat, mais le généreux mépris qu'il avoit fait des grandeurs de la terre, le fit réduire aux fatigues de la Mission, où il travailla avec tant de zèle qu'en 1618. il fut assommé (2) par les Hérétiques & passa long-tems pour mort. Il eut aussi beaucoup à souffrir de la part des Péripatéticiens qui le considéroient comme l'ennemi de leur Aristote. On le jetta dans un affreux cachot sous quelque prétexte de nouvelle entreprise; mais il en sortit à son honneur avec l'assistance de l'Empereur Ferdinand III. Il se retira sur la fin de ses jours à Saltzbourg où il mourut âgé de 75. ans, dont il en avoit passé 60. dans l'Ordre des Capucins. L'Histoire de sa mort se trouve dans un petit Livre imprimé l'an 1662. *in-12.* sous le titre: *Relatio veridica de pio obitu R. P. Valeriani.*

1 ¶ C'est à dire vers 1676.

2 ¶ Le mot *assommé* de la maniére dont il est ici employé, ne peut signifier que *tué.* §

## ANTI-VENATOR.

40 Vous avés pû remarquer, Messieurs, continua Mr de Rintail, quelques Auteurs d'*Anti* qui ont pris le masque pour attaquer leurs Adversaires. Vous avés entendu ce que je vous ai dit d'un Christophle Agricola, & vous vous souviendrés s'il vous plaît de l'observation que je vous fais faire maintenant lorsque j'aurai à vous parler dans les autres Entretiens d'un Antonin Moraines, d'un Nicodeme Turlupin, d'un Humannus Erdemannus & de quelques autres de la même espéce. Mais vous n'aviés pas encore apperçû jusqu'ici qu'aucun de ces Auteurs eût jetté le masque sur son *Anti*.

Je crois être entré tout d'un coup dans votre pensée, dit Mr Terlaine: Vous voulés parler de ces Auteurs Satiriques qui voulant attacher le nom de leur Adversaire à un *Anti*, semblent imiter les bourreaux, qui pour quelques considérations couvriroient le visage de ceux qu'ils attachent au gibet pour........

Vos expressions sont un peu fortes, répondit Mr de Rintail en l'interrompant, mais à cela près, vous n'avés pas mal rencontré. L'*Anti-Venator* dont il s'agit ici n'est pas une Satire composée contre un homme qui ait porté véritablement le nom de Venator. C'étoit un Catholique d'Allemagne nommé J. Gaspar Jager. Mais l'Auteur de cet *Anti* appellé Martin Beer Luthérien de profession qui avoit eu diverses disputes avec Jager sur les matiéres controversées de la Religion, ne jugea point à propos de faire connoître au Public le nom de son Adversaire. Il s'avisa donc de tourner son surnom qui en langue vulgaire signifie un Chasseur, en un autre qui exprime la même chose en Latin. Puisqu'il vouloit bien se donner cette licence, il lui étoit libre d'éviter le reproche d'avoir produit un monstre dans la composition de son *Anti-Venator*. Il ne tenoit qu'à lui de chercher dans la Langue Grecque quelque chose de plus sortable à son Anti. Il pouvoit choisir entre *Anti-Thereute* & *Anti-Cynegete*. Vous m'avouerés que son Adversaire avoit mieux rencontré que lui, lorsque pour déguiser aussi le nom de Beer qui veut dire un Ours en Allemand, au lieu de recourir au mot Hybride d'*Anturfus* ou *Ant-Ursinus*, il a employé assés ingénieusement celui d'*Antarctique* dont je vous parlerai plus à propos lorsqu'il sera question des *Anti* composés par des Catholiques.

Je ne sai presque rien de la vie de Mr Beer, ni de celle de Mr

Jager. Le premier est peut-être encore au nombre des vivans, étant né l'an 1617. à Nuremberg. Il ne manquera pas d'être plus connu parmi nous, je veux dire parmi les étrangers lorsque la Providence l'aura fait partir de ce monde. Nous pouvons à coup sur attendre son Oraison funébre, ou un Programme de l'abrégé de sa vie de la part de quelque collégue ou de quelque ami. Nous avons tout sujet d'espérer cela de Mr Henning Witten qui nous prépare les Mémoires historiques & Panégyriques d'une seconde centaine de Théologiens Protestans d'Allemagne, dont la plupart sont beaucoup moins célébres que Mr Beer.

Pour Mr Jager, je crains fort qu'il ne demeure dans l'oubli malgré tout son mérite, & les services qu'il a rendus à l'Eglise. Je ne vous alléguerai pourtant pas d'autre raison de mon appréhension, sinon que c'est un Auteur Catholique, & que je n'ai trouvé nulle part qu'il fût d'aucun Ordre Religieux.

---

## ANTI-WAGNERECK.

41 J'Ai deux *Anti* à vous produire de l'espéce que je viens de vous nommer, dit Mr de Rintail qui affectoit de paroître infatigable dans la conversation. Tous deux ont été dressés contre le Pere Wagnerech, ou plutôt Wangnereck Jésuite d'Allemagne.

### §. I.

Le premier Anti-Wagnereck a pour Auteur un Théologien Protestant de Souabe nommé Wildersin, ou plutôt Wildersohn qui le fit imprimer à Tubingue l'an 1660. *in* 4°. Leur contestation regardoit l'origine de l'ame raisonnable, & immortelle. Il s'agissoit de savoir si elle est créée, ou inspirée immédiatement de Dieu à mesure qu'il se forme des corps; ou si elle vient par propagation des parens aux enfans, *ex Traduce*. Les Protestans sont assés partagés sur ce point, & le sieur Wildersohn étoit du nombre de ceux qui n'ont pas honte de vouloir passer pour des *Traduciens*. Le Pere Wagnereck qui soutenoit l'opinion communément reçûë parmi les Catholiques, entreprit d'écrire sur ce sujet; & non content d'avoir expliqué toute la question, & les raisons des Théologiens de l'Eglise Romaine dans son Traité *de Traduce* qui parut à Dillingue l'an 1628. *in*-8°. Il fit un second Ecrit sur la même matiére, pour réfuter les Théologiens

Anti-Wagnereck. Proteſtans, & ſur tout les Prédicans de la Ville d'Auſbourg. Ce ne fut que long-tems après que Wilderſohn voulut réveiller la querelle en faveur de ſes confréres par ſon Anti-Wagnereck auquel il donna le ſecond titre d'*Apologeticus pro Traduce oppoſitus ſophiſmatis & argutiis Henr. Wagnereckii, &c.*

§. II.

Le ſecond ANTI-WAGNERECK eſt l'un des plus modernes d'entre les *Anti*, & je crois que ſon Auteur eſt encore au monde. C'eſt le ſieur Balthaſar Bebelius Docteur en Théologie, & Profeſſeur dans l'Univerſité de Straſbourg. Il étoit âgé de cinquante ans, lorſqu'il publia ſon Anti Wagnereck, ou *Anti-Wangnereccius* à Straſbourg *in-quarto* l'an 1682. Ce n'eſt proprement qu'un petit Recueil de Thèſes Théologiques que ſes écoliers ſoutinrent ſous lui, & voici en peu de mots ſelon Meſſieurs de Leipſick ce qui donna occaſion à cette compilation (1).

Jean Kircher de Tubingue qui a fait le ſujet des Anti-Kirchers de Schragmuller, & de Calovius, dont je vous ai parlé dans l'article vingt-cinq, ayant quitté la Communion des Luthériens pour entrer dans l'Egliſe Catholique, crut devoir rendre compte de ſon changement au Public. Dans cette intention, il fit imprimer les motifs de ſa converſion, & l'une de ſes raiſons, étoit que les Luthériens n'admettant pas d'autre fondement de leur créance que la Sainte Ecriture par elle-même, étoient ſouvent embarraſſés ſur le ſens de la parole de Dieu, ſur l'autorité, & le nombre des Livres Canoniques, ſur leur certitude; & que les deux tiers des Sectateurs de Luthér, ne pouvant ni entendre, ni même lire l'Ecriture, ils ne ſavoient le plus ſouvent à quoi s'en tenir. Au lieu que dans l'Egliſe Romaine on trouve tout ce qui eſt néceſſaire pour mettre ſon eſprit, & ſa conſcience en repos. Un Théologien de Straſbourg nommé Dorſchæus écrivit contre lui l'an 1641. & voulut répondre à ſon *Aitiologie* par un *Hodegétique*, ou *Guide*, qui demeura long-tems ſans replique, juſqu'à ce que le Pere Henri Wangnereck ſe chargea du ſoin d'en faire une à la ſollicitation de Jean Abbé d'Elching. La replique porte le nom d'Anti-Dorſchæus, comme je vous le ferai voir une autre fois. J'avouë que le Pere Sotwel n'a point inſéré cet Ouvrage parmi ceux du Pere Wangnereck: mais il eſt probable qu'il ne l'ait pas crû de lui, ou qu'il n'ait pas jugé à propos de le reconnoître, ſous prétexte qu'il paroît

1 An. 1682. pag. 249.

sous un nom étranger. C'est contre cet Anti-Dorschæus, ou si vous l'aimés mieux ; contre le défenseur de Kircher que le sieur Balthazar Bebelius a composé l'*Anti-Wangnereck* pour vanger son Prédécesseur Dorschæus. L'Ouvrage n'a point dû lui couter beaucoup de veilles. La fatigue a été de mettre douze disputes en un Corps de Thèses après les avoir fait soutenir à ses Ecoliers.

☞ Le Pere Wangnereck étoit de Munich en Baviére. Il vint au monde l'an 1595. & il fut admis dans la Compagnie des Jésuites l'an 1611. Il y enseigna les Humanités pendant cinq ans, la Philosophie pendant quatre, la Théologie Scholastique pendant huit, la Controverse pendant sept, la Morale je ne sai combien de tems, & le Droit Canon pendant quatre ans. Il fut Chancelier de l'Université de Dilling près de huit ans. Après quoi il s'appliqua à la Prédication & aux Missions. Il mourut d'apopléxie qui le prit à table le onziéme de Novembre. de l'an 1664. à Dilling.

## ANTI-WALEMBOURG.

42 IL étoit assés juste, poursuivit Mr de Rintail sans interruption, que Messieurs de Walembourg Théologiens, Hollandois de naissance eussent part à la gloire de Bellarmin du côté de la Satire des Hérétiques, puisqu'ils ont travaillé avec autant de zèle que lui à la défense de la foi Catholique contre ces Adversaires de l'Eglise Romaine. Vous n'ignorés peut-être pas que le mérite de ces deux illustres Freres Adrien & Pierre tous deux Evêques suffragans dans les Electorats du Rhin leur a attiré les injures & les mauvais traitemens des Ministres des Eglises protestantes d'Allemagne ; qu'ils ont été glorieusement pour eux qualifiés Faux Prophétes. *Videntes non Videntes* par les uns, & Visionnaires de Hollande, *Onirocritæ Batavi*, par les autres dans les titres même de leurs Ouvrages Polémiques, & des Satires qu'ils ont faites contre eux ; & que leur réputation a donné même un peu de cette émulation que nous appellons jalousie à quelques particuliers d'entre les Ecrivains Catholiques. Ainsi vous serés moins surpris d'apprendre qu'il a déja paru dans le monde quelques *Anti-Walembourgs* du caractére des Anti-Bellarmins. Je ne vous en nommerai que deux, parce qu'il n'en est pas encore venu d'autres à ma connoissance.

§. I.

Le premier est celui d'un Professeur en Théologie Luthérienne dans l'Université de Giessen nommé Pierre Haberckorn dont je vous ai déja entretenu plus haut au sujet de l'Anti-Valerien. Son *Anti-Walemburch* est un Recueil de sept disputes contre Messieurs les deux Freres touchant la question de savoir où étoit l'Eglise avant Luther. Cet Ouvrage parut à Giessen l'an 1658. *in*-4°.

§. II.

Le second est celui d'un autre Luthérien de la Basse Allemagne nommé J. Arndt ou Arndius. Ce n'est pas le Mystique Arndius Surintendant de Lunebourg & Pasteur de Zell mort en 1621. si fameux par ses Livres de Dévotion & par les persécutions que lui firent souffrir les Protestans & sur tout les Calvinistes qui prétendoient le faire passer pour un Quiétiste & un Illuminé. C'est un autre de même nom qui peut avoir été son fils ou son petit-fils, & qui s'étant jetté dans la Controverse voulut attaquer Messieurs de Walembourg sur les Motifs du Prince Ernest Lantgave de Hesse pour abjurer le Luthéranisme & rentrer dans le sein de l'Eglise Catholique. On peut dire que la Conversion du Prince n'étoit pas moins l'Ouvrage de ces Messieurs que le Livre des Motifs. C'est ce qui fit tourner contre eux la colére d'une infinité de Luthériens & de quelques Calvinistes, & qui fit tomber sur leur tête une grêle d'écrits Polémiques & Satiriques. Je vous permets de mettre en ce rang l'*Anti-Valembourg* de J. Arndius qui parut à Gustrow au Duché de Mecklebourg l'an 1664. *in-quarto*.

## ANTI-WUJECK.

48 NOus finirons notre conversation des *Anti* dressés contre les Catholiques par l'*Anti - Wujeck* de Socin. Cet Hérésiarque dans une Lettre écrite à un Seigneur Polonois nommé Christophle de Morstein dattée du troisiéme Février 1595. faisant le dénombrement des Ouvrages qu'il avoit composés jusqu'alors, y marque précisément un *Anti-Wujeck* écrit en Polonois, & finit son Catalogue en ajoutant que son *Anti-Wujeck* écrit en Latin, étoit actuellement sous la presse (1).

1 Bibl. Anti- Trinit. pag. 65.

Vous

Vous voyés, Messieurs, ajouta Mr de Rintail, que l'Anti-Wujeck Polonois est venu au monde devant l'Anti-Wujeck Latin, selon le témoignage même de son Auteur. Vous remarquerés cependant que l'Anti-Wujeck Latin a été composé avant le Polonois qui n'en est qu'une version. Le Traducteur Stoïnski, dit Pierre Statorius le jeune, fut si diligent, qu'il fit cette Version dès la même année que l'original Latin étoit sorti de la plume de Socin. Ce fut en 1592. Elle sortit de la presse l'année suivante *in*-8°. & l'*Anti-Wujeck* Latin ne parut que deux ans après, c'est-à-dire en 1595. Cet original de Socin se trouve réimprimé dans le corps de ses œuvres Polémiques. Mais ses disciples qui ont procuré cette derniére édition prétendant peut-être sauver une partie de la réputation de leur Maître, ont eu la discrétion de supprimer le titre satirique d'*Anti-Wujeckus*, jugeant qu'il n'étoit bon qu'à décrier sa mémoire, & à le rendre haïssable dans l'esprit de ceux qui prennent les injures pour de la fausse monnoie dans les Livres. C'est ce qui fait que nous ne trouvons plus d'autre titre à la tête de cet Ouvrage, que celui de *Responsio ad Libellum Jacobi Wujecki Jesuitæ Polonicè editum, de Divinitate Filii Dei, & Spiritûs sancti. Ubi eâdem operâ refellitur quidquid Robertus Bellarminus disputationum suarum tomo primo secundæ Controversiæ generalis libro primo de eadem re scripsit.* Anti-Wujeck.

Les Peres Alegambe, & Sotwel nous representent le Livre du Pere Wujeck auquel Socin a voulu répondre, comme un Ouvrage écrit en Latin, & ils le distinguent d'avec ceux qu'il a écrits en Langue vulgaire: mais il est croyable qu'ils ont pris une version Latine de l'Ouvrage, pour son original qui fut imprimé l'an 1590. Socin nous apprend qu'il fut composé en Polonois, & les divers passages qu'il en cite en cette Langue, ne nous permettent pas d'en douter. Il ajoute qu'encore qu'il portât le nom du Pere Wujeck, c'étoit pourtant l'Ouvrage de Bellarmin de qui Wujeck témoignoit publiquement l'avoir reçû. Cela nous porte naturellement à croire que Bellarmin aura envoyé des mémoires Latins à Wujeck qui les aura mis en Polonois. Ainsi les Peres Alegambe & Sotwel auront eu raison de le compter parmi des Livres originairement écrits en Latin.

Quoi, dit Mr Terlaine, Socin persuadé qu'un Ouvrage auquel il répond est de Bellarmin, a eu la malhonnêteté d'attaquer la personne d'un autre? Quand j'étois parmi les Protestans, j'entendois les Sociniens nous reprocher à toute heure nos duretés à l'égard des Catholiques, & vanter hautement leur modération, & leurs com-

Anti-Wujeck. plaisances. Il faut avouer que Socin, & ses disciples n'approchent pas des Saumaises, & des Scaligers dans l'art de dire des injures. Mais que les Sociniens viennent doresnavant nous faire parade de leur honnêteté jusqu'aux titres de leurs Livres, je leur objecterai l'*Anti-Wujeck* comme une marque de l'incivilité de leur Patriarche.

☞ Le Pere Jacques Wujeck, reprit Mr. de Rintail étoit né à Wagrowieck en Pologne l'an 1540. Il fit ses premiéres études dans son pays, & alla faire sa Philosophie à Vienne en Autriche où il prit le bonnet de Maître ès Arts. Il passa ensuite à Rome où il se fit Jésuite l'an 1565. Il y enseigna les Mathématiques, après quoi il retourna en Pologne où il prit le bonnet de Docteur en Théologie, & fit ses quatre voeux le douziéme Juillet de l'an 1571. Il fut Précepteur de Sigismond Batori de Transilvanie par ordre du Roi Etienne, puis Recteur de divers Colléges & Maisons Professes, Vice-Provincial, &c. Il mourut le vingt-septiéme Juillet de l'an 1597.

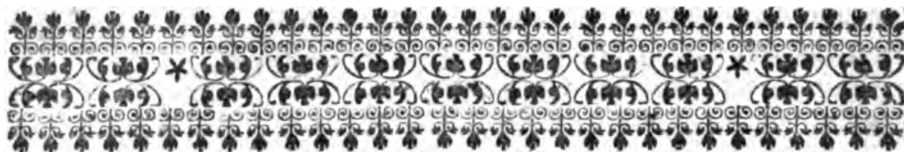
Pour ce qui regarde la vie de Fauste Socin, je me contenterai de vous dire qu'il étoit de Siéne en Toscane, fils & petit-fils de Jurisconsultes, parent des Papes Pie II. Pie III. Paul V. & de divers Princes d'Italie du côté de sa mere. Il vint au monde le cinquiéme jour de Décembre de l'an 1539. Après avoir passé douze ans à la Cour du grand Duc de Toscane, il quitta son pays & tout ce qu'il y possédoit, & se retira l'an 1574. en un éxil volontaire dans lequel il fut errant sans feu, & sans lieu jusqu'à ce qu'en 1579. il s'établit en Pologne. Il mourut le troisiéme jour de Mars de l'an 1604. dans Lucklavicz qui est une bourgade du Palatinat de Cracovie où il est enterré. Nous avons sa vie dont l'Auteur ne s'est nommé que Chevalier Polonois. Cet Auteur n'est autre que Samuel Przipcow.

Après cette lecture, Mr de Rintail remettant son cahier dans le porte-feuille, dit qu'il vouloit ménager notre curiosité pour la premiére visite. Mr Terlaine d'Albi se leva en témoignant que la satisfaction qu'il venoit de recevoir de la lecture des *Anti* des Protestans contre les Catholiques, lui faisoit souhaiter avec passion de revenir avec nous le lendemain pour entendre ceux des Protestans contre des Protestans. Il prit congé du jeune Mr de Saint Yon, & de Mr de Rintail. Nous en fîmes autant que lui, & nous nous retirâmes ensemble. J'espére, Monsieur, travailler dès ce soir à mettre en ordre la Rélation de l'entretien que nous eûmes le lendemain sur les *Anti* des Luthériens contre les Calvinistes,

sur ceux des Luthériens contre les Luthériens leurs Confreres; sur ceux des Calvinistes contre les Luthériens; sur ceux des Calvinistes contre d'autres Carvinistes; sur ceux des Protestans en général contre les Sociniens, & contre les Juifs; & enfin sur ceux des Catholiques contre les Protestans, ou d'autres Adversaires. Je serai court autant qu'il me sera possible dans une si ample matiére. Cependant je suis toujours,

Monsieur, votre très-humble, &c.
Alb. Lain. de VERTON.





# SATIRES PERSONNELLES.

## TROISIE'ME ENTRETIEN.

### Suite des Prédécesseurs de l'Anti-Baillet.

### Entre Messieurs de Saint Yon, de Rintail, de Brillat, & de Verton.

### *Envoyé à Mr de la Cour d'Oronne.*

44 *NOUS fûmes très-ponctuels Mr de Brillat & moi, à nous rendre le lendemain chés Mr de Rintail où Mr Terlaine avoit promis de nous devancer. Mais au lieu de lui, nous trouvâmes une compagnie de quatre personnes Réguliéres, toutes de ma connoissance. C'étoient Dom* André Taillebi, *avec Dom* Leandre Tibial; *& le Pere* René d'Abilliat *avec le Pere* Trajan de Bille. *Comme les Gens de Communautés ont toujours dîné une heure avant les Gens du siécle, ils s'étoient rencontrés à l'Hotel de Valbeil de fort bonne heure, & s'étoient saisis de Mr de Rintail au sortir de table. Après les civilités données & renduës de part & d'autre suivant les formules ordinaires, le jeune Mr de Saint Yon m'attaqua avec son air enjoué. Sieur de Verton, me dit-il, les Reverends Peres vous garantiront de la peur que vous témoigniés hier que les Armes n'arrêtent le cours des Lettres. Ecoutés-les discourir sur les nouvelles de Literature qu'ils viennent d'entamer, & vous verrés si les Gens de Lettres s'épouvantent de la Guerre dans leur cabinet. Je connoîtrois mal, lui répondis-je, le caractére & l'humeur de Dom Leandre, si je le croyois jamais dépourvû de nouveautés en matiére de Livres.*

*Nous parlions dit ce Pere, de deux Commentaires sur la Régle de Saint Benoît; de deux Histoires Ecclésiastiques dont on fait déja grand bruit dans la République des Lettres, quoique de ces quatre Ouvrages il n'y en ait encore qu'un qui soit imprimé, puis supprimé; de quelques nouvelles Vies de*

*Saint Louis différentes de celles qui parurent l'année précédente ; & de ce que quelques particuliers méditent sur la nouvelle critique des Annales de Baronius & sur le Livre de l'Antiquité des Tems.*

*Avant-hier, reprit Dom André Tailleby, je vis dans notre Bibliothèque l'Abbé* Barillon du Teertre. *Il venoit chercher, mais inutilement, dans les œuvres du vénérable Bede la prétenduë prophétie de ce Pere sur les révolutions présentes. Il me donna un petit mémoire de desseins & de Livres nouveaux ausquels on travaille. Comme il m'a recommandé de recueillir le sentiment de nos amis sur ces Ouvrages, j'ai apporté le mémoire pour le faire voir, & vous en demander votre pensée.*

*Mr de Rintail prit le mémoire, & lût tout haut les titres de divers Ouvrages, entre autres,*

1°. Un Calendrier Historique *divisé en trois cens soixante-six parties. Par Mr* Tibere Dallain *du Pays de Forets. Chaque partie contenant un jour de l'année à commencer par les Calendes de Janvier ; ensorte que sous le titre de chaque jour tous les faits qui sont marqués de ce jour dans toutes sortes d'Histoires se trouvent rangés dans un ordre chronologique devant & après* JESUS-CHRIST *jusqu'à present.*

*Chaque jour sera donc un volume, dit le jeune Mr de Saint Ton, & le Calendrier Historique sera donc un Livre de 366. volumes ? Apparemment, répondit le P. Tailleby. Je devine, reprit Mr de Saint Ton, que le volume du Bissexte sera plus des trois quarts moins gros que les autres, mais il ne sera pas moins curieux.*

*Il est certain, dit le P. de Bille, que le Public auroit besoin d'un Ouvrage de cette nature pour trouver précisément les dattes des naissances, des morts, des réceptions aux charges & aux professions, des Traités de Paix, & autres Concordats, des Mariages, des Combats les plus célebres, en un mot de tout ce qui doit être caractérisé par les tems.*

2°. *Ecoutés, poursuivit Mr de Rintail, le titre d'un autre Livre.* Penitenciel général de tous les siécles de l'Eglise & de tous les lieux de la Chrétienté, *où l'on fait voir par la diversité des pratiques sur le sujet de la pénitence que l'Eglise n'a presque jamais gardé l'uniformité dans ce point de Discipline ; & où l'on réduit en méthode les Canons des Conciles & les Statuts des Eglises particuliéres suivant les especes differentes du peché. Par* Antoine Birart de Ruelle *Licencié.*

*Que pensés-vous de cet Ouvrage, dit le P. Tailleby ? le dessein ne vous paroit-il pas beau ? Oui répondit Mr de Rintail pourvû qu'il soit judicieusement*

*éxécuté. Vous avés grande raison, repartit le Pere d'Abilliat, de demander beaucoup de jugement pour un Compilateur de Canons sur la Pénitence. Sans cette belle qualité, un homme avec toute sa diligence & toute sa fidélité prétendra témérairement mettre sur les péchés d'aujourd'hui les taxes spirituelles qu'on imposoit dans l'Eglise primitive, sans songer si nous sommes assés forts pour les supporter. On y satisfaisoit aisément alors, parce que c'étoit le siécle d'or de l'Eglise, au lieu que nous sommes maintenant dans le siécle de fer.*

3°. Tables Chronologiques *où l'on voit les principaux Faits historiques déduits par une suite continuelle d'années divisées par Décades, avec un dénombrement des Hommes illustres à la fin de chaque siécle, par le sieur* Albert Vinet de Lorraine. *J'ai vû cet Ouvrage, dit D. Leandre Tibial, & j'en connois l'Auteur. Il étoit fort jeune quand il s'y appliqua. Il étoit alors plein de son Scaliger & de son Pere Petau; le dessein d'arranger toute l'Histoire dans sa tête pour son usage particulier lui fit ramasser divers Historiens bons & mauvais, il en fit une compilation qu'il réduisit en table selon la méthode de Helvicus qu'il n'avoit pourtant jamais vûe non plus qu'aucun autre Chronologie de cette nature. Mais ayant découvert depuis ce tems-là divers Ouvrages de la même espéce, il renonça au dessein de publier le sien; & je m'étonne que Mr l'Abbé Barillon l'ait mis dans le mémoire qu'il a donné à D. André Tailleby parmi les Livres qui doivent voir le jour.*

4°. De scriptis Parrhisiacis Auctorum Catholico-Romanæ fidei addictorum. Collectore Asdrubale Tilejano, &c. *Ah! dit Mr de Brillat, j'ai connu le pauvre Mr Tilejan sur la fin de ses jours. Mr Terlaine d'Alby, avec lequel il se convertit de fort bonne foi, nous en auroit dit des nouvelles s'il étoit venu aujourd'hui. Il nous montra quelque tems avant sa derniére maladie cet Ouvrage Latin que nous prenions d'abord pour un Recueil des* Illustres Parisiens, *mais il nous désabusa en nous disant qu'il changeroit* Parrhisiacis *en* Parrhesiasticis. *C'étoit une Critique curieuse des Auteurs Catholiques qui se sont distingués par la liberté qui regne dans leurs Ecrits; tels que ceux qui sont recueillis dans les trois gros volumes de Goldast, dans le* Fasciculus Rerum expetendarum, *tels que l'Auteur de l'*Onus Ecclesiæ, *Paul Sarpy, De Thou, Richer, de Launoy, &c. Mais comme il l'avoit composé avant sa conversion, il craignit de causer quelque scandale en le publiant. Il le déchira en notre présence & le jetta dans le feu en nous prenant pour témoins du sacrifice qu'il en faisoit à l'Eglise Catholique.*

5°. Des fameux Pédans de l'Antiquité & des derniers tems, *avec un Catalogue des Livres qui portent le titre de* Mastix, *où l'on fait voir que les Pédans de plume sont plus vains, & plus insupportables que les Pédans de férule ou de langue. Par le Sieur A.* L'Etabli d'Abeville.

6°. Le Provincial de l'Empire depuis Auguste jusqu'à Constantin le Grand, *pour servir d'éclaircissement à l'Histoire des Martyrs de l'Eglise primitive par Mr* Bertier. *Est-ce Mr* Bertier d'Allure, *dit le P. d'Abilliat;* *Non, lui répondis-je, c'est Mr* Bertier de Verton *mon parent. Son Ouvrage est une Histoire des Provinces de l'Empire par les Proconsuls, les Présidens, les Préfets, les Procurateurs, les Recteurs & Correcteurs, & les autres Magistrats, Intendans & Juges des Provinces & des Villes de l'Empire. Il y corrige divers endroits des Actes des Martyrs & de nos Martyrologes. Après cela il pourra travailler à un second* Provincial *de l'Empire depuis Constantin jusqu'à Justinien.*

7°. L'Esprit de l'Eglise, dans l'Observation de sa Discipline. *Par Mr* Tarin d'Abeille. *Je sai ce que c'est, ajouta Mr de Rintail. L'Auteur prétend faire voir quelle a été l'intention de l'Eglise dans divers établissemens, dont les plus Gens de bien abusent quelquefois en ne croyant point mal faire. On y trouvera quelque chose d'assés remarquable, par exemple; sur les trois basses Messes que les Particuliers se contentent de dire ou d'entendre immédiatement l'une après l'autre la nuit de Noël, sur le festin du* Medianox, *sur l'arrangement des Heures Canoniales, sur les Pélerinages & les Confrairies, sur l'âge légitime du jeûne de l'Eglise, & sur les petits rafinemens dont on s'est avisé pour chicaner avec Dieu sur ce point & sur diverses autres pratiques de Devotion. On y verra si c'est la prudence qui fait avancer l'Office du lendemain dès l'après-midi de la veille, & si c'est la négligence qui fait différer Matines à son lever; S'il est défendu de séparer Laudes d'avec Matines, les Nocturnes l'un d'avec l'autre, lorsqu'on dit son Office chès soi. Si c'est au Commandement de Dieu ou à celui de l'Eglise que désobéïssent ceux qui se contentent d'entendre le Dimanche une courte Messe, & donnent le reste du jour à la chasse, à la promenade inutile, où à d'autres parties de divertissement. Si après la Messe il est plus à propos de sanctifier le jour du Seigneur chés soi dans la retraite, la priere, la lecture de pieté, & l'instruction de ses Gens, que d'aller satisfaire sa curiosité d'Eglise en Eglise, chercher les beaux Sermons, les belles Musiques, les Vêpres & les Saluts les plus pompeux. On y trouvera une agréable comparaison d'un Parisien avec un Paysan sur l'assistance à la Paroisse: le Parisien debout pendant la Messe le coté vers*

*l'Autel, promenant ses yeux sur tout le monde, causant avec son voisin, ajustant continuellement sa perruque & sa cravate, distrait d'ailleurs par le tintamarre des Aveugles, des Bédeaux & des Marguilliers, par le bon air des belles Quêteuses, par la longue file des femmes qui vont à l'offrande, par la foule de ceux qui le pressent & qui le poussent; qui reconduit une Demoiselle après la Messe, lui donne à dîner, jouë avec elle, ou la meine à la promenade: Le Paysan qui fait marcher devant lui ses enfans à la Messe de Paroisse, leur fait rendre compte à la maison des prieres qu'ils ont faites & des instructions qu'ils ont entenduës au Prône, leur fait lire l'Epitre & l'Evangile du jour, ou quelque Livre de pieté, les reconduit l'après midi au Catéchisme & à Vépres.*

8°. Histoire des Sacremens de l'Eglise. *par le Sieur* Eilin d'Albattre.

Histoire de la Messe, *par le même.*

Histoire de l'Office de l'Eglise, *par le même.*

Histoire de l'Avent, du Carême, & des Quatre-tems, *par le même.*

Histoire des Processions, des Pélerinages & des Confrairies *par le même.*

Histoire de l'Eau-benite, du Pain-benit, du Cierge-Beni, du Rameau-beni, &c. *par le même.*

*Le tout sans recourir aux origines douteuses, & sans entrer dans une dispute de Controverse, où l'on prétend ne rien avancer qui ne puisse être approuvé par les Protestans qui ont du savoir & de la raison, & qui sont Maîtres de leurs préjugés.*

*Il y auroit, dit Mr de Rintail, beaucoup de choses à dire sur tous ces Ouvrages curieux, mais achevons votre mémoire.*

9°. Martyrologe de corruption *divisé en trois parties, dont la premiére contient les Hérétiques anciens, & autres excommuniés, dont l'Eglise a condamné la mémoire, & qu'on a pourtant fait glisser dans nos Martyrologes. La seconde comprend les noms des Saints imaginaires, c'est-à-dire les noms (1) des choses pris par erreur pour des noms d'homme. La troisiéme contient les Saints & les Saintes que les Critiques chagrins nous contestent sous prétexte qu'on a perdu leurs Actes ou que nous n'en avons que de pieux Romans.*

*L'Auteur de ce Livre, dit D. André Taillebi, n'est pas nommé, mais*

(1) *Verbi gratiâ*, Ste Synoride. Ste Veronique. Ste Eusebie. S. Eros. S. Viar, &c.

*l'Abbé*

*l'Abbé Barillon m'a assuré, que c'est Mr* Labadie Trinel. *Je ne sai, ajouta Dom Leandre, s'il sied bien à un nouveau Converti de remuer ces matiéres dans la conjoncture présente des affaires.*

10°. Invective contre l'Ennemi commun de l'Eglise de Jesus-Christ; Description de la malice avec laquelle il a sû éluder les meilleures intentions du Saint Pere & du Roi Très-Chrétien. *L'Auteur déplore les malheurs de l'Eglise, & exhorte les Fidéles à la priére & à la réformation de leurs mœurs. Il s'est caché sous la devise de* l'Atirail de bien, *ou* Bien de l'Atirail. *A la tête du Livre il y a une Lettre de cet Ennemi de l'Eglise addressée au premier des Réprouvés auquel il marque le désespoir où il sera réduit si jamais le Saint Siége se réconcilie avec l'Eglise Gallicane. L'inscription de la Lettre porte* : Le Diable Tiran à Caïn le Dragon, *Salut. Ce sont autant d'Enigmes pour nous, sinon que* Caïn le Dragon *est l'anagramme de Leon d'Arcagny, qui est un Ecclésiastique de ma connoissance. Après l'Epitre suit l'Approbation des Docteurs J. Os-aigu & F. Criard. Le Privilége joint à cette Approbation ne me persuade pas que nous puissions voir le Livre si-tôt imprimé.*

11°. Nouveau Systême de l'Encyclopédie des Sciences *établi sur les idées & les projets de* Berald Italien, *de* Badelli Aretin : *d'*Abelard Tilien, *de* Jean le Tartron de Breuil, *& autres, par le Sieur* Antoine de la Blurtierre. *Je n'ai pas, dit Mr de Rintail, une haute opinion de ce systême, passons Mr de la Blurtierre & ses Auteurs aussi inconnus que lui.*

12°. Lexicon Criticum omnigenæ Historiæ ab *Eridano Allabito* occeptum, à *Liberto Aladanio* Academ. Otioso & Ardente ad umbilicum fere perductum. *Il faudroit voir cet Ouvrage, dit Mr de Brillat pour en pouvoir juger. On sait combien nous avons été trompés en France sur le titre de l'Hiérolexicon des deux Magri* (1). *Messieurs les Italiens comme les autres aiment la pompe & la magnificence jusqu'aux titres des Livres.*

13°. Disceptatio inter Anastasium ac Cyriacum de rebus ad Rempublicam Christianam pertinentibus Auctore *Alberto Servio Andiliano. C'est un titre nouveau, dit le P. Tibial, d'un Livre qui courut*

1. ¶ L'Hiérolexicon des deux Magri, Dominique & Charles, est un Dictionnaire très-utile, dont il est aisé de reconnoitre que Du Cange, qui le cite néanmoins rarement, n'a pas laissé de bien profiter. §

*dans le monde il y a sept ou huit ans sous le titre d'*Altercatio Harpagi & Hursobii in hortis Gorgiæ Interamnatis Autoliani habita & ab *Udenio de Nully Utopiensi* excepta. *Il est visible qu'*Udenius de Nully Utopiensis *sont des noms négatifs d'un Auteur supposé, dont le vrai nom, selon l'Abbé Barillon, étoit* Servatius Bellarius Andinus *que les uns ont pris pour Maître Servais de Bel-air Angevin, & les autres pour Servazzio Bellari Mantouan.*

*A propos de l'équivoque Géographique d'*Andinus, *qui marque un Compatriote de Virgile & un Enfant d'Angers, vous n'avés pas vû une inscription Latine faite pour être à la tête du plaisant Paralléle que le sieur* Jaline d'Albret *a fait des deux Poëtes Latins, que les faiseurs de bons & de méchans Vers ont pris pour leurs modéles. Elle finit par*

UTRIQUE ANDINO.

*je veux vous l'envoyer dès demain* (1).

14°. *De l'*Hypocrisie de plusieurs Savans *mal convertis du Judaïsme au Christianisme, & de leurs Ecrits pernicieux qui insinuent le Déïsme. Ouvrage composé originairement par* le Rabbin d'Aitel, *& traduit en notre Langue par le Sieur* Elie d'Altinbar.

15°. La Biblioteca Capitolare, *c'est-à-dire, des Chanoines séculiers qui se sont rendus célébres par leurs Ecrits. L'Auteur s'appelle* Dante Alliberi Napolitain (*ou si vous l'aimés mieux*, Néapolitain).

*Nous avons divers Recueils des Hommes Illustres parmi les Chanoines Réguliers, & le Pere du Molinet peu de tems avant sa mort, m'en fit voir un nouveau qu'il venoit d'achever. Mais personne ce me semble, n'avoit encore pris ce soin à l'égard des Chanoines Séculiers.*

16°. La misére des Gens de Lettres *qui n'ont travaillé que par interêt*

(1) ¶ L'intelligence de cet endroit dépend de ce qui se trouve dans les Jugemens des Savans sur les Poëtes, article 1535. où il est rapporté que Ménage à qui Gilles Boileau avoit demandé ce qu'il faloit faire pour devenir bon Poëte, lui avoit répondu *Lisés Virgile, & mes Vers.* Quoiqu'il n'y ait nulle apparence qu'une pareille réponse ait été faite à Gilles Boileau qui ne se méloit pas de vers Latins, Baillet n'a pas laissé de prendre cette occasion de turlupiner Ménage par une équivoque maligne sur le mot *Andinus*, qui signifie également un homme natif ou du Village *Andès* près de Mantouë, comme Virgile, ou de la Ville d'Angers, comme Ménage. Il y ajoute dans le même esprit l'inscription UTRIQUE ANDINO, dont il donne même l'explication en faisant remarquer, de peur qu'on ne s'y méprène, que l'*Andinus* d'auprès de Mantouë est le modèle des bons Poëtes, comme l'*Andinus* d'Angers l'est des méchans. §

*ou par vanité, qui ont été réduits à l'indigence lorsqu'ils pensoient faire fortune, & qui sont tombés dans le mépris des autres lorsqu'ils ne songeoient qu'à leur propre réputation. Traité Historique, où l'on tâche de faire voir quelles sont les vûës que doit avoir un Honnête-homme & un Chrétien, lorsqu'il écrit pour le Public. Par Mr* Abelli de Ranti.

17°. Histoire des Universités *titrées & privilégiées dans toute l'Europe, par le sieur* Billard *de Vacquebelle.*

18°. Histoire des Académies des beaux Esprits, *avec diverses Réfléxions sur la bizarrerie des Italiens & la modestie des François touchant les titres & les noms de ces Académies, par* Landri Beljatt *de Montclair.*

19°. Eloges Historiques des Curés & Prélats du second ordre, *distingués par leur Science, avec le Catalogue de leurs Ouvrages, par le Sieur* Irin de la Table. *J'ai vû, dit le Pere d'Abiliat, le Manuscrit de cet Ouvrage chés un ami de Mr de la Table qui m'en a lû la Préface. Après y avoir fait la peinture d'un véritable Curé, & avoir marqué quelles doivent être ses occupations, tant pour son particulier que pour sa Paroisse, il témoigne ouvertement qu'il n'a recueilli tant d'illustres Curés que pour faire une leçon éxemplaire de retraite & d'étude aux Curés de la Campagne qui passent cinq ou six jours de la semaine dans l'oisiveté ou dans des occupations indignes de leur vocation & de leur caractére. Il finit par une invective contre le mauvais éxemple & la coutume; & pour couvrir d'une confusion salutaire les Curés ignorans & fainéans de l'Eglise Catholique, il leur promet un Catalogue de Curés savans & laborieux parmi les Protestans d'Allemagne & d'Angleterre, c'est-à dire de Gens mariés, embarassés d'un gros ménage, de l'éducation & de l'établissement de leurs Enfans & qui par conséquent ont beaucoup moins de loisir que les Curés de l'Eglise Catholique pour l'Etude.*

20. Histoire des Bibliothéques *& autres Trésors ou Munitions de la République des Lettres, avec quelques réfléxions sur l'usage qu'on en doit faire, par le Sieur* Elien d'Albirat.

21. Recueil des Questions *inutiles, frivoles & dangereuses que le raffinement & l'abus de la Scholastique a introduit dans les Ecoles, avec une Requête aux Puissances pour obtenir leur suppression ou leur bannissement, par le sieur* Daniel Alibert *de Villéneuve.*

22 Conjuration générale des Proteſtans *& autres Hérétiques du Nord & de l'Occident contre l'Egliſe Catholique concertée ſur les viſions & les inſpirations du Prophéte de Roterdam avec l'Hiſtoire des Viſionnaires de l'un & l'autre ſéxe que les Proteſtans ont eu juſqu'ici, par le ſieur* Jean Daillé R. B. T. *fils d'Adrien, petit-fils de Jean. Je ſuis trompé, dit Mr de Brillat, s'il n'y a point de ſuppoſition dans le nom de cet Auteur. Il eſt vrai que Mr Daillé qui eſt maintenant retiré à Zurich s'appelle Adrien, & que ſon pere s'appelloit Jean, mais je n'ai pas oui dire qu'il ait laiſſé en France un Fils qui s'eſt converti.*

23. Des Savans Autodidactes, *avec une Diſſertation Problématique où l'on examine ſi un bon eſprit peut ſe paſſer de Maîtres & d'Inſtructions de vive voix, par le R. P.* Aaron Tertullien de Brie *de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne.*

24. Des Patrons Fauteurs & Promoteurs des Lettres, *avec un Diſcours préliminaire où l'on fait voir que ceux qui s'en ſont déclaré les Ennemis, ſont devenus l'horreur du Genre humain, par* J. Talon de Trulbierre.

25. Bibliothéque générale *de matiéres ſacrées & profanes, c'eſt-à-dire, Théologiques, Juridiques, Hiſtoriques, Phyſiques, &c. qui ont été traitées ſinguliérement par les Auteurs, & examinées à fonds, par* Antoine Tribler de la Ruë.

26. Orbis Chriſtianus, *c'eſt-à-dire, Hiſtoire de l'établiſſement des Siéges Epiſcopaux de l'Egliſe de* JESUS-CHRIST *par tout le monde; des tranſlations, des révolutions, des extinctions, des rétabliſſemens, & nouvelles érections qui en ont été faites depuis les Apôtres juſqu'à préſent, le tout ſuivant la méthode des Géographes. Avec un abrégé hiſtorique de tous les Prélats qui ont occupé ces Siéges juſqu'à préſent, autant que l'hiſtoire nous en a conſervé la mémoire, rangés ſelon l'ordre Chronologique, par* Renier Bataille de Turon. *L'Auteur dit le Pere de Bille, m'a communiqué ſon deſſein qui paroîtroit au-deſſus de ſes forces, s'il n'avoit de grands ſecours du côté des Livres, & des Savans. Si jamais il achéve ſon Ouvrage, il épargnera au Public plus de deux cens volumes in-folio contenant l'hiſtoire des Evêques des Egliſes particuliéres. Il eſpére rectifier beaucoup de choſes dans l'*Italia ſacra *de l'Abbé Ughelli, dans le* Gallia Chriſtiana *de Meſſieurs de Sainte Marthe, dans le* Theatro de las Igleſias de Eſpaña y de las Indias

*de Gilles Gonzales d'Avila en six volumes, & dans divers autres Recueils de cette nature. Ayant vû l'essai du dessein du Pere Cantel Jésuite par le premier volume de ses* Villes Métropolitaines, *il délibéra d'abandonner le sien, ou de conférer avec lui. Mais la mort précipitée de ce Pere le fit résoudre à le continuer.*

27. Bibliothéque des Auteurs Homonymes, *c'est-à-dire de même nom, & de même surnom, où l'on fait une espéce d'histoire Généalagique de la République des Lettres, & où l'on découvre divers inconveniens venus de ce qu'on a confondu plusieurs Auteurs du même nom, par* Daniel Retabli *du Pays de Hez. Où est le* Pays de Hez, *dit le jeune Mr de Saint Yon, ce n'est pas sans doute le Pays de Hesse en Allemagne? Non, répondit Mr de Rintail en rendant le mémoire des Livres à Dom André Taillebi. Le Pays de Hez est au Nord du pays de Telle.* Obscurum per obscurius, *reprit le Pere d'Abilliat, pour nous qui ne savons pas si bien la Géographie que Mr de Saint Yon. La connoissance de ce qui s'appelle* Pays *aux termes des Géographes, repartit Mr de Rintail, est assés obscure par tout le monde. Un Traité exact des Pays* (de Pagis) *& une Division raisonnée de la France* per Pagos, *seroit une chose assés nécessaire pour tout le monde. Un de nos amis y songe, c'est Mr* Bridallet; *mais pour y réussir plus surement, je lui conseillerois de joindre à ses propres lumiéres celles des Valois, des Mabillons, des Baluzes, & de ressusciter s'il peut, l'aimable Mr du Cange.*

A ces mots, les quatre Peres se lévérent, & ayant pris congé de Mr de Saint Yon, & de Mr de Rintail, ils nous laissérent la liberté de vacquer à nos *Anti*. Je fus d'avis que Mr de Rintail fit fermer la premiére porte qui est sur l'escalier qui conduit à sa chambre, & à son cabinet, de crainte que de nouvelles compagnies ne vinssent nous enlever encore d'autres quarts d'heure, & je fus obéi sur l'heure. Mr de Rintail bien résolu de ne nous point faire perdre l'après-midi dont nous venions de nous rendre les maîtres, prit le cahier des *Anti* que les Hérétiques ont lancé les uns contre les autres.



## *ANTI* des Proteſtans contre les Proteſtans, ou *ANTI' Proteſtans Proteſtans*.

45 NOUS ſommes rebatus, dit-il, des diviſions & des animoſités qui ont éclaté juſqu'ici entre les Luthériens & les Calviniſtes, & qui vivront apparemment auſſi long-tems que ces deux Sectes. Les Livres qu'ils ont faits pour ſe déchirer les uns les autres dureront plus qu'eux: & ſi nous avons le déplaiſir d'un côté de voir qu'ils ſervent de matiére aux riſées & aux blaſphêmes des Libertins, ce ſeront d'ailleurs des avertiſſemens continuels aux Catholiques contre les horreurs du Schiſme.

Quoique les Calviniſtes n'ayent jamais manqué d'habiles combattans contre les Luthériens, il paroît néanmoins qu'ils ont été les plus maltraités, ou les plus patiens. Que l'on s'en prenne à leur foibleſſe, à leur politique, ou à leur reſpect pour les premiers Auteurs de leur Réformation; la choſe nous eſt égale, & indifférente.

Il eſt conſtant que jamais les Calviniſtes n'ont été amateurs d'*Anti* tant que les Luthériens. Ceux-ci les ont toujours traité avec hauteur, & avec beaucoup de fierté, comme s'ils avoient eu affaire à des ingrats, & à des enfans rebelles à leurs peres. Les Calviniſtes obligés de reconnoître leur filiation ont propoſé ſouvent des voies d'accommodement par des traités *Ireniques*, *Conciliatoires*, *Syncrétiſtiques*, pour me ſervir de leurs termes (1). Les Luthériens ont affecté quelquefois de paroître ſourds; & s'ils ont quelquefois voulu accepter leur réconciliation, ce n'a été qu'à des conditions cruelles pour les Calviniſtes. Point de paix qu'en paſſant ſous le joug.

Les Luthériens parmi leurs invectives, leurs Satires, & autres Ouvrages Polémiques, n'ont pas manqué de lancer un bon nombre d'*Anti*. Les Calviniſtes ont ſouvent eu ſcrupule de leur répondre, & lorſqu'ils l'ont fait, ç'a été rarement par des *Anti*, je veux dire qu'ils ont moins ſouvent rendu malhonnêteté pour malhonnêteté, lors même qu'il leur eſt échappé des mouvemens de vengeance, & des duretés.

1. Nicole préjug. cap. 12. Boſſ. Ev. de Meaux Variations, &c.

Vous vous souviendrés, s'il vous plaît, de ce que je vous dis, si vous êtes tentés dans la suite de notre conversation de me demander pourquoi il y a moins d'*Anti-Luthériens* Calvinistes que d'*Anti-Calvinistes* Luthériens.



## CHAPITRE II.

### *ANTI* des Luthériens contre les Calvinistes & autres Sectes Réformés, ou

### *ANTI-Calvinistes Luthériens.*

### ANTI-ALSTEDIUS.

46 Je suis d'avis, continua Mr de Rintail, de reprendre l'ordre alphabétique que nous suivions hier dans le dénombrement des *Anti-Catholiques* Protestans: & je vous donne avis que dans cet Entretien & dans les suivans, je tâcherai de me rendre de plus de la moitié plus court que je n'ai été dans les deux précédens. Commençons par l'Anti-Alstedius d'un Docteur Luthérien nommé Jean Himmels ou Himmelius. Il fut imprimé à Iéne au Duché de Saxe-Weimar l'an 1629. puis réimprimé en 1631 *in-4°.* sous le titre d'*Anti-Alstedius, sive, Examen Theologiæ Polemicæ Johannis Henrici Alstedii.*

Ce titre, dit Mr de Saint Yon, me fait souvenir d'une observation que je faisois hier en moi-même sur les Prédécesseurs de l'*Anti-Baillet*; & que je n'osois proposer à la Compagnie. Hé! quelle observation, reprit Mr de Rintail?

Je remarquois, repartit Mr de Saint Yon à chaque *Anti* dont vous lisiés le titre que tous ces plaisans Prédécesseurs devoient être d'une naissance bien basse ou du moins d'une origine bien obscure, puisque leurs Auteurs, persuadés sans doute qu'il ne seroit pas possible de les reconnoître par leur nom d'*Anti*, se sont crû obligés d'ajouter tantôt un *ou bien*, & tantôt un *c'est-à-dire*, pour les expliquer. Car autant que je puis m'en souvenir, vous avés dit:

*Anti-Bellarminus*, ſive, *Confutatio*, &c. de Huber.

*Anti-Bellarminus*, ſive, *Diſputationes Academicæ*, &c. de Schertzer.

*Anti-Bertius*, ſeu, *Refutatio*, &c.

*Anti-Cochlæus*, id eſt, *adverſus libellum*, &c.

*Anti-Coppenſteinius*, ſive, *Spongiæ*, &c.

*Anti-Cornæus*, ſive, *Vindiciæ*, &c.

*Anti-Coton*, ou *Réfutation*, &c.

*Anti-Janſenius*, hoc eſt, *Neceſſaria Reſponſio*, &c.

*Anti-Jeſuita*, id eſt, *Cànonum*, &c.

*Anti-Jeſuita*, ſive, *Diſcuſſio*, &c. par Samſom.

*Anti-Piſtorius*, ſive, *Exceptio*, &c. par Agricola.

*Anti-Piſtorius*, ſive, *Diſputationes*, &c. par Mentzer.

*Anti-Valerianus*, id eſt, *ſolida Refutatio*, & les autres qui m'ont échappé de la mémoire. Tous ces *ſive* & tous ces *id eſt* marquent aſſés ce me ſemble l'inutilité ou la ſuperfluité de ces *Anti*.

Ce ſont des Etrangers, repliqua Mr de Rintail, qui ne peuvent ſe faire entendre ſans truchement. On convient qu'ils ſont très-ſuperflus & très-inutiles dans la République des Lettres. Mais l'air bouffon des uns, la ſtructure monſtrueuſe des autres, & la bizarrerie de tous en général peuvent contribuer au divertiſſement public comme les Tabarins.

Je reviens à l'Anti-Alſtedius dont l'Auteur ne peut pas vous être inconnu après l'abregé que je vous donnai hier de ſa vie dans l'article de l'Anti-Coppenſtein.

☞ Pour Alſtedius, je me contenterai de vous dire que c'étoit un Docteur Calviniſte de la Réforme de Heidelberg & du Palatinat. Il étoit Profeſſeur dans la Ville de Herborn au Comté de Naſſaw-Dillembourg, il fut l'un des Peres qui ſouſcrivirent au fameux Conciliabule de Dordrecht, & il mourut l'an 1638.

ANTI

## ANTI-BARCLAY.

47 VOus le pardonnerés, s'il vous plaît, à l'ANTI-BARCLAY de s'être glissé parmi les *Anti* des Luthériens contre les Calvinistes. Sans cela il couroit risque de se trouver seul de sa bande. Il est vrai que son Auteur qui s'appelle Mr Reiser est un Luthérien, & qui plus est l'un des disciples les plus naturels & les plus zélés du Patriarche d'Islebe. Mais Mr Barclay contre qui l'Anti-Barclay a été dressé, est un Quouacre tout pur, & l'un des principaux chefs des Trembleurs d'aujourd'hui avec Mr Pen Seigneur de Pensilvanie.

Robert Barclay qui est Ecossois de naissance, & qui se qualifie *Serviteur du Seigneur Dieu, & serviteur de* JESUS-CHRIST, ayant publié un Livre Latin dédié au Roi Charles II. sous le titre d'*Apologie de la Théologie vraiement Chrétienne* en faveur de sa Secte l'an 1675. (1) reçut tant d'applaudissemens pour ce gros Ouvrage de la part des Trembleurs, & des autres Enthousiastes du Nord, qu'il s'imagina avoir fait merveilles, & qu'il crut avoir solidement établi le Quackérisme, & avoir invinciblement prouvé les principes, & les conséquences de cette Secte contre les Catholiques, & les Protestans. Les premiers se sont contentés d'en rire: mais Mr Reiser du nombre des derniers jugeant que le Livre étoit trop méthodique, & trop doctement écrit pour un Quouacre dont la profession est de renoncer aux lettres, & à la science, entreprit de défendre au moins les Luthériens, & de réfuter ce que Barclay à pû avancer en particulier contre eux. C'est ce qu'il fit par le Livre intitulé *Anti-Barclajus*, id est *Examen Apologiæ quam non ita pridem Robertus Barclajus Scoto Britannus pro Theologiâ veré Christianâ edidit, institutum in gratiam Evangelicorum* (*Lutheranorum*) & qu'il fit imprimer à Hambourg *in*-8°. l'an 1683.

☞ Mr Reiser que je crois encore vivant aussi-bien que Mr Barclay, s'appelle L. Antoine, & il est de la Ville d'Ausbourg en Souabe où il a demeuré long-tems. Il a souffert ensuite le bannissement pour sa Religion, & il est devenu depuis ce tems-là Ministre ou Pasteur de la Paroisse de Saint Jacques à Hambourg.

1 Act. Lip. an. 1683. p. 545.

## ANTI-BECMAN.

48 J'Ai deux ANTI-BECMANS à vous faire voir, tous deux composés par des Luthériens contre un Auteur Calviniste.

§. I.

Le premier est d'un Christofle Althofer, & l'autre est de ce Jean Himmels Professeur de Iéne en Saxe, dont je vous ai déja parlé fort souvent. Son *Anti-Becman* est postérieur pour le tems à celui d'Althofer, & il parut à Iéne l'an 1633. *in-*. Comme c'est un des grands Auteurs d'*Anti*, qu'ayent eu les Luthériens, vous pourrés vous attendre à le voir encore revenir souvent dans la suite de nos Entretiens, & pour ne vous point fatiguer de lui, je passe à l'autre *Anti-Becman.*

§. II.

L'histoire en est courte, en voici deux mots. Le sieur Jean Schroëder premier Ministre, ou Pasteur des Luthériens à Nuremberg ayant écrit l'an 1615. en Allemand, puis l'an 1620. en Latin un Traité de la séance de JESUS-CHRIST à la droite de son Pere, & l'ayant fait imprimer à Giessen au Lantgraviat sous le titre de *Thronus Regalis Christi*, hoc est, *Expositio ardui illius Christianæ fidei articuli de sessione Christi ad dexteram Dei Patris omnipotentis* in-8°. s'attira quelques Adversaires qui l'obligérent de reprendre la plume pour se défendre, & pour expliquer encore mieux son opinion qu'il n'avoit fait. Il s'en acquitta par un nouveau Livre auquel il donna pour titre *Sceptrum Regale Christi, sive, Defensio Throni Regalis Christi.* Et il le fit imprimer l'année suivante (en 1621.) dans la même Ville, & dans la même forme (1). Cet Ouvrage ne fut pas mieux reçû de ses Adversaires que le précédent, du moins ne fut-il pas traité plus favorablement par quelques Calvinistes. Notre Becman fut l'un de ceux qui l'attaquérent : mais Schroëder n'étoit plus au monde pour le défendre, étant mort dès la même année, & dès le vingt-troisiéme jour du mois de Juin.

Les Luthériens de la haute Saxe s'intéressérent particuliérement à la conservation de la mémoire, & de la réputation de leur Confrére, & les principaux d'entre leurs Professeurs de Iéne tels qu'étoient J.

1 Christ. Mathias ap. Wit. p. 853. & seqq.

Major, J. Himmelius (qui prit lui-même ensuite la plume pour le même sujet, comme vous venés de l'entendre) & J. Gerhard, chargérent un jeune Théologien nommé Althofer, de la commission de refuter le Livre de Becman, & de rétablir l'honneur de Schroëder (1). C'est ce qu'il a eu intention de faire dans le Livre qu'il composa à l'âge de vingt-trois ans, & qu'il mit au jour dans la Ville de Iéne l'an 1629. *in-8°.* sous le titre d'*Anti-Becmannus*, sive, *Apologia Sceptri Regalis Jesu Christi à Joanne Schroedero adornata.* Anti-Becman.

Cet Althofer étoit né à Herschbrug au territoire de Nuremberg le neuviéme jour de Novembre de l'an 1606. A quinze ans, on l'envoya faire sa Philosophie dans la Ville d'Altorf en Franconie vers le haut Palatinat, où Messieurs de Nuremberg avoient établi une Université dès l'an 1579. Au bout de deux ans, c'est-à-dire en 1623. il passa à Wittemberg, que le Médecin Daniel Sennert lui persuada de changer quelque tems après contre Leipsick à cause de sa mauvaise santé. Après quoi il passa à Iéne où il employa cinq ans à l'étude de la Théologie. Etant retourné dans son Pays après la mort de son pere, il fut fait Diacre du Ministére d'Altorf, puis Professeur en Théologie dans l'Université de cette Ville. L'an 1630. il épousa une femme. Mr Wolfgang Erhardi qui d'ailleurs ne paroît pas un grand Astrologue ni un faiseur d'Almanach parle ainsi de cette conjonction (2). *Concursus horum siderum nequaquam extitit inutilis, sed influente summo Motore, XII. Phases, Liberos intelligo, produxerunt,* &c. Il prit le bonnet de Docteur en Théologie à Iéne le douze de Janvier de l'an 1639. Cinq ans après, il devint Conseiller Ecclésiastique de l'Electeur de Brandebourg & Inspecteur ou Surintendant Général du Diocèse de Culmbach. S'étant mis en chemin pour retourner de la Saxe à Altorf, il fut rencontré par des voleurs ou des soldats qui tuérent son Compagnon à ses côtés. Pour lui, il fut seulement volé, dépouillé, & battu. Il se sauva pieds nuds dans les neiges à Coburg avec de grandes difficultés à cause qu'on étoit dans le fort de l'hyver; mais il en perdit la santé & traîna sa vie jusqu'au onziéme jour de Mai de l'an 1660.

1 Wolfg. Erhard. ap. Wit. p. 1489. 2 Henn. Wit. Memor. Théol. p. 1460.

## ANTI-BERGIUS.

49 Vous voyés, (dit Mr de Rintail en continuant toujours sa lecture) que j'avois raison de vous préparer à revoir bientôt le Sieur Himmelius dans notre Compagnie. C'est lui qui a fait l'*Anti-Bergius* contre un Docteur Calviniste employé dans la Marche de Brandebourg, nommé Jean de Berg ou Bergius. Cet Auteur touché des divisions qui augmentoient tous les jours entre les Protestans d'Allemagne qui s'appelloient d'un côté *Evangéliques*, & de l'autre *Réformés*, avoit travaillé à réunir les esprits, & avoit tâché de montrer dans ses écrits que les différends qui se trouvent entre les Luthériens & les Calvinistes ne sont point essentiels à la véritable Religion, & qu'ils ne touchent point les fondemens de la Foi.

Himmelius qui ne savoit user de dissimulation dans son Luthéranisme composa l'*Anti-Bergius* pour lui faire voir que les Calvinistes qui pensoient comme Bergius s'abusoient beaucoup, & que les Luthériens étoient fort éloignés de penser comme eux.

Nous en parlerons encore à l'Anti-Crocius.

## ANTI-CALVIN, & ANTI-CALVINISTE.

50 Nous vous attendions Mr de Verton & moi, dit Mr de Brillat, aux Anti-Calvins des Luthériens. Nous n'avons parlé d'autre chose dans les ruës en venant ici que de l'espérance d'en voir une légion sur votre cahier. Je ne veux pas examiner la cause du silence qu'il a gardé si exactement jusqu'ici: pour moi j'ai affecté de ne vous point interrompre dans votre lecture afin de vous laisser arriver plutôt aux Anti-Calvins. Vous n'aviés pas mauvaise raison, repartit Mr de Rintail, de vous figurer une légion d'Anti-Calvins, si vous songiés à l'humeur inéxorable, & à l'inféxibilité des Luthériens pour les Calvinistes. Mais il faut reconnoître de bonne foi que c'est moins la personne de Calvin, que celle de ses sectateurs qui se trouve attaquée dans ces sortes d'*Anti*. Aussi remarquons-nous que la plupart de ces Ouvrages ne sont pas véritablement des *Anti-Calvins*, mais seulement des Piéces *Anti Calvinistes*. C'est la pensée que j'ai euë, & que vous pourrés avoir des piéces suivantes.

1. ANTI-CALVINIANUM *Collegium quo disputationibus* XIV. *Mataeologia Calviniana profligatur*, &c. à Iéne 1624. 1634. *in*-4°. par le Docteur J. Himmelius mort en 1642.

2. ANTI-CALVINIANUM *Collegium primum* XII. *disputationibus contra Christophorum Masson. Christianum Becman. aliosque Calvinistas &c.* *in*-4°. à Wittemberg 1645. par J, Scharffius mort en 1660.

3. ANTI-CALVINIANUM *Collegium secundum X. Disputationibus* contre les mêmes par le même Auteur dans la même Ville en la même forme l'an 1646.

4. ANTI-CALVINIANUM *Collegium* sur le principe de la Foi par Jacques Martini Professeur de Wittemberg mort en 1649. imprimé à Wittemberg 1642. *in-quarto*.

5. ANTI-CALVINIANUM *Collegium novum* par le même Auteur dans la même Ville en la même forme l'an 1645.

6. ANTI-CALVINIANUM *Collegium* de Jean Adam Schertzer Professeur de Leipsick mort en 1683. Mais l'Ouvrage n'est pas encore imprimé, & il sera libre à celui qui prendra le soin de l'édition d'en changer le titre ou de le laisser comme il jugera à propos, si l'Auteur n'a rien ordonné sur ce sujet dans son testament.

7. ANTI-CALVINIANÆ *Disputationes* est un titre fort commun pour les Ecrits des Luthériens contre les Calvinistes. Ce titre n'étant point personnel non plus que celui d'Anti-Calvinianum Collegium, & plusieurs des suivans, il n'a rien de satirique, ni rien de choquant par lui-même. Ainsi je serois d'avis d'enrôler ces sortes d'*Anti* parmi les *Anti*-réels; & c'est leur faire injustice de les mettre parmi les Prédécesseurs de l'Anti-Baillet. Il faut dire la même chose des suivans que je ne veux point séparer des Anti-Calvinistes Luthériens pour faire plaisir aux Calvinistes.

8. ANTI-CALVINIANÆ *Exercitationes* en deux parties par Gaspar Maurice Pasteur de Hambourg mort en 1675. imprimé à Rostock en 1665. *in*-8°.

Anti-Calvin.

9. ANTI-CALVINISTICUS *Tractatus Gnomoni Apologetico D. Wenceslai Budowetz Baronis à Budowa &c. oppositus* par Mathias Hoë de Hoenegg Prédicateur de l'Electeur de Saxe mort en 1645. imprimé à Leipsick l'an 1618. *in*-4°. Cet Adversaire n'est autre que ce Baron de Budow qui eut la tête coupée à Prague l'an 1621. Cet *Anti-Calvinistique* de Hoë fut attaqué par Martin Borrichius, & défendu par Pierre Alberus : mais je n'approuve pas Borrichius, qui faisant profession du Calvinisme, n'a pas laissé de donner le titre d'*Anti Calvinisticus Tractatus* à un Ouvrage fait sous le même titre par un Luthérien.

10. ANTI-CALVINISTICA *Isagoge* selon le formulaire du Livre de la Concorde par Godefroi Olearius Surintendant Ecclésiastique de Hall en Saxe né vers 1605. & mort depuis quelques années, imprimé à Leipsick 1662. *in*-8°.

11. ANTI-CALVINIANUS *Elenchus* où l'on examine comment les Calvinistes sont réprouvés, ou prédestinés pour l'Enfer par le Décret immuable de Dieu selon les Luthériens, par J. Christophle Seldius Surintendant, Ministre de Coburg mort en 1676. Si l'Ouvrage est imprimé, il est posthume.

12. ANTI-CALVINISTICI *Syllogismi* partagés en trois bandes, par Jean Affelman Professeur de Rostock mort en 1624. Ouvrage posthume imprimé à Rostock l'an 1625. *in*-8°. avec les défenses de cette Triade de Syllogismes Anti-Calvinistiques par J. Stecker contre Jean Crocius.

13 ANTI-CALVINIANUS *Speculator*, &c. par Christophle Althofer Professeur d'Altorff, Surintendant Ecclésiastique de Culmbach mort l'an 1660. imprimé à Altorff en 1636. *in-quarto*.

Je ne pense pas, dit Mr de Brillat, que les Catholiques trouvent à redire aux titres de ces piéces Anti-Calvinistiques, & qu'ils songent jamais à faire le procès à leurs Auteurs.

Non pas même aux *Anti-Calvinismes* des Luthériens, répondit Mr de Rintail, quoiqu'ils paroissent un peu plus personnels que les autres Traités Anti-Calvinistiques. J'en ai remarqué deux que je vous citerai pour tous les autres.

Anti-Calvin.

14. ANTI-CALVINISMUS *Grundliche* &c. titre Latin d'un Livre composé en Allemand par George Nigrinus de Battenburg mort en 1603. imprimé à Francford sur le Mein l'an 1595. *in-quarto.*

15. ANTI-CALVINISMUS *Orthodoxus*, *XVI. Disputationibus*, *&c.* par Auguste Varen Professeur à Rostock mort en 1684. imprimé à Rostock l'an 1668. *in-quarto.*

16. & 17. Mais je doute qu'un Critique Catholique qui auroit un peu de délicatesse & de discernement, voulût goûter le titre d'ANTI-CALVINIANUS *Paulus*, que le Sieur Ananie Weber donna au Livre qu'il fit imprimer à Leipsick l'an 1644. *in-quarto.* pour faire voir que les Calvinistes sont plus éloignés de la pensée de Saint Paul qu'ils ne pensent. J'ai vû citer un Livre de même nom d'ANTI-CALVINIANUS *Paulus* attribué à Jean Maukisch Professeur & Principal du Collége de Dantzick (1) imprimé la même année en la même forme & dans la même Ville de Leipsick. Ces circonstances sont presque suffisantes pour rendre la chose suspecte: mais à mon sens c'est encore trop d'un ANTI-CALVINIANUS *Paulus* dans la République des Lettres. L'Auteur me paroît aussi peu discret que celui du Livre intitulé *Anti-Photinianus Esaias*, dont je pourrai vous dire un mot. Un *Calvinus Anti-Paulinus*, un *Photinus Anti-Esaias* sembleroient moins intolérables, parce qu'enfin Saint Paul & Esaïe n'ont point souffert de changement à la venuë de Calvin & de Photin dans le monde, & que leur doctrine est toujours demeurée la même. S'il y a eu de l'opposition, elle est venuë de la part de Calvin contre Saint Paul comme de celle de Photin & de Socin contre Esaïe. En un mot vous ne souffririés pas un homme qui diroit qu'Esaïe est un *Anti-Photin* & que Saint Paul est un *Anti-Calvin*, comme si c'étoient Esaïe & Saint Paul qui eussent déclaré la guerre à Photin, & à Calvin, lorsque c'est le contraire. Si l'on ne réprime ces licences, & si on laisse ces indiscrétions impunies, je ne répons pas que les Ridiculés qui sont toujours en grand nombre parmi les Ecrivains, ne viennent nous dire *Christus est Anti-Diabolus* pour *Diabolus est Anti Christus.* Vous comprenés mieux que moi l'irrégularité de cette expression, & vous voyés assés où elle méneroit un Théologien qui en voudroit tirer des conséquences.

1 Mort en 1669.

## ANTI-CINGLIENS.

51 SI vous faites réfléxion, continua Mr de Rintail, sur l'étroite liaison de sentimens qu'il y a entre les Cingliens & les Calvinistes, vous jugerés aisément qu'il n'y a pas grande différence entre un *Anti-Cinglien* & un Anti-Calviniste lorsqu'il s'agit de combattre les sentimens des uns ou des autres.

Il me semble, dit le jeune Mr de Saint Yon, que par la route de l'orthographe & de la prononciation un Cinglien n'est pas fort éloigné d'un Zwinglien (1).

L'un ressemble si fort à l'autre, repartit Mr de Rintail, & ils ont toujours été de si bonne intelligence ensemble, qu'ils ne se sont jamais mis en colére de se voir confondus & pris l'un pour l'autre : mais il faut avouer qu'on n'a guéres vû de Cingliens, c'est-à-dire des Sacramentaires portant ce nom que depuis Zurich en Suisse jusqu'à Wittemberg en Saxe.

Ainsi je vous permets de prendre indifféremment pour une piéce Anti-Cinglienne ou Anti-Zwinglienne le *Syngramma Anti-Cinglianum*, écrit en Latin & imprimé l'an 1613. *in-quarto*, & un autre Ouvrage écrit en Allemand par un nommé Pierre Ebert Auteur Saxon, que je ne connois point. Son Livre est intitulé pour une moitié *Synopsis Analytica Syngrammatis Anti-Cingliani*, le reste du titre est semblable au Livre, je veux dire, exprimé en Allemand, & il fut imprimé à Iéne en 1613. *in-quarto* comme le précédent. Il s'agit de savoir si les Cingliens peuvent-être censés de la Confession d'Ausbourg & être soufferts à la Communion des Luthériens.

1 ¶ On trouve toujours *Cinglius* & *Cingliani* dans les Epitres de Melanchthon quoiqu'il y ait à la table *Zuinglius* & *Zuingliani*. §

## ANTI-CLUTO.

52 L'ANTI-CLUTON n'est autre chose qu'un Livre de Controverse Protestante composé en Allemand par Michel Walther Luthérien contre un Théologien Calviniste de Frise nommé Jean Cluton sur les différends qui se trouvent entre les Prétendus Evangéliques, & les Prétendus Réformés touchant le Sacrement de

l'Euchariſtie. Il fut imprimé pour la premiére fois à Hambourg l'an 1640. puis à Zell l'an 1644. *in-4°.* & réimprimé une troiſiéme fois en 1660. Anti-Cluto.

Pour le Livre que Cluton avoit fait ſur cette importante matiére en même Langue, il avoit été imprimé dans la ville d'Embden en 1640. *in-8°.*

☞ L'Auteur de l'Anti-Cluton étoit natif de Nuremberg. Sachant lire, écrire, jetter, & calcüler à dix ans, on le mit chés un Marchand de Bohème pour apprendre la marchandiſe; mais ſa mere qui étoit veuve, ayant appris qu'il ſeroit plus propre pour l'étude, le retira à la ſollicitation d'un Marchand de Nuremberg affectionné juſqu'à vouloir l'entretenir de ſon bien dans le Collége. Ayant fait ſa Philoſophie à vingt-un ans, il voulut étudier en Médecine ſous Sennert à Wittemberg: mais ſa mere voulut en faire un homme d'Egliſe, & un Théologien. Après avoir étudié conſidérablement à Gieſſen, & à Wittemberg, il alla s'établir à Iéne, & de là il fut fait Prédicateur de la Cour de Brunſwick Lunebourg. Enſuite le Comte de la Friſe Orientale l'établit ſon premier Prédicateur, & Surintendant Eccléſiaſtique de ſes Terres, & ce fut pour lors qu'il fit ſon Anti-Cluton. L'an 1642. le Prince Frederic Duc de Brunſwick & Lunebourg l'ayant mandé, il l'établit Surintendanr Général, c'eſt-à-dire Inſpecteur, ou Prélat de toutes les Egliſes de ſon Duché de Lunebourg. Le jeune Gerhard (Profeſſeur à Iéne comme ſon pere) a eu ſoin de remarquer que notre Walther n'avoit pas vécu comme un Moine reclus ſans compagne (1). Mais en relevant ſon obéïſſance pour l'avis de Saint Paul (*Epiſcopus unius uxoris vir ſit*) il ne devoit pas imiter l'impudence de l'Eſprit Calomniateur qui l'a porté à dire que l'Egliſe Romaine en défendant le mariage aux Eccléſiaſtiques, *leur permet le concubinage par une Bulle*, *ou une Ordonnance*: Walther mourut l'an 1662. entre les bras de ſa femme qui lui avoit donné quatorze enfans. Ceux qui liront ſon Oraiſon funébre, ou ſon grand Panégyrique fait par le jeune Gerhard, trouveront l'hiſtoire de ſa ſervante encore plus curieuſe que la ſienne.

1. Orat. Funebr. Walthr. p. 1417. Witt. Memor. Theol.

## ANTI-CROCIUS (contre Louis.)

53 LEs deux Crocius ( Jean & Louis ) se sont rendus si fameux dans le Lantgraviat de Hesse, la Westphalie, la Basse Saxe, & la Prusse depuis le conciliabule de Dordrecht, qu'il est inutile de vous prévenir à leur sujet. Souvenés-vous seulement qu'ils ont eu prise avec les Catholiques, les Luthériens, & les Calvinistes leurs confréres: mais que je ne vous parle ici que des *Anti* que les Luthériens ont dressés contre eux.

Louis Crocius se qualifioit docteur en Théologie, Ministre de l'Eglise de Brême dans la Paroisse de Saint Martin, Professeur dans l'Ecole illustre de cette Ville tant de l'Ecriture sainte que de la Philosophie morale & pratique. Ajoutons parmi ses qualités qu'il fut l'un des Peres du Synode national de Dordrecht tenu en 1618. & 1619. qu'il y dit son avis sur les abus de l'Imprimerie, qu'il y fit un discours sur la Justification; & qu'il y fut assés maltraité par Gomarus chef des Contre-remontrans, car vous saurés que c'étoit à la personne de Crocius qu'en vouloit Gomarus lorsqu'il pria le Synode de prendre garde à de certaines gens qui nourrissoient des monstres dans leur sein, & qui vouloient introduire dans les Eglises Réformées le langage des Jésuites en parlant de *détermination*, ou d'*indifférence* (1).

Les Luthériens ne l'ont pas traité avec plus d'indulgence, autant qu'on peut le remarquer par divers Ecrits qu'ils ont faits contre lui, & particuliérement par l'*Anti-Crocius* de Balthazar Mentzer Professeur de Giessen au Lantgraviat de Hesse, dont je vous ai suffisamment entretenu dans notre article de l'*Anti-Pistorius*. Voici en deux mots l'histoire de l'Anti-Crocius de Mentzer.

Vous connoissés sans doute, au moins de réputation, Urbanus Pierius de Birnfeld Théologien de Brème vivant au commencement de notre siécle. Vous pourrés compter sur ma parole que c'étoit un des plus patiens, & des plus rusés Calvinistes qui eussent encore eu affaire à des Luthériens jusqu'alors, & qui leur ayent donné de l'éxercice par leurs détours, & leurs subterfuges. Pierius né, & élevé dans la Marche de Brandebourg, employé long-tems au Ministére dans la Saxe Electorale, persécuté jusqu'au cachot par les Luthériens, retiré depuis dans le haut Palatinat, & enfin établi dans la Ville de

1 Bibl. univers. tom. 4. p. 334.

Brème, se croyant arrivé à la fin de ses jours l'an 1616. qui fut effectivement la derniére, & la soixante & dixiéme de sa vie, voulut mourir avec la réputation d'un Confessioniste, je veux dire d'un Protestant de la Confession d'Ausbourg. Pour en faciliter la persuasion, il alléguoit qu'il avoit signé le *Formulaire de la Concorde*, & qu'il avoit fait serment de ne jamais rien dire, ni rien écrire contre la *Confession de Saxe*. Il ajoutoit qu'il y avoit de la dureté à vouloir exclure les Calvinistes de la Confession d'Ausbourg, & de l'inhumanité à condamner leur doctrine comme contraire à cette Confession. Qu'il savoit très-mauvais gré à Balthazar Mentzer, du Paralléle odieux qu'il avoit fait (en 1610.) de la Confession d'Ausbourg, & de la doctrine des Calvinistes pour montrer qu'elles n'avoient aucun rapport ensemble; & qu'il ne croyoit point avoir manqué contre son serment, lorsqu'il avoit pris la plume pour réfuter cet Ouvrage de Mentzer. Anti-Crocius.

La mort emporta Pierius au milieu de ses sentimens: mais Louis Crocius son collégue & son ami ne jugeant point à propos de les laisser périr, eut soin de les renfermer dans des disputes qu'il publia, & répandit par le monde l'an 1617. tant pour défendre la mémoire de Pierius, que pour montrer au long que les Calvinistes doivent être associés aux Protestans de la Confession d'Ausbourg.

Mentzer trouva dans cet Ouvrage son Paralléle rudement attaqué, & il voulut montrer sur l'heure que la chose ne lui étoit pas indifférente. Le Livre qu'il fit dans cette intention, parut à Giessen l'an 1618. *in-4°.* sous le titre de *Defensio Collationis Augustanæ Confessionis cum Doctrina Zwinglianorum, & Calvinistarum, opposita Urbano Pierio, & Ludovico Crocio* (1).

Crocius étoit à Dordrecht avec son Collégue Martinius lorsqu'il entendit parler de ce nouveau Livre de Mentzer, & les occupations que lui donnnoient le Synode National, ne lui permettoient pas de l'éxaminer, & d'y répondre sitôt: mais après la cloture du Synode étant de retour à Brème, il s'y appliqua tout sérieusement; & pour rendre sa réfutation plus spécieuse, il s'érigea en défenseur de la Confession d'Ausbourg qu'il feignit avoir été fort maltraitée par Mentzer quoique bon Luthérien. Son Livre fut imprimé à Brème l'an 1621. *in-quarto* sous le titre d'*Apologeticus pro Augustana Confessione contra Balth. Mentzerum, ejusque collationem, & defensionem Anti-Pierianam.* C'est ce dernier Ouvrage qui attira sur lui l'*Anti-Crocius*,

1 Cet Ouvrage est appellé par quelques-uns ANTI-PIERIUS.

Anti-Crocius. sive, *contra Apologeticum Ludovici Crocii pro Augustana Confessione;* imprimé à Giessen sur la fin de 1622. mais différé à paroître au commencement de 1623. Mentzer indigné qu'un Livre composé selon lui contre la Confession d'Ausbourg portât le titre spécieux d'Apologie de la même Confession, entreprenoit non seulement de détromper le Public dans son Anti-Crocius, mais encore de défendre, & d'expliquer les trois premiers Articles de la Confession d'Ausbourg qui traitent 1. de Dieu. 2. du Péché originel. 3. du Christ.

Crocius ne perdit point de tems, & il dressa une Réplique qui parut presque aussi-tôt que l'Anti-Crocius. Il l'intitula *Assertio Augustanæ Confessionis;* item *Censura collationis, Exegesis,* (Ouvrage imprimé dès l'an 1615.), *& Anti-Crocii Mentzeriani. Bremæ* 1623. Mais ne croyant pas en avoir assés dit contre l'Anti-Crocius, il composa un nouvel Ecrit pour servir de supplément sous le titre de *Coronis*, seu, *Anti Crocii Mentzeriani consideratio.*

Mentzer s'imaginant qu'il falloit écrire, & parler le dernier pour gagner sa cause, composa un nouvel Ouvrage qu'il fit imprimer dès la même année sous le titre d'*Examen Censuræ Crocianæ de collatione Augustanæ Confessionis, & doctrinæ Calvinianæ contra Ludovicum Crocium.* A Giessen 1623. *in*-4°. Il s'applaudit avec tant de complaisance, que sans attendre le jugement de ses Arbitres il mit à la tête de ce dernier Ouvrage une petite sentence *Chronique* qui marquoit l'année de sa victoire prétenduë en ces termes *tanDeM VICtrIX VerItas.*

---

## ANTI-CROCIUS. (contre Jean.)

54 JE ne sai pas à quel dégré de consanguinité Jean Crocius étoit parent de Louis: je sai seulement qu'il lui étoit contemporain, mais plus jeune, engagé dans la même Secte, & prévenu des mêmes sentimens à l'égard des Luthériens, & de la Confession d'Ausbourg.

Il ne vous reste plus qu'à dire qu'il a eu les mêmes Adversaires, dit Mr de Brillat.

Vous me prévenés, répondit Mr de Rintail. J'allois vous faire remarquer que le même Balthazar Mentzer avoit eu querelle avec Jean dans le même tems qu'il écrivoit contre Louis, & que les Ouvrages qu'il a composés contre Jean, sont des années 1620. 1623. 1626. mais j'aurois ajouté qu'il n'est Auteur d'aucun des *Anti-*

*Crocius* que les Luthériens ont faits contre lui. Anti-Crocius.

Quoi, dis-je, plusieurs *Anti* contre Jean, & un seul contre Louis? Pourquoi lui a-t-on fait plus d'honneur? avoit-il plus de réputation?

S'il y a de l'honneur, me répondit Mr de Rintail, & de la réputation à devenir l'objet, & la matiére d'un *Anti*, il faut convenir que Jean Crocius a eu l'avantage au-dessus de Louis Crocius de se voir honoré de quatre *Anti*, de trois par les Luthériens, & d'un par un Catholique particulier dont je vous parlerai en son lieu. Je me contente de vous citer ici les autres.

§. I.

Le premier ANTI-Crocius est celui de Gaspar Movius imprimé à Konisberg l'an 1625. mais je ne sai autre chose de Mr Movius, sinon qu'il a encore écrit contre Bergius, dont je vous ai parlé au sujet de l'Anti-Bergius; qu'il a fait d'ailleurs d'autres Traités contre les dogmes des Calvinistes sur la Prédestination, & la Réprobation; qu'il étoit sous-Principal ou Vice-Recteur du Collége de Stralsund Ville maritime de la Poméranie; & qu'il mourut en 1671.

§. II.

Le second Anti-Crocius est de même âge que le précédent, & il a pour pere un Luthérien nommé George Rostius Prédicateur ordinaire de Madame la Duchesse de Mecklebourg. Il a pour titre *Anti-Crocius*, seu, *Vindicatio Triadis Syllogismorum Johannis Affelmanni de Autore peccati*, *Fractione Panis Eucharistici*, &c. imprimé à Rostock l'an 1625. *in*-8°. & *in*-12.

☞ Rostius étoit né à Mansfeld Capitale du Comté de ce nom le sixiéme Décembre l'an 1582. Son pere qui étoit un Maçon estimé parmi ceux de son métier, l'envoya étudier à Wolferbyte (1) où il fut enfant de Chœur. Deux ans après il fut reçu au Séminaire de Hanovre: mais le dessein de chercher sa fortune, le fit voyager par la Prusse, & la Lithuanie sans fruit. A son retour il trouva quelques Patrons à Parchim, à Mecklebourg, & à Rostock. L'an 1616. il fut fait Diacre de Mansfeld, & l'année suivante Prédicateur de la Princesse Sophie Duchesse de Mecklebourg. Il mourut le vingt-sixiéme Janvier en 1629. âgé seulement de 47. ans.

1 ¶ C'est Volsembutel. ¶

## §. III.

Le troisiéme ANTI-CROCIUS beaucoup postérieur aux autres est du Sieur Jean Deutschman Théologien de Saxe fort connu en ces derniers tems. Il ne put souffrir que Crocius qui avoit travaillé de toutes ses forces pour faire voir que les points controversés entre les Calvinistes & les Luthériens n'étoient point essentiels à la Foi Orthodoxe, & que le différend n'étoit point assés important pour porter les Luthériens à rejetter la Communion des Calvinistes: il ne put, dis-je, souffrir qu'il eût imposé aux Auteurs de la Confession d'Ausbourg jusqu'à soutenir que ce n'avoit pas été leur intention d'exclure de la Société Evangélique les Sacramentaires, ou Zwingliens. C'est ce qui le porta quoiqu'un peu tard à écrire contre lui un Livre qu'on appelle assés communément l'*Anti-Crocius* de Deutschman, quoique son vrai titre soit *Apologia Augustanæ Confessionis Anti-Crociana*. Il parut à Wittemberg l'an 1670. *in-quarto*.

---

## ANTI-CROCK-BERG, ou plutôt ANTI-CROCIO-BERGIUS.

## §. IV.

55 JE devois vous faire passer ce nouveau monstre pour un quatriéme *Anti* de Luthériens contre Crocius, continua Mr de Rintail, ce n'est pas moins un Anti-Crocius, qu'un Anti-Bergius: mais la nouveauté de son espéce méritoit sans doute que je vous le fisse remarquer à part. C'est encore une production du fameux Himmelius Professeur de Iéne.

Je ne m'étonne plus, dit Mr de Brillat, de voir deux Adversaires attachés à un *Anti*. Himmelius n'en étoit point avare: mais la crainte d'en manquer, l'a porté vrai-semblablement à user de ménage. De quelle année est l'*Anti-Crocio-Bergius*? De l'an 1637. répondit Mr de Rintail. Combien avoit-il déja mis d'*Anti* en œuvre en ce tems-là, reprit Mr de Brillat? Neuf ou dix, dit Mr de Rintail, & il ne lui en restoit plus.

Vous voyés donc, repartit Mr de Brillat, que Himmelius jouoit de son reste. Il n'avoit plus qu'un poteau, & il lui restoit encore deux criminels à exécuter; n'étoit-ce pas un ménage pour lui de les y attacher tous deux?

Quand Himmelius auroit eu l'affaire à des Catholiques dans son *Anti-Crocio-Bergius*, dit le jeune Mr de Saint Yon, Mr de Brillat ne pouvoit rien inventer de plus humiliant pour lui, que la qualité de bourreau. Pour moi je serois d'avis qu'on le traitât plus honorablement. N'est-ce pas un Protestant Evangélique qui couche en jouë deux Protestans Réformés ? Cela se peut dire. Je me contenterois donc d'insinuer que c'est un *Braconnier de Limours* contre deux *Braconniers de Chevreuse*, & de dire que son *Anti-Crocio-Bergius* est un fusil à deux coups, ou à deux canons qui n'a qu'un chien.

Pour vous faire rentrer dans le sérieux, dit Mr de Rintail, je vous ferai remarquer que l'on trouve dans quelques Catalogues de Livres un *Anti-Bergius* du même Himmelius, comme une piéce différente de l'*Anti-Crocio-Bergius* qui n'auroit été imprimée que deux ans après. Mais il paroît par d'autres circonstances que c'est le même Ouvrage.

---

## ANTI-DANEAU ou ANTI-DANÆUS.

56 L'An 1580. continua Mr de Rintail, un Docteur Luthérien d'Allemagne mit au jour à Tubingue un ANTI-DANÆUS *in-quarto* contre un Calviniste François nommé Lambert Daneau. Etienne Gerlach, (c'est le nom de l'Auteur Luthérien) & quelques-uns de ces Collégues de Souabe ayant fait connoître qu'ils ne pouvoient approuver les excès des Zwingliens & des Calvinistes sur divers articles qui distinguoient leur Schisme d'avec celui des Protestans d'Allemagne, Daneau se crut intéressé dans la défense de ses confréres, & répondit pour eux aux Théologiens de Tubingue qu'il appelle ses freres, nonobstant la fierté avec laquelle les Luthériens rejettoient la fraternité des Calvinistes. La Réponse contenoit un éxamen selon ses préjugés de trois questions importantes & fort débattuës en ce tems-là. 1. *de Cœna Domini.* 2. *de Majestate Christi hominis.* 3. *de non damnandis Dei Ecclesiis nec auditis nec vocatis.* C'est contre cet Ouvrage que Gerlach dressa son Anti-Danæus.

Daneau se voyant personnellement attaqué, dans cet écrit redoubla ses efforts pour repousser l'Adversaire & fit une Réplique qu'il intitula *Ad Stephanum Gerlachium & illius Anti-Danæum necessaria Responsio*, & il l'a fit suivre peu à près d'un autre petit Traité intitulé *Sophismatum Gerlachii Elinchus.*

Gerlach n'abandonna point son Anti-Daneau, il lui donna un

Anti-Danæus. nouveau renfort pour lui servir de défense sous le titre d'*Hyperaspistes Anti-Danæi*, & il le fit imprimer à Tubingue l'an 1581. *in-quarto*.

☞ Ce Gerlach étoit né l'an 1546. au mois de Décembre le jour de Saint Etienne, dont on lui donna le nom, dans le Village de Knitling qui étoit de la dépendance de l'Abbaye de Maulbrunn. L'an 1558. il fut envoyé au Collége de Studgart en Souabe à l'âge de douze ans, & de-là à Maulbrunn; après quoi il fut à Tubingue faire sa Théologie l'an 1563. Il passa Bachelier, puis Maître ès Arts en 1567. Après il se fit Répétiteur d'Ecoliers & gagna de quoi subsister pour continuer sa Théologie qu'il acheva en 1573. En ce même tems il se mit à la suite de David Ungnad Ambassadeur de l'Empereur Maximilien II. à la Porte. Il revint à Tubingue au bout de cinq ans. Il y fut établi Pasteur, & Professeur en Théologie l'an 1578. Il prit le bonnet de Docteur en Théologie l'année suivante, & se maria le lendemain de la cérémonie. C'étoit un homme d'un cerveau très foible, travaillé d'un fâcheux vertige depuis son retour de Turquie; & qui ayant perdu la mémoire vers le commencement du siécle, vécut plusieurs années dans un état semblable à celui de Messala Corvinus, d'Hermogene, de George de Trebizonde, sans savoir même s'il s'appelloit *Etienne Gerlach*, *ou Lambert Daneau*. Il mourut le 30. de Janvier de l'an 1612. âgé de 66. ans.

Lambert Daneau étoit de la Ville d'Orléans, & il vint au monde vers l'an 1530. Après ses études d'Humanités il étudia en Droit pendant 4. ans, & il eut pour Maître le fameux Anne du Bourg qui fut depuis Conseiller au Parlement de Paris, & dont le nom se trouve en gros caractéres rouges dans le Martyrologe des Huguenots. Il fut l'un de ceux qui se laissérent gâter à la vûë du supplice de Du Bourg qui fut éxécuté le vingt-un de Décembre de l'an 1559. De sorte que dès le commencement de l'année suivante il renonça à la profession de Droit, se retira à Genève, où il fut Ministre pendant quelque tems, De là il passa à Leide en Hollande, où il enseigna la Théologie pendant près d'un an. L'an 1582. il vint s'établir à Gand en Flandre, où il tint son école jusqu'à ce que les troubles survenus en cette ville le firent sortir des Pays-Bas pour se transporter au Royaume de Navarre, c'est-à-dire en Bearn. Il enseigna quelque tems dans la petite ville d'Ourtès, où la Reine de Navarre avoit établi un Collége de Huguenots, & il y mourut vers le commencement de l'an 1596. âgé d'environ 66. ans.

ANTI

## ANTI-EISENBERG.

57 L'ANTI-EISENBERG eſt un des plus inconnus & des plus obſcurs de ſon eſpéce. Il a été compoſé en Allemand, & publié à Urſel l'an 1592. *in-8°* par un Luthérien nommé Chriſtophle Kittelmanns contre Jacques Eiſenberg Sacramentaire ſur les points conteſtés entre les diſciples de Luther & ceux de Zwingle.

Kittelmanns & Eiſenberg n'ont pas fait grand bruit dans le monde. L'un vivoit dans la Saxe, l'autre dans la Luſace & les Frontiéres du Marquiſat de Brandebourg ſur la fin de l'autre ſiécle. Je me contenterai d'ajouter que l'*Anti-Eiſenberg* de Kittelmanns attaque Eiſenberg caché ſous le maſque de Chriſt. Grundmanns ſur les différends que les Luthériens & les Calviniſtes ont entre eux touchant l'Euchariſtie.

## ANTI-GOCLENIUS.

58 SI Rodolphe Goclenius (c'eſt toujours Mr de Rintail qui parle) n'étoit point ſorti des termes de ſa Philoſophie & de ſa Médecine pour faire des incurſions ſur la Théologie, il n'auroit peut-être pas trouvé d'ANTI-GOCLENIUS à ſa rencontre. Non content d'avoir publié ſes mélanges de Théologie avec ceux de Philoſophie, il voulut encore écrire en particulier ſur la maniére dont les Zuingliens & les Calviniſtes prétendent expliquer le myſtére de l'Euchariſtie.

Ce n'étoit pas ſans doute pour flater le goût des Luthériens. Gaſpar Finck, qui d'ailleurs n'étoit guéres plus grand Théologien que lui, témoigna en être aſſés perſuadé dans le Livre qu'il écrivit contre lui ſous le titre d'*Anti Goclenius* ou plutôt *Diſputationes Anti-Gocleniana de Analogia Sacramentali Cingliana, & Fractione panis Calviniſtica*, & qu'il fit imprimer à Gieſſen l'an 1607. *in-8°*. Ce n'étoit point la première fois qu'il avoit meſuré ſes forces contre celles de Goclenius. Leur diſpute ſur l'Analogie ſacramentelle, & ſur la Communion Euchariſtique avoit commencé dès l'an 1606. Mais je n'ai rien remarqué qui m'ait fait connoître que leurs différends perſonnels ayent été plus loin que l'Anti-Goclenius.

☞ Gaſpar Finck vint au monde l'an 1578. le 19. jour d'Octo-

bre dans la ville de Giessen au Lantgraviat de Hesse. Son pere qui n'étoit qu'un pauvre Cardeur, voulant l'élever au-dessus de sa fortune l'envoya à l'âge de dix ans étudier à Marpourg, parce qu'il n'y avoit pas encore d'Université à Giessen. Le Jurisconsulte Kirchner le prit quelque tems après pour être le Répétiteur de ses enfans, ce qui lui facilita les moyens de prendre les dégrés ordinaires de l'Université. Après il fut Boursier ou Stipendié premiérement de Messieurs de Giessen, & ensuite du Lantgrave.

En 1602. il fut Correcteur d'Imprimerie sous l'Imprimeur Egenolphe, qui lui donna sa fille en mariage l'an 1604. Lors qu'on eut fondé & érigé l'Université de Giessen, il y fut appellé des premiers pour remplir la chaire de Logique, puis celle de Physique, après, celle de Méthaphysique & celle de Rhétorique. On le fit aussi Président des Actes & des Thèses Philosophiques. L'an 1609. il fut fait Professeur en Théologie à la place de Jérémie Victor, & prit le bonnet de Docteur dans la nouvelle Université l'an 1612. Quatre ans après il passa de Giessen à Coburg, où le Duc de Saxe le fit Pasteur & Surintendant Général du Diocèse, Assesseur de son Conseil, Professeur & Principal du Collége de la ville. Il mourut l'an 1631.

Goclenius étoit de Corbach, ville de Hesse, capitale du Comté de Waldeck, entre Paderborn & Marpourg. Il nâquit l'an 1547. & fut Professeur de Philosophie, de Physique & de Médecine dans l'Université de Marpourg. Il mourut l'an 1628. laissant un fils du même nom que lui; ce qui a donné lieu à plusieurs de les confondre & d'attribuer les ouvrages de l'un à l'autre.

---

## ANTI-GROTIUS.

59 J'Attens des lumiéres de quelques connoisseurs sur l'Anti-Grotius, dont je me suis contenté d'écrire le nom dans mon cahier. Je me souviens de l'avoir vû cité quelque part, & j'en ai même retenu le nom de l'Auteur, qui s'appelle Jean Fréderic Mayer. J'en aurois remarqué quelque chose de plus par écrit, & je ne me serois pas si legérement fié à ma memoire, qui ne m'a jamais été trop fidéle, si j'avois deviné que Mr de Verton dût un jour éxiger de moi un Catalogue d'*Anti*.

Je n'ai pas encore oui dire, reprit Mr de Brillat, qu'un vrai Savant se soit répenti d'avoir remarqué par écrit pour pouvoir procurer du secours à sa mémoire. C'est une présomption que je n'éxemterois

pas de folie, si un homme prévenu de la beauté & de la fidélité de sa mémoire ne se soucioit point de l'accabler, pouvant la décharger sur le papier de ce qui lui seroit onéreux. Anti-Grotius.

Nous connoissons un Jean Fréderic Mayer qui pourroit être encore vivant dans la Saxe, qui a fait imprimer divers ouvrages en Latin & en Allemand dans la ville de Leipsick depuis vingt ans, qui publia entre autres ouvrages le *Luther Apocalyptique* en 1677. Ses *Défenses de la coupe contre le Livre de Mr l'Evêque de Meaux* sur la communion des deux espéces, l'an 1683. *Du Mariage de Jacob avec les deux sœurs* en 1674. *De l'élection d'un Pape* en 1671. *De l'Eucharistie donnée autrefois aux Enfans* en 1673. *Des dégrés du serment* en 1683. *Du rendés-vous des Apôtres* à la mort de la sainte Vierge en 1671. *De l'utilité que la prétenduë Réformation de Luther a apportée à l'Eglise Romaine* en 1684. *Du salut des sourds & de ceux qui sont tombés en démence*, &c. sans parler de quelques ouvrages écrits en Allemand depuis quatre ou cinq ans. Vous voyés (continua Mr de Brillat en resserrant une lettre qu'il avoit tirée de sa poche fort à propos touchant les livres de Mr Mayer) que je ne vous parle point par cœur, & que j'ai des amis dans la Saxe qui ont soin de m'instruire des nouvelles de Litérature, & de m'envoyer des listes d'ouvrages que font les Auteurs du pays. Il auroit été bon pour votre *Anti-Grotius* d'éxaminer si son Auteur est celui dont je viens de vous lire les ouvrages. C'est déja un pas fait dans cette découverte de savoir que le nom & le surnom conviennent. Le reste n'étoit pas indigne de vos recherches.

D'accord, dit Mr de Rintail, je profiterai une autrefois de vos avis. Récrivés toujours à votre ami de Saxe qu'il vous envoye des éclaircissemens sur l'*Anti-Grotius* du Sieur Jean Fréderic Mayer, & mandés-lui que si c'est le même Auteur, on s'étonne ici qu'il n'y ait pas eu de place pour l'Anti-Grotius dans une lettre où il vous a fait une liste si éxacte des ouvrages de Mr Mayer. En attendant de ses nouvelles, passons à d'autres *Anti*.

---

## ANTI-KECKERMAN.

60 L'Auteur de l'ANTI-KECKERMAN étoit un Docteur Luthérien du commencement de notre siécle, continua Mr de Rintail : mais il s'en faut beaucoup que sa réputation ait approché de celle de son Adversaire, & qu'il soit aussi connu que lui. En

Anti-Keckerman. vous disant qu'il s'appelloit André Schopff ou Schopffer, je vous dis ce que j'en sai. Son Anti Keckerman fût imprimé dans la petite ville d'Islebe l'an 1613. in-8° sous le titre de *Disputationes Anti-Keckermannianæ, seu spongia errorum Calvinisticorum quibus Keckermannus systema suum Logicum fœdavit.* Mais il combattoit contre un homme mort depuis quatre ans.

La victoire ne lui couta donc rien, dit le jeune Mr de S. Yon; si les morts qu'on attaque pouvoient revenir à la charge, ce ne seroit qu'en songe.

Le différent, reprit Mr de Rintail, commença & finit par l'Anti-Keckerman. Mais pour ne vous point cacher son origine, j'ajouterai que Keckerman avoit fait imprimer dès l'an 1603. son premier systême de Logique en trois Livres, appellé ordinairement *systema majus*; qu'il l'avoit fait suivre peu de tems après de son *petit systême*; qu'en 1604. il avoit publié à Hanaw ses trois Traités *Præcognitorum Logicorum*; qu'en 1605. il avoit donné la seconde partie de son grand systême en trois autres Livres, premiérement sous le titre de *Gymnasium Logicum*, & en 1609. sous celui de *Systematis Logici plenioris pars altera.* Voila tout ce qui a précédé l'Anti-Keckerman: & quoiqu'on ait imprimé long-tems depuis un autre ouvrage de Keckerman sous le titre de *Commentarius postumus ad systema Logicum majus*, à Berlin l'an 1620. in 8° cet ouvrage n'a pû être postérieur à l'Anti-Keckerman pour la composition, puisque Keckerman étoit mort dès le 25. jour de l'an 1609.

☞ Il étoit originaire de Pomeranie, mais il nâquit à Dantzick en Prusse l'an 1571. Il fit ses premiéres études sous Jacques Fabricius Professeur & Recteur du Collége de la ville. A dix-huit ans on l'envoya faire sa Philosophie à Wittenberg en Saxe, où il étudia deux ans, après lesquels il fût à Leipsick passer six mois dans l'Université, jusqu'à ce qu'en 1592. il vint à Heidelberg, où il passa Maître ès Arts, fut Préfet des Pensionnaires, puis Régent de troisiéme, & après Professeur de la Langue sainte. L'an 1602. s'étant fait passer Licencié en Théologie, il retourna à Dantzick, où il fut Professeur en Philosophie, & ce fût là principalement qu'il fit ses systêmes de diverses sciences. Au bout de six ans il fut saisi d'une maladie qui l'exerça pendant près de douze mois, & qui l'enleva du monde en la 38. année de sa vie.

## ANTI-KRELLIUS.

61 L'Anti-Krellius est l'ouvrage d'un Luthérien de nos jours, qui n'a pas jugé à propos de se nommer, à moins qu'on ne dise qu'étant devenu amoureux du titre de son ouvrage, il s'en est fait un surnom imaginaire, & qu'il s'est appellé *André Anti-Krell* pour se rendre encore plus caché, & plus inconnu au Public sous ce masque (1). Il publia son Livre à Dresden en Misnie in-4° l'an 1674. pourvû que la datte que j'en ai vuë ne soit pas défectueuse. L'ouvrage regarde principalement le point de division qui tient les Calvinistes d'Allemagne séparés des Luthériens de la Confession d'Ausbourg. Il a pour titre. A. *Anti-Krellius*, sive *Vindiciæ Dissertationis de Momento Discrepantiæ inter Lutheranos & Calvinianos à calumniis & cavillationibus Chr. Krellii*, &c.

1 Il est ainsi nommé dans Lipen. tom. 1. Theol. pag. 433.

## ANTI-LAMPADIUS.

62 LE dogme monstrueux de l'Ubiquité de JESUS-CHRIST selon son humanité est une des contestations qui ont le plus commis les Calvinistes avec les Luthériens. Je dis plus, il a fait la matiére d'un schisme même parmi ces derniers, dont les plus raisonnables, comme Melanchthon & quelques autres ont eu une juste horreur d'une doctrine qui confondoit si grossiérement les deux natures de JESUS-CHRIST, le faisant immense selon son humanité, & même selon son corps, comme il l'est selon sa Divinité. L'Anti-Lampadius de Jean Weber Luthérien de Hesse est l'ouvrage d'un des plus zélés Ubiquistes contre un Calviniste qui avoit osé le chagriner sur ce sujet & sur celui de la Prédestination absoluë qui est encore un point rudement balotté entre les deux sectes.

Lampadius avoit fait imprimer dans la ville de Marpourg au Lantgraviat de Hesse deux ouvrages Latins dont l'un combattoit l'Ubiquité sous le titre de *Censura Ubiquitatis*, hoc est, *succincta confutatio argumentorum Ubiquitariorum & omnium D. Philippi Nicolai librorum*, 1609. in-8° L'autre attaquoit la Prédestination Luthérienne sous le titre de *Prodromus Concordiæ Evangelicæ de solido Prædestinationis Sanctorum fundamento*, 1610. in-4°.

Jean Weber qui considéroit ce second ouvrage comme le renfort du premier, entreprit de les refuter tous deux par un seul écrit fait pour la défense des personnes de Philippus Nicolai & de ses autres Confréres aussi-bien que pour les dogmes de sa secte. L'écrit a pour titre *Elenchus Prodromi quem M. Joh. Lampadius in subsidium censuræ Ubiquitatis & specialiter Dogmatis de Prædestinatione absoluta Calvinistarum emisit*, & il fut imprimé à Giessen l'an 1610. in-4°.

Lampadius lui fit une Réponse qui fut imprimée à Brème, & qui attira une Réplique de la part de Weber. Elle ne fut imprimée qu'en 1616. dans la même ville de Giessen in-4°, & elle eut pour titre *Lampadius nescius*, id est, *Renovata confutatio Prodromi quem Johannes Lampadius censuræ subsidium Ubiquitatis, & specialiter de absoluta Calvinistarum Prædestinatione emisit, sed prætensa ignorantia hactenus scire noluit.* Je ne sai pas si Lampadius répartit par quelque écrit nouveau; mais il paroît que Weber voulut terminer la querelle par son ANTI-LAMPADIUS, qu'il fit imprimer dans la même ville l'an 1617. in-4°.

## ANTI-LUBIN.

63 LEs Luthériens comptent Albert Grawer Théologien de Iéne en Saxe parmi les Braves qu'ils ont mis en campagne contre les Calvinistes, ils ne font pas difficulté de mettre son *Anti-Lubin* au rang de leurs ouvrages Anti-Calvinistes (1). Mais étant persuadé qu'Eilhard Lubin dont le nom est attaché à cet Anti a vécu Luthérien, & qu'il est mort tel, je veux épargner aux Calvinistes le chagrin de voir une Satire surnuméraire parmi celles que les Luthériens ont écrites contre eux, & reléguer l'Anti-Lubin avec les *Anti* des Luthériens contre eux-mêmes.

1 Lipen. tom. 1. Theol. pag. 431.

## ANTI-MARESIUS.

64 CElui de vous, continua Mr de Rintail, qui a lû l'*Anti-Maresius* du Sieur Charisius Puchesanus me fera plaisir de m'en instruire. Pour moi qui n'en ai vû que le titre qui porte *Charisii Puchesani Diatribe Anti-Maresiana super Quæstione an Reformati per instrumentum Pacis declarati sint Socii Augustanæ Confessionis.* Je suis persuadé

que Charisius Puchesanus n'est qu'un masque sous lequel aura voulu se cacher l'Auteur qui a écrit cet ouvrage contre des Marais, pour faire voir que les Calvinistes ne doivent point être compris parmi les Associés & les Confréres de la Confession d'Ausbourg. Le Livre fut imprimé l'an 1677. C'est tout ce que je sai de l'Anti-Maresius.

## ANTI-MARTINIUS.

65 MAis je pourrai vous dire quelque chose de plus particulier & de mieux circonstancié pour l'histoire de L'ANTI-MARTINIUS, qui a pour Auteur ce Balthasar Mentzer, Docteur Luthérien, dont j'ai déja eu occasion de vous parler plus d'une fois.

Le Livre que Mentzer avoit composé contre le Calviniste Sadéel, que l'on connoît mieux en France par le nom du Ministre Chandieu peut-être considéré comme la source de *l'Anti-Martinius*. L'Anti-Sadéel n'avoit que quatre ans lors que Mathias Martinius, qui s'est rendu depuis fort célébre dans le parti des Calvinistes, entreprit la défense de Sadéel. Il écrivit dans cette intention divers ouvrages dont il seroit ennuyeux de vous faire le dénombrement. Je me contenterai de vous avertir que pour mettre Sadéel à couvert, il s'exposa à tous les traits de Mentzer, qui les rassembla dans son Anti-Martinius. Il parut à Francford dès l'an 1604. *in*-8°, puis à Giessen l'an 1612. en même forme, & enfin l'an 1620. sous le titre d'*Anti-Martinius*, sive, *Modesta & solida Responsio ad futiles Object. Math. Martinii Præcept. in schola Herbornensi quibus Sadeelem vindicare infeliciter conatus est.* Le Sieur Hanneken prétend que Mentzer terrassa si vigoureusement Martinius par cet ouvrage, que celui-ci fut dix ans entiers à se reconnoître & à se mettre en état de retourner à la charge. Le combat redoubla par de nouveaux Ecrits, où l'on remuoit, aux dépens de la modération & de l'honnêteté qu'on se devoit de part & d'autre, plusieurs questions des plus importantes de celles qui ont cruellement commis les deux sectes jusqu'ici (1).

Le point qui les tint le plus opiniatrement acharnés l'un contre l'autre fut celui de la Personne unique & des deux Natures de JESUS-CHRIST. Mentzer avoit soin de rendre son style conforme à la dureté des titres de ses réponses, & d'y insérer de tems en tems des traits d'amertume pour guérir son Adversaire de l'assoupissement. Martinius de son côté craignant de s'éloigner du génie des Calvini-

1 Witt. Théol. mem. pag. 249. 250.

Anti-Martinius. ſtes envers les Proteſtans, affectoit quelquefois de cacher ſon aigreur ſous quelques apparences de retenuë. Dans tout ce qu'il a fait contre Mentzer, je n'ai remarqué qu'un *Anti*, dont je ne puis me diſpenſer de vous dire un mot. Ce n'eſt pas un ANTI-MENTZER, ç'auroit été rendre injure pour injure, & par conſéquent oublier le reſpect & la douceur que les Calviniſtes font profeſſion de garder à l'égard des Luthériens: Mais c'eſt un MENTZERUS ANTI-NUTHETUMENUS, ſive, *Examen querelarum, & demonſtratio Chriſtum ſecundum utramque naturam exinanitum & exaltatum eſſe*, imprimé à Brême en 1616. in-8°. Vous voyés qu'il n'eſt pas impoſſible de trouver des *Anti* ſans injures.

Ne vous ſemble-t-il pas, dit le jeune Mr de S. Yon, que cet *Anti-Nuthetumenus* eſt un *Anti* plus régulier que les autres? Aſſurément ce n'eſt pas un monſtre, ce n'eſt pas un *Hybride* comme les autres *Anti*. Son pere & ſa mere étoient de la Gréce, & de vrais Grecs.

Vous trouvés donc l'Anti-Nuthetumene à votre goût, répartit Mr de Rintail? Aſſés, répondit Mr de ſaint Yon; je ne lui vois rien de ſatirique comme à la plupart des autres *Anti*. Autant que je puis me ſouvenir du Grec que j'ai appris avec vous, un *Anti-Nuthetumene* ne veut dire autre choſe qu'un homme qui s'eſt mêlé de donner des avis, & qui en reçoit à ſon tour; un homme à qui on fait une remontrance ſur une remontrance qu'il avoit faite auparavant. Y a-t-il à un *Anti* de cette nature la moindre ombre d'inſulte, d'outrage, ou de malhonnêteté comme aux *Anti* perſonnels?

Point du tout, reprit Mr de Rintail: auſſi ne vous ai-je pas cité l'Anti-Nuthetumene comme un *Anti* perſonnel & injurieux, je vous ai fait remarquer que ce n'étoit pas un *Anti-Mentzer* que Martinius eût voulu oppoſer à l'*Anti-Martinius* de Mentzer; & je crois que c'eſt au moins par cet endroit que Martinius a pû remporter l'avantage ſur Mentzer.

Cependant le Sieur Hanneken Panegyriſte de ce dernier ajoute dans ſon Oraiſon funébre que je vous ai déja alleguée; qu'enfin Martinius ſembla rendre les armes à Mentzer. Mais leur guerre ayant duré juſqu'au Concile de Dordrecht, il vous ſera aiſé de comprendre comment Martinius aura cédé à ſon Antagoniſte, ſi vous vous ſouvenés qu'il ſe tranſporta en Hollande en 1618. avec ſon Collégue Louis Crocius pour aſſiſter, comme je l'ai remarqué ailleurs, au Concile qui ne finit qu'en 1619.

☞ Il étoit natif de Freienhage, & avoit été élevé dans le Calviniſme de Heidelberg & de Marpurg. Il parut d'abord à Herborn dans

dans l'Université des Terres du Comté de Nassaw, puis dans la Weteravie, jusqu'à ce qu'il fut fait Recteur de l'Ecole illustre, ou Principal du Collége, & Professeur des saintes Ecritures à Brème, où il mourut l'an 1628.

Pour ce qui regarde l'abregé de la vie de Balthazar Mentzer; je ne repeterai pas ici ce que j'en ai dit ailleurs.

---

## ANTI-PARÆUS.

66 LA chaleur avec laquelle David Paræus entreprit la défense de Calvin son Patriarche contre les Protestans des Confessions d'Ausbourg, de Saxe, de Strasbourg, de Würtemberg en Souabe, &c. lui attira tant d'affaires de la part des Docteurs Luthériens répandus par l'Alemagne que je doute s'il y a un Ecolier de la Théologie moderne qui n'ait pas oui parler de lui & de ses Disputes. Si vous vous souvenés de l'humeur de la plupart des Controversistes Luthériens & de leur amitié pour les *Anti*, vous ne serés pas surpris d'apprendre qu'il se trouve un bon nombre d'*Anti-Parées* dans la foule des Ecrits Polémiques dont ils ont voulu accabler Paræus.

J'en connois deux de ce Gilles Hunnius dont vous avés déja vû l'Anti-Tanner, l'Anti-Gretser, & l'Anti-Becan contre les Catholiques; un d'Albert Grawerus, un de Leonard Hutterus; un de David Owen dont je vous parlerai parmi les *Anti* de Politique, & qui d'ailleurs n'est pas d'un Auteur Luthérien; un de D. Gerhard imprimé à Leipsick in-4° dont je n'ai rien de particulier à vous dire maintenant; & un Anonyme qui fut imprimé à Francford l'an 1594. & censuré par les Inquisiteurs Romains & Espagnols sous le titre d'*Anti-Paræus*, sive, *Refutatio venenati Scripti*, &c. dans la troisiéme Classe de leur Index où l'on relégue les Anonymes.

### §. I.

Je reviens aux deux *Anti-Parées* de Gilles Hunnius, c'est-à-dire de l'un des plus déterminés Adversaires que les Sacramentaires eussent encore eu jusqu'alors dans l'Allemagne. Il s'étoit déja signalé contre eux en diverses rencontres dans le Lantgraviat de Hesse à Marpurg, à Cassel, & ailleurs tant par ses Disputes de vive voix, que par ses Ecrits. Il avoit déja intenté divers procès à Lambert Daneau, à J. Ursin, à Pezelius, à Grabius, &c. sur la Personne du Christ, sur sa Majesté divine, sur sa séance à la droite du Dieu Tout-puissant,

Anti-Paræus. sur la destruction des Autels, & l'abrogation qu'ils avoient faite de la Liturgie. Il avoit purgé une grande partie de la Silesie du Calvinisme, ayant su joindre le bras du Duc de Lignitz avec la force de sa voix, & de sa plume. Il avoit même livré divers combats aux Flacciens ou Illyriciens, à Samuel Huber, aux Ministres d'Anhalt lorsqu'il attaqua David Paræus en particulier sur les Ecrits que celui-ci avoit faits pour justifier Calvin du Judaïsme que les Luthériens lui imputoient. L'Auteur de sa vie (1) nous apprend que ce fut en 1598. qu'il composa ses deux Anti-Parées: mais on peut rapporter l'origine de cette querelle à un livre que Hunnius avoit publié à Francford dès l'an 1575. sous le titre de *Calvinus Judaïsans*, sive, *Confutatio corruptelarum in explicandis Scripturæ testimoniis in veteri Testamento de Trinitate*. Il avoit renouvellé la querelle dans son premier *Anti-Paræus* imprimé encore à Francford vingt-trois ans après; & sur ce que Paræus ne témoigna point en être satisfait, il donna quelque tems après son second *Anti-Paræus*, *de Calvino Judaïsante* tant en Latin qu'en Allemand dans la même Ville in-8° comme le premier. Nous voyons cette édition datée de l'an 1599. en divers endroits: mais cette différence doit être reputée pour rien, lorsqu'on sait la pratique des Libraires, qui ayant achevé leurs impressions de la Toussaints ou la saint Martin, ont coutume de ne les dater que de l'année suivante. Mais je crois qu'on peut reformer la date de 1594. que donne Mr Lipenius sous le titre de la sainte Trinité, où on lit parmi les ouvrages de Hunnius sur ce Mystére: *Anti-Paræus*, id est, *Refutatio in defensionem corruptelarum quibus Joannes Calvinus Scripturæ testimonia de Trinitate, & Christo corrupit. Wittebergæ* in-4° 1594. Les deux Anti-Parées ont paru encore depuis à Wittemberg en Saxe, & ailleurs en diverses formes. Je n'ajoute ici rien de la personne, & de la vie de leur Auteur après l'abregé que je vous en ai fait dans notre article de l'Anti-Gretzer; je vous ferai seulement remarquer que David Paræus entreprit de se défendre par un livre nouveau qu'il fit imprimer à Neustadt l'an 1599. in-8° sous le titre d'*Orthodoxus Calvinus oppositus Pseudo Calvino judaïzanti*; Ouvrage qui fut imprimé quarante-deux ans après à Genève.

§. II.

Albert Grawer qui s'étoit toujours déclaré jusqu'alors le fidéle disciple de Hunnius, voyant que David Paræus continuoit toujours d'écrire en faveur de sa Secte, après la mort de son Maître qui étoit arrivée l'an 1603. se crut en état de succeder à la commission que

1 Leon. Hutter. ap. M. Adam.

Hunnius avoit prise d'écrire contre lui. Il dressa quelques années Anti-Paræus.
après un nouvel *Anti-Paræus* pour mettre à couvert le sens des paroles de Jesus-Christ en la consecration de son Corps contre le trope des Calvinistes, & il le fit imprimer sous le titre d'*Anti-Paræanum propugnaculum*, vel, *solida & invicta defensio argumentorum quibus Calvinistarum Metonymia quam verbis Christi in sacra cœna affingunt funditus destruitur.* A Leipsick l'an 1611. in-4°. Ce qui fut suivi l'année d'après d'un autre Ouvrage intitulé: *Absurda absurdorum absurdissima Calvinistica absurda*, imprimé à Iéne, où l'on a réimprimé long-tems depuis l'*Anti-Paræus*, dans le volume de *Polemica sacra.*

☞ Ce Grawer dont je ne vous avois pas encore fait l'histoire, étoit né à Messkow dans la Marche de Brandebourg le troisiéme d'Avril de l'an 1575. Il fit ses premiéres études à Perleberg, & à Soehaus. A douze ans on l'envoya à Rostock où il étudia en particulier chés un de ses parens qui enseignoit en Ville. Au bout de quatre ans il passa à Francford sur Oder, & deux ans après à Wittemberg où il fut fait Maître ès Arts lors qu'il n'avoit encore que dix-neuf ans. Ce fut alors qu'il demeura avec Gilles Hunnius dont je vous ai parlé. Ce fut lui qui le détermina à la Théologie, & qui le conduisit dans cette étude. L'an 1595. il fut appellé en Hongrie pour y enseigner la Théologie Luthérienne, & pour traiter la Controverse contre les Calvinistes dont ce Royaume étoit rempli. Après la prise d'Agria par les Turcs, il s'en revint à Wittemberg l'an 1599. & fut fait principal du Collége d'Islebe où il fut neuf ans, après lesquels il devint Doyen général de Mansfeld. L'an 1609. il passa Docteur en Théologie dans l'Université de Iéne le vingt-septiéme Octobre, & l'an 1611. le vingt-neuf d'Août il fut nommé Professeur ordinaire en Théologie dans la même Université. Il épousa une femme qui ne lui donna point d'enfans. Enfin il se vit premier Ministre, & Surintendant Ecclésiastique du Diocése de Veimar en Thuringe le vingt-septiéme Janvier de l'an 1616. & il mourut le 30. de Novembre de l'an 1617. n'ayant pas encore 43. ans accomplis.

L'Anti-Paræus de Leonard Hutterus ne parut qu'après celui de Grawerus, quoique son Auteur fut plus ancien dans le monde. Il regarde les moyens de paix & de reconciliation, que Paræus avoit proposés pour la réunion des Réformés avec les Evangéliques, je veux dire des Calvinistes avec les Luthériens. Le livre de Paræus avoit été imprimé à Heidelberg au commencement de l'an 1616. in-4° sous le titre d'*Irenicon*, sive, *De unione, & Synodo Evangelicorum liber votivus.* Hutterus qui n'avoit plus que huit mois à vivre

quand il vit l'Irenicon de Paræus, eut encore assés de loisir pour composer deux Traités différens contre cet Ouvrage. Il eut la satisfaction d'en voir sortir un de la presse sous le titre de *Irenicon verè Christianum, sive, Tractatus de Synodo, & unione Evangelicorum non fucatâ conciliandâ* : mais le second qui est l'*Anti-Pareus* a tout l'air d'un Ouvrage posthume : c'est pourquoi il est appellé indifféremment par les uns *Irenicon Anti-Paræanum*, & par les autres *Anti-Irenicon-Paræanum*. Le premier titre attaque la personne de l'Auteur, mais le second n'attaque que l'Ouvrage, c'est une variation qui probablement n'est venuë que de ceux qui ont pris soin de l'édition de Wittemberg & de celle de Francford.

☞ Leonard Hutterus étoit né dans Ulm Ville de Souabe au mois de Janvier de l'an 1563. Il commença ses études sous son Pere qui étoit Prédicant du lieu & les alla continuer à Strasbourg. Il passa Maître ès Arts sous Jean Pappus au mois d'Octobre de l'an 1583. En 1591. il alla à Leipsick, & deux ans après à Heidelberg puis à Iéne en Thuringe. En 1596. il fut fait Professeur en Théologie à Wittemberg, & il se maria l'an 1599. puis il mourut le 23. de Septembre de l'an 1616.

Pour ce qui est de David Paræus, je me vois obligé de remettre à une autre occasion, le desir que j'aurois de vous en dire autant que de Grawer & de Hutter, faute d'avoir entre mes mains l'histoire que son fils Jean Philippe a publiée de sa vie & de sa mort. Sachés cependant par provision que David Paræus étoit né à Franckstein en Bohème, ou plutôt à Francostein dans la haute Silesie l'an 1548. qu'il fut élevé dans le Calvinisme ; qu'il fut Professeur en Théologie à Heidelberg ; qu'en 1576. il fut Pere d'un fils nommé Jean Philippe devenu célébre par ses Ouvrages ; qu'il ne fut pas député au Synode de Dordrecht, mais qu'il y envoya son jugement sur les cinq Propositions des Remontrans lequel y fut bien reçu ; que ses Commentaires sur l'Epitre aux Romains furent brûlés à Londres par la main du Bourreau, pour les opinions pernicieuses qu'il avoit de la Monarchie ; & qu'il mourut l'an 1622.

## ANTI-PELARGUS.

CHristophe Storck a beaucoup écrit contre les Luthériens depuis qu'il eut abandonné leur Communion pour celle des Calvinistes. Si l'ANTI-PELARGUS étoit le fruit de quelqu'un

d'eux qui se seroit crû obligé de le remercier pour l'avoir instruit, persuadé, ou attiré à son parti; Mr de saint Yon pourroit nous montrer dans cet *Anti* un jeu d'esprit assés ingénieux. Anti-Pelargus.

Je sai déja assés d'Allemand, repartit Mr de S. Yon, pour ne pas ignorer que *Storck* en cette langue veut dire une *Cicogne*, & je devine que quelque Adversaire de Storck aura voulu exprimer à la Grecque par le terme régulier d'*Anti-Pelargus*, ce qu'il auroit marqué en langue vulgaire par celui de *Wider-Storck*, sans y entendre d'autre finesse.

Cela est tout naturel, reprit Mr de Rintail, & la chose me paroît d'autant plus probable que Storck s'appelloit déja tout communément Pelargus lors qu'on vit l'Anti-Pelargus s'élever contre lui. Il est certain que s'il y avoit eu un jeu d'esprit sur la reconnoissance ou la gratitude, il faudroit recourir à l'ironie pour entrer dans l'esprit de son Auteur, & croire qu'il en seroit de l'Anti-Pelargus comme de l'*Eucharisticon* de Mr de Saumaise au P. Sirmond pour son *Adventoria Caussidico Divionensi*.

L'*Anti-Pelargus* n'est proprement qu'un Recueil de Disputes partagées en deux tomes touchant les contestations qui se sont élevées entre les Luthériens & les Calvinistes. Il fut imprimé à Giessen en Hesse sans que l'Imprimeur ait eu la curiosité de marquer l'année de l'impression.

Son Auteur étoit un Docteur Luthérien nommé Henri Eckard natif de Wetter au Lantgraviat de Hesse. Il vint au monde l'an 1582. le 19. d'Octobre au commencement de la réformation du Calendrier. Il fit ses premiéres études dans son Pays jusqu'à l'âge de 14. ans qu'il fut envoyé à Marpurg où il eut Rod. Goclenius pour Maître en Philosophie, & passa Maître ès Arts l'an 1599. Il fit sa Théologie sous Balth. Mentzer & Winckelman, & il prit le bonnet de Docteur dans la nouvelle Université de Giessen le 16. de Novembre de l'an 1607. Il avoit déja fait la fonction de Diacre & de Ministre en divers endroits lors que le 29. de Février de l'an 1608. il fut nommé Professeur en Théologie à Giessen, jusqu'à ce qu'en 1616. il fut établi Evêque & Inspecteur général du Diocése d'Altembourg en Misnie. Il eut trois enfans de sa premiére femme & onze de sa seconde. Il mourut l'an 1626. âgé de 41. ans & trois mois.

☞ Christophe Pelargus étoit de Suidnick ou Sweidnitz Ville & Duché de Silesie. Il naquit l'an 1565. & fut élevé dans le Lutheranisme. Après avoir étudié & enseigné dans quelques villes de Saxe, il s'arrêta & fixa sa demeure à Francford sur Oder dans le Marqui-

sat de Brandebourg, il passa Docteur en Théologie dans l'Université de cette Ville l'an 1590. & fut fait Recteur de la même Université la même année pour la premiére fois. Il fut encore honoré cinq fois depuis de la dignité du Rectorat en 1598. 1608. 1616. 1624. & 1633. Il fut aussi Professeur en Théologie, puis des saintes Ecritures dans le même lieu, & fut vingt-cinq fois Doyen de la Faculté de Théologie. Il avoit paru long-tems fidéle disciple & zélé défenseur de Luther. Mais il abjura enfin le Luthéranisme publiquement l'an 1614. pour embrasser le Calvinisme, & témoigna souvent depuis malgré toutes les injures & les malédictions dont les Luthériens le chargérent, qu'il n'avoit jamais été intérieurement persuadé de leurs opinions. C'est ce qui a fait dire à Daniel Cramer & à Conrad Schlusselbourg que Pelargus étoit un grand Maître dans l'art de dissimuler, & qu'ils l'avoient connu fin Calviniste caché près de trente ans durant sous le masque d'un Luthérien. Il mourut le 10. de Juin seconde Fête de la Pentecôte de l'an 1633. âgé de 68. ans.

---

## ANTI-PONIATOW.

68 AH! dit Mr de Brillat, nous allons apprendre des nou-
§. 1. velles de la Prophétesse Poniatow. Nous saurons si elle est resuscitée.

Un Auteur Calviniste, répondit Mr de Rintail, nous assure qu'oui dans un Livre de l'an 1687. & prétend que la mort & la resurrection de cette Christine Poniatow est le type de la mort & de la résurrection de l'Antechrist. Que voulés-vous? Les Protestans ont pris le change contre les Catholiques. C'est leur tour à nous débiter leurs visions, leurs revélations, leurs miracles, & leurs Prophetes. C'est peut-être leur dernier reduit. Mais il ne s'agit point de cela entre nous. L'Anti-Poniatow, n'est pas contre la Prophétesse Protestante Christine Poniatow, mais contre Julien Poniatow Gentilhomme Polonois, Seigneur de Duchniki, Calviniste & peut-être parent de la Prophetesse. Il avoit publié un Livre Latin à Francford ou à Hanaw l'an 1620. in-4°. sur la question de savoir si les Anges & les Bienheureux connoissent parfaitement Dieu tel qu'il est dans son essence. Mais l'année ne fut point expirée, qu'on vid paroître contre lui l'Anti-Poniatow à Leipsick in-4°.

☞ L'Auteur de cet Ecrit étoit un Docteur Luthérien nommé

Mathias Hoe de Hoenegg, Sieur de Gonsdorff & de Lunckwitz, Comte Palatin ou Conseiller d'Etat de l'Empereur d'Allemagne, Confesseur, Prédicateur & Conseiller de l'Electeur de Saxe. Il étoit né à Vienne en Autriche le 24. de Février, jour de Bissexte de l'an 1580. Ses parens lui firent faire ses études dans l'Université Luthérienne de Wittemberg. Il y prit les dégrés ordinaires dans les Facultés, & eut depuis divers emplois Ecclésiastiques parmi les Protestans. Mr Puffendorff au huitiéme Livre de son histoire de Suéde dit que ce Théologien avoit reçu onze mille écus de l'Empereur, pour persuader à l'Electeur de Saxe que le Traitté de Prague contre les Suedois n'étoit nullement préjudiciable à la Religion Protestante. Mr le Clerc juge de là que Hoë empêcha la paix & la réunion entre les Protestans auprès de l'Electeur parce qu'on ne lui presenta point d'argent (tom. 3. pag. 458.) Il mourut à Dresde le 4. jour de Mars de l'an 1645.

## ANTI-PRÆ-ADAMITA.

68 MR Lipen cite un Anti-Præ-Adamite de Micrælius,
§. 2. Professeur de Stetin en Pomeranie, mort en 1658. Mais je crois qu'il a voulu nous marquer en un seul mot la matiére du Livre plutôt que son titre.

## ANTI-PUCCIUS.

69 FRançois Pucci d'Italie de mauvais Catholique étoit devenu faux Catholique. Dans cette considération j'avois mis l'*Anti-Puccius* du Luthérien Osiander au nombre des Anti des Protestans contre les Catholiques, sans prétendre pourtant qu'on en dût tirer la moindre conséquence en faveur de sa prétenduë Catholicité. Il est constant qu'il a levé le masque après s'être retiré parmi les peuples revoltés contre l'autorité spirituelle du S. Siége. Si vous croyés qu'il ait mieux aimé se rendre disciple de Zwingle ou de Calvin, que de se faire Acephale, ou même chef de secte, je vous permets de faire transporter ici l'Anti-Puccius dont je vous ai entretenu dans l'Article 33. de notre conversation d'hier.

## ANTI-RATHMAN

70 IL se presente à moi, continua Mr de Rintail, trois Rathmans tous Luthériens que je ne cherche point, & j'en cherche un quatriéme qui ait été Calviniste & que je ne trouve point. C'est néanmoins à ce dernier que j'appliquerois volontiers l'*Anti-Rathman* de Jean Behm, Auteur Luthérien qui le fit imprimer à Dantzick l'an 1629. in-4° après avoir déja écrit contre divers Calvinistes de Brandebourg & nommément contre J. Crocius, J. Bergius, & Chr. Pelargus qui ont fait tous trois la matiére de quelques *Anti* de Luthériens.

☞ J. Behm étoit né à Konigsberg en Prusse le 23. de Juin de l'an 1578. Il fit ses études dans le Pays, jusqu'à la fin du siécle qu'il fit un voyage de neuf ans en Allemagne. Etant à Leipsick il y passa Bachelier en 1601. puis Maître ès Arts en 1602. En 1603. il alla étudier à Wittemberg. Etant retourné à Leipsick l'an 1606. il s'attacha avec tant d'assiduité à la personne de Calvisius, qu'il en devint Chronologiste. En 1607. il voulut voir la Hollande & la Flandre, & il retourna au bout de six mois à Wittemberg, où il se fit passer Docteur en Théologie l'an 1608. après avoir ouvert une Ecole de Chronologie dès l'année précédente. Ayant reçu le bonnet il s'en retourna dans son Pays, où un mois après qui étoit le commencement de Janvier de l'an 1609. il fut fait Professeur extraordinaire en Théologie, & sur la fin de la même année Prédicateur de la Cour Ducale. L'an 1612. il fut Professeur ordinaire & en 1613. Assesseur du Consistoire de Sambickz ou Sambie, où il y avoit autrefois un Evêque residant à Konigsberg suffragant de Riga. Il s'étoit marié le 7. de Septembre de l'an 1611. & il mourut entre les bras de sa femme & de ses enfans le 27. d'Avril 1648.

## ANTI-SADEEL.

71 VOus nous avés assés bien preparés, dit Mr de Brillat, à vous entendre discourir de l'*Anti-Sadéel* depuis que vous nous avés débité l'histoire de l'*Anti-Martinius*.

Je me suis contenté, répondit Mr de Rintail, de vous le nommer en passant, comme on est obligé de dire au moins le nom du pere d'un homme dont on fait la vie.

J'ajoute

J'ajoute ici que l'Anti-Sadéel a eu pour Auteur celui qui a fait depuis l'Anti-Martinius, je veux dire ce fameux Luthérien Balthasar Mentzer, qui ne vous est plus inconnu depuis notre Entretien d'hier sur l'Anti-Pistorius. Anti-Sadéel.

L'Ouvrage parut pour la premiére fois à Wittemberg l'an 1594. puis à Giessen l'an 1609. & enfin l'an 1615. dans la même Ville sous le titre d'*Anti-Sadéel*, autrement, *Elenchus errorum Antonii Sadeelis*, touchant la céne du Seigneur, la Personne & les Natures de Jésus-Christ, &c (1). Martinius qui demeuroit encore dans le Collége de Herborn au Comté de Nassaw, entreprit de défendre Sadéel : mais je vous ai fait remarquer ailleurs ce que lui coûta sa défense.

Sadéel n'étoit plus en état de se défendre par lui-même, étant mort près de trois ans avant que Mentzer eut songé à écrire contre lui.

☞ Il étoit né l'an 1534. au Château de Chabot dans le Diocèse de Mascon en Bourgogne du côté de la Savoie. Son pere étoit des Barons de Chandieu, autrement la Roche-chandieu ancienne Noblesse du Royaume, connue dans notre histoire : & sa mere étoit de la maison des Chabots. Il perdit son pere à l'âge de quatre ans. Sa mere qui avoit destiné son aîné pour les armes, envoya Antoine à Paris pour faire ses études. De-là il fut étudier en Droit à Toulouse & de Toulouse il passa à Genève, où Calvin & Beze achevérent de le pervertir (1).

Etant retourné à Paris pour un procès concernant la succession de son pere & de son oncle, il se mit sous la conduite du Ministre Coulonges qui le détermina à l'étude de la Théologie, & peu de tems après on le mit au nombre des Ministres de Charenton, De Paris. n'ayant guéres plus de vingt ans. Après quelques dangers qu'il courut de la vie à Paris, il se retira à Orleans où il dogmatisa pendant quelques mois, au bout desquels il revint à Paris pour assister au premier Synode des Huguenots. Depuis la mort de Henri II. il se remua plus que jamais pour l'établissement de sa secte : mais son humeur inquiéte, & turbulente, l'ayant rendu odieux même à quelques-uns de la Noblesse Huguenotte, il quitta la France, & se retira à Lausanne en Suisse où il fit le Ministre jusqu'à ce que voyant qu'on donnoit quartier aux Huguenots en France, il vint faire le Prédicant à Lyon, & dans la Bourgogne. De-là il se mit à la suite du Roi de Navarre auprès duquel il fut trois ans avant la conversion de ce Prince, après quoi il s'en retourna à Genève où il avoit laissé sa

(1 2. Witt. pag. 249. Jac. Lect. Epist. ad Whitgliff. Cantuar. Arch.

femme, & ses enfans. Il y mourut assiégé de Beze des autres Ministres, & d'une foule de Huguenots le treisiéme de Février de l'an, 1591. âgé de 57. ans.

## ANTI-SALMASIUS.

72 J'Ai oui parler d'un petit ANTI-SALMASIUS composé par Mr. Korthol Professeur à Kiel dans le Duché de Holstein que je crois encore vivant. On dit qu'il attaque Mr de Saumaise sur le sens que doit avoir le mot de *Pain quotidien* dont il est parlé dans l'oraison Dominicale ; & qu'il a été imprimé depuis onze ou douze ans avec une espéce de petit *Anti-Baronius.* J'attens quelques éclaircissemens sur cet Anti-Salmasius, pour pouvoir vous en parler avec plus d'éxactitude.

## ANTI-SIMONIUS.

73 §. 1. L'Auteur de l'Anti-Simonius étoit un Luthérien, & Simonius son Adversaire étoit Calviniste. Mais le sujet de leur querelle n'étoit pas un point de controverse Théologique. Nous en parlerons dans une autre occasion où nous verrons les *Anti* de Philosophie, & de Médecine.

## ANTI-STEGMANUS.

74 §. 2. L'Auteur de l'Anti-Stegman étoit pareillement Luthérien comme les Auteurs des deux Anti-Ostorodes, de l'Anti-Enjedin, de l'Anti-George : mais Stegman, Ostorode, & les autres étoient encore moins que des Calvinistes en matiére de Catholicité. Vous les verrés à part dans une petite liste d'*Anti* contre les Sociniens, quand j'aurai achevé celle qui regarde les Protestans.

## ANTI-STENIUS.

74 Paul Stein ou Stenius l'un des quatre Députés du Lantgrave de Hesse au Conciliabule de Dordrecht, portoit la qualité de Ministre de la Cour, & Professeur en Théologie au Collége de la Noblesse dans la Ville de Cassel. Il se fit distinguer dans le Synode par la dispute publique qu'il soutint le Mercredy sixiéme de Février 1619. dans la 75. session sur la grace de Dieu par laquelle l'homme est régéneré.

§. I.

Quelques mois avant que de partir pour Dordrecht, il avoit fait un grand Sermon aux habitans de Cassel le vingt-deuxiéme jour de Juin 1618. touchant l'amour de la paix, & la nécessité de la reconciliation des esprits divisés en Allemagne sur la Religion. Il avoit souvent apostrophé les Luthériens en les conjurant ardemment de vouloir se réunir avec les Réformés Sacramentaires, affectant de les appeller par tout son discours ses *très-chers Freres*, & faisant retentir fort haut la *fraternité Evangélique* à laquelle il les convioit. Son discours n'auroit été bon que pour ses Auditeurs, s'il n'avoit eu le soin de le faire imprimer pour le faire lire aux Luthériens répandus par l'Allemagne. Les impressions que fit sa lecture ne produisirent pas l'effet qu'il avoit espéré de la publication de son Sermon: mais elles lui firent connoître au moins que la réunion leur paroissoit plus difficile qu'il ne l'avoit faite en prêchant. Voyant qu'ils passoient même à la censure de son discours, il se crut obligé de travailler à sa justification, & publia sa défense peu de tems après.

Elle ne manqua pas de tomber entre les mains de ce Balthasar Mentzer dont je vous ai parlé tant de fois. Après l'avoir examinée, il y trouva la matiére de deux Anti-Steinius: mais avant que d'y travailler, il produisit l'Examen qu'il avoit composé en Allemand de la *défense du Sermon de Steinius*, & le fit imprimer dès l'an 1618. Son premier Anti-Steinius écrit en Latin, ne parut que deux ans après. L'Ouvrage imprimé à Giessen in-4° consistoit en neuf Questions dans lesquelles il prétendoit faire voir que ce qu'avoit avancé Steinius pour prouver que les Protestans de la Confession d'Ausbourg, & les Zwingliens ou Calvinistes convenoient ensemble de tous les points essentiels à la Foi, n'étoit qu'une vision; & que toutes

les vuës qu'il avoit proposées pour la réunion, étoient une vraie chimère.

Steinius répondit en Allemand, & il s'appliqua particuliérement à refuter l'Examen de la défense de son Sermon. Sa Réponse fut imprimée à Francford l'an 1622. in-4°. Mentzer repliqua en Latin par son second ANTI-STEINIUS qui parut encore à Giessen in-4° l'an 1623. Il étoit partagé en huit Questions, dans lesquelles il refutoit les idées que Steinius avoit données de la *Fraternité Evangelique*, & tâchoit ensuite de montrer en quoi devoit consister la vraie Fraternité des Prétendus Réformés avec les Prétendus Evangeliques.

§. II.

Un Auteur moderne (1) fait mention d'un autre ANTI STEINIUS qu'il attribuë à Polycarpe Lyser Théologien, Professeur de Leipsick mort en 1633. Mais n'ayant rien trouvé dans la vie de Lyser publiée par le Sieur Hopffner, ni dans le Catalogue de ses Ouvrages, qui m'ait fait connoître qu'il eût jamais eu affaire à Steinius, j'ai examiné les circonstances du titre que l'on nous a donné de son prétendu *Anti-Steinius* (2); & je leur ai trouvé tant de ressemblance avec celles du premier *Anti-Steinius* de Mentzer pour la matiére du sujet, le nombre des Questions, & le lieu de l'impression que je ne doute presque point qu'il n'y ait eu de la confusion, & que le nom de Lyser n'ait pris la place de celui de Mentzer dans le titre de cet *Anti-Steinius*.

1 Lipen. Bibl. real. Theol. tom. 1. p. 391. 2 Pag. 250. ad marg.

## ANTI-STURMIUS.

75 SI vous vous souvenés de l'état où la Religion s'est trouvée dans la ville de Strasbourg depuis le tems de Bucer, vous ne serés pas étonnés d'apprendre que le fameux Rhéteur Sturmius ait pû y demeurer pendant plus d'un demi siécle en qualité de Professeur dans son Université, & qu'il y ait fait une profession publique du Calvinisme, Mais ne prétendés pas qu'il ait pû jouir d'un calme continuel dans les agitations que cette Ville a souffertes de tems en tems.

Nous ne devons pas douter qu'il n'ait eu presque autant d'Adversaires, qu'il y avoit d'habiles Luthériens de son tems dans l'Alsace,

& la Souabe. Mais de tout ce grand nombre, il n'y a que Jean Pappus de Strasbourg, & Luc Osiander de Tubingue qui nous ayent donné lieu de parler d'eux dans la liste de nos *Anti.* Car vous me permettrés de compter ici pour rien les disputes *Anti-Sturmiennes* attribuées par Menon Hanneken à ce Balthazar Mentzer dont vous devés avoir la tête rompuë depuis notre conversation d'hier. Anti-Sturmius.

Les contestations que Sturmius a euës avec Luc Osiander, lui ont valu plus d'un Anti-Sturmius. Son premier Ouvrage de ce nom parut à Tubingue vers le commencement de l'an 1580. ou la fin de l'année précédente.

Sturmius lui répondit par un Anti-Osiander qui fut redevable à la facilité, & à l'habitude que Sturmius avoit d'écrire, de la promptitude avec laquelle il fut mis au monde.

On vit peu de tems après paroître un Avanturier caché sous un masque qui sembloit avoir été formé sur le visage de Sturmius même. C'étoit un petit stratagème dressé pour lui insulter, ou pour le faire tomber plus aisément dans quelque piége. L'Avanturier s'étoit donné le nom de *Laonicus* (qui est un *Nicolaus* renversé) *Anti-Sturmius Sieur de Sturmeneck Chevalier de la Toison d'Or :* mais ce ne fut pas Sturmius qu'il vint attaquer. Il tourna ses armes contre Lambert Daneau Calviniste François dont je vous ai parlé, & qui avoit fait de son côté un Anti-Osiander comme Sturmius, imprimé la même année, croyant l'épouvanter par le spectre nouveau de cet *Anti-Sturmius.* L'Auteur qui s'étoit ainsi transformé, n'étoit autre que notre Osiander, & il fit paroître son ouvrage dès la fin de la même année à Tubingue in-4° sous le titre de *Laonici Anti-Sturmii à Sturmeneck Equitis Aurati spongia adversùs Lamberti Danæi Calvinistæ Gallicani Anti-Osiandrum.*

Voulant montrer qu'il se croyoit assés fort pour tenir contre deux à la fois, il retourna presque en même tems à la charge contre Sturmius, & il produisit son second Anti-Sturmius dès le commencement de l'an 1581. dans la même forme & dans la même Ville de Tubingue.

Sturmius vit bien-tôt le tort qu'il avoit eu de vouloir repousser un *Anti* par un autre *Anti*, je veux dire de payer son Créancier en espéce, & de lui rendre une injure pour une autre injure. Il ne jugea donc point à propos de lui envoyer un second Anti-Osiander, mais il crut devoir prendre le parti de l'ironie pour lui dresser une Rétractation qui étoit un stratagème plus subtil sans doute que celui du Chevalier de Sturmeneck. Sa Rétraction fut imprimée à Neubourg

Anti-Sturmius. dans le Palatinat (1) l'an 1581. in-4° ſous le titre de *Palinodia ad Lucam Oſiandrum.*

Oſiander perſuadé qu'un nouvel *Anti-Sturmius* ne feroit plus de ſaiſon, ſe ſervit de l'artifice qu'il avoit remarqué dans cette prétenduë Rétractation de Sturmius pour lui en marquer ſa reconnoiſſance. Le compliment qu'il lui fit ſur ce ſujet, fut publié à Tubingue in-4° en la même année ſous le titre d'*Epiſtola Euchariſtica ad Joh. Sturmium pro edita Palinodia Ironica* après quoi on ſe tût de part & d'autre.

☞ Luc Oſiander étoit fils du vieux André qui avoit tant excité de troubles parmi les Luthériens touchant la juſtice de l'homme devant Dieu. Il étoit Pere du jeune André qui s'eſt ſignalé de ſon côté dans l'Univerſité de Tubingue ; & ſelon les apparences il étoit Biſaïeul de M. Oſiander d'aujourd'hui ( Jean Adam ) Chancelier & Prévôt de Tubingue grand Adverſaire du Particulariſme & du Syncrétiſme. Luc Oſiander ayant quitté la Pruſſe où ſon Pere s'étoit retiré vint s'habituer en Souabe, & trouva de l'emploi à Plabyr ou Blaubeur bourgade du Duché de Wittemberg. Il fut enſuite Miniſtre de la Cour du Duc, puis de la ville d'Eſling.

Il ſe ſignala au fameux Colloque de Maulbrunn dont il fut le Sécrétaire. Il fut Profeſſeur dans l'Univerſité de Tubingue tant pour l'Ecriture-Sainte que pour la Théologie, & il mourut le 17. jour de Septembre de l'an 1604.

Jean Sturmius étoit natif de Schleyden ou de Sleide petite ville & Comté au Midi d'Aix-la-Chapelle, entre les Duchés de Juliers, & de Limbourg & l'Archevêché de Tréves. Il n'y avoit qu'un an que la ville de Sleide avoit produit le célébre Hiſtorien Jean Sleidan, lors que Sturmius ſon compatriote vint au monde le premier jour d'Octobre de l'an 1507. Il commença ſes études dans ſon pays, & les alla continuer à Liége & à Louvain. De là il paſſa à Paris où il ſe perfectionna dans le Grec, l'Eloquence, & la Philoſophie. Après il ſe tranſporta à Straſbourg, où il s'établit ſi bien qu'il y demeura le reſte de ſes jours, & enſeigna l'eſpace de cinquante & un ans dans l'Univerſité dont il fut ſouvent Recteur. J'oubliois preſque de vous dire, qu'étant à Louvain, il dreſſa une boutique d'Imprimerie conjointement avec Rutger Reſcius Profeſſeur en Grec dans l'Univerſité, & qu'ayant imprimé un Homere, & quelques autres Auteurs Grecs, il en apporta la plupart des exemplaires à Paris l'an 1529. où il les vendit. Qu'il épouſa une Jeanne le Pois, ſe fit Maître de Penſion, & s'enrichit par le grand nombre qu'il eut de Penſionnaires d'Alle-

1 Neapoli Palatin.

magne, d'Italie, d'Angleterre, aussi bien que de France. J'ajouterai qu'après avoir pris le bonnet de Docteur en Médecine, & avoir enseigné le Grec à Paris, ce fut son changement de Religion qui le fit quitter cette ville pour Strasbourg, où étant devenu aveugle dans ses derniéres années, il mourut entre les bras de sa troisiéme femme le 3. jour de Mars (vieux style) de l'an 1589. âgé de 81. ans cinq mois & deux jours.

---

## ANTI-VORSTIUS.

76 LE Sieur Jean Vorstius Allemand natif de Berlin, sujet de l'Electeur de Brandebourg, qui est considéré parmi nous pour un Grammairien, & un Critique, plus que pour un Théologien, ayant fait imprimer dans la ville de Cleves l'an 1662. in-4° un volume de *Dissertations sacrées* partagées en trois livres, les Docteurs Luthériens ne les trouvérent point à leur goût. Quelques-uns écrivirent contre lui: mais je crois que le Sieur Samuel Cocus fut le seul d'entre eux qui ait employé le terme choquant d'ANTI-VORSTIUS. Son Livre fut imprimé à Leipsick l'an 1664. in-4° sous le titre d'*Anti-Vorstius tribus Dissertationum Libris Johannis Vorstii oppositus.* Jean Vorstius s'est défendu contre Samuel Cocus en répondant à d'autres Adversaires qui l'avoient attaqué. C'est tout ce que j'ai pû savoir de cette dispute.

§. II.

*ANTI-WILLIUS.* Voyés ci-après nombre 84. §. I.

---

## ANTI-ZWINGLIO-CALVINIANUS.

77 ENfin vous trouverés bon, Messieurs, que je finisse les *Anti* des Luthériens contre les Calvinistes par un ANTI ZWINGLIO-CALVINIANUS, je veux dire, par le Livre d'un Auteur Luthérien nommé Erasme Willichius qui le fit imprimer à Wittemberg l'an 1646. in-4° sous le titre de *Lutherus Anti-Zwinglio-Calvinianus.* Vous comprenés la force, & l'étenduë de ce titre, il renferme lui seul tout ce que la Secte de Luther a pû imaginer en général contre celle de Zwingle, & de Calvin sous le titre d'*Anti*; & il rassemble

en idée ce que je vous ai dit séparément dans les articles des Anti-Cingliens, & des Anti-Calvins. Voyons maintenant si les Luthériens n'ont point fait de bréche à la Fraternité Evangelique qu'ils font profession de garder entre eux, & qu'ils font sonner si haut contre les Calvinistes, lors même qu'ils témoignent le plus de zèle dans le refus qu'ils font de leurs conditions de paix, & de fraternité.



## CHAPITRE III.

### *ANTI* des Luthériens contre des Luthériens, ou

### *ANTI Luthériens Luthériens.*

MOnsieur de Brillat voulant ménager la poitrine & les poûmons de Mr de Rintail, commençoit à le complimenter sur la lecture qu'il venoit de faire ; il le convioit en même tems de remettre le reste à une autre conversation, & détournoit déja le discours ailleurs. Mais Mr de Rintail nous dit que si notre patience ne finissoit avant son courage, il acheveroit ce qu'il avoit à nous lire des *Anti* qu'il avoit recueillis sur la Théologie, ajoutant qu'il ne nous demanderoit plus qu'une conversation pour tout le reste des *Anti* concernant les autres sciences.

Puisque Mr de Rintail, dis-je à Mr de Brillat, veut paroître infatigable pour nous, profitons de la tranquillité que j'ai procurée à la compagnie en faisant fermer sa premiére porte. L'occasion d'un après-midi si favorable ne sera peut-être pas aisée à recouvrer un autre jour.

Il ne s'agit, reprit Mr de Rintail, que d'une audience de trois petits quarts d'heures, & il ne tiendra qu'à vous d'être encore des premiers au cabinet de Mr de V... au sortir d'ici. Je n'ai à vous débiter que cinq ou six *Anti* de Luthériens à Luthériens ; trois ou quatre de Calvinistes à Luthériens, & autant de Calvinistes à Calvinistes ; dix ou douze de Protestans en général contre les Sociniens, & les Infidéles ; & autant environ qui ont pour Auteurs quelques particuliers d'entre les Catholiques.

ANTI-

## ANTI-GROSSIUS.

78 JE commence par l'ANTI-GROSSIUS qui est composé en Allemand, & qui fut imprimé à Helmstadt où l'on n'a point coutume d'imprimer d'autres livres que ceux des Luthériens. C'est une ville de la Basse-Saxe située sur les extrémités de l'Archevêché ou Administration de Magdebourg, mais qui appartient maintenant au Duc de Brunswick. Tout est Protestant dans l'Université, & dans l'Imprimerie de cette ville. Ce petit détail seroit assés inutile ici, si je ne le croyois propre à vous persuader que l'*Anti-Grossius* doit être une piéce Luthérienne. D'ailleurs si l'on fait réfléxion que Grossius, ou Grossen contre lequel l'Anti-Grossius a été dressé, étoit un Syncretiste & que ceux de ce sentiment quoique disciples de Luther, se sont attirés un grand nombre d'Adversaires de leur Communion, sur tout dans la haute Saxe, ce sera encore un nouveau préjugé pour le Luthéranisme de l'*Anti-Grossius*. Mais je me trouve arrêté d'un autre côté, lorsque je vois que l'Anti-Grossius est attribué par Mr Lipen sous le titre Latin d'*Apologia Anti-Grossiana* à Jean Breving qui est le nom d'un Auteur Catholique de ces derniers tems, dont les ouvrages se trouvent presque tous imprimés à Maïence & quelques-uns à Würtzbourg, ville Catholique. Ceux qui seront mieux instruits que nous sur ce sujet, pourront nous apprendre s'il y a eu deux Brevings, ou deux *Anti-Grossius*.

☞ Cependant vous saurés que Chrétien Grossius qui en a fait le sujet, étoit né à Wittemberg en Saxe le 30. de Septembre de l'an 1602. Qu'il perdit son pere homme considéré dans la Robe le huitiéme Février 1627. & sa mere le 3. Août 1613. Il fit ses études de Grammaire à la maison, & les autres dans l'Université. L'an 1620. il passa Maître ès Arts, & se donna ensuite à la Théologie, & il quitta Wittemberg l'an 1623. pour s'établir à Leipsick où il fut six ans. En 1629. il fréquenta la plupart des Universités d'Allemagne & s'arrêta principalement du côté du Rhin. En 1632. il passa à Lubeck où il fut Précepteur chés un Conseiller de la Ville. L'an 1634. il fut fait Professeur en Théologie à Stetin & se maria. Il fut ensuite honoré des plus belles Charges que les personnes de sa Robe pouvoient posséder, Prédicateur, Assesseur du Consistoire, Conseiller de la Cour de Brandebourg, Trésorier du Clergé, puis Curé ou Pasteur de saint Nicolas de Stetin en 1645. Huit ans après il fut fait Surintendant général de la Pomeranie

Electorale & Prévôt de Colberg, puis de Stargard. Sa premiére femme mourut l'an 1668. âgée de 62. ans, & quelque tems après il se remaria à une jeune fille par la permission de ses enfans. Il mourut le 17. de Juillet de l'an 1673.

## ANTI-HUNNIUS.

79 JE vous ai fait connoître mes doutes sur la Religion de l'Auteur de l'Anti-Grossius, continua Mr de Rintail; mais j'ai des scrupules d'une autre espéce sur l'ANTI-HUNNIUS à qui l'on donnera le rang après l'Anti-Gretzer parmi les Satires contre les Catholiques, quand on voudra lui faire justice. Lorsque les Protestans qui nous alléguent l'*Anti-Hunnius* & la *Resolution Anti-Hunnienne* de Valentin Bullen Luthérien, comptent encore Hunnius parmi ceux de leur Communion : ou ils nous donnent lieu de croire qu'ils ont confondu Nicolas Hunnius Luthérien mort dès l'an 1643. avec Helfricus Ulricus Hunnius Jurisconsulte Allemand converti du Luthéranisme à l'Eglise Romaine qui vivoit en même tems que l'autre Hunnius; ou ils ont voulu dissimuler sa conversion, soit qu'ils ne la crussent pas véritable, soit qu'ils la jugeassent de peu de durée. Quoiqu'il en soit Val. Bullen fit imprimer contre lui son Anti-Hunnius à Leichen l'an 1633. in-8° sous le titre de *Resolutio Anti-Hunniana seu Responsio ad calumniosam Resolutionem tertiam præjudicialium Quæstionum H. Ulr. Hunnii.* Il témoigne dans cet Ouvrage être très-persuadé qu'il n'y avoit point de dissimulation dans son renoncement au Luthéranisme, & il fait assés connoître qu'il avoit lû son Livre des XII. *Argumens indissolubles de la Religion Catholique* qui avoit paru à Cologne in-12° dès l'an 1632.

Ce n'est donc pas l'Anti-Hunnius de Bullen que je voudrois produire si j'étois engagé de prouver que les Luthériens ont employé les *Anti* pour se maltraiter mutuellement.

## ANTI-LUBIN.

80 IL n'en est pas de même de l'ANTI-LUBIN d'Albert Grawer Professeur en Théologie à Iéne, & surintendant des Eglises du Duché de Weimar dont je vous ai fait l'histoire dans l'article de l'Anti-Paræus. Eilhard Lubin qui a donné la matiére à l'Anti-Lubin,

n'étoit pas moins Luthérien que Grawer, & il mourut dans la Secte comme il avoit vécu. Il avoit composé un ouvrage plusque Metaphysique sur l'origine, & la nature du peché où il avoit fait assés connoître qu'il étoit du nombre des Luthériens de la vieille roche touchant l'Election, la Reprobation, la Justification, la Liberté de l'homme &c. Son Livre avoit été imprimé à Rostock au Duché de Mecklebourg l'an 1596. & réimprimé dans la même Ville quatre ans après in-8° & in-12. sous le titre de *Phosphorus, de prima causa & natura mali, Tractatus Hypermetaphysicus, in quo multorum gravissimæ dubitationes tolluntur, & errores deteguntur* (1). Grawer toujours prêt à montrer qu'il étoit fidéle disciple de Gilles Hunnius qui a changé, par une variation de blanc à noir, le systême des Luthériens sur la Prédestination absoluë & la Grace de JESUS-CHRIST, jusqu'à se rendre suspect de Pélagianisme, se récria contre le Phosphore de Lubin, comme si ç'eût été quelque Cométe. Il l'accusa d'être tombé dans les paradoxes les plus exorbitans des Calvinistes, & il écrivit contre lui peu de tems après. Lubin lui répondit pour lui faire voir que ses accusations étoient de pures calomnies, & fit imprimer un nouveau livre à Rostock l'an 1600. sous le titre d'*Apologeticus quo Alb. Graw. calomniis respond.* &c. qui fut réimprimé en 1605. in-4° dans la même Ville.

Anti-Lubin.

Ce fut alors que Grawer se trouvant obligé de se défendre à son tour, dressa l'Anti-Lubin contre son Adversaire, il le fit imprimer à Magdebourg l'an 1606. in-4°, sous le titre d'*Anti-Lubinus*, sive, *Elenchus Paradoxorum Lubini, & Emblematum Calvinisticorum*, &c. *De prima causa, & natura mali.* L'ouvrage n'étoit que pour servir de réponse au Phosphore de Lubin: mais Grawer en fit un autre pour son Apologétique, & il fut imprimé par maniére d'Appendice avec l'Anti-Lubin sous le titre de *Reponsio ad elumbem Lubini Apologeticum.*

Je ne sai si Lubin en appella aux Théologiens de la Confession d'Ausbourg contre les mauvais traitemens de Grawer, & s'il fit dans cette intention le Livre intitulé *Tractatio Theologica de causa peccati, ad Theologos Augustanæ Confessionis in Germania* qu'il fit imprimer l'année suivante à Rostock in-4°, mais je puis assûrer que tous ces Ouvrages n'ont pas empêché la Postérité de le croire meilleur Humaniste que Théologien.

☞ Il étoit né le Mercredi d'entre le Dimanche de la Passion & celui des Rameaux XXIV. jour de Mars de l'an 1565. à Westerstede bourgade du quartier d'Ammerland. Il fit ses études en divers lieux

1 Georg. Calixt. cité par Jur. contre Scultet.

de l'Allemagne, à Leipsick, à Cologne, à Helmstadt, à Strasbourg, à Iéne, à Marpourg, & à Rostock. Il y réussit si bien qu'il devint habile Critique, & qu'il acquit la réputation de Poëte, d'Orateur, & de Mathématicien. Il fut fait Professeur en Poësie à Rostock l'an 1596. puis en Théologie l'an 1605. & il prit le bonnet de Docteur le 23. jour de Juin de la même année. Il se maria par deux fois, & il mourut le 2. jour de Juin de l'an 1621.

---

## ANTI-MEYFART.

81 LOrs que je vous entretins hier de l'*Anti-Becan* du Luthérien Meyfart Théologien & Ministre d'Erfurt en Thuringe, je ne vous fis point remarquer que cet Ouvrage quoique fait contre un Auteur Catholique ne plut pas également à tous les Protestans. Meyfart ayant trouvé lui-même qu'on y pouvoit désirer encore quelque chose qui manquoit à sa perfection; y fit une Addition après, comme s'il eût voulu y mettre la derniére main: & appella cette Addition *Coronis* en Latin, pour marquer que c'étoit l'accomplissement de son Anti-Becan. Il y toucha le dogme de l'Ubiquité Luthérienne concernant l'Humanité de JESUS-CHRIST. C'est le point qui lui suscita un Adversaire qui étoit d'ailleurs de la même Communion, nommé Gaspar Henri Marx. Cet homme entreprit de réfuter ce que Meyfart avoit écrit de l'Ubiquité par un Livre qu'il fit imprimer l'an 1630. in-8° dans Erfurt pour l'envoyer à Coburg où demeuroit encore Meyfart. Le Livre a pour titre *Anti-Coronis Meyfartica, cum Coronide Anti-Meyfartica &c.* Vous voyés que la premiére partie de ce titre est réguliére, & qu'elle en veut moins à la personne de Meyfart qu'à son écrit. Il n'en est pas de même de la seconde partie qui ne vaut guéres mieux qu'un *Anti-Meyfard.*

---

## ANTI-NAGELIUS.

82 PAul Nagelius est un fameux Visionnaire que la Secte de Luther à produit en Allemagne vers le commencement de ce siécle. Il étoit Professeur à Leipsick, & il a eu l'honneur de se voir Chef de Secte comme Valentin Weigelius autre espéce d'Enthousiaste Luthérien, quoique le Nagelianisme ait fait moins de bruit que le Weigelianisme.

Nagelius se croyoit destiné par la Providence pour révéler les Mystéres de l'Apocalypse. Pour en venir à bout, il avoit appellé l'Astrologie à son secours. Entre autres Visions il renouvelloit celle des Millénaires.

Plusieurs Luthériens prirent la plume pour le réfuter & pour arrêter le cours de sa nouvelle secte : mais de tous ses Adversaires je n'ai remarqué que Philippe Arnold qui ait fait un ANTI-NAGELIUS. C'est le titre qu'il mit à la tête d'un Livre Allemand qu'il fit imprimer contre Nagelius l'an 1612. in-4°.

---

## ANTI-SYNCRETISTE.

83 DEpuis hier, dit le jeune Mr de S. Yon, que je vous ai entendu parler des opinions syncretistiques d'un George Calixte, j'épie l'occasion de vous demander ce que c'est qu'un *Syncretiste*, & ce que veut dire *Syncretisme*.

Si j'avois à vous expliquer ces termes par leur étymologie, répondit Mr de Rintail, c'est à vous que ces Messieurs & moi devrions nous adresser. Vous ne manqueriés pas de nous conduire par les dégrés ordinaires des Grammairiens jusqu'à *συγκεράννυμι*.

Bon, reprit Mr de S. Yon, si vous disiés *Syncatriste*, & *Syncratisme*.

L'un vaut l'autre, répartit Mr de Rintail ; les Savans d'Allemagne qui parlent, ou qui écrivent en Grec, ne se croyent pas obligés de parler toujours le Dialecte commun : ou l'Attique, ils savent que l'Ionique a ses graces (1).

Quoiqu'il en soit, le *Syncretisme* des Allemans en matiére de Religion, n'est autre chose que le *mélange des Sectes différentes en une seule Communion*, ou si vous l'aimiés mieux : *La Réunion des Sociétés separées par le schisme*. Je ne sache point que personne ait encore fait l'histoire du Syncretisme : c'est pourquoi je vous en ferai la division telle que je pourrai. La maniére dont les Protestans ont traité l'affaire du Syncretisme soit en l'attaquant, soit en le défendant, nous donne lieu de le diviser en deux façons. Si l'on considére le Syncretisme

1 ¶ I[illegible] extrémement trompé d'avoir cru que [illegible]tisme, en Grec Συγκρητισμὸς, venoit de συγκεράννυμι, & qu'on avoit dit συγκρητισμὸς ioniquement, au lieu de συγκερατισμὸς dans la signification de *mélange*. Premiérement συγκερατισμὸς est un composé que les Grecs ne connoissent point. Secondement peu de personnes ignorent que Συγκρητίζειν & Συγκρητισμὸς sont des façons de parler proverbiales, empruntées des peuples de Crète, qui malgré leurs divisions ordinaires, ne manquoient pas de se réunir quand ils étoient menacés d'un péril commun. Plutarque dans son Traité de l'*amitié fraternelle* a mis ce proverbe dans tout son jour.

Anti-Syncretiste.

en lui-même, il y en a de quatre sortes. 1° Le Syncretisme général, c'est-à-dire, la réunion des Luthériens & des Calvinistes avec les Catholiques. 2° Le Syncretisme des Luthériens avec les Catholiques a l'exclusion des Calvinistes. 3° Le Syncretisme des Luthériens avec les Calvinistes à l'exclusion des Catholiques. 4° Le Syncretisme des Calvinistes avec les Catholiques. Mais cette derniére espéce ne doit point passer pour un Syncretisme d'Allemagne, où on n'a point encore agité la question de réunir les Calvinistes avec les Catholiques à l'exclusion des Luthériens. S'il faut admettre cette derniére espéce, on la prendra plutôt pour un Syncretisme de France, & d'Angleterre où les Ministres des Reformés, les Prélats des Episcopaux, & d'autres Auteurs (1) avoient dressé divers projets de Réunion, & fourni des moyens, & des propositions de paix avant que Louis le Grand eût rendu la France toute Catholique.

Mais si l'on regarde le Syncretisme par ses dispositions locales, on pourra le diviser en quatre autres espéces selon les lieux où il a pris naissance, & où il a été le plus agité. Ainsi l'on peut compter 1° Le Syncretisme de Helmstadt petite ville au Duc de Brunswic, c'est celui des Calixtins, & le plus célébre de tous. 2° Le Syncretisme de Cassel au Lantgraviat dont le Prince Guillaume Lantgrave de Hesse semble avoir été l'Auteur. 3° Le Syncretisme de Brandebourg ou de la Marche, dont Bugey & Botticher semblent avoir été les principaux promoteurs. 4° Le Syncretisme de Prusse dont on fait Auteurs Drejer, Laterman, & quelques autres Professeurs de Konigsberg. Mais à dire le vrai, je crois qu'on pourroit rapporter ces quatre sortes de Syncretisme local à la troisiéme espéce de la premiére division, je veux dire au Syncretisme des Luthériens avec les Calvinistes à l'exclusion des Catholiques. C'est le point dans lequel elles conviennent toutes quatre, quoiqu'elles différent entre elles par de certaines conditions qu'il seroit trop long de vous spécifier.

Le nombre des Ecrits que les Luthériens francs ont composés contre les Syncretistes, n'est pas aisé à compter: mais il s'en est trouvé peu qui ayent eu la dureté d'employer le titre satirique d'*Anti* pour repousser l'humeur pacifique de ces Ecrivains de reconciliation & de concorde. Je me contenterai de vous en nommer quatre ou cinq des plus zélés, qui n'ont point fait difficulté de faire porter à leurs ouvrages la qualité d'*Anti-Syncretiste*.

Le premier est le Sieur Abraham Caloff, ou Calovius né en

1 Dyffe, d'Huisseau, &c. Davenant, Morton, Hall, Forbes, Duræus, &c.

1612. Théologien Saxon que je crois encore vivant, & qui est d'ailleurs homme d'érudition; & fort estimé parmi les siens.

Le second est Jean Botsacc Professeur & Ministre des Luthériens à Dantzick mort en 1674. comme je vous l'ai fait remarquer ailleurs.

Le troisiéme est Pierre Haberkorn Professeur de Giessen mort en 1676. dont j'ai eu occasion de vous parler au sujet de l'Anti-Valerien.

Le quatriéme est Jerôme Kromayer Professeur de Leipsick mort en 1670. âgé de soixante ans, sur les livres & la vie duquel je vous entretiendrois plus au long si je prétendois que les Anti-Syncretistes fussent blâmables comme les autres Auteurs satiriques d'*Anti*.

Le cinquiéme est le Sieur Schertzer Professeur en la même ville, mort en 1683. dont je vous ai parlé dans l'article des Anti-Bellarmins.

Vous pretendés-donc, reprit Mr de Brillat en interrompant Mr de Rintail, que les *Anti-Syncretistes* sont plus tolérables que les autres *Anti*.?

Oui sans doute, repàrtit Mr de Rintail, si vous vous souvenés de la différence que j'ai établie dans notre premiére conversation entre les *Anti* Personnels & les *Anti* Réels. Encore que les Syncretistes soient une secte d'hommes comme les Zwingliens, & les Calvinistes, je n'hésiterois pourtant pas d'ôter les *Anti-Syncretistes* du nombre des Satires personnelles, puisqu'ils n'attaquent & ne deshonorent la personne d'aucun Adversaire, & qu'ils ne marquent le nom de personne dans leur titre. Si je m'étois chargé de vous chercher d'autres titres satiriques que des *Anti* contre les Syncretistes, je vous produirois le *Syncretismus Pilato-Herodianus* de Dreschler; *le Syncretismus Paradisiacus*, *& fons omnis Syncretismi à diabolo*, *&c.* par Deutschman; & d'autres de cette nature.

---

## ANTI-WILLIUS.

84 §. I. QUoique l'ANTI-WILLIUS soit un ouvrage de controverse satirique, ou de contestation de Luthérien à Calviniste, il se trouve néanmoins, je ne sai par quel hazard, à la queuë des piéces Luthériennes contre les Luthériens. Il est vrai que Crowæus, & quelques autres Critiques prétendent que Balthazar Willius qui a donné lieu à l'*Anti-Willius*, étoit Luthérien: mais je ne

voudrois que l'Anti-Willius pour les détromper de cette opinion ; & je leur alléguerois plusieurs de ses ouvrages imprimés dans des boutiques Zuingliennes pour leur persuader le contraire. Si d'un autre côté l'on venoit m'opposer d'autres ouvrages du même Willius imprimés à Cassel au Lantgraviat de Hesse pour nous faire voir qu'il n'avoit pas renoncé au Luthéranisme, je consentirois volontiers qu'on le mît dans la Classe de ceux que les Inquisiteurs appellent Luthero-Zuingliens.

L'Anti-Willius doit son origine à un livre que Michel Havemans, ou Havemannus avoit publié dans la ville de Hamboug l'an 1647. sous le titre d'*Eris Eucharistia* in-12. Il est constant que Haveman étoit Luthérien : mais il admettoit en même tems diverses opinions des Calvinistes, ou Zuingliens. Son Livre du combat, ou contestation Eucharistique ne fut pas trouvé bon dans toutes ses parties, sur tout par Balth. Willius qui en voulut attaquer les premiers chapitres. C'est ce qui lui attira de la part de Haveman le Libelle intitulé *Anti-Willius, sive, Expedita Responsio, quod Balthazar Willius duo priora Capita Eridos suæ Eucharistiæ oppugnare non potuerit.* Ce second Ouvrage fut imprimé l'an 1656. dans la même Ville & en la même forme que le premier.

☞ Haveman étoit né le 29. de Novembre, ou plutôt de Septembre jour de saint Michel de l'an 1597. dans la ville de Brème qui étoit encore alors Archevêché, ou Siége Métropolitain. Il étudia les langues sous Sluter & Casman, après quoi on l'envoya à Hambourg pour continuer ses études sous Lauremberg. De là il passa à Rostock où il fit sa Théologie sous les deux Tarnow. Ils le firent recevoir Maître ès Arts. Ayant passé huit ans dans l'Université de Rostock, les Echevins de la ville de Staden dont son Pere étoit Collegue l'appellérent pour lui donner de l'emploi. Il obéit d'autant plus volontiers qu'il considéroit cette ville comme sa seconde patrie. Il y vint en 1624. y enseigna la Philosophie, les Mathématiques. Il s'y maria & fut Recteur de l'Université l'an 1625. puis Théologal de saint Cosme saint Damien, Ministre du Château, & Ancien des Pasteurs. Durant la Guerre de Suede, le Comte de Tilly s'étant rendu Maître de la Ville de Staden, y rétablit la Religion Catholique avec l'Evêque d'Osnabruck, & chassa les Ministres. Haveman se sauva à Hambourg, mais le Comte de la Frise Orientale le fit Ministre principal d'Aurick & de Norden, Professeur & Recteur du Collége du lieu. Après la paix de Munster, les Suedois étant devenus paisibles Possesseurs de Brème & de Verden sous le titre de Duchés, il

il fut établi Surintendant Général des Eglises Luthériennes des Dioceses de ces deux Villes dont on avoit supprimé la Prélature Catholique. Il fut fait en même tems Président du Conseil Royal de Suede à Staden. Il mourut le 24. jour de Janvier de l'an 1672. après 75. ans de vie, 47. de mariage, 46. de Ministére, & 21. d'Episcopat ou de Surintendance.

## ANTI-BOHMIUS.

84 §. 2. C'Est au hazard que je compte Jacques Böhme Cordonnier de Gorlitz en Lusace (1) parmi les Schismatiques Protestans qui sont sortis du sein du Luthéranisme pour faire une secte à part. Si j'ai bien rencontré, l'on ne m'accusera point d'avoir mal placé ici l'ANTI-BOHMIUS du Sieur Calovius ou Caloff l'un des plus célébres Docteurs que les vrais Luthériens ayent eus en ces derniers tems. Cet Ouvrage est un des plus recens d'entre les *Anti*. Il fut imprimé à Wittemberg en Saxe l'an 1684. in-4° sous le titre de *Abrahami Calovii Anti-Böhmius, quid habendum de Jacobi Böhmen sutoris Gorlicensis Secta, &c.* L'Ouvrage n'est point encore tombé entre mes mains, ainsi je ne puis vous dire de quelle nature est la nouvelle secte de ce Böhmen, ni quelle en a été la fortune jusqu'ici. Je ne suis pas mieux instruit de ce qui concerne la personne de ce nouveau Sectaire, je sai seulement qu'un autre Luthérien d'Allemagne nommé Jean Müller a composé en langue vulgaire un Livre contre le même Böhmen qu'il a fait imprimer à Hambourg in-8°.

Nous avons quelques Ouvrages tant en Latin qu'en Allemand qui ont paru dans ce siécle sous le nom d'un Jacques Böhmen. Je ne serois pas éloigné de croire que notre Böhmen dont il s'agit ici, fût l'Auteur de celui qui fut imprimé en Latin à Francford en 1676. in-8° sous le titre de *Jacobi Böhemi Aurora Philosophiæ, Theologiæ, & Astrologiæ*; & je lui en attribuerois volontiers un autre que Mr Lipenius Auteur Allemand qui a écrit en Latin, nous représente dans sa Bibliothéque Philosophique comme un Ouvrage composé en François sous le titre de *Miroir temporel de l'Eternité* par Jacob Böhm imprimé à Francfort l'an 1664. in-8°.

(1) § Ce Bohme étoit un Mystique comme nos Quiétistes. §



## CHAPITRE IV.

### *ANTI* des Calvinistes contre des Luthériens, ou *ANTI Luthériens Calvinistes.*

APrès ce que je vous ai dit de la Politique & de la retenuë des Calvinistes à l'égard des Luthériens, vous pourriés les considérer comme des personnes qui ont pris le parti du silence ou de la patience pour souffrir les reproches & les remontrances de ceux-ci, ou qui ne se sont point écartées des régles de la modération dans leurs Réponses lorsqu'il a été question de se défendre contre eux.

Je ne prétens point leur faire perdre ici cette réputation, quoi qu'il ne me fût pas difficile de vous citer un bon nombre de leurs Satires contre les Luthériens autant & plus sanglantes qûe plusieurs de celles des Luthériens contre eux. Et je ne vous alléguerai les deux *Anti-Osiander*, les quatre *Anti-Pappus*, & l'*Anti-Weigelius* que comme des piéces de Controverse dont ils desavouent les titres.

---

## ANTI-OSIANDER.

### §. I.

85 LE premier ANTI-OSIANDER ou *Anthosiander* que les Calvinistes ayent produit contre les Luthériens, est celui qui parut en faveur du Zuinglianisme & de la Confession des Suisses & de Genève, contre Luc Osiander Professeur de Tubingue en Souabe. Il eut pour Auteur ce Lambert Daneau Calviniste retiré de France dont je vous ai fait l'histoire dans l'article de notre *Anti-Danæus* de Gerlach. C'est ce qui me dispensera de vous en parler davantage. J'ajouterai seulement que son Livre fut imprimé à Genève in-8° l'an 1580. sous le titre d'*Anti-Osiander*, seu *Apologia Christiana & necessaria in qua tum Helveticæ Ecclesiæ, & quæ iis in Fidei Confessione consentiunt, tum etiam eorum vera de S. Cœnâ Domini sententia defenditur adversus injustam Lucæ Osiandri condemnationem*: & que cet Osiander y fit une Réponse dès la même année sous le nom de Laonicus Anti-Sturmius de Sturmeneck Chevalier de la Toison d'Or, que j'ai rapportée en son lieu.

§ II.

Le ſecond ANTI-OSIANDER parut preſque en même tems contre le même Auteur. Vous m'avés paru ſatisfaits de ce que je vous en ai rapporté au ſujet de l'Anti-Sturmius de cet Oſiander. Pour ne rien diminuer de votre contentement, je m'abſtiendrai de vous en faire ici une répétition ennuyeuſe.

---

## ANTI-PAPPUS.

86 JEan Sturmius fameux Calviniſte de Straſbourg Auteur de ce ſecond Anti-Oſiander eut encore plus d'affaires à démêler avec les Luthériens de cette Ville, qu'avec ceux du dehors. Il y avoit à Straſbourg un Luthérien de réputation nommé Jean Pappus qui profeſſoit la Théologie avec plus de faſte, ou plus de bruit que les Calviniſtes. Sturmius qui étoit ſon ancien de pluſieurs années dans l'Univerſité, voyant que ceux de ſa ſecte n'y étoient pas les plus forts, tâcha pendant quelque tems de calmer les émotions que produiſoient les fréquentes diſputes de Religion juſqu'à ce qu'il put trouver une occaſion favorable pour l'entreprendre, & pour vanger le Calviniſme de ſes inſultes. Cette occaſion devoit être d'autant plus rare, & plus difficile à rencontrer, que les Luthériens ſembloient avoir plus ſouvent l'avantage ſur les Calviniſtes dont les paradoxes étoient plus outrés, & moins ſoutenables. Mais l'ubiquité Luthérienne de l'humanité de JESUS-CHRIST que Pappus enſeignoit ſans ménagement, la lui préſenta ſi belle, qu'il ne différa plus de l'attaquer par divers endroits où il lui avoit donné priſe ſur ſa perſonne, & ſur ſon parti. Il fit marcher d'abord ſon premier *Anti-Pappus* qu'il fit ſuivre auſſi-tôt d'un ſecond *Anti-Pappus* ſans attendre la réponſe au premier, & mit immédiatement à leur queuë un troiſiéme *Anti-Pappus* pour redoubler leurs forces. Il fit imprimer enſemble ces trois *Anti-Pappus* à Neubourg in-4° l'an 1579. ayant ajouté dans leur titre qu'il en vouloit particuliérement à la charité que Pappus avoit euë de condamner les Calviniſtes, & de les envoyer chrétiennement en Enfer.

Pappus répondit prémiérement aux deux premiers Anti-Pappus par un Livre compoſé de deux Traités, & imprimé à Tubingue ſous le titre de *Defenſiones duæ quibus Joannis Sturmii Rectoris Anti-Pappis duobus reſpondetur, majori & Epitomico*, par lequel vous voyés que le

Anti-Pappus. second Anti-Pappus n'est considéré que comme l'abregé du premier.

Sturmius lui prépara un quatriéme *Anti-Pappus* dont il donna les trois premiéres parties dès la même année dans la même Ville de Neubourg in-4° sous le titre de *Tres priores partes Anti-Pappi quarti ; prima, Commonitio ; secunda, Anti-Proœmium ; tertia, Anti-Osiander pro exteris Ecclesiis, & pro Synodo.* La quatriéme partie parut l'année suivante en même forme, & dans le même lieu sous le titre de *Pappus elenchomenos primus, Anti-Pappi quarti pars quarta.*

Pappus qui avoit tâché de disposer ses défenses sur les attaques de son Adversaire, avoit exposé dès la fin de l'an 1580. sa Réponse au troisiéme Anti-Pappus sous le titre de *Defensio tertia contra Sturmium de charitate, ac condemnatione Christiana; & de Libro concordiæ, & de confessione Ecclesiæ Argentinensis ac Augustanensis.* Cette troisiéme défense se trouve jointe aux deux premiéres dont je vous ai parlé plus haut.

Les termes de ce titre, dit Mr de Brillat, qui portent : *De charitate, ac condemnatione Christiana*, me font comprendre maintenant ce que vous vouliés dire lorsque vous nous faisiés remarquer que Sturmius avoit déclaré au Public dans le titre de ses trois premiers Anti-Pappus qu'il en vouloit particuliérement à la *charité* que Pappus avoit euë de *damner chrétiennement* les Calvinistes.

Vous gâteriés tout, répondit Mr de Rintail, si vous preniés l'un pour une traduction litérale de l'autre. Si j'avois prévû l'ambiguité, je n'aurois pas manqué de vous avertir dabord que toute la querelle émeuë entre Sturmius & Pappus, avoit commencé par la publication d'un Livre que celui-ci avoit fait imprimer à Strasbourg dès l'an 1578. in-4° sous le titre de *J. Pappi de charitate Christiana Quæstiones duæ.* Après on y joignit les incidens du Livre de la Concorde, & des deux Confessions de Strasbourg, & d'Ausbourg.

Mais pour revenir aux Réponses de Pappus, ce fut par une suite de son attachement à la méthode de Sturmius, qu'après avoir opposé trois défenses aux trois Anti-Pappus de cet Auteur, il donna les trois premiéres parties de sa quatriéme Défense contre les trois premiéres parties du quatriéme Anti-Pappus. C'est ce qui fut imprimé à Tubingue in-4° l'an 1581. sous le titre de *Defensionis quartæ partes tres priores pro Ecclesiis Augustanæ Confessionis, & Libro Concordiæ.*

D'autres voulurent aussi s'engager dans la querelle de nos Duellistes. Jacques d'André, Professeur Luthérien de Tubingue s'interressant pour Pappus entreprit de refuter le quatriéme *Anti-Pappus* de Sturmius par un Livre qu'il publia dans la Ville de Dresde l'an 1581,

in-4° sous le titre de *Jac. Andreæ brevis Résponsio contra Librum Joannis Sturmii, quem Anti-Pappum quartum inscribit.* Anti-Pappus.

Il se trouva même un Catholique de Baviere qui voulut prendre part à ce différend. Il y entra par une espéce de remontrance qu'il fit à Sturmius sous le titre de *Joannis Jacobi Rabi ad Johannis Sturmii Anti-Pappos amica Syzetesis.* Il parut à Ingostadt l'an 1580. in-4°. Mais nonobstant le nom d'Ingolstadt je vous donne avis de ne pas confondre ce Rabus avec le P. Juste Rabus Jésuite du même tems.

☞ Jean Pappus étoit né l'an 1549. le seiziéme de Janvier à Lindaw sur le Lac de Zell près de Constance du côté de Schaphouse. Ayant fait ses humanités & sa Logique dans son pays, ses parens l'envoyérent à Strasbourg dès l'an 1562. pour continuer ses études, & de-là à Tubingue en 1564. Il y passa Maître ès Arts n'ayant que quinze ans, & l'an 1566. il fut Précepteur des deux enfans du Comte de Falkenstein. Mais son pere qui l'avoit devoué au service de la secte de Luther dont il avoit été disciple, le fit retourner à Strasbourg dès l'an 1567. pour y apprendre la Théologie, & deux ans après on le fit Ministre de Reicheville. L'an 1570. il devint Professeur à Strasbourg premiérement pour l'Hébreu, & ensuite pour la Théologie. L'année suivante il alla se faire passer Licencié en Théologie à Bâle & l'an 1573. il prit le bonnet de Docteur à Tubingue. Son retour à Strasbourg fut suivi de son mariage. Il fut Visiteur de l'Université une fois, Doyen cinq fois, & Recteur deux fois. L'an 1578. il fut fait Pasteur de la grande Eglise, mais il fut obligé de se demettre l'an 1593. Enfin il fut Président de l'Assemblée du Clergé Luthérien pendant 29. ans & il mourut le 13. de Juillet de l'an 1610.

Pour ce qui est de la vie de Jean Sturmius, souvenés-vous de l'abrégé que je vous en ai donné à l'occasion de l'Anti-Sturmius.

---

## ANTI-WEIGELIUS.

87 IL y a cent ans que le nouveau Prophête Valentin Weigelius n'est plus de ce monde, mais il a laissé des disciples & des Ecrits qui lui ont fait des Sectateurs dans notre siécle parmi les Protestans. Les Docteurs Luthériens, & Calvinistes voyant les dangereuses conséquences, que la suite des tems feroit naître de ses opinions contre leurs sectes n'ont rien oublié de ce qu'ils jugeoient être de leur prudence & de leur devoir pour arrêter le cours du

Weigelianiſme. Weigelius ſelon eux étoit un mélancholique qui avoit le cerveau malade & l'eſprit égaré, un Myſtique imaginaire, un Viſionnaire, un Enthouſiaſte, un Fanatique, un Swenckfeldien Réformé. Cela regarde les qualités de ſon eſprit; & pour faire connoître celles de ſon cœur, ils ajoutent que c'étoit un hypocrite qualité plus propre à cacher les autres qu'à les découvrir. Les Quiétiſtes ne croiront pas ſans doute que Weigelius ait eu l'ame ſi noire; mais qu'il ait eu l'eſprit renverſé ou non, c'eſt une affaire à démêler entre les Proteſtans, ſans que les Catholiques paroiſſent s'y intéreſſer beaucoup.

Je me contente de vous dire ici que de tous ceux qui ont écrit contre Weigelius je n'ai encore remarqué que Jean Crocius Calviniſte ou plutôt Luthéro-Zuinglien dont je vous ai parlé ſous le ſecond Anti-Crocius, qui l'eût attaqué par un ANTI-WEIGELIUS. C'eſt ce qu'il fit plus de ſoixante ans après la mort de Weigelius par un Livre imprimé à Caſſel au Lantgraviat in-4° l'an 1651. puis in-8° l'an 1657. ſous le titre d'*Anti-Weigelius, ſive, Confutatio Theologiæ Weigelii.* Je ne vous dirai pas ſi quelque Roſælius ou quelque autre Weigelien s'eſt mis en devoir de défendre ou de vanger ſon Patriarche. J'ajouterai ſeulement que Valentin Weigel étoit né dans la petite Ville de Haym l'an 1553. & qu'il mourut l'an 1588. âgé de 35. ans environ. La plupart de ſes Ouvrages tant en Latin, qu'en Allemand n'ont vû le jour que long-tems après ſa mort.



## CHAPITRE V.

### *ANTI* des Calviniſtes contre des Calviniſtes, ou *ANTI-Calviniſtes-Calviniſtes.*

LEs Calviniſtes, dit le jeune Mr de S. Yon, ont-ils eu des gueres civiles à ſouffrir comme les Luthériens? En doutés-vous, répondit Mr de Rintail? L'affarie ſeule du ſyncretiſme ne les a-t elle pas brouillés, & ne les a-t-elle pas armés les uns contre les autres dans l'Angleterre (1)? L'hiſtoire ne vous a-t-elle rien appris des conteſtations ſurvenuës entre les Epiſcopaux & les Preſbyteriens; entre les Conformiſtes & les Puritains? Mais ſans vous laiſſer ſortir de notre continent, ne vous ſouvient-il plus des Arminiens & des Go-

1 V. Kemp. Chariſm. ſacror. triade.

maristes. Avés-vous oublié ce que vos bons amis Vossius & Grotius ont souffert pour avoir été Remontrans ou Arminiens?

Je m'en souviens, repartit Mr de S. Yon, je les plaignois comme des pauvres Persécutés toutes les fois que j'y songeois, mais seulement pour l'amour des belles Lettres. Et puisque vous remués mes amitiés du Parnasse, je vous dirai que j'étois fâché pour l'amour de la Poësie que mon ami Heinsius se fut declaré leur Antagoniste en faisant Gomariste ou Contre-Remontrant : surtout depuis que vous m'avés appris qu'il avoit été même le Secretaire du Conciliabule de Dordrecht.

C'étoient d'honnêtes gens de part & d'autre, repliqua Mr de Rintail, ils ne laissoient point d'être en commerce d'ailleurs pour les sciences & les lettres. Quand ces grands hommes auroient été portés à écrire l'un contre l'autre pour la défense de leurs sentimens, ils avoient trop de jugement, & trop de modération pour se maltraiter, & pour s'attaquer personnellement par des *Anti*, ou des Satires.

---

## ANTI-ARMINIEN.

88 NE croyés pas qu'il soit beaucoup plus aisé de trouver des *Anti* parmi les Ecrits des autres qui pourroient être d'une moindre réputation, je dis de ceux-même qui ont passé pour les moins judicieux, & les moins retenus dans toute la secte. L'on trouve à la vérité un Anti-Arminianisme de Guillaume Prin ou Prynne : mais ce titre attaque moins la personne des Dogmatisans, que la nature, & la qualité des Dogmes des Remontrans. Son Ouvrage ne tend qu'à montrer la perpétuité du sentiment de la prédestination absoluë telle que la tiennent les contre-Remontrans. Il y a apparence que ce Mr Prynne est le même que ce fameux Adversaire des Evêques d'Angleterre, & particuliérement de l'infortuné Guillaume Laud Archevêque de Cantorbery. C'est le même qui eut les deux oreilles coupées par la main du Bourreau dans la cour du Palais de Westminster le 30. de Juin de l'an 1637. pour sa Tragédie du *violement du Sabat, & de l'état des Evêques*; & qui ayant été condamné à cinq mille livres sterlin avec un Médecin nommé Bastwick, & un Curé de Londres nommé Bourton, fut jetté dans une prison qui devoit être perpétuelle. Mais les troubles du Royaume étant survenus, il fut mis en liberté à la mort de Charles I. & même associé aux membres du Parlement. Il fit depuis un nom-

bre prodigieux de livres la plupart en Langue vulgaire, & fut fait Garde des Archives de la Tour de Londres. Il mourut il y a environ dix-huit ou dix-neuf ans (1).

1 ¶ Vers l'an 1670.

---

## ANTI-MONTAIGU, ou ANTI-MOUNTAGUE

89 MAis, continua Mr de Rintail, nous ne devons pas avoir la même indulgence pour le titre de l'ANTI-MOUNTAGUE ouvrage satirique composé en Anglois, & imprimé à Edimbourg en Ecosse l'an 1629. L'Auteur s'est peut-être douté des dispositions de ses Lecteurs futurs sur ce sujet : c'est pourquoi il a eu la discrétion de se cacher, & de supprimer son nom. Je ne vous apprendrai rien d'un Livre que je n'ai pas encore vû : mais sur ce qu'un titre si offensant semble nous promettre, nous pouvons présumer que Richard de Montaigu y est traité non seulement comme un Arminien, c'est-à-dire, dans la bouche d'un Puritain contre-Remontrant comme un Pélagien, un Socinien, & un Sceptique, mais encore comme un franc Papiste, terme qui dans la tête des Anglois renferme tous les crimes que l'on peut imaginer dans le plus scélérat des hommes (1).

Montaigu étoit né à Dorney, ou Thorney dans le territoire de Bouckingham. Il fut dabord Evêque de Chester, puis de Nordwick, & il mourut l'an 1641. dans la réputation d'un homme disposé à embrasser la Communion de l'Eglise Romaine. On peut voir sur ce sujet un Livre écrit contre lui en Anglois par un Protestant d'Angleterre nommé James, ou Jacques Yates, imprimé à Londres in-4°. dès l'an 1626. sous le titre Latin *Ibis ad Cæsarem* par allusion à l'Appel de S. Paul à Rome.

1 Espr. de Mr Arn. &c.

CHAPITRE



## CHAPITRE VI.

### *ANTI* des Proteſtans ſoit Evangeliques, ſoit Réformés contre les Sociniens & nouveaux Ariens, ou

### *ANTI Sociniens Proteſtans.*

ENfin, dit Mr de Brillat ayant entendu la lecture de ce Titre, le tour des *Anti* qui méritent quelques louanges ſemble être venu. Il n'y a pas d'apparence qu'un Chrétien auſſi religieux qu'eſt Mr de Rintail, vienne nous dire qu'il puiſſe ſe trouver de l'excès dans la vigueur avec laquelle on a tâché de repouſſer les ennemis de la ſainte Trinité, & de l'Incarnation du Fils de Dieu; & qu'un *Anti* de quelque part qu'il vienne ſoit blâmable lors qu'il va droit attaquer un Socinien.

Vous ſavés, répondit Mr de Rintail, que j'ai ſoumis à votre jugement & à celui de toutes les perſonnes ſages & judicieuſes tout ce que je vous ai dit des *Anti* juſqu'ici, & tout ce qui me reſte à vous en dire. Si vous croyés que les *Anti* des Proteſtans n'ont pas quelque air de ſatire, & qu'ils ne ſont point blâmables au moins par leur Titre dès qu'ils ſont contre des Sociniens, je vous demande pourquoi les Catholiques ſe ſont abſtenus d'employer ce Titre à la tête de tant de Livres qu'ils ont faits de leur côté contre les Sociniens. On ſe moque d'un Avocat qui fait parade de ſon ſac, lors que toute la force de ſes piéces ne ſe trouve que ſur l'étiquette. Croyés-moi, Monſieur, les Proteſtans auroient mieux fait d'être moins forts dans les Titres de leurs Livres, & d'être moins foibles dans le fonds de leurs Ouvrages contre les Sociniens. S'ils avoient été plus prudens ils auroient ſongé à ſe bien défendre contre eux avant que de les attaquer. Ces Meſſieurs qui ſe piquent ſi fort de faire remonter leur prétenduë Egliſe juſqu'aux tems les plus anciens & les plus purs de l'Egliſe primitive, devroient bien nous avoir produit des éxemples de leur conduite parmi les anciens Auteurs qui ont traité la Controverſe ou la Théologie Polémique. Les Païens & les Juifs n'étoient pas ce me ſemble moins ennemis de la Trinité & de l'Incarnation que les Sociniens. Que ne nous montrent-ils donc des *Anti-Tryphons*, des *Anti-Celſes*, des *Anti-Porphyres*, des *Anti-Juliens*? Qu'ils voyent parmi les

Auteurs Ecclésiastiques de tous les tems, mais sur tout des premiers siécles, qui ils voudront prendre pour leur servir d'exemple? Qu'ils choisissent de Justin, d'Athénagore, de Tatien, de Theophile, de Tertullien, de Clement Alexandrin, d'Origène, de Minucius Felix, d'Arnobe, d'Eusebe, de Grégoire de Naziance, ou tel autre qu'il leur plaira qu'ils sauront avoir écrit contre les Païens ou les Juifs. Après cela nous les admettrons à la justification de leurs Titres d'*Anti-Sociniens* sur les modéles *Anti-Ethniques*, & *Anti-Judaïques* des Anciens.

---

## ANTI-CRELLIUS.

90 LE premier des Anti-Sociniens Protestans que je trouve dans mon ordre alphabétique, est l'ANTI-CRELLIUS du Luthérien Botsack, Ministre de Dantzick. Jean Crellius l'un des plus habiles, je veux dire des plus dangereux Ecrivains d'entre les Sociniens, avoit mis en lumiére un Livre imprimé l'an 1631. contre la sainte Trinité, sous le Titre *De uno Deo Patre, libri duo, in quibus multa etiam de Filii Dei, & Spiritus sancti natura disseruntur.* Un Théologien Protestant du Comté de Nassaw, nommé Jean-Henri Bisterfeld, avoit tâché de réfuter cet Ouvrage par un Livre imprimé à Leyde en 1639. dans lequel il avoit disposé les pages par deux colonnes, ayant mis le Texte de Crellius dans l'une, & ses Réponses dans l'autre pour la commodité de ses Lecteurs. A vous dire le vrai, cette méthode me paroît très réguliére. Si j'avois à réformer les *Anti*, je commencerois par leur couper la tête: après, je les purgerois de leurs ordures, je veux dire de leurs duretés, de leurs injures & de leurs malhonnêtetés, & je rangerois enfin ce qui pourroit rester de solide & d'utile en une colonne paralléle à l'ouvrage que l'on réfute. N'est-il pas vrai qu'un tel paralléle seroit un véritable *Anti*, mais un *Anti* conforme au bon sens? Si l'on étoit curieux d'en faire porter le Titre à son Livre, je voudrois le faire attacher non à la personne, ou au nom de son Adversaire, mais à son Ouvrage, pour éviter ce qui pourroit le rendre odieux ou se faire paroître incivil. C'est ainsi qu'en a usé Scriverius écrivant contre la Critique de Meursius, lors qu'il a intitulé son Livre *Anti-Criticus* au lieu d'*Anti-Meursius*. De même Buxtorf contre la Critique de Capel a pris pour Titre *Anti-Critica*, non pas *Anti-Capellus*; Matharel *Anti-Franco-Gallia* au lieu d'*Anti-Hotomannus*, & généralement tous les Savans qui ont

eu un peu de conduite & de jugement. Anti-Crellius.

Mais ce n'est pas ainsi que raisonnoit sans doute Maître Jean Botsac, lors que voulant publier son Livre contre Crellius à Dantzick en 1642. il lui donna pour titre Anti-Crellius, hoc est, *Johannis Crellii de uno Deo Patre librorum duorum confutatio.* N'est-il pas vrai que ces premiers mots *Anti-Crellius, hoc est*, sont très-inutiles à ce Titre, & qu'ils ne pouvoient servir qu'à donner prise à Crellius sur Botsac, qui ne savoit peut-être pas combien son Adversaire étoit artificieux, & adroit à profiter des emportemens & des foiblesses des Protestans?

Vous me faites souvenir, dit Mr de Brillat, d'une reflexion très-sensée que Mr de Saint-Yon nous faisoit faire tantôt le plus à propos du monde, sur la superfluité & l'air ridicule des Titres d'*Anti-Bellarminus, sive*; d'*Anti-Cochlæus, id est*; d'*Anti-Coton, ou bien*; & des autres de semblable structure.

Ils sont tous par la tête les uns faits comme les autres, repartit Mr de Rintail; vous les avés vûs tels jusqu'ici, vous ne les verrés pas autrement dans la suite de mon Recueil jusqu'à la fin. Si je parlois à des Logiciens ils me reprocheroient peut-être en leur langage que je ne commence point d'article de nos *Anti*, que je ne fasse un *Coccysme.*

C'est, dit Mr de Saint-Yon, la chanson d'un oiseau à qui la nature n'a point appris à diversifier son ramage, comme au rossignol.

C'est la faute des Auteurs de nos *Anti*, reprit Mr de Rintail; c'est à leur caprice qu'il faut rapporter toute l'ordonnance de mon Recueil. Mais revenons à notre *Anti-Crellius*, & disons un mot de la vie de son Auteur, & de celle de son Adversaire qui en a fait le sujet.

☞ Jean Botsack ou Botsaccus étoit né à Hervord en Westphalie le 11. jour de Juin de la premiére année de notre siécle. Il fit ses premiéres études dans la maison de son Pere, & il n'y eut point d'autre obstacle à son avancement qu'un accident par lequel il se rompit la jambe droite à l'âge de six ans, qu'il lui fallut rompre une seconde fois après avoir été remise de travers par un Chirurgien mal-adroit. Ses parens étant allés s'établir à Lubeck en 1613. il étudia pendant quelque tems en cette Ville, après il fut envoyé à Hambourg jusqu'à ce qu'en 1617. il passa à Leipsick, & de là à Wittemberg, où il solemnisa le Jubilé des Luthériens avec une satisfaction dont il se vanta tous les jours de sa vie, si nous en croyons le Sieur Omuth (1). La

1. *Orat. Funeb. ap. Henn. Witt. pag.* 18. 7.

Anti-Crellius. maladie l'obligea de retourner ensuite à Lubeck, où il fut fait Précepteur du fils de l'Evêque du lieu nommé Hanius, & de celui d'un Bourgeois nommé Garthius l'an 1625. S'étant fait passer Maître-ès-Arts à Rostock, il suivit ses deux Eléves dans l'Université de Wittemberg. En 1629. Messieurs de Lubeck le firent Diacre de Notre-Dame, mais ils le dispensérent de la résidence à cause de ses études de Théologie. Le 19. de Juillet de l'an 1630. il fut Licencié; & peu de mois après, destiné pour être Ministre, Recteur & Professeur en Théologie à Dantzick. L'année suivante il prit le bonnet de Docteur, & se maria à une veuve dont les noces, par ordre de l'Electeur de Saxe, furent célébrées solennellement (pour le festin) dans l'ancien Couvent des Augustins, où la cellule de Frere Martin Luther servit de chambre nuptiale par devotion. Il se mit en chemin pour Dantzick au printems avec des Marchands de Leipsick, mais ayant été rencontré par des Soldats Suédois il fut volé, dépouillé, conduit au Roi, puis relâché. Il perdit sa femme au mois de Décembre de l'an 1642. & se remaria deux ans après à la fille du Pasteur ou Curé de S. Jean de Dantzick, qu'il perdit encore en 1659. Il fut établi Pasteur de la Cathédrale de Notre-Dame de Dantzick en 1643. puis Ancien du Ministére & Evêque ou Surintendant du Diocèse. Il mourut le 16. de Septembre de l'an 1674. âgé de 74. ans trois mois & quatre jours.

Il s'en faut plus de trente ans que la vie de Jean Crellius ait été aussi longue que celle de Botsack. Il naquit le 26. de Juillet (selon le vieux style) de l'an 1590. dans le village de Helmetzheim en Franconie, sur le chemin de Nuremberg à Francford près de la ville de Kitting. Son Pere qui étoit Ministre Luthérien le fit étudier chés lui jusqu'en 1600. qu'il l'envoya à Nuremberg où il fut trois ans, puis à Stolberg, & au bout de deux ans à Marienberg en Misnie, d'où il fut rappellé à Nuremberg l'an 1606. & envoyé dans l'Université d'Altorf, où il fut fait Boursier à la saint Martin. Quatre ans après on lui donna l'Inspection ou la Préfecture des Boursiers ou Pensionnaires de la Republique de Nuremberg. Mais comme il étoit déja Socinien dans l'esprit & dans le cœur, il trouva peu de tems après quelque prétexte spécieux pour s'excuser de cet emploi, où il croyoit trouver sa conscience embarassée. Mais ne se voyant pas encore dans une aussi grande liberté qu'il souhaitoit, il quitta tout pour se retirer en Pologne vers la Toussaints de l'an 1612. Il alla d'abord à Cracovie, puis à Rackaw, où il arriva le 13. de Dé-

cembre de la même année, & s'y établit pour le reste de ses jours. On lui donna de l'emploi parmi les Unitaires en 1613. dès qu'on eût reconnu ses talens, mais sans aucun engagement, & le Palatin de Podolie lui fit une pension, & l'établit Prédicateur de sa Cour. L'an 1616. Il fut fait Recteur ou Principal du Collége qu'il gouverna cinq ans, & il se maria dès la même année, n'ayant alors que 26. ans. C'est depuis ce tems-là qu'il s'appliqua principalement à écrire tant d'Ouvrages que nous avons de lui. Vers l'an 1623. il fut associé comme Pasteur au Ministére de sa Secte à Rackaw, & engagé à enseigner la Théologie. Il mourut le 11. de Juin l'an 1631. dans la même Ville, âgé de 42. ans, dix mois & six jours.

---

## ANTI-ENJEDINUS.

91 JUste Fewrborn, Docteur Luthérien d'Allemagne, n'étoit plus au monde lorsqu'on y vit paroître l'ANTI-ENJEDINUS sous son nom. Il n'est donc pas juste d'accuser sa mémoire & de la rendre responsable d'un titre auquel il n'a peut-être point de part. Ceux qui voudront y trouver à redire, pourront se pourvoir contre les promoteurs de l'édition.

Pour moi je vous avoue que si ce titre est de Fewrborn, je ne le crois point excusable d'avoir pris à partie le nom & la personne d'un homme mort depuis soixante ans, au lieu de faire connoître au public qu'il vouloit se contenter de réfuter ses erreurs.

Quoiqu'il en soit, son livre parut à Giessen au Lantgraviat de Hesse in-4° l'an 1658. sous le titre de *Anti-Enjedinus postumus*, sive, *Vindicationes locorum sacrorum, tam in Veteri quam in Novo Testamento occurrentium, & veram ac æternam Christi Deitatem invicte demonstrantium.* Vous voyés que ce titre n'en seroit pas moins bon ni moins net quand il ne commenceroit qu'à *Vindicationes locorum &c.* Le livre que cet Auteur entreprenoit de réfuter par cet ouvrage étoit un Recueil de passages de l'Ecriture tant de l'ancien que du nouveau Testament que l'on allégue ordinairement pour établir le Mystére de la sainte Trinité, & que George Enjedin avoit expliqués à la Socinienne. Cet ouvrage d'Enjedin avoit été imprimé dabord en Transsilvanie in-4°, & il y avoit été supprimé par autorité publique, & brulé même par la main du Bourreau. Cet accident auroit sans doute dispensé Fewrborn de la peine de réfuter cet ouvrage, si la tendresse des Hollandois pour les Livres disgraciés ne l'avoit fait

revivre contre les intérêts du Christianisme.

¶ Fewrborn étoit né le 13. de Novembre de l'an 1587. dans Herword ville de Westphalie, lieu de la naissance de Jean Botsack dont je vous ai fait l'Histoire dans l'article précédent. Ses parens songeoient à l'appliquer à la Jurisprudence, & pour leur obéir il en fit quelque étude dans la ville de Lemgou. Mais les Ministres du lieu lui ayant donné de l'inclination & du goût pour la Théologie, il renonça au Droit, & alla étudier dans l'Université de Giessen. Il y passa Maître ès Arts l'an 1614. il y enseigna même la Philosophie, & épousa la fille du Théologien Mentzer en 1616. qui fut aussi l'année de sa reception au Doctorat. Il devint ensuite Professeur en Théologie, & il mourut après 40. ans de service dans l'Université de Giessen le 6. de Février de l'an 1656.

Pour ce qui regarde Enjedin, je ne sai autre chose de lui sinon qu'il étoit Hongrois de naissance; qu'il a été Surintendant & Ministre des Sociniens, Photiniens, Ariens, & autres Anti-Trinitaires, qui s'étant mêlés en Transsilvanie comme en Pologne, se sont nommés Unitaires; qu'il a été pareillement Principal ou Recteur du Collége de Klausenbourg que les Hongrois appellent Koloswar: & qu'il mourut en la fleur de son âge le 28. de Novembre de l'an 1597.

---

## ANTI-GEORGIUS.

92 JE vous avoue, continua Mr de Rintail, que je n'ai encore pû savoir ce que c'est qu'un ANTI-GEORGE de Pancrace Capritzius Auteur Protestant de nos jours. Je sai en général que c'est un Ouvrage composé contre les Photiniens de ces derniers siécles, c'est-à-dire, les Sociniens & les nouveaux Ariens, & que le Livre a été imprimé à Zurich in-12. l'an 1674. sous le titre d'ANTI-GEORGIUS; seu, *Vindiciæ Capritzianæ.* Je ne connois point ce Mr George Socinien, ni même le sieur Pancrace Capritzius son Adversaire. Celui de vous qui voudra s'en informer me fera plaisir.

Puisque c'est à Zurich, lui répondis-je, que l'Anti-George a été imprimé, & puisque c'est une affaire de notre tems, je me charge volontiers de cette commission. J'en parlerai à Mr Terlaine d'Alby qui étoit hier ici. Il connoît particuliérement Mr Daillé (Adrien) avec qui il avoit habitude avant sa conversion. Mr Daillé aujourd'hui habitant de Zurich, l'homme de l'humeur la plus honnête &

la plus obligeante du monde pourra savoir la chose de Mr Heidegger son hôte, & ne manquera point de mander à Mr Terlaine ce qu'il en aura appris.

Passons donc, reprit Mr de Rintail, à l'*Anti-Ostorodus* de Fewborn.

## ANTI-OSTORODUS.

93 SI l'Auteur de votre ANTI-OSTORODUS, dit Mr de Brillat, est le même Fewrborn que celui dont vous venés de nous entretenir, quelle nécessité de séparer l'*Anti-Ostorodus* d'avec l'Anti-Enjedinus? S'ils sont enfans d'un même pere, pourquoi ne les point associer comme freres, sur tout lors qu'il s'agit de faire la table généalogique de l'Anti-Baillet?

Cela n'auroit rien coûté, répondit Mr de Rintail, à un autre moins curieux de garder son ordre alphabétique. Mais vous ne pouvés pas deviner que pour associer l'Anti-Ostorodus de Fewrborn avec l'Anti-Enjedinus du même Auteur, il auroit falu le séparer d'un autre lui-même, je veux dire, d'un autre *Anti-Ostorodus* avec lequel il devoit avoir une liaison plus étroite.

Fewrborn l'avoit mis au jour plusieurs années avant l'Anti-Enjedin, & il l'avoit fait paroître à Marpurg dès l'an 1628. pour la premiére fois sous le titre *d'Anti Ostorodus*, seu, *Refutatio Institutionum Theologicarum Christophori Ostorodi Religionem Photinianorum blasphemè professi*. Le Livre fut réimprimé depuis à Francford l'an 1631, & encore l'an 1658. in-4°. Mais pour ce qui regarde ces Institutions Théologiques d'Ostorod que l'on y réfute, je ne puis pas me vanter de les avoir encore rencontrées nulle part, à moins qu'elles ne soient la même chose qu'un livre Allemand de ce Socinien, dont le titre commence par le mot d'*Unterrichtung*, & dont j'aurai occasion de vous parler plus bas au sujet de notre second Anti-Ostorod. Si cela est, l'Ouvrage n'étoit autre chose qu'une espéce de catéchisme ou exposition des points ou articles contenus dans la confession de Foi des Anti-Trinitaires de la Pologne de ces tems-là.

### §. II.

Le second ANTI-OSTORODUS n'est que d'un an postérieur à

Anti-Ostorodus.

l'autre dans la République des Lettres. Il a pour Auteur le sieur Jean Paul Felwinger qui n'étoit qu'un jeune homme de vingt-trois ans lorsqu'il le publia à Marpurg in-4° l'an 1629. sous le titre *d'Anti-Ostorodus*, seu, *Refutatio libri Germanici Ostorodi cui titulum fecit*; *Unterrichtung von den vornehmste haupt puncten der Christlichen Religion, in welche begriffen ist fast die gantze Confession oder Bekentniss der gemeine in konigreiche Polen, &c. Rachau.* Cet Ouvrage d'Ostorod avoit été imprimé en 1604. puis en 1612. in-8° dans la ville de Rackaw ou Racovie en Pologne. Je vous en ai copié le titre sur deux éditions différentes d'une maniére fort scrupuleuse, comme font ceux qui lisent ou transcrivent quelque chose en une langue qu'ils ne connoissent pas, & qui sont par cette raison plus éxacts & plus fidéles pour l'ordinaire que ceux qui se fient sur leur savoir.

C'est une défaite, dit Mr de Brillat, pour vous dispenser sans doute de nous expliquer ce titre. Mais vous me permettrés de m'adresser à Mr de S. Yon qui ne me refusera pas cette faveur. (1)

J'aurois tout lieu, répondit Mr de S. Yon, de m'excuser sur mon peu d'expérience, & mon peu de commerce avec les Allemands: mais pour vous faire voir que je ne craindrai pas de tout exposer, mon honneur même, quand il s'agira de vous faire plaisir, je vous traduirai le titre Allemand comme je pourrai. Il ne veut dire autre chose, ajouta-il en lisant l'Allemand sur le cahier de Mr de Rintail, qu'une *Instruction ou Doctrine des principaux articles de la Religion Chrétienne, dans laquelle est contenuë presque toute la Confession des Eglises dans le Royaume de Pologne, &c.*

Vous comprenés assés, reprit Mr de Rintail en nous regardant, quelles Eglises il faut entendre. Toutes les Eglises de Pologne, dit Mr de Brillat, hormis la Catholique, la Grecque, la Luthérienne & la Calviniste.

Vous l'avés dit, ajouta Mr de Rintail, ce sont toutes les prétenduës Eglises ou Congrégations poussées aux abois depuis ce tems-là, chassées de presque toute la Pologne, & reduites au néant si elles n'avoient point trouvé d'asyle. Revenons à notre *Anti-Ostorod.*

☞ Son Auteur Mr Fellwinger étoit de la ville de Nuremberg, & étoit venu au monde l'an 1606. Il a été long-tems Professeur dans la ville d'Altorf, où est proprement l'Université de la Répu-

1 ¶ Pour expliquer ce titre Alemand il suffisoit d'entendre la traduction Latine qu'en a donnée Sandius pag. 91. de sa Bibliothéque des Anti-Trinitaires, Auteur que Baillet ne fait que copier dans tous les articles qui contiennent quelques particularités des Ecrivains Sociniens.

blique

blique de Nuremberg, dans laquelle il a enseigné la Logique & la Politique. S'il est mort, ce n'est que depuis peu d'années.

Pour Christophe Ostorod, je vous apprens qu'il étoit de Goslar en basse Saxe dans le Duché de Brunswick; qu'il étoit fils d'un Ministre Luthérien; qu'il avoit été Recteur ou Principal du Collége de Sluchow ville Luthérienne de la Pomeranie, mais qu'il en avoit été chassé pour avoir voulu combattre la Religion du lieu. Il se sauva en Pologne l'an 1585. & y professa publiquement le Photinianisme. Il trouva de l'emploi parmi les siens, & fut Ministre d'abord dans le quartier de Semigallen (1) en Livonie, puis à Dantzick. L'an 1598. il fut député en Hollande par ceux de sa secte avec André Voidovius. Ils y firent une espéce de Mission Socinienne par leurs prédications, par leurs instructions particuliéres, & par leurs écrits. Leurs opinions furent déférées à la Faculté de Théologie dans l'Université de Leyde. La Faculté jugea leur doctrine *blasphématoire, impie, & presque Mahometane*; de sorte que les Etats généraux donnérent une Ordonnance pour brûler leurs Livres, & les chasser des Provinces-unies. Ce qui fut exécuté. Je ne sai ni le tems, ni le lieu de la mort d'Ostorod.

1 Ou plutôt à Smiglen.

---

## ANTI-PHOTINIENS.

94 ENfin il ne faut pas désespérer, dit le jeune Mr de S. Yon, de voir quelques *Anti* dans l'Antiquité Ecclésiastique. Les Photiniens, selon mon calcul, n'ont pas moins de treize siécles sur la tête.

Oui les Photiniens sont anciens, répondit Mr de Rintail, mais les *Anti-Photiniens* sont modernes. Souvenés-vous de la Réfléxion que je vous ai fait faire sur la sagesse & la modération des Anciens Auteurs de l'Eglise, qui n'ont pas jugé à propos d'employer le titre d'*Anti* dans les Ouvrages qu'ils ont écrits contre les Païens & les Juifs. Ils n'ont pas cru devoir traiter les Hérétiques avec moins de prudence, quoi qu'ils les considérassent comme des ennemis domestiques d'autant plus cruels qu'ils allumoient la guerre civile dans le Royaume de Jesus-Christ. Ceux même qui ont écrit en Grec, & qui par cette considération sembloient avoir quelque droit particulier sur l'*Anti*, se sont abstenus de l'employer dans leurs titres, afin d'épar-

Anti-Photiniens. gner le nom & la perſonne de ceux dont ils attaquoient les erreurs. En un mot nous ne voyons point d'Anti-Ariens, d'Anti-Pelagiens, d'Anti-Neſtoriens en titres de Livres dans l'antiquité Ecléſiaſtique.

Pour ce qui regarde les anciens Photiniens, diſciples de ce fameux Photin Evêque de Sirmich au quatriéme ſiécle; nous voyons que ſes Adverſaires pour expliquer l'antiphraſe qu'ils prétendoient remarquer dans leur nom, les appelloient aſſés ordinairement *Scotiniens* pour Photiniens, & leur Chef *Scotin* pour Photin.

Certainement, repartit Mr de S. Yon, un *Scotinien* reſſemble ſi fort à un *Anti-Photinien*, que je m'y laiſſerois volontiers ſurprendre. Trouvés-vous qu'en bonne Grammaire l'un ne vaille point l'autre? J'avouerai qu'un *Scotin* chés les Grecs n'eſt pas un *Anti-Photin*, quand on m'aura convaincu que la *nuit* parmi nous n'eſt pas un *Anti-jour*.

Cette oppoſition que vous remarqués dans l'alluſion de ces mots, repliqua Mr de Rintail, n'eſt qu'un jeu & une plaiſanterie populaire qui a été relevée en paſſant par quelques Auteurs. Mais le mot de Scotinien n'a jamais été reçu ſérieuſement pour nommer un Photinien. Si cela étoit nous ne pourrions pas excuſer les controverſiſtes de ces deux derniers ſiécles, ſoit Catholiques, ſoit Proteſtans, d'avoir préféré le nom de *Photiniens* à celui de *Scotiniens* (1) pour marquer les Sociniens, puiſque la ſignification de ce mot auroit été plus favorable à leur deſſein, & que le jeu de l'anagramme auroit pû divertir ceux d'entre eux qui auroient aimé ces ragouts.

Pour moi, dit Mr de Brillat, je ne vois pas qu'on puiſſe excuſer de bizarrerie ces Modernes qui ont employé le titre d'*Anti Photiniens* à la tête des Ouvrages publiés contre les Sociniens. Car enfin devroient-ils nous avertir au moins que Photin étoit reſuſcité.

Et moi, reprit Mr de Rintail, je les en eſtime plus louables que ceux qui ont pris les titres d'*Anti-Socin* & d'*Anti-Sociniens*. Vous m'avouerés que celui d'*Anti-Photinien* n'a point l'air ſatirique, lors qu'il n'attaque nommément perſonne en particulier. On eſt perſuadé qu'on n'y ſonge point à la perſonne de Photin, ni des Photiniens de l'Antiquité. On y trouve le nom de Socin & celui des Sociniens épargné; de ſorte que toute l'application & toutes les réfléxions d'un Lecteur retombent ſur les erreurs que l'on y réfute.

Ainſi vous me permettrés d'excepter du nombre des *Anti* Satiriques ou offenſans les Ouvrages des Proteſtans qui portent à la tête le titre d'*Anti-Photiniens*, tels que ſont principalement ceux de

1 Scotinien, Sotcinien, Sozzinien, Socinien.

Jacques ou Jacob Martini, Professeur en Théologie à Wittemberg, mort en 1649.

Nicolas Hunnius, Docteur, & premier Ministre de Lubeck, mort en 1643.

Jean Himmelius, Docteur & Professeur en Théologie à Iéne, mort l'an 1642.

Chrétien Mathias, Professeur d'Altorf en Franconie, puis de Sore en Dannemarck, mort en 1655.

Pierre Haberkorn, Professeur de Giessen au Lantgraviat de Hesse, mort en 1676.

Mais pour ce qui regarde l'*Esaie Anti-Photinien* de Jean Scharffius, Professeur de Wittemberg, mort en 1660. je m'en tiens volontiers à ce que je vous en ai dit au sujet du *Paul Anti-Calviniste*, pour vous faire voir que ce renversement d'expression ne me plaisoit pas.

---

## ANTI-SMALCIUS.

95 VAlentinus Smalcius l'un des plus renommés d'entre les Ecrivains Anti-Trinitaires, a été réfuté par des Adversaires de trois espéces, des Catholiques, des Calvinistes, & des Luthériens. Mais je n'ai point trouvé de Catholique qui ait jugé à propos de lancer un ANTI-SMALCIUS contre lui. Ne vous étonnés donc pas, Messieurs, de ce que je n'ai que deux *Anti-Smalcius* à vous produire.

### §. I.

Le premier est celui qui nous est venu de la part des Luthériens. Il a pour Auteur un Ministre de Nuremberg nommé Jean Saubert qui le fit imprimer à Giessen l'an 1615. in-4° sous le titre d'*Anti-Smalcius*, seu, *Vindiciæ pro Thesibus de SS. Unitate divinæ essentiæ, & Personarum Trinitate à D. Jacobo Schoppero Professore Altorfiensi scriptis adversùs Valentinum Smalcium*. Le Livre de Smalcius que l'on refute dans cet ouvrage avoit paru l'année précedente à Rackaw in-4°. sous le titre de *Refutatio Thesium Schopperi de SS. Unitate divinæ essentiæ & in eadem SS. Personarum Trinitate.*

Anti-Smalcius.

§. II.

Le ſecond ANTI-SMALCIUS eſt celui d'un Docteur Calviniſte nommé Jean Cloppenbourg qui profeſſoit dans les Provinces Unies au milieu de notre ſiécle. Il fut dreſſé contre un livre de Smalcius touchant la divinité de Jeſus-Chriſt, imprimé en Latin, puis en Polonois dès l'an 1608. en Flamand dès l'an 1623. in-4° comme les deux autres éditions, & en Allemand in-8° l'an 1627. Cloppenbourg le fit imprimer à Franeker en Friſe l'an 1652. in-4° ſous le titre d'*Anti-Smalcius de Divinitate Jeſu-Chriſti.*

☞ Je n'ai rien à vous dire de la vie ni de la mort de cet Auteur. Mais je vous dédommagerai par le récit de celle de Jean Saubert. Il étoit fils & petit fils de Charpentiers. Il naquit dans la ville d'Altorf en Franconie au territoire de Nuremberg le 26. de Février de l'an 1592. Il perdit ſon pere à l'âge de ſept ans, & l'inquiétude où l'on fut pour ſa ſubſiſtance le fit mettre ſous un Meunier dans le moulin de Haggerhuff. Au bout de ſix mois il trouva quelques Patrons qui le retirérent pour le faire étudier. Ils l'entretinrent fort généreuſement à Tubingue, à Gieſſen, à Iéne, & par tout ailleurs où il voulut aller continuer ou perfectionner ſes études. Il commença ſa Théologie l'an 1613. En 1616. il fut établi Prefet des douze Bourſiers ou Penſionnaires de la République de Nuremberg à Altorf. En 1617. il fut fait Catéchiſte du lieu; en 1618. on le fit Diacre & Profeſſeur en Théologie. Ayant été rappellé à Nuremberg, on le fit d'abord Miniſtre de l'Egliſe de S. Gilles en 1622. puis en 1627. Curé ou Paſteur de Notre-Dame, enſuite de S. Laurent, & enfin de S. Sebald l'an 1637.

Il s'étoit marié pour la premiére fois en 1619. & pour la ſeconde en 1631. Sa vie ne fut pas également tranquille dans tous ſes états, il eut beaucoup à ſouffrir de la part de ceux même de ſa ſecte pour avoir entrepris de corriger divers abus & de réformer les mœurs. Ses peines redoublérent dans la découverte & la pourſuite des Weigeliens quon faiſoit paſſer pour une ſecte de Fanatiques compoſée d'opinions des Sociniens, des Flaviens, des Puritains, des Swenckfeldiens & des Anabaptiſtes dans le ſein du Luthéraniſme. Pour combler ſes afflictions il avoit un *aiguillon de la chair* (1), dit l'Auteur de ſa vie ou de ſon éloge funébre. Cet aiguillon dans un Paſteur bigame & actuellement mari, n'étoit pas de la nature de celui de

1 *Stimulum carnis.*

S. Paul, c'étoit une pierre pesant plus de dix onces, qui lui a acquis la qualité de Martyr, si l'on s'en rapporte à son Panégyriste. Il mourut le 2. jour de Novembre de l'an 1646. âgé de 54. ans 8. mois & 5. jours.

Pour Valentin Smalcius il étoit natif de la ville de Gotth en Thuringe entre Erfurt & Isenach, & il vint au monde le 12. de Mars de l'an 1572. Il fut d'abord Recteur de l'Ecole Socinienne à Smiglen; après il fut Pasteur ou Ministre à Rackaw. Il passa ensuite à Lublin pour y faire les mêmes fonctions. Après il retourna à Rackaw pour rentrer dans le ministére qu'il avoit quitté. Il y mourut le quatriéme jour de Décembre de l'an 1622. Crellius recule sa mort quatre jours plus tard.

---

## ANTI-SOCIN & ANTI-SOCINIEN.

96 JE me lassois de garder le silence, lors qu'entendant lire ce titre je demandois à Mr de Rintail s'il mettoit de la différence entre un ANTI-SOCIN & un ANTI-SOCINIEN.

Oui, me répondit-il je suppose qu'il y en a une assés considérable, & je ne suis pas en peine de vous la rendre sensible. Un *Anti-Socin* ne vous paroît-il pas regarder la personne de Socin dans son opposition ? sans doute. Et croyés-vous qu'un *Anti-Socinien* nous marque autre chose que ce qui est opposé à la secte de Socin ? Pour moi je n'y apperçois que cela. C'est ce qui me fait dire que le titre d'*Anti-Socinien* à la tête d'un ouvrage Polémique contre les erreurs de Socin, n'a rien que de régulier & de juste : & que celui d'*Anti-Socin* semble s'écarter de la justesse & de la régularité requise, lors qu'il semble nous faire réfléchir sur le nom & la personne de Socin, au lieu de rassembler & retenir toutes nos vuës sur ses opinions & ses dogmes qu'on entreprend de réfuter.

Il seroit donc fort inutile de vous faire ici le dénombrement des ouvrages qui portent le titre d'*Anti-Socinien*, tels que pourroient être parmi les Luthériens ceux qui ont été composés par Gaspard Maurice, par Jean Adam Schertzer, par Jean Deutschmans, par J. C. Schomer, par Abraham Calovius; ou parmi les Calvinistes ceux que nous connoissons de J. Polyander, de Frédéric Spanheim, de Jean Hoornbeck, de Louis Lucius ou Luyck, de Reinh. Pauli, &c.

J'abandonne même les réfléxions que je pourrois faire avec vous sur trois *Anti-Socinianismes* de ma connoissance, celui d'Auguste

Anti-Socin, & Anti-Socinien.

Varenius Luthérien, celui de Louis Crocius Calviniste ou Luthéro-Zwinglien d'Allemagne, & celui de N. Chewney Protestant Anglois, afin de vous dire un mot de deux ANTI-SOCINS qui sont les seuls *Anti* de cet article dont je voudrois changer le titre.

§. I.

Le premier est celui d'un Sacramentaire Allemand nommé Othon Casman, Théologien du Comte Palatin du Rhin. Il fut imprimé dans la Ville d'Amberg au Palatinat de Baviére l'an 1612. in-8°. & ensuite à Francford sous le titre d'*Anti-Socinus*, sive, *Tractatus ad dijudicandum controversiam Theologicam quæ inter Socinianos & Orthodoxos de corpore Doctrinæ Christianæ penè universo agitatur apprimè utilis; cum narratione historica Joachimi Ursini de nostri sæculi Anti-Trinitariis.* Cette Rélation historique des Anti-Trinitaires, composée par Joachim Ursin, me fait croire qu'il y a eu de secrettes intelligences & des communications d'avis & de sentimens entre Casman & l'Auteur du second Anti-Socin dont je vous parlerai ensuite; & que le sieur Gentillet qui a été surpris & découvert sous le masque d'Ursin, pourroit bien avoir donné du secours au premier Anti-Socin, dans le tems même qu'il songeoit à mettre le second sur pied.

Casman est un Ecrivain assés connu parmi les Philosophes & les Théologiens réformés. Ses ouvrages sont entre les mains de tout le monde. Mais ce que j'en ai vu ne m'a point donné beaucoup de lumiéres pour l'histoire de sa vie. J'ai trouvé même les esprits partagés sur le tems de sa mort. Le sieur Konig l'a marquée en 1607. Mais G. Grovæus nous assure sur la foi de Regenvolscius qu'il fut emporté par la peste l'an 1600. âgé seulement de 45. ans dans la Ville de Stade en basse Saxe, au-delà de Brême, à côté de Hambourg.

§. II.

L'autre ANTI-SOCIN ne porte point le nom de son Auteur, je ne sai par quelle réserve. Il parut la même année que le précédent, & en la même forme dans la ville de Francford sous le titre d'*Anti-Socinus*, hoc est, *solida confutatio errorum quos olim Ariani, Ebionitæ, Samosateniani, Pelagiani, & Tritheitæ horribili audacia propugnarunt & nuper ab inferis revocarunt Servetus, Ochinus, Christ. Ostorodus eorumque complices.* Il a pour Auteur un Calviniste François du Dauphiné nommé Innocent Gentillet, Avocat de sa profession. Ne vous

étonnés pas de voir que cet ouvrage ſoit anonyme. Si l'Auteur s'y eſt caché, ce n'eſt pas qu'il ait eu rien à craindre de la part des Sociniens, qui ne ſe ſont encore trouvés les plus forts ou les maîtres nulle part : ce n'eſt pas auſſi que le ſujet fût indigne de la plume d'un Chrétien, ou qu'il y eût rien d'odieux dans une matiére auſſi noble, auſſi ſainte qu'eſt celle de nos premiers myſtéres.

C'étoit l'humeur de Gentillet, qui n'aimoit point à paroître dans ſes Livres, ou qui ne s'y montroit qu'en maſque. Vous aurés encore de ſes nouvelles à l'Anti-Machiavel.

Pour ce qui eſt de la vie de Fauſte Socin, ſouffrés que je vous renvoie à notre article de l'Anti-Wujeck pour éviter des répétitions inutiles.

---

## ANTI-STEGMAN.

97 L'ANTI-STEGMAN eſt l'ouvrage d'un Docteur Luthérien nommé Jean Botſack, Profeſſeur de Dantzick, dont je vous ai déja entretenu au ſujet de l'Anti-Crellius. Il en vouloit à Joachim Stegman l'ancien, qui avoit entrepris ſur la fin de ſes jours de réfuter un ouvrage que Botſack avoit écrit contre les Sociniens en Langue vulgaire ſous le titre de *Warnung Fur der New Photinianiſchen*, *&c.* qui veut dire *Avertiſſement pour les nouveaux Photiniens*, *&c.* Le Livre de Stegman parut quelques mois après ſa mort à Rachaw ou Racovie l'an 1633. in-8° ſous le titre de *Proba der einfaltigen Warnung Botſacci*, *fur der new Photinianishen lehr*, ou ſelon nous, Examen de l'Avertiſſement de Botſack pour la Doctrine des nouveaux Photiniens.

C'eſt à ce livre que Botſack oppoſa l'*Anti-Stegman* qu'il compoſa pareillement en langue vulgaire, & qu'il fit imprimer à Dantzick l'an 1635. in-8°, ſous le titre de *Anti-Stegmmannus*, oder, *Warhafftige Gegen-Probe der Falſchen Probe Joachim Stegmanns Socinianers.*

On voit bien, dit Mr de S. Yon, que Botſack a voulu faire un *Contre-Examen* à *l'Examen* de Stegman : mais après tout les *Anti* de langue Allemande ſont bâtis comme les autres. Ils ſont ſuivis d'un *Oder* ou d'un *Das iſt*, comme ceux de la Langue latine le ſont d'un *ſive*, ou d'un *id eſt*, & ceux de la Françoiſe d'un *ou bien*, ou d'un *c'eſt-à-dire*. Le titre du Livre de Botſack n'en ſeroit pas moins entier quand on en retrancheroit l'*Anti-Stegmannus,oder*, pour le faire commencer à *Warhafftige Gegen-Probe*, *&c.*

La mort de Stegman, reprit Mr de Rintail, fut peut-être cause que la contestation se termina à cet Anti-Stegman. Au moins ne voyons nous pas que ni son fils ni ses deux freres tous Ecrivains Sociniens l'ayent relevée. Botsack de son côté se contenta de retoucher son *Warnung*, & de le faire imprimer avec ses changemens & ses augmentations à Konisgberg l'an 1643. in-8° c'est-à-dire l'année d'après la publication de son Anti-Crellius à Dantzick.

Le vieux Stegman étoit Allemand, né dans la Marche de Brandebourg. Il se retira en Pologne, asyle ordinaire de ceux de sa secte en ce tems-là. Il fut Recteur du Collége de Rakaw après Martin Ruarus qui avoit succédé à J. Crellius dans cet emploi. S'étant ensuite retiré en Transsilvanie il fut Pasteur & Ministre de l'Eglise Socinienne, appellée des Saxons dans la ville de Klausenbourg, où il mourut l'an 1632.

---

## ANTI-ZWICKER.

98 POur trouver l'origine de l'*Anti-Zwicker* dont il est ici question, il faut remonter jusqu'à la fameuse dispute que Calovius Luthérien eut avec le Socinien Crellius. Le bruit courut alors que le Luthérien avoit été défait dans ce combat, & l'on vid bien par cet événement que ce n'étoit pas entre ses mains que Dieu auroit voulu confier la cause de la sainte Trinité. Les Sociniens prétendans en tirer avantage ne manquérent pas d'en publier des Rélations. Celle de Daniel Zwicker parut l'an 1650. in-4°, sous le nom d'un Etudiant en Théologie & sous le titre de *Specimina infelicis pugnæ D. Calovii contra Crellium.* Cet ouvrage fut suivi d'un autre du même Zwicker qui le publia en Allemand, mais sous le titre latin de *Revelatio Catholicismi veri* l'an 1655. L'Auteur se vantoit d'y porter un jugement solide de la doctrine la plus pacifique & la plus certaine des Chrétiens, & d'y faire voir la foiblesse de ceux qui se déclaroient les Adversaires des *Monarchiques* : c'est ainsi qu'il appelloit lui-même les Unitaires & les Sociniens. Dans cet écrit il accusoit personnellement Botsack, Ministre Luthérien de Dantzick, de raisonner mal, & de tomber souvent dans le Sophisme, que l'Ecole qualifie de *petition de principe.*

C'est à ces deux ouvrages de Zwicker que l'ANTI-ZWICKERUS doit sa naissance. Il fut imprimé à Dantzick in-4°. l'an 1668. sous le titre d'*Anti-Zwickerus*, sive, *Refutatio Danielis Zwickeri Medic. Doctoris*

*toris qui à Lutherana Religione ad Socinianismum deficiendo sub nomine studiosi Theologiæ illustria aliquot specimina infelicis pugnæ D. Abrahami Calovii contra Crellium sparsit : & in Revelatione catholicismi veri D. Johannem Botsaccum petitionum principii iniquè accusavit, &c.* XII. *Disputationibus reprehensus fuit.* Cet ouvrage n'a été composé ni par Calovius ni par Botsaccus, quoiqu'ils fussent pleins de vie l'un & l'autre Il a pour Auteur un autre Luthérien nommé Jean Maukisch qui voulût se charger de leur cause, & en même tems de celle du Luthéranisme contre cet Adversaire. Anti-Zwicker.

¶ Maukisch dit en latin Maukisius étoit un Allemand de la haute Saxe. Il étoit né dans Fridberg, ville de Misnie l'an 1617. le quatorziéme jour d'Août (vieux style). Après avoir commencé ses premiéres études auprès de ses parens, on l'envoya au Collége Ducal à l'âge de douze ans, & de là à Leipsick vers le commencement de l'an 1638. Il y passa Maître ès Arts en 1640. & y enseigna la Philosophie pendant quelque tems. Il s'appliqua ensuite à la Théologie, passa Bachelier en 1643. Licentié en 1650. & Docteur en 1651. Après treize ans de séjour a Leipsik, il fut choisi pour être Recteur de l'Université de Dantzick & pour y professer la Théologie après Abraham Calovius qui avoit succedé à Jean Botsac dans ce Rectorat & dans la chaire de Professeur. Il se maria à Dantzick le 23. du même mois, & de la même année 1651. On le fit ensuite Pasteur de la Paroisse de la Trinité. Il mourut la veille de la Pentecôte de l'an 1669. âgé de près de 52. ans.

Pour Daniel Zwicker, il étoit natif de la ville de Dantzick même. Il vint au monde le 22. de Janvier de l'an 1612. Il fut élevé dans le Luthéranisme, & s'appliqua particuliérement à la Médecine, dans la Faculté de laquelle il passa Docteur. Ayant renoncé à la secte des Luthériens pour embrasser celle des Sociniens, il fut obligé de ceder comme les autres à la disgrace du parti, & se retira en Hollande. il mourut à Amsterdam le 10. jour de Novembre de l'an 1678. âgé de près de 67. ans.



## CHAPITRE VII.

### *ANTI* des Proteſtans contre les Sociétés qui ne ſont pas Chrétiennes, ou

### *ANTI Infidelles Proteſtans.*

99 N'Attendés pas de moi, continua Mr de Rintail, une liſte d'*Anti* contre les Mahométans & les Juifs. Je n'ai encore rien remarqué ſur notre ſujet qui nous ſoit venu de la part des Proteſtans ſous ce titre. Vous ne ſeriés point d'avis que je comptaſſe ici pour quelque choſe les diſp. *Anti-Judaïques* de Hoornbeck; ou les *Anti-Turciques* de Luther publiées par Roſen, puiſque nous ne parlons que des *Anti* qui ſont perſonels, & qui ont un air ſatirique. Ces deux piéces n'ont rien de plus dur que l'*Anti-Alcoran* d'un Eſpagnol, dont je vous pourrai dire un mot dans notre premier entretien.

Seroit-il poſſible, dit le jeune Mr de S. Yon, que les Proteſtans euſſent voulu ménager les Infidéles, eux qui n'ont jamais épargné les Catholiques, & qui ſe ſont accablés mutuellement eux-mêmes par des traits ſatiriques & des invectives?

Il n'eſt pas extraordinaire répondit Mr de Rintail, de vivre en paix avec les Etrangers qui n'ont rien ou peu de choſe à démêler avec nous. Les différends ſont le plus ſouvent entre les freres & les parens; les procès entre les compatriotes & les habitans d'un même pays qui vivent ſous les mêmes loix; & les guerres entre les peuples voiſins. Pour moi je ſerois beaucoup plus ſurpris ſi les Proteſtans avoient conſervé la concorde & l'union entre eux; s'ils avoient laiſſé les Catholiques en paix, & s'ils n'avoient declaré la guerre qu'à des Mahometans & à des Juifs. Mais il eſt tems que nous laiſſions à notre tour les Proteſtans en repos.



# CHAPITRE VIII.

*ANTI* de quelques Catholiques sur des matiéres Théologiques, contre des personnes de diverses Communions.

L'Esprit de contestation, dit Mr de Brillat, qui régne parmi les Hérétiques ne m'a jamais paru dans un si grand jour que depuis hier que nous l'avons vû passer d'*Anti* en *Anti* par une propagation très-féconde ; si j'osois, je dirois par une vertu de génération qui ne manquera pas sans doute de le conduire jusqu'à l'Anti-Baillet dont on nous prédit la naissance.

Vous allés un peu vîte, répondit Mr de Rintail à Mr de Brillat. Songés que l'esprit qui regne parmi les Hérétiques ne cherche point à sortir des bornes de la Théologie, & l'Anti-Baillet a d'autres Prédécesseurs encore ailleurs que dans la Théologie. Contentés-vous de nous dire que si l'Anti-Baillet vient à terme heureusement, il ne manquera pas d'être animé de l'esprit de contestation, puisque cet esprit est l'ame de tous les *Anti*. Mais ne vous exposés pas à soutenir que cet esprit ne regne que parmi les Hérétiques.

L'esprit de l'Eglise Catholique n'étant autre que l'esprit de Jesus-Christ même, est un esprit de douceur : mais les membres particuliers de cette Eglise n'agissent pas toujours selon cet esprit. C'est ce qui fait de tems en tems le sujet de ses plaintes contre ceux qui entreprennent de la défendre sans avoir été appellés à cette commission.

Votre Morale est belle, dit Mr Brillat, mais je crains qu'elle ne paroisse inutile, si vous n'en faites l'application.

Je ne fais point difficulté, répartit Mr de Rintail, d'apliquer ma Morale à ceux qui prévenus d'eux-mêmes s'érigent en Controversistes, en Auteurs Polémiques, mais dont il n'a point plû à Dieu de benir les travaux lorsqu'ils se sont trouvés faits dans un autre esprit que le sien. L'intention de l'Eglise dans les Controverses de Religion est de persuader ceux que l'on entreprend de convaincre, & rien ne lui est plus contraire que les moyens d'hostilités qu'y employent ceux qui confondent les duretés de l'expression avec la véritable force de raisonnement. Que penserons-nous de l'indiscrétion de ceux qui font paroître cette hostilité dès le titre de leurs Livres ? Y a-t-il rien de plus capable d'éloigner les Adversaires qu'il s'agit de

faire revenir ? Un titre ayant le nom & la qualité d'*Anti*, ou d'*Ennemi* ne peut être qu'un préjugé contre le Livre qui le porte à sa tête, dût-il n'avoir point d'autre marque d'hostilité dans toute la suite.

Cela veut dire, reprit Mr de Brillat, que vous ne férés pas difficulté de blâmer les *Anti* des Catholiques mêmes, fussent-ils dressés contre des Hérétiques.

Je ne blâme personne, dit Mr de Rintail, j'ai un respect & une reconnoissance sincére pour ceux qui employent leurs talens à la défense de notre Communion. Mais il s'agit ici de savoir si les Protestans ne nous blâment pas ? S'il n'y a point dans nos écrits quelque autre chose que la vérité orthodoxe qui les choque ?

Que nous importe, répartit Mr Brillat, que des Protestans nous blâment ?

Je conviens, répartit Mr de Rintail que les reproches des Hérétiques nous doivent être aussi indifférens que leurs éloges : mais il nous importe beaucoup qu'ils n'ayent point autre chose à nous reprocher que notre Religion.

Je ne prétends donc pas refuser aux *Anti* des Catholiques dont j'ai à vous parler les louanges qui leur conviennent. Mais je n'ai pas assés de crédit pour pouvoir les garantir du blâme de leurs Adversaires.

---

## ANTARCTIQUE.

100 S'Ils étoient tous, continua Mr de Rintail, de la qualité des deux ANTARCTIQUES que je trouve dans ma liste, ils auroient dans leur structure ingénieuse dequoi se défendre peut-être contre la censure de leurs Adversaires.

On peut dire que ces deux piéces qui ont deux Catholiques pour Auteurs, n'ont rien d'odieux ni rien de choquant dans leur titre. Ces Auteurs vouloient sans doute épargner le nom & la personne de leur Adversaire. Leur prudence se trouvant secondée par leur industrie les fit recourir au Grec, afin de prendre dans cette langue un terme qui pût tout à la fois désigner le nom de leur Adversaire en le tenant caché, & servir à ménager sa personne auprès de ceux qui n'entroient point dans leur artifice lors qu'ils travailloient à combattre ses opinions.

Cet Adversaire s'appelloit Martin-Béer Docteur Luthérien de notre siécle. Vous m'avouerés que le titre d'*Anti-Béer* auroit eu quelque chose de choquant dans son extérieur satirique, & quelque chose

de monstrueux dans sa composition du Grec & de l'Allemand comme les autres *hybrides*. Vous ne trouvés rien dans celui d'*Antarctique* qui soit desagréable à l'oreille, ou qui nous fasse songer à Mr Béer (1), si nous ne savons d'ailleurs la signification de son surnom, & l'histoire du différent qu'il a eu avec les Auteurs des Antarctiques. La rencontre de ce nom avec celui de l'un des Poles du monde pourra lui tenir encore lieu de quelque mérite, si vous le voulés. Antarctique.

L'un de ces ANTARCTIQUES a été composé par Jean Gaspar Jager en langue vulgaire, & imprimé à Wurtzbourg l'an 1665. in-12. sous le titre d'*Antarcticus*, oder, *Grundlicher &c.* Quoique je vous le nomme le premier, il n'a paru néanmoins qu'en conséquence de l'autre, & pour servir de défense au P. Erberman qui en étoit l'Auteur. Je n'ai rien à ajouter touchant Gaspar Jager à ce que je vous en dis hier dans l'article de notre *Anti-Venator*. Je vous prie de vous souvenir de la remarque que je vous fis faire sur un retour vindicatif de Mr Béer, qui pour se vanger de l'allusion de l'*Antarctique* à son nom, trouva plus à propos (je parle selon son sens) celui d'*Anti-Venator* quoiqu'*hybride*, pour opposer au nom de Jager, qui veut dire un chasseur.

Vous devriés souhaiter, dit Mr de Brillat, que je l'eusse oublié. Mais il semble que je ne m'en sois souvenu que pour avoir lieu de vous avertir d'une petite inégalité que je trouve dans vos jugemens. Car vous n'étiés point favorable hier à l'Anti-Venator, & vous paroissés l'être aujourd'hui à l'Antarctique.

Prenés garde, Mr, répondit Mr de Rintail, que vous ne me confondiés avec Mr Terlaine d'Alby qui parloit un peu fortement contre l'artifice de l'*Anti-Venator*. Mais souvenés vous aussi que je n'étois point pour la dureté de ses expressions. Consultés de nouveau mon cahier que j'ai prêté à Mr de Verton, & si vous voulés entrer dans ma pensée; je me promets que vous ne me condamnerés pas d'inégalité.

L'autre ANTARCTIQUE, le premier des deux selon l'ordre des tems, est celui du Pere Vitus Erbermannus, qui l'avoit fait publier en Allemand dans la même Ville de Würtzbourg dès l'an 1651. in-12. sous le titre d'*Antarcticus*, das ist, *Kurtzer Beweiss*, (2) &c. Le P. Sotwel n'a point fait mention de cet ouvrage parmi ceux du P. Erberman, qu'il appelle Eberman. Mais Mr Lipen ne la point oublié dans sa Bibliothéque Réelle des Théologiens : & le titre de l'autre Antarctique ne nous permet pas d'en douter, puisque Jager y exprime le *Heres. Aper.*

1. Béer ou Baer veut dire un *Ours*. 2. Courte demonstration.

nom de ce Pere avec celui de l'ouvrage dont il est question.

☞ Le Pere Erberman étoit de Franconie, & il vint au monde l'an 1597. dans un Village du Diocèse de Bamberg, nommé Rentweinsdorff. L'an 1620. il quitta le monde pour entrer dans la Compagnie des Jésuites. Il y enseigna les Humanités pendant cinq ans. La Philosophie pendant trois ans. La Théologie scholastique pendant seize, tant à Maïence qu'à Würtzbourg. Il professa la Théologie Morale durant cinq autres années, & la Controverse durant trois autres. Il fut aussi Supérieur ou Recteur du Seminaire de Fuld pendant sept ans, & il mourut à Maïence le 8. jour d'Avril de l'an 1675.

§ II.

ANTI-BASILIC *Pour servir de Réponse à l'Anti-Camus.* Voyés Anti-Hermite n. 106.

---

## ANTI-CALVIN.

101 LE P. Alegambe fait mention d'un ANTI-CALVIN composé en François par le P. Aléxandre Regourd : mais il n'a marqué ni le lieu ni le tems de son impression. C'est tout ce que j'ai pû savoir jusqu'ici touchant cet ouvrage. J'ajouterai qu'un Ecrivain Huguenot nommé Charles Andrieu entreprit de répondre à cet ouvrage par un Livre imprimé à Bergerac l'an 1611. in-8° sous le titre de *La Défaite de Goliath*, &c. ou *Refutation d'un Livre intitulé* Anti-Calvin Catholique, *fait par Aléxandre Regourd*, *&c.*

☞ Le P. Regourd étoit né à Castelnaudary en Languedoc Ville du Diocèse de Saint Papoul l'an 1585. & fut reçu dans la Compagnie à l'âge de 17. ans. Il y enseigna la Philosophie & la Théologie, il fut Recteur du Collége de Cahors, & fit ses quatre vœux l'an 1619. Il mourut à Toulouse l'an 1635. le 26. d'Avril.

Pour Calvin il est presque inutile que je vous fasse souvenir qu'il étoit de Noyon, & qu'il naquit le 10. de Juillet de l'an 1509. Il fut élevé dans son enfance chés Messieurs de Montmor à Paris, il étudia d'abord au Collége de la Marche sous Mathurin Cordier, puis dans celui de Montaigu sous un Régent Espagnol. L'Evêque de Noyon lui donna un Benefice dans sa Cathédrale & la Cure de Pont-l'Evêque, qui étoit le lieu de la naissance de son Pere. Après il alla étudier le Droit à Orléans sous P. Stella, puis à Bourges sous Alciat. Là il connut Melchior Wolmar Allemand, qui lui apprit

le Grec & le Luthéranisme. Après la mort de son Pere il se retira au Collége de Fortet à Paris, d'où il se sauva auprès de la Reine de Navarre. Il voulut retourner à Paris l'année suivante, c'est-à-dire en 1534. Mais voyant sa vie dans un danger continuel il se retira en Almagne à Strasbourg, puis à Bâle, où il apprit l'Hébreu. Il y fit aussi ses Institutions; mais après un voyage en Italie auprès de la Duchesse de Ferrare, il s'établit à Genève, où il fut constitué premier Ministre & Professeur de l'Ecriture sainte au mois d'Août de l'an 1536.

L'an 1537. il fit abolir totalement la Religion Catholique dans la ville de Genève par un Edit ou Placard des Magistrats, publié dans toutes les ruës le vingtiéme jour de Juillet. Le reste de ses expéditions vous est assés connu; j'ajoute seulement qu'il mourut le 27. de Mai, l'an 1564. âgé de 54. ans, dix mois & 17. jours.

---

## ANTI-CALVINISME.

102 SI les Calvinistes trouvent que ce n'est point avoir assés de respect ou de ménagement pour le nom de leur Patriarche, que de faire porter le titre d'Anti-Calvin à des ouvrages écrits contre lui; ils n'ont pas sujet de former les mêmes plaintes, contre ce qui n'est qualifié que d'*Anti-Calvinisme*, puisqu'un titre de cette espéce ne promet rien contre la personne de Calvin, ou de ses Disciples. Néanmoins il faudroit avoir meilleure opinion que je n'ai de la bonté ou de la facilité des Calvinistes, pour s'imaginer qu'ils fussent contens d'un Livre du Sieur Burlot, intitulé *Anti-Calvinisme*, ou, *Le contraire de l'Introduction à la vie Huguenotte*, & imprimé à Rennes en Bretagne l'an 1663. in-8° avec approbation, mais sans privilége. Burlot étoit un Curé du vieux bourg de Quintin en Brétagne, & Docteur même de la faculté de Paris. Il témoigne n'avoir pas voulu prendre le parti de la gravité dans son Anti-Calvinisme, parce qu'il vouloit seconder les écrits graves des autres Controversistes par quelque chose qui fût capable de divertir le public, & qui pût contribuer à faire voir le ridicule & l'absurdité du Calvinisme, après avoir été abbatu par la force des raisonnemens des autres Docteurs.

Vous diriés que Burlot auroit voulu composer son ouvrage en vers François, & l'on ne peut pas nier que ce n'ait été son intention; mais il n'en savoit point la mesure ni même la rime. C'est un assemblage de termes empruntés de la Scholastique, avec un style du plus bas Comique qui paroît aujourd'hui burlesque contre l'intention,

Anti-Calvinisme. sans doute, de son Auteur. Vous y seriés trompé au moins d'un siécle pour le langage & pour l'âge de l'Auteur, si je n'avois eu soin de vous marquer l'an 1663. comme le tems de la naissance de son Livre. Voilà peut-être, ce qui fait rire Mr de S. Yon. Mais qu'y faire ? Il est permis de rire quand on en a sujet.

Permettés-moi, Monsieur, répondit Mr de S. Yon, de vous dire que c'est encore quélque autre chose qui me fait rire. C'est le souvenir d'une anagramme que j'ai lûë au commencement de l'Anti-Calvinisme de Burlot, lorsque le livre étoit sur votre table. L'anagramme étoit *Joannes Burlotus : Sorbonæ Tullius.* Vous me le pardonnerés, si l'idée que cette anagramme nous donne de Burlot jointe à ce que vous venés de nous dire de son éloquence m'a fait rire.

La Sorbonne n'a-t-elle pas considéré l'anagramme, dit Mr de Brillat, comme une insulte qui lui étoit faite ?

Quel intérêt voudriés-vous, répartit Mr de Rintail, qu'une Compagnie si grave eût pris à une piéce de cette nature ? Avés-vous remarqué qu'elle ait jamais avoué des Ecrivains faits comme Burlot ? Je vous ai dit que l'Anti-Calvinisme avoit reçu l'approbation sans privilége : mais l'approbation de deux Docteurs Bretons. Quels Docteurs ? Un Cordelier de Rennes, & un Carme de la même ville, tous deux de la faculté de Paris comme Burlot. Croyés-vous que le concert de deux Docteurs Mandians fasse une Sorbonne, ou qu'il vaille l'assemblée de toute une Faculté ?

Sur la peinture que vous faites de l'Anti-Calvinisme, reprit Mr de Brillat, je suis assuré que la Sorbonne n'auroit jamais député Burlot pour tourner les Calvinistes en ridicule.

J'ai peur, dit Mr de Rintail, que le ridicule ne lui soit demeuré pour avoir traité l'Eucharistie & notre élection d'une maniére indigne de nos mystéres & de la sainteté de sa profession.

## §. II.

**ANTI-CAMUS** *Contre l'Evêque de Bellay* (1). Voyés le tit. Anti-Hermite n. 106.

(1) Il faut écrire & prononcer *Belley*. Ce que je remarque ici une fois pour toutes.

## ANTI-CAPPELLUS.

103 NOus trouverons plus de satisfaction à discourir de l'*Anti-Cappel* de Heribert Rosweyde. C'est un ouvrage très-sérieux, où les Calvinistes sur tout, n'ont pas trouvé sujet de rire : il a été composé contre Jacques Cappel le Ministre de Sedan.

Je ne prétens point faire remonter l'origine de l'*Anti-Cappel*, jusques aux Centuries de Magdebourg, ce seroit commencer l'histoire de la guerre de Troye par les couches de Leda : je veux me borner au Livre qu'Isaac Casaubon composa contre les Annales de Baronius, comme à la source véritable du différend survenu entre Rosweide & Cappel.

Vous savés que Casaubon y perdit quelque chose de la belle réputation qu'il avoit acquise ailleurs. Ses amis & les autres personnes intelligentes de sa sorte auroient souhaité que les Ecrivains Catholiques eussent laissé dans l'oubli la peine qu'il avoit prise de composer ses seize *Exercitations* sur les Annales. Mais Rosweyde ne jugea point à propos de leur donner cette consolation. Il crut qu'il étoit du devoir d'un ami sincére du Cardinal Baronius, de prendre la défense de sa mémoire & de ses ouvrages ; & il ne fit point difficulté d'attaquer Casaubon par un Livre intitulé *Lex Talionis* XII. *Tabularum Cardinali Baronio ab Isaaco Casaubono dicta* (*retaliatione retorta*) *retaliante Heriberto Rosweydo*, & imprimé à Anvers l'an 1614. in-8°.

Casaubon étant mort la même année eut besoin d'un ami aussi zélé pour sa défense que Rosweyde paroissoit l'être pour celle de Baronius après la mort de ce Cardinal. Tel étoit sans doute Jacques Cappel, qui entreprit de le défendre non-seulement contre Rosweyde ; mais encore contre André Eudemon-Jean, Jules César Boulanger, & les autres Auteurs qui avoient défendu Baronius contre Casaubon. Son ouvrage ne parut qu'en 1619. Il le divisa en quatre Livres, & le fit imprimer à Francford in 4° sous le titre de *Vindiciæ pro Isaaco Casaubono contra Rosweydum ; Eudæm. Buleng.* &c.

C'est à cet ouvrage, que Rosweyde opposa son Anti-Cappel, qu'il publia dès la même année dans la ville d'Anvers in-8° sous le titre d'*Anti-Cappellus*, sive, *Explosio næniarum Jacobi Cappelli quas funeri Isaaci Casauboni ad legem* XII. *Tabularum in vindiciis suis accinuit.* La contestation ne se termina point là, & l'année 1619. n'étoit pas encore expirée, que Cappel fit paroître un nouveau livre à Sedan in-

8° sous le titre d'*Assertio bonæ fidei adversùs Rosweydum*, &c. dans lequel il avoit prétendu examiner non-seulement l'Anti-Cappel de Rosweyde, mais encore un autre livre de cet Auteur imprimé à Anvers dès l'an 1610. touchant la foi que l'on doit garder aux Hérétiques, & la conduite du Concile de Constance à l'égard de Jean Huss.

Rosweyde se trouva ainsi engagé à la défense de l'un & de l'autre de ces deux ouvrages, & il s'en acquita quelques années après par un nouveau livre qu'il fit imprimer encore à Anvers in-8° l'an 1626. sous le titre de *Syllabus malæ fidei Cappellianæ excerptus ex Jacobi Cappelli mendaci Assertione bonæ fidei, & fictis artibus Romanæ sedis, pro Anti-Cappello suo & Dissertatione de fide Hæreticis servanda.*

Nous ne voyons pas que Cappel ait fait aucune replique, & il est probable qu'il aura abandonné le champ à son Adversaire.

☞ Heribert Rosweyde étoit de la ville d'Utrecht en Hollande, & il vint au monde le vingt-deuxiéme jour de Janvier de l'an 1569. Il fut admis dans la Compagnie des Jésuites à l'âge de 20. ans Il enseigna la Philosophie puis l'Ecriture-sainte à Douai, & ensuite à Anvers. Mais le désir de servir le public par la plume le fit descendre de la chaire pour se mettre au cabinet, détérer & feuilleter les Manuscrits, ramasser les Actes des Martyrs & les Vies des Saints, & pour s'appliquer à des travaux dont nous avons de si grandes suites. Il mourut le 5. d'Octobre de l'an 1529. dans la Maison Professe d'Anvers.

Je ne suis pas si bien instruit de la vie de Jacques Cappel. Je sai seulement qu'il étoit fils d'un Conseiller au Parlement de Bretagne nommé Jacques Cappel, & successeur de son beau-pere Nicolas du Val dans cette charge à Rennes: qu'il étoit frere unique du célébre Louis Cappel Professeur de Saumur, qui mourut en 1658. Pour lui, il fut Ministre à Sedan, puis Professeur de la Langue-sainte, & de la Théologie. Il mourut vers l'an 1633. dans la réputation d'un habile homme, comme son frere.

---

## ANTI-CROCIUS.

204 L'ANTI-CROCIUS est un ouvrage de Controverse composé par Michel Cornæus Jésuite d'Allemagne, contre Jean Crocius Auteur Calviniste, vivant au milieu de notre siécle. Ce Protestant ayant osé attaquer le P. Martin Becan par un Anti-Becan sati-

rique, comme je vous le faisois remarquer hier dès le commencement de notre conversation, le P. Cornæus réfuta cet ouvrage par un livre de remarques & de censures qu'il fit imprimer à Maïence l'an 1647. sous le titre d'*Animadversiones in Anti-Becanum*, &c. Mais ayant remarqué depuis que cet ouvrage n'avoit pas eu la force de corriger Crocius, il crût devoir user d'un reméde plus violent pour produire l'effet qu'il souhaitoit; c'est ce qu'on appelle dans la Librairie *Anti-Crocius*, sive *Animadversio Theologica iterata in Joannem Crocium*; & qui fut imprimé à Würtzbourg l'an 1658. in-4°.

Je ne vous dis rien de la vie du P. Cornæus ni de celle de J. Crocius. Vous n'aurés pas oublié sans doute ce que j'ai rapporté du premier parmi les *Anti* des Protestans contre les Catholiques dans l'article de l'*Anti-Cornæus*; & du second parmi les *Anti* des Luthériens contre les Calvinistes, au sujet de l'*Anti-Crocius*.

## ANTI-DORSCHEUS.

105 VOus avés entendu l'origine & la suite de l'histoire de cet *Anti-Dorscheus* dans notre article 41. au sujet de l'Anti-Wangnereck du Sieur Bebelius Docteur Luthérien, avec lequel il avoit une liaison nécessaire. Je me contente d'ajouter ici que l'ouvrage parut à Dilling & à Ulm dans la Souabe, l'an 1653. in 4° sous le titre d'*Anti-Dorscheus*, sive, *Duo Controversiarum Religionis cardines Sacrament. & Evangel. adversùs Johannis Georgii Dorschæi Hodegeticum qui Johannis Kircheri motivas conversionis ad Ecclesiam Catholicam causas oppugnavit.* L'ouvrage porte le nom d'un Catholique nommé Jean, Abbé d'Elching, que d'autres appellent Evêque : mais il y a apparence que cet homme n'a été que le Conseiller & le Promoteur de l'ouvrage, il est dû au P. Henri Wangnereck Jésuite Allemand, comme à son véritable Auteur. C'est une vérité que Mr Bebelius n'a point voulu que nous ignorassions.

Je finis en vous renvoyant à l'Anti-Cornæus pour l'histoire de ce Dorscheus, & à l'Anti-Wangnereck pour celle du P. Wangnereck.

## ANTI-GROSSIUS.

105 *bis.* L'On nous parle aussi d'un *Anti-Grossius*, comme d'un ouvrage de controverse composé par un Catholique Allemand nommé J. Breving, contre Chr. Grossen Syncretiste Luthé-

rien. Je vous ai proposé mes difficultés sur ce point dans notre article 88. vous y ferés réfléxion quand il vous plaira.

---

## ANTI-HERMITE.

*Ou par renversement*, Hermiante. Anti-Moine. ANTI-BASILIC. ANTI-CAMUS.

106 L'ANTI-HERMITE, & l'ANTI-MOINE de Messire Jean Pierre Camus Evêque de Belley dans la Bresse se sont trouvés tellement attachés à la fortune des autres Ouvrages de cet Auteur que l'on ne sait presque plus s'ils ont jamais été au monde. S'ils continuent avec la même précipitation qu'ils ont fait jusqu'ici pour courir à leur anéantissement, soyés assûrés que la mémoire en sera bientôt effacée, & qu'il sera difficile d'en sauver même les noms dans les Catalogues de Librairie. Ne doutés pas que la gloire d'une suppression si bien entenduë & si paisible, ne soit dûë à l'industrie & à la bourse de ceux qui se sont trouvés interessés dans l'Anti-Moine, & dans l'Anti-Hermite renversé.

Il ne s'agit ici que du dernier de ces deux Ouvrages, & je me contenterai de vous dire qu'il fut imprimé à Rouen l'an 1639. in-8° sous le titre d'*Hermiante*, ou, Les *deux Hermites contraires, le Reclus, & l'Instable*.

Pour le premier, nous devons tous croire qu'il a été étouffé dès sa naissance, au moins pourrai-je vous assurer qu'il ne m'en est pas encore tombé d'exemplaire entre les mains.

Les Moines, c'est-à-dire ceux des Réligieux que Mr de Belley a combattus, n'auroient travaillé qu'à demi pour leur sureté, s'ils s'étoient contentés de soustraire les exemplaires des Livres qui leur paroissoient préjudiciables. Ils ont eu recours à la plume pour se défendre, & l'on a remarqué que les Capucins ont témoigné plus de zèle que les autres Réguliers pour la cause commune. Mais dans le dessein de me renfermer précisément entre les bornes de nos *Anti*, je passe ce qu'ils ont fait contre notre Prélat sous divers masques, & le visage découvert, pour ne vous parler que de l'ANTI-CAMUS.

Cet Ouvrage a eu pour Auteur un Religieux du nombre de ceux que nous appellons Mendians, quoique Mr de Belley l'appelle toujours *Monsieur le Moine* dans la Réponse qu'il lui a faite. L'Ouvrage du Religieux Anonyme a pour titre l'*Anti-Camus*, ou, *Censure des*

*erreurs de Mr Camus Evêque de Belley, touchant l'état des Religieux : où est particuliérement réfuté son Livre intitulé : De la Desappropriation Claustrale, & de la Pauvreté Religieuse.*

Il est inutile de vous dire que le Religieux a oublié en toute rencontre qu'il avoit affaire à un Evêque, ou qu'il a ignoré les égards qui sont dûs à l'Episcopat, Mr Camus a eu soin de l'en faire souvenir dans une grosse Réponse, qu'il eut la patience de composer contre cet Anti-Camus. Mais quoi-qu'on ne puisse pas trouver mauvais qu'il se voulût défendre contre une satire aussi injurieuse & aussi indigne de l'humilité religieuse, que l'étoit l'Anti-Camus, il seroit bon néanmoins que nous pussions attribuer à un autre qu'à ce Prélat le Livre intitulé *Anti-Basilic, pour Réponse à l'Anti-Camus* (1), composé par le prétendu Olenix du Bourg-l'Abbé, & imprimé l'an 1645. in-4°.

J'étois en peine, dit Mr de Brillat, de savoir la cause de cette grande aversion que quelques Réguliers témoignent à l'égard de Mr de Belley. Je ne demanderai plus doresnavant aux RR. PP. ce qu'ils veulent dire lors que dans les conversations de leurs Cloîtres ils nous assurent que ce Prélat étoit un *franc Anti-Moine*.

Je vois bien, reprit Mr de Rintail, que c'est fait de la réputation de Mr de Belley parmi les Religieux d'une certaine espéce, & je souhaiterois de bon cœur qu'ils eussent tort de se plaindre de lui. Mais après tout, je ne les crois point assés puissans pour détruire sa mémoire. Mr de Belley, à ses Livres près, s'étoit fait un fort beau nom dans le monde, tant par les prédications & la fécondité de son esprit, que par beaucoup de belles qualités morales & chrétiennes, qui le faisoient considérer dans l'Eglise & dans le siécle.

☞ Il étoit Parisien de naissance, & l'estime que S. François de Sales faisoit de sa personne & de son mérite, est capable seule de faire son éloge & son apologie contre tous ses Adversaires. Il fut nommé à l'Evêché de Belley par le Roi Henri le Grand, l'an 1609. après cinq ans de vacance de ce siége. Il fut sacré le trentiéme d'Août de la même année par l'Evêque de Genève François de Sales, qui depuis ce tems-là voulut entretenir avec lui un commerce d'amitié, comme il paroît par ses Lettres. Pour ruiner ce qu'on débite de sa

1 ¶ Ces mots : *composé par le prétendu Olenix &c.* doivent se rapporter à *Anti-Basilic*, quoiqu'ils semblent naturellement se rapporter à l'*Anti-Camus*, notre Auteur nous apprenant dans sa Liste des Auteurs déguisés, au mot *Bourg-l'Abbé*, que cet *Olenix* n'est autre que *Jean Pirre Camus*. Bayle pag. 3039. &c. de la 3. édit. de son Diction. à Roterdam cite un passage très-curieux, extrait de cet Anti-Basilic.

prétendue antipathie pour les Moines, on n'a qu'à jetter les yeux sur deux Couvens qu'il a bâtis & établis dans la ville de Belley l'un de Capucins en 1620. l'autre de Sœurs de la Visitation en 1622. Il se démit de son Evêché en faveur de Mr de Passelaigue l'an 1629. & on le fit Abbé d'Aunay en Normandie. Mr de Harlay Archevêque de Rouen l'établit son Vicaire Général; mais quelques années après il vint se retirer dans l'Hôpital des Incurables à Paris, où il mourut Evêque nommé d'Arras le 16. d'Avril de l'an 1652. âgé de 70. ans.

---

## ANTI-JANSENIUS.

107 VOus futes trompés hier, je m'en souviens, par une ressemblance fort équivoque de l'Anti-Jansenius dont je vous entretenois avec celui dont il s'agit maintenant. Mais pour prévenir toute erreur je veux commencer par un éclaircissement qui vous fera d'abord distinguer l'un d'avec l'autre. L'Anti-Jansenius d'hier est une Piéce Luthérienne composée par le Protestant Muller contre un Réligieux Dominicain: l'Anti-Jansenius d'aujourd'hui est un Ouvrage Catholique publié par un Auteur de l'Eglise Romaine contre un Docteur de Louvain, ou si vous l'aimés mieux, contre un Evêque Flamand.

Vous en jugerés, si vous voulés, par le nom de son Auteur, c'est le sieur Antonin Moraines. Mais si vous m'en croyés ne vous en tenés point là, & fiés-vous plutôt à la lecture de son Livre. Il fut imprimé à Paris l'an 1652. *in-folio* sous le titre d'*Anti-Jansenius*, hoc est, *Selectæ Disputationes de Hæresi Pelagiana, Semi-Pelagiana; deque variis statibus humanæ Naturæ, & de Gratia Dei Salvatoris, in quibus vera de illis doctrina proponitur, & Cornelii Jansenii Iprensis falsa dogmata refutantur.* Nous apprenons du P. Nathanaël que Mr Moraines avoit fait beaucoup d'additions à cet Ouvrage, qui d'ailleurs se trouvoit déja fort considérable par sa grandeur, & qu'il se disposoit à une seconde édition lors qu'il fut surpris de la mort.

Je n'ai pas oui dire qu'il y ait eu une Réponse à cet Anti-Jansenius. Il est vrai que Cornelius Jansenius étoit mort avant que ni le sieur Moraines ni aucun de ses autres Adversaires pussent savoir qu'il avoit laissé dans son cabinet de quoi leur donner un jour de l'exercice: mais il n'a point manqué de Défenseurs après lui qui se sont interessés dans sa cause. Cependant nous ne voyons pas que

ceux qui avoient entrepris de répondre à Vincent Severin, à Antoine Ricard, à Thomas Augustin, à Messieurs de Vabres & de la Vaur, au Feuillant de S. Joseph, & à plusieurs autres Auteurs Catholiques qui avoient écrit contre Jansenius, ayent eu le courage de repliquer contre l'Anti-Jansenius d'Antonin Moraines. Ainsi il faut me retrancher à vous dire un mot de la vie de l'un & de l'autre.

☞ Jansenius étoit Hollandois de naissance, mais de parens Catholiques. Il naquit à Leerdam au mois d'Octobre de l'an 1585. le jour de S. Simon S. Jude. Il fit ses Humanités à Utrecht & sa Philosophie à Louvain, où il passa Maître ès Arts l'an 1604. Après il se mit sur les bancs de Théologie. Une maladie qui lui survint porta ses Médecins à lui persuader de prendre un air plus pur que celui de Louvain. Cet ordre joint au désir de voyager lui fit parcourir la France. Douze ans après il retourna à Louvain, prit le bonnet de Docteur l'an 1617. & fut établi Professeur ordinaire. Il fut députe par deux fois auprès du Roi d'Espagne par l'Université du lieu. L'an 1630. on le fit Professeur Royal de l'Ecriture Sainte & & cinq ans après il fut nommé par le Roi d'Espagne à l'Evêché d'Ypre le jour même de sa naissance, mais il ne fut sacré qu'un an après au même jour. Il mourut le 6. de Mai de l'an 1638.

Pour le sieur Antonin Moraines, vous serés contens de peu de chose si vous l'êtes de ce que j'ai à vous dire sur son sujet. Il étoit de la Ville de Bervi (d'autres disent Viber) au Comté de Vagnerue. Il naquit l'an du Monde r. 5581.

Vous n'êtes donc pas Pezeronite en Chronologie, dit Mr de Brillat?

Il n'en est pas, répondit Mr de Rintail, de la science des tems comme de la science de Dieu. Nous sommes libres pour le choix des sectes dans celle-là. Mais souffrés que je vous dise, que si vous aviés compris quelque chose à mon calcul, vous ne m'auriés pas interrompu.

Le sieur Moraines se détermina à un état de vie stable l'an 6310. de la P. C. Il enseigna la Religion Chrétienne dans la Guinée pendant plusieurs années. Mais il mourut à Ausbourd le 5. de Février de l'an 6621. de la même Période dans la réputation d'un homme de probité.

Puisque vous avés fini, reprit Mr de Brillat, ce n'est plus vous interrompre que de vous demander quelle Période vous entendés.

Choisissés : toutes les Périodes me sont indifférentes, dit Mr de Rintail, pourvû que vous en preniés une qui soit Chrétienne. Par cette raison il faut exclure la Judaïque, & trois ou quatre qui nous viennent des Païens.

C'est donc la Victorienne, repartit Mr de Brillat. Cela ne se peut: repliqua Mr de Rintail, ne voyés-vous pas qu'elle est douze fois plus courte qu'il ne faut pour cela? C'est donc la Julienne, dit Mr Brillat, pourvû qu'elle soit Chrétienne. Elle n'est plus à la mode, répondit Mr de Rintail, grace aux Chronologistes de nos jours. Tout vieillit dans ce monde. Elle aura bientôt le sort des trois Périodes de l'Eglise Orientale qui ne sont plus d'usage.

Ne seroit-ce pas la *Période Louise*, dit le jeune Mr de S. Yon, autrement la Période Royale de l'Atlas des tems? Elle est trente fois plus grande que la Victorienne, elle vaut deux Juliennes: mais ce qui fait son prix, c'est qu'elle est de bonne race, c'est tout dire qu'elle a pour Pere le R. P. Seigneur de la Motte Capucin (1).

Helas, je plains la pauvre Période Louise, répartit Mr de Rintail. Le sieur Régulier de la Motte son Auteur est le meilleur homme du monde. Il travailloit depuis plusieurs années à changer son Atlas des tems en un *Atlas Temporum* pour faire recevoir la Période Louise chés les Etrangers. Mais il vient de paroître un terrible concurrent du même Ordre que lui, quoique de famille différente. Ce concurrent déja formidable par sa qualité de *Baronio-Mastix* (2), sans se déclarer Adversaire du Capucin, dont il est le frere en qualité de Mineur Conventuel, sans songer même s'il y a jamais eu un Atlas des tems au monde, semble n'être venu avec sa nouvelle Période *Græco-Romaine*, que pour mettre en fuite la pauvre Période Louise. Mais c'est assés se divertir rentrons dans notre sujet.

1 § Le P. Jean Louis d'Amiens. 2 § Le P. Antoine Pagi Cordelier.

---

## ANTI-JANSENIEN.

108 §. 1. JE ne vous promets sous ce titre rien moins qu'un ample Catalogue de Piéces ANTI-JANSENIENNES, continua Mr de Rintail. A dire le vrai, ce ne sont pas les Ouvrages énoncés dans ce Récueil qui portent le titre d'*Anti*: & parmi un assemblage de deux ou trois cens je n'ai remarqué que celui de Mr Moraines qui ait été qualifié de la sorte. Cela étoit reservé pour le titre du Recueil ou Catalogue entier de ces Piéces qui a paru en Public sous l'inscription Latine de *Bibliotheca Anti-Janseniana*, sive, *Catalogus piorum eruditorumque Scriptorum qui Cornelii Jansenii Episcopi Iprensis & Jansenianorum hæreses, errores, ineptiasque opugnarunt. Cum præludiis*

*Historiæ*

*Historiæ, & cribratione Farraginis Jansenisticæ. Bonorum laborum gloriosus est fructus.* Sapientiæ III. 15. L'Ouvrage fut imprimé à Paris l'an 1654. in-4° sans porter le nom de son Auteur; mais le Privilége de sa Majesté le met à couvert du reproche que l'on fait souvent aux Anonymes d'être fugitifs & suspects. Mais depuis que le Pere Labbe s'est publiquement déclaré l'Auteur de cet Ouvrage dans les deux Catalogues de ses Oeuvres, le Public content d'un nom si connu, n'a plus demandé d'autre caution.

☛ Le P. Philippe Labbe Berruyer de naissance Fils & Petit-Fils de Philippe, naquit dans la ville de Bourges le 10. jour de Juillet de l'an 1607. Il fut admis dans la Compagnie de Jesus le 28. de Septembre de l'an 1623. ayant déja reçu dans le siécle le bonnet de Maître ès Arts, comme une marque de l'avancement de ses études. Il enseigna les Humanités, la Rhétorique & la Philosophie à Bourges dans le Collége de Notre-Dame. Il y professa aussi la Théologie Morale, & il vint faire le même exercice à Paris pendant cinq ans dans le Collége qui s'appelloit alors de Clermont. Il y mourut après avoir souffert une fiévre violente de 58. jours le 17. de Mars de l'an 1667. selon le Pere Sotwel, car d'autres estiment qu'il étoit mort dès l'année précedente. Mais je n'ai encore trouvé personne qui ait dit avec M. Konigius qu'il ne mourut qu'en 1674. Admirés l'incertitude des choses même de notre tems, & jurés tant qu'il vous plaira sur la fidélité des dattes anciennes de l'histoire des hommes.

---

## ANTI-LUTHER.

108 §. 2. MR l'Evêque de Meaux (1), continua Mr de Rintail, a remarqué que pendant que l'Allemagne menacée par les armes du Turc, étoit toute en mouvement pour résister à cet ennemi commun du nom Chrétien, Luther établissoit pour principe, qu'il falloit vouloir non seulement ce que Dieu veut que nous voulions, mais absolument tout ce que Dieu veut: & qu'il concluoit de là que, combattre le Turc, c'étoit résister à la volonté de Dieu. Si les Catholiques, qui ont cru Luther encore plus ennemi de l'Eglise Romaine que le Turc ne l'est de la Chrétienté, avoient été dans de semblables Principes, ils l'auroient laissé ravager la vigne du Seigneur sans s'opposer à sa fureur.

1 *Hist. des Var. Liv. 1. n. 19. pag. 12.*

Anti-Luther. C'eſt raiſonner du temporel au ſpirituel, dit Mr de Brillat, contre l'intention de Luther. Ne vous ſouvient-il pas que le Réformateur qui vouloit qu'on laiſſât entrer le Turc dans les Provinces & les Villes Chrétiennes, étoit le même qui vouloit qu'on allât l'épée à la main maſſacrer le Pape? Ceſſés, s'écrioit-il en Prophete, de faire „ la guerre au Turc, juſqu'à ce que le nom du Pape ſoit ôté de deſ- „ ſous le Ciel. Il faut, diſoit-il, s'aſſembler de tous les villages & „ de tous les bourgs contre lui, &c (1).

Cela veut dire, ajouta le jeune Mr de S. Yon, que Luther qui ne vouloit point être *Anti-Turc*, ſe déclaroit *Anti-Pape*.

Ces excès, reprit Mr de Rintail, ne ſervoient qu'à faire voir un renverſement étrange de cervelle dans la tête de ce nouvel Elie. Lorſque nous aurons une fois compris qu'il s'étoit chargé du boule-verſement de l'Egliſe & de l'Etat, nous ne ſerons plus ſurpris que les mouvemens qu'il devoit ſe donner pour cela, l'ayent porté ſouvent d'une extremité à l'autre. Il n'a point été néceſſaire que les Défenſeurs de l'Egliſe & de la Papauté le ſuiviſſent dans toutes ces extremités pour le combattre, & ceux qui ont prétendu l'y pourſuivre, ont peut-être excédé leur commiſſion. Les plus prudens ſachant que la Foi de l'Egliſe eſt incapable de changer de ſituation, ont cru devoir demeurer dans le Fort de cette même Egliſe, & s'y fortifier contre les inſultes de cet ennemi.

On peut mettre de leur nombre le Docteur Joſſe Clichtouë, ou ſelon notre prononciation *Cliquedouë*, qui a rendu des ſervices fort utiles à l'Egliſe tant qu'il eſt demeuré ſur la défenſive. Il ſuffiroit pour en donner des preuves de produire ce qu'il a fait ſur le Sacrifice de la Meſſe, ſur la chute d'Adam, ſur l'Etat Monaſtique, mais principalement l'Ouvrage qu'il a intitulé: *Propugnaculum Eccleſiæ adverſus Lutheranos*, diviſé en trois Livres. Nous n'oſerions peut-être pas en dire autant de ſon *Anti-Lutherus*, dont le titre ſeul ſemble nous porter à croire qu'il ſeroit ſorti de ſon poſte pour aller chercher Luther. Mais ſi vous m'en croyés, nous nous en rapporterons aux célébres Controverſiſtes de nos jours, qui par leur habileté ont ſu réparer avantageuſement ce que la ſurpriſe & le zèle avoient pû outrer dans les Pighius, les Eckius, les Cochlées, les Clichtovées & les autres contemporains des premiers Réformateurs. Je me contente de vous dire ici que l'*Anti-Lutherus* de Clichtouë ou Clichtovæus eſt un ouvrage diviſé en trois Livres & qu'il fut imprimé à

1 *Ibidem num.* 25. *pag.* 28. 29.

Paris l'an 1524. in-folio chés Simon de Colines, puis à Cologne en 1525. in-4° chés Quentel ; & j'ajouterai un mot de la vie de son Auteur & de l'Adversaire qui en a fait le sujet. Anti-Luther.

☞ Josse Clichtouë étoit de Niewport en Flandres du Diocèse de Therouenne. Il fut amené assés jeune à Paris, après avoir été quelque tems à Louvain, & il fit le reste de ses études dans l'Université dont il fut membre étant de la Nation de Picardie. Il fit sa Philosophie au Collége du Cardinal le Moine sous le célébre Jacques le Fevre d'Etaples, & professa ensuite cette science avec beaucoup de réputation. Il étudia quelque tems après la Théologie au Collége de Navarre, où il fut Chapelain, & commis pour les Instructions & Catéchismes des Ecoliers. Ayant achevé ses études de Théologie en 1505. il reçut le bonnet le 4. jour de Décembre de l'année suivante, & fut Docteur non de la Maison de Sorbonne comme quelques-uns l'ont publié, mais de celle de Navarre. Il étoit alors Précepteur des neveux de l'Evêque de Clermont. Il se retira ensuite au Collége de Cluny, il demeura auprès des neveux du Cardinal George d'Amboise, jusqu'à ce qu'en 1513. il rentra dans le Collége de Navarre pour prendre soin de l'éducation de Louis Guillard jusqu'en 1517. Il eut ensuite un Canonicat dans l'Eglise de Chartres où il fut Théologal, & pour y résider il se défit de sa Cure de S. Jacques de Tournay que l'Evêque du lieu lui avoit donnée. Il mourut à Chartres le 22. de Septembre de l'an 1543.

Luther naquit à Islebe, ville du Comté de Mansfeld au Duché de Saxe, le 10. de Novembre de l'an 1483. Il fut envoyé aux études à Magdebourg l'an 1496. & fut obligé de mandier son pain pendant un an selon la coutume des jeunes étudians de ce tems-là en Allemagne. L'an 1498. il fut envoyé à Isenach pour continuer ses études, il passa à Erfurt l'an 1501. pour y faire sa Philosophie, & deux ans après il y passa Maître ès Arts. Il s'étoit engagé à enseigner la Philosophie & à étudier le Droit en même tems, lorsque par une résolution qui surprit ses parens il entra dans le Couvent des Augustins l'an 1504. & demanda l'habit qu'il ne reçut pourtant que le 2. de Mai de l'an 1507. L'année suivante (1508.) on l'envoya à Wittemberg où on le fit Lecteur ou Professeur en Philosophie. En 1510. il fut député de son Couvent pour aller à Rome négocier quelques affaires de sa Communauté ; & deux ans après il passa Docteur en Théologie à Wittemberg.

L'an 1516. arriva l'affaire des Indulgences que l'on sait, & l'année suivante est comme l'époque du Luthéranisme & du grand

ſchiſme des Sociétés Anti-Papales dans l'Occident & le Septentrion. Le reſte de la vie de Luther vous eſt trop connu. J'ajoute en deux mots, que l'an 1518. il fut par obéiſſance au Chapitre de Heidelberg; quelque tems après il fut trouver le Cardinal Cajetan à Auſbourg. C'eſt de la fin de la même année qu'eſt datté ſon Appel du Pape au Concile. La ſuite de ſa vie n'eſt plus qu'un enchaînement de deſordres. Il fut excommunié par le Pape Leon X. le 28. de Mars 1521, & proſcrit par l'Empereur le 8. de Mai de la même année. L'Electeur de Saxe le cacha enſuite pendant dix mois pour le ſauver du danger. Il ſe brouilla avec Carloſtadt à ſon retour à Wittemberg. Il jetta ſon froc en 1524. & ſe maria en 1525. le 27. de Juin à une Religieuſe nommée Catherine Borre. Pour couper court, il mourut à Iſlebe lieu de ſa naiſſance le 18. jour de Février de l'an 1546, & ſon corps mis dans une biére d'étain, fut tranſporté à Wittemberg le 22. du même mois.

---

## ANTI-MELANDER.

109 LA ſtructure de l'ANTI-MELANDER n'a rien de cet air monſtrueux qui paroît dans les *Anti*, compoſés de deux eſpéces différentes. En un mot, il n'eſt pas *hybride*. Il n'a été injurieux à perſonne, & s'il avoit eu quelque choſe de choquant, il n'auroit pû choquer qu'un fantôme. Il eſt vrai que l'*Anti-Melander* en veut à un certain Philoxenus Melander; mais ſavés-vous que ce Melander eſt un pur fantôme, ou du moins un maſque d'Auteur?

Le P. Forer Jéſuite Allemand dont je vous ai entretenu dans notre Article 17. au ſujet des deux Anti-Forers Luthériens, en étoit très-perſuadé lors qu'il compoſa ſon Anti-Melander: & ce fut peut-être dans cette perſuaſion qu'il ſe crut d'autant moins obligé de l'épargner. Ajoutés à cela qu'il avoit affaire au terrible Scioppius, & qu'il ne pouvoit pas ignorer qu'il ſe fût caché ſous le maſque de Melander pour écrire contre la Compagnie des Jéſuites à ſon ordinaire. Son Livre avoit été imprimé in-4° ſous le titre de *Philoxeni Melandri Actio Perduellionis*, & *Flagellum Jeſuiticum*. Le P. Forer lui répondit en Allemand, mais ſous le titre Grec de l'*Anti-Melander*. Sa réponſe devint publique à Munich en Baviére l'an 1633.

Pour ce qui regarde les principales circonſtances de la vie du P. Forer, je vous renvoye à ce qui en fut dit hier dans notre converſation. Et pour ce qui eſt de Scioppius, il faut attendre que j'aye

reçu un livre de sa Vie & de ses mœurs imprimé en Italie par ses bons amis, & que je puisse le confronter avec un autre du même titre imprimé en Allemagne par ses ennemis.

---

## ANTI-MOLINÆUS.

110 VOici encore un Ouvrage Polémique du P. Forer. Il a été composé contre Pierre du Moulin fameux Ministre de Charenton & de Sedan, mais il n'a paru en public que deux ans après la mort de son Auteur. Le P. Sotwel nous apprend qu'il fut imprimé à Dilling in-4° l'an 1661. sous ce titre demi-Grec & demi-Latin d'*Anti-Molinæus*, quoiqu'il fut écrit en Allemand.

☞ Pierre du Moulin devoit être d'Orléans, mais ses parens s'étant refugiés pour le sujet de la Religion auprès de Messieurs de Mornay en Vexin, il naquit le 18. d'Octobre de l'an 1568. dans le Château de Buhi qui est maintenant au Comte de Broglie Lieutenant Général des armées du Roi & Commandant en Languedoc. Mr de S. Yon ne sera point fâché d'apprendre que sa Mere accoucha de lui dans la chambre de Madame la Comtesse de Broglie, dans laquelle étoit né auparavant le célébre Philippe de Mornay Sieur du Plessis-Marly. Son Pere comblé des bienfaits du Seigneur du lieu, s'en retourna à Orleans avec toute sa famille en 1570. Mais s'étant sauvé à la S. Barthelemi de l'an 1572. premiérement à Muret en Limosin, puis à Sedan, il fit étudier son fils en cette ville avec Jacques Cappel dont je parlois tantôt. En 1588. il passa en Angleterre pour se former dans les Universités de l'Isle. Quatre ans après il passa en Hollande, où Buzanval Ambassadeur de France le protegea & le produisit à la Princesse d'Orange qui lui fit donner une Chaire de Philosophie. Au bout de quelques années il fut fait Ministre de Charenton, & revint en France en 1599. Trois ans après se tint la Conférence entre le Docteur Cayer & lui. Mais je ne prétens pas vous faire un Journal de sa vie qui est sûe de tout le monde. J'ajoute seulement qu'en 1615. le Roi Jacques le fit passer en Angleterre, où il ne demeura que trois mois pour ce voyage; qu'en 1620. Il fut obligé de se sauver dans cette Isle pour éviter le dernier supplice qui le menaçoit comme un séditieux & un criminel d'Etat après 21. ans de ministére à Charenton, où jamais il ne put retourner de sa vie non plus qu'à Paris, Je ne vous parle point du ministére de Sedan qu'il exerça depuis, ni de la Chaire de Théologie qu'il y occupa. Il

mourut le 10. de Mars de l'an 1658. âgé de 89. ans & de près de cinq mois.

---

## ANTI-MORNÆUS.

111 LEs Prétendus Reformés de France avoient quelque sujet de faire valoir l'honneur que Mr de Mornay faisoit à leur Parti dans lequel il s'étoit trouvé engagé à la faveur des ténébres que les troubles du Royaume sembloient avoir répanduës sur la Religion du pays. C'étoit assurément un Gentilhomme de grande distinction ; il joignoit à la noblesse de son sang beaucoup de belles qualités d'esprit & beaucoup d'érudition acquise. S'il a employé ses talens pour le service de son Parti dans ses Ecrits, on ne doit pas trouver étrange que les Prétendus Réformés d'un côté en ayent fait tant de cas & témoigné tant de reconnoissance ; & que les Catholiques de l'autre ayent redoublé leurs efforts contre un Adversaire d'autant plus à craindre qu'il apportoit beaucoup de mérite personnel acquis dans le monde à une suffisance plus qu'ordinaire.

L'un de ces Adversaires nommé Leonard Coquæus voulut faire éclater son zèle pour l'Eglise Romaine à l'occasion d'un Livre que Mr du Plessis avoit publié en François contre elle en 1607. sous le titre de *Mystére d'Iniquité*, autrement, *Histoire de la Papauté*, & qu'il avoit mis deux ans après en Latin pour en procurer la lecture aux Etrangers.

Coquæus n'étoit pas moins louable que du Perron & les autres célébres Controversistes pour le dessein qu'il prit de répondre à Mr du Plessis ; mais s'il avoit eu autant de discrétion qu'eux, il se seroit abstenu d'employer le terme d'*Anti-Mornæus* pour en faire le titre de son Ouvrage. La précaution que l'Eglise Catholique demande de ses Ecrivains Controversistes, veut qu'ils fassent paroître d'abord qu'ils n'en veulent ni au nom ni à la personne d'un Adversaire particulier, & qu'ils ne prétendent combattre autre chose que l'erreur.

Quoiqu'il en soit l'Ouvrage de Coquæus fut donné au Public devant & après sa mort en divers endroits sous le titre d'*Anti-Mornæus*, sive, *Apologia pro Summis Pontificibus*, hoc est, *Confutatio Mysterii Iniquitatis, seu Historiæ Papatûs Philippi Mornæi, in quo elucidata Historiæ veritate, Romani Pontifices vindicantur ab Adversarii calumniis, erroribus ; Sacra eorum auctoritas ac Fides Orthodoxa asseritur ; Imperatorum, Regum ac Principum jura, tum Bellarminus & Baronius Cardinales de-*

*fenduntur. Opus in duos tomos distributum.* On le trouve imprimé à Paris l'an 1603. à Venise l'an 1616. à Cologne l'an 1617. & à Milan en 1619. en tout ou en partie, car ces éditions ne sont point égales.

☞ Leonard Coquæus (soit que ce fut en notre Langue *le Cocq*, soit que ce fut *de Queux*, ou autrement) étoit François de naissance, venu au monde dans un village près d'Orleans. Il avoit fait de bonnes études en sa jeunesse, & savoit l'Hébreu, le Syriaque, & le Caldaïque comme le Grec & le Latin, quoique Mr Colomiez ne lui ait pas fait l'honneur de le nommer dans la France Orientale. Il étoit Profès de l'Ordre des Ermites de S. Augustin, & Docteur en Théologie de la Faculté de Paris retiré d'abord au Couvent des grands Augustins du Quai, puis employé dans diverses fonctions pour son Ordre. Il fut le Président ordinaire des Thèses qu'on soutenoit dans les assemblées générales de son Ordre à Rome & ailleurs, qualité qui s'appelle parmi ces Religieux *Magister Circuli*. L'an 1595. il fut appellé à Florence pour être Confesseur de la Grand'Duchesse Christine de Lorraine, & il y fit la belle Bibliothéque des Augustins de cette ville. Il mourut au même lieu l'an 1615.

Philippes de Mornay Seigneur du Plessis-Marly, Baron de la Forêt sur Sêvre, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Gouverneur de Saumur, &c. naquit le 5. Novembre de l'an 1549. au Château de Buhi en Vexin. Comme il étoit le puiſné de la maison, son Pere qui étoit alors bon Catholique songeoit à le faire d'Eglise selon le style de ces tems-là & du nôtre, afin de pouvoir succéder aux Benefices de son Oncle Bertin de Mornay Doyen du Chapitre de Beauvais. Mais ces vuës furent rompuës à la mort de l'Oncle, lorsque le petit de Mornay n'avoit encore que huit ans. Sa mere qui étoit fille de Charles du Bec-Crespin Vice-Amiral de France & Chambellan du Roi François II. étoit secrettement Huguenotte: elle lui choisit un Précepteur qui lui inspira peu à peu ses sentimens sous un extérieur Catholique. A huit ans il fut mené à Paris en pension dans le Collége de Lisieux par son pere qui mourut deux ans après. Sa mere fit l'année suivante 1561. profession ouverte de la Religion Pretendu Réformée, établit un Prêche dans sa maison de Buhi, & renvoya son fils aux études à Paris l'an 1562. L'an 1567. il voulut prendre les armes malgré sa mere, & servit sous Mr de Vardes son Oncle Mestre de Camp de la Cavalerie Legere; mais s'étant rompu la jambe gauche il changea de dessein. Il entreprit ensuite divers voyages à Genève, au Palatinat & en Italie l'an 1568. en Allemagne, aux Pays-bas & en Angleterre l'an 1571. Il se sauva comme il put à la journée de

saint Barthelemi, il demeura à Jamets jusqu'à la mort de Charles IX. & vint ensuite à Sedan. Il se maria l'an 1575. à la veuve de Mr de Pas-Feuquiéres laquelle avoit échappé de la S. Barthelemi aussi ingénieusement que lui. Dans un combat contre Mr de Guise il fut pris par Mr de Tavanes en 1576. Après sa prison en 1577. il alla trouver le Roi de Navarre en Guienne: après il passa en Angleterre, puis en Flandres, & fut empoisonné à Anvers l'an 1578. En 1579. il fut député à la Diéte d'Ausbourg. Depuis le commencement de la Ligue en 1585. il s'attacha particuliérement au service du Roi de Navarre. L'an 1590. Il fut fait Conseiller d'Etat. il perdit sa mere en 1591. en 1598. Mr de Buhi son frere aîné; en 1606. son fils unique Mr des Boves, & sa femme peu de jours après. Il se retira ensuite à Saumur pour composer des Livres; mais en 1621. on lui ôta le Château de Saumur & il se retira dans sa maison de la Forêt sur Sêvre, où il mourut le matin d'un Samedi 11. jour de Novembre de l'an 1623. après 74. ans & cinq jours de vie.

## ANTI-MORTON.

112 JE n'ai presque rien à vous dire de l'ANTI-MORTON, continua Mr de Rintail. Je sai seulement que c'est un ouvrage de Controverse en Anglois en forme d'Apologie contre Thomas Morton, & imprimé sans nom d'Auteur & sans nom de ville l'an 1640. in-4°. Mais le P. Sotwel nous apprend que cet *Anti-Morton* a pour Auteur le P. Jean Pricius Jésuite d'Angleterre qui vint au monde dans la ville de Chester l'an 1579. & qui entra dans la Compagnie de Jesus à Seville en Andalousie l'an 1600. Il y fit les quatre vœux; & il professa la Philosophie & la Théologie à Valladolid & à Louvain. Après il fut employé dans les Missions en Angleterre, où il mourut le 27. de Février de l'an 1645.

Pour son Adversaire, je n'ai encore trouvé personne qui m'ait appris les circonstances de sa vie. Je me contente de vous dire qu'il est le plus célébre des trois Thomas Morton que nous connoissons parmi les Ecrivains modernes de l'Angleterre, qu'il a fait grand nombre d'Ecrits en langue vulgaire & quelques-uns en Latin, qu'il a été d'abord Evêque de Coventry au Comté de Warwick, puis de Durham, ville dans la partie Septentrionale de l'Angleterre.

## ANTI-MULLER ou ANTI-MOLLER.

113 QUe pensés-vous de l'Anti-Muller ?

Ce que vous nous faites penser des autres *Anti*, répondit Mr de Brillat. Voulés-vous nous dire que l'*Anti-Muller* ne seroit pas une piéce contre un nommé Muller, comme l'Anti-Mornay, l'Anti-Jansenius sont des Ouvrages écrits contre Mornay, Jansenius.

C'est la premiére pensée qui m'en est venuë, repartit Mr de Rintail, qu'un Anti-Muller doit être contre un Muller; & c'est celle que m'en auroit donné d'ailleurs le P. Sotwel, qui n'en a point eu d'autre lorsqu'il nous a parlé de l'Anti Muller du P. Wolffgang Herman. Il témoigne que l'Ouvrage a été composé en Allemand & imprimé à Maïence l'an 1649. in-8°. Mais il nous le représente sous le titre Latin d'*Anti-Mullerus*, seu *Responsum contra errores Mulleri Præconis Lutherani Spirensis, & alterius Argentinensis.* Vous voyés que c'est un titre formé sur la matiére de l'Ouvrage; mais je doute qu'il ait été traduit & copié mot pour mot sur celui que l'Auteur a donné à son Livre. Le voici tel que Mr Lipen nous l'a rapporté au second tome de sa Bibl. Réelle d'Écrits Théologiques (1). *Anti-Mullerus*, das ist, *Grundliche Widerlegung derer falschen Aufflagen, so wider die Catholischen Lehre, von dem Geheimnisz der allerheiligsten Dreyfaltigkeit Jesu Christi, Schragmüller in seinem colloquio, und J. G. Dorschæus in seiner Intervention auszgegossen. Durch Wolffgang Hermann. Mayntz.* 1646. Il n'y a point d'apparence que cet Ouvrage soit autre chose que celui qui est attribué plus haut au P. Herman par le P. Sotwel. La datte de l'impression paroît différente, mais il est visible qu'elle a été troublée par l'Imprimeur de Mr Lipen, qui a renversé le 9. la queuë en haut, comme il lui est arrivé en divers autres endroits. Mais je ne vois pas dans ce titre Allemand, que le nom de Müller soit donné à aucun des deux Adversaires qu'on y refute, nonobstant le premier titre d'Anti-Müllerus. De plus de quarante Auteurs Allemands qui ont porté le nom de Müller, je n'en connois pas un à qui l'Anti-Müller puisse se rapporter.

Pour moi, j'ai toujours recours à Mr de S. Yon, dit Mr de Brillat, lors que vous nous parlés Allemand ou quelque autre langue

1 *Pag.* 876. *Col.* 2.

que je n'entens pas. Il aura la bonté de nous expliquer encore le titre Allemand de l'*Anti-Müller*.

Ce titre, répondit Mr de S. Yon, veut dire à la lettre : *Anti-Müller*, c'est-à-dire : *Exacte Refutation des impostures que Schragmüller dans son Colloque, & J. G. Dorschæus dans son Intervention ont publiées contre la doctrine des Catholiques touchant le mystére de la Toute-Sainte Trinité, &c. Par Wolffgang Herman. A Maïence, &c.*

Cette interprétation, reprit Mr de Rintail, me fait naître une pensée que je soumets volontiers à votre jugement. Il me paroît que l'Auteur a voulu user d'abréviation, & qu'il a dit *Anti-Mullerus* pour *Anti-Schragmullerus*. Il est très-probable que Schragmuller est ce Luthérien Prédicant de la ville de Spire, dont le P. Sotwel a voulu parler, comme il est visible que Dorschæus n'est autre que le Protestant de Strasbourg dont il fait mention au même endroit.

☞ Wolffgang Herman étoit de Franconie, natif d'un village du Diocèse de Bamberg. Il vint au monde l'an 1599. & se fit Jésuite vingt ans après. Il enseigna d'abord les Humanités; après il s'employa aux Missions & à la Prédication. Il fut Recteur du Collége de Bamberg, Supérieur du Séminaire de Mosheim. Il mourut à Spire le huitiéme jour de Janvier de l'an 1659.

---

## ANTI-MUSÆUS.

114 LES Allemands ont eu leurs Musées aussi bien que les Grecs. Celui qui a fait le sujet de l'*Anti-Musée* du P. Vite Erberman étoit un Docteur Luthérien de notre siécle. Ayant voulu publier quelque chose touchant les marques de la vraie & de la fausse Eglise, il ne pût s'empêcher d'en écrire suivant les préjugés de sa Secte. C'est ce qui donna occasion au P. Erberman d'écrire contre lui le Livre intitulé *Anti-Musæus*, sive, *Parallela Ecclesiæ veræ & falsæ contra Joannem Musæum Lutheranum*, & imprimé à Würtzbourg l'an 1659. in-4°. Cet Ouvrage, quoique achevé dans son espéce, s'est trouvé néanmoins dans la suite n'être que la premiére partie de l'Anti-Musæus. Une contestation sur les Versions de l'Ecriture en langue vulgaire, & en particulier sur la Traduction Allemande de Luther, en fit paroître une seconde partie deux ans après sous le titre *Anti-Musæi Pars II. De Bibliis vernaculâ linguâ corruptis à Lutheranis, & Analysi divinæ Fidei.* Imprimé dans la même Ville, & en même forme l'an 1661.

Musée parut être plus sensible à cette seconde attaque qu'à la pre-

miére. La diligence qu'il apporta pour y répondre plutôt qu'à l'autre, fit voir au moins que la chose lui étoit moins indifférente. Il joignit ce qu'il avoit à répondre avec des Notes qu'il avoit faites sur la Bible de Luther, & fit imprimer le tout en un corps à Iéne en Saxe l'an 1663. in-4° sous le titre de *Biblia Lutheri auspiciis Sereniss. Principis Saxon. Ernesti, glossis ac interpretationibus illustrata & Noribergæ excusa, à Viti Erbermanni iterata maledicentia vindicata.* Pour la réponse à la premiére partie de l'Anti-Musée, elle ne vint que plusieurs années après, n'ayant paru qu'en 1671. pour la premiére fois, & en 1678. in-4° pour la seconde.

☞ Je ne vous dis rien de la vie du P. Erberman après ce que j'en ai rapporté plus haut, sous le titre de l'Antarctique. Mais voyons qui étoit Jean Musée.

Il étoit natif d'une petite Bourgade du territoire de Schwarzenbourg, que je ne trouve nommée qu'en Latin *Longo pratum*, & qui s'appelle peut-être, Langwiese ou Langmatte (1), peut-être aussi d'une autre maniére que je ne connois pas. Il nâquit le 7. de Février de l'an 1613. Il étudia d'abord sous son Pere qui étoit Ministre du lieu, & fut envoyé ensuite à Arnstad en Turinge, où il fit sa Philosophie, & suivit son Maître George Groshain à Erfurt, où il fut appellé pour professer la Théologie. Il passa Maître ès Arts en 1635. & il fut établi Professeur de l'Histoire & de la Poësie en 1643. dans l'Université de Iéne (2), puis Professeur ordinaire en Théologie l'an 1646. prit le bonnet de Docteur trois mois après, se maria le même jour, qui étoit le 5. de Mai; & se remaria 27. ans après. Il étoit l'Ancien ou Senieur de l'Université de Iéne, lors qu'il mourut l'an 1681. au commencement du mois de Mai.

1 Fortè Longobratum. *Langbrat.* 2 In Salana.

## ANTI-MYLIUS.

115 L'ANTI-MYLIUS est encore l'Ouvrage d'un Catholique Alle-
§. 1. mand contre un Luthérien d'Allemagne, dont je vous ferai l'histoire en deux mots. Georges Mylius avoit publié à Leipsick en 1595. puis à Wittemberg en 1606. un Livre composé en langue vulgaire, dans lequel il prétendoit faire voir sous le nom d'Harmonie, une concorde & un rapport parfait des Peres de l'Eglise & de Luther avec l'Ecriture-Sainte, & montrer que la doctrine de ce dernier est entiérement conforme avec celle des Apôtres. Le

P. Adam Tanner jugea qu'il n'étoit pas encore trop tard de travailler trente ans après à desabuser les Luthériens de cette opinion, & il publia dans cette intention son *Anti-Mylius*, composé pareillement en Allemand. Il fut imprimé à Ingolstadt in-8° l'an 1629. & le Titre, qu'il est inutile de vous représenter ici en sa langue, promet au Lecteur de lui démontrer que Luther n'avoit jamais ni compris dans son esprit, ni enseigné dans ses Ecrits, ni pratiqué dans sa conduite & ses mœurs la véritable doctrine des Apôtres.

☞ Je ne vous répéterai pas ce que je vous dis hier de la vie de Tanner en abregé, sous le titre de l'Anti-Tanner de Hunnius. Et il ne me reste qu'à vous faire connoître Georges Mylius. Il étoit fils d'un Charpentier & petit-fils d'un Meusnier. Il nâquit à Ausbourg l'an 1548. Après avoir fait ses premiéres études dans son pays, il alla les continuer dans les Colléges en 1566. à Strasbourg, puis à Tubingue, ensuite à Marpourg. Se voyant passé Maître ès Arts il se mit sur les bancs de Théologie, & ayant été rappellé en son pays l'an 1572. il y fut ordonné Diacre, puis Ministre, & alla prendre le bonnet de Docteur en Théologie à Tubingue le 10. de Décembre de l'an 1579. S'étant obstiné contre Messieurs de la ville d'Ausbourg à ne vouloir point recevoir la Reformation du Calendrier, il fut déposé du Ministére & de la Sur-intendance sur tous les autres Ministres du Diocèse.

Il se sauva à Ulm, & perdit sa premiére femme en même tems d'une fausse couche que cet accident lui avoit causée. Mais il se remaria dans cette Ville, & il devint en 1585. Professeur à Wittemberg, Chancelier de cette Université, & Prevôt de l'Eglise de la Citadelle. Il ne fut pas long-tems paisible possesseur de tant de beaux emplois, & l'année n'étoit pas achevée qu'il se vid obligé de tout abandonner pour se retirer à Iéne, où il fut Professeur & Ministre en 1589. mais il fut rappellé à Wittemberg l'an 1603. pour succéder à Gilles Hunnius. Il y mourut l'an 1607, le 28. de Mai, jour de la mort de sa premiere femme.

---

## ANTI-THEOPHILE.

115 LEs Contestations survenuës de Catholiques à Catholiques
§. 2. sur des points de discipline n'ont pas toujours été terminées sans chaleur. Quelque soin qu'on ait apporté pour ne point sortir des bornes d'une juste modération, je n'aurois point la hardiesse de nier

qu'on eût jamais laché de traits satiriques d'une part ou de l'autre. Anti-Théophile.
Si vous jugés que l'ANTI-THEOPHILE, ne porte pas extérieurement le caractére de Satire, c'est peut-être parce qu'il semble n'attaquer personne en son nom.

Je comprens votre pensée, dit Mr de Brillat : vous voulés nous faire connoître sans doute que l'*Anti-Théophile* n'est pas contre un homme qui a porté véritablement le nom de Théophile ; & qu'au lieu de s'en prendre à la personne, il semble n'attaquer que la matiére traitée dans quelque Livre, ou la maniére dont les choses pourroient avoir été traitées dans le Livre.

Je serois ravi, réprit Mr de Rintail, que tout le monde eût la même pensée que vous. Et pour vous faire voir tout d'un coup le fondement de cette pensée, je vous déclare sans détour que l'Anti-Théophile n'en veut qu'au titre d'un Livre appellé *Théophile Paroissial* dont l'Auteur véritable passe encore pour entiérement inconnu (1).

Quoi, répartit Mr de Brillat ? Seroit-ce le Théophile Paroissial qui fit tant de bruit à Lyon durant les guerres de Paris ?

C'est lui-même, répondit Mr de Rintail. Vous me faites plaisir de vous en souvenir. Cela me dispensera de vous en dire davantage. Aussi bien faut-il vous laisser aller. Je finirai donc notre conversation par deux mots que je vous dirai de l'Anti-Tortor.

Faut-il donc, lui dis-je, que la belle mémoire de Mr de Brillat soit cause que nous perdions Mr de S. Yon & moi l'occasion d'apprendre l'Histoire de votre Anti-Théophile ?

Arrêtons-nous un moment, dit Mr de Rintail, en faveur de Mr de Verton. Et pour ne le pas mécontenter, faisons au moins quelque abrégé de ce qu'il souhaite de nous.

Un Capucin Flamand qui ne s'étoit fait connoître d'abord que par les lettres initiales de R. P. B. B. C. P. & qui depuis a passé pour le *Rev. Pere Bonaventure Bassean Capucin Prédicateur*, s'étoit avisé vers l'an 1633. de composer un Livre Latin touchant les devoirs des Fidéles à la Paroisse. Cet Ouvrage qui étoit écrit suivant des lumiéres qui n'avoient pas été puisées dans les Maximes ordinaires des Réguliers, tomba entre les mains d'un Abbé de l'Ordre des Chanoines Réguliers nommé Robert qui possédoit l'Abbaye de Hennin auprès de Douay.

Cet Abbé ayant jugé que l'Ouvrage n'étoit pas indigne de la lumiére, le fit examiner par les Censeurs ordinaires des Universités de Louvain & de Douay : & s'étant muni de leurs Approbations

1 15. Lettre de Louis de Montalte.

Anti-Théophile. avec le Privilége du Roi, il le dédia au Cardinal François Barberin; & le fit imprimer à Anvers l'an 1635. in-8° sous le titre de *Theophilus Parochialis, seu, De quadruplici debito in propria Parochia persolvendo : Concionis, Missæ, Confessionis Paschalis, Paschalisque Communionis. Per R. P. B. B. C. P.* C'étoit une espéce de suite ou d'augmentation à un autre Ouvrage que le même Auteur avoit écrit auparavant & qu'on avoit imprimé l'année précédente, sans sa participation sous le titre de *Parochianus obediens.* L'Abbé qui avoit encore fait ce présent au Public nous apprend dans un petit avertissement aux *Paroissiens zélés* que l'Auteur de l'un & l'autre s'appelloit de son vrai nom *Louis le Pippre*; qu'il avoit vécu dans le siécle avec la qualité de *Licentié en Théologie*; qu'il avoit été Professeur en Philosophie dans le Collége Royal à Douay; qu'il se fit Capucin dans la suite; qu'il fut Gardien, puis Lecteur ou Professeur en Philosophie & en Théologie dans le Couvent de Liége.

L'Ouvrage fut réimprimé vingt-deux ans après dans la ville de Paris in-12. sous le titre de *Parochophilus* chès Huré & Leonard par les soins d'un Prêtre qui s'est appellé Timothée Cleritime, & qui a fait une grande Dissertation aux Curés de Paris ausquels il dédie cette nouvelle édition.

Mais des quatre parties de cet ouvrage, celle qui concerne la Messe de Paroisse, parut si importante à Mr Puys Curé de Saint Nizier à Lyon, qu'il voulut la traduire en François pour l'usage du commun des Fidéles du Royaume. Il fit imprimer sa Traduction avec privilége & approbation l'an 1649. in-8° à Lyon sous le titre de *Théophile Paroissial de la Messe de Paroisse, par le R. P. B. B. C. P. traduit du Latin de l'Auteur par Benoît Puys Docteur en Théologie, Chanoine, Sacristain, & Chef du Chapitre de l'Eglise Collégiale & Paroissiale de Saint Nizier de Lyon, Juge Lieutenant en la Primatie de France.* L'ouvrage est dédié aux Prélats du Clergé de France, & il y avoit lieu d'espérer que cette vuë pourroit contribuer à le faire recevoir favorablement de tout le monde.

Mais n'ayant pû dissimuler qu'il avoit entrepris ce travail pour s'opposer à la *liberté de quelques Prédicateurs, membres d'une Compagnie Reguliére* qu'il honoroit beaucoup, *qui s'étoient échappés à déclamer publiquement contre la Messe de Paroisse*, &c. il s'attira la petite tempête dont Mr de Brillat vient de nous parler sous le nom de ces bruits excités dans l'Eglise de Lyon pendant la guerre de Paris.

La tempête commença par un petit Livre d'un Auteur (1) Anony-

1 B. S. J. pag. 323.

me qui parut à Lyon ſans privilége & ſans approbation l'an 1649. in-12. ſous le titre de l'*Anti-Théophile Paroiſſial*, ou *Réponſe au Livre qui porte pour titre, le Théophile Paroiſſial de la Meſſe de Paroiſſe*. Il ne ſe peut rien ajouter au zèle de l'Anonyme pour la défenſe des prétentions des Réguliers. Non content de dire que le Traducteur a *augmenté de ſon nom le Catalogue des Anti-Réguliers* Wicleff. Jean de Polliac, Guillaume de S. Amour, Odon, Siger, Hallier, Aurele, &c. il prétend que ce *Capucin* (qu'il appelle *ſans nom* parce qu'il n'étoit pas encore connu en France) *eſt un phantôme, & un Auteur ſuppoſé. Que le vrai Auteur de ce Livre eſt un Eccléſiaſtique ſéculier qui ne voulant point ſe faire connoître pour celui qu'il étoit, & cherchant encore un avantage pour battre à couvert les priviléges des Réguliers, a pris le nom d'un Régulier; & s'eſt caché en Ulyſſe madré ſous ce bouclier emprunté.* Anti-Théophile.

L'Anonyme qu'on auroit crû n'avoir eu d'autre intention que d'examiner ce qui concernoit les devoirs des Fidéles pour la Meſſe de Paroiſſe, ne laiſſa point de toucher ſouvent à la perſonne du Traducteur qu'il vouloit bien conſidérer comme ſon Adverſaire. Il s'en forma une querelle perſonnelle qui fut accompagnée de quelque ombre de ſcandale parmi le peuple.

Le Traducteur de Théophile Paroiſſial ſe trouvant offenſé par l'Anti-Théophile, entreprit de le faire connoître au Public. Ce fut dans cette intention qu'il mit au jour l'an 1649. in-8° dans la ville de Lyon un nouveau Livre contre lui, ſous le titre de *Réponſe Chrétienne à un Libelle anonyme, honteux & diffamatoire, intitulé, Anti-Théophile Paroiſſial. Faite par Benoît Puys, Docteur, &c.* L'Auteur qui dédie encore cet Ouvrage aux Prélats du Clergé de France, nous apprend que l'Anti-Théophile avoit été débité & *vendu le jour de l'Aſſomption de Notre-Dame par des Religieux, dans la Chapelle d'une Congrégation dédiée à la Vierge, à des perſonnes qui ſortoient du Tribunal de la Pénitence & de la Communion.* Il ajoute que le Livre ne *revenoit pas à deux ſols, mais qu'il en fut vendu quatre, & que ce fut au profit de ces Reguliers qui en reçurent l'argent, avec un benefice de cent pour cent.*

L'Auteur de l'Anti-Théophile ne fut point inſenſible aux reproches de Mr Puys. Mais voyant qu'on traitoit ſon Ouvrage de Libelle diffamatoire, & qu'on prétendoit tirer avantage contre lui de ce qu'il s'étoit rendu Anonyme ſans donner ſa caution, conformément au Réglement du Concile de Trente, il voulut remédier à cet inconvénient dans la Replique qu'il fit à la Réponſe Chrétienne de ſon Adverſaire. Il commença par ſe donner un nom, un ſurnom, & une qualité. Après il prit diverſes approbations, de deux Carmes, d'un

Anti-Théophile. Augustin, & d'un Jacobin, qui furent suivies d'une permission d'imprimer. De sorte que son Livre composé de huit Chapitres, parut avec autorité l'an 1649 in-8° à Lyon chés Antoine Cellier, sous le titre d'*Apologie pour l'Anti-Théophile Paroissial contre la Replique injurieuse, & les plaintes injustes de Mr Benoît Puys, où de nouveau est solidement établi le privilége des Eglises des Réguliers. Par Paul de Cabiac, Prêtre Régulier.*

Je ne vous dirai rien des impressions que ce dernier Ouvrage a pu faire dans l'esprit de Mr Puys, & de ses amis : mais je puis raisonnablement présumer que toute la querelle se termina enfin par une bonne reconciliation de cet Auteur avec celui de l'Anti-Théophile, qui mourut à Arles dix ans précisement après la publication de cette derniére Apologie, âgé de 69. ans. Leur accommodement se fit publiquement, & de la meilleure grace du monde ; comme il paroit par un Acte qui en fut dressé le 25. jour de Septembre de l'an 1650. en présence des principaux du Clergé de la Ville, des Magistrats, & premiers Officiers, de trois Gentils-hommes, & de quelques-uns des premiers Bourgeois, qui ont tous signé l'original de la Declaration, avec Mr Puys & l'Auteur de l'Anti-Theophile.

☞ L'OCCASION que l'Anti Theophile ma donnée de vous parler des contestations sur la Hiérarchie entre les Pasteurs & les Réguliers, me fait souvenir de ce que je vous ai dit plus haut (1) de l'*Anti Moine* de Mr l'Evêque de Belley. Je vous faisois remarquer que l'industrie & les soins que ses adversaires avoient apportés pour le supprimer, pouvoient être cause qu'il ne m'en étoit pas encore tombé d'exemplaire entre les mains. Mais je ne songeois pas qu'un de mes amis m'en avoit apporté un, qui m'étoit échappé je ne sai comment, & qui m'étoit peut-être glissé des mains par sa petitesse. En effet, ce n'est qu'un Livre d'une feuille & demie, ou de 24. pages in-8°, imprimé l'an 1632. sous le titre de l'*Antimoine bien preparé, ou Défense du Livre de Mr l'Evêque de Belley, intitulé, le Directeur desinteressé. Contre les Réponses de quelques Cœnobites. Par B. C. O. D.*

1 Art. 106.

## ANTI-TORTOR.

116 Voici un *Anti* capable de réjouir Mr de Verton, continua Mr de Rintail en me souriant, s'il aspire à la fin de notre conversation. C'est le dernier de ceux des Auteurs Catholiques que j'aye à vous alléguer, & généralement de tous ceux que j'aye recueillis en matiére de Théologie.

Je vous répondrai une autre fois, lui dis-je, croyés seulement que si je souhaite de vous voir finir, ce n'est que pour me saisir de votre cahier, & pour l'emporter chés moi, le relire à mon aise, & en faire l'usage que vous savés.

L'*Anti-Tortor*, réprit Mr de Rintail, tout *hybride* qu'il est, ne laissera pas de vous plaire pár sa bizarrerie. On peut dire même en sa faveur qu'il ne méritoit pas d'être confondu parmi les autres *Anti* personnels. Ce n'est point au nom ni à la personne de son Adversaire qu'il en veut, c'est plutôt à la qualité odieuse que l'Adversaire, Anonyme d'ailleurs, s'est donnée dans le Livre que l'*Anti-Tortor* a entrepris de réfuter. En un mot, l'*Anti-Tortor* dont j'ai à vous parler est la même chose en Latin qu'un *Anti-Bourreau* en termes appellatifs.

Il n'est pas extraordinaire, dit Mr de Brillat, que les gens de cette profession soient exécutés par leurs confréres. Mais s'est-il trouvé quelqu'un assés misanthrope parmi les gens de lettres pour aimer cette qualité, & s'en glorifier à la tête d'un Livre ?

Je veux vous satisfaire, répartit Mr de Rintail, par un mot que je vous dirai de l'histoire de l'*Anti-Tortor*. Car pour le détail de l'affaire, je le laisse volontiers à ceux qui ont à traitter des Auteurs déguisés. Vous saurés que le Cardinal Bellarmin se trouvant engagé d'écrire contre le Roi de la Grand'Bretagne, & voulant en même-tems garder la bien-séance avec les égards qui étoient dûs à une Majesté, crût qu'il seroit plus respectueux de ne point paroître à la tête de son Ouvrage. Il emprunta le nom de son Chapelain ou son Aumônier, qui n'ayant point de rang dans le monde pouvoit agir & paroître sans conséquence & sans ménagemens. Ce Chapelain s'appelloit *Matthæus Tortus* en Latin, & nos Ecrivains François se sont contentés de l'appeller Matthieu le Tortu. Mais les Anglois y ont entendu d'autres finesses. L'Evêque d'Ely entre les autres (c'étoit Lancelot Andrew, qui portoit ordinairement la qualité de Chapelain du Roi de la

Anti-Tortor. Grand'Bretagne) porta son raffinement jusques à vouloir jouer sur le nom de Tortus, qu'il savoit bien n'être que le masque de Bellarmin, & il intitula sa réponse au Livre de ce Cardinal *Tortura Torti* (1), Titre qui ne vaut guére mieux qu'un *Anti-Tortus*. Si *Tortus* suppose *Tortura*, on ne peut pas nier que *Tortura* ne suppose aussi *Tortor*, comme *Censura* suppose *Censor*. Ainsi vous voyés que l'*Anti-Tortor*, attaquant un Livre, dont l'Auteur ne s'est fait connoître que par le Titre Latin de *Tortura-Torti*, est lui-même un Titre raisonné, qui marque plus d'esprit que les *Anti* du commun.

L'Auteur de l'*Anti-Tortor Bellarminianus* étoit un Jésuite d'Allemagne nommé George Stengelius qui le fit imprimer à Ingolstadt vers la fin de l'an 1610. in-8°. On le vid en Angleterre & on n'en fut pas content, autant qu'on peut le conjecturer par les Ecrits des Protestans Insulaires de ce tems-là. Je ne sai si Lancelot Andrew affecta de paroître indifférent, ou s'il se déchargea sur quelqu'un de ses amis du soin de répondre, pour ne pas s'exposer à être trahi en montant une seconde fois sur le théatre. Il paroît au moins qu'un Docteur de son tems nommé Jean Gordon Théologien de l'Eglise Anglicane, Doyen de l'Eglise de Salisbury avoit entrepris de le vanger de l'Anti-Tortor en répondant à Stengelius. C'est ce que semble supposer une Réplique de Jacques Gretser au livre *Tortura-Torti*, pour la défense de son Confrére Stengelius. Elle fut imprimée à Ingolstadt l'an 1611. in-4° sous le titre de *Tonsura Gordoniana, seu Anti-Tortor Bellarminianus bene tonsus & Jacobo Regi remissus*. On ne savoit peut-être pas encore en Allemagne le nom de l'Auteur, & quelques-uns soupçonnoient ce Gordon de l'avoir fait.

¶ Stengelius étoit né dans la ville d'Ausbourg l'an 1585. & entré chés les Jésuites seize ans après. Il enseigna parmi eux les Humanités pendant quatre ans, la Philosophie pendant six, la Théologie Scholastique pendant huit ans. Il enseigna aussi la Théologie Morale, mais pendant un an seulement. Il fit les quatre Vœux l'an 1620. passa Docteur de la Faculté d'Ingolstadt, fut Recteur du Collége de Dilling. Il mourut le dixiéme jour d'Avril de l'an 1651.

Pour Lancelot Andrews (2) il étoit natif de la ville de Londres. Il vint au monde l'an 1555. & fit ses Etudes dans son pays & dans l'Université de Cambridge où il prit les Dégrés ordinaires. Il fut Docteur en Théologie de la Maison & Société de Pembrok dans cette Université, puis Doyen de Westminster. Après il fut Chappelain & Aumônier du Roi Jacques I. qui le fit Evêque de Cichester. Il fut

1 *Impr. en* 1609. 2 *Lat.* Ladislaus. Andreas.

sacré à la maniére Anglicane le 3. de Novembre de l'an 1605. Quatre Anti-Tortus
ans après il fut transferé à l'Evêché d'Ely dont il prit possession vers le commencement de l'an 1610.

Enfin il passa de cet Evêché dans celui de Winchester dont il mourut Evêque le 21. de Septembre de l'an 1626. âgé de 71. ans.

C'est, Messieurs, tout ce que j'avois à vous lire aujourd'hui, ajouta Mr de Rintail en quittant le cahier. Permettés-moi de prendre le change, & de vous écouter à mon tour.

Pour moi, dit Mr de Brillat, je suis si content de la conversation, que je ne serois point d'avis d'y mêler rien d'étranger. Je prétens n'occuper ma mémoire pour le reste de la journée que de ce que je viens d'entendre. J'ai trouvé la conversation courte, mais, graces à la prévoyance de Mr de Verton qui a condamné votre porte, c'est pour n'avoir pas eu d'interruption. L'agrément & la diversité des matiéres ont encore contribué beaucoup à me la rendre telle. Songés que nous avons encore besoin de votre poûmon pour le reste de vos *Anti*, & qu'il faut nous chasser pour l'épargner.

Mr de Brillat se leva aussi-tôt & moi avec lui. Mr. de Rintail en nous congédiant nous marqua le Samedi suivant à trois heures pour notre retour. Mr de Brillat s'en alla de l'Hôtel de Valbeil au Cabinet pour y apprendre les nouvelles, & moi droit au logis avec le cahier de Mr de Rintail sur lequel j'ai disposé cette troisiéme Relation de nos Conversations que je vous envoye avec toute la fidélité possible.

Je suis, Monsieur,

Vôtre très, &c.

Alb. Lain. de VERTON.



# SATIRES PERSONNELLES

## QUATRIE'ME ENTRETIEN,

Suite des Prédéceſſeurs de l'Anti-Baillet.

Entre Meſſieurs de Saint Yon, de Rintail, de Brillat, Bertier d'Allure, & de Verton.

*Envoyé à Mr de la Cour d'Oronne.*

## SECONDE PARTIE.

Anti dans les Sciences humaines,

## CHAPITRE I.

*De ceux qui regardent la Politique & le Droit.*

NOus étions convenus, Mr de Brillat & moi en nous quittant, que nous ne nous chargerions pas l'un de l'autre pour ſe remener à l'Hôtel de Valbeil, mais que le premier arrivé attendroit l'autre chés Mr de Rintail; je m'y rendis le Samedy un peu avant trois heures; & Mr de Rintail qui étoit deſcendu pour un moment, fut ſurpris en remontant de me trouver avec Mr de S. Yon. Mais je le fus encore plus de le voir ſuivi, non pas de Mr de Brillat que j'attendois, mais de Mr Bertier d'Allure, que je n'attendois pas. J'ai ſu depuis qu'ayant appris notre ſecret de Mr Terlaine, Mr de Brillat n'avoit pu ſe défendre de lui au ſortir du Cabinet. Mr Bertier étoit ami de Mr de Rintail, & le conſultoit ſouvent dans ſes études: il avoit même apporté une partie de ſon Traité Hiſtorique & Geographique des Forêts & autres Bois de la Terre pour le lui faire voir après notre converſation. Comme ils s'étoient joints avant que je

les eusse apperçus : il ne fut plus question de civilités quand ils entrérent, si ce n'est à l'égard de Mr de S. Yon.

---

## ANTI-CARAMUEL.

117 CE matin, dit Mr de Rintail en prenant son cahier, j'ai vérifié l'opinion où sont bien des gens, qui estiment que les contestations sur les choses humaines n'approchent que de loin celles qui touchent la Réligion, sur tout si on les envisage par l'ardeur & l'animosité avec laquelle on les a poussées. C'est une réfléxion que m'a fait faire le petit nombre des *Anti* que je ramassois sur les sciences humaines pour faire le sujet de notre conversation. Je doute que vous puissiés avoir d'autres sentimens quand je vous aurai donné lieu de conférer ce que vous allés entendre avec ce que vous entendîtes Mercredi & Jeudi dans nos deux derniéres conversations.

§. I.

Je commence par les *Anti* qui regardent la Politique & le Droit, & je trouve l'*Anti-Caramuel* à leur tête. Car je vous ai averti plus d'une fois qu'il ne s'agit ni du mérite ni de l'ordre des tems dans le rang de nos *Anti*. L'Anti-Caramuel est un Ouvrage de contestation d'Etat ou de Controverse politique touchant le Royaume de Portugal. Vous savés l'histoire de la séparation de cette Couronne d'avec celle d'Espagne. C'est un des événemens les plus considérables de notre siécle, & ce seroit perdre le tems que d'en discourir avec vous.

Pour me réduire précisément à ce qui ne regarde que notre *Anti-Caramuel*, je me contente de vous faire remarquer que le fameux Caramuel étoit l'un des plus zélés d'entre les Partisans de la Couronne de Castille; & l'on n'en sera point surpris, si l'on considére quel étoit son tempérament, quels étoient les engagemens de sa naissance & de son éducation. Dès le commencement des soulevemens qui se firent en Portugal pour secouer le joug de la domination Espagnole, il prit la plume pour faire valoir les droits ou les prétentions du Roi Philippe II. en faveur de son petit fils le Roi Philippe IV. & il fit imprimer à Anvers un grand Livre écrit en Latin sous le titre de *Philippus Prudens, Caroli Quinti Imperatoris filius Lusitaniæ, Algarbiæ, Indiæ, Brasiliæ, &c. legitimus Rex demonstratus.* Cet

Anti-Caramuel. Ouvrage parut dès la fin de l'an 1638. c'étoit l'année même de la mort de Dom Manuel de Portugal, qui étoit décédé le 22. de Juin.

Ce Dom Manuel étoit fils de Dom Antoine de Portugal, qui ayant pris la qualité de Roi en 1580. après la mort de son oncle le Cardinal Henri, successeur de Dom Sebastien à la Couronne, avoit été défait à la bataille d'Alcantara par l'Armée de Philippe II. sous le commandement du Duc d'Albe, & étoit mort à Paris l'an 1595.

Dom Antoine étoit fils legitime (comme tout le monde en convient) de Louis Duc de Beja, oncle de D. Sebastien & frére du Roi D. Henri Cardinal.

Dom Louis Duc de Beja étoit fils de D. Emmanuel ou Manuel Roi de Portugal, puîné du Roi Jean III. mais aîné du Roi Henri Cardinal. De sorte que si D. Manuel de Portugal étoit fils legitime du Roi D. Antoine réfugié en France, il pouvoit avec justice se récrier contre la domination Espagnole, & protester de nouveau contre l'usurpation de Philippe II.

Cependant c'est de ce D. Manuel que Caramuel a prétendu tirer les Mémoires qu'il a mis en œuvre contre la Maison de Portugal en faveur de Philippe II. & de ses successeurs. Il semble même que D. Manuel ait eu beaucoup de part à la composition du Livre *Philippus Prudens*. Si l'on en croit Caramuel, & D. Nicolas Antonio après lui, D. Manuel avoit reçu de son Pere D. Antoine de Portugal ce grand nombre de papiers & de Mémoires manuscrits qui servoient à détruire leurs prétentions, & à établir les droits de la Maison d'Autriche. Mais comme D. Manuel avoit laissé en mourant tous ces papiers en pur don à Caramuel, comme un gage de leur amitié, l'autorité & le poids de tous ces papiers ne put plus rouler que sur la bonne ou la mauvaise foi de Caramuel, c'est-à-dire, d'un des grands *Habladores y Burladores* d'entre les Savans de son siécle.

On ne fit pas grand cas de son Livre en France, & l'on fit assés connoître en Portugal qu'on n'y avoit point grand égard, lors qu'on publia un Manifeste au nom de tout le Royaume pour faire valoir le droit de la Maison Royale, & restituer la Couronne à D. Jean IV.

Caramuel ne manqua point de répondre au Manifeste. Mais comme cette piéce étoit en langue vulgaire, il ne jugea point à propos de faire sa Réponse en Latin, comme son Livre précédent. Ce second ouvrage fut imprimé l'an 1642. in-4° dans la même ville d'Anvers sous le titre de *Respuesta al Manifiesto del Reino de Portugal*; &

réimprimé vingt-deux ans après à Sant-Angelo, où Caramuel entretenoit une Imprimerie à ses dépens, qualifiée d'Imprimerie Episcopale pour l'impression de ses propres Ouvrages. Mais comme le livre ne pouvoit être à l'usage de ceux qui ignoroient l'Espagnol, un des disciples ou des amis de Caramuel nommé Leandre Bandtius le tourna en Latin. & publia sa Traduction à Louvain l'an 1643. in-4°. sous le titre de *Joannes Brigantinus Lusitaniæ, Algarbiæ, Indiæ, & Brasiliæ illegitimus Rex demonstratus.* Anti-Caramuel.

C'est contre cette Réponse, que l'*Anti-Caramuel* a paru dans le monde pour la défense du Manifeste du Royaume de Portugal. Il a eu pour Auteur un Portugais nommé Emmanuel Fernandès de Villareal. Cet Auteur étoit Consul de la Nation Portugaise pour le negoce à Rouen en Normandie, lors qu'il composa cet ouvrage mais il le publia à Paris l'an 1643. in-4° sous le titre d'*Anti-Caramuel, ô, Defença del Manifesto del Reino de Portugal à la Respuesta que escrive Don Juan Caramuel Lobkowitz, Abbad de Melrosa, &c. Por el Capitan Man. F. de Villareal.*

Il a eu le jugement de prévoir que le titre d'*Anti-Caramuel* pourroit surprendre ses Lecteurs, & je l'estime plus excusable que la plupart des autres Auteurs d'*Anti* qui n'ont pas daigné même nous faire voir qu'ils avoient raison d'employer ce titre. Villareal n'a point montré tant de fierté envers le Public: & si ce public n'a pas été entiérement satisfait des raisons qu'il allégue pour la justification de son titre, au moins doit-il être content de l'intention qu'il a euë de le justifier & de lui en faire des excuses. Je veux vous rapporter la maniére dont il s'en est expliqué à la fin de sa Préface dans les termes mêmes de sa Langue, parce qu'ils sont intelligibles à toute la „ compagnie: He intitulado, dit-il, este Libro *Anti-Caramuel* por „ que en su respuesta dice, mostrando su ignorancia, o su malicia, „ me parecio titulo adequado y proprio del sugeto. Ademas que „ pues vuo Anti-Papa, y hade aun Anti-Christo parece conveniente „ que haya tambien Anti-Abbad, ô Anti-Caramuel que es lo „ mismo.

§. II.

Nous étions Mr de Brillat & moi accoutumés à laisser dire Mr de Rintail, & nous affections de ne lui point faire d'objections, parce que nous avons remarqué que les interruptions étoient d'autant moins nécessaires qu'il avoit coutume de prévenir nos difficultés. Mr Bertier d'Allute qui étoit tout neuf dans nos conver-

Anti-Caramuel. sations l'interrompit. Je ne puis m'empêcher de vous avouer, dit-il, que vous venés de troubler un peu l'idée que je m'étois formée de l'*Anti-Caramuel* sur quelques citations que j'avois vuës de lui dans quelques-uns de nos Modernes, je n'avois point compris que ce fut un Ouvrage de Politique.

Prenés garde, répondit Mr de Rintail, de ne point confondre deux Anti-Caramuels qui se trouvent très-distingués par la différence de leurs Auteurs, & de leurs sujets. Je ne doute point que l'*Anti-Caramuel* dont vous vous étiés formé l'idée, ne soit celui d'un Auteur qui m'est inconnu d'ailleurs, & qui n'a voulu paroître en public que sous le masque d'Humanus Erdemannus. J'ai travaillé inutilement jusqu'ici pour en pouvoir rencontrer un exemplaire. Si c'est celui que vous aviés dans la pensée, c'est à vous à nous en instruire.

Je ne sai de l'Anti-Caramuel, repartit Mr Bertier, que ce que j'en ai lû dans le premier mois des Nouvelles de la République des Lettres où je me souviens d'avoir trouvé la mesure que l'Auteur avoit faite de l'esprit, de l'éloquence & du jugement de Caramuel. La circonstance de tant de mesures différentes m'a paru si singuliére qu'elle ne m'est point échappée de la mémoire. Quand cet accident me seroit arrivé, la répétition qui en a été faite dans le Journal des Savans, &c. auroit été capable de réparer la chose.

C'est justement l'*Anti-Caramuel* d'Humanus Erdemannus qui fut imprimé cinq ans après l'Anti-Caramuel de Villareal, dans une ville qui m'est inconnuë tant sous le nom de Trimonade que sous celui de Friedmonat.

☞ Caramuel étoit fils d'un Gentil-homme de Luxembourg & d'une Dame Allemande de la Maison des Lobkowitz. Mais il naquit à Madrid le 23. de Mai de l'an 1606. Il fut élevé en Espagne où il fit ses premiéres études. Il fit sa Philosophie dans l'Université d'Alcala, au sortir de laquelle il entra dans l'Ordre de Cisteaux. Il fit profession dans la Maison de l'Epine au Diocèse de Palencia dans la Castille. On lui fit commencer de nouveau sa Philosophie dans le Monastére de Monteramos au Diocèse d'Orense dans la Galice. Après on l'envoya dans l'Université de Salamanque faire sa Philosophie sous Manrrique. De là il retourna en celle d'Alcala où il enseigna la Théologie pendant trois ans, au bout desquels il fut fait Abbé de Melrose en Ecosse dans le Diocèse de S. André, & chargé d'un emploi aux Pays Bas dont l'Officier s'appelle *Comes*, puis créé Vicaire général de son Ordre pour l'Angleterre, l'Ecosse, &c.

& l'Irlande. Cela le fit passer aux Pays-Bas pour s'établir dans l'Université de Louvain où il enseigna encore la Théologie, & fut Prieur de sa Maison. Cela ne l'empêchoit pas de prêcher en Latin à la Cour de Bruxelles avec grande assiduité, & de se mêler encore bien avant dans les affaires du monde. Le Roi Philippe IV. le fit Abbé de S. Disibod ou de Dissembourg au bas Palatinat dans le Diocèse de Maïence, je ne sai par quel droit. Il s'y transporta & fut fait Evêque suffragant de l'Electeur sous le titre de Missy. De là il se fit appeller par l'Empereur Ferdinand III. pour recevoir la supériorité des Benedictins de Montferrat établis à Vienne & à Prague. Après suivirent les différentes catastrophes de sa vie ambulante qui vous ont été marquées par l'Auteur des Jugemens des Savans. Enfin ayant voltigé par divers Evêchés de l'Allemagne au Royaume de Naples, & de là au Milanés, il mourut l'an 1682. dans les bras de sa derniére Epouse, je veux dire dans l'Eglise de Vigevano.

---

## ANTI-CHOPPIN.

118 Parmi les disgraces qui peuvent arriver à une bonne cause, continua Mr de Rintail, j'ai toujours consideré particuliérement celle d'être tombée entre les mains d'un Avocat bouffon & mal intentionné. C'est une pensée que je ne pousserai pas plus loin, afin de vous laisser le plaisir d'en faire l'application à l'Anti-Choppin sur le simple recit que je vous ferai de cette Satire.

Elle a pour titre: *Anti-Chopinus, seu, Epistola congratulatoria M. Nicodemi Turlupini ad M. Renatum Chopinum S. Unionis Hispanitalogallicæ Advocatum incomparabilissimum* imprimé in-4° de petit papier l'an 1592. sans nom de lieu, *anno à Liga nata septimo, & secundùm alios quintodecimo, calculo Gregoriano.* L'Ouvrage est écrit d'un style burlesque en des termes écorchés du Latin. La cause que cet Auteur Turlupin avoit entreprise contre Choppin ne pouvoit être plus noble ni plus importante comme vous l'allés voir, mais on peut dire que rien n'étoit plus propre pour la déshonorer & pour la faire perdre que les moyens qu'il y a employés, si elle avoit eu besoin de la plume de ce bouffon pour sa défense.

René Choppin d'Angers Avocat au Parlement de Paris, homme dont la réputation tient encore aujourd'hui les esprits assés partagés dans le Palais, s'étoit trouvé inconsidérement engagé dans le parti de la Ligue, soit par des vuës d'interêt, soit plutôt par l'ignorance

du Droit commun & de ses devoirs. Dans cet engagement aveugle il avoit eu le malheur d'écrire contre le Roi & le Parlement en faveur des Factions Espagnole & Romaine qui animoient la Ligue ou la sainte Union, pour parler comme nos ennemis de ces tems-là. Le Livre de Choppin étoit le fruit des vacations de l'an 1591. & il l'avoit fait paroître à la S. Martin suivante (1). On peut dire que c'étoit un libelle séditieux plutôt que l'ouvrage d'un Jurisconsulte François récompensé par son Prince de Lettres d'anoblissement pour avoir bien écrit du Domaine de France. Parmi les diverses conclusions qu'il y tiroit des Propositions de l'Ecriture ou des Canons que nous recevons, en voici une qui ne cedoit en rien en impertinence à aucune des autres :

Sur la Proposition (2) *Christus dedit Petro potestatem condonandi peccata*, il concluoit, *Ergo Papa Gregorius Sfondratus XIV. habet potestatem deturbandi Regem Henricum de suo Solio, & dandi Regnum Franciæ in prædam primo occupanti* : & pour prouver sa thèse il avoit eu la sottise d'alléguer entre autres choses ridicules un Vers de Virgile où il est dit ;

*Tu regere imperio populos Romane memento.*

Tout homme de bon sens auroit jugé aussi-bien que Nicodème Turlupin que le libelle de Choppin étoit indigne d'une réfutation sérieuse : on auroit pris le parti de le mépriser ou d'en demander la punition. Les moins discrets se seroient contentés de tourner Choppin en ridicule, sans commettre la bonne cause. Mais il falloit être aussi bouffon que Turlupin pour croire qu'une matiére de cette nature fût susceptible du genre burlesque, pour en faire une farce de Tabarin ; en un mot, pour l'exposer à nos yeux sous le titre d'*Anti-Choppin*.

Je comprens bien, dit Mr de Brillat, que Turlupin n'avoit point de vocation pour la défense de la Souveraineté de nos Rois contre l'ambition démesurée de la Cour de Rome. Mais hors cela il me paroît que Choppin avoit assés bien rencontré son homme.

Oui, repartit Mr de Rintail, comme un cheval de carosse peut rencontrer un Palfrenier qui fait chanter, sifler & goguenarder en l'étrillant.

Alors je me tournai vers le jeune Mr de S. Yon, & lui demandai

1 A Paris chés Guillaume Bichon ruë S. Jacques.

2 *Gratul. p.* 11. *& p.* 60. *&* 59.

s'il avoit jamais lu cet Anti-Choppin, & s'il y avoit rencontré des Turlupinades qui l'eussent diverti?

Cette Piéce est remplie, me répondit-il, & il y en a plusieurs qui m'ont fait rire encore plus que le Merlin Coccaie & plus que tous nos Burlesques François. Mais il s'en trouve aussi qui sont si basses & si fades qu'elles ont pensé m'oster par deux ou trois fois le courage d'achever cette lecture de divertissement. Je pourrois, continua Mr de S. Yon, vous nommer entre autres Turlupinades, l'étymologie qu'il apporte du nom de *Choppin*, qu'il dérive à *bibendo*, *vel choppinando : quia*, dit-il, *si choppinnificentissimus Magister Choppinus choppinando non choppinaret choppinaliter de choppina choppinabili, profectò dictus Choppinus non mereretur Choppinificum nomen Choppinatoris quod ei inditum est à Choppinatione.*

*Choppinus* vient donc *à choppinando* lui dis-je? Oui, me répondit il, comme l'inventeur du Bajuletus pourroit dire que *Bajulus* vient *à bajulando*; c'est-à-dire, comme la mere vient de son enfant, & la source de son ruisseau.

Mr de S. Yon s'appercevant qu'il avoit mis la compagnie en humeur de rire, & jugeant que Mr de Rintail pourroit avoir besoin de quelque interméde pour se délasser de sa lecture, continua en ces termes. L'Auteur de l'*Anti-Choppin*, qui s'est appellé, *Magister Nicodemus Turlupinus de Turlupinis Decretorum candidatus & Logista*, pourroit passer pour un Etymologiste grossier auprès de Frere André de l'Escouvette, Gardien des Cordeliers de Mehun sur Loire, qui étoit le pays de Clopinel, comme vous le savés. L'Escouvette ou plutôt le Bouffon inconnu (1), qui s'est donné ce nom en Latin a fait une addition à l'Anti-Choppin que l'on trouve à la fin de cette Satire avant le petit Poëme Macaronique de Pullisage qui lui sert de conclusion. Dans cette addition il rejette l'étymologie apportée par Turlupin, non pas qu'il la trouve mauvaise ou fausse, mai parce qu'il prétend en avoir trouvé une plus naturelle & plus simple qu'il veut substituer à sa place. *Choppinus*, dit-il, vient du mot *Plato*, changeant *Pla* en *Cho*, *to* en *pi*, & ajoutant *nus*.

Ah, m'écriai-je! je ne douterai plus doresnavant que *Laquais* puisse venir de *Verna*; & *Larigot* de *Fistula*. *Jargon* viendra aussi de *Barbarus*, non point par le long chemin & les détours que lui a fait prendre l'heureux Etymologiste de nos jours (2), mais par les voies courtes de Frere André de l'Escouvette. On dira qu'il suffit de chan-

1 Andr. à Scopa seu Scopatoris.

2 Ménage, qui n'a pas laissé de justifier autant qu'il a pu, ces étymologies chap. 91. de la 1. part. de ses Observat. sur la L. F.

ger *Bar* en *Jar*, *ba* en *gon*, & de retrancher *nus*.

Frere André, reprit Mr de S. Yon, avoit plus d'un artifice pour dériver les noms. Je veux vous faire admirer celui avec lequel il avoit prétendu consoler son ami Choppin, & lui faire voir que l'Auteur de l'*Anti-Choppin* devoit être quelque Mahometan, ou pour le moins un Hérétique des plus envenimés selon la valeur & la force de son nom de Turlupin. *Tur*, selon lui, veut dire *Turcas lu* veut dire *Lutheranus*, *pi* signifie *Pilatus*, & *nus* est un abrégé d'*Ugenottus*.

Raillerie à part, dit Mr de Brillat, je plains l'Anti-Baillet de voir parmi ses Prédécesseurs une canaille du caractére de l'Anti-Choppin, & je suis fâché que l'Auteur de l'Anti-Baillet pour lequel j'avois encore un petit reste de considération se soit ainsi rangé dans la catégorie de ce Me Nicodème Turlupin.

C'est faire trop d'honneur aux puérilités de l'*Anti-Choppin* que de s'y arrêter davantage, repartit Mr de Rintail, laissons le reste aux plaisans du Pont-neuf ou des Halles. Je n'ai plus que deux lignes à vous lire de cet article. Je vous disois que René Choppin ne paroissoit pas avoir été choisi par la Providence pour écrire sur la puissance Royale. Aussi voyons nous que son Libelle fut condamné par un Arrêt du Grand Conseil, & brûlé par la main du Boureau avec un autre Livre composé en François sous le titre de *Réponse au Conciliabule* que Turlupin attribue aussi à Choppin, mais sans fondement (1).

Au reste il est assés probable que Choppin s'étoit laissé gâter à la compagnie de Louis d'Orleans ce fameux Avocat Général de la Ligue, qui publia deux Volumes d'injures contre l'Etat & contre la personne d'Henri IV. sous le titre de *Catholique Anglois*. (2) On sait qu'ils s'étoient liés étroitement ensemble pour agir & écrire de concert en faveur de la Ligue; mais il falloit que ces deux Avocats fussent d'une science bien bornée, ou d'une malice bien étenduë pour prétendre que le Royaume étoit électif.

A cela près, Maître René Choppin avoit acquis, soit par préjugé, soit par quelque mérite réel, l'estime & la considération des habiles gens de la Robe, qui ne prenoient point garde de trop près à sa latinité qui n'étoit pas excellente, ni à son exactitude qui ne répondoit pas assés à ses lectures & à son érudition.

☞ Il étoit né sur la fin du mois de Mai de l'an 1537. dans la

1 D'autres le donnent à Mathieu de Launoy. 2 Nouveau Convertis, &c.

terre de Chaston, lieu dépendant de la Paroisse de Bailloul, assés près de la Fléche au pays d'Anjou. Il fit ses Humanités à Paris & ses études de Droit à Angers, où il répondit en Public l'an 1554. d'une maniére qui le fit admirer, parce qu'il n'avoit que 17. ans. Ayant jetté ces premiers fondemens de sa réputation, il vint plaider à Paris, où il s'étoit fait recevoir Avocat. L'an 1564. il épousa la fille d'un Procureur nommé Pierre Baron; il eut des Lettres de noblesse du Roi Henri III. pour son Livre du Domaine, & mille pistolles pour la premiére partie de ses Commentaires sur la Coûtume d'Anjou. La ville d'Angers le fit son Echevin honoraire ou Défenseur perpétuel de ses droits. Il mourut à Paris le 2. de Février de l'an 1606. & fut enterré dans l'Eglise de saint Benoît.

Pour ce qui regarde la personne de son Adversaire, il ne m'est pas possible de vous en parler avec autant d'assurance. On juge aisément que cet Auteur ayant dessein de faire le bouffon aux dépens de Choppin, a eu la prudence de ne point paroître sur le Théâtre le visage découvert, qu'il a pris le masque de *Turlupinus de Turlupinis*, pour rendre sa mine extérieure plus conforme au caractére qu'il vouloit donner à sa piéce qu'à la matiére dont il entreprenoit de discourir. Je confesse avoir consulté le Devin que vous connoissés pour découvrir cet Auteur déguisé. Le Devin ne m'a répondu que d'une maniére ambiguë & obscure, en me disant que l'Anti Choppin passoit pour le fruit d'un Hotman. Je lui ai objecté le grand nombre des Hotmans pour le prier de me dire quelque chose de plus, & de se restraindre à quelqu'un nommément, parce qu'entre les Hotmans qui ont écrit nous trouvons les noms de Pierre, d'Antoine, de François, de Jean, de Philippe, de Jacques, qualifiés de titres, non pas simplement d'Avocats, mais de Conseillers au Châtelet, au Parlement, & au Conseil d'Etat, de Lieutenans Généraux des Eaux & Forêts, de Trésoriers de l'Extraordinaire des Guerres, d'Ambassadeurs en Suisse & ailleurs, d'Avocats Généraux au Parlement de Paris. Il a eu la complaisance de me dire que le soupçon étoit tombé sur *Jean*. Nous connoissons deux Hotmans du nom de Jean qui ont été Auteurs, l'un frére de François, de Philippe, & d'Antoine, dit le Sieur d'Infendic Secretaire du Roi; l'autre fils de François, dit le Sieur de Villiers, Agent pour le Roi en Allemagne. Le Sieur d'Infendic mourut l'an 1596. le 21. d'Avril trois mois après Antoine, cinq mois après Philippe, & six ans après François, ses trois fréres. Mais le Sieur de Villiers a vécu assés avant dans notre siécle.

S'il falloit opter je me déterminerois plus volontiers au plus jeune, parce que l'Anti-Choppin est un ouvrage de pure jeunesse, & fort indigne de la gravité du Sieur d'Infendic qui étoit déja sur l'âge quand on fit paroître cette Satire, & qui devoit mourir dix-huit mois après. D'ailleurs, le nom supposé de la prétenduë Ville de *Wilierban* où se fit l'édition de l'*Anti-Choppin* in-8° en 1593. semble nous faire songer au Sieur de Williers plutôt qu'à aucun autre (1). On trouve une édition de l'année précédente en même forme où le nom de la ville de Chartres est marqué comme du lieu de l'impression, cela supposeroit trois éditions d'un assés mauvais libelle. Mais il y a assés d'apparence que les deux derniéres éditions de l'Anti-Choppin n'ont eu que la premiére feuille pour toute différence.

1 ¶ Sa conjecture est bien fondée tant par les raisons qu'il allégue ici que par celle dont à la fin du chapitre suivant il se sert pour les confirmer. §

---

## ANTI-COLAZON.

119 LEs esprits ne sont point partagés touchant le véritable Auteur de l'ANTI-COLAZON. Personne ne s'est avisé de douter que cet ouvrage de Controverse Politique n'ait eu pour Auteur le sieur de Villiers Jean Hotman fils de Francois le Jurisconsulte, depuis que l'Auteur même a reconnu publiquement son ouvrage. Il doit son être au Traité que Charles Paschal avoit fait de *l'Ambassadeur*. Ce Traité composé en Latin fut imprimé d'abord dans la ville de Rouen l'an 1598. puis à Paris l'an 1612. in-4°, & enfin dans les pays étrangers en diverses formes. La réputation qu'il acquit à son Auteur le fit considérer comme un ouvrage singulier & presque unique sur ce sujet, jusqu'à ce que Jean Hotman sieur de Villiers fit paroitre quelque chose de nouveau sur la même matiére à Dusseldorp in-16. l'an 1603. sous le titre *De la Charge & Dignité de l'Ambassadeur*, puis à Paris en 1604. & 1616. parmi les Opuscules François des Hotmans recueillis in-8°.

Tout petit qu'étoit ce dernier ouvrage, il ne laissa point de mettre la division dans les esprits & d'exciter la jalousie parmi ceux qui estimoient Paschal & qui ne croyoient pas qu'on pût rien dire de nouveau après-lui sur un même sujet. Un certain Breton nommé Colazon (1) parut plus intéressé que les autres dans la réputation de

1 ¶ Le livre que le Sieur de Villiers Hotman intitula l'Ambassadeur ayant paru en 1603. Charles Paschal qui le regarda comme une copie du sien en racourci, s'em

Paſchal, ſans doute, parce qu'il avoit été à ſon ſervice, & qu'il le conſidéroit toujours comme ſon Maitre & ſon Patron. Il étoit pour lors Regent d'une Claſſe au College de Montaigu à Paris, & ayant vû le livre de Hotman-Villiers, il ne put s'empêcher de faire des Remarques ſur cet ouvrage, & il les fit imprimer à Paris l'an 1604. in-8° ſous le titre ſimple de *Notes ſur un Livre intitulé l'Ambaſſadeur, par le ſieur de Villiers Hotman.*

Rien ne fut plus ſenſible au ſieur de Villiers Hotman dans les Notes de Colazon que le crime de Plagiaire qu'il lui imputoit, comme ſi ſon Traité de l'Ambaſſadeur étoit un larcin pur de celui de Mr Paſchal. Ce fut pour repouſſer cette accuſation que le ſieur de Villiers compoſa l'ANTI-COLAZON dont je n'ai vû que l'Extrait que l'Auteur en a fait lui-même, & qu'il a joint à la ſuite de ſon *Ambaſſadeur* de l'édition de 1616.

Sur la fin de cet Extrait il parle de la Satire de *Turlupin* comme d'une *leſſive* propre à laver des gens faits comme Colazon, & préparée depuis plus de dix ans. C'eſt une circonſtance que j'ai crû devoir faire remarquer, pour donner encore un nouvel éclairciſſement à ce que je vous ai dit de l'Auteur de l'Anti-Choppin dans l'article précédent.

vengea par des Notes publiées l'an 1604. ſous le nom Grec de Κολάζιον qui ſignifie *vengeur*, & que Baillet prend pour le nom de famille du prétendu Auteur de ces Notes. Paſchal qui les avoit faites, étoit, quoiqu'il témoignoit le contraire, bien aiſe qu'on crut qu'elles étoient d'un Breton autrefois ſon domeſtique, alors Régent d'une Claſſe du Collège de Montaigu, ce qui a donné lieu au Sieur de Villiers de ſe jouer là-deſſus dans l'extrait de ſon Anti-Colazon en ces termes : *On dit que Colazon eſt un Breton, je dis Breton Bretonnant, jadis valet de Mr Paſchal, & maintenant feſſecul d'une Claſſe au Collège de Montaigu. Ce qu'il tient à gloire, puiſqu'il en prend le nom.* Où l'on voit que *feſſecul* eſt pris là pour un ſynonyme de *Colazon*, parce que Κολάζω ſignifiant je punis, je chatie, peut fort bien auſſi ſignifier *je fouette*, ou *je me venge en fouettant le coupable.* §

## ANTI-CONRINGIUS.

120 SUr la conteſtation qui s'étoit élevée entre quelques Particuliers touchant le droit de couronner le Roi des Romains en Allemagne, Hermannus Conringius qui de Medecin s'étoit érigé en Juriſconſulte & en Politique, prit la plume pour maintenir la poſſeſſion de l'Electeur de Maïence ; & il fit imprimer un Livre à Francford l'an 1655. in-4°, puis à Helmſtadt l'an 1664. in-4° ſous le titre de *Aſſertio juris Moguntin. in coronandis Regibus Romanorum.*

Un autre Auteur qui m'eſt inconnu entreprit de refuter Conrin-

gius en faveur de l'Electeur de Cologne qui contestoit le droit de couronner à celui de Maïence, & publia un Ecrit sous le titre d'*Anti-Conringius*, ou d'*Anti-Conringiana Defensio juris Coloniensis in coronandis Romanorum Regibus*. Conringius voulut repousser son Adversaire par une Replique qu'il fit imprimer en 1664. in-4° dans la même ville de Helmstadt sous le titre de *Castigatio libri cui titulus, Anti-Conring.* &c. & il publia en même tems un Examen nouveau des Défenses de la Ville de Cologne touchant les prétentions de son Archevêque.

☞ Herman Conringius étoit né en Frise l'an 1605. selon Mr Konigius, mais l'an 1606. selon Mr Mercklin, dans la ville de Norden au Comté de la Frise Orientale d'où son Pere étoit Ministre. L'an 1636. il passa Maître ès Arts & Docteur en Medecine dans l'Université de Helmstadt sur les confins du Duché de Brunswick & de Magdebourg. Il se maria le jour même qu'il prit le bonnet & fut fait Professeur en Physique dans la même Université, & un an après Professeur en Médecine. Il fut établi premier Médecin du Comte de Frise l'an 1649. de la Reine de Suéde l'an 1650. & reçut dans la suite le titre de Médecin & Conseiller de divers autres Princes & Electeurs. Il étoit Ancien ou Senieur de l'Université lorsqu'il mourut l'an 1681. âgé de 75. ans.

---

## ANTI-CUJAS.

120 §. 2. NOus n'avons pas besoin, continua Mr de Rintail, de l'exemple de Mr Cujas pour vous faire voir que les Faiseurs d'*Anti* n'ont pas épargné les noms des plus grands Hommes & de ceux que nous considérons comme les premiers dans leur Profession. Si je ne vous croyois pas contens du grand nombre des exemples que je vous en ai produits, je me mettrois plus en peine de savoir si l'on doit prendre pour un véritable ANTI-CUJAS le Livre qui fut imprimé à Paris l'an 1644. in-16. sous le titre de *Ars Digestorum Tribonianica & Anti-Cujaciana, seu In Heptateucho Justinianeo Germanus Triboniani genius Cujaciano contrarius; Auctore Claudio Gendræo Ferto-Frenæo Jurisconsulto.* L'Auteur dédie son Ouvrage à JESUS-CHRIST. C'est-à-dire, *Au Legislateur éternel de la Sagesse substancielle, à la Vérité originale*, qui étant incarnée s'est découverte sous la forme d'un Enfant de douze ans dans le Temple aux Docteurs de la Loi.

Je m'imagine, dit Mr de Brillat, entendre la Dédicace d'un Livre Anti-Cujas.
de la plus fine dévotion. Je croyois que la liberté de dédier ses Livres à la sainte Trinité, à Jesus-Christ, à la sainte Vierge, n'étoit accordée qu'à des Auteurs Mystiques, qu'à des personnes qu'une spiritualité consommée par de longs exercices de piété & une Conversation extatique dans les cieux auroient renduës privilégiées.

Voilà, reprit Mr de Rintail, de quoi vous desabuser. Il est vrai que le Gendre pour tâcher de rendre son présent plus agréable à J. C. & pour nous faire voir qu'il n'est pas tout-à-fait indigne de lui, a eu la hardiesse de comparer le Digeste à la Vérité éternelle, & d'avancer que le plan de Tribonien qu'il entreprenoit de reduire en art, étoit cette Sagesse *qui avoit été cachée jusqu'alors, puis revelée aux Petits pour la première fois* par le moyen de son Livre qu'il appelle les Premices des fruits de ses études.

Il n'y aura peut-être que cette dernière circonstance, repartit Mr de Brillat, qui puisse contribuer à lui faire obtenir le pardon de sa témérité. On a de l'indulgence pour les foiblesses, & pour le peu d'expérience qui se trouve en un âge aussi peu avancé que pourroit avoir été celui auquel se trouvoit cet Auteur.

¶ C'étoit un jeune Juriste, dit Mr de Rintail, qui étoit sorti des Ecoles avec les préjugés de ses Maîtres, & cet air de présomption que forme l'ignorance de tout ce qui n'est point dans les cahiers d'un Professeur dont on a pris les leçons. Il se croyoit incomparablement plus habile que Cujas & tous les autres Modernes, & il prétendoit aussi retomber sur tous ceux qui s'étoient écarté de la méthode de Tribonien. Je ne puis vous apprendre autre chose de ce Claude le Gendre, sinon, que c'étoit un Normand (1) qui s'étoit venu établir à Paris, & qui s'étoit fait passer Avocat au Grand Conseil. J'ai oui dire à des personnes de sa connoissance qu'il se rendit Huguenot quelque tems après la publication de son Livre. Mais je ne sai ce qu'il est devenu depuis ce tems-là.

Il n'en est pas de même du célébre Cujas qui est connu de toute la terre. Je me contente de vous dire qu'il étoit né à Tolose l'an 1522. qu'il ne devoit presque qu'à sa propre industrie (après Dieu) tout ce qu'il avoit acquis d'érudition; qu'il professa le Droit dans diverses Villes du Royaume; & qu'il mourut à Bourges le quatriéme jour d'Octobre qui étoit un Jeudi de l'an 1590. Car pour le reste vous

1 ¶ Que par conséquent il ne faut pas confondre avec cet autre Le Gendre dont Richelet au mot *Sifleur* ne fait pas fort honorable mention. ¶

souffrirés que je vous renvoye à la Vie qu'en a faite Papyre Masson, & à celle que l'un de nos amis prépare pour le Public.

## ANTI-DESINTERESSE'.

121 IL me semble, dit Mr de Brillat, que de tous vos *Anti* je n'en ai point remarqué de plus monstrueux que celui que vous venés de nommer.

J'estime avec vous, répondit Mr de Rintail, qu'une conjonction de cette nature ne peut être que le fruit d'une fantaisie bien bizarre. Il n'y a pour l'ordinaire qu'une passion dereglée qui puisse produire les accouplemens irréguliers & le mélange d'espéces différentes. Aussi faut-il avouer que l'*Anti-Desintéressé* n'est qu'une de ces productions fugitives que la sédition semble avoir mises au jour à la faveur des troubles du Royaume durant nos guéres civiles. C'est un ouvrage anonyme du nombre des Piéces satiriques qui ont été répanduës dans la Ville & les Provinces contre la personne du Cardinal Mazarin & contre le Gouvernement. Il fut imprimé à Paris in-4° l'an 1646. & ce qui ne vous surprendra pas beaucoup, avec permission. Je me contenterai de vous représenter ici fidélement son titre qui est l'*Anti-Desintéressé*, ou l'*Equitable Censeur des Libelles semés dans Paris sous le nom du Desintéressé, commençant par ces mots:* Pauvre Peuple abusé, decille tes yeux, &c. *& tendant à desunir les Habitans de cette Ville d'avec les Princes & le Parlement.*

## ANTI-ESPAGNOL.

122 L'ANTI-ESPAGNOL, continua Mr de Rintail, est une Piéce anonyme comme la précédente, mais elle a pour Auteur une personne qui est plus connuë dans le Monde. L'Auteur n'est autre que Mr du Fay dont je me souviens de vous avoir parlé au sujet de l'*Anti-Sixte*: L'ouvrage est le fruit d'un Catholique, mais bon François affectionné au service de son Roi. Il a été imprimé en des tems différens avec quelques changemens. Celui qui parut l'an 1594. in-12. a pour titre l'*Anti-Espagnol*, Et, *Exhortation de ceux de Paris qui ne se veulent faire Espagnols, à tous les François de leur parti, de se remettre en l'obéissance du Roi Henri quatriéme, & se délivrer de la tyrannie de Castille.* Il fait le quatriéme & dernier des Excellens Dis-

cours sur l'Etat de la France publiés en 1595. Mais celui qui a été depuis retouché a été remis au jour sous le titre de l'*Anti-Espagnol*, ou *Brief Discours du but où tend Philippe Roi d'Espagne se mêlant des affaires de France*. Il se trouve inseré au quatriéme volume des Mémoires de la Ligue publié l'an 1604. par le Sieur Samuel du Lis pour les choses arrivées sous la Ligue depuis la mort du Roi Henri III. au mois d'Août 1589. jusqu'au second voyage du Duc de Parme pour réduire la France sous le Roi d'Espagne vers la fin de 1591.

## ANTI-GUISARD.

123 JE ne suis point encore parvenu à découvrir la personne & le nom de l'Auteur qui a publié l'ANTI-GUISARD : mais son esprit se fait assés connoître dans toute la suite de son ouvrage, qui est aussi peu favorable aux partisans de la Ligue que l'*Anti-Espagnol* que nous venons de quitter. Il n'est pas moins ponctuel à exécuter ce qu'il promet dans son titre, & je puis vous assurer que la Maison de Guise n'y est pas plus épargnée que celle d'Espagne dans l'Anti-Espagnol. L'Auteur affecte de témoigner tant de compassion & tant de bonté pour les Huguenots, que je le prendrois volontiers pour un Huguenot lui-même. A voir le zèle dont il fait son Apologie, vous en feriés le même jugement que moi, & vous le distingueriés au moins par cet endroit de l'Auteur de l'*Anti Espagnol*, que les Ligueurs étourdis ont voulu faire passer pour Huguenot avec un peu trop de précipitation.

L'*Anti-Guisard* fut imprimé sans autre explication de titre ou de dessein à Paris in-8°, & sans nom de Ville ou d'année pour en caractériser l'impression. Mais il fut réimprimé depuis au premier volume des Memoires de la Ligue l'an 1602.

## ANTI-MACHIAVEL.

124 IL est inutile de mettre en question de savoir s'il y a jamais eu un Livre qui ait porté le titre d'ANTI-MACHIAVEL après l'expérience de nos yeux qui ont vû & qui voyent encore tous les jours ce titre à la tête d'un ouvrage anonyme, & qui le trouvent non-seulement en Latin, mais en François, & en Allemand dans les traductions diverses de cet ouvrage.

Anti-Machiavel. J'ai souvent oui parler de l'*Anti-Machiavel*, dit Mr Bertier; mais de tous ceux que j'ai entendu discourir sur cet ouvrage, personne ne m'a encore fait douter de son titre.

Il nous arrive quelquefois dans des entretiens libres & familiers, reprit Mr de Rintail, d'employer les termes d'Anti-Maimbourg, d'Anti-Varillas, &c. pour marquer en abrégé des Réponses faites à Messieurs Maimbourg, & Varillas, sans prétendre néanmoins que ces expressions doivent faire conclure que ces Réponses portent le nom d'*Anti*. Il n'en est pas de même de l'Anti-Machiavel, si ce n'est dans une édition Françoise de cet ouvrage qui a pour titre : *Discours d'Etat contre Machiavel*, & qui au rapport du Sieur Sorel (1) ne laisse point de s'appeller ordinairement l'*Anti-Machiavel.*

Les autres éditions en notre Langue portent tout net & sans periphrase le titre d'*Anti-Machiavel*, & le Sieur de la Croix du Maine (2) semble insinuer même que ces éditions Françoises ne sont pas en petit nombre. Pour l'*Anti-Machiavel* Allemand je n'en ai vû qu'une édition de Strasbourg, l'année n'y est point marquée, où je n'ai pas eu la curiosité de la remarquer.

Les éditions Latines faites en Allemagne & en Hollande sont entre les mains de tout le monde. Mais il ne faut pas s'imaginer que ce soit au mérite du Livre plutôt qu'à la prévention générale des esprits contre Machiavel que l'on doive attribuer la multitude de ces éditions.

Le Livre dépouillé des circonstances de l'Adversaire qu'il refute, est la production d'un Calviniste zélé, mais d'un médiocre Savant & d'un très-petit Politique, au jugement même des Protestans : & je ne prétens pas m'opposer à l'opinion commune qui veut que son Auteur soit un Huguenot du Dauphiné nommé Innocent Gentillet qui fut d'abord Avocat plaidant au Parlement de Toulouse & depuis Sindic de la République de Genève. La Croix du Maine prétend néanmoins que l'Auteur de l'Anti-Machiavel François est une autre personne de même surnom qu'il appelle François Gentillet Dauphinois, & qu'il qualifie de Président en la Chambre de l'Edit de Grenoble. Mais il est aisé de reconcilier la Croix du Maine avec les autres en convenant d'une legére erreur dans le nom.

Il se presente une autre difficulté dont je n'attens l'éclaircissement que de ceux qui ont vû tous les Ouvrages que Gentillet a écrit contre Machiavel, & qui ont examiné les éditions différentes de l'*Anti-*

1 Pag. 71. Bibl. Fr. 2 Pag. 97. Bibl. Fr.

*Machiavel.* Mr Geisler, Mr Placcius, & Mr Deckerrus nous parlent de l'Anti-Machiavel, comme d'un Ouvrage qui ne porte pas le nom de son Auteur, & les deux premiers nous disent nettement que l'*Anti-Machiavel* a pour titre *Commentariorum de Regno & quovis Principatu recte & tranquille administrando libri tres, in quibus ordine agitur de consilio, religione, & politia quam Princeps quilibet in ditione sua tueri & observare debet* (1). Mais vous aurés tout présentement le divertissement de voir deux choses que je ne trouve pas dans l'opinion des trois Messieurs d'Allemagne que je viens de vous citer. Ce sont les premiéres éditions de ce Livre, continua Mr de Rintail en se levant, sur lesquels je veux avoir le témoignage de vos yeux. Anti-Machiavel.

Il nous donna aussi-tôt trois formes différentes du Livre dont il s'agissoit, & qu'il sembloit avoir ramassées à dessein, à Mr de Brillat un *in*-4°, à Mr Bertier un *in*-8°, & à moi un *in*-12. Mr de S. Yon de son côté se servant de cet intervalle de lecture alla prendre à la tablette un Geisler, un Placcius, & un Deckerrus qu'il connoissoit d'ailleurs: & Mr Bertier prenant la parole.

Ce n'est pas, dit-il, un Anti-Machiavel que vous me faites voir. Il est vrai que je lis le titre du Livre que vous venés de citer, mais le Livre n'est pas anonyme, comme vous le dites (il parloit à Mr de Rintail.) J'y trouve le nom d'Innocent Gentillet (2) qui y est qualifié de *Jurisconsulte.* Le titre m'apprend à la vérité, que l'Ouvrage est écrit contre Machiavel. Mon édition est celle de l'an 1571. faite à Lausanne; mais où est donc le nom d'*Anti-Machiavel* dont il s'agit ici?

La mienne, dit Mr de Brillat, en parlant d'édition, est de l'an 1599. à Strasbourg; je demande comme Mr Bertier en quoi le Livre qui porte le nom de son Auteur est un Ouvrage anonyme, & si c'est à la tête ou à la queuë qu'il est stigmatisé du nom d'Anti-Machiavel?

Mr de Rintail voulut m'écouter à mon tour sur mon édition qui étoit encore différente, & voyant que je parlois comme les autres. Vous avés donc remarqué, Messieurs, ajouta-t-il, les deux choses dont je voulois vous divertir, le titre de l'Anti-Machiavel & la qualité d'Anonyme que vous n'avés point apperçuë dans vos éditions,

1 ¶ Ce titre est à la tête de la traduction Latine du livre François, intitulé, non pas *Discours d'Etat contre Machiavel*, mais *Discours sur les moyens de bien gouverner & maintenir en une bonne paix un Royaume, ou autre Principauté.* La traduction a été faite par l'Auteur même, qui constamment n'est autre qu'Innocent Gentillet, comme le marque Jaques Monau à David Chytræus dans le tems que le livre parut. *Anti-Machiavel* est un titre qui s'est introduit par l'usage, & qui n'a été employé que dans les derniéres éditions. §

2 ¶ Nul Auteur n'a parlé plus amplement de cet Innocent Gentillet que Bayle dans son Dictionnaire. §

Anti-Machiavel. & que Mr de S. Yon vous montre dans les Auteurs que je vous avois cités d'abord. Nous avouërons donc, pour ne contredire personne, que l'invention de l'*Anti-Machiavel* est postérieure aux premiéres éditions des trois Livres de Gentillet contre Machiavel; & que s'il étoit vrai que Messieurs Geisler & les autres que j'ai cités eussent pris un peu trop à la lettre ce que Melchior Goldast (1) a dit que l'Anti-Machiavel Anonyme étoit l'Ouvrage de Gentillet, sous prétexte que celui-ci a écrit en son nom contre Machiavel, nous serions libres de ne les pas confondre. Croyés-moi, Messieurs, & consultés les éditions de l'an 1630. à Strasbourg in-12. & de l'an 1647. à Leyde en Hollande, & elles pourront lever vos difficultés.

Au reste la considération de Gentillet ne méritoit pas trop que nous entrassions dans un si grand détail, & ce qu'il a écrit contre Machiavel, même hors des préjugés de son Calvinisme, n'étoit pas si important au jugement de Boëcler, de Bosius son fidéle & secret Copiste, & de diverses autres personnes, qu'il falût lui faire autant d'honneur qu'à des Ouvrages qui se font distinguer.

☞ Je ne vous dis rien de ceux de Machiavel ni de leurs diverses éditions. Le grand nombre de ses Adversaires & de ses Défenseurs vous les ont fait assés connoître. C'étoit un homme de condition assés médiocre natif de Florence, qui n'avoit pas beaucoup d'étude. Mais il suppléa au défaut d'érudition Grecque & Latine par les qualités d'un esprit aisé, vif, pénétrant, agréable. Vous savés combien il étoit estimé & chéri du Pape Leon X. favorisé & protegé des Grands, soit à Florence, soit à Rome où Leon l'avoit fait aller. Il fut Secrétaire de Marcellus Virgilius, qui étoit lui-même Secrétaire de la ville de Florence, & qui lui apprit le peu qu'il savoit de Grec & de Latin Lors que les Medicis chassérent Soderini, Machiavel fut mis en prison; mais les mêmes Medicis par une espéce de répentir de lui avoir fait souffrir une cruelle question lui firent une pension, & l'engagérent à écrire l'histoire du pays. Il ne fut pas aussi généreux qu'eux dans l'oubli du passé. Il parut vouloir imiter la liberté de Cremutius Cordus, mais il n'avoit pas son desintéressement, & il ne laissa pas de demeurer gueux le reste de sa vie. Il s'empoisonna pensant prendre un remède; & il mourut de cet accident quelques jours avant la prise de Florence par l'armée de l'Empereur & le rétablissement des Medicis.

1 *De Regn. Boh. pag.* 43. & 48.

## ANTI-MARIANA.

125 Ceux qui savent que les Ouvrages de Mariana qui regardent l'autorité des deux Puissances souveraines sur la terre ont été moins universellement approuvés que son Histoire, jugeront aisément que l'*Anti-Mariana* doit être un *Anti* de pure Politique plutôt que de Théologie ou d'Histoire. Son Auteur étoit un Avocat du Parlement de Paris, si je ne me trompe, & il s'appelloit Michel Roussel. L'Ouvrage fut imprimé à Paris l'an 1610. in-8° sous le titre d'*Anti-Mariana* ou *Refutation des Propositions de Mariana*, &c.

Nous ne demandons pas, dit Mr Bertier, si cela regarde l'Ouvrage de Mariana publié en trois Livres à Tolede & à Maïence sous le titre *De Rege & Regis Institutione*; & si Roussel auroit voulu se prévaloir de l'Arrêt du Parlement donné le 8. de Juin de l'an 1610.

Je n'ai remarqué dans mon cahier que ce que je viens de vous en lire, répondit Mr de Rintail, & je veux finir cet article en vous disant un mot de la vie de Mariana. (Car pour celle de son Adversaire Michel Roussel, je n'en ai encore pû savoir aucune circonstance.)

☞ Mariana étoit né à Talavera dans la Castille-Neuve au Diocèse de Tolede, l'an 1536. Il n'avoit que 17. ans lors qu'il renonça au monde, & il fut reçu le premier de Janvier de l'an 1554. dans la nouvelle Compagnie des Jésuites. Etant allé à Rome en 1561. il y enseigna l'Ecriture-sainte, & il fut ordonné Prêtre au Carême qui suivit son arrivée. Quatre ans après il passa en Sicile, où il enseigna encore pendant deux ans. Etant venu à Paris l'an 1569. il y professa la Théologie & expliqua la Somme de saint Thomas pendant cinq ans. Son peu de santé le fit retourner en Espagne l'an 1574. & depuis ce tems-là il demeura toujours à Tolede jusques au 17. de Février de l'an 1624. qui fut le jour de sa mort.

## ANTI-MORUS.

126 Je crois, Messieurs, poursuivit Mr de Rintail, que le premier exemplaire de l'*Anti-Morus* qui ait passé le Rhin est celui que vous voyés sur ma table. Au moins n'en avois-je pas encore oui parler lors qu'il me fut envoyé par un ami des quartiers du Nord. Il est à la tête d'un petit Traité Latin qui a pour titre *Parnassus infamis*, non

Anti-Morus. pas à la maniére des autres *Anti*, comme s'il falloit doubler le titre par une disjonctive en disant *Anti-Morus*, sive, *Parnassus infamis*; mais comme le nom d'un Auteur qui auroit voulu se déguiser sous le masque de T. Anti-Morus pour publier son Parnasse infame.

A quel Morus en veut l'Auteur, dit Mr de Brillat? Choisissés, répondit Mr de Rintail, celui qu'il vous plaira, de Thomas, de Jean, d'Horace, de Henri, de Georges, d'Aléxandre, de François, d'Ascanius, ou de tout autre Auteur du nom de Morus que vous puissiés connoître; & je vous déclare que vous ne devinerés jamais juste. L'Adversaire que l'Anti-Morus a prétendu combattre & que je crois encore vivant, ne porte pas le nom de Morus. Il n'est autre que ce Sarckmasius d'Allemagne qui a donné tant de chagrin aux Jurisconsultes vivans de son pays depuis environ vingt ans. Mais comme Sarckmasius de son côté n'est qu'un masque d'Auteur, je vous promets de considérer la Satire du Parnasse infame, comme une piéce de théatre en prose, qui ne mérite pas, peut-être, le nom d'*Anti* personnel, parce qu'on n'y attaque le nom de personne, mais qui n'en est guére moins injurieuse à Sarckmasius, puisque son Adversaire n'a formé son masque d'*Anti-Morus*, que sur les qualités qu'il lui donne en Latin de *Fatuus*, *inter doctos stultus opinione eruditionis infatuatus*, &c.

Sarckmasius s'est attiré cette Satire par un petit Ecrit Latin qu'il avoit publié sur la fin de l'an 1668. sous le titre de *Judicia de novissimis Prudentiæ civilis Scriptoribus ex Parnasso*, &c. *Martisfmonte*, &c. L'Auteur entreprenoit dans cet Ouvrage de deux feuilles, de dire son sentiment sur xv. Jurisconsultes ou Ecrivains Politiques tous Allemands avec un peu plus de liberté que ces derniers tems semblent n'en pouvoir souffrir. Je ne sai s'il avoit bien pris ses mesures pour demeurer caché, mais il fut bien-tôt découvert par le grand nombre des Adversaires qui l'assiégérent & qui pensérent l'accabler sous la grêle de leurs traits. Quelqu'un a été curieux de les ramasser, & on nous les conserve sous l'inscription de la *Pie du Parnasse*. La piéce de l'*Anti-Morus* s'y trouve parmi les autres. Elle est sans doute des plus violentes, mais je doute qu'elle soit des plus solides. Son Auteur ne s'est designé que par les lettres capitales V. M. O. que je n'ai encore pu déchiffrer.

Pour ce qui est d'Eubulus Theosdatus Sarckmasius, je me contente de vous dire que c'est un masque sous lequel on a crû appercevoir le Sieur Conrard Samuël Schurtzfleisch, auparavant Recteur du Collége de Corbach au Comté de Waldeck dans la Hesse, & qui

étoit

étoit Profeſſeur en Poëſie à Wittemberg en Saxe, lors qu'il ſe déguiſa en Sarckmaſius. Si vous êtes curieux d'un plus grand détail, vous pourrés vous ſatisfaire dans le Recueil des Auteurs déguiſés de Mr Baillet lors qu'il aura vu le jour.

---

## ANTI-PAPIANUS, ou plutôt, ANTI-PAPINIANUS.

127 JE me ſerois abſtenu très-volontiers de vous parler de l'*Ἀντι-παπιανὸς* des Juriſconſultes Grecs ſi je n'avois apprehendé que l'on ne m'en eût fait dans la ſuite une objection contre tout ce que je vous ai débité. Vous n'auriés peut-être pas été auſſi perſuadé que je le ſuis des raiſons que j'aurois euës de l'ometttre. Mais afin de ne point donner d'atteinte à la bonne opinion que vous avés de ma ſincérité, je vous déclare qu'il n'y auroit eu ni fineſſe ni myſtére dans l'omiſſion que j'aurois faite de cet *Anti*.

Je ne l'aurois exclus de ma liſte, que parce qu'il n'a rien de commun avec les Prédéceſſeurs de l'Anti-Baillet: Mr Bertier, qui doit ſavoir plus particuliérement que nous, ce que c'eſt que l'*Anti-Papinien*, pourra nous dire ſi ce terme paſſe pour odieux & pour ſatirique dans le Barreau.

Je hante quelquefois le Palais, dit Mr Bertier, & je ne me ſouviens pas d'y avoir entendu parler ni en bien ni en mal de l'Anti-Papinien. Je vous répondrois plus pertinemment ſur ce qu'on y appelle *Anti-datte*, *Anticipation*, & ſur les autres *Anti* que j'y trouve en uſage ſelon notre ſtyle. Mais comment prétendés-vous que l'on y connoiſſe les Adverſaires de Papinien, puis qu'à peine le nom de Papinien y eſt-il connu?

Je veux faire à votre Palais plus d'honneur que vous, repartit Mr de Rintail. On peut y connoître Papinien, & n'y avoir pas entendu parler d'un Anti-Papinien qui n'eſt connu que parmi des Grecs.

¶ L'ANTI-PAPINIEN n'eſt autre choſe que le titre de la quatriéme partie du Digeſte qui comprend huit Livres; & qui ne commence qu'au vingtiéme Livre des Pandectes *de Pignoribus & Hypothecis*. Ne vous imaginés pas que les Compilateurs du Digeſte ayent eu intention de réfuter Papinien ou de s'oppoſer à lui comme des Adverſaires. C'eſt un préjugé qui forme ſouvent le terme d'*Anti*, & dont il faut ici vous garantir. Cette partie du Digeſte ſelon l'obſervation

de Mr Cujas (1) n'a été appellée Ἀντιπαπιανὸς par les Interpretes Grecs que parce qu'elle devoit tenir lieu des Livres de Papinien entre les mains des Ecoliers en droit, suivant l'Ordonnance de l'Empereur Justinien. Ainsi l'*Anti-Papinien* loin de détruire Papinien n'a été fait que pour suppléer au défaut des Originaux-mêmes de Papinien que les jeunes gens ne pouvoient pas étudier. On peut dire même que ce n'est qu'une compilation des extraits de Papinien comme des autres anciens Jurisconsultes.

Jugés maintenant si j'avois mauvaise raison de vouloir biffer le nom de l'Anti-Papinien dans la généalogie de l'Anti-Baillet?

Pour moi, dit Mr de Brillat, je vous donne les mains pour l'exclusion de l'Anti-Papinien. Votre raisonnement me fait souvenir de ce que Mr de S. Yon nous disoit il y a huit jours dans notre premiére conversation, que l'*Anti* des Grecs est souvent équivoque, & qu'il a été employé quelquefois pour marquer la subrogation & la permutation aussi-bien que l'opposition.

Puisqu'il ne s'agit point des Adversaires de Papinien, reprit Mr de Rintail, je me crois dispensé de vous entretenir de ce célébre Jurisconsulte, & je passe à d'autres *Anti*.

1 ¶ VII. Observ. 32. où il a rapporté le mot Ἀντιπαπιανὸς tel qu'il l'a trouvé parmi les Grecs, au lieu d'Ἀντιπαπινιανός. On trouve de même assés souvent *Papianus* dans les anciens manuscrits Latins pour *Papinianus*. Mais c'est une corruption.

---

## ANTI-PARÆUS.

128 PUisque Mr de Verton a retenu le cahier de notre conversation d'avant-hier sur les *Anti* des Luthériens contre les Calvinistes, il faut qu'il se charge de communiquer à Mr Bertier ce que j'avois remarqué touchant les divers Anti-Parées.

Volontiers, répondis-je, dès ce soir, s'il veut passer chès moi. Mais s'il sait d'ailleurs quel étoit David Paræus, & si par provision nous lui disons que les Anti-Parées que je pourrai lui faire voir, ne regardent que des points de Théologie controversés entre les Calvinistes & les Luthériens, je le croirai assés bien préparé à vous écouter.

Vous voulés sans doute, dit Mr Bertier, me faire entendre que je ne comprendrai rien à votre *Anti* de Politique contre Paræus, si je ne sai ce que vous avés dit des *Anti* de Théologie contre lui.

Chanson, reprit Mr de Rintail, ce n'est que pour vous procurer le divertissement de voir que si les Luthériens ont voulu faire de Paræus un Criminel de Religion, il s'est trouvé un Calviniste qui sans avoir égard à la société de communion l'a représenté au Public comme un Criminel d'Etat. Ce Calviniste étoit un Anglois nommé David Owen qui est l'Auteur de notre *Anti-Paræus* Politique dont voici l'histoire en abregé. Anti-Paræus.

David Paræus Théologien Calviniste Professeur de Heidelberg avoit publié à Franсford en 1608. & depuis encore ailleurs un Commentaire Latin de sa composition sur l'Epitre aux Romains (1). Dans cet ouvrage l'Auteur établissoit quelques Propositions touchant la puissance civile, & renfermoit en abregé dans la seconde ce que le fameux Junius Brutus, & le Protestant Auteur anonyme du Livre *De jure Magistratuum* avoient enseigné de séditieux contre l'autorité souveraine des Rois. Selon la doctrine de ce Paræus, Les sujets qui „ ne sont pas tout à fait personnes privées, mais qui sont élevés dans „ des Magistratures inférieures, peuvent se défendre & la Républi„ que & l'Eglise ou la véritable Religion même, avec armes contre „ le Souverain Magistrat sous certaines conditions. Le détail qu'il donnoit de ces conditions en faisoit assés connoître les pernicieuses conséquences, & l'ouvrage reçût son jugement du Public dès qu'il en eût eu la communication.

Le Roi Jacques I. de la Grand'Bretagne tout indulgent qu'il étoit d'ailleurs, porta la chose plus loin. Il fit condamner cette méchante doctrine par l'Université d'Oxford; bruler le Livre de Paræus par la main du Bourreau dans Londres; & réfuter l'Ouvrage par un Théologien de sa Secte, qui est ce David Owen dont je vous ai parlé (2). La réfutation fut imprimée à Cambridge, l'an 1622. in-8° sous le titre d'*Anti-Paræus*, seu, *Determinatio de jure Regio contra Davidem Paræum*, &c. Paræus qui mourut la même année n'eut peut-être pas la commodité de lire le Livre d'Owen, moins encore d'y répondre.

Son fils Philippe mit au nombre des derniers devoirs que la piété exigeoit de lui, celui de le défendre & de justifier sa mémoire. Mais la cause qu'il plaidoit étoit si mauvaise qu'il se rendit ridicule à tout le monde. Il fit plus même, selon la remarque de l'illustre Défenseur des Catholiques, lorsque par ses prétendus adoucissemens il a donné lieu de croire qu'il y a autre chose que de l'inadvertance dans les explications indiscrétes & offensantes que plusieurs Calvi-

1 *Explic. dubior. in Epist. ad Rom. c. 13. Pos. 21.* 2 *Joan. Latus in Comp. Hist. pag. 754.*

Anti-Paræus. nistes ont données depuis un siécle au pouvoir absolu des Souverains. Les distinctions du jeune Paræus sont si frivoles, si impertinentes, que si elles sont avouées des Calvinistes, ils sont obligés pour se faire justice de reconnoître parmi eux-mêmes cet esprit de chicane & de Sophistiquerie qu'ils ont prétendu attribuer aux autres. Le tour qu'il donne à la méchante Théologie de son pere par ses restrictions malignes, ne laisse pas de la rendre aussi pernicieuse à tous les Rois Chrétiens qu'en la laissant générale (1). On peut dire même, qu'il est plus ignorant & plus séditieux que son pere, lors qu'il soutient qu'il n'y a présentement dans toute la Chrétienté aucun „ Roi ou Prince Souverain qui soit véritablement Roi (2), c'est-à-„ dire entiérement absolu (comme il avoue qu'étoit Auguste & ses „ successeurs) & n'ayant que Dieu au-dessus de lui, en quoi consiste „ l'essence de la véritable Monarchie. Ils ne sont tous, si on l'en „ croit, que des Rois *Conventionnels* (c'est ainsi que Paræus les ap-„ pelle) contre qui les Magistrats inférieurs se peuvent révolter, „ s'ils ne tiennent pas les *Conventions* ausquelles ils se sont obligés. „ Il nomme en particulier, comme n'étant Rois qu'à cette condi-„ tion, les Rois de France, d'Espagne, d'Ecosse, de Dannemarck, „ de Hongrie. Mais il met une restriction pour ceux d'Angleterre, „ (chose très remarquable dans la situation des affaires présentes) „ encore qu'il pût livrer Polydore Virgile pour sa caution.

C'est dommage, dit Mr de Brillat, que le Roi Jacques avoit fait brûler le livre de son pere à Londres, le jeune Paræus n'auroit peut-être pas appréhendé de parler des Rois d'Angleterre comme des autres. C'est toujours un bon effet de la Puissance souveraine, puis qu'il n'a point été insensible à la disgrace & à l'infamie de son pere. Si l'on avoit brûlé son livre à Paris & à Madrid, peut-être auroit-il fait aussi quelque exception pour les Rois de France & d'Espagne. Le monde est rempli de gens qui ne deviennent sages que par la peur.

Quoiqu'il en soit, reprit Mr de Rintail, Philippe Paræus a fait réparation d'honneur à la Majesté Britannique pour son pere & a donné satisfaction à l'*Anti-Paræus*. Ne croyés pas que sa restriction fut sans autre fondement que celui de la condamnation de son pere. Il a eu soin de l'appuyer de l'autorité du célébre Cambden dont le passage fera une honte éternelle aux Anglois d'aujourd'hui (3). *Cambdenus*, dit le jeune Paræus, *in Britannia sua ait*, *Regem supremam po-*

1 Apolog. pro Dav. Par. paragr. 1.
2 Ch. 4. p. 56. & seq. Ap. des Cath.
3 Pag. 101.

*testatem & merum habere imperium, nec præter Deum superiorem agnoscere.* Anti-Paræus.

Comment, m'écriai-je, les Anglois du tems du Roi Jacques I. reconnoissent dans leur Roi *une Puissance souveraine & une Domination absolue : supremam potestatem & merum imperium* ? Hé, que penserons-nous donc de l'infidélité des Anglois du tems du Roi Jacques II ? N'admirerons-nous pas la légereté & l'inconstance de ces Insulaires ?

Il y a plus que cela, répartit Mr de Rintail, dans la conduite étrange de ces Peuples. Mais laissons-en le jugement à Dieu ; & au lieu de prévenir les réfléxions que la Postérité fera sur des évenemens si inouis, retournons à l'Anti-Paræus.

Toute la défense du jeune Paræus se reduit donc à soutenir les ambiguités d'un cœur double, & par des détours affectés d'un fugitif, que les Rois & les Princes souverains d'aujourd'hui ne sont que *Conventionnels* : & que ce que son Pere a dit en faveur des Magistrats inférieurs les regarde tous indifféremment (1). Il a cru justi-
„ fier encore mieux son pere, en prétendant que Luther, les Théo-
„ logiens de Wittemberg, Pierre Martyr, Robert Abbot, & tous
„ les autres Théologiens Protestans en général ( *Omnis chorus Theo-*
„ *logorum Protestantium* ) avoient enseigné la même doctrine. Et sur
„ ce que son Adversaire avoit parlé de Buchanan, comme d'un en-
„ nemi des Rois, & comme d'un méchant homme qui autorisoit
„ les rebellions ; il lui répond : *Qu'il n'est pas d'un homme de bien de*
„ *parler des gens de bien à qui la République & l'Eglise sont si obligés.*

Si tous les gens de bien parmi les Protestans, dit Mr Bertier, étoient faits comme Buchanan & Paræus ; & si le fils de Paræus étoit avoué de la sorte pour soutenir que c'est *obliger la République & l'Eglise*, que d'enseigner la doctrine de ces deux personnages, pourroit-on s'abstenir de penser que l'Eglise des Protestans n'est qu'une société de séditieux ?

Ils se garderont bien d'avouer un si pitoyable Apologiste, repliqua Mr de Rintail. D'ailleurs il suffit que le jeune Paræus ait été Allemand comme son pere, pour n'avoir pas été en état de défendre sa doctrine & de repousser un Anti-Paræus. Vous riés ? Et vous n'avés pas pris garde que le jeune Paræus a oublié l'Empereur d'Allemagne dans son Catalogue de Princes *conditionnels* Non, croyés-moi, les Allemands n'ont pas été destinés du Ciel pour bien expliquer leur Paræus. Cet avantage étoit reservé à quelque François Réformé de la communion de Paræus, & pour deviner tout d'un coup,

1 Pag. 58. Ap. des Cath.

Anti-Paræus. à Mr de Daillon, dont je veux vous rapporter le sentiment pour vous faire voir combien nous nous sommes abusés jusqu'ici, de croire que Brutus & Buchanan étoient des séditieux, selon le raisonnement de ce nouvel Auteur. Ecoutés Mr le Clerc, c'est-à-dire l'un des plus moderés de sa communion. Mr de Daillon, dit-il, en „ adoptant sa pensée, fait voir qu'aucun Théologien Protestant n'a „ enseigné rien de contraire à l'obéïssance qu'on doit aux Rois, & „ que quand Paræus dit : *Que les Magistrats inférieurs peuvent de droit défendre, même par armes, l'Etat & l'Eglise contre le Magistrat supérieur*; il ne parle pas des sujets d'un Prince absolu, MAIS DES MAGISTRATS DES VILLES LIBRES D'ALLEMAGNE, AUSQUELLES L'EMPEREUR, QUOIQU'IL SOIT LEUR MAGISTRAT SUPERIEUR EN BEAUCOUP DE CHOSES, N'A PAS DROIT NE'ANMOINS DE RAVIR LEURS LIBERTE'S (1).

Ah! dit Mr de Brillat, je suis maintenant persuadé que Mr de Daillon étoit bien plus propre pour expliquer Paræus que le fils de cet Auteur. Il est bien moins embarassé & beaucoup plus net. Mais si Paræus n'en vouloit qu'à l'Empereur d'Allemagne, qui n'est pas Roi du Corps Germanique, pourquoi s'est-on tant échauffé en Angleterre sur ce sujet? Est-ce que l'Université d'Oxford n'auroit point compris la pensée de Paræus en condamnant sa doctrine? Est-ce que le Roi Jacques, qui étoit Protestant de si bonne foi auroit voulu obliger un Prince Catholique, ou la Maison d'Autriche en faisant brûler son livre? Adieu donc l'Anti-Paræus de David Owen, & tous les beaux raisonnemens de ce Docteur Anglois.

Vous voyés au moins, reprit Mr de Rintail, que Mr de Daillon n'a point affecté de paroître Allemand dans l'explication du sentiment de Paræus. Mais j'aurois souhaité que Mr le Clerc d'Amsterdam nous eût facilité les moyens de démêler son sentiment d'avec celui de Mr de Daillon, lors qu'il a copié l'endroit où il marque; qu'*aucun Théologien Protestant* (sans en excepter Brutus ni Buchanan), *n'a enseigné rien de contraire à l'obéïssance qu'on doit aux Rois.*

1 Tom. 5. Bibl. Univers. pag. 72.

## ANTI-SCIOPPIUS.

129 Nous entendons parler quelquefois de l'*Anti-Scioppius* de Bernegger, qui étoit un célébre Profeſſeur de l'Hiſtoire dans l'Univerſité de Straſbourg, & qui mourut en 1640. Mais ce Titre ne ſe trouve que dans la bouche de ceux qui ont occaſion d'en parler dans les compagnies, & qui ne l'employent ſans doute que pour abréger le circuit de l'expreſſion. Il faut avouer néanmoins que nous avons un Livre compoſé par Theodoſius Berenicus écrit contre le *Claſſicum Belli Sacri* de Scioppius, & imprimé l'an 1621. dans la ville d'*Auguſta Triboccorum*, ſous le titre de *Tuba Pacis Anti-Scioppiana*, &c. que ce Berenicus n'eſt autre que Bernegger, & que cette ville des Tribocques ne peut marquer que celle de Straſbourg. Mais tout cela ne me fait point envie de m'étendre d'avantage ſur un ſujet qui paroît étranger au deſſein de mon Recueil.

## ANTI-SOLDAT.

130 Je paſſerai auſſi légerement ſur l'*Anti-Soldat François* imprimé l'an 1604. parce que j'ai lieu de douter que vous vouluſſiés le reconnoître pour un *Anti* perſonnel du caractére des autres. Je n'ai jamais vu cet ouvrage qu'en paſſant le long des Quais, mais je ne me ſouviens plus de ce que j'en ai lu. D'autres que moi pourront vous dire ſi l'Auteur en vouloit au *Soldat François* d'un certain Pierre de Loſtal ou Lauſtaut ſieur d'Eſtrem, qui vivoit du tems de Henri IV. & que Scaliger vouloit faire paſſer pour un fou.

§. 11. J'en uſe de même à l'égard de l'Anti-Turcicus *Miles* de David Herlicius Médecin de Stargard en Poméranie, qui mourut en 1637. Vous pouvés juger par le ſeul titre de cet Ouvrage, que ſi tous les *Anti* étoient de cette nature, perſonne n'y trouveroit à redire. Il n'appartient proprement qu'à des Soldats de ſe déclarer *Anti*, lors qu'ils marchent contre les ennemis de l'Etat ou de la Religion. Je vous promettrois volontiers de faire les éloges de tous les *Anti* de mon Recueil, s'ils étoient tous contre le Turc, & de la nature de l'*Anti-Turcicus Miles* de Herlicius.

## ANTI-TRIBONIEN.

131 NOus n'aurions jamais pu nous imaginer que l'*Anti-Tribonien* fût né pour la ruine de la Religion & celle de l'Etat, si Mr le Doyen de l'Université de Toulouse ( Guilaume Maran ) n'avoit employé toutes ses lumiéres & tout son crédit pour nous faire entrer cette imagination dans l'esprit.

Qu'est-ce que l'*Anti Tribonien* , dit Mr de S. Yon ? N'est-ce pas un *Anti* de quelque Auteur de l'Antiquité.

L'Anti-Tribonien , repartit Mr de Rintail, est un Traité concernant la maniére de bien étudier le Droit. Il fut composé par le Jurisconsulte François Hotman sur l'avis du Chancelier de l'Hospital dès l'an 1567. imprimé d'abord sans porter le nom de son Auteur , & réimprimé depuis à Paris en 1603. par Nevelet Sieur de Dosches , puis l'an 1616. in-8°. à la tête des Opuscules François des Hotmans , sous le titre de l'*Anti-Tribonien* , ou *Discours sur l'étude des Loix*.

Il m'a paru d'abord que le dessein de l'Auteur étoit de frayer un nouveau chemin à la connoissance des Loix , ou de racourcir & débarrasser celui qu'on avoit pris dans les Ecoles jusques à son tems pour l'étude du Droit. Il prétendoit faire voir une différence très-gande entre le Droit Civil des Romains , & les Livres de l'Empereur Justinien que nous appellons les Compilation de Tribonien. Selon son systême , l'étude que la Jeunesse peut faire du Code , du Digeste , &c. est ingrate pour les particuliers qui s'y appliquent , & ne sert de rien ni pour l'avancement du bien public en général , ni pour la police de la France en particulier.

Il fait voir dans la premiére partie de l'Anti-Tribonien, que l'étude d'un Art qui est hors d'usage est fort inutile ; que l'Etat de la République Romaine étoit fort différent de celui de la France ; que cet Etat même des Romains ne se peut apprendre par les Livres de Justinien ; que le Droit des personnes , la nature & la qualité des choses y sont envisagées tout autrement : en un mot que la maniére d'enseigner le Droit des Anciens est toute différente de la nôtre.

Dans la seconde , il examine les Livres de Justinien , je veux dire les Travaux de Tribonien d'une maniére qui ne fait pas beaucoup d'honneur à ces deux grands Personnages. Après avoir dit quelque chose des matériaux de la compilation de Tribonien , il s'arrête à

conſidérer la ſuffiſance du Compilateur, & deſcend dans le détail Anti-Tribonien.
des vices de cet homme pour nous en donner de l'horreur & pour décrier ſon Ouvrage. De la peinture de ce Tribonien, dont les couleurs ſont empruntées de Suidas & de Procope, il paſſe à celle de l'Empereur Juſtinien qu'il ne rend guére plus agréable. Après les informations faites contre le Prince & ſon Miniſtre, il éxamine la ſuffiſance, le jugement & l'éxactitude des ſeize Juriſconſultes qui travaillérent aux Pandectes ſous Tribonien, & il remarque qu'étant tous Grecs, ils étoient peu propres à manier tant de Livres latins. Il témoigne avec raiſon être ſurpris que ces médiocres Savans ayent ſu en moins de trois ans réduire 2000. volumes en 50. livres. Mais je ſuis encore plus pour lui lors qu'il ſe plaint que Tribonien ayant achevé ſon ouvrage ait fait ſupprimer & abolir univerſellement les Loix anciennes, les Edits du Préteur, & les Arrêts du Senat, & je lui pardonne volontiers ſon titre d'*Anti-Tribonien.*

Vous diſiés quelque choſe au commencement de l'Article, reprit Mr de S. Yon, qui faiſoit voir que Mr Maran ne lui pardonnoit pas ſi volontiers que vous.

Il eſt vrai, repliqua Mr de Rintail, que Mr Maran s'eſt un peu échauffé contre l'Anti-Tribonien, parce qu'il ſe trouvoit perſonnellement intéreſſé dans la cauſe de nos Juriſconſultes Scholaſtiques auſquels Hotman ne lui paroiſſoit point aſſés favorable. Il craignoit que la lecture de l'Anti-Tribonien ne contribuât à l'aviliſſement de la Juriſprudence Romaine dont l'étude ſe rallentiſſoit déja d'ailleurs en France. Son zèle le porta à prendre la plume pour en prévenir les conſéquences dangereuſes, & il publia dans cette vuë un Traité écrit en Langue vulgaire comme l'Anti-Tribonien, dédié au Roi ſous le titre de *Diſcours Politiques de l'établiſſement & conſervation des Loix de la Juſtice contre les mocqueries & les cavillations de l'Anti-Tribonien déguiſé & de ſes Sectateurs* imprimé à Toulouſe l'an 1621. in-4°. Après avoir ainſi précautionné ceux du Pays contre l'Anti-Tribonien, ſa prévoyance s'étendit encore ſur les Etrangers qui n'entendent point notre Langue, & dès l'année ſuivante il mit au jour un livre écrit en Latin ſous le titre *De Æquitate ſive Juſtitia Commentarii duo adverſus nugamenta & offucias Anti-Triboniani perſonati. Opus ad nativam Juriſprudentiam in Schola & foro reſtituendam non modo utile ſed apprimè neceſſarium.* L'ouvrage a beaucoup de rapport au précédent, il fut imprimé dans la même ville & en même forme, adreſſé à Meſſieurs du Parlement de Toulouſe.

Voila ce qu'a fait Mr Maran pour l'honneur du Droit écrit contre

les idées que Hotman s'étoit formées d'une Réformation pour la maniére d'enseigner la Jurisprudence Romaine dans les Ecoles de France. Vous voyés par cet essai ce que c'est que d'attaquer des Préjugés invétérés, & de ne point assés ménager les intérêts du plus grand nombre. Je reviens à l'Anti-Tribonien pour vous dire un mot de la vie de son Auteur Hotman & de son adversaire Tribonien.

Celui-ci n'étoit qu'un Jurisconsulte que Justinien éleva à la charge de Trésorier Général. Il avoit de l'esprit & du savoir pour son tems, mais sur tout il avoit l'estime & la confiance de son Maître. Plusieurs Auteurs, comme Hesychius l'Illustre, Suidas & Procope, l'ont fait passer pour un homme sans Religion & sans Foi, ennemi déclaré du Christianisme, sans faire néanmoins profession du Paganisme, fourbe, délateur, flateur, avare jusqu'à vendre la Justice & les choses les plus saintes, faire & défaire les Loix pour les plus offrans, opprimer les innocens sans scrupule, & autoriser les crimes.

Lambert. ☞ François Hotman avoit pour grand pere un Allemand habitué en France, né à Emmerick au Duché de Cleves, mais originaire de Silesie, & pour pere un Conseiller au Parlement de Paris Pierre. Il naquit dans cette Ville l'an 1524. & y fit ses études d'Humanité Mais il alla étudier en Droit dans l'Université d'Orleans. Son changement de Religion irrita tellement son pere, qu'il en fut deshérité, si nous en croyons les Ecrivains du parti. Le déplaisir joint au zèle pour sa nouvelle Religion, lui fit quitter la France en 1547. pour se retirer à Lausanne en Suisse, où il fut Regent du Collége dans une Classe de Grammaire. Montluc Evêque de Valence le fit revenir & lui procura une Chaire de Professeur en Droit dans l'Université de cette Ville. De là il passa dans celle de Bourges où il fit la même profession, jusqu'à ce que les troubles du Royaume le firent retirer pour ne plus revenir en France de sa vie. Il s'en alla d'abord à Montbelliard, & de là il passa à Bâle, où il s'établit avec sa famille, hors sa femme qu'il avoit perduë auparavant. Il y mourut d'hydropisie le 13. jour de Févrjer de l'an 1590. âgé de 65. ans & quelques mois.

---

## ANTI-VULTEJUS.

132 JE finis nos *Anti* en Droit, poursuivit Mr de Rintail, par l'ANTI-VULTEJUS de Godefroi Antoine Jurisconsulte Allemand. Herman Vultejus avoit publié sa *Jurisprudence Romaine* en

Latin à Marpourg, à Hanaw & ailleurs, en diverses éditions réitérées depuis l'an 1590. Godefroi Antoine jaloux de la réputation & du débit de cet Ouvrage, ou animé du désir de corriger son prochain & de desabuser le Public, entreprit de le redresser par un *Anti-Vultejus* qui fut imprimé l'an 1609. à Giessen in-4° sous le titre de *Disputationes Anti-Vultejanæ quatuor, Jurisprudentiæ Romanæ ab Hermanno Vultejo editæ specimen exhibentes.* Anti-Vultejus.

☞ Godefroi Antoine étoit né à Frendenberg en Westphalie l'an 1571. & il fit ses Etudes dans la Province. Il fut Précepteur des enfans d'un Geltilhomme nommé Thal: il n'avoit alors que douze ans (singularité remarquable) & il fut douze autres années avec ses éléves au Collége de Zoest, où il se servit de l'occasion pour apprendre le Droit. L'an 1594. il alla à Marpourg avec ses Disciples, où il passa Docteur en Droit au bout de deux ans, & fut nommé Professeur quelque tems après par le Lantgrave de Hesse. Lors qu'on eut érigé l'Université de Giessen & confirmé ses privileges, le Lantgrave l'y fit venir pour être le Chancelier de cette nouvelle Université, le principal Professeur en Droit & le premier Recteur du Collége. Il fut aussi Conseiller du Prince, & il mourut l'an 1618. après s'être acquité de diverses députations & autres commissions honorables dont le Prince l'avoit chargé (1).

Pour Herman Vultejus il étoit né au Wetteraw en Hesse le 16. de Décembre de l'an 1555. Il fit ses Humanités dans son pays. A quatorze ans il alla à Marpourg où il passa Maître ès Arts ou Docteur en Philosophie à dix-neuf ans. Son pere Juste Vultejus célébre parmi les Savans l'envoya ensuite étudier à Heidelberg où il fut trois ans. Après il le fit passer dans la plûpart des autres Universités d'Italie & de France pour le perfectionner de plus en plus dans toute sorte de litérature, & il passa Docteur en l'un & l'autre Droit à Bâle à l'âge de 24. ans. A son retour dans son pays on le fit Professeur en Grec & l'année suivante Sindic de l'Université de Marpourg. En suite il fut Professeur des Institutes du Droit Civil, & dix ans après il eut la premiére Chaire en Droit. Il fut aussi Chancelier de l'Université; Conseiller & Assesseur de la ville de Marpourg & Vice-Chancelier du Lantgrave. Il refusa les premiéres Charges de la plupart des Universités & des principales Cours d'Allemagne, pour ne pas sortir de son établissement. Il mourut le 31 de Juillet de l'an 1634. après 79. ans de vie, 55. de Profession, & 53. ans de mariage.

1. Apud Witt. Jurisc.



## CHAPITRE II.

### *ANTI* en Philosophie & en Mathématiques.

### ANTI-ARISTARCHUS.

133 Il me semble, continua Mr de Rintail, que si j'étois obligé de dire ma pensée sur la nature & la qualité des contestations qui exercent les Hommes, je me trouverois d'inclination à parler plus favorablement de celles qui regardent la Physique que de toutes les autres.

Vous avés pû remarquer dans notre seconde & notre troisiéme Conversation une partie des tristes & funestes effets qu'ont produit & que produisent encore de jour en jour celles qui s'élévent sur les matiéres Théologiques au préjudice de la véritable Religion. Vous venés de voir ce qu'on peut appréhender de celles qui regardent la Politique touchant le repos de l'Etat. Et vous pourrés juger par la suite de mon Recueil si celles que les Critiques & les Grammairiens ont excitées sur les Lettres, ont peu contribué à les rendre méprisables.

Mais vous diriés volontiers que les contestations que l'on forme sur la Philosophie naturelle trouvent leurs excuses, & si je l'osois dire, leur approbation dans l'Ecriture-sainte. Le Sage dit (1), que Dieu *a livré le monde aux disputes des hommes, sans qu'ils puissent connoître les ouvrages que Dieu a créés depuis le commencement du monde jusqu'à la fin.*

Vous m'en faites souvenir, dit Mr de Brillat. Sans la crainte de vous interrompre, j'allois vous citer le passage en Latin lorsque vous l'avés cité en François. Mais je n'ai jamais trop bien compris la pensée de Salomon; je vous demande par digression l'éclaircissement de cet endroit.

Je puis vous dire sans sortir de notre sujet, répondit Mr de Rintail, ce qu'il me souvient d'en avoir lû dans les Interprétes les plus intelligens. Nous devons croire que Dieu a fait le monde au commencement, afin que l'homme qu'il avoit rempli de son amour, y reconnût & y adorât par tout sa grandeur & sa puissance. Si les choses avoient subsisté dans ce heureux état, vous êtes assuré qu'il n'y au-

1 Eccle. 3. 11.

Anti-Aristarchus.

roit jamais eu de disputes ni de division dans les esprits & par conséquent jamais matiére d'*Anti*. Mais Dieu voyant que les hommes depuis le péché ne regardent plus le Monde que par curiosité, il en a abandonné la constitution, l'ordre & le gouvernement à leurs disputes. Il les a abandonnés eux-mêmes à cette ardeur inquiéte qu'ils ont de raisonner sur toutes choses, sans qu'ils puissent comprendre cette admirable sagesse qui reluit & qui reluira dans tous les ouvrages du Créateur depuis le commencement du Monde jusqu'à la fin.

Ce qui reluit dans les Ouvrages du Créateur, dit Mr Bertier, n'est-ce pas ce qui éblouit les yeux de ceux qui les regardent?

Sans doute, repartit Mr de Rintail, tout ce que Dieu a fait est très-beau & très-bon. Mais vous savés ce que saint Paul (1) vouloit nous faire comprendre lorsqu'il a dit, que tout est pur pour ceux qui sont purs. Si les hommes avoient les yeux de l'esprit aussi purs & aussi perçants que Dieu les leur avoit donnés, ils ne regarderoient pas le monde d'une maniére si différente, si foible & si incertaine. Vous voyés maintenant d'où peut venir la source des contestations des Savans sur la connoissance des choses naturelles, & vous jugés aisément qu'encore qu'elles soient les suites de la disgrace arrivée à l'homme par le premier péché, elles n'ont rien de criminel en elles ni rien d'odieux, lors qu'il n'y a point de déreglement dans la curiosité qui nous fait rechercher les vérités naturelles, & non revélées.

L'une des plus fameuses de ces contestations, est celle qui regarde la question de savoir si nous tournons avec la Terre, & s'il est vrai que les yeux de notre corps peuvent se promener autour de l'Univers dans l'espace de 24. heures? Plusieurs Philosophes de marque dans l'Antiquité Grecque avoient crû & enseigné contre les préjugés populaires que la Terre tourne & que le Soleil est fixe. On peut vous nommer parmi les Auteurs principaux de ce sentiment le célébre Pythagore, Philolaüs de Crotone, Hicetas de Syracuse, Cleanthe de Samos, Seleucus, Leucippus, Ecphantus, Heraclide du Pont (2), & Platon même, qui au rapport de Theophraste avoit embrassé la même opinion sur la fin de ses jours après s'être convaincu du peu de solidité de la créance contraire. Mais il semble que personne ne s'étoit tant appliqué à faire valoir cette opinion qu'Aristarque de Samos qui tâcha de perfectionner ce que Pythagore dont il étoit compatriote avoit découvert ou imaginé sur cela. Ses soins n'empêché-

1 Tit. c. 1. v. 15.

2 ¶ Il faloit dire *de Pont*, comme l'a ci-devant remarqué Ménage. §

Anti-Aristarchus. rent point qu'après sa mort l'opinion du mouvement de la Terre & de l'immobilité du Soleil ne soit demeurée presque ensevelie pendant dix-huit siécles par l'industrie ou le crédit des Sectateurs d'Aristote, d'Hipparque & de Ptolomée. Mais Copernic ayant entrepris de la faire revivre depuis 150. ans, il se trouva suivi par tout ce qu'il y a eu de plus habiles Mathématiciens dans l'Europe jusqu'à présent.

Je ne prétens point par ces expressions ôter aux Défenseurs de l'opinion de Ptolomée la réputation d'habileté qu'ils ont pû acquérir de leur côté. Je suis persuadé même que ceux qui sont venus après Copernic, Galilée, & tous nos illustres Modernes ont eu besoin d'une capacité plus grande, & de beaucoup plus de forces que ceux qui ont paru auparavant & qui n'ont eu personne à combattre : de même que le Gouverneur d'une Place assiégée est souvent plus brave que ceux des Villes de fureté, & fait mieux remplir ses devoirs qu'eux, quoique la prise de la Place soit inévitable d'ailleurs.

Libert Fromond a été certainement l'un des plus capables d'entre les Partisans du systême de Ptolomée. La qualité de Docteur de Louvain, c'est-à-dire d'une Université parfaitement soumise à l'Inquisition lui ôtoit peut-être la liberté d'examiner le préjugé dont ses Maîtres l'avoient prévenu sur ce sujet. Il craignoit sans doute comme la plûpart des Catholiques de son tems, que l'opinion de Copernic ne donnât quelque atteinte à l'autorité de l'Ecriture; & il la croyoit d'autant plus dangereuse que les Protestans paroissoient ardens à l'embrasser & à l'adopter en dépit de nous, comme si elle leur eût été propre, quoiqu'ils en eussent obligation à un Catholique, & qui plus est, à un membre du Clergé (1). C'est ce qui le porta plus volontiers à combattre ceux des Protestans qui enseignoient l'opinion de Copernic.

Un Ministre de Hollande nommé Philippe Lansbergius avoit composé un assés gros Traité sur le mouvement de la terre; mais parce que l'ouvrage étoit écrit en Langue vulgaire, un autre Mathématicien du pays nommé Hortensius de Delpht depuis Professeur à Amsterdam le mit en Latin pour en rendre la lecture plus universelle. Cette Traduction fut imprimée à Middelbourg l'an 1630. sous le titre de *Commentationes in motum Terræ diurnum & annuum; & in verum aspectabilis Cæli typum*. Ce n'étoit pas le seul Ouvrage que Lansbergius avoit publié sur le même sujet. Mais Fromond n'attaqua que celui-là, étant très-persuadé que l'Auteur y avoit rassemblé toutes ses forces. Lors qu'il fut question de publier sa Réponse, il se

§. 1 Copernic étoit Chanoine de Varmie dans la Prusse Royale. §.

suivant des régles de l'honnêteté qui veulent qu'on épargne autant Anti-Aristarchus.
qu'il est possible le nom & la personne de l'Adversaire dont on refute les sentimens. Il la publia donc à Anvers l'an 1631. in-4°, non pas sous le titre d'*Anti-Lansbergius*, mais sous celui d'*Anti-Aristarchus*, sive, *De orbe Terræ immobili adversùs Philippum Lansbergium.*

S'il est plus excusable d'avoir attaché le nom d'un ancien Auteur à son *Anti*, je m'en rapporte volontiers à votre jugement. Mais pour vous continuer l'Histoire de l'*Anti-Aristarchus*, il faut vous dire, que Lansbergius avoit un fils nommé Jacques, savant dans les Mathématiques comme lui. Ce fils crut qu'il étoit de la piété naturelle d'entreprendre la défense de son pere contre l'Anti-Aristarchus de Fromond, & dans ce dessein il fit paroître un livre imprimé à Middelbourg l'an 1633. in-4° sous le titre d'*Apologia pro Commentationibus Phil. Lansbergii in motum Terræ diurnum & annuum, contra Fromondum & Morinum*, par lequel vous voyés qu'il avoit associé à Fromond un second Adversaire qui n'étoit autre que le Sieur Jean-Baptiste Morin Mathématicien François.

Le Docteur Fromond ne demeura point sans replique, & l'année 1634. ne fut point expirée qu'il ne publiât encore dans la même ville d'Anvers un nouveau livre in-4° sous le titre de *Vesta*, sive, *Anti-Aristarchi vindex contra Jacobum Lansbergium Phil. F. & Copernicanos*: & je pense que ce fut lui qui termina cette contestation personnelle.

Philippes Lansbergius étoit natif de la Zélande, & quoiqu'il fit profession de la Medécine & des Mathématiques, il ne laissa point de faire le Ministre & le Prédicant dans Anvers auprès des Protestans l'an 1586. Quelque tems après il s'en retourna en Zélande où il fut Ministre de Goez pendant 29. ans selon Vossius en un endroit (1), ou environ 39. selon le même en un autre. Après ce terme les Etats de Zélande le firent Vétéran ou Emérite, & lui donnérent une pension le reste de ses jours qu'il alla passer à Middelbourg. Il mourut dans cette ville vers l'an 1632. selon toutes les apparences.

Pour Libert Fromond il étoit né le 3. jour de Septembre de l'an 1587. dans un village du Liégeois nommé Hackuyr ou Hackoer sur la Meuse entre Liége & Mastricht. Ayant fait ses études d'Humanités au Collége de Liége, il alla faire sa Philosophie dans l'Université de Louvain, & y passa Docteur en Théologie l'an 1628. après avoir enseigné la Philosophie pendant trois ans à Anvers, & pendant quatorze à Louvain.

Ayant reçu le Bonnet de Docteur en Théologie, il fut fait Pro-

1 De Sc. Math. p. 341. & 237.

fesseur ordinaire dans la sacrée Faculté, jusqu'à ce que Jansenius ayant été nommé à l'Evêché d'Ipres, il fut choisi pour remplir la Chaire de Professeur Royal des saintes Ecritures que ce Prélat laissoit vacante. Enfin il fut élu Doyen de saint Pierre de Louvain le 9. de Septembre de l'an 1639. & il mourut l'an 1653.

---

## ANTI-CARTESIUS.

134 NOus avons oui parler d'un ANTI-CARTESIUS contre Mr Descartes comme d'un ouvrage imprimé à Francford in-4° depuis environ deux ans. On dit qu'il a pour Auteur un Allemand nommé Eccard Leichner natif de Saltzung en Turinge qui s'est déja fait connoître dès l'an 1645. par ses Ouvrages de Medécine, & qui a professé cette Science à Erfurt. Si cela est, nous pouvons conjecturer que l'*Anti-Cartesius* est le fruit d'une vieillesse usée. Mais pour en parler avec plus de certitude, je suis d'avis d'attendre qu'il m'en soit venu un exemplaire de delà le Rhin, & de passer à l'*Anti-Copernic*, sans vous retarder sur le sujet de Mr Descartes.

---

## ANTI-COPERNIC.

135 DAns la multitude des livres que les Sectateurs de Ptolomée & les Défenseurs du systême Populaire ont eu soin de publier par le monde contre Copernic, vous ne devés pas douter qu'il ne se soit trouvé un bon nombre d'*Anti-Copernics.* Mais je n'en connois que deux qui ne soient pas encore entiérement ensevelis dans l'oubli: le premier est celui d'un Venitien nommé Polacchi, le second celui d'un François qui n'a designé son nom que par les Lettres capitales J. M.

Le premier fut imprimé à Venise l'an 1644. in-4° sous le titre d'ANTI-COPERNICUS, sive, *De Terræ statione, & de Solis motu contra systema Copernicanum Catholicæ Assertiones. Auctore Georgio Polacco.*

Le second est beaucoup plus récent: car encore que son style soit trompeur jusqu'à nous faire croire qu'il seroit de l'an 1572. vous saurés néanmoins qu'il n'a été composé que cent ans après, & qu'il n'a paru qu'en 1672. dans Paris in-4° sous le titre d'ANTI-COPERNIC, ou *Le Traité Astronomique*; autrement *Introduction familière en la science d'Astronomie contre Copernic, en laquelle on void les Principes & les choses plus*

*plus essentielles qui concernent cette science. Où est ajouté un Supplément touchant une nouvelle & extraordinaire Méthode de mesurer la hauteur du Soleil par dessus la Terre. Le tout avec les autres Parties accommodé à la portée de ceux qui n'ont qu'une connoissance superficielle des Mathématiques & de la Sphére.* Anti-Copernic.

Vous avés pû remarquer dans le détail que je vous ai fait à dessein de ce long titre, que l'Auteur de cet Anti-Copernic nous promettoit plusieurs Parties de son Ouvrage, c'est-à-dire plusieurs Volumes. Mais le Public a paru plus que content de la premiére qu'il a dédiée aux Mathématiciens, Philosophes, Théologiens & *ceux qui sont Universels ès sciences, un chacun desquels n'est point du sentiment de Copernic.*

Cela me paroît divertissant, dit Mr Bertier, la Dédicace vaut-elle son Titre ?

Il y a dequoi se divertir, répondit Mr de Rintail, depuis le commencement du Livre jusqu'à la fin, mais aux dépens de son Auteur. Il débute par soutenir dans un long chapitre : *Que les Etoiles fixes luisent de lumiére empruntée des rayons du Soleil, & ne sont pas autant de petits Soleils luisans d'eux-mêmes.*

La seconde partie, & les suivantes sont elles aussi divertissantes ? reprit Mr Bertier ?

Je vous ai dit, repartit Mr de Rintail, que le public a paru plus que satisfait de la premiére. J'ajoute que l'Auteur n'a point pû ignorer en quel sens on étoit plus que satisfait, s'il a consulté quelque Lecteur intelligent ; & qu'il a crû devoir en demeurer là.

Je le trouve louable, dit Mr de Brillat, d'avoir sû cacher son nom, puisque vous en parlés de la sorte. On doit au moins faire cas de la discrétion qu'il a euë de ne pas continuer.

Je ne connois pas, poursuivit Mr de Rinail, plus particuliérement l'Auteur de l'Anti-Copernic François, quoique peut-être encore vivant, que l'Auteur de l'Anti-Copernic Latin : c'est ce qui me dispense de vous rien dire de la vie du Sieur J. M. non plus que de celle de Georges Polacchi.

☞ Il n'en est pas de même de Nicolas Copernic dont ils se sont rendus les Adversaires, & dont il ne nous est point libre d'ignorer la réputation. Il nâquit dans la ville de Thorn en Prusse le dix-neuf de Janvier de l'an 1472. selon Jonctin, ou plutôt selon Mestlin le dix-neuf de Février un Vendredi veille de la Chaire S. Pierre à Antioche de l'année suivante 1473. Il fit ses premiéres études d'Humanités dans son pays, & les alla continuer à Cracovie où il fit sa Philosophie. Il

y passa Docteur en Médecine avant que de s'en retourner à Thorn, & il se donna particuliérement aux Mathématiques, mais sur tout à l'Astronomie sans négliger les Arts Liberaux. Il se rendit habile Peintre ; & l'on dit qu'il se peignit lui-même au miroir, comme a fait depuis Mademoiselle Schurmans. A vingt-trois ans il voyagea en Italie, & enseigna publiquement les Mathématiques à Rome. A son retour l'Evêque de Warmie son oncle frere de sa mere lui donna un Canonicat dans la Cathédrale, le fit son grand Vicaire & Econome des revenus de l'Evêché. Cela ne l'empêcha point de travailler à son Systême & à son grand Ouvrage des Révolutions, sans interrompre ni ses exercices particuliers de piété, ni les œuvres de charité que sa vertu lui faisoit faire. Il mourut aimé des gens de bien, & estimé des Savans de l'Europe le 24. de Mai de l'an 1543. âgé de soixante-dix ans trois mois & cinq jours.

## ANTI-DE'MON.

136 JE vous ferai sauter de l'Astronomie à l'Astrologie & à la Magie pour vous dire un mot de l'*Anti-Démon* & de l'Anti-Gastorello. L'Auteur du premier est un Ecrivain François nommé Perreaud ou Perrauld (1), & son Livre fut imprimé à Genève l'an 1653. in-8° sous le titre de l'*Anti-Démon de Mâcon*, il est joint avec la Démonologie ou Traité des Démons & Sorciers du même Auteur. C'est tout ce que j'en sai.

J'ajouterai seulement qu'il se trouve encore un autre *Anti-Démon* in-8° surnommé *Historial* & imprimé à Lyon, mais je n'en connois que le Titre.

1 ¶ C'est Perreaud Ministre à Macon. L'affaire du prétendu Diable qui infesta sa maison arriva depuis le 4. Septembre jusqu'au 22. Décembre 1612. quarante & un ans avant que l'Anti-Démon ait été imprimé. Baltasar Bekker chap. 21 du 4. livre de son *Monde enchanté* s'en est moqué comme d'une imposture dont le Ministre Perreaud fut la dupe. §

## ANTI-GASTORELLO.

137 UN Auteur Milanois nommé Genesio Gastorello (je ne vous dirai pas si ce nom étoit emprunté, ou s'il lui étoit propre) avoit mis au jour un Livre sous le titre du *Ciel découvert* dans lequel il débitoit beaucoup d'Astrologie judiciaire & de vaines

curiosités. Cet Ouvrage quoi qu'assés méprisable par lui-même parut assés dangereux au Pere Noceto Jésuite Génois pour mériter qu'on le réfutât. Il écrivit d'abord un petit Livre en forme de Lettre sous le titre d'*Anassiride di Clorio Cariopo Carcaria al Cavalier Genesio Gastorello Ogoroboto Milanese autore del Cielo aperto*, & le fit imprimer à Lucerne (lieu supposé sans doute) l'an 1656. in-12. Non content de cela, il composa contre lui l'ANTI-GASTORELLO en même Langue, comme nous l'apprenons du Soprani. Et pour développer entiérement la matiére de l'Astrologie judiciaire, il composa un troisiéme Ouvrage qui fut imprimé à Paris l'an 1663. in-12 sous le titre d'*Astrologia ottima, indifferente, pessima, censure publicate dal P. Gian Battista Noceto Genovese della Compagnia di Giesu.*

Le P. J. Bapt. Noceto étoit né à Génes l'an 1586. avoit été reçu dans la Compagnie de Jesus l'an 1602. & avoit fait les quatre Vœux. Il avoit enseigné les Belles Lettres, la Philosophie & l'Ecriture-Sainte avant que de faire la fonction de Prédicateur ordinaire. Il vivoit encore l'an 1676. dans la Maison Professe de Génes, comme nous l'assure le P. Sotwel dans la Biliothéque des Ecrivains de la Compagnie.

---

## ANTI-PÉRIPATETIQUE.

138 LE respect général que toute la République des Lettres a toujours porté au nom d'Aristote, est peut-être une des causes de la retenuë de nos Auteurs d'*Anti* à son égard. Ils n'ont pas toujours usé d'un semblable ménagement envers ses Sectateurs, n'étant point persuadés que ceux-ci eussent tout son mérite. C'est peut-être ce qui nous a produit des *Anti-Péripatéticiens* au lieu des *Anti-Aristotes*, en quoi je trouve leurs Auteurs moins repréhensibles.

Je vous donnerai volontiers pour éxemple l'*Anti-Péripatiade*, ou l'*Anti-Péripatie* d'un Médecin de Naples, qui se nommoit en Latin Marcus Aurelius Severinus Thurius Cratigena Tarsiensis. Cet Ouvrage composé en Latin fut imprimé à Naples in folio l'an 1659. sous le titre *Anti-Peripatias*, hoc est, *adversùs Aristotelæos de respiratione Piscium, Diatriba*; avec divers autres petits Traités joints ensemble.

Ce Severin étoit natif de Tarsia dans la Calabre citérieure au pays des anciens Turiens. Il vint au monde l'an 1580. Ayant perdu

ſon pere à ſept ans, ſon oncle qui étoit ſon Tuteur le fit étudier d'abord en Droit dans la vuë d'en faire un Avocat comme ſon pere, mais ſes inclinations le portérent à la Médecine & à la Phyſique. Il fut Profeſſeur d'Anatomie, & premier Lecteur dans la Faculté de Médecine à Naples; il entretenoit des liaiſons étroites avec les Médecins les plus célébres d'Allemagne, de Dannemarc & d'Angleterre. Il fut par deux fois déféré à l'Inquiſition; & il s'en tira avec aſſés de peine toutes les deux fois. Il mourut le quinziéme jour de Juillet de l'an 1656. & fut enterré dans la petite Egliſe de ſaint Blaiſe.

§ II.

Joignés-y, ſi vous le jugés à propos, les XX. Diſſertations ANTI-PERIPATETIQUES d'Eccardus Leichnerus, touchant la génération des Animaux, la multiplication des Plantes & des Mineraux, & la propagation de l'Ame de l'Homme, imprimé à Erfurt l'an 1649. in-4°.

## ANTI-PHILOLAUS.

139 PHilolaïs de Crotone ancien Philoſophe de la Secte des Pythagoriciens, qui fut tué quelques années avant la mort de Platon, n'a point été traité par nos Péripatéticiens Modernes avec plus de reſpect qu'Ariſtarque de Samos. Vous ſavés la conteſtation Aſtronomique qui a rendu leur cauſe commune; imaginés-vous donc que ce que je vous ai dit dans l'Article de l'Anti-Ariſtarque peut ſe rapporter également à notre Anti-Philolaüs, & diſpenſés-moi de vous rebattre les oreilles de la queſtion du mouvement de la Terre, & de l'immobilité du Soleil.

L'Anti-Philolaüs a pour Auteur un Philoſophe Péripatéticien nommé Scipione Chiaramonti, ou en Latin, Claramontius, natif de Ceſene dans la Romandiole, vivant au milieu de notre ſiécle. Son Ouvrage fut imprimé à Ceſene même l'an 1643. in-4°. Si perſonne n'a répondu à l'Ouvrage de cet Italien, on doit s'en prendre moins au défaut des Défenſeurs de Philolaüs, qu'au peu de conſéqnence de ſon Livre. Les Anciens qui ſe ſont fait un vrai mérite de leur vivant, ont l'avantage en ces derniers tems de trouver leur gloire comblée par le zèle & la capacité de leurs Admirateurs. Pour moi, je me contenterois de Mr Bouillaud pour maintenir l'honneur & le nom de Philolaüs contre le Chiaramonti & les autres Adverſaires de cet Ancien.

## ANTI-PISCATOR.

140 JE vous aurois surpris sans doute, si j'avois fini nos *Anti* de Philosophie, sans vous rien dire des Contestations que le fameux Ramus a excitées dans cette science. Il a eu trop d'Adversaires, pour qu'il ne s'en soit pas trouvé quelqu'un qui l'eût voulu attaquer en son nom & personnellement, & ce seroit une chanson de dire qu'on auroit voulu porter plus de respect à son nom qu'à celui d'Aristarque & de Philolaüs parmi les Anciens, ou à celui de Descartes & de Tycho-Brahé parmi nos Modernes. Je vous avouë néanmoins qu'il ne m'est pas encore tombé d'Anti-Ramus entre les mains. Mais au défaut de cela je me contente de vous produire l'ANTI-PISCATOR, je veux dire un *Anti* qui regarde la Secte des Ramistes.

Jean Piscator n'étant encore que Philosophe avoit publié quelques Ouvrages de Dialectique, de Rhétorique & d'autres Sciences humaines, suivant les principes & la méthode de P. Ramus & du premier de ses Disciples Omer Talon. Ce n'étoit point sans doute pour s'attirer les applaudissemens des Péripatéticiens. Autrement il faudroit avouer qu'il auroit mal réussi. C'est ce qu'a prétendu lui faire voir un autre Philosophe Allemand nommé Guillaume Adolphe Scribonius, qui s'est déclaré son Adversaire en publiant un Livre à Bâle l'an 1588. in-8° sous le titre d'ANTI-PISCATOR *Logicus ad Logicas Exercitationes Johannis Piscatoris respondens.* Ce Scribonius étoit de la ville de Marpourg au Lantgraviat de Hesse, & si je ne me trompe, il y fut Professeur en Philosophie, puis en Médecine ayant embrassé la Secte des Péripatéticiens pour la Philosophie, & celle des Luthériens pour la Théologie.

Mais Jean Piscator, dont le nom vulgaire étoit Fischers, étoit de la ville de Strasbourg. Il étoit né l'an 1546. & après avoir enseigné pendant quelque tems les Langues, la Poëtique, la Rhétorique, & la Philosophie dans son pays, il fut choisi pour y professer la Théologie. Mais comme on vit qu'il ne vouloit point démordre de son Calvinisme, & qu'il introduisoit insensiblement les dogmes de cette Secte, on se crût obligé de le congédier de l'Université dans laquelle on n'avoit souffert Sturmius de la même Secte, qu'en reconnoissance de ses longs services.

Piscator se retira dans les Provinces d'Allemagne où l'on fait

Profession du Calvinisme ; & s'étant trouvé suivant le cours de sa fortune à l'érection de la nouvelle Université de Herborn au Comté de Nassaw l'an 1585. il fut retenu par le Comte Jean pour y remplir la premiére Chaire de Théologie. Vous savés ce qu'il a fait sur l'Ecriture, & vous n'ignorés pas les bruits qu'il a excités parmi les Prétendus Réformés de sa Secte par la nouveauté de sa doctrine touchant la *Justice imputée*. Il mourut l'an 1625.

---

## ANTI-TYCHO.

141 A Ce que je vois, dit Mr Bertier, les *Anti* en titre de Livre n'ont pas été faits pour de petits Auteurs de bale. C'est un honneur réservé sans doute aux Auteurs du premier ordre. Vous ne parlés que d'Anti-Cartesius, d'Anti Copernicus, d'Anti-Tycho ?

Que n'auriés-vous donc pas dit, repartit Mr de Brillat, si vous vous étiés trouvé à nos trois premiéres conversations ? Demandés à Mr de Verton si c'est à des noms d'un moindre éclat que ceux des Homeres, des Catons, des Bellarmins, des Cotons, &c. que les Ecrivains Polémiques ont attachés leurs *Anti* ?

Je trouve la chose assés mêlée, répondis je. Votre remarque seroit sans exception, si les faiseurs d'*Anti* avoient juré de n'en faire que pour les personnes du mérite le plus élevé. Mais sachés que le mérite d'autrui n'a point été leur régle. Il est fort vrai-semblable qu'il n'y a eu que leur passion propre qui les ait conduits dans la direction de leurs *Anti* ; & s'il est vrai que leur passion ait été aveugle, on se persuadera aisément qu'ils ont distribué indiféremment leurs *Anti* à des Adversaires de tout rang.

Vous savés, dit Mr de Rintail, quel étoit celui de Tycho Brahé parmi les Astronomes de son tems. Vous savés aussi que les habiles Mathématiciens font incomparablement plus de cas de ses Observations que de ses Livres, & que ceux-ci sont beaucoup moins à l'épreuve des Critiques. C'est néanmoins contre ses Observations que Scipion Claramontius dont je vous ai parlé au sujet de l'Anti-Philolaüs voulut dresser son ANTI-TYCHO. Il y avoit vingt ans que Tycho n'étoit plus au monde, lorsque Claramontius s'avisa de révoquer en doute ses Observations & de troubler le Public dans la bonne opinion qu'il en avoit. Quelques mauvaises qu'il jugeât ces Observations, il entreprit de prouver par elles-mêmes que les Cométes sont des corps sublunaires, contre ce que Tycho y avoit

très-constamment enseigné. Son livre fut imprimé à Venise l'an 1621. in-4° sous le titre d'*Anti-Tycho Scipionis Claramontii, in quo Tychonem Brahe & nonnullos alios, rationibus eorum ex Opticis & Geometricis principiis solutis, demonstratur Cometas esse sublunares, non cælestes.* Anti-Tycho.

Claramontius savoit bien qu'il n'y avoit point de réponse à attendre de la main de Tycho, mais il ne devoit pas ignorer qu'il eût laissé des amis & des disciples dans le monde capables de soutenir sa réputation & d'entreprendre sa défense contre ses Adversaires. Kepler Mathématicien de l'Empereur Rodolphe le lui fit assés sentir. Tycho l'avoit fait le dépositaire & le gardien perpétuel de ses Observations en mourant. Jugés de l'interêt que Kepler avoit d'entreprendre leur défense. Il le fit par un Livre qu'il publia l'an 1625. à Francford in-4°. sous le titre de *Tychonis Brahei Hyperaspistes adversùs Scipionis Claramontii Anti-Tychonem in aciem productus à Joanne Keplero.*

Claramontius ne croyant pas qu'il fût de l'honneur d'un Italien de céder à des Allemands, fit une Reponse à Kepler, & la publia à Venise l'année suivante in-4° sous le titre d'*Apologia Scipionis Claramontii pro Anti-Tychone suo adversùs Hyperaspisten Joannis Keppleri.*

Le Défenseur de Tycho ayant remarqué que son Adversaire dégénéroit en Rhétoricien dans sa Réplique apologétique, ne crut pas y devoir répondre. Mais Claramontius ayant continué d'écrire sur la matiére contestée, s'attira sur les bras un nouvel Adversaire qui étoit de son pays, je veux dire le célébre Galilée. Claramontius en qualité de zélé Péripatéticien vouloit pousser jusqu'au bout la défense de la doctrine d'Aristote & du vulgaire des Philosophes touchant l'incorruptibilité des Cieux, & paroissoit indigné de voir que les Modernes traitoient cette opinion de préjugé dont il fallût se dépouiller. Il composa donc un nouvel ouvrage pour maintenir son Anti-Tycho & pour défendre ce qu'il avoit avancé sur la nature & la situation des Cométes à l'occasion des étoiles qui avoient paru nouvellement en 1572. 1600. & 1604. & qu'il soutenoit être des Cométes & des corps sublunaires. Ce nouveau livre fut imprimé à Cesene lieu de la naissance & de la demeure de l'Auteur l'an 1628. in-4° sous le titre de *Scip. Claramont. de tribus novis stellis quæ annis 1572. 1600. & 1604. comparuere., in quibus demonstratur rationibus ex parallaxi præsertim ductis stellas fuisse sublunares & non cælestes adversùs Tychonem, Gemmam, Mæstlinum, Diggesseum, Hagecium, Samucium, Kepplerum aliosque plures quorum rationes in contrarium adductæ solvuntur.*

Anti-Tycho. Galilée l'un des premiers Mathématiciens de toute l'Italie, se souvint de l'amitié qu'il avoit liée avec Tycho Brahé par l'entremise du Seigneur Pinelli lorsqu'il étoit Professeur à Padouë, & il en donna des preuves publiques dans les quatre Dialogues Italiens qu'il publia à Florence l'an 1632. touchant le Systême du monde. Claramontius y est poussé avec beaucoup de vigueur, & les Observations de Tycho y sont délivrées de la véxation.

L'Adversaire de Tycho ne perdit point courage; il reprit l'Apologie Latine qu'il avoit faite de son *Anti-Tycho* pour la retoucher. Il en refit un nouvel ouvrage en Italien, & y joignit une Défense de son livre des trois nouvelles Etoiles contre ce que Galilée avoit établi dans ses Dialogues touchant les deux grands Systêmes de Ptolomée & de Copernic. Cela fut imprimé dans Florence même par les soins de ceux qui n'aimoient pas beaucoup Galilée, & parut l'an 1633. in-4° sous le titre vulgaire de *Difesa di Scippione Chiaramonti al suo Anti-Tychone, e libro delle tre nuove Stelle d'all'oppositioni dell' Aut de due Massimi Sistemi Tolemaico e Copernicano*. Galilée vid le livre sans en paroître fort touché. De sorte que si Claramontius avoit été fanfaron il auroit pris de pareilles occasions pour se vanter d'avoir fermé la bouche & ôté la plume aux deux premiers Astronomes de son tems: l'un de toute l'Allemagne depuis la mort de Tycho qui étoit Kepler, & l'autre de toute l'Italie que vous savés.

Mais il n'eut point si tôt fait avec un autre Mathématicien d'Italie nommé J. Camille Glorioso qui étoit de Naples, mais qui étoit Professeur dans l'Université de Padouë. Glorioso avoit pris la liberté d'éxaminer d'abord l'Apologie pour l'ANTI-TYCHO contre le livre de Kepler, & ne l'avoit pas trouvée entiérement conforme à une Dissertation qu'il avoit faite sur les Cométes quelques années auparavant. C'est ce qui le porta à écrire presque sur le champ un Traité qu'il fit imprimer à Venise en 1626. sous le titre de *J. Camilli Glor. Responsio ad Controversias de Cometis Peripateticas*. Claramontius avoit compris dans son Livre des trois nouvelles Etoiles ce qu'il avoit à lui répondre parmi les Réponses qu'il faisoit aux autres. Glorioso fit dans la suite du tems une Censure du livre des trois nouvelles Etoiles, & Claramontius en fit un éxamen qu'il publia à Florence l'an 1636. in-4° sous le titre d'*Examen Scipionis Claramontii ad Censuram Joannis Camilli Gloriosi in librum ejusdem Scipionis Claramontii de tribus novis Stellis*.

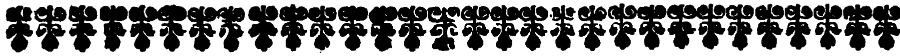
Glorioso ne fut point insensible à ce qui le regardoit dans cet ouvrage. Il y fit une Réponse qui parut à Naples l'année suivante

in-4°

in-4° sous le titre de *Castigatio Examinis Scipionis Claramontii in secundam Decadem Joannis Camilli Gloriosi. Auctore eodem J. C. Glorioso.* Mais il savoit affaire à un homme qui n'avoit pas plus égard pour lui que pour Kepler & Galilée, & qui étoit bien resolu de ne rendre les armes à personne. Claramontius repliqua donc en dernier lieu, & la Replique fut imprimée à Cesene l'an 1637. in-4°. sous le titre de *Castigatio Johannis Camilli Gloriosi adversus Scipionem Claramontium castigata ab eodem Scipione Claramontio.* Après quoi il paroît que Claramontius se tût enfin parce qu'il ne trouva plus personne qui voulût repartir. Anti-Tycho.

Voila, Messieurs, poursuivit Mr de Rintail, l'Histoire de l'*Anti-Tycho* du Chiaramonti telle qu'il ma été possible de la recueillir de divers endroits. Vous attendés sans doute, que selon ma coutume je vous dise un mot de la vie de celui qui a été l'objet de l'Anti-Tycho. Pour ne vous point tromper je commence par vous dire, que Tycho étoit de l'illustre Maison des Brahé en Dannemarck; & pourtant originaire de Suéde. Il vint au monde à Knudstrup Seigneurie de son pere dans le pays de Schonen près de Helsingborg du côté de la Suéde Méridionale qui regarde le Dannemarck, & il naquit l'an 1546. au mois de Décembre un Mardi entre sainte Luce & Noël, qui revenoit au 19. de ce mois suivant notre maniére de compter depuis la Réformation. Il étudia la Grammaire en particulier chés son oncle frere de son Pere, & à douze ans il fut envoyé à Coppenhague où il fit sa Rhétorique & sa Philosophie. Il commença l'étude de l'Astronomie dès l'âge de treize ans, & à 15. il fut envoyé à Leipsick pour étudier en Droit, où à l'insu de son Gouverneur & de son Précepteur, il passoit les nuits à considérer les Astres. Dès l'âge de 17. ans il conçut le grand dessein de réformer l'Astronomie. L'an 1556. étant à Rostock il perdit le nés dans un duel nocturne avec un Gentil-homme Danois nommé Manderup Pasberg qui l'avoit piqué dans une noce & dans un bal postérieur. Mais il se fit un nés d'or, d'argent & de cire, avec un artifice qui trompa presque tout le monde le reste de ses jours. L'an 1570. il retourna à Coppenhague & fit son Observatoire & son Laboratoire, n'ayant encore que vingt quatre-ans. L'an 1573. songeant à prendre une femme qui ne voulût point être la maitresse & faire obstacle à ses grands desseins, il épousa une paysanne de Knudstrup, & cette mésalliance le brouilla avec toute sa famille jusqu'à ce que l'Empereur s'entremît pour les racommoder. En 1575. il se mit en voyage par l'Allemagne jusqu'à Venise, faisant par tout ses admirables Observa-

Anti-Tycho. tions. L'an 1576. il vouloit quitter encore le Dannemarck, mais le Roi Frederic l'arrêta, & pour l'attacher au pays lui fit present en propre de l'Isle de Ween, & de tout ce qui lui étoit nécessaire pour la dépense des bâtimens, & des instrumens de Mathématique. Tycho y fit bâtir, selon les régles de l'Astronomie, le célébre Château d'Uranienbourg avec la Tour merveilleuse de Stellebourg C'étoit sans doute une huitiéme merveille de ce Monde. Les Seigneurs du pays accompagnés des Savans qu'on put ramasser, firent par des sacrifices & des réjouissances la consécration de ses fondemens dont la premiere pierre fut mise par l'Ambassadeur de France le 8. d'Août de l'an 1576. Le Roi pour l'encourager lui fit une pension de 2000. Thaléres, lui donna une Terre ou Fief considérable en Norwege, & un gros Canonicat qui étoit ordinairement possédé par le grand Chancelier du Royaume. Il fut vingt-un ans de suite à faire ses Observations dans son Uranienbourg. Le Roi Jacques d'Ecosse, & depuis de la grande Bretagne lui rendit visite l'an 1590. Le Roi Christiern de Dannemarck en fit autant en 1591. & lui donna le collier de l'Elephant. Il dépensa plus d'une tonne d'or, c'est-à-dire, trois cens mille livres à ses Observations. Outre cela il entretenoit les pauvres étudians du pays à ses dépens, & faisoit faire les remédes nécessaires aux malades gratuitement. C'est ce qui lui suscitã des envieux qui vinrent à bout de le ruiner à la Cour & de lui faire perdre ses pensions & autres bienfaits du Roi. Il en conçût un si grand déplaisir, qu'ayant mis un Concierge dans Uranienbourg, & un Fermier pour Ween, il fit embarquer toute sa famille & passa à Rostock, & de là à Wandesbourg près de Hambourg. En 1597. comme il songeoit à se retirer en Hollande l'Empereur Rodolphe l'attira auprès de lui, & lui fit un établissement à Prague avec trois mille pistoles de pension, & il disposa entiérement du Château de Benach appartenant à l'Empereur pour ses Observations. Il mourut à Prague le 24. d'Octobre de l'an 1601. & fut enterré dans la Cathédrale avec les cérémonies marquées pour les grands Seigneurs.



# CHAPITRE III.

## ANTI en Médecine.

### ANTI-ARGENTERIQUE.

142 LA Médecine n'eſt pas moins ſujette à la Controverſe que le reſte de la Philoſophie humaine, & les Médecins ont ſouvent fait voir dans les Diſputes des uns contre les autres, qu'ils n'étoient pas moins hommes que les autres mortels. Je vous ferai part de ceux de ma connoiſſance qui s'y ſont ſervi du titre ſatirique d'*Anti*, mais je ferai d'autant plus court qu'ils ſont en petit nombre, & tous d'aſſés petite importance.

Je commence par les ANTI-ARGENTERIQUES de Julius Alexandrinus Médecin du ſiécle précédent. Cet homme s'étoit mis en tête que Jean Argentero ou Argenterius Médecin Italien, n'avoit pas rendu au mérite & aux Ecrits de Galien la juſtice qui leur étoit duë, qu'il avoit mal entendu ou mal expliqué ſes ſentimens. Dans cette penſée il ſe declara ſon Adverſaire, & fit imprimer contre lui un Livre qu'il avoit compoſé pour la défenſe de Galien. Il parut à Veniſe l'an 1552. in-4° ſous le titre de Jul. Al. *Ant-Argenterica pro Galeno*. Cet Ouvrage ne reçut point une approbation auſſi générale qu'il l'auroit ſouhaitée; Argentero ne fut pas le ſeul qui trouva à redire à ſes Ant-Argenteriques, quoiqu'en apparence il y fut le ſeul intéreſſé. De ſorte que Julius Alexandrinus ſe vid obligé de défendre ſon Ouvrage par un nouvel Ecrit dans lequel il tâchoit de décrier les mécontens ſous le nom de calomniateurs de Galien. Ce ſecond Ouvrage fut imprimé dans la même Ville que le premier l'an 1564. in-4° ſous le titre d'*Ant-Argentericorum Jul. Alexandr. adverſus Galeni Calumniatores defenſio*.

☞ Julius Alexandrinus ſurnommé de Neuſtein étoit Allemand au moins d'établiſſement (1). Il étoit né l'an 1506. ou environ. Il fut premier Médecin des Empereurs à Vienne, & il fut ſi cheri de Maximilien II. qui étoit un Prince fort valétudinaire, qu'il voulut élever & enrichir ſes bâtards, parce qu'il n'avoit point d'enfans legitimes; il mourut à Trente l'an 1590. âgé de 84. ans.

1 § Il étoit de Trente.

Pour Jean Argentero il naquit à Castelnuovo en Piémont. Il professa publiquement la Médecine dans plusieurs Universités d'Italie, premiérement à Naples, ensuite à Pise, après à Mondovi entre le Piémont & la Ligurie, où il y avoit encore alors Université. Mais ayant travaillé pour faire passer cette Université dans la ville de Turin sous le Duc Emmanuel Philbert, il alla s'y établir pour le reste de ses jours; & il y mourut le 13. de Mai de l'an 1572. âgé de près de 59. ans.

---

## ANTARVET pour ANTI-HARVET.

143 JOannes ANTAVERTUS ( pour *Anti-Harvetus* ) n'est pas tant le titre d'un Livre que le masque d'un Auteur déguisé. On dit que la plupart des Bibliothécaires & faiseurs de Catalogues dans la Librairie s'y sont laissés tromper. Mais sans entrer dans ces recherches, je m'en rapporte volontiers pour ce point à ceux qui s'étudient à nous découvrir les Auteurs déguisés.

Voici en deux mots l'Histoire de l'Antarvet. La Faculté de Médecine à Paris ayant censuré la Chymie d'André Libavius Médecin Paracelsiste d'Allemagne, & Libavius ayant mis à la tête d'une nouvelle édition de son Alchymie une Défense de cet Art opposée à la censure de la Faculté de Paris, Riolan le pere entreprit l'Apologie de cette censure dans un Livre imprimé à Paris l'an 1606. in-8°, sous le titre d'*Ad Libavii Maniam Responsio pro censura Scholæ Parisiensis contra Alchymiam lata.*

Libavius repliqua l'année suivante par un Livre intitulé, *Alchymia triumphans de injusta in se Collegii Galenici spurii in Academia Parisiensi censura; & Johannis Riolani Maniographia falsi convicta & funditus eversa.* Imprimé à Francford en 1607. in-8°.

Mais comme tous les Médecins de France n'étoient pas Galénistes, il s'en trouva qui ne souscrivirent pas à la censure de la Faculté de Paris & qui n'eurent pas le zéle de Riolan contre Libavius. La seule ville d'Orleans en fournit deux qui se déclarérent assés ouvertement en faveur de la Chymie contre la censure de Messieurs de Paris. L'un étoit Israël Harvet, & l'autre Guillaume Baucinet. Le vieux Riolan ne se trouvoit pas d'humeur à les aller attaquer, soit qu'il fût retardé par le poids de sa vieillesse, soit qu'il fût détourné par d'autres occupations, soit enfin qu'il fût occupé de la Défense de la censure contre Libavius & les Allemands. Mais il voulut

apparemment se décharger de cette commission sur son fils à qui il fit prendre le masque d'Antarvet ou Anti-Harvet pour mieux faire connoître le nom de son principal Adversaire. L'Ouvrage du jeune Riolan parut donc à Paris l'an 1604. in-12. sous le titre de *Joannis Antarveti Apologia pro judicio Scholæ Parisiensis de Alchymia. Ad Harveti & Baucineti recoctam cramben*; & il fut réimprimé à Francford dès la même année, près de deux ans avant que Libavius eût donné la Défense de son Alchymie à la tête de sa nouvelle édition.

Israël Harvet & Guillaume Baucinet répondirent à cette Apologie & défendirent la Chymie contre la censure de la Faculté par un Livre qui fut imprimé vers la fin de la même année 1604. sous le titre d'*Isr. Harv. Aurelian. Defensio Chymiæ adversùs Apologiam & censuram Scholæ Medicorum Parisiensium. Et in easdem Guillelmi Baucineti Med. Aurel. Notationes.*

Le jeune Riolan se souvint encore d'Harvet & de Baucinet dans la comparaison qu'il fit de la Médecine ancienne avec l'Hermétique, & de la Dogmatique avec la Spagirique : & il ajouta à la fin de l'édition qu'il en fit faire à Paris l'an 1605. in-12. ce qu'il en vouloit donner au Public sous le titre d'*Examen animadversionum Baucineti & Harveti*. Je ne sai ce que dit ni ce que fit Baucinet quand il eut vû ce dernier livre de Riolan. Mais pour Harvet il ne demeura point court, il composa en faveur de la Chymie contre Riolan un nouvel ouvrage qui fut imprimé à Hanaw en Allemagne l'an 1605. in-8° sous le titre de *Demonstratio veritatis doctrinæ Chymicæ, adversùs Johannis Riolani comparationem veteris Medicinæ cum nova, Hippocraticæ cum Hermetica, Dogmaticæ cum Spagirica.*

Des deux Riolans, le pere qui étoit d'Amiens mourut en 1609. & le fils en 1657. ayant été Doyen de la Faculté de Paris & Professeur Royal d'Anatomie & de Botanique. Pour Isr. Harvet, je ne sai ce qu'il est devenu.

---

## ANTI-BILLICHIUS.

144 JE ne connois point d'autre Anti-Billichius, poursuivit Mr de Rintail, qu'une Addition qu'Arnold Schroeder Médecin de Francford a faite à un Traité satirique concernant la Chymie en faveur de Pierre Lauremberg contre Billichius. Ce Traité fut imprimé l'an 1625. in-4° sans nom de Ville ni d'Impri-

meur ſous le titre bizarre de *Bonum Factum Flabellum, quo fumus Chymicus & cinis contumeliarum quem in elumbi ſua ſylloge Aſſertionum excitavit & Medico ac Philoſopho celeberrimo Petro Lauremburgio afflare conatus eſt Antonius Guntherus Billichius, diſpellitur & abigitur in auras per Arnoldum Schroederum. Addictis Aſſertionibus Chymicis Anti-Billichianis.*

C'eſt un ouvrage rempli de fiel, de duretés & d'un caractére tout à fait ſemblable à un autre qu'il avoit publié l'année précédente contre le même Billichius dans le titre duquel il avoit dit: *Fatuitas hominis detegitur, ſtulto pro ſtultitia reſpondetur, &c.* Mais il ne ſongeoit pas qu'il ſe deshonoroit lui-même lorſqu'il ne donnoit point à ſon Adverſaire d'autre qualité que celle de *Cacula militaris profugus*, dans le même titre. C'étoit ſoutenir un duel contre une perſonne bien vile; marque certaine de la baſſeſſe de ſon ame. Mais la choſe ne mérite pas qu'on s'y arrête plus long-tems.

## ANTI-DEUSINGIUS.

145 LES Médecins nous parlent en quelques occaſions d'un ANTI-DEUSINGIUS composé par François de le Boë dit Silvius, Médecin d'Amſterdam contre Antoine Deuſingius Médecin du Comte de Naſſaw Gouverneur de Friſe. Ce n'eſt qu'une Epitre Apologétique qui a été imprimée à Amſterdam avec d'autres ouvrages du même Auteur; & quelquefois même ſéparément tant à Leyde en 1686. qu'à Amſterdam en 1688. mais avec le retranchement du terme d'*Anti-Deuſingius*.

Je reſerve pour l'Article de l'*Anti-Silvius* ce que j'aurois à vous dire de la vie & des emplois de Deuſingius & de Silvius.

## ANTI-FANCHELIUS.

146 L'ANTI-FANCHELIUS eſt l'ouvrage d'un Médecin Allemand nommé Thaddée Hagecius de Hayck, Médecin de l'Empereur Maximilien I. & il a pour objet un Médecin Flamand nommé Philippe Fanckel, qui n'eſt connu que par le livre de ſon Adverſaire, ſoit qu'il n'ait jamais écrit, ſoit que ſes Ecrits ſoient péris.

Hagecius fit un procès à Fanchelius ſur le mauvais ſuccès d'une cure que celui ci avoit entrepriſe ſur une petite Demoiſelle de ſix ans

qui avoit la tigne ou la dartre. Il prétendoit qu'il avoit tué cet enfant par son ignorance & par la témérité qu'il avoit euë de vouloir employer les remédes de Paracelse sans les connoître. Il écrivit contre lui pour le perdre de réputation devant le Public, & fit imprimer son ouvrage à Amberg l'an 1596. in-8°. sous le titre d'*Actio Medica adversùs Philippum Fanchelium Belgam incolam Budvicensem Medicastrum & Pseudo-Paracelsistam*. Le volume contient trois Piéces qui sont trois Traités différens que l'on a joints sous ce titre général.

Le premier a pour titre particulier, *Exegesis singularis curationis fœdæ scabiei in filiola sexenni illustris Baronis Gasparis Zerotini*, &c. Accessit simul, *Justa querela in Philippum Fanchelium: quod in extremò utcunque felicis curationis actu, eamdem clandestinè & furtim deleteriis pharmacis crudeliter excarnificatam necaverit.*

Le second est une Réponse de ce Fanchelius à l'Exegese de Hagecius.

Le troisiéme est une Réplique de Hagecius à Fanchelius, c'est ce dernier Traité qui porte le titre d'Anti-Fanchelius.

☞ Hagecius étoit de la bourgade de Hayck en Boheme: il fit ses meilleures études sous le célébre Joachim Camerarius, au moins se vantoit-il d'être son disciple. Il ne se contenta point d'être Médecin, il voulut encore être Astronome, & qui plus est, Astrologue jusqu'à la Metoposcopie. Je ne sai rien des autres circonstances de sa vie. Vous trouverés son éloge dans le théatre de l'Abbé Ghilini, mais dressé à sa maniére, c'est-à-dire fort superficiélement.

---

## ANTI-GLAUBERUS.

147 Peu de gens savent ce que c'est que l'Anti-Glauberus, continua M. de Rintail: mais ne croyés pas que ce soit un effet de son grand prix & de son mérite. Il y a vingt-huit ou vingt-neuf ans qu'il fut imprimé en Allemagne.

Le terme, dit Mr Bertier, est assés long pour l'avoir fait connoitre dans le monde.

Trop long pour un bon livre, repartit Mr de Rintail. Mais il a suivi sans doute la fortune de son Auteur, qui nous est demeuré inconnu pour ne s'être pas nommé à la tête de son Anti-Glauberus. Cependant malgré l'obscurité de son Auteur, & malgré le peu de mérite que le livre se seroit acquis par lui-même, je crois qu'il ne laisseroit pas de nous être connu, s'il n'étoit venu dans le monde

qu'après la naissance de la Bibliothéque Universelle, ou des Actes des Savans. Il semble que l'Auteur ait contribué innocemment à la mauvaise fortune de l'ouvrage, lorsqu'il l'a mis en Allemand.

C'étoit un moyen fort sur & fort court, reprit Mr Bertier, pour empêcher son livre de passer le Rhin & les Alpes.

Ce que vous dites, repliqua Mr de Rintail, me persuaderoit volontiers que l'Auteur de l'*Anti-Glauberus* n'auroit songé peut-être qu'à se faire connoitre de son Adversaire, sans se soucier du reste. En ce cas-là il me suffira de vous dire que cet Adversaire étoit un Médecin de delà le Rhin nommé Jean Rodolphe Distillateur & Chymiste assés connu par ses livres Latins & Allemands, & que la matiére de l'Anti-Glauberus ne regarde que la Chymie.

---

## ANTI-GRAMANNUS ou ANTI-GRAMANUS.

148 JE vous crois si bien apprivoisés avec tous nos petits monstres de litérature, poursuivit Mr de Rintail, que je ne me soucie plus de vous préparer lorsqu'il s'agit de vous en faire voir quelqu'un qui vous est nouveau. L'*Anti-Graman* n'a rien de plus effrayant que les autres. Son Auteur qui étoit le fameux Chymiste Libavius a eu soin même de lui donner quelque adoucissement en lui faisant porter le nom d'*Anti-Gramania* au lieu d'*Anti Gramanus*. Car je veux vous dire d'abord, que l'ouvrage dont il est question a pour titre, *Anti-Gramania secunda, supplemento absurditatum & conviciorum in Galeni Artem & Professores ejus à Johanne Gramano Chymico Paracelsico effusorum opposita*, imprimé à Francford l'an 1595. in-8°. Vous voyés sans mon secours ce que suppose ce titre.

Ce titre, dit Mr de Brillat, suppose deux choses: premiérement un premier *Anti-Graman*, ou une premiére *Anti-Gramanie*, pour parler comme votre Libavius, & ensuite une Apologie pour Galien & pour les Professeurs Galénistes.

A voir la maniére dont ce Graman avoit traité Galien & les Galénistes, répondit Mr de Rintail, on peut dire qu'il y a peu d'Innocens maltraités qui eussent plus besoin d'Apologie. Vous en jugerés par le seul titre du livre qu'il avoit fait imprimer à Erfurt en Thuringe l'an 1593. in-4°. Il porte: *Tractatus de Pharmaco purgante. Quòd Galeni mancipia, Pseudo-Medici ac Log-Iatri suis catharticis seu purgantibus cum sint deleteria, venenosa, corrosiva, nullo spagirices artificio separata, digesta, atque correcta plurimùm obsint.* Cet ouvrage

joint

joint à un autre que le même Graman fit suivre dès la même année sous le titre d'*Apologetica Refutatio calumniæ quâ Paracelsistæ Philosophi & Medici Saniores nimis violenta, corrosiva; deleteria ægris propinare dicuntur*, est sans doute ce qui auroit pû donner lieu à un *Anti-Graman* de Libavius que j'ai cherché jusqu'ici & que je n'ai encore pû trouver nulle part.

Jusqu'à ce qu'on me l'ait fait découvrir il me sera permis de vous produire comme un premier *Anti-Graman* l'ouvrage que Libavius avoit fait contre Graman & publié à Francford l'an 1594. in-8°. sous le titre de *Neo-Paracelsica, in quibus vetus Medicina defenditur adversùs πρατίσματα Joannis Gramani olim Theologi nunc Pseudo-Chymici qui omnes Medicos acerbissimâ chartâ est insectatus*, ou du moins celui qu'il fit la même année contre le premier ouvrage de ce Graman sous le titre d'*Anatome Tractatus Neo-Paracelsici de Pharmaco cathartico scripti adversùs Galenicos veteris veræque Medicinæ Professores. In qua vicissim ostenditur vanitas & odiosa Neo-Paracelsi calumnia, &c.*

On ne connoit presque plus maintenant ce nouveau Paracelsiste qui de Théologien de la Religion du pays s'étoit fait Chymiste. Il n'en est pas de même de Libavius qui avoit trouvé le moyen de devenir grand Chymiste sans déclarer la guerre aux Galénistes & sans renoncer à la Médecine des Anciens, quoi qu'en voulussent dire les Médecins de la Faculté de Paris.

☞ Il étoit Saxon natif de la ville de Hall dans la haute Saxe. Il fut fait Professeur en Histoire & en Poësie dans l'Université de Iéne l'an 1588. De là il passa dans Rottembourg sur le Tauber en Franconie l'an 1591. pour être Principal du Collége & Médecin de la Ville. Mais les Habitans de la Ville de Coburg ayant érigé un beau Collége chés eux, ils le choisirent en 1605. pour en être le premier Directeur, & il y mourut l'an 1616.

---

## ANTI-HARVE'E.

149 GUillaume Harvée (1) Médecin Anglois de notre siécle s'est fait une réputation immortelle, comme vous le savés, pour avoir découvert le premier, ou du moins pour avoir heureusement démontré la circulation du sang dans nos corps. Mais ne vous semble-t-il pas qu'il manqueroit quelque chose à sa gloire, s'il n'avoit point eu d'Adversaires?

1. ¶ Il mourut l'an 1657. à l'age de 80. ans.

C'est, dit Monsieur de Brillat, une espéce de fatalité attachée à la fortune des grands hommes, sur tout lorsqu'ils s'élévent au-dessus des préjugés ordinaires; & qu'ils parviennent à quelque heureuse découverte par des routes nouvelles. L'Envie ne manque jamais de les suivre pour faire ombre à leur nom.

Vous dites vrai, reprit Mr de Rintail, mais c'est une ombre qui ne sert qu'à rehausser l'éclat de leur mérite. C'est ainsi qu'un Allemand nommé Eccard Leichner dont je vous ai déja parlé, a fait honneur à G. Harvée par son ANTI-HARVÉE, si l'ont peut appeller de ce nom un Traité Latin qu'il a publié sous le titre d'*Exercitatio Anti-Harveïana* touchant le mouvement du sang, & qu'il fit imprimer à Arnstad en 1645. à Iéne en 1653. puis à Amsterdam en 1665.

---

## ANTI-SCHEGKIUS & ANTI-SIMONIUS.

150 DEux Médecins d'Allemagne vivans au siécle passé, l'un naturel du pays appellé Jacques Schegkius; l'autre retiré d'Italie en Saxe nommé Simon Simonius, eurent ensemble une assés longue querelle qui produisit l'ANTI-SIMONIUS de Schegkius, & l'ANTI-SCHEGKIUS de Simonius.

La querelle commença vers l'an 1569. & elle s'étendit sur des matiéres de Philosophie, de Médecine & de Théologie. Simonius avoit avancé sur la cause & la nature de la fiévre quelque chose qui n'avoit point été goûté de Schegkius, & que celui-ci avoit relevé par occasion. Simonius n'en fut point plus content, que de ce que Schegkius lui avoit objecté quelque tems auparavant sur quelques points de la Physique d'Aristote, & il le refuta par un Livre qu'il appella *Anti-Schegkius*, ou plutôt les *Anti-Schegkianes*. L'Ouvrage parut à Bâle sur la fin de l'an 1570. in-8° sous le titre d'*Anti-Schegkianorum liber unus in quo ad objecta Schegkii respondetur, vetera nonnulla ejusdem errata inculcantur, novaque quamplurima pejora deteguntur.*

Schegkius se préparant à répondre à cet Ouvrage envoya par provision l'avant-coureur de sa Réponse sous le titre de *Prodromus Anti-Simonii contra Simonem Simonium*, imprimé à Tubingue en Souabe l'an 1571. in-4°. Quand Simonius eut vû cet essai, il y fit une Replique qu'il rendit publique par un petit Ecrit qui parut peu de tems après.

Ce dernier Ouvrage étant venu entre les mains de Schegkius il l'examina dans toutes ses parties, & la réfutation qu'il en fit, se trouva

en état de paroître devant son *Anti-Simonius*, & fut imprimée en 1572. sous le titre d'*Anatome Responsi Simonii ad Prodromum Anti-Simonii.* Anti-Schegkius, Anti-Simonius.

Après cela il mit au jour sa grande Réponse aux *Anti-Schegkianes* de Simonius, imprimée à Tubingue l'an 1573. sous le titre d'*Anti-Simonius*, sive, *Refutatio errorum in Philosophia Simonii in suo libro Anti-Schegkianorum, in quo plures quàm trecenti errores ejusdem repelluntur, &c.* Ces deux combattans eurent encore prise l'un avec l'autre sur des Controverses de Théologie au sujet d'un livre que Schegkius avoit écrit sur l'union des deux Natures en Jesus-Christ, mais cette contestation n'est plus de notre compétence.

☞ Simon Simonius étoit de Lucques, Ville & République en Italie; mais s'étant retiré en Allemagne pour cause de Religion, il fut fait Professeur en Médecine dans l'Université de Leipsick en Saxe. Il étoit pourtant Calviniste de la Confession de Genève, c'est peut-être ce qui le fit retirer ensuite de Leipsick en Silesie & en Moravie, & de là en Pologne, où il y a quelque apparence qu'il se fit de la Secte des Anti-Trinitaires sur la fin de ses jours.

Pour Jacques Schegkius, dont la vie nous est un peu plus connuë, il nâquit l'an 1511. vers la fête de la Pentecôte à Schorndorff ville du Duché de Wirtemberg en Souabe. Il étudia dans son pays jusques à l'âge de seize ans, après lesquels on l'envoya à Tubingue pour faire sa Philosophie, & il passa Maître ès Arts l'an 1529. & l'année suivante on le fit regenter dans le Collége nonobstant sa jeunesse. A vingt-trois ans il fut fait Maître ou Préfet des Pensionnaires. Il se donna ensuite à l'étude de la Théologie pendant cinq ans, après quoi il prit les Ordres sacrés à Constance (1), & il se disposoit à recevoir le bonnet de Docteur en Théologie, lors qu'une petite révolution d'affaires le fit passer à l'étude du Droit, & de là à celle de la Médecine. Il se maria l'an 1539. vers la Pentecôte, & quelques mois après il passa Docteur en Médecine. Il professa d'abord la Philosophie & ensuite la Médecine à Tubingue, mais il ne l'exerça jamais & ne visita point de malades. En 1564. il eut une chaire de Logique, & fut Recteur de l'Université; mais il perdit la vuë l'an 1577. & il mourut dix ans après le neuviéme de Mai de l'an 1587.

1 § Ces mots qui se lisent dans la vie de Schegkius que Melchior Adam nous a donnée : *Hinc Constantiam profectus sacris initiatus est*, ne devoient pas être rendus par *il prit les ordres sacreés à Constance*, expression qui donne une idée de l'ordination telle que l'Eglise Romaine la pratique, ce qui ne convient point à Schegkius qui étoit Protestant. *Sacris initiatus* en cet endroit ne signifie autre chose, sinon qu'il fut reçu dans l'Ordre Ecclésiastique. §.

## ANTI-SILVIUS.

151 LEs cinq ANTI-SILVIANES d'Antoine Deusingius Médecin dans la Westfrise, sont les fruits d'une vieillesse échauffée contre un autre Medécin de la Hollande nommé François-de-le-Boe-Silvius. Je dis d'une vieillesse échauffée non pour vous marquer les chagrins & les impatiences d'un âge décrépit, auquel Deusingius n'est point parvenu, mais pour vous apprendre que ces piéces satiriques sont les produ̇ctions des derniéres années de sa vie, qu'une effusion de bile aussi abondante que celle qui paroît dans ses Ouvrages pourroit bien avoir abregée.

Ces piéces concernent toutes des Controverses de Médecine: La premiére, sur la chaleur naturelle entretenuë par la chaleur du sang au cœur: La seconde, sur le mouvement du cœur & des artéres: La troisiéme, sur les signes de la fiévre: La quatriéme, sur la digestion des alimens; & la cinquiéme, sur les esprits animaux, sur l'usage de la rate & des glandules. Je me contenterai de vous en rapporter les titres pour vous donner lieu de juger du reste.

La premiére fut imprimée à Groningue l'an 1663. in-12. & intitulée *Disquisitio Anti-Silviana De Calido innato & aucto in corde sanguinis calore: quâ celeberrimi viri* (c'étoit une ironie dans sa bouche) *Francisci Silvii suspiciones ac conjecturæ, ut ab ipso dicuntur; quin imò verè ineptiæ ejus & nugæ ad libellam veritatis expenduntur, excutiuntur ac refutantur.*

La seconde, imprimée au même lieu, la même année & en même forme sous le titre de *Disquisitio Anti Silviana De motu cordis Arteriarum, quâ* celeberrimi *viri Francisci Silvii ineptiæ & nugæ ad libellam veritatis expenduntur, excutiuntur, refutantur.*

La troisiéme imprimée l'année suivante au même lieu, intitulée *Disquisitio Anti-Silviana De signo Febrium pathognomonico, &c. cum præfatione Epistolam cacologeticam Silvii concernente, & Additamento ad erroneam Silvii experientiam spectante*, &c.

La quatriéme imprimée la même année (1664.) au même lieu & dans la même forme sous un titre également badin & injurieux, qui porte par allusion *Silva cædua cadens*; seu, *Disquisitiones Anti-Silvianæ de Alimenti assumpti elaboratione, & distributione, &c. Præmissa est præfatio causas Silviani in Deusingium Furoris nudè repræsentans; simulque Silvium injuriosum Aggressorem evidenter demonstrans.*

La cinquiéme l'an 1665. au même lieu, mais par différent Imprimeur sous un titre de même caractére, portant; *Silva cædua jacens, seu Disquisitiones Anti Silvianæ ulteriores, &c.*

Toutes ces Anti-Silvianes avoient été précédées d'une espéce de Prodrome qui avoit paru vers le commencement de l'année 1653. sous le titre puérile *In Silvam Echo*, seu *Silvius Heautontimorumenos*, &c. Et l'on peut dire que tous ces Ouvrages ne sont pas moins les monumens de la passion que de la science de Deusingius.

☞ Cet homme étoit de Meurs, Ville & Comté appartenant aux Princes d'Orange, entre l'Archevêché de Cologne & le Duché de Cleves. Il vint au monde l'an 1612. Il fit ses études d'Humanités & de Philosophie en Hollande, & s'étant fait passer Docteur en Médecine dans l'Université de Leide il retourna dans son pays où il exerça cette profession, jusques à ce qu'en 1638. il fut fait Professeur des Mathématiques dans l'Université de Groningue en Frise. L'année suivante il quitta ce poste pour Harderwick, où il fut aussi Professeur de Physique & de Mathématiques, & Médecin ordinaire de la Ville. Mais en 1647. il devint premier Médecin de la Province de Groningue, se fit passer Maître ès Arts, & fut fait Professeur de Philosophie & de Médecine de cette Ville, jusques à ce qu'en 1652. il fut nommé pour être le Médecin du Comte de Nassaw Gouverneur de Frise. Il mourut l'an 1666. n'étant âgé que de 54. ans.

Pour ce qui regarde son Adversaire François de le Boë, dit Silvius, il étoit né l'an 1614. dans la Ville de Hanaw en Franconie. Ayant fait ses études en diverses Villes d'Allemagne il prit le bonnet de Docteur en Médecine à Bâle, & retourna dans son pays où il éxerça cette profession pendant deux ans. Il passa ensuite à Amsterdam n'ayant pas encore 28. ans. Mais le grand succès avec lequel il faisoit la Médecine le mit en credit, le fit considérer comme le premier Médecin de pratique dans cette grande Ville, & le fit choisir pour être Professeur dans l'Université de Leide après la mort de Kyper. Il mourut dans cette Ville l'an 1675.

---

## ANTI-SIMONIUS.

152 1 *Prodromus* Anti-Simonii *contra Simonem Simonium*, &c.
2 *Anatome Responsi Simonii ad Prodromum*, Anti-Simonii, &c.
3 Anti-Simonius, *seu Refutatio Errorum S. Simonii in suo libro Anti-Schegkianorum*, &c. sont trois Ouvrages de Jacques Schegkius Pro-

fesseur en Médecine & en Philosophie dans l'Université de Tubingue au siécle passé ; mais je n'ai rien à ajouter à ce que je vous ai dit dans l'Article de l'*Anti-Schegkius*. Vous êtes priés seulement de vous en souvenir.

---

## ANTI-THESEUS.

253 JE ne connois le nom de l'ANTI-THESEUS, que par les Ouvrages de son Adversaire, poursuivit Mr de Rintail. Si j'ai deviné que son sujet regarde la Médecine, c'est par une conjecture que je tire du Thesée qu'il attaque.

Un Médecin Espagnol nommé Gaspar Caldera de Heredia avoit composé un Traité Latin sous le titre de *Theseus Climactericus peregrinus*, &c. C'est sans doute ce qui lui avoit attiré l'ANTI-THESEUS dont il est question. Il ne sera point permis d'en douter, lors qu'on saura que Caldera de Heredia a fait en conséquence de son Theseus Climactericus un nouvel Ouvrage sous le titre d'*Anti-Theseus expugnatus* que l'on peut prendre en toute assurance pour la réfutation de l'Anti-Theseus que je ne connois point. Ces deux Ouvrages de Caldera se trouvent imprimés à Leide in-folio l'an 1658. dans le corps de ses Dissertations de Médecine qu'il a publié sous le titre de *Tribunal*.

¶ Cet Auteur est peut-être encore aujourd'hui du nombre des vivans, peut-être aussi que non. D. Nic. Antonio en parle comme de son ami particulier dont il épargne la modestie en supprimant ses louanges. Il étoit natif de Seville, mais originaire de Portugal. Il paroît qu'il ait eu de l'emploi premiérement dans l'Espagne, & ensuite dans les Pays-bas Espagnols, soit qu'il y ait professé, soit qu'il y ait éxercé la Médecine.

## CHAPITRE IV.

### *ANTI* en Hiſtoire.

LEs contradictions des Hiſtoriens ſont infinies, dit Mr Bertier, & j'ai toujours oui dire que la connoiſſance des Faits humains eſt de toutes les Sciences celle qui èſt la plus ſujette aux démentis.

Les Réflexions qu'il faudroit faire, répartit Mr de Rintail, ſur la bonne ou la mauvaiſe foi, ſur l'intérêt ou le déſintéreſſement de chaque Hiſtorien qui écrit pour en réfuter d'autres, ne ſeroient pas moins infinies. Mais je ſuis d'avis que nous laiſſions ce ſoin aux Nouvelliſtes & aux Politiques; & que nous nous bornions à quatre ou cinq *Anti* de Conteſtations hiſtoriques que j'ai recueillies.

---

### ANTI-ANICIEN.

154 LE premier eſt l'ANTI-ANICIEN d'un Seigneur d'Autriche nommé Richard Streinn. Cet Ouvrage n'eſt pas public mais il ſe conſerve avec ſoin dans la Bibliothéque de l'Empereur à Vienne, comme nous en aſſûre le Bibliothécaire Lambecius (1). Il èſt même hors d'apparence qu'il voie jamais le grand jour, parce qu'au rapport du même Auteur l'ouvrage eſt demeuré imparfait. Voila le prétexte dont on pourra ſe ſervir pour envier cet ouvrage au Public. Mais pour vous en dire ma penſée, je crois qu'il y a une raiſon plus importante qui le fera tenir dans la ſupreſſion, tant que la Maiſon d'Autriche ſera la maitreſſe du Manuſcrit.

Si l'ouvrage ne vaut rien, dit Mr de Brillat, la perte n'en ſera pas grande. S'il eſt bon, & s'il paroît offenſant d'ailleurs pour la Maiſon d'Autriche, pourquoi s'entêter du titre d'*Anti*, qui ne peut être que choquant, & ne peut ſervir qu'à rendre l'ouvrage odieux? Ne ſeroit-on pas libre de l'imprimer ſans ce titre ſatirique, puiſque ſon Auteur n'eſt plus au monde?

Oui, je le crois comme vous le dites, reprit Mr de Rintail, je douterois même que Richard Strein qui a vécu & qui eſt mort en

1 Tom. 1. Comm. Bibliothec. Cæſ. num. 50.

Anti-Anicien. réputation d'honnête homme, eût donné le titre d'*Anti-Anicien* à son ouvrage; aimé comme il étoit de l'Empereur & attaché étroitement d'inclination & d'habitudes à toute la Maison d'Autriche. Vous savés que les Manuscrits sur tout ceux des Auteurs modernes n'ont rien de fixe dans l'expression de leur titre, jusqu'à ce qu'ils ayent passé par la presse: & il est très-croyable que c'est à Blotius & à Lambecius, ou à quelque autre Bibliothécaire qu'il faut attribuer le titre d'un ouvrage qui s'est trouvé parmi les papiers & les livres que Strein avoit légués à la Bibliothéque de l'Empereur en mourant.

Mais c'est autre chose que le titre qui pourra porter les flateurs de la Maison d'Autriche à tenir l'ouvrage supprimé. Il n'est point composé sur les préjugés du vulgaire des Pays Héréditaires, ni sur les idées de ceux qui pour faire leur cour à leur Empereur ont fait remonter la Maison d'Autriche jusqu'aux Aniciens de l'ancienne Rome. Cela suffit pour le voir condamner aux ténébres perpétuelles d'un cachot de Bibliothéque.

L'Auteur l'avoit entrepris pour fronder les Moines de S. Benoist en Allemagne, sur ce qu'ils paroissoient infatués de leur parenté avec la Maison d'Autriche, & pour refuter en particulier le livre d'un Benédictin Flamand nommé Arnold Wion, qui par un enchainement de réveries avoit fait voir les deux branches de la Famille Romaine *Anicia*, l'une pour les Princes de la Maison d'Autriche, l'autre pour son Patriarche S. Benoist. Richard Strein étoit un homme fort exercé dans la connoissance des Antiquités, du Droit, de l'Histoire, & sur tout des Familles Romaines.

Tant pis pour ses Adversaires, dit le jeune Mr de S. Yon: Mais je ne me souviens pas d'avoir vû la Généalogie de la Maison des Aniciens dans le livre des Familles Romaines composé par Streinnius.

C'est pourtant le même Auteur, répondit Mr de Rintail: s'il n'a point parlé des Aniciens dans son Livre, c'est parce que ce n'étoit pas une des Familles de la vieille Roche. Il ne faut pas douter qu'il n'ait bien récompensé ce défaut dans son *Anti-Anicien*.

Quelle necessité aura-t-il donc eu de parler de cette famille dans son dernier ouvrage, reprit Mr de Brillat, si son dessein étoit de faire voir que les Princes d'Autriche n'en sont point descendus?

L'intention de Streinnius, repartit Mr de Rintail, n'étoit point sans doute de nier que cette Maison tirât son origine de celle des *Perleoniens* de Rome moderne par le moyen de deux freres fugitifs petits-fils de *Petrus Leonis* ou *Per-Leon* chef de la famille, lesquels ayant été chassés de Rome l'an 1144. s'étoient réfugiés sous Con-

rad.

rad III. dans la haute Allemagne. Il ne pouvoit ignorer que Rodolphe de Hapsbourg le premier Empereur de la Maison d'Autriche fût descendu en droite ligne de l'un de ces deux Etrangers. Mais il prétendoit faire voir que ce Pierre-Leon ou *Petrus Leonis* & les *Perleoniens* ne pouvoient venir des Illustres Aniciens de Rome que par une vision toute chimérique. Anti-Anicien.

Lambecius qui ne se croyoit point capable d'excès dans le zèle qu'il avoit pour faire honneur à son Maître, avoit conçu le dessein de répondre à l'*Anti-Anicien* de Streinnius dans les Prolégomenes des Annales d'Autriche qu'il promettoit, mais la mort a renversé son projet avec d'autres desseins dont il nous faisoit esperer l'exécution. Par la maniére provisionnelle dont il nous avoit tracé son dessein, il paroit qu'il étoit fort résolu de ne point tomber dans la mauvaise délicatesse dont il accusoit la plupart des Historiens d'Allemagne (1), qui ayant honte de reconnoître que leurs Empereurs descendoient de deux fugitifs bannis de Rome pour cause de sédition, avoient cru leur faire beaucoup d'honneur de les faire descendre d'un batard de la Maison de France.

Il semble que Lambecius (2) avoit choisi pour servir de fondement & de modéle à sa Réponse le livre qu'un Abbé Bénédictin, mais de l'Ordre de Cisteaux, nommé Jean Seyfrid publia douze ans après la mort de Streinnius sous le titre d'*Arbor Aniciana*. Mais quand ce Seyfrid auroit eu intention d'attaquer l'*Anti-Anicien*, on peut dire que Streinnius auroit été vangé suffisamment par Scioppius qui publia l'an 1651. une petite Dissertation pour tourner en ridicule ce Seyfrid & ses semblables, justement dans le tems qu'un autre Moine Bénédictin nommé Bucelin, pour augmenter le nombre des ridicules, mit au jour son *Aquila Imperii Benedictina*.

Il semble que vous fremissiés au nom de Scioppius; mais pour le reconcilier avec vous, je vous dirai que ce n'étoit plus en cette occasion ce médisant & satirique Scioppius. C'étoit un fidéle & zélé serviteur de la Maison d'Autriche, un Conseiller de l'Empereur & du Roi d'Espagne, attaché aux interêts des Princes de leur nom par plus d'un enchaînement, infiniment plus savant que ces Réveurs oisifs, qui s'étoit rendu terrible en matiére de fausses Généalogies plus de quarante ans auparavant par son Scaliger Hypobolimée. Si donc Scioppius tout dévoué qu'il étoit d'ailleurs à la Maison d'Autriche, a cru devoir s'opposer aux vanités & aux chiméres de

1 Lazius, Manlius, Gebwiller, Stabius, Tritthem, Fugger, &c.

2 Tom. 2. Comm. Vind. pag. 418. ac deinceps.

Anti-Anicien. la Généalogie Anicienne de ces Moines : c'est un préjugé que leurs inventions ne sont point honneur aux Princes de la Maison d'Autriche, ni aux Disciples de S. Benoist, & que l'*Anti-Anicien* de Streinnius doit être quelque ouvrage d'importance.

Je souhaiterois pour mon plaisir, dit Mr de Brillat, que Dom André Tailleby & Dom Leandre Tibial que nous trouvâmes ici avant-hier, s'y fussent retrouvés aujourd'hui pour vous entendre raisonner comme vous faites sur leurs Confréres.

Vous les verriés bien enchérir sur mes raisonnemens, répondit Mr de Rintail ; vous auriés le plaisir de sentir la différence des Benédictins François qui tendent au solide & au sérieux, & qui sont les disciples légitimes de S. Benoist, d'avec ces Bénédictins Flamans & Allemans qui se repaissent de visions & de chiméres. Vous seriés contens du jugement qu'ils vous feroient de leurs Wions, de leurs Seyfrides & leurs Bucelins, & vous jugeriés vous-même de leur goût & de leur discernement par ce qu'ils pourroient vous dire de l'*Anti-Anicien* de Streinnius sur la seule connoissance qu'ils auroient de l'habileté & de la sincerité de cet Auteur.

Vous ne me ferés point d'objection semblable de la part des Thomistes ou des Dominicains. Car encore que Seyfrid ait avancé que S. Thomas étoit de l'illustre famille des Aniciens il n'est pas à esperer qu'un Jacobin François s'avise jamais de faire un *Aquila Imperii Thomistica.* Cet avantage est peut-être reservé à quelque Dominicain Allemand ou Espagnol, serviteur zélé de la Maison d'Autriche.

☞ Richard Streinn libre Baron de Schwartznaw étoit né d'une des plus illustres & anciennes Noblesses de l'Archiduché d'Autriche. Après avoir fait ses Etudes dans son pays à la maniére du commun des Etudians de Collége, il vint étudier le Droit à Strasbourg sous le célébre François Hotman qui lui donna du goût pour la belle litérature, & lui fit joindre l'étude de l'Antiquité & de l'Histoire avec la Jurisprudence. Il fut Conseiller d'Etat, c'est-à-dire du Conseil secret & *intime* de l'Empereur, Grand Trésorier ou Surintendant des Finances, Grand Maître ou Inspecteur de la Bibliothéque Imperiale au dessus du Bibliothécaire Blotius. Sa mort arriva l'an 1601. au calcul de Mr de Thou ; mais selon une autre supputation plus éxacte, ce fut le 8. jour de Novembre de l'année 1600. Il étoit âgé pour lors de 63. ans, & il mourut dans le Château de Freideck.

## ANTI-BABAU.

355 DEs que Mr de Rintail eut nommé l'ANTI-BABAU, la gravité de Mr de Brillat se trouva déconcertée. Pour moi qui n'ai jamais su me gêner, je crus que le tems de rire étoit venu, & je ne pus m'empêcher de seconder Mr de S. Yon qui nous avoit prévenus. J'avois gardé jusques-là un long silence dans toute la conversation. Mais je m'échappai de dire à Mr de S. Yon que, Mr de Rintail avoit peut-être dérobé l'*Anti-babau* à la nourrisse de la petite Demoiselle du logis ; que c'étoit dommage de l'avoir ôté de la compagnie du *Mache-fer*, du *Eil-ourdi*, & des autres petits spectres destinés pour être la bête des enfans.

Vous-vous trompés, reprit Mr de Rintail, l'*Anti-baban* vient de la boutique du sieur de la Peyre, & loin d'être *la bête aux petits enfans*, il a été envoyé dans le monde pour étrangler la bête. Mais pour nous remettre dans le sérieux, il faut vous dire que c'est un livre composé contre un Capucin nommé Jacques Bolduc, & publié à Paris l'an 1632. in-8° sous le titre d'*Anti-Babau, ou Anéantissement de l'attaque imaginaire du R. Pere Jacques Bolduc P. Capucin. Par Jacques d'Auzoles-la Peyre, fils de Pierre d'Auzoles & de Marie Madelaine Fabri d'Auvergne. Regnans les très-Chrétiens Louis XIII. & Anne d'Espagne, &c.* Ne vous étonnés point du nom de son pere & de sa mere, & de ce qui les suit dans le titre de cet Anti-Babau. C'est un formulaire qui est commun à tous les titres de ses Livres.

Cela me paroît aussi divertissant que le nom de l'*Anti-Babau*, dit Mr Bertier, il faut que la Peyre ait été quelque Galant homme, & quelque Auteur de distinction.

Il s'est assurément distingué du reste des Auteurs par ce caractére qu'il a donné à ses livres, repartit Mr de Rintail. Vous ne sauriés vous tromper en attribuant tous les livres marqués en titre *du fils de Madelaine Fabri* à l'Auteur de notre *Anti-Babau*. Mais puisque vous êtes en humeur de rire, je veux continuer de vous divertir par le tour des maniéres & par les expressions même de notre Auteur.

Après avoir prié Mr le Garde des Sceaux à qui il dédie l'ouvrage, de ne point s'effrayer du nom d'*Anti-Babau*, qui selon lui ne veut dire autre chose que *Chasse-frayeur*, il ajoute dans sa Préface „ C'est „ une coutume déja reçue parmi les plus Savans, de mettre les titres „ des livres que l'on fait en une autre Langue que celle en laquelle

Anti-Babau. „ on les compose, soit que les mots inconnus ayent plus de force „ pour expliquer briévement ce qu'on veut dire, soit que les Au„ teurs s'agréent de telles licences ne se souciant pas beaucoup sur ce „ regard si le vulgaire les entend pourvû qu'ils se contentent. C'est „ pourquoi prenant ma part de ce Privilége, & voulant dire en un „ seul mot ce que le P. Jacques Bolduc a fait contre moi, & ce que „ j'ai dressé pour mes Défenses, j'ai le tout appellé *Anti-Babau*, com„ me qui diroit en François *Contre-Babau*. Et ne peut ce mot être ac„ cusé de barbarie, puisque la premiére partie d'icelui vient du Grec „ & que la seconde se dit en plusieurs Provinces de la France. *Ba„ bau* (1) est je ne sai quel fantôme imaginaire, ou un rien dont les „ nourrisses de Languedoc & Pays voisins se servent pour faire peur „ aux petits enfans, ou aux timides & imbéciles. Et on appelle *Babau* „ généralement tout ce dont on fait peur sans jamais pourtant faire „ de mal. Telle est à mon regard la Lettre du P. Bolduc Capucin, „ me diffamant, & se glorifiant d'avoir remarqué mes impertinences „ dans les derniéres œuvres que j'avois données au Public. J'ai ri de „ sa colére, voyant que tout le bruit qu'il faisoit contre moi n'etoit „ que *Babau* de Languedoc pour me faire peur, ou quelque *Taraxip„ pe d'Elide* (2). Pour lequel chasser & dissiper j'ai fait avec pitié „ l'éxamen nécessaire, lequel j'appelle *Anti Babau* pour expliquer „ ses mauvais desseins & mes justes pensées, entendant par ce nou„ veau jargon, mes Défenses, c'est-à-dire, raisons solides & vérita„ bles contre les songes & imaginations du bon Pere Bolduc.

Si le livre vaut la Préface, dit Mr de Brillat, il ne se peut payer.

Il y a des sottises, reprit Mr de Rintail, qui sont quelquefois aussi chéres que les bonnes choses. Souvent ceux qui les font sont ceux à qui elles coûtent davantage, sur tout lors qu'ils sont obligés de les payer; témoin Mr de la Peyre. Mais, je vous prie, n'interrompés point l'Auteur de l'Anti-Babau qui continue de vous parler dans mon cahier. „ Je suis en possession, dit Auzoles de la Peyre

1 ¶ Il y a grande apparence que le mot vulgaire étoit originairement *Barbuaud* d'où Guillaume Evêque de Paris, mort au milieu du treiziéme siécle a fait son Latin *Barbualdus* au livre *de moribus* chapitre 5. *Hic est Barbualdus, qui parvulis ad terrorem ostenditur, etiam de quo matres, & nutrices parvulis minantur, quod eos devoret, si fecerint hac vel illa. Barbualdus enim Vulgari Gallicano dicitur figura, vel pictura terribilis qua matres, & nutrices utuntur ad parvulos deterrendos.* De *Barbuaud* on a d'abord fait *Barbau*: & depuis en supprimant la lettre r *Babau*, comme de *harper*, happer; de *varlet*, valet; de la rue *Garlande*, la rue Galande &c. Les Italiens disent *far bau bau* ou *far bau* pour dire faire peur aux enfans, & simplement *il bau* parmi eux, c'est *le loup* parmi nous. *Faire la babou* dans Rabelais l. 4. c. 56. c'est faire la grimace. Les Poitevins disent *la babouë*, & peut être faut-il lire ainsi dans Rabelais.

2 ¶ Voyés Pausanias dans ses Eliaques.

„ d'être assailli de toutes parts. Mon malheur est tel que ma pru- Anti-Babau.
„ dence, mes humilités, & mes douceurs sont reduites à néant
„ par ceux-mêmes qui me devroient protéger.

Je me sens tout attendri, interrompit Mr Bertier, pour le fils de Madelaine Fabri. Ses plaintes sont touchantes : peut-on savoir quel en a été le sujet?

Il faut l'entendre encore lui-même, repartit Mr de Rintail, il va plaider sa cause devant vous, mais par une déduction très-courte & très-simple du fait. Ecoutés-le comme si vous étiés ses Juges.

„ L'an 1622. (c'est la Peyre qui parle) mon petit livre touchant „ la vie perdurable de *Melchisedech* fut imprimé avec approbation de „ la Sorbonne & applaudissement.

„ L'an 1623. mon petit livre de *Job* fut imprimé avec les mêmes „ formes & louanges.

„ Au premier je soutenois que Melchisedech, le P. Bolduc étoit „ d'un sentiment que Sem étoit Melchisedech (1).

„ Dans mon Job ayant soutenu selon les Hébreux & S. Jerôme „ que Job descendoit de Nachor contre ceux qui veulent qu'il des- „ cende d'Esaü, je pris à partie Jacques Bolduc Capucin, Jacques „ Salian, & Denis Petau Jésuites.

Ah! le grand fat, dit tout bas Mr de S. Yon, je voudrois l'avoir vu le ventre sous la pantoufle du P. Petau.

Encore une fois, reprit Mr de Rintail n'interrompons pas d'Auzoles la Peyre. Laissons-le achever.

„ Le Pere Salian écrivit contre mon Melchisedech... le P. Bolduc „ écrivit contre mon Job.

„ Je fis donc premiérement mon Apologie contre Salian, lors- „ que le livre du P. Bolduc intitulé *Ecclesia ante Legem* tomba entre „ mes mains. Il y maltraite mon Melchisedech, prétendant qu'il „ n'est plus vivant d'une vie naturelle. Mais dans une seconde édi- „ tion il épargna mon nom. Cependant le P. Petau écrivit aussi con- „ tre mon Job, mais je me défendis contre lui par mon *Disciple*

1 ¶ *Au premier je soutenois que Melchisédech le P. Bolduc étoit d'un sentiment que Sem étoit Melchisédech.* Cet endroit que Baillet cite, non pas tout au long, mais de même que les précédens & les suivans, par abregé, est visiblement défectueux, & corrompu. Les paroles de La Peyre pag. 5. 6. & 7. de son *Anti-babau*, me font présumer que celles de Baillet pouvoient être telles: *Au premier je soutenois que Melchisédech est encore en vie, & faisois voir les erreurs du P. Salian qui a soutenu le contraire. J'y réfutois de plus le sentiment du P. Bolduc que Sem étoit Melchisédech.* Peut être aussi, qu'après le mot *Melchisédech*, Baillet ne voulant qu'indiquer le passage, sans le rapporter tout-entier, avoit écrit ainsi: *Au premier je soutenois que Melchisédech . . .* ensorte que c'est l'omission seule de ces points suspensifs qui aura fait l'embarras.

Anti-Babau. „ *des Tems*, & je traitai le P. Bolduc avec honnêteté comme un „ homme qui dans la seconde édition du livre *Ecclesia ante Legem* „ n'avoit rien dit contre la Peyre ou contre d'Auzoles QUI EST „ MOI. Mais ces paroles....

Nous allions encore crier au fat Mr de S. Yon & moi, lorsque Mr de Brillat nous fit signe de la main pour laisser continuer La Peyre par la bouche de Mr de Rintail.

„ Mais ces paroles que j'ai écrites & dû écrire (moi la Peyre, ou „ d'Auzoles qui est moi) à sa décharge (de lui Bolduc) & à la „ mienne, il les a prises de si mauvais sens & avec si peu de mode-„ stie, qu'il en a écrit la Lettre contre moi à Mr de la Nauve Con-„ seiller au Parlement avec tant de colére & d'ignorance que j'ai „ crû devoir la réfuter par l'*Anti Babau*.

Voila, Messieurs, l'idée que La Peyre nous a voulu donner de son *Anti-Babau*, dit Mr de Rintail. Nous ne prenons pas grand intérêt à la forme de ce sot livre, ni à la réputation de cet Auteur de bale. Mais j'appréhende que vous ne trouviés de la conformité entre l'Anti-Babau & l'Anti-Baillet, & que quand vous aurés vu ce dernier qui vient de naître vous n'alliés vous écrier que c'est l'*Anti Babau ressuscité*. Suspendés au moins votre jugement: & si vous voulés que l'Anti-Babau reconnoisse son sang & le caractére de sa génération dans l'Anti-Baillet, il faut que vous les approchiés, & que vous fassiés prosterner ce dernier devant l'Anti-Babau, afin que l'honneur soit rendu à qui il appartient.

Quoi, reprit Mr Bertier, l'Anti-Baillet à genoux devant l'Anti-Babau? Si d'Auzoles La Peyre venoit à le savoir, il reviendroit de l'autre monde pour triompher, & pour publier son triomphe par toute la terre. Hé que deviendroit l'honneur de Mr Ménage? La Peyre pourroit bien s'en saisir & se l'attribuer, repliqua Mr de Rintail. Mais en échange il laisseroit à Mr Ménage celui d'être entré par alliance dans la race de l'Anti-Babau.

Le résultat de toute cette Histoire, poursuivit Mr de Rintail, est donc que La Peyre se mit en colére contre le P. Petau de la liberté que ce Pére avoit prise de critiquer son Job; qu'il voulut répondre à ce Pere par un livre qu'il appella par une prétendue humilité *Le Disciple des Tems*, pour contrequarrer, (disoit-il) le titre pompeux *De Doctrina Temporum* du bel ouvrage de ce grand Homme sur la Chronologie, supposant impertinemment que le P. Petau par ce titre s'étoit qualifié *Docteur des Tems*, & qu'en opposant le Disciple des Tems au Docteur des Tems, La Peyre qui se disoit ce Disciple, auroit par son humilité le sort de David contre Goliath. Que le P.

Bolduc écrivit contre le Livre du Disciple des Tems une Lettre adressée à Mr de la Nauve. Que cette Lettre est ce que La Peyre appelle son Babau, & que c'est ce spectre qu'il attaque par son Anti-Babau où il met la Lettre tout au long, & y répond par articles d'une maniére capable de faire rire ceux à qui cela fait pitié d'ailleurs.

Il date son Anti-Babau. *A Paris de la Maison de Mr Couturier homme de bien & d'honneur, où il faisoit sa demeure*, le 5. Août 1631. C'est finir par une singularité qui ne dément pas le reste.

---

## ANTI-BARONIUS.

156 JE vous fais passer, Messieurs, de l'Histoire Sacrée à l'Histoire Ecclésiastique pour considérer une autre maniére de spectre dont un Protestant a voulu effrayer ceux qui voudroient se hazarder à lire Baronius. Il faut avouer que le nombre des Censeurs qui ont entrepris de critiquer les Annales de ce laborieux Auteur, est incomparablement plus grand que celui de ses Défenseurs, quand vous voudriés y joindre la multitude de ses Continuateurs & de ses Abbréviateurs. Mais personne d'entre eux n'avoit encore perdu le respect pour le mérite de ce grand Cardinal jusqu'à l'insulter en son nom, lorsque Mr Magendie est venu près de cent ans après la premiére publication des Annales Ecclésiastiques opposer un Anti-Baronius au cours impétueux que ce grand ouvrage s'étoit donné par la multiplication étonnante de ses éditions.

Il faut, dit Mr. de Brillat, que l'*Anti-Baronius* ait été une digue bien grosse & bien forte pour arrêter un cours si long & si étendu. Baronius n'est que de douze volumes *in-folio*, l'*Anti-Baronius* ne doit pas être moindre que de vingt-quatre pour produire son effet.

C'est un volume épais d'un doit, repartit Mr de Rintail, de sorte que si Mr Magendie avoit seulement pû trouver parmi ceux de sa Secte un Poëte capable de le flater, il en auroit pû arracher quelque Epigramme où l'Anti-Baronius auroit fait la figure du petit poisson que les Latins appelloient *Remora*, & les Grecs *Echeneis*, & qu'on dit arrêter tout court les plus grands vaisseaux.

Je comprens votre pensée, dit Mr Bertier; vous voulés nous faire entendre qu'il seroit aussi ridicule de croire que l'Anti-Baronius de Magendie pût arrêter les Annales, que le conte de Pline sur le petit Poisson à l'égard des vaisseaux nous paroît badin.

Vous trouverés peut-être, repartit Mr de Rintail, qu'un de nos

Poëtes modernes (1) a beaucoup plus heureusement imaginé le *petit poisson qui montre le chemin à la baleine* pour honorer d'une Epigramme la nouvelle Critique de Baronius. On ne nous a point dit de quelle longueur est le *petit-poisson*, quoi qu'on nous fasse espérer que la Critique de Baronius sera de trois gros volumes *in-folio* (2).

Mais tournés les yeux vers ma tablette, & vous verrés vous même de quelle épaisseur est l'Anti-Baronius de Magendie.

Mr de Brillat qui étoit le plus près se leva, prit le livre lût le titre qui porte : *Anti-Baronius Magenelis*, seu, *Animadversiones in Annales Baronii, cum Epitome lucubrationum Criticarum Casauboni in tomi primi annos* XXXIV. *Auctore Andrea Magendeo Ecclesiastico Benearnensi. Quibus accesserunt quædam ad Baronium Animadversiones Davidis Blondelli.* Il se mit ensuite à feuilleter, & après s'être trouvé en peu de tems au bout du Magendie, il lût tout haut *Anti-Baronius Blondelli.* Cela le surprit & l'arrêta, puis s'adressant à Mr de Rintail, il lui dit : Vous voulés nous faire croire que depuis Baronius jusqu'à Magendie il ne s'est point fait d'*Anti-Baronius* : Trouvés-vous que Blondel n'a point vécu devant Magendie ?

Je vous avouë, repliqua Mr de Rintail, que David Blondel est venu dans le monde avant le Sieur Magendie ; mais vous vous tromperiés de croire que Blondel fût l'Auteur du titre d'Anti-Baronius, qui se trouve à ses Notes sur Baronius sous son nom. C'est un surcroît de satire qui est encore dû au Sieur Magendie ; & ceux qui ont quelque connoissance de ce qu'étoit Blondel, jugent aisément qu'il n'auroit pas inventé un titre si choquant & si fanfaron pour des Notes d'aussi petite conséquence que celles du petit recueil de Magendie. Sachés donc, que l'*Anti-Baronius Blondelli* est une injure faite à Blondel par Magendie son Confrére, de même que Jean An-

1 ¶ Je ne ferai nulle difficulté de déclarer que la raillerie touchant l'Epigramme ici désignée me regarde. Des amis du P. Pagi m'ayant dit des merveilles de sa Critique des Annales de Baronius, me donnérent à entendre qu'il y auroit au devant du livre une estampe où seroit représentée une baleine conduite par le petit poisson qu'on a dit lui servir de Guide. C'est sur cette idée que je fis les six vers suivans dont Baillet se moque, ne prévoyant pas le besoin qu'il pouvoit avoir d'un pareil guide.

*Difficili cetus luctatur in æquore dudum*
*Grandis mole licet, non tamen inde piger.*
*Sed quia circumstant nantem discrimina mille,*
*Et scopuli, & syrtes ancipitesque sinus :*
*Hinc se adco piscis tandem vix explicet ingens,*
*Ni minor huic fido lumine monstret iter.*

2 ¶ Le premier tome de cette Critique parut en 1689. & depuis elle a été imprimée toute entiére l'an 1705 en 4. volumes *in-folio* six ans après la mort de l'Auteur, par le soin de son Neveu le P. François Pagi, Cordelier, mort le 21. Janvier 1721. ¶

dré

dré Bosius Protestant d'Allemagne a mal parlé de Casaubon en citant l'*Anti-Baronius Casauboni* pour les Exercitations de ce savant Homme sur le commencement des Annales de notre Cardinal. L'amour des contestations est si naturel aux esprits tournés d'un certain côté, & élevés dans certains préjugés, que l'*Anti* se presente de lui-même à leur secours, dès qu'ils trouvent quelque chose à leur rencontre qui les arrête ou qui les choque. Le Sieur Kortholt a-t-il remarqué dans Baronius un trait qui ne lui plaisoit point *touchant le pain Eucharistique*, c'est-à-dire un brin d'herbe dans un pré, aussi-tôt il dresse un Anti-Baronius, ou du moins des *Disquisitions Anti-Baroniennes* qu'il fait imprimer à Kiel en 1677. deux ans après l'Anti-Baronius d'Amsterdam ou de Magendie. Si cette licence a du cours, & si les autres Censeurs de Baronius sont tous faits comme ceux-ci, il ne faut pas desespérer que nous puissions voir quelque jour dix mille *Anti-Baronius*.

Anti-Baronius.

Et moi, dit Mr de Brillat, je prétens revoir l'armée des Pygmées contre Hercule, quand vous me montrerés dix-mille ennemis de cette espéce.

Je suis assés persuadé, repartit Mr de Rintail, que de tous les Adversaires de Baronius, les plus formidables ne seront pas ceux qui portent le titre d'Anti-Baronius, pourvû qu'il ne s'en voye pas de plus terrible que celui de Magendie. Celui-ci a paru si méprisable au P. Pagi qui vient de nous faire voir le succès que peut avoir une véritable & legitime Critique de Baronius, qu'il ne lui a pas fait même l'honneur de le nommer dans sa Préface parmi les Adversaires de Baronius.

Les Protestans voudront peut-être se récrier contre le silence d'un Catholique, dont le mépris seroit l'effet de quelque fierté affectée. Mais nous leur opposerons d'un côté la conduite du P. Pagi à l'égard de Casaubon, de Goldast, de Montaigu, & d'Ottius; & de l'autre le témoignage que les Protestans même ont rendu de l'Anti-Baronius de Magendie. Je me contente de vous citer Mr Colomiez (1) qui juge sur ce qu'il en a vû. *Qu'il n'y a rien dans ses Observations qui soit comparable à celles de Casaubon*: Et qui assure qu'*il y a même quantité de fautes que Mr Magendie a faites pour avoir copié ceux de son Ordre, comme il arrive souvent à ces Messieurs.* Vous voyés que j'ai copié fidélement les paroles de Mr Colomiez, qui est de la même Religion que Mr Magendie, & que ces autres Messieurs dont il fait mention.

Il seroit maintenant de mon devoir ou de la coutume que je me

1 Bibl. Choisf. p. 109. 110.

suis prescrite, de vous dire quelque chose de la vie du Cardinal Baronius, & de son Adversaire Mr Magendie. Mais je ne sai ce qu'est devenu ce dernier, & je me reduis à ne vous dire que deux mots du premier.

Il nâquit à Sora Ville de la Terre de Labour au Royaume de Naples la veille de la Toussains de l'an 1538. Il fit ses Humanités à Veroli, sa Théologie & son Droit à Naples. Mais les troubles du lieu le firent passer à Rome en 1557. avec son pere; il y acheva ses études de Droit sous Cesar Costa, & peu de tems après il se mit sous la discipline de saint Philippes de Néri qui le fit ordonner Prêtre & l'attacha à l'Eglise de saint Jean-Baptiste. Baronius y commença une Congrégation de son nouvel Ordre, & en fit autant dans l'Eglise de Sainte Marie in *Vallicella*, lors qu'en 1576. il y fut transporté par saint Philippes de Néri.

L'an 1593. il fut fait Supérieur Général de la Congrégation de l'Oratoire par la démission volontaire du Fondateur, & le Pape Clement VIII. le fit son Confesseur. Le 21. de Novembre de l'an 1595. peu de tems après la mort de saint Philippes de Néri il fut fait Protonotaire Apostolique, & créé Cardinal le 5. de Juin de l'année suivante, après quoi il fit vœu de n'être jamais Pape, & surmonta, comme on le sait les violentes tentations dont il fut attaqué sur ce point l'an 1605. Il n'avoit que vingt & un ans, lorsque saint Philippes de Néri le détermina à entreprendre les Annales contre les Centuriateurs, & l'Ouvrage l'occupa le reste de ses jours. L'impression du dernier tome n'étoit pas entiérement achevée, lorsqu'il mourut à Rome le dernier jour de Juin de l'an 1607. âgé de soixante-huit ans & huit mois.

---

## ANTI-PAPESSE.

157 SUr la fin du siécle précédent, poursuivit Mr de Rintail, & vers le commencement du nôtre, le Parlement de Bourdeaux avoit parmi ses Conseillers un homme si savant & si exercé dans la Controverse & l'Histoire Ecclésiastique, qu'il se rendit suspect d'intelligence avec des Théologiens de Profession pour la composition de ses Livres.

C'est apparemment Arnaud de Pontac, dit de Mr Brillat. Il a écrit sur la Controverse & sur l'Histoire Ecclésiastique.

Il est vrai, répondit Mr de Rintail; mais Arnaud de Pontac, quoi-

que membre du Parlement de Bourdeaux, n'a dû surprendre personne en écrivant sur des sujets historiques ou dogmatiques de Religion, puisqu'étant Evêque de Bazas il ne sortoit point des termes de sa profession. Celui dont je veux vous parler est Florimond de Raimond, qui étoit ami & contemporain de Mr de Pontac. Vous savés avec combien de zèle il a tâché de servir l'Eglise Catholique, soit en prenant la plume, soit en prêtant son nom à d'autres. Il ne s'est point contenté de donner un Traité François contre la fable qu'on a inventée d'une prétenduë Papesse, & de tourner ou de faire tourner cet Ouvrage en Latin pour l'usage des Etrangers, il a encore composé après coup un petit Ecrit François sous le titre d'*Anti-Papesse* qui se trouve imprimé à Paris l'an 1607. C'est un Ouvrage de si peu de feuillets, qu'il passe pour rien parmi quelques personnes, & pour quelque chose de confondu dans son juste Traité de la fausse Papesse, parmi les autres. J'étois du nombre de ces derniers, jusqu'à ce qu'on m'en a fait voir une édition séparée. J'avois crû que c'étoit par abregé que l'on citoit quelquefois son Ouvrage sous le titre d'*Anti-Papesse*, de même que Samuel Desmarais appelle sa Réponse à Blondel *Animadversiones ad* ANTI-PAPISSAM *Blondelli* dans son Epître aux Curateurs de l'Université de Groningue. Il est constant néanmoins que le docte Blondel n'a point employé le terme d'*Anti-Papesse* pour en faire le titre du Livre qu'il a composé pour détruire la fable de la Papesse Jeanne; mais on m'a fait connoître qu'il n'en est pas de même de Florimond de Raimond ou de son fils François. Je vous parle donc de l'Opuscule de l'*Anti-Papesse*, non pas comme d'une même chose que le Traité de l'*Erreur Populaire*, &c. de Florimond de Raimond; mais comme d'une espéce de suite ou dépendance de cet Ouvrage. Anti-Papesse.

Cela est fort honnête & fort louable à Blondel, dit Mr Bertier, d'avoir rendu service à l'Eglise Catholique malgré les engagemens de sa Secte. Je trouve qu'il méritoit quelques remercimens ou quelques civilités de la part du Pape Innocent X. comme on dit que le Pape Urbain VIII. avoit fait remercier Saumaise quoique Calviniste pour son Ouvrage des Regions Suburbicaires contre le Pere Sirmond. (1)

A dire vrai, je crois que Blondel en méritoit plus que Saumaise, reprit Mr de Rintail, si l'on considére qu'il le surpassoit en modé-

1 ¶ C'est une fable. Urbain VIII. en remerciant Saumaise auroit remercié un homme qui attaquoit l'autorité Papale vigoureusement soutenuë par le P. Sirmond. ¶

ration, comme dans la connoissance de l'Histoire Ecclésiastique. Mais si l'on considére la qualité de leurs Adversaires, je crois que Saumaise auroit été plus glorieux que Blondel, s'il avoit jamais pû remporter le moindre avantage contre le seul Sirmond, quoique celui-là pût se vanter d'avoir mis en déroute des légions entiéres de Protestans, & quelques compagnies de Catholiques qui avoient entrepris de défendre la fable de la Papesse.

Blondel avoit si bonne opinion de ses propres forces, qu'au lieu de faire venir Florimond de Raimond à son secours, il a mieux aimé l'abandonner à ses Ennemis & le combattre en les battant.

C'étoit donc, dit le jeune Mr de Saint-Yon, *Anti-Papesse* contre *Anti-Papesse*, & Rome contre Rome.

C'est trop dire, repartit Mr de Rintail. Il faut avouer que Blondel ne perdoit pas grand chose en abandonnant Florimond de Raimond, non pas pour le fonds & la vérité de la cause, mais pour la critique des faits. Ce Magistrat étoit un homme de bien, quoi qu'en ayent dit quelques ennemis qu'il avoit à Bourdeaux: mais on peut dire que sa principale érudition consistoit dans la confiance qu'il avoit aux Mémoires que lui fournissoient ses amis. Plût à Dieu qu'il eût eu le discernement necessaire pour faire un bon usage de ces Memoires, il n'auroit point tant corrompu de noms d'Auteurs, de passages & de faits, & il se seroit passé plus aisément de la critique de Blondel, de Desmarais & des autres Protestans.

## ANTI-PUTEANUS.

158 IL y a tant de liaisons entre les matiéres historiques & celles de politique, que l'on n'est guére surpris de les voir souvent mêlées les unes avec les autres, soit à cause de leur alliance & leur proximité, soit à cause des lumiéres & des secours qu'elles se donnent mutuellement. Il faut donc que vous excusiés l'ANTI-PUTEANUS si le hazard le fait rencontrer entre l'Anti-Papesse & l'Anti-Sanderus au rang des *Anti* en Histoire, quoique sa place lui eut été destinée parmi nos *Anti* de Politique.

L'ANTI-PUTEANUS a pour Auteur un Inconnu qui s'est addressé au Roi Philippes IV. mais qui n'a point jugé à propos de se nommer. Il fut composé contre un célébre Professeur de Louvain nommé Erycius Puteanus, & imprimé l'an 1633. in-4°. sous le titre d'*Anti-Puteanus, sive, Politico-Catholicus Stateram Puteani Inducias*

*expendentis aliâ Staterâ expendens.* Le lieu de l'impression est appellé *Cosmopolis*. Rien n'est plus vague, comme vous le voyés, & si l'Anti-Puteanus avoit fait honneur à sa patrie en naissant, il n'y a point de Ville dans le Monde qui ne pût s'attribuer cet honneur sous le titre de *Cosmopolis*. Cependant je suis très-persuadé que ce lieu n'est point hors des Pays-Bas Espagnols, & je n'en veux point d'autre témoin que le Libraire qui s'est appellé *Belga Fidelis*. Anti-Puteanus.

L'Ouvrage qui avoit donné occasion à l'Anti-Puteanus, avoit été composé par Erycius Puteanus au sujet de la tréve que le Roi d'Espagne méditoit avec les Hollandois, & il avoit paru quatre ou cinq mois auparavant, vers la fin de Mai de la même année sous le titre de *Belli & Pacis Statera, quâ Induciæ auspicio Regio tractari cœptæ expenduntur*, in-4°. L'Ouvrage est divisé en autant de chapitres qu'il y a de lettres à l'Alphabet. Mais l'usage des Latins n'étant point de marquer leurs Nombres par les lettres de leur Alphabet, je ne pense pas que l'on doive blâmer l'Auteur de l'Anti-Puteanus, d'avoir taxé de bizarrerie la singularité dont Puteanus a voulu distinguer son Ouvrage en marquant ses vingt-trois morceaux ou sections d'une lettre au lieu de chifre. Pour ce qui regarde le reste, il y a lieu de douter que l'Adversaire ait eu raison de s'emporter avec tant de véhémence contre Puteanus, sous prétexte que celui-ci sembloit avoir un peu trop rehaussé l'importance de faire la paix avec la Hollande, & qu'il avoit paru prodigue d'éloges pour le Prince d'Orange & les Etats Généraux, par rapport à ce qu'il devoit au Roi d'Espagne son Maître.

☞ Erycius Puteanus que plusieurs de nos Ecrivains François appellent Henri du Puis, étoit né le 4. de Novembre de l'an 1574. à Venloo Ville de la haute Gueldre sur la Meuse. Il avoit dans son enfance les inclinations toutes militaires; mais ayant été transporté à Dordrecht en Hollande après la mort de sa mere, il fit ses Humanités avec tant de succès, qu'en peu de tems il se trouva en état d'aller à Cologne faire sa Rhétorique & sa Philosophie sous les Jésuites. Il aima dès lors les Mathématiques, la Musique & la Peinture. Il étudia le Droit à Louvain & passa Bachelier en 1597. Ayant vécu deux ans à Louvain, Lipse lui fit entreprendre le voyage d'Italie, & il fut arrêté à Milan pour y remplir une chaire d'Eloquence l'an 1601. & il y reçut presque en même tems le titre d'Historiographe de Sa Majesté Catholique. L'an 1603. il fut honoré de celui de Citoyen Romain, & passa ensuite Docteur en l'un & l'autre Droit à Milan, après quoi il se maria le dernier jour de Février de l'an 1604.

Mais il fut rappellé deux ans après par les Etats du Brabant pour succéder à Lipse en la Chaire de l'Histoire à Louvain, & il s'y transporta avec sa famille l'an 1606. Outre la qualité de Professeur, il y posséda encore avec d'honorables émolumens celle d'Historiographe du Roi, de Conseiller de l'Archiduc & Gouverneur Albert, & celle de Gouverneur ou Capitaine de la Citadelle de Louvain, quoi qu'il fut de robe. Il mourut l'an 1644. âgé de près de soixante & dix ans.

---

## ANTI-SANDERUS.

159 DE tous les Ouvrages que Nicolas Sanderus avoit composés pour la défense de l'Eglise Catholique, il n'y en a point qui lui ayent attiré plus de Répliques de la part des Anglois, que les huit Livres de la Monarchie visible de l'Eglise, & son Histoire du Schisme d'Angleterre, qui est un Ouvrage posthume. Si tous ses Adversaires avoient été aussi curieux de nous dire leurs noms que Barthelemi Clercus, Georges Ackworth, Guillaume Fulke, & Mr Burnet, nous ne serions pas en peine de savoir quel étoit l'Auteur de l'ANTI-SANDERUS. Cet Auteur a cru qu'il suffisoit de faire connoître au Public son zèle pour sa Maitresse la Reine Elizabeth, & sa passion contre Sanderus. S'il n'a point eu intention de faire autre chose, personne n'a dû lui contester la satisfaction d'avoir bien éxécuté son dessein. On ne peut pas même lui refuser la gloire d'avoir sû renfermer ces deux choses dans le titre de son Ouvrage, & de n'avoir point imposé à son Lecteur par une inscription trompeuse.

Son Livre, composé de deux Entretiens, fut imprimé à Cambridge l'an 1593. in-4°. intitulé, *Anti-Sanderus, duobus Dialogis Venetiis habitis, in quibus Sanderi & aliorum calumniæ in Elizabetham Reginam refelluntur.*

Vous voyés quel est le sujet du Livre. Ce seroit vous fatiguer mal à propos que de vous retarder sur des matiéres dont le détail ne peut plus être qu'ennuyeux, après tout ce qui s'en est dit dans le Monde depuis quelques années.

Pour moi, dit Mr de Brillat, je vous dispenserai volontiers de la peine de répéter ce que les autres ont dit, si vous n'avés rien de nouveau à ajouter.

Les Matiéres sont toutes usées, lui répondit Mr de Rintail; mais

Mr Bertier en eſt-il auſſi inſtruit que vous? A-t-il lu tout ce qui s'eſt fait? Anti-Sanderus.

J'ai lû, dit Mr Bertier, ce qui m'eſt tombé entre les mains ſur ce ſujet. L'Hiſtoire du Schiſme par Sanderus, l'Hiſtoire de la Réformation par Mr Burnet. J'ai lû auſſi ce que Mr Varillas en a dit dans ſon Hiſtoire des Révolutions de l'Europe; ce qui lui a été répondu par Meſſieurs Burnet & Larroque le jeune, & quelques autres Ouvrages encore, juſqu'à ce que je me ſuis apperçu qu'on dégénéroit en répétitions, & que ma patience & ma curioſité finiſſoient.

Vous ne parlés pas de l'ouvrage de Mr le Grand, reprit Mr de Rintail, ſa nouveauté eſt cauſe ſans doute qu'il n'eſt pas encore arrivé juſqu'à vous. Si l'Auteur ne vous eſt pas connu, je veux vous préter ſon livre avant que vous ſortiés de mon cabinet. Je vous ordonne par le droit de l'amitié de le lire éxactement. Vous me payerés comme il vous plaira le plaiſir que vous recevrés de ſa lecture. Mais vous ne laiſſerés pas de demeurer mon redevable.

☞ Sanderus étoit né dans une bourgade du Comté de Surrey au Diocéſe de Winchester. Il commença ſes études au Collége de Wiccam qui eſt dans le fauxbourg de Winchester, & les alla continuer à Oxford dans un Collége de même nom. Il paſſa Bachelier dans cette Univerſité l'an 1550. & fut établi Profeſſeur en Droit Canon, ſept ou huit ans après, étant encore aſſés jeune. Mais à l'avénement d'Elizabeth à la couronne il ſe vit obligé de quitter ſa chaire & ſon pays pour mettre en ſureté ſa religion & ſa liberté. Il ſe retira à Rome où il reçut l'Ordination de la Prêtriſe & le Bonnet de Docteur vers l'an 1560. Il ſuivit le Cardinal Hoſius au Concile de Trente, puis en Pologne & dans ſes autres voyages. Au bout deſquels il paſſa à Louvain où il fut retenu pour la chaire de Profeſſeur Royal en Théologie. Le Pape Pie V. ayant vû ſon ouvrage de la Monarchie viſible de l'Egliſe imprimé à Louvain en 1571. l'appella à Rome dans le deſſein de reconnoitre ſes ſervices. Mais la mort de ce Pontife ayant renverſé ſes belles eſpérances, il s'attacha au Cardinal Commendon qu'il fut trouver à la Diéte d'Auſbourg où ce Cardinal étoit Légat du S. Siége. Après il paſſa en Eſpagne avec le Nonce Sega. Quelque tems après il fut lui-même en qualité de Nonce renvoyé en Eſpagne par le Pape Gregoire XIII. qui le fit paſſer enſuite en Irlande avec la même qualité. Il y mourut accablé de ſes travaux & des autres miſéres que la faim lui fit ſouffrir. Pitſeus ſon neveu (fils de ſa ſœur) marque ſa mort en 1580. d'autres la mettent en 1581. & Cambden la tranſporte juſqu'en 1583.

## ANTI-TRISTAN.

160 IL est assés naturel à mon sens, continua Mr de Rintail, de comprendre parmi les contestations de l'Histoire celles des Savans qui se sont élevées sur la connoissance des Médailles. Ainsi je ne ferai pas difficulté de finir nos *Anti* sur l'Histoire par les deux ANTI-TRISTANS du Pere Sirmond.

Il s'agit d'une contestation qui a roulé toute sur six petits Traités : trois du côté du P. Sirmond, & trois de celui du sieur de saint Amant, & qui semble n'avoir fini que par la mort de l'un des Combattans.

Le P. Sirmond étoit âgé de plus de quatre-vingts-dix ans lorsqu'il publia une Dissertation Latine sur trois médailles dont l'une étoit de JESUS-CHRIST, l'autre de la petite Ville de Perperene en Phrygie où se fit le fameux jugement de Pâris, & la troisiéme du Roi Hanniballien de la famille de Constantin. Il l'a fit imprimer à Paris l'an 1650. sous le titre de *Triplex nummus antiquus, Christi Domini, Perperenæ Civitatis, Hanniballiani Regis.*

Mr Tristan de S. Amant qui avoit paru jusqu'alors au nombre des amis du P. Sirmond pensant user de la liberté que donne l'amitié pour dire son avis, témoigna tout haut qu'il ne trouvoit pas bon que le P. Sirmond eût écrit autrement que lui sur la Médaille d'Hanniballien, & qu'il n'eût pas suivi le sentiment qu'il avoit établi dans ses grands Commentaires Historiques sur les Médailles des Empereurs Romains. Il en écrivit même une Dissertation en forme de Lettre qu'il fit imprimer sur le champ : sans s'être donné le loisir de retrancher ou de resserer dans de justes bornes ce que la précipitation & la chaleur lui avoient fait échapper de trop libre ou de trop dur.

Le P. Sirmond parut choqué, & prenant cette Lettre de Tristan pour une rupture d'amitié, il crut lui devoir une Réponse. Il la fit & la publia dès la même année sous le titre d'*Anti-Tristanus, sive ad Joannis Tristani Sanctamantii de triplici nummo antiquo Epistolam Responsio.* Il répond à tout ce que Tristan lui avoit objecté, & nonobstant son titre d'Anti-Tristan, il fait profession de n'opposer que la raison & la douceur aux emportemens de son Adversaire. Le flegme qui sert à modérer son style, n'empêche pourtant pas qu'il ne paroisse quelques étincelles de feu de tems en tems, & l'on y remarque une vivacité d'esprit qu'une vie laborieuse de près d'un siécle n'avoit pû éteindre.

Mr

Anti-Tristan.

Mr Tristan ne manqua point de repliquer. Il publia pour sa Défense un nouveau Traité sous le titre, d'*Antidotum*, sive, *Æqua & justa Defensio adversùs querulam Jacobi Sirmondi Responsionem.* L'Auteur n'y diminuë rien de sa premiére vigueur, & paroît fort déterminé à pousser la querelle sans rien rabattre de son courage. Il prétend n'avoit pas été assés épargné par son Antagoniste, & ne se croit point obligé au ménagement que le grand âge & le mérite du Pere Sirmond auroient éxigé de lui en une autre occasion.

Le P. Sirmond qui avoit témoigné dès la fin de son premier Anti-Tristan que cette querelle commençoit à le fatiguer, & qu'elle n'étoit point d'ailleurs assés digne de lui, auroit souhaité la finir en cet endroit. Mais craignant que son silence ne donnât lieu à son Adversaire de vouloir triompher mal-à-propos, il reprit la plume & publia une nouvelle Réponse sur la fin de la même année sous le titre d'*Anti-Tristanus secundus*, *sive*, *ad Joannis Tristani Sanctamantii Antidotum Responsio.*

Quoique la Piéce fût d'un caractére semblable à son premier Anti-Tristan, elle ne laissa pas d'aigrir l'esprit du sieur de S. Amant. De sorte que celui-ci ne gardant presque plus de mesures avec lui composa dans les transports de sa colére une nouvelle Dissertation qu'il fit imprimer l'an 1651. sous le titre de *Anti-Sophisticum*, *sive*, *Defensio secunda adversùs malignum & sophisticum Jacobi Sirmondi Anti-Tristanum secundum.*

Voila, Messieurs, ce que j'ai pû savoir de cette contestation. Il paroit que le P. Sirmond ne jugea point à propos de la continuer, & qu'il aima mieux réserver le peu de tems qui lui restoit à vivre pour se préparer à la mort.

☞ Il étoit né à Riom en Auvergne l'an 1559. & avoit été admis dans la Compagnie de Jesus l'an 1577. Il enseigna les Humanités pendant l'espace de dix ans, & vit S. François de Sales au nombre de ses Ecoliers. Il fit ses quatre vœux en 1596. Le Général Aquaviva l'appella à Rome & le fit son Secretaire pour les Lettres & Expéditions Latines, & s'acquitta (1) de cet emploi pendant seize ans. Il fut Confesseur du Roi Louis XIII. durant quelque tems, mais ne pouvant gouter les maniéres de la Cour, il se retira au Collége de Clermont le reste de ses jours, & jouit d'une santé vigoureuse jusqu'à l'âge de quatre-vingts-treize ans. Il mourut le 7. d'Octobre de l'an 1651.

1 ¶ Quoique j'aie laissé passer à l'Auteur presque toutes les fautes de langue, sans les relever, je ne puis m'empêcher de dire que la construction souffre ici beaucoup. A.

Pour ce qui regarde ſon Adverſaire, Jean Triſtan ſieur de Saint Amant & du Puy d'Amour, je ne puis vous en dire autre choſe, ſinon que c'étoit un Gentilhomme établi de demeure dans la ville de Paris, n'ayant point d'autre office ni qualité que celle de Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi. J'ai oui dire qu'il venoit d'une Nobleſſe aſſés récente de Picardie, & qu'il étoit petit-fils d'un vendeur d'huile dans un Bourg du Beauvaiſis nommé Hallwin autrement Maignelai ſur les limites du Santerre.



## CHAPITRE V.

### *ANTI* en Grammaire, Philologie, Critique, belles Lettres, &c.

IL n'y a point de Profeſſion, dit Mr de Rintail, où l'on connoiſſe mieux, & où l'on exerce plus impunément l'art de la Satire que dans celle des Grammairiens & des Critiques que nous appellons *Philologues*. Vous ſavés que c'eſt ce qui a penſé perdre l'honneur de la Profeſſion, & ruiner la réputation des plus grands hommes de Lettres. Mais comme leur induſtrie leur a fait trouver mille maniéres ingénieuſes de diverſifier les titres de leurs Satires, nous avons moins ſujet de nous étonner qu'il s'en trouve ſi peu ſous le titre d'*Anti*. Il ſemble que ceux qui ont voulu leur communiquer la grace de la nouveauté & celle de la ſurpriſe, ayent eu deſſein de s'abſtenir de ce titre lors qu'ils ſe ſont apperçu qu'il devenoit trivial.

Vous me ſurprenés, dit Mr de Brillat, j'avois eſpéré que les deſordres de la guerre Grammaticale dont on fait tant de bruit, & que les incurſions & autres actes d'hoſtilités que les Critiques ont faits les uns ſur les autres dans la République des Lettres vous fourniroient la matiére d'une cinquiéme Converſation.

Nous nous aſſemblerions tous les jours du plus long mois de l'année, répondit Mr de Rintail, ſans venir à bout d'épuiſer ce ſujet. Mais étant reduit à ne vous parler que de cette eſpéce de Satires qui portent le titre d'*Anti*, je trouve la diſette favorable au déſir que j'ai de vous faire voir la fin de mon Recueil. Je paſſerai donc legérement ſur l'Anti-Boſſicon, ſur l'Anti-Cruſca, & ſur quatre ou cinq autres *Anti* dont je ne connois preſque que les noms, pour finir par l'Anti-Baillet que nous devons conſidérer comme le dernier venu des *Anti* ſur la Critique & la Grammaire.

## ANTI-BOSSICON.

161 J'Ai remarqué dans la Librairie trois ANTI-BOSSIQUES, qui ont pour Auteurs trois Grammairiens différens, mais qui n'en veulent néanmoins qu'à une même personne. A juger de ce qui en est par ce qui vous en paroît à l'extérieur, vous penseriés d'abord que la personne attaquée n'est autre que Bossus ou Bossius. Mais il faut vous avertir que l'apparence est trompeuse. Bossius avec ses Enigmes n'a fait que prêter son nom, & fournir le prétexte. Le véritable Adversaire mis en bute aux Auteurs des Anti-Bossiques, est un autre Grammairien nommé Whitington.

Ce dernier, qui avoit joint au vice de la pedanterie toutes les mauvaises qualités d'un faux Plaisant, s'étoit rendu odieux à ses Confréres & aux autres Savans de son pays par le caractére railleur & mordant qu'il avoit donné à son esprit. Il avoit le génie tourné au stile des pointes, & il ne s'en servoit que pour picquer le monde dans les conversations; sa critique étoit rarement séparée de la médisance, & son plaisir ordinaire étoit de déchirer les gens par des vers satiriques.

Eutre ceux de sa sorte qu'il avoit piqués plus sensiblement, nous en connoissons trois principalement qui se liguérent ensemble pour réprimer cette manie, & pour vanger les autres. Le premier qui se leva contre lui fut Jean Aldrisius qui anima Guillaume Horman & Guillaume Lilius. Ces mécontens ne l'attaquérent pourtant pas en corps, mais ils convinrent apparemment de ne prendre qu'un même titre pour divers Ecrits qu'ils devoient lancer contre lui.

§. I.

Celui de Guillaume Lilius parut l'an 1521. in-4°, imprimé à Londres sous le titre d'*Anti-Bossicon in enigmata Bossi* (1). Et il n'y a point d'apparence que ce soit un Ouvrage différent de celui que Pitseus appelle, *Apologia ad Whittingtonum*, pour dire une défense contre Whittington.

§. II.

Celui d'Aldrisius est une piéce écrite en vers héxametres, & publiée aussi sous le titre d'*Anti-Bossicon contra Robertum Whittingtonum.*

1 Bibl. Bodley. p. 402.

Anti-Bofficon. L'Ouvrage eſt adreſſé à Guillaume Horman, mais on ne nous dit pas en quel lieu ni en quelle année il a été imprimé. On peut conjecturer qu'il eſt du même tems & peut-être du même lieu que l'Anti-Boſſicon de Lilius. Il commence par ces mots : *Quæ facis in Boſſum, te Carmina, &c.*

§. III.

Celui de Guillaume Horman qui le compoſa à la ſollicitation d'Aldriſius, mais qui l'adreſſa néanmoins à Lilius, fut publié preſque en même tems que les autres ſous le même titre d'*Anti-Boſſicon Guill. Hormanni ad G. Lil. in Whittingtonum*, in-4°. L'Ouvrage eſt écrit en Proſe, & il commence par les mots : *Occurrit mihi nuper Whittingtonus*, &c.

Ces trois Adverſaires n'étoient pas les ſeuls avec leſquels ce Whittington ſe fût brouillé. On a remarqué qu'il ne pouvoit entretenir aucune liaiſon avec perſonne, qu'il étoit de ces gens qui aiment mieux perdre un ami qu'un bon mot, & de ces eſprits malfaits qui ſe ruinent de ſens commun pour acquérir la facilité de jetter à tort & à travers des mots Latins dans la converſation. Il étoit natif de Lichfeld Ville Epiſcopale du Comté de Stafford en Angleterre, & vivoit du tems de Henri VIII. Il mourut après l'an 1530.

☞ Pour ce qui eſt des Auteurs des Anti-Boſſiques ; le premier, ſavoir Guillaume Lilius ou Leſle, étoit d'Odiham petite Ville du territoire de Southampton au Diocèſe de Winchester. Etant encore fort jeune il entreprit le pélérinage de Jéruſalem, & il s'arrêta à ſon retour dans l'Iſle de Rhode, où il apprit les principes du Grec & du Latin. Delà il vint à Rome où il continua & perfectionna ſes études ſous d'excellens Maîtres. Etant revenu dans ſon pays quelques années après, il y enſeigna les deux langues avec grand ſuccès dans le Collége de ſaint Paul nouvellement érigé à Londres. Après quinze ans de Régence, il fut emporté par la peſte avec ſa femme & quelques-uns de ſes enfans : & il mourut au commencement de l'année que l'Iſle de Rhode fut priſe par les Turcs, c'eſt-à-dire en 1522. âgé de cinquante ans. Son corps fut enſeveli dans l'Egliſe de ſaint Paul de Londres.

Le ſecond, qui eſt Jean Aldriſius & que Godwin (1) appelle Robert Aldrich, fit ſes premiéres études au Collége d'Etone, où il fut Bourſier, puis principal ou Régent, ſelon l'uſage du tems & du lieu. Après il paſſa dans l'Univerſité de Cambridge, où il fut d'abord Bourſier au Collége Royal, dont il fut enſuite Recteur ou Principal.

1 De Præſulib. Angl. pag. 152. Part. 2.

Enfin il fut nommé le dix-huitiéme de Juillet de l'an 1537. à l'Evêché de Carlisle, Ville suffragante de l'Archevêché d'Yorck au Comté de Cumberland du côté de l'Ecosse; & il mourut dans une petite Ville appellée Horncastle le cinquiéme jour de Mars de l'an 1555.

Le troisiéme, savoir Guillaume Horman étoit plus âgé qu'Aldrisius & mourut vingt ans avant lui. Il étoit natif de la ville de Salisbury; il commença ses études à Etone comme Aldrisius, & alla ensuite les continuer à Cambridge comme lui. Il y passa Docteur en Théologie, & retourna quelque tems après à Etone où il enseigna les Humanités. Il fut choisi par le Chapitre d'Etone pour être son Sous-Doyen, ou son Vice-Prévôt. Il mourut dans le Collége le douziéme d'Avril de l'an 1535.

---

## ANTI-CRUSCA.

162 PLus les Italiens ont affecté de marquer de la politesse dans leurs livres au-dessus des autres peuples de l'Europe, moins ils se rendent excusables lorsqu'ils s'oublient sur ce point. Je vous permets de faire application de cette refléxion à l'ANTI-CRUSCA de Paul Beni que vous absoudrés de grossiéreté & d'inhumanité tant qu'il vous plaira, pourvû que vous conveniés que ce seul titre l'a rendu coupable d'incivilité & de temérité même. Vous m'avouerés que le Beni avoit à choisir entre une centaine d'expressions plus modestes & plus honnêtes pour se former le titre d'un Livre qu'il avoit à publier contre une Compagnie aussi célébre qu'étoit alors l'Académie *Della Crusca*. Cette Académie, qui est établie à Florence, a toujours passé non-seulement pour une des plus anciennes & des plus florissantes; mais elle a été considérée encore comme la Maitresse des autres Sociétés de beaux esprits qui se sont liées dans plusieurs Villes de l'Italie. Que dis-je? Elle a été regardée comme la Mere, ou du moins comme le modéle de l'Académie Françoise de Paris. De sorte, que si nous suivons le préjugé avantageux que forme en nous le mérite présomptif de l'Académie de la Crusca, nous n'excuserons pas de témérité un petit Particulier tel que Beni, lors qu'il a eu la hardiesse de dresser contre elle un *Anti-Crusca*, principalement en ce qui regarde la Langue Italienne, des régles de laquelle il semble que cette Académie ait été la Maitresse ou la Dépositaire depuis son établissement.

L'Acdémie de la Crusca, dit le jeune Mr de S. Yon, a donc eu son Furetiére aussi-bien que l'Académie Françoise?

Effectivement, repartit Mr de Rintail, il y a du raport, ou du moins de la rencontre dans la conduite de ces deux Critiques. Tous deux ont attaqué leur Académie dans leur citadelle. Tous deux ont entrepris la censure de leurs Dictionnaires. Tous deux avoient le tour du génie & le caractére d'esprit assés semblables. Mais je n'ai point su que le Beni fût membre de la Crusca, ou qu'il eût donné de la jalousie à cette Académie par quelque entreprise semblable à celle de leur Vocabolario ou Dictionnaire de la Langue Italienne qu'ils firent imprimer à Venise l'an 1612.

C'est à cet Ouvrage qu'en vouloit particuliérement le Beni. Il n'eut pas plutôt vu le jour qu'il se vid remué & maltraité entre les mains de presque autant de Censeurs qu'il rencontra de Lecteurs. Mais le Beni entre les autres ne cessa de décrier l'Ouvrage & de déclamer contre ses Auteurs, comme s'ils eussent été autant de Monopoleurs de la Langue Italienne; il entreprit de leur faire voir qu'ils n'avoient ni la suffisance ni l'autorité nécessaire pour décider. Le Livre qu'il publia dans cette vûë parut à Padouë dès l'an 1613. in 4° sous le titre d'*Anti-Crusca*, ô vero, *Il Paragone della Lingua Italiana, nel qual si monstra chiaramente che l'antica sia inculta e rozza à la moderna regola, &c. in quattro Libri, di Paolo Beni.*

Messieurs de l'Académie voulurent s'assujettir à lui répondre avec la plume (1), au lieu de proceder contre lui par voie de fait. Mais si nous en croyons le Tomasini, cette méthode qui étoit d'ailleurs la plus longue & la plus embarrassante ne réussit pas à leur honneur. Car elle leur attira une furieuse Replique de la part du Beni qui la produisit comme une Défense de l'Anti-Crusca. Il la fit imprimer sous le titre d'*Il Cavalcanti*, ô vero, *la Difesa del Paragone della Lingua Italiana, &c.*

Je suis curieux, dit Mr Bertier, d'apprendre la suite de ce combat. Je comprends aisément qu'un homme seul, n'écoutant que les sollicitations & les premiers mouvemens de son cœur, peut bien attaquer une compagnie entiére lors qu'il use de surprise. Mais qu'un homme seul retournant à la charge contre un grand nombre de gens préparés, puisse soutenir le combat, resister & vaincre, c'est autre chose que ce que vous nous allés dire sans doute de la fin tragique du Beni.

1 ¶ Le Crescimbeni néanmoins pag. 116. du 5. vol. de ses Commentaires sur son Histoire *della volgar Poesia*, témoigne avoir vu une Lettre manuscrite adressée de la part de l'Archiconsul & des Académiciens de la Crusca le 24. Janvier 1614. à leur confrére Curzio Pichena Secretaire du grand Duc par laquelle ils lui marquoient amplement les raisons qui les empêchoient de répondre à la Critique du Beni.

Vous allés donc être surpris d'entendre autre chose que ce que vous attendés, repartit Mr de Rintail, il y a des témerités qui sont quelquefois heureuses, & vous reconnoîtrés que celle du Beni a été de ce nombre, si vous vous en rapportés à ce qu'en a écrit le Tomasini. Je dis plus, la fin de ce combat a été si glorieuse pour le Beni (au sentiment de cet Auteur) qu'il remporta le triomphe sur toute l'Académie de la Crusca, & fut proclamé *Défenseur de la Langue Italienne.*

Messieurs de la Crusca, dit Mr de Brillat, ont interêt de ruiner la foi de votre Auteur. Franchement il n'est point agréable pour eux que l'on publie, qu'un particulier sans autorité les ait mis à la raison, principalement sur une affaire qui fait l'essentiel de leur établissement. S'ils n'y remédient, la chose pourroit devenir d'une conséquence fâcheuse pour d'autres Académies qui ont eu de semblables Adversaires.

Je suis assés de votre avis, repliqua Mr de Rintail, & pour assister Messieurs de l'Académie de la Crusca dans la défense de leur cause, je veux les soulager de la peine que leur donneroit la recherche des piéces qui favorisent leur partie en leur produisant le passage qu'ils ont à réfuter *adversus Academicos Cruscantes*, dit le Tomasini (1), *& Dictionarium Italicum ab iisdem editum*, Anti-Cruscam *condidit. Cui cum respondissent Academici, cumulatè libro iisdem altero sub* Cavalcantis *nomine satisfecit, seque à variis eorumdem jurgiis validè adeo vindicavit, ut toto orbi clarissimus acerrimusque Italici Idiomatis Defensor fuerit acclamatus.*

S'ils négligent de réfuter le Tomasini, ils nous donneront lieu de croire que c'est par une suite de leur foiblesse ou de leur indifférence, qu'ils se sont encore laissé battre quelque tems après le Beni, qui enflé de ses succès entreprit de défendre le Tasse contre leurs censures.

Mais il est probable que Messieurs de la Crusca auroient amplement vangé leur honneur s'ils avoient eu l'autorité du Pape ou de l'Inquisition. Quand le Beni auroit été aussi médiocre Grammairien qu'il étoit mauvais Théologien, il auroit bien été au pouvoir de l'Académie de le mépriser, mais non pas de le citer devant son Tribunal de Florence, comme on fit à Rome pour la témérité qu'il avoit eue d'écrire sur les matiéres *De Auxiliis* sans les connoître.

Ce qu'il souffrit de la part des Juges Ecclésiastiques, ne le rendit gueres plus sage. On le vid déchaîné depuis ce tems-là contre des

1 Pag. 351. Elog. tom. Minor.

Auteurs de mérite différent ; sans épargner même la personne de Tite-Live. De sorte qu'il étoit devenu la terreur des Ecrivains de son tems dont plusieurs n'ont osé laisser voir le jour à leurs compositions de crainte de les exposer à sa censure impitoyable.

☞ Il étoit natif de Gubbio ou Ugubbio dans l'Ombrie au Duché d'Urbin. La chaire de Riccobon étant venuë à vacquer l'an 1599. dans l'Université de Padouë, il fut choisi pour être Professeur des Humanités à sa place avec six cens florins d'appointemens. Il remplit cette chaire pendant vingt-six ans avec assés de suffisance & il mourut le douziéme jour de Février de l'an 1625.

---

## ANTI HERMAPHRODITE (1), ANTI-MENIPPUS (2).

163 VOus ne trouverés pas mauvais que j'aye rejetté sur la fin,
164 ceux des *Anti* dont je n'ai point encore pû acquerir une connoissance parfaite. L'ANTI-HERMAPHRODITE, & l'ANTI-MENIPPUS, que je viens de vous nommer sont de ce nombre. J'ai trouvé des Critiques qui ont inseré celui-ci parmi des Ouvrages de Théologie (2), & qui ont pris celui-là pour une Piéce Historique. Mais jusqu'à ce que j'en sois plus particuliérement instruit, je ne leur donnerai point d'autre rang que la place qui reste dans mon Recueil après les *Anti* en Grammaire.

Je me contente de vous avertir par provision,

1. que l'*Anti-Hermaphrodite* a pour Auteur un Ecrivain François nommé

1 ¶ L'Anti-Hermaphrodite semble par son titre être une réponse au livre intitulé l'*Isle des Hermaphrodites*, qui parut sous le régne d'Henri III. & qui est une satire allégorique contre la Cour efféminée de ce Prince. Sorel pag. 171. de sa Bibliothéque Françoise, au chap. des Fables & des Allégories, parlant de cette *Isle des Hermaphrodites* donne à entendre que c'est un ouvrage de la jeunesse du Cardinal du Perron. Je ne puis rien dire de l'*Anti-Hermaphrodite* ne l'ayant point vu. Je crois seulement que si le nom de l'Auteur y est ainsi marqué, J. Petit, cet J. pourroit signifier *Jonathas*, qui seroit ce Jonathas Petit à qui Joseph Scaliger a écrit une Lettre Latine. Au reste quoique par rapport à leurs titres, *Hermaphrodite* & *Anti-Hermaphrodite* paroissent directement opposés, je doute fort que le dernier de ces deux livres soit la réfutation du premier; je ne puis croire en effet que quinze ans après la mort d'Henri III. on s'avisât de vouloir justifier sa Cour généralement décriée par sa mollesse. Je croirois plutôt que l'Auteur & l'Imprimeur de l'*Anti-Hermaphrodite*, savoir Jonathas Petit, & Jean Berjon, étant Huguenots, c'étoit l'ouvrage d'un Calviniste zèlé contre ces Hermaphrodites de religion, ces politiques, qui sans abandonner la croyance dans laquelle ils étoient nés, mollissoient dans la pratique, à cause de la religion du Prince alors regnant.

2 ¶ Placcius pag. 375. col. 2. n. 1523. de ses Anonymes fait mention d'un livre intitulé *Menippus*, qu'il range parmi les ouvrages philologiques, & lequel par conséquent ne seroit pas celui que l'*Anti-Menippus* combatroit.

nommé Jean Petit vivant au commencement du seiziéme siécle, & qu'il fut imprimé à Paris l'an 1605. in-8°.

2. Que l'*Anti-Menippus*, est d'un Auteur Allemand nommé Gaspar Bucherus, & qu'il fut publié à Tubingue en Souabe l'an 1617.

---

## ANTI-MORUS (1), ANTI-PHILARQUE, & ANTI-PHILARCHIA.

165 JE me vois obligé de joindre l'ANTI-MORUS & l'ANTI PHI-
166 LARQUE aux deux *Anti* précédens pour les mêmes raisons qui me les ont fait reléguer à la fin de mon Recueil.

Je ne connois l'*Anti-Morus* que par la Réponse que Thomas Morus Chancelier d'Angleterre y a faite. Il est de cent cinquante ans plus ancien que l'*Anti-Morus* dont je vous ai entretenu ailleurs; & il a eu pour Auteur un savant Humaniste de France nommé Germain Brice ou Brixius. Je n'ai encore pu trouver rien qui m'ait pu conduire à la connoissance de cet *Anti-Morus* qu'un passage de Scévole de Sainte Marthe l'ancien, qui dit au premier livre de ses Eloges. *A Thoma Moro Britannorum doctissimo in describenda unius navis Gallicæ*

1 ¶ Je rapporterai ici, avec les retranchemens & additions convenables, ma remarque sur l'*Anti-Morus* imprimée dans le *Menagiana* de 1715. pag. 130. &c. du tom. 1. Brixius ayant composé en 1512. un poëme intitulé *Cordigera*, où il décrivoit en 300. vers hexamètres, le combat donné le jour de S. Laurent de la même année, entre le vaisseau de France nommé la Cordeliére, & celui d'Angleterre nommé la Régente. Thomas Morus, qui n'étoit pas alors constitué en dignité, fit diverses Epigrammes pour se moquer de quelques endroits de ce poëme. Brixius sensible à l'injure s'en vengea par l'*Anti-Morus*, Elégie d'environ 100. vers, où il releva impitoyablement tout ce qu'il crut avoir remarqué de fautes dans les poësies de Morus. Il garda néanmoins longtems cette piéce sans la publier, témoignant s'il en consentoit l'impression, que c'étoit par déférence pour ses amis qui lui remontroient que ces sortes d'ouvrages perdent beaucoup de leur grace, quand ils tardent trop à paroitre. Il y a trois éditions de l'*Anti-Morus*. La premiére par les soins de l'Auteur en 1520. où il y a 22. vers plus que dans toutes les autres, savoir 14. vers Grecs & 8. Latins. La seconde en 1560. dans le second tome des *Flores Epigrammatum* de la collection de *Leodegarius à Quercu*, en François *Leger du Chêne*. La troisiéme de Francford dans le corps des poësies Latines des Auteurs François recueillies par Ranutius Gherus, nom anagrammatisé de Janus Grutherus. On en pourroit compter une quatrième, si le bruit qui, au rapport d'Erasme courut en 1520. avoit été vrai, que Thomas Morus se mettant fort au-dessus de cette Satire, l'avoit fait lui-même imprimer. Je ne pense pas qu'il en soit venu là, quoique dans une longue, & très-piquante Lettre contre Brixius, réimprimée l'an 1642. à Londres à la suite des Epitres de Mélancthon, il témoigne à Erasme en avoir eu le dessein. Claude du Verdier fils d'Antoine pag. 163. &c. de sa *Censio in Auctores*, parle fort au long de cette querelle de Morus & de Brixius. Celui-ci, à le bien prendre, étoit véritablement l'aggresseur, comme Morus dans une grande & forte Lettre qu'il lui écrit, pag. 48. de l'édition ci-dessus marquée, le lui fait bien voir.

Anti-Morus. Anti-Philar.

*cum duabus Anglicis pugna versibus virulentis atrociter & improbè lacessitus, ex illo certamine Doctorum omnium judicio facile victor evasit. Non illustri quidem triumpho, cùm ad Poëtarum qui tempestate illa passim in Italia florebant neuter adhuc satis accederet.*

Je me suis abstenu de vous alléguer cet endroit en notre Langue parce qu'il m'a paru un peu trop dur pour un homme de la réputation de Thomas Morus. Mais il nous fait conjecturer que l'*Anti-Morus* de Brice étoit une Piéce de vers Latins touchant le combat d'un vaisseau François contre deux Anglois. De sorte qu'avec un peu plus d'éclaircissemens j'aurois pu placer l'*Anti-Morus* parmi nos *Anti* en Histoire.

☞ Puis qu'il s'agit de deux Adversaires qui méritent par leur savoir d'être connus de tout le monde, il faut vous dire que le premier étoit né à Londres l'an 1583. Il fit ses premiéres études dans le lieu de sa naissance, & les alla continuer à Oxford. Il embrassa la profession du Droit, se maria par deux fois, fut d'abord Avocat ou Orateur de la ville de Londres, puis Syndic ou Pensionnaire de la même Ville. Il fut Ambassadeur en France & aux Pays-bas. Après il fut Conseiller d'Etat ou du Conseil Privé du Roi, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere & Vice-Tresorier du Royaume d'Angleterre. Ensuite il fut Chancelier & Administrateur du Duché de Lancastre. Enfin il fut fait Chancelier du Royaume l'an 1529. le 26. d'Octobre après la dégradation du Cardinal Volsey. Mais il se démit volontairement de cette Charge le quinziéme de Mai de l'année 1532. & se retira de la Cour. Enfin il fut décapité le sixiéme de Juillet 1535. pour le sujet que tout le monde sait, treize jours après le supplice du Cardinal Fisher.

G. Brice étoit d'Auxerre en Bourgogne. Il fit d'excellentes études en Italie & sur tout à Padouë. Il rapporta de ce pays en France la maniére de bien cultiver les belles Lettres. Il mena dans Paris un genre de vie fort commode & fort aisé, mais il fut tourmenté sur la fin de ses jours d'une humeur atrabilaire qui troubla le repos de sa vieillesse jusqu'à ce que s'étant mis en chemin pour revenir de la Cour, qui étoit dans la Ville de Blois, à Paris, il mourut dans le Diocèse de Chartres vers Dourdan la même année que Guillaume Budé (1).

1 ¶ J'ai fait voir dans la note sur l'article 344. des Jugemens des Savans que Brixius étoit mort en 1538. au plus tard, 2. ans par conséquent tout au moins avant Budé. A quoi j'ajoute le témoignage de Jean Vouté de Reims, qui dans l'Epitre dédicatoire de ses deux livres *Inscriptionum* imprimés l'an 1638. *in*-16. chés Simon de Colines, parle de Brixius comme d'un homme mort il n'y avoit pas long-tems, *Brixium non ita multo ante tempore vita functum*, l'Epitre est du 13. Décembre 1538.

§. I.

Pour ce qui est de l'ANTI-PHILARQUE, je n'en ai encore pu savoir autre chose, sinon que c'est un Livre écrit en notre Langue, & imprimé à Lyon in-8°.

§. II.

Mais nous avons deux Ouvrages Latins différens l'un de l'autre sous le titre d'ANTI-PHILARCHIA. Ils paroissent écrits tous deux contre l'Eglise Romaine, & l'un des deux attaque en particulier un Controversiste Catholique nommé Albert Pighius. Ils ont pour Auteur un Anglois nommé Jean Lelandus, qui après avoir changé de Religion du tems de Henri VIII. tomba en démence sur la fin de ses jours, & mourut à Londres le 18. jour d'Avril de l'an 1552.

---

## ANTI-BAILLET.

167 ENfin, Messieurs, vous êtes arrivés jusqu'au dernier des *Anti* Personnels, jusqu'au Successeur de tant d'avortons de la passion humaine; en un mot jusqu'à l'ANTI-BAILLET. Il vient de naître enfin après avoir fait souffrir de longues & cruelles tranchées à la personne à qui il doit la vie.

J'ai sû, dit Mr de Brillat, une partie des tourmens qu'il a causés à son Auteur. Ses cris & ses plaintes ont retenti si loin qu'ils sont venus jusqu'à moi, tout éloigné que j'étois. Le ton m'en avoit paru si lamentable, que j'en fus attendri & que je fus touché d'une vraie compassion. Imaginés-vous, pour me servir de votre comparaison, une Mere dont les couches ont été fréquentes & toujours aisées, & qui se dispose à accoucher de son dernier enfant dans le lieu de son établissement, au milieu des commodités & des secours necessaires. Une femme en cet état qui par un entêtement bizarre refuse de se soumettre aux loix ordinaires que toutes les autres subissent en pareil cas, n'est-elle pas bien à plaindre, lorsque son obstination seule l'oblige de quitter son pays, d'errer comme une fugitive dans les pays étrangers, de porter son fruit de ville en ville avec toutes les incommodités d'une grossesse pressante? vous m'avouerés que la faute d'une telle femme, quelque énorme qu'elle ait été, ne diminuë point la compassion que l'on a pour elle. Ceux qui savent l'histoire de l'Anti-Baillet ne me demanderont point l'application de cette comparaison.

Anti-Baillet. Personne ne doit ignorer maintenant, répondit Mr de Rintall, ce qui se passa vers la fin de l'an 1686. sur ce sujet, après le bruit que cette affaire excita dès lors par la Ville & les Provinces. J'avouë que Mr Ménage manqua pour lors de soumission au Magistrat & à la Loi. Mais au lieu de croire que ce fût par un refus qu'il fit de reconnoître les Puissances légitimes, j'aimai mieux me persuader que c'étoit par une opinion particuliére de son propre mérite qui demandoit peut-être de la distinction d'avec le reste des Auteurs, & une dispense d'être éxaminé dans la forme des autres pour obtenir le privilége de l'impression. Il n'étoit point encore question du titre d'*Anti-Baillet*, & il ne s'agissoit que d'un livre qu'on auroit intitulé *Réponse à M. B.* ou *Remarques sur, &c.* Mais l'indocilité de l'Auteur ayant été suivie du refus du privilége, on prit la route des pays de licence & d'impunité; & pour se vanger (je ne vous dirai pas de qui) l'Auteur a jugé à propos de mettre le titre d'*Anti-Baillet* à la tête du livre qu'il vouloit publier contre celui des *Jugemens des Savans*.

Le bruit commun, dit Mr Bertier, veut que l'Anti-Baillet soit effectivement contre l'Ouvrage des *Jugemens des Savans*, & c'est ce qui me surprend un peu. Car enfin Mr Baillet n'ayant pas mis son nom à son Ouvrage, le bon sens nous apprend que l'*Anti* de Mr Ménage devoit tomber sur l'Ouvrage qu'il prétendoit attaquer, & non sur le nom de l'Auteur qui ne paroît pas. Le Public n'a que de l'indignation & du mépris pour un Anti-Bellarmin, un Anti Baronius, &c. quoique Bellarmin & Baronius eussent mis leur nom à la tête de leurs Ouvrages comme pour les cautionner, & pour faire connoître à leurs Adversaires qu'ils ne craignoient point d'en être attaqués personnellement. Mais que pourra-t'il penser d'un *Anti-Baillet*, dont l'Auteur n'a pas même eu le prétexte, duquel les Auteurs des Anti-Bellarmins, des Anti-Baronius, &c. auroient pû se couvrir pour excuser leur passion?

Je suis ravi, répondit Mr de Rintail à Mr Bertier, de vous entendre raisonner d'une maniére si conforme à ce que j'ai pensé. Mr de Brillat & Mr de Verton se souviennent de ce qui fut dit dans notre premiére Conversation sur ce sujet. Personne de nous ne songeoit alors que vous dussiés venir huit jours après pour confirmer sans y penser ce que j'avançai ce jour-là touchant les *Anti* Personnels & les *Anti* Reels. On fit en même tems quelque irruption sur l'incivilité & l'inhumanité des *Anti* Personnels; & l'on ne donna son approbation qu'aux Réels.

Mais, dit Mr de Brillat, de quelle maniére souhaiteriés-vous que

Mr Ménage eût rendu son *Anti-Baillet* réel pour mériter quelque approbation sans étouffer ses ressentimens ? Anti-Baillet.

Rien ne lui étoit plus facile, repliqua Mr de Rintail : Il pouvoit ne point faire mention d'une personne qu'il ne connoît pas & dont il n'est pas connu ; ( car c'est toute la rélation qu'on ait encore pû découvrir jusqu'à present entre Mr Ménage & Mr Baillet ) il pouvoit laisser son nom dans l'obscurité sans l'aller déterrer pour l'attacher à son *Anti*. Il pouvoit se contenter d'attaquer son Ouvrage, & imiter au moins en ce point les personnes prudentes qui ont la discrétion de démêler la chose d'avec la personne dans leurs differens, & de ne songer qu'à détruire le vice & l'erreur sans blesser la personne du Vicieux ou de l'Errant.

Je ne trouve rien à dire à votre raisonnement, repartit Mr de Brillat. Mais que voudriés-vous que Mr Ménage eût fait de son *Anti* ? Il étoit question de ne point perdre une conception si bien imaginée.

Il pouvoit le conserver ; reprit Mr de Rintail, en l'attachant au titre du Livre, comme ont fait tous les Auteurs Polémiques d'*Anti* que nous appellons Réels.

Quoi, dit Mr Bertier, au lieu d'Anti-Baillet, vous voudriés qu'il eût dit *Anti-Jugemens des Savans* ? cela seroit un peu monstrueux, & indigne d'un bon Hellénisté.

Vous allés vîte, répondit Mr de Rintail, je voulois ajouter que Mr Ménage auroit toujours conservé son *Anti* en le changeant en notre Langue. Que trouveriés-vous à critiquer dans son titre s'il l'avoit appellé CONTRE-JUGEMENS ? Où seroit l'irrégularité de ce titre ? Où seroit la nouveauté ? Vous ne l'accuseriés pas au moins d'invention téméraire, si vous songiés qu'on a déja vu dans la République des Lettres,

Le *Contr'-Assassin* de D. H. Protestant,
Le *Contr'- Amour* de Fulgose,
Les *Contre-Images* de Beze,
Les *Contre-Motifs* d'un Calviniste anonyme,
Les *Contre-Vérités* du tems,
Le *Contre-Examen de Geslin*,
La *Contre-Mode* de Fitelieu,
La *Contre-Critique* de la Princesse de Cleves par M. D. D. D. V.
Le *Contr'-Un* de la Boëtie à qui on a depuis changé de titre,
Le *Contre-Flat*, ou plutôt *Counterblast* de Stapleton,
Le *Contra-Calvinum* de Nic. Romæus de Bruges ;

Et si vous preniés garde que les Gomaristes ont été mieux reçus

Anti-Baillet. que les Sociniens par nos Grammairiens pour s'être appellés *Contre-Remontrans*, qui est un terme régulier, au lieu que les autres se sont donnés le nom *hybride* & irrégulier d'*Anti-Trinitaires* pour dire *Contre-Trinitaires*.

Je suis persuadé, dit le jeune Mr de S. Yon, que le titre de *Contre-Jugemens des Savans* n'auroit pas été du goût de Mr Menage. Il aime trop le Grec pour se déssaisir de celui d'Anti-Baillet. Mr l'Abbé Canisius (1) qui a vu le Manuscrit de cet Ouvrage, me disoit hier que l'Auteur avoit voulu mettre une Epigramme Grecque à sa tête, & semer encore un peu de Grec parmi son François, afin d'attirer les Savans.

Puisque Mr Ménage est si grand amateur de Grec, repartit Mr de Rintail, & qu'il fait paroître tant de passion pour le titre d'*Anti-* qui l'empêchoit de se satisfaire en faisant venir des Grecs un titre équivalent à celui de *Contre-Jugemens des Savans*? Il auroit pu sans choquer Mr Baillet intituler son Livre ANTI-CRITIQUES DES GNOSTIQUES.

Ah le beau titre, m'écriai-je! il auroit charmé tous les Pédans & toutes les Précieuses qui baisent un livre *pour l'amour du Grec* (2), ANTI-CRITIQUE; ah le beau mot! ah que mon oreille en est contente! Mais, me dit Mr de S. Yon, vous ne prenés pas garde que voila trois i de suite, comme il y a trois o de suite dans *Protocole*. Avés-vous oublié ce que Mr nous disoit il y a huit jours dans la premiére Conversation touchant les mots que Mr Ménage n'aime pas, lors qu'ils ont trois syllabes de suite formées par une même voyelle?

Passons l'harmonie de la prononciation à Mr de Verton, reprit Mr de Brillat en s'adressant à Mr de Rintail, ne nous arrêtons pas, si vous voulés, à la rime du titre d'*Anti Critiques des Gnostiques*. Croiriez-vous Mr Menage d'humeur à vouloir employer un mot aussi décrié que l'est celui de *Gnostique* pour faire un beau titre à son livre?

Le nom de *Gnostique*, répondit Mr Rintail, ne gâteroit rien dans dans la pensée de Mr Menage, ni dans celle de Mr Baillet. Les Gnostiques n'étoient-ils pas des Hérétiques qui se croyoient les vrais Savans? je m'en rapporte à Tertullien & à S. Epiphane. N'est-ce pas la définition que Mr Baillet a donnée de ces *Savans* dont il a rapporté

1 ¶ L'Abbé *Canisius* anagramme de Nicasius, c'est l'Abbé Nicaise.

2 ¶ Allusion à la Scéne 3. du 3. Acte des Femmes Savantes de Moliére, où Ménage est joué sous le nom de Vadius.

les *Jugemens* lors qu'il les a qualifiés de *prétendus Savans plus ou moins environnés de ténébres & de passions, qui se sont mélés de dire leur avis sur ce qu'ils croyoient savoir*? Je suis assuré que Mr Menage n'a rien à dire de plus fort contre ces *Savans*, à moins qu'il ne leur veuille dire des injures. Il ne seroit donc pas moins satisfait du nom de *Gnostique* que Mr Baillet, pour tâcher de décrier les Jugemens de ces Savans par réfléxion à ces anciens Hérétiques qui se croyoient les seuls possesseurs de la vraie Science. Anti-Baillet.

Ainsi, au lieu de s'amuser à faire un Anti-Baillet, j'aurois persuadé à Mr Menage (si j'avois été de son Conseil) d'imiter plutôt Clement Alexandrin, qui pour perdre les *Prétendus Gnostiques* de réputation & munir les Fidéles contre leur doctrine, a entrepris de faire la peinture des *véritables Gnostiques* dans le bel ouvrage de ses Tapisseries. Baillet auroit su gré à M. Ménage s'il avoit tâché de faire voir le faux mérite de ces *Prétendus Savans*, & en même tems de leur substituer les *Véritables Savans* dont on auroit du produire les Jugemens.

Mr Ménage a peut-être mieux imité Clement Alexandrin que vous ne pensés dans son Anti-Baillet, dit Mr Bertier. J'ai oui dire à un de nos amis qui en a vû les premiéres feuilles, qu'il a tout l'air d'une Tapisserie de paysage. Mais ce qu'il ajoutoit des bigarrures de cette Tapisserie qui forment de plaisantes Grotesques, me fait juger que Mr Ménage aura encheri sur Clement d'Alexandrie.

Je crains la précipitation du jugement, repartit Mr de Rintail. Ne parlons pas, je vous prie, d'un Livre que nous n'avons pas encore vû. N'allons pas au-delà de son titre, puisque nous n'en connoissons que cela. Je me suis retranché à vous dire que le titre d'*Anti-Baillet* pourra passer pour le titre d'une Satire personnelle, & par conséquent aussi peu pardonnable que les *Anti-Personnels* dont je vous ai donné la liste; au lieu que le titre de *Contre-Jugemens*, ou d'*Anti-Critiques* (puis qu'il aime le Grec; n'auroit eu rien de plus odieux que les Satires Réelles qui portent le titre d'*Anti*, ausquelles on ne trouve point à redire tant qu'elles n'attaquent que des titres de Livres, & qu'elles ne regardent pas les choses.

C'est ce que je veux vous rendre sensible avant que de finir, par un petit dénombrement d'*Anti*-Réels dont les titres n'ont pas eu besoin de justification.



# SATIRES RE'ELLES.

## ANTI de Satires Réelles, ou plutôt d'Ecrits Polémiques, attachés non au nom des Auteurs, mais au titre de leurs Ouvrages.

### ANTI-CRITIQUES.

168 POUR autoriser une *Anti-Critique* réelle que Mr Ménage auroit pû substituer à un Anti-Baillet personnel, poursuivit Mr de Rintail, je me contenterois d'alléguer deux *Anti-Critiques* plus anciennes dont le Public n'a point blâmé les titres.

§. I.

L'une est du jeune Buxtorf Professeur à Bâle contre Louis Cappel Professeur à Saumur, ou plutôt contre la Critique Sacrée de cet Auteur. Elle fut imprimée à Bâle l'an 1652. in-4°. sous le titre d'ANTI-CRITICA, seu, *Vindiciæ veritatis Hebraïcæ contra Ludovicum Cappellum.* Vous voyés que Buxtorf a eu la discrétion de ne pas appeller son Livre *Anti-Cappellus*, ce que Mr Ménage n'auroit point hésité de faire s'il avoit été en sa place.

§. II.

L'autre est d'un Hollandois nommé Pierre Scriverius contre Jean Meursius du même pays. Scriverius, sans toucher au nom ni au mérite personnel de Meursius, s'est contenté d'attaquer son Ouvrage sur Arnobe, intitulé *Criticus Arnobianus* par un *Anti-Criticus*. Et lorsque Meursius lui en écrivit pour lui témoigner ses ressentimens, il voulut aussi lui épargner le nom de son Adversaire; de sorte, qu'à moins qu'on ne sache l'histoire de leur différent, on ne devinera pas que l'Epitre de Meursius adressée à Pierre Signatorius étoit pour Pierre Scriverius.

*ANTI-CRISE.*

## ANTI-CRISE.

169 SI malgré cette pratique autorisée par ces deux Auteurs célébres, Mr Ménage ne se fût point senti d'inclination pour le titre d'*Anti-Critique*, on auroit pû lui proposer celui d'ANTI-CRISE, qui n'est pas de moindre usage dans le commerce des Lettres.

### §. I.

Nous avons l'*Anti-Crise* d'un Luthérien d'Allemagne nommé Dorschæus contre le jugement d'Ernest de Eusebiis, ou pour parler à découvert de Fabio Chigi Nonce du Pape au Cercle du Rhin, touchant la paix d'Osnabrug ou de Munster. L'Ouvrage fut imprimé à Strasbourg l'an 1648. sous le titre d'ANTI-CRISIS *Theologica opposita judicio Theologico Ernesti de Eusebiis super quæstione: An Pax qualem desiderant Protestantes, sit licita.* Il fut précedé d'un Avant-coureur, portant pour titre: *Prodromus Anti-Criseos Theologicæ, seu Invectiva in vehiculum judicii Theologici pro Pace contra Ernestum de Eusebiis*, & accompagné ou suivi d'un *Triga Syndromos Anti-Criseos Theologicæ.* Ses Adversaires ne lui ont pas reproché son titre d'Anti-Crise. Le Pere Cornæus Allemand, s'est contenté de donner à sa Réponse le titre de *Crisis Anti Criseos*, &c.

### §. II.

Les Luthériens Syncretistes de la Prusse écrivant contre le jugement que les autres Luthériens avoient porté de leur doctrine employérent aussi le titre d'ANTI-CRISIS qu'ils mirent à la tête de leur Défense anonyme imprimée à Dantzick l'an 1649. On leur passa volontiers ce titre, lorsqu'on entreprit de refuter le Livre qui le portoit. La Réponse n'en fit mention que pour indiquer l'Ouvrage auquel on vouloit répondre; & l'on ne s'allarma point du titre d'un autre Livre qui parut la même année dans la même Ville, intitulé *Fulmen brutum in librum Anti-Criseos*, pour la Défense de l'Anti-Crise.

## §. III.

Si l'on prétend que les jugemens contre lesquels on se récrie, sont non seulement injustes, mais faux & nuls, comme Mr Baillet en a fait voir une infinité parmi ses jugemens des Savans; & comme Mr Ménage a interêt de le faire voir aussi de son côté, rien n'empêche qu'on n'employe le titre d'ANTACRISIS pour celui d'*Anti-Crisis*, comme a fait le sieur Osterman à la tête d'un Livre qu'il publia l'an 1640. sur la Diéte de Ratisbonne.

---

## *ANTI-ALCORAN.*

170 VOus voyés, Messieurs, comme j'aurois fourni à Mr Ménage des moyens honnêtes d'*Anti* pour se vanger du Livre des Jugemens des Savans, & pour prévenir le deshonneur qu'il reçoit de son titre d'Anti-Baillet, s'il m'avoit consulté. En vain le titre d'*Anti-Critique*, ou celui d'*Anti-Crise* lui auroit-il suscité de nouveaux Censeurs; je l'aurois mis à l'épreuve de leurs attaques par les exemples d'une infinité d'*Anti* de même espéce qui n'ont pas été improuvés.

L'ANTI-ALCORAN, par exemple, est un titre qui n'a jamais été mal reçu des Chrétiens & des Juifs. Vous voyés ce qu'il veut dire. Je me contente de vous faire remarquer qu'il n'est point personnel. J'ajoute qu'il a eu pour Auteur un Espagnol nommé Bernard Perés de Chinchon Chanoine de Gandie au Royaume de Valence, & que le Livre qui le porte, se trouve écrit en Espagnol & tourné en Latin. Vous m'objecterés sans doute, que ce Livre a été condamné à l'Inquisition. Je n'en disconviendrai pas, mais vous m'avouerés que c'est sur le corps du Livre & non sur le titre d'*Anti-Alcoran* que tombe la censure de l'Inquisition. Car je vous prie de vous souvenir que je n'entreprens pas de justifier tous les mauvais Livres qui portent le titre d'*Anti*, sous prétexte qu'il n'attaqueroit point le nom & la personne d'un Auteur. Ce seroit une plaisante illusion, par exemple, & une grande simplicité à Mr Ménage de croire que dès qu'il auroit supprimé son titre d'Anti-Baillet, son Ouvrage pût devenir un bon Livre. Je ne vous parle que des titres que je ne crois point blâmables en ce qu'ils attaquent d'autres titres de Livres.

*ANT'-ANALYSE.*

171 AInsi le titre de l'ANT'-ANALYSE de Salvator Grisio (permettés-moi de suivre l'ordre de l'Alphabet sans m'arrêter à celui des matiéres) n'a point paru odieux ni digne de censure, comme il l'auroit été, si l'Auteur l'avoit appellé *Anti-Maghetti*. Il est contre le titre de l'*Analyse* de Benedetto Maghetti, à la tête d'un Ouvrage Italien sur des questions d'Algébre, imprimé à Rome en 1641.

*ANT'-ANATOMIE.*

172 JE dis la même chose de l'ANT-ANATOMIE du P. Forer Jésuite d'Allemagne. Cet Auteur avoit à répondre à un libelle diffamatoire que les Ennemis de la Compagnie de Jesus avoient répandu par le monde sous le titre d'*Anatomia Societatis Jesu*. Eussiés-vous désiré un titre plus naturel & plus simple que celui que le P. Forer donna à sa Réponse lorsqu'il l'intitula ANT-ANATOMIA *infamis libri*, *cui titulus*, &c. Sive, *Anatomia Anatomiæ Societatis Jesu*? L'Ouvrage fut imprimé à Inspruck au Comté de Tirol l'an 1634. & il fut suivi l'année d'aprés d'un autre Livre du même Pere qui parut au même lieu sous le titre de *Mantissa* ANT-ANATOMIÆ *Jesuiticæ opposita famosis contra Societatem Jesu libellis*, &c. Personne ne trouva à redire à ce titre, non pas même les Protestans ni les Adversaires particuliers du P. Forer.

*ANT'-APOCRISE.*

173 L'ANT-APOCRISE de Christophle Pelargus peut être comprise dans la même espéce, quoique le Livre de son Adversaire ne fut point intitulé *Apocrise* mais simplement *Réponse*. C'est justement le cas de Mr Ménage, dit Mr de Baillet; vous eussiés voulu qu'en supprimant son titre personnel d'*Anti-Baillet*, il eut pris celui d'*Anti-Critiques* ou *Anti-Crises*, au lieu de celui de *Contre-Jugemens*, parce qu'il aime le Grec. Il auroit donc trouvé de quoi justifier sa conduite dans celle de Pelargus qui a preferé le

Grec d'*Ant-Apocrise* au Latin de *Contre-Réponse*.

Je le croirois assés volontiers, répondit Mr de Rintail; Pelargus a été si curieux de nous faire comprendre que son titre étoit Grec, qu'il a employé des caractéres exprès pour cela, lorsqu'il fit imprimer en 1605. à Leipsick son Livre en forme de Replique intitulé: *Ἀνταπόκρισις ad Responsum Ἀνωνύμου cujusdam Arriani*. Le Livre de Pelargus ne pouvoit point être dans l'approbation des Catholiques, quoiqu'il fût écrit contre la Secte des Sociniens, parce que Pelargus n'étoit point de notre communion. Mais personne n'a trouvé d'hérésie dans son titre d'*Ant-Apocrise*.

## *ANT'-APODIXES.*

174 NOus ne blamerions pas même un Socinien quand il employeroit le terme d'*Anti* dans le titre de ses Livres, pourvu qu'il ne fût pas injurieux à la personne de son Adversaire. Je vous citerai pour exemple les ANT-APODIXES de Conrad Vorstius contre quelques Démonstrations d'un Ecrivain de l'Eglise Catholique. C'est un Ouvrage imprimé à Hanaw en 1609. sous le titre d'*Ant-Apodixes de tribus primis Fidei Articulis*, sive, *Contrariæ Demonstrationes tres, quibus totidem Jesuiticæ Apodixes à B. D. adversus Apologiam emissæ confutantur*: J'avoue que c'est une bizarrerie fort inutile, qui pourroit nuire même à l'opinion que l'on auroit conçuë de la solidité d'esprit dans un Auteur. Mais enfin ce n'est pas le titre d'*Ant-Apodixes* qui a fait condamner l'Ouvrage & détester l'Auteur comme un Socinien d'autant plus dangereux qu'il étoit plus dissimulé.

## *ANT'-APOLOGIE.*

175 QUelque idée que nous ayons de la politesse des anciens Grecs & de la délicatesse de leur Langue, il a falu pourtant nous faire quelque violence pour nous empêcher de considérer les termes d'*Ant-Apocrise* & d'*Ant-Apodixe*, comme des noms barbares ou étrangers. Si celui d'ANT-APOLOGIE a quelque chose de plus doux, c'est parce que nous y sommes plus accoutumés. Entre les productions diverses de l'Imprimerie, qui portent ce titre, nous pouvons compter,

§. I.

L'ANT-APOLOGIE d'un Chartreux de Paris nommé Pierre Sutor ou Dom Cordouanier (1) qui mourut le dix-huitiéme de Juin de l'an 1537. C'est une Réponse à l'Apologie qu'Erasme avoit publiée contre ce Religieux, & nous l'avons de l'impression de Paris de l'an 1523. sous le titre d'*Ant Apologia contra Erasmi Apologiam adversùs Petrum Sutorem Cartusianum.* Theod. Petrejus fait mention d'une autre ANT-APOLOGIE du même Sutor ajoutant qu'elle est écrite contre Luther. Je n'en ai encore pû découvrir aucune édition, & il n'est pas incroyable que Petrejus, dont l'éxactitude n'a jamais été excessive, ait pris Luther pour Erasme.

§. II.

L'ANT-APOLOGIE d'un Anglois nommé Jean Ivellus ou Jewels Evêque Protestant de Sarisbury. Cet Anti est d'un caractére différent des autres. Au lieu de répondre à une Apologie, il est contre la Réfutation qu'on avoit faite à l'Apologie contre laquelle il devoit être dressé naturellement si le titre en étoit juste. Voici le fait. Ivellus avoit publié en Latin une *Apologie pour l'Eglise Anglicane*, imprimée à Londres l'an 1561. Un Catholique Anglois nommé Thomas Harding la réfuta par un Livre écrit en langue vulgaire publié à Anvers l'an 1565. C'est contre cet Ouvrage de Harding, qu'Ivellus fit paroître le Livre dont il est question sous le titte d'*Ant-Apologia opposita confutationi ab Hardingo scriptæ contra Ecclesiæ Anglicanæ Apologiam.*

1 ¶ Le nom François de *Petrus Sutor* étoit *Pierre le Sueur*. Dans l'ancien petit Dictionnaire Latin-François du P. Labbe *Sutor* est interpreté *Suerre*, qu'on disoit alors pour *Sueur*, comme *Chanterre* pour Chanteur; *tromperre* pour trompeur: *trouverre* pour trouveur; quoique *trouveur* dans le sens de *trouverre* soit inusité, & ne soit reçu que pour un terme de chasse. *Sueur* dit Ménage dans son Dictionnaire Etymologique *in-folio* pag. 738. *vieux mot qui signifie Savetier. Des Sueurs de viel*, ajoute-il aprés Du Cange au mot *Corvesarii*, *c'est ce que les Latins disent Sutores veterinarii, autrement dits en François Corvoisiers à corio veteri.* Un vieux Dictionnaire Latin-François imprimé en lettre Gothique *in-folio* à Rouen chés Martin Morin l'an 1500. explique *Sutor* par *Sueur*. Il y a un Nicolas le Sueur à Paris plus illustre par sa traduction de Pindare en vers lyriques Latins, que par sa dignité de Président aux Enquêtes, mais qui ne s'accommodant pas, comme le Chartreux Pierre le Sueur, de l'idée attachée au mot *Sutor*, a mieux aimé être appelé en Latin *Nicolaüs Suderius.* §

§. III.

L'ANT-APOLOGIE (Anonyme) de Monsieur de Peguillon Evêque de Mets (François de Beaucaire sieur de la Creste (1) qui mourut en 1591 Son Livre regarde un point de Controverse entre les Calvinistes & nous, touchant la sanctification des enfans morts-nés. Il fut imprimé à Paris en 1567. & joint à un autre de même sujet sous le titre d'*Ant-Apologia contra Apologiam Metensium Ministrorum nomine scriptam pro eversione sanctificationis Calvinianæ.*

1. § Il faut écrire & prononcer *Chrête*.§

§. IV.

L'ANT-APOLOGIE d'un Gomariste nommé Isaac Junius, contre une Apologie des Arminiens ou Remontrans. Il vous est aisé d'en deviner le sujet. Je me contente de vous dire que c'est un Ouvrage écrit en Latin, & qu'il fut imprimé à Delft en Hollande l'an 1640.

§. V.

L'ANT-APOLOGIE de Jean Botsack Luthérien, dont j'ai eu occasion de vous parler plus d'une fois dans les conversations précédentes. C'est un Livre publié contre l'Apologie d'un Calviniste de Brême ou des environs nommé Georges Pauli qui affectoit de se dire de la Confession d'Ausbourg, comme Crocius & quelques autres Calvinistes. Il fut imprimé à Lubeck l'an 1638. in-8°. sous le titre d'*Ant-Apologia contra* φλυαρίας *Georgii Pauli D. in Apologia ipsius Bremæ edita proditas.*

§. VI.

L'ANT-APOLOGIE d'Eustache Giselius Polonois Socinien de Secte, contre un Prélat Catholique du Royaume de Pologne, nous est representée dans la Bibliothéque des Anti-Trinitaires sous le titre d'*Ant-Apologia*, sive, *Refutatio Apologiæ quam ad nationem Ruthenicam fecit Meletius Smotriski dictus Archiepiscopus Polocensis, sub nomine Gelasii Diplici.* L'Ouvrage fut imprimé l'an 1631. mais il paroît qu'il a été premiérement composé en Polonois.

## §. VII.

L'ANT-APOLOGIE d'un Calviniste déguisé sous le nom de Daniel Clementinus. Elle est dressée contre une Apologie des Sociniens, comme il paroit par la Réponse que Jonas Schlichting y fit l'an 1631. en faveur de sa Secte.

## §. VIII.

L'ANT-APOLOGIE d'un Médecin Italien de Bresce déguisé sous le nom d'Evandro-Phylax, contre l'Apologie d'un autre Médecin caché sous le nom d'Eudoxus Philalethes. Celui-là étoit Calzavelia, & celui-ci étoit Donzellini. L'Anti-Apologie avoit paru à Bresce en Latin l'an 1572.

## §. IX.

Je joindrai à cet Ouvrage de controverse en Médecine une autre ANT-APOLOGIE écrite en Anglois par un autre Médecin nommé Jean Cotta, contre un homme du pays appellé Antonys, touchant l'or potable. Cette Piéce fut imprimée à Oxford l'an 1623. in-quarto.

## §. X.

Enfin j'y ajouterois un ANT-APOLOGETIQUE composé en Latin par Samuel Desmarets Ministre de Groningue, & publié en forme de Lettre à Groningue-même l'an 1651. Mais c'est languir trop long tems sur les Ant'-Apologies.

---

## *ANTI-BARBARES.*

176 LES ANTI-BARBARES que vous voyés quelquefois en titres de Livres, ne sont pour l'ordinaire que des Ouvrages de Grammaire, où l'on n'attaque que la barbarie du langage & le vice des mots. Ces sortes d'Ouvrages n'entrent pas essentiellement dans notre dessein. Mais pour vous divertir en diversifiant la matiére, je veux vous en citer cinq ou six de ceux qui sont les plus connus sous ce titre.

§. I.

Nous avons en premier lieu l'ANTI-BARBARE ou plutôt les *Anti-Barbares* d'Erasme, qui furent imprimés séparément à Cologne en 1520. à Bâle en 1525. & ailleurs, & réunis ensuite au corps de ses Ouvrages.

Il en veut à la barbarie des siécles qui l'avoient précédé, & il s'applique principalement à tourner en ridicule non seulement le mépris qu'on faisoit de l'Eloquence & des Lettres, mais encore le style des Scholastiques. C'est ce qui a fait considérer cet Ouvrage comme une vraie Satire par ceux qui ne trouvoient pas bon qu'on entreprit de séparer la grossiereté & la barbarie du discours d'avec la simplicité naturelle & la pureté du langage. On peut voir l'Histoire de ces Anti-Barbares, & sur tout du premier des quatre Livres qu'il en a faits dans la Lettre qu'il en écrivit à Louvain à son ami Sapidus.

§. II.

Nous avons aussi l'ANTI-BARBARE *Philosophique* d'un Grammairien d'Italie nommé Marius Nizolius. Il fut imprimé vers le milieu du siécle passé, & réimprimé en ces derniers tems. Il persécute beaucoup les Philosophes Scholastiques sur la barbarie de leurs termes. Mais au lieu de se borner à la Critique de leur style & de leurs maniéres, comme avoit fait Erasme à l'égard des Théologiens Scholastiques, il passe assés souvent jusqu'à l'examen de leurs opinions, & il a prétendu faire voir les vrais principes & la maniére véritable de philosopher.

§. III.

L'on trouve encore un ANTI-BARBARE de Jean George Seybold Grammairien Allemand. J'en ai vû citer une édition de Nuremberg de l'an 1676. in-8°. sous le titre d'*Anti-Barbarus Latinus*, qui nous fait assés connoitre le dessein de l'Ouvrage.

§. IV.

L'on parle avec encore plus d'estime d'un autre ANTI-BARBARE pour la Langue Latine publié sous le même titre d'*Anti-Barbarus Latinus*, l'an 1677. à Zeitz dans la haute Saxe. Son Auteur n'est autre

autre que le sieur Christophe Cellarius de Smalcalde. Il a tâché de ramasser dans ce Livre ce que les meilleurs Grammairiens tels que Vossius, Scioppius, &c. avoient remarqué sur les mots Latins qui ont vieilli, sur les termes nouveaux ou barbares qui se sont glissés dans la Latinité, & sur tout ce qui peut servir à justifier son titre d'Anti-Barbare.

§. V.

Il ne faut pas oublier l'ANTI-BARBARE qu'un Professeur en Hebreu de l'Université de Franecker en Frise nommé Sixtinus Amama publia sur le texte de l'Écriture Sainte l'an 1656. in-4°. dans la ville où il enseignoit, sous le titre d'*Anti-Barbarus Biblicus.* Dans le premier des quatre Livres qui composent cet Anti-Barbare, l'Auteur a prétendu découvrir les sept sources de toute la Barbarie qu'il croit être venuë fondre sur l'Ecriture Sainte dans les siécles précédens. Les trois autres sont employés à produire les erreurs qu'il prétend s'être glissées sur les mots en particulier. L'Ouvrage est farci de diverses petites Dissertations & Discours qui ne rendent pas son œconomie fort agréable. Mais pour ne me point égarer, je me contente d'ajouter ce qu'il rapporte pour tâcher de justifier son titre. „Je l'ai appellé, dit-il, *Anti-Barbarus Biblicus*, Premiére-„ment *Anti-Barbarus*, parce que j'en veux particuliérement à ceux „qui condamnent l'Étude des Langues originales comme si elles „n'étoient d'aucun usage. C'est avec raison que je considére ces „personnes comme des *Barbares*, ou du moins comme les *Patrons & „les Défenseurs de la Barbarie.* Secondement *Biblicus*, parce que je „ne touche point au reste de la Barbarie qui est tombée sur les autres „Langues, & qui a gâté tant de belles Sciences ausquelles les An-„ciens avoient donné tant de lustre par la politesse de leurs Lan-„gues. Je me suis borné uniquement au texte Hébreu de l'Ecriture.

§. VI.

Mais je ne prétens point mettre sur la ligne de tous ces Anti-Barbares de Grammaire l'ANTI-BARBARIE (1) de Pierre du Moulin Ministre des Réformés. Cet homme avoit entrepris dans cet Ouvrage d'attaquer autre chose que des mots. Il n'en vouloit pas seulement au Latin de notre Breviaire. Vous en jugerés par le titre de son Livre qui fut imprimé à Sedan en 1629. in-8°. sous le titre de

1 ¶ Le livre de du Moulin est intitulé *Anti-barbare* & non pas *Anti-barbarie.*

l'*Ani-Barbarie*, ou, *du Langage inconnu, tant ès Priéres particuliéres qu'au Service public*, &c.

---

## ANTI-BOLES.

177 Nous voyons divers ANTI-BOLES des Protestans; comme de Zuingle, de Bullinger, &c. La plupart ne veulent dire autre chose que des dards lancés contre leurs Adversaires, sans marquer aucune opposition aux titres de leurs Livres, C'est un prétexte suffisant pour ne nous y point arrêter.

---

## ANTI-CATEGORIES.

178 Nous avons les trois ANTI-CATEGORIES Latines de Philippes Beroalde de Boulogne (1) célébre Humaniste qui vivoit en Italie il y a deux cens ans. Elles ont été imprimées à Cologne, à Bâle, & ailleurs. Mais le mot d'*Anti-Categorie* n'étant pas de son invention, il n'est pas juste que vous lui en donniés l'honneur. Vous le trouverés employé par Quintilien (2) & plus d'une fois par S. Augustin dans son troisiéme Livre contre le Grammairien Cresconius. Il n'a donc fait qu'ériger en titre de Livre un terme que l'on avoit déja mis en œuvre plusieurs siécles avant lui.

1 ¶ On trouve parmi les Opuscules de Philippe Beroalde l'ancien trois Déclamations, desquelles voici le sujet. Un pére qui avoit trois enfans, l'un ivrogne, l'autre rufien, & le troisiéme joueur, deshérite le plus vicieux. En conséquence de quoi chacun des trois fréres plaide contre les deux autres sa cause pardevant le Magistrat. Beroalde n'a point donné d'autre titre que celui de *Déclamations* à ces trois discours. Ce n'a été qu'après diverses éditions qui en avoient paru depuis la mort de l'Auteur, qu'ils furent pour la premiére fois intitulés *Anticategoriæ id est mutuæ accusationes* &c. dans l'impression qui en fut faite à Cologne chés Gymnicus. Le nommé Calvy de la Fontaine leur conserva dans la traduction Françoise qu'il en donna en 1556. le titre de *Déclamations*. §

2 Quintil. lib. 3. c. 12.

## ANTI-CATON. ANTI-GORGIAS.

179 MR Bertier n'étoit pas des nôtres ( c'eſt toujours Mr de Rintail qui continuë de parler ) lorſque nous nous entretenions de l'ANTI-CATON de Ceſar & de l'ANTI-GORGIAS de Cardan. C'eſt en ſa conſidération que je fais revenir ici la penſée que j'avois ce jour là de les ôter du nombre de nos *Anti* perſonnels pour leur donner le rang parmi les *réels*. Ma raiſon étoit, qu'il ne s'y agiſſoit pas de la perſonne de Gorgias ni de celle de Caton, que l'*Anti-Caton* de Céſar n'attaquoit qu'un Livre de Ciceron qui avoit *Caton* pour titre ; & que l'*Anti-Gorgias* de Cardan n'en vouloit qu'à l'un des Dialogues de Platon intitulé *Gorgias*.

## ANTI-CATROPTON.

180 CE n'eſt pas contre un Livre qui auroit été intitulé au pié de la lettre *Catoptron* qu'un Auteur du ſiécle paſſé, caché ſous le nom de Philalethes Hyperboreus a compoſé ſon ANTI-CATOPRTON. Le Livre qui étoit attaqué & réfuté par cet ouvrage, avoit pour titre, *Speculum veritatis*, & avoit été compoſé apparemment par quelque Anglois, ou par quelque Etranger eſclave de la paſſion de Henri VIII. Mais Philalethes qui paroît n'avoir pas ignoré la Langue Grecque faiſant ſcrupule d'employer le mot hybride d'*Anti-Speculum*, a mieux aimé tourner en cette Langue le titre de ſon Adverſaire que de rien faire d'irrégulier. C'eſt en conſéquence du titre d'*Anti-Catoptron* qu'il appelle ordinairement cet Adverſaire *Catoptropœe* plutôt que *Speculator* ou *Speculificus* comme il a eu ſoin d'en avertir ſon Lecteur.

Le deſſein de l'ouvrage étoit de défendre les interêts de Catherine Reine d'Angleterre, & de montrer la validité de ſon Mariage avec Henri VIII. Mais pour mieux préparer les eſprits à la perſuaſion, Philalethes fit devancer ſon *AntiCatoptron* d'une eſpéce de Prodrome ou d'Avant-coureur ſous le titre de *Philalethæ Hyperborei in Anti Catoptrum ſuum quod propediem in lucem dabit Paraſceve ; ſive, adverſus improborum quorumdam temeritatem Illuſtr. Angliæ Reginam ab Arthuro walliæ Principe priore marito ſuo cognitam fuiſſe impudenter &*

*inconsultè adstruentium, Susannis extemporaria* (1). Cette Piéce fut imprimée à Lunebourg si l'on s'en rapporte à la première feuille, quoi qu'on soit tenté de croire que ç'ait été à Bâle. L'Imprimeur y est appellé Sebastien Golsen, & l'impression est de l'an 1533. au mois de Juillet.

Le nom de Philalethes, dit Mr Bertier, me fait envie de vous demander quel est cet Auteur, & quelle occasion il avoit de faire imprimer en Allemagne des ouvrages concernant les affaires d'Angleterre?

Je ne puis pas, répondit Mr de Rintail, vous donner là-dessus une satisfaction fort entiére. Le surnom d'*Hyperboreus* que l'Auteur s'est donné, nous porte à croire que c'est un Ecrivain du Nord. Mais qui sait s'il y a moins de fiction dans ce nom que dans celui de *Philalethes*, qui ne vient pas comme vous le voyés, de la Langue des Allemans? Ce qu'il y a de certain, c'est que l'Auteur paroit fort affectionné à la Maison d'Arragon & à celle d'Autriche: & je suis trompé s'il n'étoit pas des Sujets de Charles-Quint. Mes premiéres vuës s'étoient tournées d'abord sur ce Jean Cochlée de Nuremberg Auteur Catholique dont j'ai eu occasion de vous parler dans notre second Entretien, parce que je savois d'ailleurs qu'il avoit eu part aux contestations survenuës dans l'Europe au sujet du divorce de Henri VIII. & qu'il avoit même écrit sur ce sujet contre un Anglois nommé Morison. Mais j'ai cru que c'étoit en vain après avoir remarqué que le style de Cochlée dans ses Ouvrages n'approchoit pas de la beauté de celui de notre Philalethes Hyperboréen. Ce seroit une pure vision de prendre cet Auteur pour Erasme, ou Erasme pour lui, sous prétexte qu'on y trouve quelque ressemblance de style. Il est vrai qu'Erasme écrivant à Damien de Goes le 25. de Juillet de l'an 1533. lui marque son attache & son affection pour la Reine Catherine en ces termes: τὴν αὐτοῦ σύνοικον *multis de causis diligebam ac diligo, idque, ni fallor cum omnibus bonis*, & qu'il a marqué en toutes rencontres beaucoup de zèle pour les interêts de l'Empereur neveu de cette Princesse. Mais il n'a jamais voulu se mêler dans la contestation du divorce, & loin d'avoir voulu prendre la plume sur ce sujet, il proteste au même endroit que personne ne lui a jamais en-

1 ¶ Qu'est-ce que *Susannis*? Je crois qu'il faut lire *Suasio*, ou plus vrai-semblablement, comme le présume Mr le Président Bouhier, *Subsannatio*; à moins qu'on n'aime encore mieux lire *Sicinnis*, sorte de danse satyrique, parce qu'effectivement *Sicinnis* approche encore davantage de *Susannis*, & que cette préface de l'*Anti-Catoptron* pouvoit être regardée comme un divertissement servant de prélude à la piéce.

tendu dire une syllabe pour ou contre le divorce. Je serois moins éloigné de croire que ce Philalethes pourroit être *Vivès* Auteur Espagnol qui auroit peut-être pris le surnom d'Hyperboréen par rapport à la situation des Pays-bas où il faisoit son séjour à l'égard de l'Espagne. L'honneur qu'il avoit d'être zélé serviteur de la Reine Catherine, & Précepteur de la Princesse Marie sa fille, joint à la part qu'il prit à sa disgrace, rend cette conjecture assés probable, sur tout lors qu'on considére qu'il prit la plume d'ailleurs pour la défense de la Reine après s'être vu obligé de sortir de la Cour d'Angleterre pour s'en retourner à Bruges où étoit sa famille.

---

## *ANTI-CENTURIE.*

181 UN Livre qui a pour titre ANTI-CENTURIE, nous fait connoître sans autre éxamen qu'il est opposé à un autre qui doit être intitulé *Centurie.* Cela s'est rencontré de la sorte au sujet des différends qui s'élevérent entre le Palatin de Neubourg & l'Electeur de Brandebourg pour leurs prétentions dans les Duchés de Juliers, Cleves, Berg, &c. Ce fut en 1647. qu'on vit paroître en faveur du premier le Livre intitulé, *Anti-Centuria Juris Palatinò-Neoburgici in Ducatum Juliæ, Cliviæ, Montium, &c. opposita Centuriæ prætensi Juris Brandeburgici.* Les Auteurs sont anonymes de part & d'autre.

---

## *ANTI-CHRISTOLOGIE. ANTI-CRISTOSOPHIE.*

182 IL n'en faut pas juger de même des Livres qui portent le titre d'ANTI-CHRISTOLOGIE & d'ANTI-CHRISTOSOPHIE, si l'on ne veut s'exposer à l'erreur.

§. I.

Témoin le Docteur Dannhawer Professeur de Strasbourg qui mourut en 1666. C'étoit un Théologien Protestant qui ayant publié sa Christosophie en Latin l'an 1638. dans la ville de Strasbourg, mit au jour son *Anti-Christosophie* en même Langue deux ans après dans la même Ville. Diriés-vous que ce dernier ouvrage avoit été entrepris pour attaquer & refuter le premier? L'Auteur étoit fort éloigné de cette pensée, puis qu'il étoit le même en 1640. qu'en

1638. & que ses deux Ouvrages roulent sur les mêmes principes: Un même homme peut écrire *De Anti-Christo* avec la même plume qui lui auroit servi auparavant pour écrire *De Christo*, sans se combattre ou se contredire soi-même. Croyés qu'il en est de même à l'égard de Dannhawer qui a fait paroître son *Anti-Christosophie* après sa Christosophie.

§. II.

Un autre Théologien de Strasbourg nommé Isaac Froereisen plus ancien que Dannhawer de quelques années, nous a fait connoître par sa propre conduite que l'on pourroit faire de ces sortes d'Anti-Christosophies indépendemment d'aucune Christosophie. Car il publia en 1624. dans la même Ville une *Anti-Christologie* Latine, sans que nous sachions que ni lui ni aucun Ecrivain eût donné auparavant une *Christologie* qui eût servi d'occasion à son Anti-Christologie.

---

## *ANTI-CONFEDERACY. ANTI-CONVENANT.*

283 CEt art d'attacher l'*Anti* aux noms des choses, n'a point été inconnu aux Anglois, lors même qu'il a été question de former des titres convenables pour des Livres écrits en leur Langue. Ainsi nous voyons un ANTI-CONFEDERACY imprimé à Londres vers la fin de l'an 1639. ou le commencement de 1640. de la part des Episcopaux contre les Puritains, & un ANTI-COVENANT publié au même lieu mais en 1643. par des personnes attachées au parti des mêmes Episcopaux. Si vous vous souvenés qu'on appelloit en Angleterre *le Convenant*, ou *The Covenant* cette fameuse Ligue d'Ecosse qui se fit contre l'Episcopat il y a environ cinquante ans, vous devinerés aisément le sujet de ces deux ouvrages, dont les titres sont *hybrides* de leur nature.

---

## *ANTI-CORONIDE.*

284 JE vous ai fait voir dans notre derniére conversation à l'occasion de l'Anti-Meyfart de Gaspar Henri Marxen une ANTI-CORONIDE Latine du même Auteur contre la Coronide de Meyfart. Je ne répete point ici les raisons que je croyois avoir de ne point improuver son titre d'*Anti-Coronis Meyfartica*, quoique

je n'approuvasse point celui de *Coronis Anti-Meysartica.*

---

## *ANTI-DECALOGUE.*

185 L'Anti-Decalogue que je connois est l'ouvrage d'un Catholique nommé Laurent Dript. Il a été composé contre un Protestant de Curland nommé Theodore Reinking Chancelier du Duché de Holstein pour le Roi de Dannemarck, & il fut imprimé à Cologne sous le titre d'*Anti-Decalogus Theologico-Politicus contra Reinkingii Librum de Regimine sæculari & Ecclesiastico* l'an 1672. in-12. huit ans après la mort de Reinking, & plus de cinquante ans après la premiére édition du Livre qu'on entreprend de réfuter.

---

## *ANTI-DIATRIBES.*

186 Je ne me vanterai pas de pouvoir vous faire un dénombrement éxact des ouvrages qui portent le titre d'Anti-Diatribes. Il a paru beau à nos Critiques de Philologie. C'est peut-être ce qui l'a mis en vogue & qui l'a rendu plus commun que la plupart des *Anti* réels. Il faut que vous vous contentiés de ceux que la memoire me fournit maintenant.

§. I.

Les Anti-Diatribes de Richard Mountaguë, ou de Montaigu Evêque de Chichester vivant du tems de Jacques I. furent composées pour la défense de Casaubon contre Boulanger, & imprimées en 1625. sous le titre d'*Anti-Diatribæ ad priorem partem Diatribarum Jul. Cæsaris Bulengeri contra Isaacum Casaubonum.* Vous voyés que cela regarde les *Diatribes* ou Dissertations que Boulanger avoit publiées contre les *Exercitations* que Casaubon avoit faites sur le premier tome des Annales de Baronius.

§. II.

L'Anti-Diatribes d'Emeri de la Croix dit Crucejus, (ou si vous l'aimés mieux avec son masque) de Mercurius Frondator, est une Piéce Latine de Critique Philologique contre la *Diatribe* ou les Remarques que Gronovius le Pere avoit publiées sur les Silves du

Poëte Stace à la Haye en 1637. Cet ouvrage de Frondator fut imprimé à Paris l'an 1639. in-24. Mais Gronovius quoique éloigné trouva moyen de se vanger sur les lieux en faisant imprimer dès l'année suivante dans Paris même par le ministére de quelques amis une Censure de l'*Anti-Diatribe* de son Adversaire sous le titre d'*Elenchus Anti-Diatribes Mercurii Frondatoris ad Statii Silvas.*

§. III.

L'ANTI-DIATRIBE Polonoise du Pere Juste Rab Jésuite de Pologne fut composée en Langue vulgaire contre un Ministre Calviniste qui tâchoit de ruiner indifféremment les Catholiques & Luthériens par des comparaisons odieuses qu'il faisoit entre eux ; afin de pouvoir établir sa Secte aux dépens des uns & des autres. L'ouvrage fut imprimé à Cracovie l'an 1610. in-4° sous un titre que les Peres Alegambe & Sotwel ont rendu Latin en ces termes : *Anti-Diatriba* , seu , *Refutatio Diatribæ quâ Calvinianus quidam Minister Evangelicos cum Catholicis componens pestifera dogmata spargebat in vulgus.*

§. IV.

L'ANTI-DIATRIBE Angloise du Sieur Humphrey Saunders ou Humfredus Sanderus touchant l'administration du Sacrement de l'Eucharistie parut à Londres l'an 1655. Il est inutile de vous en representer le titre en sa Langue. J'ajoute seulement qu'un autre Anglois nommé le Sieur John ou Jean Timson a écrit en même Langue & dès la même année contre cette Anti-Diatribe.

---

## *ANTI-DIDAGMA.*

187 L'ANTI-DIDAGMA de Mr Scultet Docteur Luthérien de Hambourg trouve ici son rang , grace à la Loi de l'Alphabet. Il fut imprimé l'an 1684. à Hambourg.

Peut-on savoir , dit Mr Bertier, à quel *Didagma* Mr Scultet en vouloit dans son *Anti-Didagma* ?

Je me doutois , reprit Mr de Rintail , que la nouveauté de ce titre pourroit nous produire quelque question semblable pour nous faire rire. Vous auriés raison de faire cette demande , si le Livre auquel Mr Scultet avoit entrepris de répondre étoit en une autre Langue qu'en François. Mais plut à Dieu qu'il n'y eût eu dans tout l'ouvrage de Mr Scultet que le mot d'*Anti-Didagma* de nouveau ou d'hétérodoxe

d'hétérodoxe, nous ne le compterions pas aujourd'hui au nombre de ces infortunés dont les efforts n'ont servi qu'à donner plus d'éclat au triomphe que le Livre de l'*Exposition de la Doctrine de l Eglise Catholique* a remporté sur l'hérésie.

On peut dire néanmoins à l'avantage ou pour la consolation de Mr Scultet, qu'il n'est pas le seul d'entre les Allemans qui ait cru que le Livre de l'*Exposition* devoit être appellé *Didagma* en une autre Langue que la nôtre. Je vous avouë que j'ai été surpris de voir dans la Bibliothéque Théologique de Mr Lipen (1) un Livre imprimé à Paris l'an 1681. sous le titre de *Jac. Benig. Bossueti Meldensis Episcopi Didagma.*

1 Tom. 2. pag. 538.

## ANTI-DROME.

188 L'ANTI-DROME de ce Jean Piscator fameux Calviniste d'Allemagne dont je vous ai entretenu ailleurs, m'a paru l'un des mieux inventés d'entre les *Anti* réels. Il est opposé au Prodrome d'un Luthérien Allemand nommé André Schaafman, & si vous êtes de mon goût vous aimerés mieux *Anti-Drome* qu'*Anti-Prodrome*. Piscator publia cet ouvrage à Herborn au Comté de Nassaw où il professoit la Théologie l'an 1596. in-8° sous le titre d'*Anti-Dromus ad Prodromum Andreæ Schaafmanni*. Et Schaafman lui fit réponse dès la même année par un autre Livre imprimé à Mulhausen en Thuringe sous le titre d'*Hyperaspistes pro suo Prodomo adversus Anti-Dromum Joannis Piscatoris Professoris Sigenensis.* Vous voyés que Piscator y est appellé Professeur de Sigen qui est une ville du Weteraw. C'est une circonstance qu'il faut ajouter à l'histoire que je vous ai faite de Piscator.

## ANT-ENCLEMA.

189 L'ANT-ENCLEMA de Jean Major Docteur Luthérien Professeur à Iéne en Saxe, qui mourut en 1654. semble ne marquer autre chose qu'une Recrimination, de même que le titre d'Anti-Categorie (1). Il ne paroît pas qu'il ait été fait contre aucun

1 Lipen cite cet Ouvrage sous le titre d'*Anti-Melema*, Tom. 2. Theol. pag. 22. c. 2.

Livre caractérisé du titre d'*Enclema*, ou d'un autre terme équivalent pour marquer un chef d'accusation ou une action qu'on intente à celui qu'on poursuit en justice. Je me contente de vous dire qu'il avoit été composé contre un autre Luthérien nommé Conrard Hornejus Professeur à Helmstadt au Duché de Brunswick, mort dès l'an 1649. Hornejus s'étoit déclaré particuliérement le patron des bonnes œuvres contre quelques-uns de ses Confréres qui sembloient en diminuer la nécessité en donnant tout à la Foi considérée toute seule. On avoit publié un petit Manifeste contre la Thèse qu'il en avoit dressée, & il l'avoit défenduë par un Ecrit imprimé en 1647. sous le titre de *Perbrevis Defensio Disputationis de summâ Fidei non cujuslibet, sed ejus quæ per charitatem operatur necessitate ad salutem, adversùs Programma hac de re editum.* Rothmaler & d'autres Protestans avoient répondu : Hornejus avoit repliqué pour la nécessité des bonnes œuvres ou de la Foi qui opere par la charité. Sa mort n'avoit pas mis fin à la Dispute. Ses amis & ses disciples la continuérent en faveur de la bonne cause. Les choses étoient en cet état lors que Major s'avisa de publier à Francford l'an 1653. son *Ant-Enclema Defensioni D. Conr. Horneji oppositum.*

---

## *ANT-EROTEMATA.*

190 L'ANT-EROTEMATA est un titre assés bien imaginé pour dire : *Réponses à des Questions* (1). En ce sens là il n'a rien de polémique ni rien qui sente l'hostilité de la plume. Nous connoissons quelques Ouvrages qui ont le titre Grec d'*Erotemata* : mais je n'en connois aucun d'eux qu'on ait voulu réfuter par des Ecrits opposés, qui soient intitulés *Ant-Erotemata.*

Il est vrai qu'un Médecin de Naples de notre siécle nommé Marc-Antoine Severin, qui mourut en 1656, a donné à ses Réponses sur des Questions de Médecine le titre d'*Ant-Erotemata* (2). Mais cela ne regarde que les consultations que l'on fait ordinairement dans cette profession, de même que les Réponses des Jurisconsultes.

1 § *Anterotemata* ne signifie pas *Réponses à des Questions*, mais Questions faites reciproquement.

2 § Ce Médecin n'a pas eu raison : puisque le mot *Anterotemata* ne peut signifier que de ces deux choses l'une, ou des *Questions* comme je viens de le dire, *faites reciproquement*, ou réfutation de quelque écrit qui auroit pour titre *Erotemata*,

## *ANT-EXEGEMATA.*

191 JE suis persuadé que les titres des ouvrages nommés; ANT-EXEGEMATA, n'ont gueres plus de rapport à notre sujet que ceux d'*Ant-Enclema* & d'*Ant-Erotemata* que nous venons de voir. C'est au moins ce que je puis vous dire du Livre d'un Philosophe Péripatéticien nommé Christophle Rufus qui vivoit à la fin du siécle précédent. Ce Livre, quoi qu'intitulé *Ant-Exegemata*, n'est qu'une compilation de diverses explications des choses prises des (1) Anciens, & particuliérement d'Aristote. Ce n'est donc point à ces sortes de titres que je voudrois vous arrêter.

1 ¶ Le livre que ce Rufus, ou *Rossi*, car c'étoit un Italien, a intitulé *Antexegemata*, n'est directement opposé à aucun écrit qui ait pour titre *Exegemata*; mais on peut dire que dans les explications qu'il contient de divers passages, il est opposé à autant d'autres explications que de précédens Auteurs en avoient données. C'est ce qu'a entendu Rufus lui-même lors qu'il a ainsi conçu le titre de son livre: *Antexegemata, seu diversæ explanationes*, où il ne faut pas, comme fait ici Baillet, prendre *diversæ* pour *variæ* mais pour *discrepantes ab aliorum explanationibus*. Ce n'est pas une moindre erreur de prendre ces *Antexegemata* pour une compilation, comme si Rufus n'avoit fait que les recueillir d'ailleurs. Ce sont toutes opinions qui lui appartiennent, dont il est l'Auteur original, & non pas le compilateur.

## *ANTI-FRANCO-GALLIA.*

192 C'Est à ceux qui sont de la nature & de l'espéce de l'ANTI-FRANCO GALLIA de Matharel (1), Avocat au Grand Conseil & au Parlement de Paris. Vous savés ce que c'est que le Livre Anonyme de François Hotman que l'on fit courir par la France & le long du Rhin sous le titre de *Franco-Gallia* durant les troubles du Royaume excités sous les derniers Rois de la branche des Valois. Le Livre étoit contre les Lois du Royaume, désaprouvé des bons François & propre à faire passer son Auteur pour séditieux, en ce qu'il osoit avancer que la Couronne devoit se donner à l'Election. Matharel crut pouvoir profiter avantageusement de ces considérations pour réfuter cet ouvrage. Ce qu'il fit dans cette vûë parut à Paris

1 ¶ Matharel n'a pas intitulé *Anti-Franco-Gallia* sa Réponse à Hotman, mais tout au long: *Ad Francisci Hotomani-Franco-Galliam Antonii Matharelli Reginæ matris à rebus procurandis primarii Responsio.* C'est uniquement pour abréger, que l'usage a introduit le titre d'*Anti-Franco-Gallia*.

l'an 1575. in-8° sous le titre d'*Anti-Franco-Gallia*, sive, *Responsio ad Hotomani Franco Galliam*. Hotman ne s'en vangea qu'en la maniére des bouffons qui tâchent de tourner en ridicule ce qui leur fait peine, quand la raison & la force leur manquent. Vous en conviendrés si je vous dis que c'est lui qui est l'Auteur de l'impertinent Livre intitulé *Matagonis de Matagonibus Decretorum Baccalaurei Monitoriale adversùs Italo-Galliam, sive, Anti-Franco-Galliam Antonii Matharelli Alvernogeni*, imprimé en 1578.

## ANTI-GRAMMA.

193 L'ANTI-GRAMMA est un Ecrit opposé à un autre intitulé *Programma*, par un artifice assés semblable à celui que je vous ai fait remarquer dans l'*Anti-Drome* de Piscator contre le *Prodrome* de Schaafman. L'*Anti-Gramma* est d'un Philosophe Ramiste nommé Jean Marrianus contre un Péripatéticien appellé Owenus Guntherus. Il fut imprimé à Francford l'an 1598. in-8° sous le titre de *J. Marriani Anti-Gramma ad Programma Oweni Guntheri quo is Petrum Ramum proscribere ausus est.*

## ANTI-GRAMMAIRE.

194 L'ANTI-GRAMMAIRE d'un Auteur de ces derniers tems nommé Piélat est un Ouvrage composé en François, & imprimé à Amsterdam en 1673. in-8°. Mais je n'en connois que le titre.

## ANTI-GRATULATION.

195 L'ANTI-GRATULATION est le titre d'un Livre écrit en Allemand par un Auteur Catholique, nommé Jean Nass ou Nassen, contre un Luthérien de Souabe fort connu au siécle passé sous le nom de Jacobus Andreæ. Ce Protestant ravi de ce que le Luthéranisme avoit reçu quelques marques d'indulgence & de faveur dans la Baviére touchant la liberté de la prédication pour les Ministres, en avoit publié une Congratulation en langue vulgaire sous le titre de *Gratulation dass die Prediger*, &c. à Tubingue en 1568.

C'eſt à ce Livre que Jean Naſſ oppoſa ſa Réponſe ſous le titre d'*Anti-Gratulation Wider D. Jac. Andreæ Gratulation daſſ die in Bayern*, & le reſte que je ne dis point, parce que c'eſt de l'Allemand. L'ouvrage fut imprimé à Ingolſtadt dès la même année.

---

## *ANTI-HÆRESIS. ANTI-HENOTICON.*

196 IL y a d'autres *Anti* qu'on peut appeller *Réels*, & qui ſont de
197 pure controverſe, mais qui ne ſe trouvent point attachés à des titres de Livres qu'on ait entrepris de combattre.

### §. I.

L'ANTI-HÆRESIS d'Everard ou Ebrard de Bethune ſurnommé le Greciſte eſt de cette nature. C'eſt un ouvrage de Controverſe Eccléſiaſtique contre les Vaudois des Pays-Bas, que l'on appelloit Piples ou Piffles en langage Flamand.

### §. II.

Si vous êtes en peine d'un autre éxemple de même nature pris dans la Controverſe Politique, je vous produirai le Traité qu'Eſtienne de la Boëtie, Conſeiller au Parlement de Bourdeaux avoit écrit conte la Monarchie. Je ne ſai quel étoit le titre que cet Auteur lui avoit deſtiné (1), mais je ſai que Mr de Thou lui a donné celui d'ANT-HENOTICON dans ſon Hiſtoire, quoiqu'il ſoit croyable que l'Auteur n'auroit pas choiſi ce titre pour un Livre compoſé en François s'il avoit vêcu plus long-tems.

1 ¶ Il faut s'en rapporter à Montagne c. 27. du livre 1. de ſes Eſſais où voulant donner l'éxemple d'un diſcours également poli & ſenſé il cite celui qu'Etienne de la Boëtie intitula *de la Servitude volontaire*. Ceux qui ont ignoré ce titre, ajoute Montagne, lui ont donné celui de *Contre-un*, ou pour me ſervir de ſes termes, *l'ont rebatiſé le contre-un*. Si on ne ſavoit ce titre François, on ne devineroit jamais la ſignification d'*Ant'Henoticon*, d'autant plus qu'*Henotici* & *factio Henotica* dans Mr de Thou, ſignifiant les Ligueurs & la Ligue, il ſemble qu'*Ant-Henoticon* ſoit un Diſcours contre la Ligue.

## ANTI-HERMETIQUES.

198 NOus avons de la plume des Médecins Galéniques quelques Traités ANTI-HERMETIQUES (1) contre les ouvrages des Chymiques, dont la Médecine s'appelle *Hermétique*. Mais je n'ai pas dessein de vous fatiguer d'un dénombrement ennuyeux, qu'on en pourroit faire.

Les Médecins faisant profession d'être en guerre éternellement avec les maux du corps humain, ont toujours eu de bonnes raisons lors qu'ils ont employé l'*Anti* pour faire le titre de leurs ouvrages *Thérapeutiques*, s'il est permis d'employer ici les termes de leur profession. Ainsi personne ne trouve à redire à des titres faits comme:

1. L'ANTI-PESTIFERUM (*consilium*) de Martin Pansa Médecin Allemand de Schleusing, imprimé à Leipsick l'an 1614. in-4°.

2. L'ANTI-PODAGRICUM du même Auteur, imprimé au même lieu en 1627. in-8°.

3. L'ANTI-PHLEBOTOMICUM du même en 1624. au même lieu in-8°.

4. L'ANTI-NEPHRITICUM du même, imprimé en même tems, même lieu, même forme.

5. L'ANT-HYPOCONDRIACUM (*consilium*) de Lævin Fischer imprimé l'an 1630. in-12. sans nom de lieu.

6. L'ANTI-CATARTICON de Georges Fedro ou Phædrus de Geleine, imprimé à Ingolstadt en 1607.

7. Je ne vous parle pas d'un Livre de Pompeo Sprecchi, intitulé ANTI-ABSINTHIUM, imprimé à Venise en 1611. pour faire le parallele de l'Absinthe qui croît en un lieu, avec l'Absinthe d'un autre pays : ce seroit nous écarter de notre sujet.

1 V. G. Gabr. Fontan. &c.

## ANT-HYPERASPISTES.

199 L'ANT-HYPERASPISTES est un titre qui a plus de rapport à notre sujet. Je connois deux Ouvrages de ce nom composés l'un & l'autre par des Auteurs Catholiques.

### §. I.

Le premier est celui de Mathias Bredembach, qui ne put souf-

frir qu'un Protestant nommé Smidelin eut entrepris la défense de Brentius l'un des principaux Docteurs de la nouvelle Secte. Comme Smidelin avoit intitulé son Livre *Hyperaspistes*, terme dont vous n'ignorés pas la force : Bredembach crut devoir appeller le sien *Ant-Hyperaspistes*. Il le fit imprimer à Cologne l'an 1568. (1).

1 Bibl. Bold. tom. 1. pag. 106.

§. II.

L'autre ANT-HYPERASPISTES est celui de Jacques d'André que l'on pourroit confondre avec le fameux Luthérien de Tubingue, Jacques d'André, que nous appellons plus communément en Latin, Jacobus Andreæ. Il traite de la véritable maniére d'appaiser les différens survenus dans l'Eglise en matiére de Religion, & il fut imprimé dans la même Ville & presque en même tems que l'autre (1). Si j'avois pu recouvrer ce dernier *Ant Hyperaspistes*, dont je n'ai vu que le titre, je pourrois vous en apprendre quelque chose de plus certain. Je me sens arrêté par trois choses qui me font peine à son sujet.

1 Le nom de cet Auteur, que quelques-uns ont fait passer pour un Jésuite, m'est suspect, non seulement parce qu'il ne se trouve point dans la Bibliothéque d'Alegambe & de Sotwel, à l'éxactitude desquels il n'est presque échappé aucun des Auteurs de leur Compagnie : mais encore, parce qu'il n'en est parlé ni dans l'Apparat sacré de Possevin, ni dans la Bible Ecclésiastique d'Aubert le Mire, ni dans les autres Recueils d'Auteurs Catholiques.

2. L'année & le lieu de l'impression, qui quadrent tellement avec l'année & le lieu de l'impression de l'*Ant-Hyperaspiste* de Bredembach, qu'on seroit tenté de croire que c'est la même chose.

3. La Religion de ce Jacques d'André, parce que si l'on nous avoit laissé croire qu'il n'étoit autre que le Luthérien, nous nous serions plus facilement imaginé qu'il auroit pu composer un *Ant-Hyperaspiste* sur l'accommodement des différens de la Religion contre un Livre du même Bredembach intitulé *Hyperaspistes pro libro de Dissidiis Ecclesiæ, contra Henricum Pileum*, & imprimé à Cologne en 1560. huit ans avant que le même Bredembach eut publié son *Ant-Hyperaspiste* contre l'*Hyperaspistes* de Smidelin. Ce Smidelin n'étoit autre que Jacques Andreæ le Luthérien, qu'on avoit

1 Lip. Theol. Bibl. tom. 1. pag. 535.

ainsi appellé pour avoir servi & travaillé dans la forge d'un Maréchal en sa jeunesse. Cela étant ainsi, j'aime mieux avouer qu'il y a erreur dans les Auteurs qui nous font mention d'un *Ant-Hyperaspistes* de Jacques d'André; & je me reduis uniquement à celui de Bredembach, dont le vrai titre est: *M. Bredembachii Ant-Hyperaspistes pro vera componendorum Ecclesiæ dissidiorum ratione adversus Jacobi Andreæ convicia, qui librum suum inscripserat Hyperaspisten τῶν ὁμολογούμενων Johannis Brentii* (1).

1 Poss. App. sacr. tom. 2.

---

*ANTI-LESINE.*

200 COmme il ne s'agit pas ici de faire un triage des bons Livres d'avec les mauvais, je n'aurois pas de prétexte suffisant pour exclure l'ANTI-LESINE du nombre de nos *Anti-Réels*. Il y a environ soixante ans que l'on vid paroitre au jour une Comédie Françoise sous le titre de *Noces d'Anti-Lesine* conjointement avec un autre ouvrage de même caractére, intitulé *La Contre-Lesine* ou *Compagnie de la Marmite grasse*, où l'on prétendoit donner des préceptes d'une honnête magnificence. Ces deux piéces avoient été faites pour être opposées à un autre Livre, intitulé *La célébre Compagnie de la Lesine*, & imprimé à Paris l'an 1618. in-12. Ce dernier ouvrage n'est qu'une Traduction Françoise d'un Traité Italien, composé par le Vialardi sous le titre de *La famosissima Compagnia della Lesina*, où cet Auteur propose les divers moyens de faire la *Lesine*, c'est-à-dire, de s'enrichir par une épargne sordide & par l'avarice. Il feint qu'il s'étoit formé une societé des Taccagnons, c'est-à-dire, de misérables qui se retranchent sur toutes choses, & qui ménagent jusques aux plus petites bagatelles pour tâcher d'épargner: que dans cette compagnie on recevoit des novices pour apprendre ce noble métier; & qu'on les admettoit ensuite à faire profession parmi les *Initiés*, quand ils savoient adroitement manier l'alesne & alonger le cuir avec les dents, c'est-à-dire au terme figuré, faire la Lesine, dont le terme au sens propre, signifie une *Alesne* de Savetier parmi les Italiens. C'est peut-être sur ces idées du Vialardi, que Jean Ferri autre Italien dans son Théatre des Emblêmes s'est imaginé qu'il y avoit à Florence une Académie des beaux Esprits appellée *della Lesina*, c'est-à-dire, *de Savetiers* ou de l'*Alesne*; comme celle *della Crusca*, qui veut dire l'Académie *du Son*.

ANTI-

## ANTI-LIBELLE.

200 §. 2. L'Anti-Libelle est un titre *hybride* & monstrueux d'un Libelle encore plus monstrueux qui parut à Paris in-4° l'an 1649. à la faveur des troubles causés par les guerres civiles. C'est une méchante Satire en vers burlesques composée contre le Cardinal Mazarin. Vous voyés que ce seroit insulter à votre patience, si je continuois à vous entretenir de ces fadaises.

## ANTI-LUCERNA.

200 §. 3. Il ne faut pas oublier en son rang un Livre Italien, qui porte pour titre l'Anti-Lucerna *di Eureta Misoscolo*, qui fut imprimé à Verone l'an 1648. in-8°. Il est visible que cet Ouvrage a de la rélation avec un autre qui parut à Venise dès l'an 1628. in-4°. composé en même Langue, & publié sous le titre de *la Lucerna, Dialogo di Eureta Misoscolo, cioé, Inventore nemico d'Ozio; opera tessuta da un genio libero.* Cet ingénieux ennemi de l'oisiveté n'étoit autre que le S. Francesco Pona né d'une des bonnes familles de Verone, & Médecin de profession. Il s'est fait remarquer parmi les gens de Lettres dans l'Italie par un grand nombre de compositions en Langue Latine & vulgaire du Pays; tant en prose qu'en vers sur des sujets de différentes espéces, & il n'est mort que depuis quelques années.

## ANTI-MARE.

201 L'Anti-Mare est un autre nom *hybride*. Irrégularité qui pourroit suffire pour vous faire connoître que ce n'est point un terme de l'ancienne Géographie pour marquer quelque Mer à l'opposite d'une autre Mer, de même qu'*Anti-Libanus*, *Anti-Cragius* (1) & *Anti-Taurus* au tems des anciens Grécs & Romains, marquoient trois montagnes opposées, l'une au Mont Liban, l'autre au Mont Gragius (2), & la troisiéme au Mont Taurus.

1 ¶ C'est *Anti-Cragus*. 2 ¶ C'est *Cragus*.

L'ANTI-MARE est le titre d'un Livre Anonyme qui doit sa naissance à un autre Livre composé sur la question de savoir si la Mer Baltique appartient de droit au Roi de Dannemarck ou au Roi de Pologne. Celui-ci avoit été publié l'an 1638. in-4° sans nom d'Auteur & de lieu d'impression sous le titre de *Mare Balticum*, id est, *Historica deductio utri Regum, Daniæ-ne, an Poloniæ, prædictum Mare desponsatum se fateatur & agnoscat Poloni cujusdam nuper typis excuso tractatui, qui* Discursus necessarius *inscribitur opposita*. Il avoit pour Auteur un Danois, ou du moins un homme attaché aux intérêts du Roi de Dannemarck. On lui répondit pour le Roi de Pologne par l'Ouvrage qui est en question sous le titre d'*Anti Mare Balticum, seu, brevis & analytica Recapitulatio Tractatus nuper editi cujus titulus est Mare Balticum*; & qui fut imprimé l'an 1639. in-4°.

## ANTI-MÆOLOGIQUE.

202 ANTI-MÆOLOGIQUE contre la Mæologie, ne veut dire autre chose qu'un Traité fait contre quelques Discours ou Ecrits composés en faveur des Sages femmes ou sur les devoirs de leur profession. Je connois un Médecin d'Angers nommé Thomas Tigeon (1) vivant au siécle passé qui voulut employer ce titre pour avertir le public de ne pas trop se fier aux témoignages que les Sages-femmes se mêlent de rendre sur la virginité du séxe. Son Traité fut imprimé à Lyon l'an 1574. in-8° & intitulé *Anti-Mæologicon, quo demonstratur Obstetricibus non esse fidendum de virginitate, aut defloratione mulieris adulteræ testimonium ferentibus.*

1 ¶ Je crois qu'il faut lire Tigeou, & qu'il étoit parent de Jaques Tigeou Angevin, Auteur de plusieurs livres rapportés par la Croix du Maine, & par du Verdier.

## ANTI-MELEMA (1).

203 ANTI-MELEMA sembleroit d'abord n'avoir rien d'irregulier dans sa composition Il est Grec naturel & sans mélange, quoiqu'il n'ait peut-être jamais été d'aucun usage chés les Anciens. Mais la ressemblance des caractéres Latins avec lesquels on l'a exprimé, l'a fait prendre pour *Ant-Enclema* dont je vous ai parlé au nombre 189.

1 J'aimerois mieux *Anti-Meletema* que Anti-Melema.

## ANTI-MOTIFS.

104 LES ANTI-MOTIFS ne ſont pas ſi réguliers du côté de la compoſition. Ils ne laiſſent pas d'exprimer aſſés nettement les intentions de leurs Auteurs. Je ne connois que des Proteſtans qui ayent eu recours à ce titre pour combattre les Motifs ou Raiſons que les perſonnes de leur Communion ont euës pour revenir à l'Égliſe Catholique. C'eſt ainſi qu'un David Chriſtianus publia un Livre à Gieſſen au Landgraviat de Heſſe l'an 1656. ſous le titre d'*Anti-Motiva Catholica*, hoc eſt, *Refutatio & Examen Motivarum & cauſarum ob quas hodie multa non tantùm ad apoſtaſiam tentantur, verùm etiam ex aulis Principes, Magnates, Nobiles; ex Academiis Doctores; & ex trivio Plebecula ad Romano-Catholicam Religionem tranſeant.* On trouve une ſuite de cet ouvrage ſous le titre d'*Anti-Motivarum Continuatio.* Elle eſt attribuée à un autre Chriſtianus nommé Jean contemporain de David par quelques Bibliothécaires d'Allemagne, dans les Catalogues deſquels nous trouvons auſſi l'*Anti-Motiva Catholica* ſous le nom de Joannes Chriſtianus. Il arrive ſouvent par l'entremiſe des Bibliothécaires que les Auteurs ſe prêtent les noms des uns aux autres.

## ANTI-NUTHETUMENE.

205 ANTI-NUTHETUMENE entre les titres de cette eſpéce ſeroit l'un des derniers que je vouluſſe condamner. Il ne veut dire autre choſe qu'un homme à qui l'on fait une Remontrance à ſon tour, en Latin *viciſſim admonitus.* Je n'ajoute rien à ce que je vous en ai dit dans notre derniére Converſation au ſujet de l'Anti-Martinius de Balthazar Mentzer Lutherien. Je me contente de vous faire ſouvenir que le *Mentzerus Anti-Nuthetumenus* a pour Auteur ce Mathias Martinius Calviniſte de Breme qui aſſiſta au Synode de Dordrecht.

## ANTI-PÆDO-BAPTISME.

206 L'ANTI-PÆDO-BAPTISME contre l'usage des Eglises Catholique & Protestante de baptiser les Enfans, est l'ouvrage d'un Anglois fameux Anabaptiste & Indépendant nommé Jean Tombes. Il est écrit en Langue vulgaire, divisé en deux parties, dont la premiére imprimée à Londres en 1652. lui attira beaucoup d'Adversaires sur les bras. La seconde qui fut imprimé en 1654. au même lieu ne servit qu'à les multiplier. Les principaux furent Jean Gerée, Jean Kragh, Henri Vaughan, Henri Savage & le célébre Henri Hamond qui donnérent en diverses rencontres & presque tous en Langue vulgaire leur *Pædo-Baptisme justifié & défendu*. Mr Tombes publia contre eux la troisiéme partie de son *Anti-Pædo-Baptisme* dans la même ville de Londres l'an 1657.

## ANTI-PARÆNESE.

207 ANTI-PARÆNESE est le titre d'un Traité opposé à une Parænese, c'est-à-dire, une contre-Exhortation contre une Exhortation. Le Traité dont je veux parler fut composé par un Senateur de Venise nommé Nicolo Crasso contre le Cardinal Baronius au sujet de l'interdit de la Seigneurie jetté par le Pape Paul V. Baronius non content d'avoir dit son avis dans le Consistoire avec les autres Cardinaux du conseil de Sa Sainteté, voulut écrire une Exhortation à la République pour la faire rentrer dans son devoir. Il la rendit même publique sous le titre de *Parænesis*, l'ayant fait imprimer en Latin à Ausbourg l'an 1606. in-4°. & en Italien traduite par le Serdonati à Rome dès la même année. C'est contre cet ouvrage qu'écrivit le Crasso. Sa Réfutation parut en Latin à Padouë en 1606. pour la premiére fois sous le titre d'*Anti-Parænesis ad Card. Baronium pro Republica Veneta*.

## ANTI-PARADOXES.

28 LEs Paradoxes de Ciceron ont fait naître l'envie à quelques-uns des Modernes de publier des Anti-Paradoxes; aux uns pour expliquer ou commenter cet Ancien; aux autres pour le contredire; & à quelques autres simplement pour faire quelque chose à son imitation.

§. I.

Les Anti-Paradoxes de Vitus Amerpachius Auteur Allemand qui mourut en 1557. parurent en Latin dans la Ville de Strasbourg l'an 1541.

§. II.

Les Anti-Paradoxes de Marc Antoine Majoragius Humaniste Italien du Milanez qui mourut deux ans auparavant Amerpachius, furent imprimés aussi en Latin à Lyon l'an 1546.

§. III.

Les Anti-Paradoxes d'Angelus à Sancto-Joanne Jurisconsulte du siécle passé ont été dressés contre les Paradoxes d'André Alciat Jurisconsulte Milanez sur le Droit Civil. Cet ouvrage fut imprimé à Anvers l'an 1565. sous le titre de *Monomachia Anti-Paradoxorum Juris Civilis contra Andreæ Alciati Paradoxa*, &c.

§. IV.

Enfin nous trouvons aussi un Livre qualifié d'Anti-Paradoxes parmi les Ouvrages de Médecine. Il a pour Auteur un Espagnol, de Cordouë nommé Francisque de Leiva & Aguilar Docteur en Médecine de la Faculté d'Alcala de Hénarez, & il fut imprimé à Cordouë l'an 1634. in-4° sous le titre d'*Anti-Paradoxa de motu duplici.*

## ANTI-PARALOGISME.

209 ON trouvera aussi le terme d'ANTI-PARALOGISME à la tête d'un ouvrage de controverse en Médecine. Il a été employé par un Médecin d'Italie nommé Franc. Martianus contre Aëtius Cletus & Jean Manelphe deux personnes de la même profession pour la défense de Prosper Martianus. Son dessein étoit de faire voir par l'autorité d'Hippocrate les abus que commettent les Modernes dans la saignée sur tout pour la Pleurésie. Cet Anti-Paralogisme est écrit en Latin & il se trouve imprimé à Rome l'an 1622. in-4°.

## ANTI-PARASCEVE.

210 UN autre Médecin nommé Jean Sperlingius Professeur en Physique à Wittemberg en Saxe a donné le titre d'ANTI-PARASCEVE à un livre composé pour la défense de Sennert & de Paracelse touchant l'origine de l'ame contre les *Préparatifs* qu'avoit fait un Auteur de la même Profession nommé Jean Freitagius pour ruiner ce dogme par les Principes d'Aristote & de Galien. Cela fut imprimé à Wittemberg l'an 1648. sous le titre d'*Anti-Parasceve pro Traduce.*

## ANTI-PERICOPE.

211 ANTI-PERICOPE à la tête d'un Livre de Controverse Théologique contre David Paræus Docteur Calviniste est un titre de l'invention d'un Catholique des Pays-bas unis nommé Godefroi Driel. L'ouvrage parut à Maïence l'an 1607. in-8° sous le titre de *D. Godefr. à Driel Anti-Pericope Disputationis III. Pareanæ de supremo Controversiarum Theologicarum Judice.* Mais il est bon de savoir que Driel est un nom que Busée célébre Jésuite avoit emprunté de l'un de ses Ecoliers pour publier cet ouvrage.

## ANTI-PHILIPPIQUE.

212 L'ANTI-PHILIPPIQUE est le titre d'un Livre composé en Allemand pour être opposé à la *Philippique* Latine de Jacques Silvanus Auteur Catholique ; qui vous sera plus connu dès que je l'aurai appellé le Pere Keller. Il étoit question de repousser les accusations ou les injures d'un Protestant anonyme sur les affaires de la Religion & de l'Etat en Allemagne. Le P. Keller le fit par le Livre intitulé *Philippica in Anonymum quemdam Prædicantem qui Societatem Jesu mendaciis oneravit*, & imprimé à Ingolstad l'an 1607. in-4°. C'est contre cet ouvrage qu'un Conseiller de l'Electeur Palatin publia l'année suivante l'*Anti-Philippique* dont il est question.

## ANTI-PRIMATUS.

213 L'ANTI-PRIMATUS de J. Grossius est un titre *hybride* qui sera tellement unique de sa sorte, que comme l'Auteur du livre qui le porte n'a trouvé avant lui personne qui lui en ait donné l'éxemple, il ne trouvera, si je ne me trompe, personne après lui qui veuille l'imiter dans sa bizarrerie. Les Protestans qui ont entrepris en foule d'attaquer la Primauté du S. Siége par leurs Ecrits, ont pris pour l'ordinaire des titres assés naturels pour marquer leurs intentions. Il n'y a que Grossius en Allemagne qui se soit avisé d'intituler son livre *Anti-Primatus Papæ* dans les deux éditions qu'il en fit faire à Hambourg en 1639. & en 1640. in-8° & in-12.

## ANTI-PROBLEMES, ANTI-PROGNOSTIQUES.

214 EN matiére d'Astrologie nous avons
215 1. Des ANTI-PROBLEMES Latins imprimés à Darmstad contre le Philosophe Goclenius qui s'étoit rendu le Défenseur de l'Astromantie.

2. Un ANTI-PROGNOSTIQUE en même Langue composé par Guillaume Fulke ou Fouque Anglois contre les vaines prédictions des Astrologues, & imprimé à Londres l'an 1560. in-8°.

## ANTI-PROOEMIUM.

216 L'ANTI-PROOEMIUM de Jean Sturmius Auteur Calviniste demeurant à Strasbourg compose la seconde partie du quatriéme ANTI-PAPPUS de cet Ecrivain contre le Luthérien Jean Pappus qui demeuroit dans la même ville.

Il vaut mieux vous renvoyer à ce qui en fut dit dans notre derniére Conversation, que de tomber dans des répétitions inutiles.

## ANTI-PSEUDIRENICON.

217 L'ANTI-PSEUDIRENICON de Zacharie Hogelius Protestant de l'Allemagne suppose un autre Livre intitulé *Pseudirenicon*, & celui-ci un autre appellé *Irenicon*. Hogelius fit imprimer son *Anti-Pseudirenicon Apocalypticon* à Stetin en Pomeranie l'an 1646. in-8°.

☞ Cet ouvrage me donne occasion de vous faire souvenir qu'il n'a aucun rapport avec l'*Anti-Irenicon* de Hutterus Luthérien contre Paræus Calviniste.

## ANTI-ROMAN.

218 L'ANTI-ROMAN est le titre d'un Roman qui est venu au monde pour détruire les autres Romans. Je veux que son Auteur qui n'est autre que le sieur Sorel Historiographe de France, vous raconte lui-même son histoire (1). „ Le *Berger extravagant*, dit-il, a été fait pour répresenter l'extravagance de „ quelques Livres du tems, & des personnes qui les aiment. Il a été „ imprimé pour la troisiéme & quatriéme fois sous le nom de l'ANTI-„ ROMAN, parce qu'en effet c'est un Anti-Roman, une histoire co-„ mique & satirique où toutes les sottises des Romans & des Fa-„ bles Poëtiques sont censurées. L'histoire du Berger extravagant „ décrit un homme qui est devenu fou pour avoir lu des Romans „ & des Poësies, & qui se fait Berger à la maniére de ceux de l'an-

1 Bibl. Fr. pag. 399. 400.

cienne

„ cienne Arcadie. L'édition qui s'en est faite sous le titre de l'*Anti-*
„ *Roman* a été accompagnée de Remarques si amples qu'il a fallu les
„ diviser en plusieurs Parties..... Au reste cet *Anti-Roman* n'est pas
„ seulement fait contre les Romans qui l'ont précedé, mais contre
„ ceux qui doivent venir après. Vous voyés qu'il n'a point tenu à Mr Sorel que nous n'eussions bonne opinion de son Anti-Roman.

---

## *ANTI-ROSARIUM.*

219 L'Anti-Rosarium est l'Ouvrage d'un Protestant anonyme qui n'est autre que Barthelemi Pitiscus de Silesie Ministre de l'Electeur Palatin qui mourut en 1613 (1). Pour en connoître l'origine, il faut savoir que le P. Jean Busée de Nimegue Jésuite établi à Maïence ayant publié un Livre en faveur du Chapelet sous le titre d'*Apodixis Theologica pro ritu orandi Rosarium B. Mariæ Virginis XX. Propositionibus comprehensa*, imprimé à Maïence en 1587. un Calviniste de Heidelberg au Palatinat y trouva à redire, & tâcha de le réfuter par un libelle. C'est ce qui obligea le P. Busée de reprendre la plume pour la défense de son Ouvrage qu'il publia sous le nom de l'un de ses compatriotes & de ses Ecoliers Docteur en Théologie à Maïence comme lui. Ce nouvel Ouvrage fut imprimé à Würtzbourg l'an 1588. sous le titre de *Godofredi Driellii Noviomag. Theologi Moguntini Hyperaspistes*, seu, *Rosarii Defensio*, sive, *Depulsio cavillationum quibus Calvinista quidam Heidelbergensis Apodixim Rosarii obscurare conatus est. In qua pro nomine Rosarii, pro Orationibus ac repetitione numeroque earumdem, proque Globulis precariis disputatur.* C'est ce dernier Ouvrage que Pitiscus a voulu combattre par le Livre intitulé *Anti-Rosarium*, seu, *Refutatio Thesium Gothofredi Driellii Noviomagi.* Il le fit imprimer à Heidelberg in-8° l'an 1589.

1 Melch. Ad vit. Theol. pag. 842.

## ANTI-SATIRE.

220 L'ANTI-SATIRE a ſervi de titre à un Ouvrage Latin qu'un Italien nommé Barthelemi Tortoletto fit imprimer à Francford en 1630. (1) Cet Auteur n'étoit pas ſatisfait d'une Satire Latine que Nicolo Villani de Piſtoie avoit compoſé contre les déſordres de ſon tems. Comme le Villani n'avoit pas mis ſon nom à ſa Piéce, le Tortoletti voulut l'imiter dans ſon *Anti-Satire.* Mais pour ne ſe pas rendre entiérement anonyme, il prit la qualité d'*Academicus Neglectus Romanus*, & donna à ſon ouvrage le titre d'*Ad Satiram*, Dii veſtram fidem *Anti-Satira Tiberina.*

1. Alacci Cinelli.

## ANTI-SOPHISTIQUE.

221 VOus devés avoir encore la mémoire toute récente de l'ANTI-SOPHISTIQUE que Mr Triſtan de S. Amant voulut oppoſer au ſecond Anti-Triſtan du P. Sirmond. Je n'ajoute rien à ce que je vous en ai dit, mais je vous prie de remarquer que la chaleur avec laquelle le bon homme Mr de S. Amant s'eſt lancé contre ſon Adverſaire, l'a empêché de voir qu'il ſe faiſoit paſſer lui-même pour un Sophiſte ſans y penſer, en appellant ſon ouvrage *Anti Sophiſtique.* Il avoit lu ſon Suetone, ſes livres en font foi, mais il avoit paſſé trop legerement ſur le XI. chapitre de la vie de Tibere, où cet Hiſtorien nous marque aſſés que ceux qu'il appelle *Anti-Sophiſta* étoient proprement des chicaneurs, des querelleurs, en un mot, de vrais Sophiſtes.

## ANTI-SQUITINIO.

222 L'ANTI-SQUITINIO eſt un titre de Livre qui ſe fait remarquer par ſa ſingularité. Vous voyés qu'il eſt hybride, compoſé d'une eſpéce Grecque & d'une Italienne ou Latine. Vous ſaurés ce qui lui a donné l'origine ou du moins l'occaſion de naître, ſi vous vous ſouvenés du fameux *Squitinio della Liberta Veneta*, Livre

anonyme composé par Alphonse de la Cueva Ambassadeur d'Espagne à Venise. La Noblesse Venitienne est examinée dans cet ouvrage avec une étrange éxactitude, & le chagrin que la Serenissime Seigneurie en avoit conçu fut si grand, qu'elle crut qu'il ne faloit pas moins qu'un Fra-Paolo pour pouvoir réfuter un ouvrage de cette conséquence. Il en fut sollicité par le Doge. Mais Fra-Paolo pénétrant & prudent, comme vous savés qu'il étoit, s'en excusa devant sa Sérénité disant le proverbe ordinaire:

Μὴ κινεῖν καμαρίναν, ἀκίνητος γὰρ ἀμείνων ;

pour lui faire connoître qu'il étoit dangereux de remuer cette matiére.

Scipion Henri ou Errigo de Messine en Sicile ne fut pas si scrupuleux que Fra-Paolo. Il prit la plume sans hésiter, quoique longtems après, pour repousser cet Adversaire, & il publia son Livre à Messine l'an 1650. in-8° sous le titre d'*Anti-Squitinio, Apologia di Scipione Herrico, nel quale di ponto in ponto si responde à tutto cio que se oppone alla Liberta Veneta, nello Squitinio d'innominato Autore.*

## *ANTI-STRENA.*

223 Nous avons du P. Gretser Jésuite, un petit Traité polémique, intitulé Anti-Strena *Polycarpica*, & imprimé avec plusieurs autres en 1608. dans la Ville d'Ingolstadt où il demeuroit. L'histoire n'en est ni longue ni inutile à savoir. Polycarpus Lyserus avoit pris le soin de faire une nouvelle édition de l'histoire de l'Ordre des Jésuites composée par Hasen-Muller à la maniére des Protestans. Le P. Gretser crut devoir reconnoître ses peines par une petite gratification qu'il lui envoya l'an 1606. sous le titre de *Honorarium Polycarpicum Lauserianum* (1) *ob recusam Jesuiticam historiam.* Polycarpe de son côté voulant le remercier par un autre présent prit occasion du commencement de l'anné 1607. pour lui envoyer ses étreines. Il s'en acquitta par un petit Livre imprimé à Leipsick, sous le titre de *Strena ad Gretserum pro Honorario ejus*, &c. (1607. in-8°.) Mais il avoit affaire à un ami encore plus généreux que lui. Gretser ne voulut donc pas demeurer en reste, & ce fut pour payer l'étreine de Polycarpe Liser qu'il fit la piéce intitulée *Anti-Strena* Polycarpica & imprimée à Ingolstad l'an 1608.

1 Pour *Lyserianum*.

## *ANTI-SYNCRETISME.*

224 J'Ai mis le titre d'ANTI-SYNCRETISME, qui se trouve à la tête de quelques Livres d'Allemagne au rang de nos *Anti* Personnels, pour ne le point séparer de celui d'Anti-Syncretistes. Vous savés les raisons que j'ai pu avoir pour ne pas les désaprouver.

## *ANTI-SYNODALES & ANTI-SYNODIQUES.*

225 ON peut rapporter ici les titres d'ANTI-SYNODALES & d'ANTI-SYNODIQUES, qui n'ont rien d'étranger dans leur structure.

§. I.

Les ANTI-SYNODALES de Guillaume Amesius Protestant Anglois, Gomariste habitué dans les Provinces-Unies contre les Ecritures *Synodales* des Remontrans, imprimées à Franeckere en Frise l'an 1619. in-8° sous le titre d'*Anti-Synodalia*, seu, *Animadversiones in scripta Synodalia Remonstrantium quoad articulum primum*, &c.

§. II.

Mais les ANTI-SYNODIQUES, dont j'ai à vous parler, ont pour Auteur un Ecrivain Catholique nommé Jean Malder du Brabant, Evêque d'Anvers mort en 1633. C'est au Synode de Dordrecht en général & à ses Decrets qu'il en a voulu dans le titre qu'il fit imprimer à Anvers l'an 1620. in-8° sous le titre d'*Anti-Synodica*, sive, *Animadversiones in Decreta Synodi Nationalis Dordracenæ de quinque capitibus controversis inter Remonstrantes & Contra-Remonstrantes.*

§. III.

Ces deux *Anti* concernant le Synode de Dordrecht & ses Décisions, me font souvenir d'un autre qui regarde la Confession d'Ausbourg, & qui a été publié sous le titre Latin d'ANTI-AUGUSTANA *Confessio* par Leopold de Kollonitsch, quoiqu'il fût composé en Allemand. Mais la recherche de ces sortes d'ouvrages seroit infinie,

& les difficultés dont elle se trouve accompagnée, m'ont fait connoître enfin que je devois me borner & laisser le reste à d'autres qui pourront être d'un plus grand commerce que moi dans les affaires qui concernent la République des Lettres.

---

### *ANTI-TAMI-CAMI-CATEGORIA.*

226 PArmi ceux dont la recherche m'a été inutile jusques ici, je puis vous nommer un ANTI-TAMI-CAMI-CATEGORIA, dont je ne connois que le nom. Il a pour Auteur un Anglois, ou plutôt un Ecossois nommé A. Melwin, qui passe aussi pour l'Auteur de la fameuse Satire intitulée *Nescimus quid serus vesper trahat.* C'est tout ce que je puis vous en dire.

---

### *ANTI-TRIMASTIX.*

227 JE ne suis pas beaucoup plus instruit de l'ANTI-TRIMASTIX du Médecin Allemand Struppius. Il n'est pas tout-à-fait si effrayant que l'*Anti-Tami-Cami-Categoria*, & l'on voit par la suite du titre qu'il n'a voulu marquer qu'une opposition aux trois derniers fléaux dont Dieu afflige le corps humain avec les moyens d'y remédier & de s'en garentir. Cela nous fait assés connoitre que l'*Anti-Trimastix* n'est pas essentiellement de notre sujet.

---

### *ANTI-TRITHEIA.*

228 ENfin je veux finir par l'ANTI-TRITHEIA d'un Socinien de la Prusse nommé Valentin Baumgart, qui mourut à Clausembourg en Transsylvanie l'an 1670. Ce titre montre d'abord tout le venin de l'Ouvrage qui le porte. Car il ne faut pas vous imaginer qu'il ait été fait contre les anciens Trithéïtes, ces Hérétiques de l'Eglise, qui ont été détruits depuis plusieurs siécles. Il n'attaque rien moins que la Sainte Trinité; il en veut aux Catholiques, aux Protestans, & généralement à toutes les Sociétés qui reconnoissent ce Mystérre, par la malice qu'il a de prendre pour *nature* ce que nous appellons *Personnes divines.* Vous en jugerés par son titre, qui porte *Anti-Tritheïa*, seu, *Dissertatio vulgatæ opinioni de tribus Elohim, hoc est*,

*Diis, seu, de tribus Personis quarum qualibet est summus Deus, opposita.* Cet ouvrage fut composé en 1654. mais on dit qu'il a été beaucoup augmenté depuis ce tems-là par son Auteur.



## *CONCLUSION.*

VOilà, Messieurs, poursuivit Mr de Rintail, plus d'éxemples qu'on n'en auroit pû éxiger de Mr Ménage pour justifier l'inclination qu'il avoit pour le titre satirique d'*Anti* au cas qu'il eut eu l'esprit de l'attacher au titre de l'ouvrage de Mr Baillet plutôt qu'à son nom.

La Liste de ces derniers *Anti* que vous appellés *Réels*, dit Mr de de Brillat, nous a paru fort courte; parce que nous avons eu la discrétion de ne pas interrompre votre lecture. Mais quelque courte qu'elle ait été, je n'ai pas laissé d'y remarquer un grand nombre de titres que je n'ai pas trouvés à mon goût. A quoi bon les Anti-Rosaires, les Anti-Philippiques, les Anti-Paræneses, lors qu'on peut parler plus naturellement? Mr Ménage auroit moins mal fait d'appeller son Ouvrage *Anti-Critique*, qu'*Anti-Baillet*, je l'avoue: mais après tout, il se seroit toujours rendu suspect d'affectation. Que ne faisoit-il d'autres Jugemens pour les opposer aux Jugemens des Savans que Mr Baillet a produits?

Je serois assés de votre goût sur ce point, repondit Mr de Rintail. Cet usage n'est pas d'aujourd'hui ou d'hier. Rien n'est plus commun que de voir des *Rélations opposées à d'autres Rélations*; des Histoires opposées à d'autres Histoires: c'est ainsi que le sieur Kunad a pris pour titre d'un de ses Livres: *Constantinus Evangelicus Constantino Catholico oppositus.* C'est la pratique des Controversistes les plus sensés dans les ouvrages de Théologie. Mr Ménage n'auroit pas été moins bien reçu avec son titre de *Jugemens contre Jugemens*, que le fut il y a quarante ans le Livre de Vilosa contre Villadamor intitulé *Martin contre Martin*, touchant les affaires des François en Catalogne. Il semble, Messieurs, dit Mr Bertier, pour vous dire ma pensée, que vous n'êtes pas assés indifférens sur le titre d'Anti-Baillet. Pour moi loin de plaindre Mr Baillet je le trouve assés glorieux de pouvoir partager en ce point la gloire des plus grands Hommes tels que les Bellarmins, les Cotons, les Baronius (pour ne point parler des célé-

bres Protestans ) qui ont vu leurs noms attachés à des *Anti* par leurs Adversaires.

A dire vrai, reprit Mr de Rintail, nous ne douterons plus que l'*Anti* ne soit honorable pour tout le monde, si nous songeons qu'un Moderne n'a (1) point fait difficulté de le faire porter à Jesus-Christ même. Ce n'est pas que je voulusse jamais applaudir à la témérité de cet Auteur Protestant qui a intitulé son Livre Anti-Bacchus *Christus crucifixus Hinnulus matutinus*. Quelque chose qu'on puisse dire en faveur de sa bonne intention, on doit convenir qu'un Auteur circonspect auroit évité d'appeller le Sauveur du Monde *Anti-Bacchus*. C'est assés que ces sortes de rélations se fassent entre de simples créatures. Opposons ou comparons Bacchus à Moyse ou à Noë tant qu'il vous plaira comme a fait Mr l'Evêque de Soissons (2): mais ne parlons pas indignement du Sauveur.

C'est encore par un autre endroit, repliqua Mr Bertier, que je porte envie à Mr Baillet. Je souhaiterois que Mr Ménage fit un Anti-Bertier contre moi, ou du moins que son *Anti-Baillet* fût contre moi.

Je vous trouve un peu trop avide de gloire; repartit Mr de Rintail, il ne seroit pas juste de ravir ou de contester à Mr Baillet un honneur qui coûte tant à Mr Ménage.

Hé combien en coûte-il donc à Mr Ménage, dit Mr de Brillat, pour honorer son Adversaire d'un Anti-Baillet?

Je pourrois vous dire après plusieurs des amis de Mr Ménage, reprit Mr de Rintail, qu'il lui en coûte un tiers de sa réputation. Mais pour vous répondre plus simplement, je vous dirai qu'il lui en coûte deux volumes.

Deux volumes! s'écria Mr de Brillat, on a donc raison de plaindre Mr Ménage: & Mr Baillet doit lui savoir gré d'avoir tant travaillé en sa considération.

Soyés persuadé, repartit Mr de Rintail, que Mr Baillet ne manquera pas de reconnoissance. Mais aussi ne faut-il pas tant éxagérer l'obligation qu'il a à Mr Ménage pour son travail. L'Anti-Baillet est en deux volumes, je l'avouë, mais s'il en faut croire ceux de ses amis à qui il l'a fait voir, la plus grande partie des choses dont le premier volume est farci, n'a point été faite exprès pour Mr Baillet. Vous savés que Mr Ménage avoit promis au Public *La Défense de*

1 Himmelius.

2 ¶ Mr Huet dans sa Démonstration Evangélique imprimée pour la premiére fois à Paris sur la fin de l'an 1678. sept ans avant qu'il fût nommé à l'Evêché de Soissons.

*ses Mœurs* dans plusieurs endroits de ses Livres, & qu'il travailloit à recueillir *les éloges qu'il avoit reçus de ses amis.* Il étoit en peine de trouver un beau titre à ce curieux Recueil, lorsque le Livre des Jugemens des Savans vint à paroître. Le chagrin de voir que l'encens dont l'Auteur de ce livre l'avoit honoré, ne lui avoit pas été prodigué avec toute la profusion qu'il auroit souhaitée, lui fit naître le desir de s'en vanger. Il l'a fait en employant le nom de cet Auteur pour la composition du titre de son ouvrage. De sorte que l'*Anti-Baillet* est en partie *la Défense des mœurs de Mr Ménage, & la Legende de ses Eloges*, avec beaucoup de gros mots tirés des lieux communs de sa Rhétorique *à conviciis* employés premiérement contre le P. Bouhours & d'autres Adversaires sans succès, & remis en œuvre contre Mr Baillet pour ne les point perdre.

Le second volume de l'Anti-Baillet n'est pas beaucoup mieux fourni de choses qui puissent n'appartenir qu'à Mr Baillet, & n'avoir été faites que pour lui, disent les amis de Mr Ménage, hors quelques gros mots de nouvelle structure. Ce volume n'est presque composé que de la grosse Apologie pour la Casa, qui est un des principaux Héros de Mr Ménage. Vous voyés que cela regarde peu le Livre de Mr Baillet, & moins encore sa personne. Mais souvenés-vous toujours que je n'en parle que sur le rapport d'autrui.

Je comprens donc, reprit Mr de Brillat, que Mr Ménage nous aura débité quatre sortes de denrées sous le titre de son Anti-Baillet 1. La Défense de ses mœurs. 2. Le Recueil de ses Eloges. 3. Les lieux communs de ses gros mots, 4 & l'Apologie de son Héros de la Case. Apprenés-nous donc quel rapport ces quatre choses peuvent avoir avec le titre d'Anti-Baillet. Car enfin vous ne me persuaderés pas que Mr Ménage soit entiérement dépourvû de jugement en un âge où sa mémoire paroît encore si fidéle.

Je vous satisferai, dit Mr de Rintail, sur vos quatre points, autant que la chose est possible à un homme qui n'a que la foi d'autrui pour garant.

I.

La Défense des mœurs de Mr Ménage avoit été promise au Public plusieurs années avant que Mr Baillet eût songé à écrire. Ce n'est donc pas contre lui que Mr Ménage avoit composé cette Défense. Mais Mr Ménage voyant que Mr Baillet avoit remarqué dans ses Vers & dans sa Prose certaines choses qu'il auroit souhaitées plus conformes à la bonne Morale qu'elles ne paroissoient, publia

& fit

& fit publier par quelques-uns de ses amis, que Mr Baillet avoit attaqué ses mœurs, & jugea aussi-tôt qu'il devoit au Public *la Défense de ses mœurs.* J'ai trouvé plus d'une fois Mr Baillet surpris de ce que Mr Ménage se plaignoit qu'il eût touché à ses mœurs, lui qui avoit usé d'un si grand ménagement sur ce sujet, & qui avoit même représenté Mr Ménage comme un homme de probité & de vertu, sans le connoître, par le simple desir de penser & de dire du bien de tout le monde. Mr Baillet pourra bien un jour (au cas que l'Anti-Baillet demande une Réponse) faire souvenir Mr Ménage & les autres Poëtes de joie, de la différence qu'ils veulent mettre entre leurs Ecrits & leurs mœurs, suivant le Vers de l'un de leurs semblables qui disoit autrefois :

*Lasciva est nobis pagina, vita proba est.*

Si Mr Ménage persiste à soutenir que c'est attaquer ses mœurs que de s'en prendre à ses Vers ou à ses autres Ecrits, Mr Baillet ne s'opiniatrera pas contre lui ; mais il fera voir que ce n'est plus sa faute si Mr Ménage vient à prouver contre lui qu'il ne faut point mettre de différence entre ses mœurs & ses Ecrits.

II.

Pour répondre à votre second point concernant la rélation que le Recueil des Eloges de Mr Ménage pourroit avoir avec le titre d'Anti-Baillet, je ne puis m'imaginer autre chose que ce que je me souviens d'avoir lû dans les Livres de Mr Baillet. Il rapporte scrupuleusement les propres termes de Menage (1) qui dit dans sa Préface sur Malherbe, *qu'il n'y a gueres d'Hommes savans dans l'Europe qui ne lui ayent donné dans leurs Ecrits des témoignages de leur estime.* Joignés ces paroles de Mr Ménage avec celles de Mr Baillet qui dit en un autre endroit (2), que *dans la peine où il se trouvoit de pouvoir ramasser tous les éloges que Mr Ménage a reçus de différentes personnes, il s'étoit senti soulagé par la bonne nouvelle qu'un de ses amis venoit de lui apprendre, & qui lui faisoit connoître que Mr Ménage travailloit sérieusement à les recueillir lui-même.* Vous devinés aisément l'effet que cela peut avoir produit dans l'esprit de Mr Ménage. Mais ces éloges se trouvent mêlés indifféremment avec la Défense de ses mœurs : de sorte que cette seule

1 Tom. II. art. 564. 2 Ibid. art. 756.

partie a fait dire à diverses personnes de ses amis que son Livre n'est pas un *Anti-Baillet*, mais un *Pour-Ménage* ou un *Hyper-Ménage*.

III.

Sur votre troisiéme point il faut vous faire remarquer que Mr Ménage jugeant qu'il falloit donner de la force à son Anti-Baillet, a eu recours aux gros mots (c'est le terme de Mr Baillet qui ne veut pas qu'on se serve de celui d'*injures*) pour soutenir son ouvrage. Mais après que les Personnes sages qui ont eu pitié de sa vieillesse lui ont fait retrancher les plus grossiéres de ces injures, je ne puis vous dire de quelle nature sont celles qui sont restées, si je ne vois son livre auparavant.

Pour moi, dit le jeune Mr de S. Yon, je devine ce que peuvent être ces gros mots, & jusqu'où peut aller le courage de ce bon vieillard par l'Epigramme qu'il a faite sur les *Jugemens des Savans*, & qu'il a inserée dans la derniére & seule véritable édition de ses Poësies: *Quam solam ipse Menagius agnoscit.* L'Epigramme est en Latin, & elle commence par l'exclamation (1).

*O l'infernal! l'horrible! l'éxécrable libelle!* Elle continue de la même force par les termes de *sordes*, *quisquilias*, *ineptiasque*, *omnia venena*, c'est tout dire; & elle finit par *l'infernal*, *l'horrible*, *l'éxécrable libelle*, c'est-à-dire, par où elle a commencé, comme la vie de son Auteur.

Il ne s'agit pas ici de savoir si la vie d'un Vieillard finit par où elle a commencé, repartit Mr de Rintail. Mais s'il faut juger du courage de Mr Ménage par la force de cette Epigramme, on a lieu d'espérer que l'Anti-Baillet sera bien armé de gros mots. N'admirés-vous pas la vigueur d'une vieillesse si avancée, d'une vieillesse animée d'un si beau feu?

Je le crois bien aussi vigoureux que le bon Roi Priam: *assurément* reprit Mr de S. Yon en souriant: & je gage sur cette Epigramme, qu'il sera bien aussi éloquent que la bonne Reine Hécube dans son Anti-Baillet

IV.

Je passe au quatriéme point de la question de Mr de Brillat, continua Mr de Rintail, sur le rapport que l'Apologie de Mr Ménage

1 O dirum, horribilemque, & faerum libellum:

pour la Case pourroit avoir avec le titre qu'elle porte de l'Anti-Baillet. Je n'en connois point d'autre de Mr Ménage que le désir de ne point laisser perdre ce qu'il avoit préparé pour la défense de son Héros, joint à ce que Mr Baillet avoit dit de cet homme au Recueil des Jugemens sur les Poëtes (1). Mais Mr Ménage ne pourra réussir dans son Apologie sans faire un insigne plaisir à Mr Baillet, qui étoit en peine de justifier l'Eglise Catholique contre les accusations de quelques Protestans, & sur tout de Mr Jurieu qui prétendoient rejetter l'infamie de la Casa sur l'Eglise Romaine. Mr Baillet pour ne pas contester, supposa ce que des Catholiques & des Protestans avoient dit avant lui touchant la Case & ses Vers, & il se retrancha à faire voir seulement l'injustice de quelques-uns d'entre les Protestans qui vouloient charger toute l'Eglise Catholique du crime vrai ou faux d'un simple Particulier. Jugés de la joie qu'il auroit si Mr Menage venoit à bout de faire voir l'innocence de ce ce Particulier. Le chemin seroit infiniment plus court pour parvenir à la défense de l'Eglise en ce point contre ses ennemis. Mr Baillet n'hésiteroit point pour y entrer, & je serois sûr de sa reconnoissance pour Mr Ménage.

J'ai appris d'une personne, dit Mr de Brillat, à qui Mr Ménage avoit lû lui-même la fin du Manuscrit de son Ouvrage que l'Anti-Baillet finit par un Formulaire de Pénitence dans lequel Mr Ménage lui demande pardon de tout ce qui pourroit l'offenser dans ce Livre.

Il demandoit donc pardon pour l'avenir plutôt que pour le passé, repartit Mr de Rintail, puisque le Livre n'étoit pas encore imprimé. Ne tenoit-il pas à lui de supprimer ou de corriger ce qu'il croyoit capable d'offenser Mr Baillet puis qu'il en étoit encore le Maître ? J'appréhende que Mr Ménage ne se fasse mettre au nombre de ceux qui se *soucient moins d'éviter les fautes que de les commettre, pour avoir le plaisir d'en demander le pardon*, & que quelqu'un ne vienne lui dire : *Næ tu nimium nugator es, cùm maluisti culpam deprecari quam culpâ vacare.*

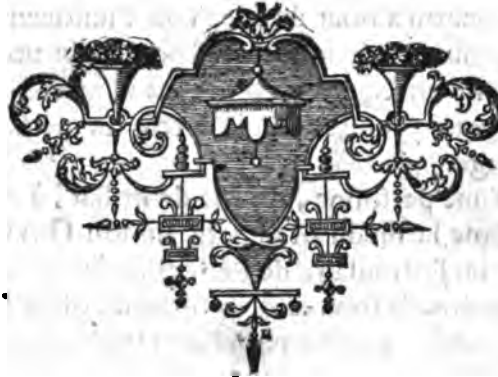
Ce n'est apparemment qu'un Formulaire de Pénitence Poëtique semblable à celle que Mr Ménage a fait paroître à deux ou trois reprises différentes dans ses Vers, comme un Poëte qui auroit eu dessein de jouer la vertu de la Pénitence Chrétienne sur le Théatre. Mais n'entreprenons pas sur ce qui doit entrer plus naturellement dans la Réponse que Mr Ménage peut attendre de Mr Baillet. Il me

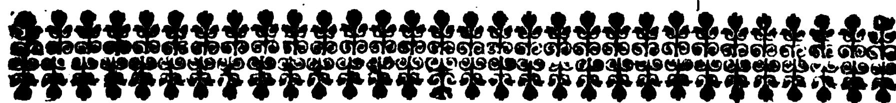
1 Tome V. art. 1539.

suffit de vous avoir fait l'Histoire des Prédécesseurs de l'Anti-Baillet, au titre duquel vous voyés que je me suis borné, afin de donner lieu l'Auteur de la Réponse de commencer où je finis.

A ces mots nous nous levâmes Mr de Brillat & moi, & après quelques complimens nous laissâmes Mr Bertier qui vouloit faire voir quelques papiers à Mr de Rintail.

FIN.





# NOMS ET SURNOMS DES PERSONNES dont il est parlé dans les Entretiens, & dont il n'a point encore été parlé ailleurs.

I.

MR de saint Yon, *Henri Simon de Telognac* fils aîné de Mr le Marquis de Valbeil. *Personnage de toutes les Conversations.*

2.

Table des Parties & Chapitres généraux, du Traité Historique & Critique des Satires Personnelles & Réelles.

PREMIER ENTRETIEN.



SECOND ENTRETIEN.



*PREMIERE PARTIE.*

*ANTI qui se trouvent à la tête des Ouvrages de Théologie.*



TROISIE'ME ENTRETIEN.

---

QUATRIE'ME ENTRETIEN.

*SECONDE PARTIE.*

*ANTI dans les Sciences humaines.*



TABLE



# TABLE GENERALE DES ANTI,

*Où l'on distingue les Réels d'avec les* Personnels *par le caractére italique.*

Les Chiffres sont ceux des Articles.

## A.



## B

## C

## D

E



F



G



H

N



O



P

R



S

T.



V.



W.



Z.



TABLE

# TABLE DES AUTEURS
## DES ANTI.

Les Chiffres sont ceux des Articles.

F



G



H

J



K



L



M

## N



## O



## P

R



S

T



V



W



Z

TABLE

# TABLE GENERALE DES MATIERES

## Contenuës dans les ſept Volumes.

*Les Chiffres Latins* (ou Romains) *indiquent le Volume : les Chiffres communs, la page : & cette marque* ¶ *les Notes.*

Baluze

Loué

G



pelé

Hutten,

K

N

## O

P

Le

Q



R

S

V

*Fin de la Table generale des Matieres.*

## *Corrections des fautes survenuës dans l'impression des Notes sur le Tome VII.*

| Pag. | Lig. | Col. | Fautes | Corrections |
|---|---|---|---|---|
| 10 | 2 | | ' *Sur ces mots du texte* : Je n'en ai point encore pu trouver de plus anciens que les deux *Anti-Catons.* ] Il auroit pu, s'il avoit bien cherché, trouver un *Anti* plus ancien de trois cens ans que celui-là, savoir l'*Anti-Laïs*, comédie du Poëte Epicrate, citée en deux endroits du 13. livre d'Athénée & rapportée par Suidas au mot Επιχεότης. | |
| 229 | 2 | B | *Jean-Pirre* | *Jean-Pierre* |
| 263 | 2 | A | Κολάζιον | Κολάζων |
| — | 6 | — | témoignoit | témoignât |
| 316 | 9 | — | *Vulgari* | *vulgari* |
| 320 | 9 | — | Guide. | guide, |
| 337 | 6 | — | *Cordigera*; | *Chordigera*, |
| — | 5.6 | B | Francford | Francfort |

## *APPROBATION.*

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux les Oeuvres imprimées de feu Mr Adrien Baillet en 1685. 1688. 1689. & intitulées : *Les Jugemens des Savans sur les principaux Auteurs. Des Enfans devenus célébres par leurs Etudes. Des Auteurs déguisés. Et des Satires personnelles, Traité historique de celles qui portent le titre d'Anti.* L'utilité que l'on retire de la lecture de ces divers Traités qui sont devenus très-rares, & qui renferment beaucoup d'érudition & une infinité de recherches, n'est pas moins grande que la réputation que l'Auteur s'est acquise dans la République des Lettres, ayant puisé dans les sources d'une riche & ample Bibliothéque appartenante à l'un des plus illustres & des plus doctes Magistrats du Royaume qui l'honoroit de sa protection. Ainsi j'ai cru qu'une nouvelle édition de ces mêmes Traités seroit très-profitable pour le Public & pour tous les Savans. Ce 13. Novembre 1719. *Signé* MOREAU DE MAUTOUR.

## *Approbation du Censeur Royal.*

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, les *nouvelles Notes Critiques* sur les *Jugemens des Savans de Baillet*; & elles m'ont paru d'autant plus dignes de voir le jour, qu'en corrigeant quantité de méprises dans le texte de cet Auteur souvent peu exact, elles en rendront la lecture beaucoup plus utile au Public.

J'ai lû aussi la *Preface de l'Auteur des Notes*, & l'*Abregé de la Vie de Mr Baillet*, où je n'ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression.

Fait à Paris, ce 15. Fevrier 1722. Signé, BURETTE.

## PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maistres des Requestes ordinaires de notre Hostel, Grand Conseil, Prevost de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra: SALUT. Notre bien amé PIERRE PRAULT, Libraire à Paris; nous a fait remontrer qu'il auroit entrepris de faire imprimer *les Ouvrages de Mr Baillet contenant les Jugemens des Savans, les Satires personnelles, les Auteurs déguisés & les Enfans célébres, augmentés d'un grand nombre de corrections & d'augmentations tirées des Manuscrits de l'Auteur*, & dont il souhaiteroit donner au public. Mais comme il ne peut faire imprimer lesdits Ouvrages sans s'engager à de très-grands frais, il nous a très-humblement supplié de vouloir bien, pour l'en dédommager, lui accorder nos Lettres de privilege sur ce necessaires. A ces causes voulant favorablement traiter ledit Exposant & lui donner moyen de faire imprimer lesdits Ouvrages, qui ne peuvent être que très-utiles pour l'avancement des Sciences & des Belles-Lettres: Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes, de faire imprimer lesdits Livres intitulés les Ouvrages de Mr Baillet, contenant les Jugemens des Savans, les Satires personnelles, les Auteurs déguisés & les Enfans célébres, avec les augmentations & corrections du même Auteur, en tels volumes, forme, marge, caractéres, conjointement ou séparément & autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de douze années consécutives, à compter du jour de la date desdites Presentes: Faisons defenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles puissent être d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; Comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdits Ouvrages ci-dessus specifiés en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns Extraits sous quelque pretexte que ce soit d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hostel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interests; à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression de ces Livres sera faite dans notre Royaume & non ailleurs en bon papier & en beaux caractéres, conformement aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant que de les exposer en vente les manuscrits ou imprimés qui auront servi de copie à l'impression desdits Livres seront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France, le sieur de Voyer de Paulmy Marquis d'Argenson, Chancelier & Garde des Sceaux de notre Ordre Militaire de S. Louis: & qu'il en

sera ensuite remis deux exemplaires de chacun dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Chateau du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France, Chancelier & Garde des Sceaux de notre Ordre Militaire de S. Louis, le sieur de Voyer de Paulmy Marquis d'Argenson : le tout à peine de nullité desdites Presentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons faire jouir ledit Exposant ou ses ayant cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres soit tenuë pour deuement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires : Car tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le vingt-quatriéme jour du mois de Novembre l'an de grace mil sept cens dix-neuf & de notre Regne le cinquiéme.

Par le Roy en son Conseil,

DE S. HILAIRE.

*Registré sur le Registre* IV. *de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page* 532. n°. 570. *conformément aux Reglemens & notamment à l'Arrest du Conseil du* 13. *Aoust* 1703. *A Paris le* 27. *Novembre.* 1719.

DE LAULNE, Syndic.

Le sieur *Prault* a associé au present Privilege les sieurs *Moette*, *Le Clerc* & *Coustelier*, pour chacun un quart. Fait à Paris le 6. Decembre 1719. signé PRAULT.

Et ledit sieur *Coustelier* a cedé un huitiéme audit Privilege à *Jacques Chardon*, suivant l'accord fait entre eux le 5. Mai. 1721.

*Registré sur le Registre* IV. *de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris*, page 728. *conformément aux Reglemens & notamment à l'Arrest du Conseil du* 13. *Aoust* 1703. *A Paris le* 14. *Mai* 1721.

DE LAULNE, Syndic.





